CATALOGUE DES COLLECTIONS

COMPOSANT

LE MUSÉE D'ARTILLERIE.

CATALOGUE DES COLLECTIONS

COMPOSANT

LE MUSÉE D'ARTILLERIE

EN 1889,

PAR

L. ROBERT,

COLONEL D'ARTILLERIE EN RETRAITE, CONSERVATEUR DU MUSÉE.

TOME PREMIER.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXXIX.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.

Chaque pièce du Musée est désignée par une lettre et un chiffre. La lettre indique la série dont elle fait partie; le chiffre, la pièce elle-même dans la série. — Les pièces dont la désignation est suivie d'un astérisque sont des moulages.

Pages.

NOTICE SUR LES ORIGINES ET LES ACCROISSEMENTS SUCCESSIFS DU MUSÉE 1

ARMES ANTIQUES.

Notice sur les armes antiques 19
Notice sur les armes de l'âge de la pierre 23
A. Armes de l'âge de la pierre paléolithique et néolithique . . 33
Notice sur les armes en métal. (Ère celtique. — Ère gauloise.) 57
B. Armes en bronze de l'ère celtique 65
B′. Armes en bronze et fer de l'ère gauloise 77
Notice sur les armes romaines 87
C. Armes romaines 101
Notice sur les armes mérovingiennes 111
D. Armes mérovingiennes 117
Notice sur les armes grecques et étrusques 125
E. Armes grecques et étrusques 133
Notice sur les armes scandinaves 143
F. Armes scandinaves 145

NOTICE

SUR

LES ORIGINES ET LES ACCROISSEMENTS SUCCESSIFS

DU

MUSÉE D'ARTILLERIE[1].

Vers la fin du XVIIe siècle, les calibres et les tracés des bouches à feu de l'artillerie française étaient à peu près arrêtés; mais il s'en fallait de beaucoup que le matériel proprement dit : affûts, avant-trains, voitures, fussent uniformes; néanmoins, le maréchal duc d'Humières, grand maître de l'artillerie (1685), obtint du roi l'autorisation de placer dans les salles du magasin royal de la Bastille un dépôt des modèles de l'artillerie alors en usage, pour servir à l'enseignement des jeunes officiers de cette arme.

Dès le début, d'élégantes armoires recevaient déjà des modèles d'une collection à laquelle on travaillait avec activité[2], quand, en 1694, le duc du Maine

(1) Toute cette notice sur l'histoire du Musée n'est, jusqu'à l'année 1870, qu'un extrait de celle qu'on lisait en tête du catalogue de 1862.

(2) On les voit représentées dans le 1er volume de l'ouvrage de Saint-Remy, page 300.

succéda au maréchal d'Humières. Sous ce prince et le comte d'Eu, son fils, on ne fit rien pour le nouvel établissement.

En 1755, la charge de grand maître ayant été supprimée, le lieutenant général de Vallière père, premier inspecteur de l'arme, fit transporter à l'arsenal quelques armes anciennes et armures provenant d'arsenaux de province, construire des modèles nouveaux, et dresser l'inventaire de ce que contenait alors le Musée. Cette pièce intéressante existe encore. Elle constate la modestie de ces commencements; mais elle n'en doit pas moins être considérée comme la première expression officielle de son existence.

Le local qu'on avait assigné aux collections était restreint et ne permettait guère de les étendre. Malgré le zèle et le dévouement des deux lieutenants généraux de Vallière fils et de Gribeauval[1], tous les projets d'agrandissement ou de changement des locaux ne pouvaient aboutir, lorsqu'en 1776 de Gribeauval est nommé premier inspecteur de l'artillerie, après avoir créé en 1765 ce matériel, qui fit toutes les guerres de la République et de l'Empire, et qui ne cessa d'être en usage qu'en 1825. Dès lors il mit sa

[1] Derniers grands maîtres et premiers inspecteurs généraux de l'artillerie : Louis de Crevant, maréchal, duc d'Humières, 1685; Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, 1694; Charles de Bourbon, comte d'Eu, 1710; de Vallière père, premier inspecteur général, 1755; de Vallière fils, premier inspecteur général, 1758; de Gribeauval, 1776; d'Aboville, 1799.

haute intelligence au service de l'œuvre dont il pressentait toute l'importance dans l'avenir.

A la suite d'instances réitérées de Gribeauval auprès du Ministre, le sieur Rolland, secrétaire du général, déjà commissaire des guerres et chef du bureau de l'inspection générale de l'artillerie, reçut le 6 septembre 1788 une commission qui le nommait directeur des collections des modèles d'armes, machines de guerre, etc., devant former le Musée d'artillerie de Paris. Cet établissement allait recevoir des accroissements considérables. Son programme embrassait tout ce qui touchait au matériel de guerre, soit dans le passé, soit dans le présent; les collections des bouches à feu anciennes ou actuellement en service, enfin la réunion de tous les projets proposés à l'État par les inventeurs.

En conséquence de cette décision, les directeurs des fonderies, des arsenaux, des manufactures d'armes et des forges, reçurent l'ordre de faire immédiatement confectionner, dans leurs établissements, les modèles, en dimensions réduites, des machines employées dans leurs services respectifs. Un atelier, installé à Paris, fut chargé de l'exécution de ceux qui se trouvaient en dehors de ces commandes.

Ces mesures, activement dirigées par M. le général de Gribeauval, ne tardèrent pas à produire l'effet qu'on en attendait. Des modèles de toute sorte, exécutés avec le plus grand soin, arrivèrent en foule à

Paris, et furent réunis aux armes anciennes et aux armures qui existaient déjà au magasin royal.

Ce mouvement de prospérité pour le Musée allait être brusquement interrompu. On était dans les premiers jours de l'année 1789; toute entreprise nouvelle dut être ajournée devant les graves préoccupations qu'amenait la marche des événements. Le 14 juillet, l'arsenal de l'artillerie fut dévasté et les collections détruites presque en entier.

Gribeauval n'eut pas la douleur d'assister à la destruction de l'œuvre à laquelle il voulait attacher son nom. Il était mort le 7 mai 1789, deux mois avant la prise de la Bastille.

Cependant l'artillerie ne se découragea pas devant ce désastre. En 1790, elle présente à l'Assemblée nationale un mémoire dans lequel on demande avec instance le rétablissement des collections perdues et de ce Musée dont les commencements avaient tant promis. Ce mémoire resta sans réponse. Les commandes aux directeurs s'arrêtèrent. L'atelier de Paris continua seul ses travaux, mais sans énergie : Gribeauval n'était plus là.

De 1791 à 1794, les ateliers nationaux purent à peine faire face aux besoins des armées. Le système de réquisition mis en vigueur amena dans les arsenaux des armes de toute sorte : casques, armures, pièces quelconques, on enlevait tout. Bien des richesses disparurent alors, rejetées dans les fers de

rebut et vendues à vil prix. Le Ministre de la guerre avait établi une commission qui devait choisir dans toutes ces armes celles qui pouvaient être employées pour le service de l'État, les faire réparer et les mettre en service. Les fonctions de cette commission prirent peu à peu plus d'étendue; elle fut chargée de la construction des armes neuves à Paris, de l'inspection des fabriques de province, et prit le nom d'Administration générale des armes portatives.

Le sieur Régnier y était attaché en qualité de contrôleur d'armes. Ce que produisaient les réquisitions lui passait par les mains. Il eut l'idée heureuse et naturelle de réunir dans un local séparé toutes les armes et pièces d'armes qui lui parurent présenter quelque intérêt et ne pouvaient être d'aucun usage. Telle fut l'origine du nouveau Musée d'artillerie.

Le Ministre de la guerre Petiet vit cet assemblage confus de pièces de toute sorte, comprit le parti qu'on en pourrait tirer un jour, et donna l'ordre de les ranger avec soin dans une salle de l'ancien couvent des Feuillants.

Un arrêté du 9 thermidor an III (27 juillet 1795) du Comité de salut public institua le Comité central de l'artillerie à peu près tel qu'il existe aujourd'hui.

Le Ministre, n'oubliant pas les armes qu'il avait vues au couvent des Feuillants, mit dans cet arrêté un article spécial qui en ordonnait le transport dans

les bâtiments destinés à recevoir le nouveau comité de l'artillerie, le couvent des Dominicains-Jacobins de Saint-Thomas d'Aquin.

On y joignit les modèles que l'ancien directeur Rolland avait pu sauver de la destruction de la Bastille, et l'ensemble fut placé sous la direction du nouveau comité. Telle fut, en 1796, l'organisation du Musée d'artillerie.

Le Comité, reprenant les idées de Gribeauval, s'occupa presque immédiatement de lui donner de nouveaux accroissements. D'ailleurs, les circonstances étaient de nature à favoriser les mesures qu'on allait prendre. Dans les désordres produits par la révolution qui s'accomplissait, les collections des anciennes demeures royales, celles de grandes familles dispersées et en fuite, restaient abandonnées, livrées aux détournements et menacées d'une ruine complète. Quelques hommes s'élevèrent alors en France, animés d'un véritable esprit patriotique, opposé à ce génie aveugle de destruction qui semblait vouloir anéantir tout ce qui avait appartenu au passé. Ils rassemblèrent avec peine, avec une constance qu'on ne saurait trop louer, ce qu'ils purent sauver de ces richesses si compromises, et parvinrent ainsi à former nos musées actuels, devenus, à tant de titres, le légitime orgueil de notre pays. Le Comité de l'artillerie fit pour les armes ce que les Denon, les Lenoir, ont fait pour les œuvres d'art et les monuments historiques.

Dans une lettre du 4 frimaire an v (24 novembre 1796), le Comité demande au Ministre de lui donner l'autorisation de faire des recherches dans les collections abandonnées, et de placer au Musée tout ce qui lui paraîtrait digne d'être conservé. La lettre du Comité demandait aussi d'étendre ces mesures à l'arsenal de Strasbourg, qui possédait de riches armes anciennes, et aux établissements militaires des pays conquis. Le Ministre accorda l'autorisation.

Ainsi s'ouvrait pour le Musée d'artillerie des sources qui semblaient devoir l'enrichir promptement. Elles ne furent pas aussi fécondes qu'on était en droit de l'espérer.

Les idées modernes de centralisation n'étaient pas alors facilement acceptées.

Sedan résista : une partie de sa riche collection disparut, se vendit et passa la frontière, perdue pour nous. L'autre, sauvée pour le moment, fut transportée à l'arsenal de la ville, mais ne vint pas au Musée d'artillerie.

Strasbourg en fit autant. On éluda tant qu'on put les ordres du Ministre, et on n'expédia que des pièces sans importance dont on avait les doubles.

On ne devait pas s'arrêter à ces premières résistances. Des ordres nouveaux, plus précis, à la date du 9 fructidor an VII (6 août 1799), adressés au directeur de l'arsenal de Strasbourg, firent enfin arriver à Paris les armures qui existaient dans cette place.

Le premier Consul, passant à Sedan en 1804, vit à l'arsenal de cette ville ce qui restait de l'ancienne galerie des ducs de Bouillon, et donna l'ordre de les transporter au Musée d'artillerie; cette fois, il fallut obéir. Malheureusement le transport confié à des mains infidèles priva encore le pays d'une partie de ses richesses.

Chantilly fournit une ou deux armures et un grand nombre d'armes blanches et d'armes de main.

Tels furent à l'intérieur les principaux accroissements du Musée. A l'extérieur, nos guerres heureuses contribuèrent à l'enrichir.

La paix de 1814 ramena à Paris les généraux d'artillerie. Le Comité central reprit ses séances. Une des premières fut consacrée à la réorganisation du Musée, dont un inventaire sommairement fait venait de révéler les richesses.

D'abord le local qui lui avait été attribué dès 1795 dans le couvent des Jacobins de Saint-Thomas d'Aquin fut augmenté par l'adjonction de nouvelles salles. Puis on s'occupa de la classification des objets de toute sorte qui composaient les collections, et entre autres des armures et armes anciennes, dont la connaissance était alors bien peu répandue en France. La commission instituée à cet effet venait de se mettre à l'œuvre, lorsque la paix de 1814 fut rompue et la commission dispersée.

L'invasion de 1815 ne fit presque rien perdre au

Musée. Des mesures avaient été prises pour le mettre à l'abri des mains de l'étranger.

En 1820, les salles furent réparées et ornées comme elles l'étaient encore en 1870.

De 1815 à 1830, d'importantes acquisitions comblèrent les lacunes qui existaient encore dans ses séries. Des travaux de classification avaient mis de l'ordre dans les collections, lorsque la révolution de 1830 vint encore attirer de nouveaux orages sur cet établissement.

Le 27 juillet, quelques hommes du peuple demandèrent des armes au dépôt central. M. de Carpegna, alors conservateur, leur répondit que le Musée ne possédait qu'un petit nombre d'armes modernes, que le reste se composait d'anciennes armes, hors d'usage depuis longtemps et qui ne pouvaient être d'aucune utilité. Ces explications, qui n'étaient que l'expression exacte de la vérité, touchèrent le peuple, qui se retira.

Le 28, le Musée avait reçu dans la nuit une garde de troupes suisses. Le peuple se présenta de nouveau, vit les soldats étrangers; une lutte courte et violente s'engagea. Les portes furent enfoncées et les salles du Musée envahies. Le pillage fut complet [1].

(1) On avait mis à l'abri du danger les armes précieuses conservées dans les armoires; M. de Carpegna refusa de les livrer, malgré les menaces les plus violentes, et ne dut la vie qu'à l'intervention de M. Beudot, architecte, et d'un élève de l'École polytechnique dont le nom est resté inconnu.

A l'honneur de la population parisienne, une grande partie des objets enlevés furent rendus le lendemain et les jours suivants; dès le 29 au matin, le mouvement commença. Ce louable empressement ne fut cependant pas général. Sur les armes disparues, une centaine environ étaient à regretter, perte qui dès 1848 était largement compensée par tous les dons et legs qui étaient venus successivement enrichir le Musée.

En 1848, le peuple n'enleva rien. Quelques hommes se présentèrent encore, mais on leur fit comprendre que le Musée n'était pas un arsenal où l'on pouvait trouver des armes pour la lutte, et ils se retirèrent sans difficulté.

Pendant la guerre de 1870, les collections avaient été éloignées de Paris; elles n'y revinrent qu'en septembre 1871.

Le local de Saint-Thomas était déjà insuffisant en 1870. Il ne pouvait plus en 1871 répondre à l'extension des ateliers, aux nouveaux services du Comité, et aux collections du Musée. En conséquence, elles furent transférées dans l'Hôtel des Invalides. Depuis cette époque, par suite de nouvelles créations, puis d'acquisitions successives, le nombre des salles de l'Hôtel a dû être augmenté de moitié.

En 1876, le colonel Le Clerc, alors conservateur du Musée, fit exécuter dans les ateliers, tantôt en les créant de toutes pièces, tantôt en se bornant à réunir et

à compléter des portions d'armures, une suite de types de guerriers habillés, armés et équipés pour le combat. Il faisait en quelque sorte la synthèse de l'histoire des armes dont les différentes séries particulières formaient la partie analytique. Mais il ne limita pas cette reconstitution si intéressante aux époques dont l'armement était suffisamment représenté dans les collections du Musée; il remonta jusqu'aux Carlovingiens. Or, on ne possède, comme armes défensives antérieures au milieu du xve siècle, que des coiffures de guerre, quelques targes et des fragments de mailles; comme armes offensives, des armes d'hast, des épées, il est vrai assez nombreuses, et dont quelques-unes remontent au xe siècle. D'autre part, si on excepte quelques ceinturons, baudriers, poires à poudre, quelques selles ou brides, on n'a pas de détails de l'équipement et du harnachement antérieurs à la fin du xviie siècle. Jusqu'à cette époque tout à peu près était à reconstituer pour le costume et l'équipement.

Cependant dès la fin du xie siècle, avec la tapisserie de Bayeux et quelques sculptures des églises romanes, s'ouvre une période riche en documents de toutes sortes, mais que peuvent seuls consulter avec fruit, dans la plupart des cas, les artistes ou les spécialistes qui ont le loisir, l'instruction première et l'habitude de la critique indispensables pour apprécier la valeur de renseignements souvent contradictoires.

Ces documents sont : les pierres tombales, les sceaux des archives nationales, les miniatures des manuscrits, les tapisseries, les vitraux [1].

Les sceaux du XIIIe au XVIe siècle sont d'une merveilleuse exécution, mais les figures sont bien petites; elles ne renseignent, comme les pierres tombales, que sur les souverains, les seigneurs, et souvent revêtus de costumes d'apparat ou de joute qui peuvent différer sensiblement des costumes de combat.

Les miniatures (dont la petite dimension est une gêne) présentent, comme les tapisseries, quelle que soit la date du sujet, les hommes de toutes les conditions avec le costume et l'armement contemporains de la date de l'exécution de l'œuvre. Cependant il faut être prévenu que parfois, pour représenter un événement de l'histoire très ancienne, les miniatures ou tapisseries prennent leur modèle à vingt ou quarante ans en arrière de la date d'exécution. D'autres fois, pour distinguer l'ennemi, surtout si c'est un barbare, elles introduisent dans certains détails du costume et de l'armement des formes d'une fantaisie grotesque. D'ailleurs, les tapisseries et manuscrits n'étant généralement pas datés, et l'auteur étant inconnu, rien n'aide *a priori* à fixer l'époque exacte à laquelle le renseignement doit se rapporter. Quant à la lecture

[1] On a mis dans une vitrine des costumes de guerre du IXe au XVe siècle, soixante-trois surmoulés des sceaux de la même période. Ce sont les pièces justificatives des restitutions de cette salle.

des manuscrits, elle n'est accessible qu'aux érudits. Enfin, le nombre des vitraux authentiques et de dimensions suffisantes est fort restreint, et il est souvent difficile de les distinguer des vitraux modernes.

L'œuvre qu'entreprenait le colonel Le Clerc était donc des plus délicates. Il a sans doute trouvé un précieux secours dans les travaux de M. Viollet-le-Duc, qui l'a même aidé de ses conseils et de dessins [1]; mais l'ensemble de l'œuvre est bien de lui. La nouvelle galerie intéresse vivement le public, et elle a rendu de réels services à nombre d'artistes auxquels elle a épargné de longues et difficiles recherches. Depuis dix ans, on peut reconnaître, à chaque exposition annuelle, dans plusieurs œuvres de peinture ou sculpture, des personnages de la galerie des costumes de guerre.

En 1877, la galerie ethnographique fut ouverte au public. La notice indiquait les rapports des sciences archéologiques et ethnographiques, et l'aide que celle-ci pouvait prêter à la reconstitution de l'homme des époques préhistoriques. En effet, la série des costumes de guerre était continuée, remontant aux Francs, aux Gaulois, aux Celtes et aux habitants des Gaules à l'âge de la pierre [2]. Enfin, dix-huit Romains et

[1] Le Colonel lui en a exprimé sa gratitude dans la notice des costumes de guerre.

[2] Voir les notices spéciales sur les costumes de guerre et sur la galerie ethnographique.

Grecs complétaient l'histoire de l'homme de guerre à toutes les époques et dans toute l'Europe.

En dehors des legs et dons de généreux collectionneurs, le Musée a reçu en 1872, du musée des Souverains, de la Bibliothèque nationale, du Garde-Meuble, une quarantaine de pièces de la plus grande valeur artistique et historique : armures, armes, selles, pièces de harnachement ayant appartenu aux souverains. La plupart avaient fait partie des collections du Musée et en avaient été retirées en 1852 pour être exposées dans la salle des Souverains au Louvre.

Enfin, en 1880, la magnifique collection de Pierrefonds, qui comprenait celle du prince Solohkoff, est devenue la propriété de l'État. On peut dire qu'aujourd'hui le Musée d'artillerie est le plus complet de l'Europe. On admire sans doute, dans les musées étrangers, même dans quelques collections particulières, des pièces d'une valeur au moins égale à celle de nos plus belles armes du XVIe siècle; ailleurs même, le XVe siècle est représenté par de plus nombreuses et plus curieuses armures que celles que l'on peut voir dans le Musée de Paris. Mais dans aucun autre l'histoire de chaque arme défensive ou offensive, dès le milieu du XVe siècle, n'est donnée par des séries aussi complètes, sans lacunes, sans faiblesses; nulle part on ne trouve groupées ensemble autant d'armures et d'armes signées en quelque sorte de la même date, mais différant toutes par le décor, souvent même par

le détail des formes, et témoignant par leur variété du génie individuel des ouvriers-artistes des belles époques.

Le présent catalogue, qui aura plus de seize cents pages [1], répondant à plus de dix mille pièces, nombre double de celui de l'ancien catalogue, est divisé en cinq volumes tous facilement portatifs. Ils peuvent être achetés séparément par les spécialistes qui s'intéressent plus particulièrement à telle ou telle nature d'armes.

En tête de chaque notice spéciale, on indique les salles où les armes et armures de la série sont généralement groupées. La place individuelle de chacune des pièces ne peut être marquée; ce serait une surcharge considérable du texte. D'ailleurs, par suite de nouvelles acquisitions, de nombreux déplacements peuvent devenir inévitables.

[1] En dehors des deux petites notices des costumes de guerre et de l'ethnographie.

MATIÈRES TRAITÉES

DANS CHACUN DES CINQ VOLUMES.

N. B. Chaque pièce du Musée est désignée par une lettre et un chiffre : la lettre indique la série dont elle fait partie; le chiffre, la pièce elle-même dans la série. Les moulages sont indiqués par un astérisque.

PREMIER VOLUME.

NOTICE SUR LES ORIGINES ET LES ACCROISSEMENTS SUCCESSIFS DU MUSÉE.

ARMES ANTIQUES.

A. Armes de l'âge de la pierre.
B. Armes de l'ère celtique (bronze).
B'. Armes de l'ère gauloise (bronze et fer).
C. Armes romaines.
D. Armes mérovingiennes.
E. Armes grecques.
F. Armes scandinaves.

DEUXIÈME VOLUME.

ARMES DÉFENSIVES DU MOYEN ÂGE ET ARMES MODERNES.

G. Armures et cuirasses.
H. Coiffures de guerre, casques.
I. Boucliers.

TROISIÈME VOLUME.

ARMES OFFENSIVES DU MOYEN ÂGE ET ARMES MODERNES.

J. Épées et poignards.

K. Armes d'hast.

L. Armes de jet : arcs, arbalètes.

QUATRIÈME VOLUME.

M. Armes à feu portatives, du XIVe siècle à nos jours.

CINQUIÈME VOLUME.

N. Bouches à feu : artillerie de terre et de mer.

O. Petits modèles : bouches à feu et matériel depuis les machines de guerre grecques jusqu'à nos jours.

P. Machines, instruments, objets divers, drapeaux français et étrangers, décorations.

NOTICE

SUR LES ARMES ANTIQUES.

Les armes antiques sont sous vitrines dans la galerie des armes portatives, à droite de la salle des armes orientales.

Sous le titre général d'*Armes antiques*, le premier chapitre de l'ancien catalogue était consacré aux armes des temps anciens, depuis l'âge de la pierre jusqu'aux armes mérovingiennes.

Le Musée ne possédait alors que trois cents spécimens de ces armes ou objets, pièces recueillies un peu partout, depuis l'Asie Mineure jusqu'à notre Finistère.

Pour la plupart des armes, le lieu où elles avaient été découvertes était indiqué; mais c'est là un renseignement bien insuffisant pour classer un objet dans un groupe déterminé. Diverses populations s'étant superposées dans une même contrée, nombre d'objets ayant été, par échange ou par voie commerciale, transportés loin de leur contrée d'origine, on conçoit qu'un classement méthodique n'est possible qu'avec l'aide d'une science déjà faite; or, il y a trente ans, l'archéologie était un guide bien incertain.

Quelques années plus tard, en 1867, le Musée des antiquités nationales était inauguré à Saint-Germain, et M. Alexandre Bertrand, membre de l'Institut, en était nommé conservateur.

Ce magnifique Musée possède aujourd'hui environ trente mille pièces, dont la majeure partie a été trouvée dans les Gaules, et dans des circonstances qui ont été scrupuleusement consignées. Parmi les autres, bon nombre sont des moulages ou fac-similés des pièces les plus intéressantes des musées étrangers.

L'étude comparative de ces nombreux monuments du passé ne devait pas avoir pour unique résultat leur groupement suivant leurs rapports ou leurs différences de détails. Bientôt, on pouvait assigner à nombre d'entre eux une origine lointaine, constater le passage ou l'établissement de races, de mœurs ou d'industries toutes différentes, et enfin remonter le cours des grandes migrations. L'archéologie allait éclairer d'une vive lumière nos origines nationales.

Tous ceux qui s'intéressent en France aux recherches préhistoriques ont accepté dans leurs grandes lignes les doctrines que M. A. Bertrand a exposées avec tant d'autorité dans son cours à l'École du Louvre et dans son ouvrage publié en 1884 : *La Gaule avant les Gaulois.* Ces doctrines ont été résumées avec une rare clarté dans le *Catalogue sommaire des antiquités nationales,* qu'a rédigé M. Salomon Reinach[1].

Si dans les courtes notices ou les préambules qui précèdent ses rapides descriptions l'auteur rencontre une question encore l'objet de controverses, il indique brièvement, sans prendre parti, les opinions en présence. N'est-ce pas avec cette prudente réserve que nous devons toucher aux difficultés de l'archéologie[2] ?

(1) M. Salomon Reinach, ancien membre de l'École d'Athènes, attaché des musées nationaux.

(2) Le Musée d'artillerie n'est pour les armes antiques qu'une modeste annexe de celui de Saint-Germain, qu'il ne peut snppléer.

Dans l'ancien catalogue, à part les armes grecques ou romaines, toutes étaient groupées à peu près exclusivement en considération de la matière : pierre, bronze ou fer, sans tenir compte des populations diverses qui avaient pu fabriquer ces engins. Ici au contraire, dès l'âge de la pierre polie, on essaiera de baser la classification des armes sur leur origine.

On réunira sous la lettre A les armes et les objets en pierre, en os et bois de ruminants, dus à l'industrie de l'homme préhistorique ou à celle des sauvages modernes, alors que les uns et les autres ne connaissaient pas encore les métaux.

B désignera les armes de bronze dans chaque contrée aux époques où l'emploi du fer n'y était pas connu, période très longue chez les Scandinaves, appréciable dans l'ouest des Gaules (*ère celtique*) et à peu près nulle dans le reste de l'Europe.

Sous la lettre B′, en dehors bien entendu des armes grecques ou romaines, on classera toutes les armes des époques où le fer et le bronze étaient également employés soit simultanément, soit séparément. B′ sera donc le signe de l'*ère gauloise,* quelles que soient les contrées de l'Europe occidentale où les armes de ces types auront été trouvées.

C désignera les objets *romains* ou *gallo-romains* de toute matière.

D sera la caractéristique des armes *mérovingiennes.*

E répondra à tous les produits de l'art *grec* ou

Sa seule ambition serait d'intéresser ses visiteurs à nos antiquités nationales, qu'on ne peut étudier sérieusement qu'au Musée de Saint-Germain. On ne s'étonnera donc pas de retrouver souvent ici des idées que MM. A. Bertrand et Reinach ont développées dans leurs ouvrages, et qui ont été pour nous d'un si précieux secours.

étrusque. Comme le mobilier grec est en dehors de la série de nos antiquités nationales, on le classera le dernier, ou du moins il ne sera suivi que des armes *scandinaves*.

F représentera les armes *scandinaves*. Chez ces hommes du Nord, la durée de l'âge du bronze a été bien plus longue que dans nos contrées, de façon que les produits de cette industrie donnent, d'une part, un résumé de ceux du reste de l'Europe, et que, d'autre part, ils présentent un degré de perfection supérieure. En conséquence on classera les armes scandinaves les dernières.

NOTICE

SUR LES ARMES DE L'ÂGE DE LA PIERRE.

Les témoins les plus anciens de la présence de l'homme sur la terre sont les pierres taillées ou éclatées, monuments de son industrie primitive, que depuis une cinquantaine d'années on a recueillis, soit dans les alluvions des rivières actuelles, soit sur les plateaux qui les dominent, soit enfin dans les cavernes.

La détermination exacte de l'époque contemporaine de l'apparition de l'homme est encore incertaine. Tous les archéologues à peu près ont renoncé à la faire remonter aux temps tertiaires; pour beaucoup même, son existence ne serait établie d'une façon incontestable, soit par ses propres vestiges, soit par ceux de son industrie, qu'au second âge de l'époque quaternaire ancienne; expressions dont il faut donner la signification précise [1].

Après les grandes révolutions qui ont pendant l'époque tertiaire donné aux montagnes de l'Europe centrale leur énorme relief, nos contrées subissent encore des changements notables, principalement autour des régions méditerranéennes.

[1] Ces considérations sur les phénomènes climatériques et paléontologiques de l'Europe occidentale sont surtout empruntées à l'excellent traité de géologie de M. Lapparent. On présente ici en deux ou trois pages un rapide résumé de faits et de théories disséminés dans une vingtaine de pages.

C'est après ces dernières modifications de la géographie de l'Europe qu'on fait commencer l'époque quaternaire, dont les divers âges répondent à l'extinction ou à l'émigration successive de certains grands quadrupèdes, tous survivants de l'époque tertiaire. Ces événements considérables n'ont pu être amenés que par de profonds changements climatériques, dont on a d'ailleurs trouvé la vérification dans l'étude des terrains des temps anciens.

Par suite de causes diverses qu'on ne peut discuter ici, dans toute l'Europe centrale, dont la température était alors celle des tropiques de nos jours, on constate que le climat est devenu extrêmement humide et pluvieux; de là un refroidissement progressif auquel ne peuvent résister le grand éléphant (*El. antiquus*) et le grand hippopotame (*Hip. major*), animaux dont l'origine remontait aux temps tertiaires et disposés pour vivre sous le climat actuel des tropiques.

L'extinction de ces grands herbivores marque la fin du premier âge de l'époque quaternaire ancienne.

Au *second âge,* les grands animaux qui prédominent sont le *mammouth,* animal à toison laineuse, et le *rhinocéros à narines cloisonnées,* muni d'une épaisse crinière; ils ont été tous deux contemporains de l'homme, qui n'aurait fait son apparition que pendant ce second âge.

Depuis cette époque, le monde organique ne se serait plus enrichi d'aucune espèce nouvelle dans nos contrées.

Cependant d'énormes précipitations fluviales, dont témoignent de considérables érosions et alluvionnements, déterminent un froid toujours croissant, qui amène la disparition du mammouth et du rhinocéros

à narines cloisonnées, et l'émigration vers les tropiques de certaines espèces qui habitaient alors nos contrées, et enfin l'établissement de grands champs de neige et de grands glaciers. Un froid vif et sec caractérise ce *troisième âge* de l'époque quaternaire ancienne.

Pendant cet âge, l'homme de la Gaule vit avec le renne et d'autres animaux aujourd'hui relégués dans les contrées septentrionales ou sur les hautes montagnes. Néanmoins ces glaciers étaient moins étendus qu'on ne l'a cru pendant longtemps, et le froid n'était excessif que sur une zone assez voisine des terrains couverts de neige et de glace[1]. Aussi on a retrouvé dans les cavernes qu'habitait l'homme de l'âge du renne les vestiges de nombre d'espèces qui vivent encore à notre latitude.

Depuis cette époque, le climat est redevenu lentement humide et doux, tel qu'il est de nos jours. Dès lors, la flore et la faune ne varient plus; l'époque moderne succède à l'époque quaternaire ancienne, et avec elle prend fin l'âge de la pierre taillée par éclats, âge dit *paléolithique*.

ARMES DE L'ÂGE PALÉOLITHIQUE.

Pour la facilité du classement des produits de l'industrie paléolithique, certains archéologues ont considéré trois ou quatre types de pierres taillées par éclats : 1° celui de *Saint-Acheul* (près d'Amiens), dont les instruments, de forme triangulaire ou en amande, sont taillés par éclats sur les deux faces par retouches

[2] Sans doute, sous l'influence du Gulf-Stream, le climat général des Gaules a dû être moins rude que celui de la Sibérie méridionale de nos jours.

successives. Ces instruments étaient en général saisis à la main, sans emmanchement; 2° le type du *Moustiers* (Dordogne) : les pierres sont taillées sur une seule face généralement par larges éclats; 3° celui de *Solutré* (Bourgogne), dont les pierres sont plus habilement travaillées; 4° enfin le type de la *Magdeleine* ou des cavernes. Les armes en pierre, d'une rare perfection d'exécution, sont mêlées à des instruments en os, en ivoire, souvent ornés de sculptures représentant avec une curieuse exactitude les animaux contemporains de l'homme habitant les cavernes. Les plus célèbres sont celles de la *Magdeleine*, des *Eyzies*, de *Laugerie-Haute* et de *Laugerie-Basse*, de *Bruniquel*, toutes dans le bassin de la Dordogne.

Au lieu de ces appellations : haches du type de Saint-Acheul, grattoir du type du Moustiers, on dit parfois : haches de l'époque de Saint-Acheul, de l'époque du Moustiers, expressions qui ont le tort de sembler indiquer que les instruments du même type trouvés dans des contrées différentes sont réellement contemporains, bien que ce ne soit pas dans la pensée des archéologues qui emploient ces expressions. Au reste, toute classification d'objets antérieurs à l'époque des grands glaciers est sujette à erreur, parce que les violentes érosions et alluvions ont dû faire subir aux silex travaillés, aussi bien qu'aux cailloux bruts, bien des transports, des remaniements et, par suite, des mélanges.

ÉPOQUE DE LA MAGDELEINE OU DES CAVERNES.

Il est certain que de tout temps, et quel que fût le climat, l'homme a dû, comme les fauves, chercher

des abris dans les grottes et cavernes. Le fait est vérifié par la découverte de produits de son industrie la plus ancienne dans les grottes de toutes contrées; mais on donne spécialement le nom d'époque des cavernes ou de la *Magdeleine* à la période pendant laquelle, pour se préserver contre le rude climat des grands glaciers, et précisément dans les contrées voisines de la limite des glaces, l'homme a fait des cavernes son habitat de prédilection. Les témoins de ce fait sont des os d'animaux, surtout de rennes, brisés ou refendus pour en extraire la moelle, des crânes brisés dont il recherchait la cervelle, des instruments en pierre d'une exécution encore supérieure à celle des époques précédentes; enfin, des aiguilles, des perçoirs, des grattoirs, qui prouvent qu'il savait utiliser les peaux d'animaux pour se faire des vêtements.

Mais ce qui caractérise le mieux cette époque intéressante, ce sont les ivoires, les os travaillés, sculptés, reproduisant les animaux qui vivaient près des troglodytes, notamment le renne, probablement déjà domestiqué. On peut voir dans les vitrines du Musée de nombreux moulages en plâtre des pièces originales en os, en ivoire, exécutées avec un sentiment réellement artistique à l'aide de pointes en silex finement préparées. Rien d'ailleurs, jusqu'à présent, n'a indiqué que ces hommes fussent d'une autre origine que ceux dont nous avons déjà recueilli les produits dans les mêmes régions.

ÂGE DE LA PIERRE POLIE DIT NÉOLITHIQUE.

MONUMENTS MÉGALITHIQUES
ET HABITATIONS LACUSTRES.

Monuments mégalithiques. — Depuis longtemps en France, et à peu près exclusivement dans la région occidentale, on avait remarqué de grandes pierres debout isolées (*menhirs*), ou formant des alignements et des monuments composés de plusieurs pierres debout, jointives, supportant d'autres pierres horizontales, de façon à former soit des tables (*dolmens*), soit des *allées couvertes*. Depuis que l'attention des archéologues s'est fixée sur ces curieux monuments, on les a appelés *mégalithiques,* et le même terme a désigné l'âge qui les a vu élever.

En fouillant sous ces dolmens ou ces allées couvertes, on a trouvé des squelettes parfois isolés, et plus souvent réunis en grand nombre; en outre, des pierres taillées par éclats, comme celles des temps plus anciens, et enfin des pierres polies, dont un certain nombre étaient taillées dans des roches dont le gisement n'a pas encore été rencontré en Europe, mais est assez commun en Orient. Ces tables n'étaient pas des autels dressés pour immoler des victimes, comme on l'a cru longtemps; mais dolmens et allées couvertes abritaient des chambres sépulcrales, répondant à des rites religieux inconnus jusqu'alors. Quant aux menhirs, ils pouvaient marquer l'emplacement d'un tombeau ou d'un événement important.

Près de ces monuments, ou du moins dans les ré-

gions où ils sont fréquents, on rencontre, avec ces pierres polies, des grains de céréales, des poteries grossières et des ossements d'animaux, qui devaient être domestiqués, parce qu'ils sont mêlés en grand nombre aux vestiges de l'industrie humaine. Certains de ces animaux existaient déjà dans les Gaules, mais libres ou sauvages, et à côté d'eux ou constate la présence d'espèces qui n'étaient pas avant connues en Europe, mais dont on retrouve en Asie des traces aux époques les plus anciennes. On en a conclu que, comme les pierres nouvelles et les nouvelles espèces animales, les hommes nouveaux venus avaient une origine asiatique.

Habitations lacustres. — Depuis plus de trente ans, dans divers lacs de la Suisse, on avait rencontré un grand nombre de pieux fixés sur des fonds de tourbe. Les fouilles faites entre ces pieux ont donné en grande quantité les mêmes objets, les mêmes ossements qu'on avait découverts sous les monuments mégalithiques ou dans des terrains voisins. La présence de ces témoins d'une même civilisation et d'une même industrie dans des contrées dont les habitants ne pouvaient avoir entre eux que des rapports bien rares ne peut s'expliquer que par l'immigration des mêmes peuplades, ou d'individus ayant une origine commune ou tout au moins voisine, et dont le point de départ devait être en Orient.

Mais quel était le point de départ de ces nouveaux venus? Quels chemins avaient-ils suivis? Où s'étaient-ils séparés? Quelle était leur importance numérique en proportion des anciens habitants du sol? Ce sont des questions qu'on n'abordera pas ici. Quoi qu'il en

soit, il est bien établi que les monuments mégalithiques sont répandus sur tout le littoral de l'Europe, côtes septentrionales et occidentales, dans les Iles Britanniques, le Portugal, le littoral de l'Espagne et même de l'Afrique. D'autre part, les habitations lacustres s'éloignent peu de l'Europe centrale.

Déjà avant cette époque le renne avait émigré vers les contrées septentrionales, ainsi que d'autres animaux qui jusqu'alors avaient vécu dans les Gaules; mais aussi la plupart des espèces contemporaines de l'homme de la Magdeleine appartiennent encore aujourd'hui à la faune de l'Europe tempérée.

Le climat était donc celui de nos jours, et l'époque moderne avait succédé aux temps quaternaires anciens.

A cet âge de la pierre polie ou néolithique, on constate d'autres modifications de l'industrie et des mœurs. Dans les fouilles sous les habitations lacustres, on a retrouvé du lin végétal jusqu'alors inconnu en Europe, des fragments d'étoffes tissées, et tout l'outillage nécessaire pour ces nouveaux travaux, des poteries grossières, et enfin on a la preuve de la domestication de presque tous les animaux qui sont aujourd'hui les auxiliaires de l'homme ou lui fournissent sa nourriture habituelle. Mais en outre, dans certains dolmens, et plus encore dans les lacs autrefois habités, on a recueilli des armes et d'autres instruments en bronze et même en fer. Cette intéressante question de l'introduction des métaux dans les Gaules sera traitée plus loin.

Ethnographie. Sauvages modernes. — Il ne reste pour ainsi dire pas de contrées où nos navigateurs et nos hardis explorateurs n'aient pénétré plusieurs fois de-

puis le commencement du siècle. Au centre de l'Afrique, de l'Amérique, de l'Australie et même au delà des cercles polaires, nos armes à feu de rebut, nos vieilles armes blanches ont été importées, et il n'existe plus de sauvages de l'âge de la pierre. Mais au commencement du siècle, beaucoup de peuplades étaient encore armées comme les hommes de l'époque néolithique ou même comme les troglodytes de la Magdeleine. On retrouvait les mêmes armes, les mêmes bâtons de commandement et le même outillage chez ces hommes arrêtés au même degré de barbarie. Avant la pierre polie, ils avaient employé la pierre simplement taillée par éclats, c'est-à-dire que chez eux comme en Europe l'âge paléolithique avait précédé l'âge néolithique; mais nos voyageurs ont généralement jugé que les pierres polies ou sculptées, les os ou bois de renne et autres cervidés travaillés méritaient seuls d'être recueillis. Aussi on ne verra dans nos collections que des spécimens de cette industrie relativement avancée.

ARMES DE L'ÂGE DE LA PIERRE.

Les moulages sont indiqués par un astérisque placé après le numéro de l'objet.

A

PÉRIODE PALÉOLITHIQUE.

TYPE DE SAINT-ACHEUL.

A. **1.** Sous le même numéro, trois haches en silex taillé par éclats. — Trouvées dans les tourbières de la Somme.

Don de M. Boucher de Perthes.

A. **2.** Autre hache en silex un peu plus épaisse et plus en pointe. — Même origine.

Même donateur.

A. **3.** Sous le même numéro, deux coins en silex. — Même origine.

Même donateur.

A. **4.** Fragment d'os d'éléphant ou de rhinocéros. — Trouvé dans les tourbières de la Somme, à 9 m. 50 de profondeur.

Même donateur.

A. **5.** Fragment de défense d'éléphant. — Trouvé dans les tourbières de la Somme, à 8 mètres de profondeur.

Même donateur.

A. **6.** Fragment d'humérus de rhinocéros. Trouvé dans les tourbières de la Somme.

Même donateur.

A. **7.** Dent de rhinocéros (molaire inférieure). — Même origine.

Même donateur.

A. **8.** Molaire supérieure d'aurochs (bœuf). — Même origine.

Même donateur.

A. **9.** Os de rhinocéros. — Même origine.

Même donateur.

A. **10.** Os de quadrupède incertain. — Même origine.

Même donateur.

A. **11.** Dent de grand ours. — Provenant des Hautes-Pyrénées.

Même donateur.

A. **12.** Dent de hyène. — Provenant de la Haute-Garonne.

Même donateur.

A. **13.** Sous le même numéro, quatre racloirs en silex taillé par longs éclats. — Même origine.

Même donateur.

A. **14.** Deux haches en pierre; une des deux est brisée au milieu. — Trouvées à Lurcy (Allier).

Don de M. Lartet.

A. **15.** Hache en silex. — Trouvée dans le diluvium de Saint-Acheul.

Même donateur.

A. **16.** Hache en silex en forme de tête de lance. — Même origine.

Même donateur.

A. **17.** *Fac-similé d'une très forte hache en pierre taillée par éclats. — Trouvée dans le diluvium d'Abilly, près de Pressigny-le-Grand.

Même donateur.

A. **18.** *Fac-similé d'une hache en silex taillé par éclats, un peu moins forte mais de même forme. — Trouvée dans le diluvium de San Isidro près de Madrid (Espagne).

Même donateur.

A. **19.** Hache en silex taillée par éclats. — Trouvée dans le diluvium des environs d'Abbeville, par M. Boucher de Perthes.

Don de M. de Saulcy, sénateur, membre de l'Institut.

A. **20.** Hache en silex de même provenance.

Même donateur.

A. **21.** *Sous le même numéro, deux moulages de haches en silex de la même époque.

Don de M. Henry Christy.

A. **22.** Sur la même planchette, sept pièces du type de Saint-Acheul : 1° Six silex taillés, trouvés à Saint-Acheul; 2° Une hache en forme dite langue de chat, trouvée à Beaurepaire près de Longpont (Aisne).

Don de M. Bottet.

TYPE DU MOUSTIER ET DE SOLUTRÉ.

A. **23.** Hache en silex taillé par éclats. — Provenant de Moustier (Dordogne), 1863.

Don de MM. Lartet et Christy.

A. **24.** Planchette composée de cinq silex taillés par éclats : Javelots ou poignards. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **25.** Ébauche de silex taillé. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **26.** Hache à main ne devant pas être montée. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **27.** Planchette composée de sept silex taillés par éclats; trois au moins achevés, et réussis comme pointes de javelots ou de poignards. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **28.** Planchette composée de huit silex taillés par éclats, provenant du Moustier (Dordogne), 1863. (Le huitième, qui manque ici, est employé pour le personnage de l'époque du Moustier aux costumes de guerre.)

Mêmes donateurs.

A. **29.** Planchette composée de six silex taillés par éclats. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **30.** Planchette composée de trois silex taillés par éclats; — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **31.** Planchette composée de six silex taillés par éclats; trois sont achevés et très bien réussis comme pointes de javelots ou de poignards. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **32.** Planchette composée d'un os et d'un fragment de dent d'éléphant. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **33.** Sur une même planchette, neuf pièces du type du Moustier : 1° Un couteau, trouvé à Beaurepaire près Longpont (Aisne); 2° Une pointe de lance, trouvée à Montières-lès-Amiens; 3° Un grattoir et un couteau de la même origine; 4° Trois grattoirs et deux couteaux, trouvés à Grandpont (Yonne).

Don de M. Bottet.

A. **34.** *Moulage de hache en silex de l'époque du Moustier.

Don de M. Henry Christy.

A. **35**. *Sous le même numéro, deux moulages de silex de Volgut (Saône-et-Loire); grandes pointes retaillées finement des deux côtés et aux deux bouts; bien caractéristiques du type de Solutré.

Originaux au Musée de Chalon-sur-Saône.

TYPE DE LA MAGDELEINE.

A. **36**. Carton d'objets provenant de Laugerie-Basse, commune de Tayac (Dordogne); ils sont tous en bois de renne, espèce actuellement reléguée dans la région circumpolaire, soit peut-être d'une espèce voisine mais distincte (excepté le n° 46). L'usage de ces objets est incertain. Deux ou trois paraissent avoir été travaillés pour faire des poignards, ainsi : 45, 55 et 56.

Don de M. le marquis de Vibraye.

A. **37**. Carton D. Objets provenant de la station de Laugerie-Haute (Dordogne), commune de Tayac.

Le renne manque presque complètement dans cette station.

Du n° 94 au 113, silex de formes et d'usages différents.

Les nos 98, 101, 104, 109 et 113 rentrent dans le type connu sous le nom de grattoirs.

Les nos 100 et 103, bien travaillés et très aigus, étaient peut-être destinés à percer le chas des aiguilles.

N° 97. Peut-être un simple éclat détaché d'un nucleus.

Nos 114 et 116. Molaires inférieures d'un cerf plus grand que le cerf-élaphe (*cervus elaphus*) vivant actuellement en France.

N° 117. Portion d'intermaxillaire de cheval avec deux incisives.

Nos 118 et 121. Pied et extrémité de la jambe inférieure d'un cheval.

N° 122. Astragale (cheval).

Nos 123 et 126. Molaires inférieures (cheval).

Nos 127, 129 et 133. Molaires supérieures (cheval).

N° 128. Incisive (cheval).

Même donateur.

A. **38.** Carton d'objets provenant de la station de Laugerie-Basse. Tous les os appartiennent au renne vivant actuellement dans les régions circumpolaires, ou peut-être d'une espèce voisine mais distincte. La plupart des os longs (canons, fémurs, tibias, cubitus) ont été fracturés intentionnellement dans le but d'en extraire la moelle. Beaucoup d'entre eux présentent des stries qu'on attribue aux instruments à silex.

Même donateur.

A. **39.** Carton d'objets provenant de Laugerie-Basse.

N° 1. Bois de renne des cavernes scié en pointe.

N° 2. Fragment d'un bois de renne scié longitudinalement.

Nos 3 et 4. Fragments de bois de renne sciés et entaillés.

N° 5. Fragment d'un bois de renne percé d'un large trou, destiné peut-être à servir de manche à un os ou à un instrument de silex. Des bois du cerf-élaphe d'un travail presque analogue ont été trouvés dans les lacs de Suisse emmanchant des haches et des ciseaux en pierre polie.

Nos 6 et 7. Fragments de défense de mammouth (*elephas primigenius*).

Nos 8, 10, 15, 21, 27, 31, 34 et 44. Divers instruments de bois de renne. Les nos 8, 10, 16 et 35 sont peut-être des pointes de flèches ou de lances; le n° 15, une sorte de poinçon; les nos 21 et 40 des polissoirs; le premier est fait d'un fragment de côte.

Le n° 28 est une espèce de ciseau en os.

Les nos 19, 31 et 38 sont travaillés en relief.

Les nos 11 et 14, flèches barbelées; les ailerons des nos 11 et 12 présentent des rainures profondes.

Les nos 13 et 14 sont deux variétés de portion inférieure de

flèches; l'une est lisse; l'autre, le n° 14, présente deux crans très distincts.

Nos 22 et 24, aiguilles en os.

Nos 32 et 33, éclats de cristal de roche.

Même donateur.

A. **40.** Carton composé de dix-neuf pièces en os, toutes trouvées à la Magdeleine (Dordogne), en 1863, à l'exception d'une seule provenant de Laugerie-Basse : 1° Cinq parties inférieures de pointes de flèches en os; 2° Cinq probablement du même usage ou pointes de lances; 3° Un bâton de commandement percé d'un trou; 4° Huit autres pièces dont une décorée de sculptures.

Don de MM. Lartet et Christy.

A. **41.** Planchette composée d'un morceau d'ivoire d'éléphant et d'une molaire du même animal. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **42.** Os provenant des Eyzies (Dordogne), 1863.

Mêmes donateurs.

A. **43.** Portion du sol naturel des cavernes de la Dordogne. Ossements provenant des débris de répas mélangés aux silex.

Mêmes donateurs.

A. **44.** Autre portion de sol naturel des cavernes de la Dordogne. Ossements provenant des débris de repas mélangés aux silex.

Mêmes donateurs.

A. **45.** Portion du sol naturel d'une caverne de la Dordogne (les Eyzies). Ossements provenant de débris de repas mélangés aux silex.

Mêmes donateurs.

A. **46.** Planchette composée de seize pointes de flèches. — Provenant des Eyzies (Dordogne), 1863.

Mêmes donateurs.

A. **47.** Planchette composée de dix silex. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **48.** Planchette composée de dix-sept pointes de javelots. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **49.** Planchette composée de dix-sept silex : pointes de flèches ou de javelots. — Trouvées en Angleterre.

Mêmes donateurs.

A. **50.** Planchette composée de trois silex. — Provenant des Eyzies (Dordogne).

Mêmes donateurs.

A. **51.** Planchette composée de vingt et un silex. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **52.** Planchette composée de douze pointes de flèches. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **53.** Planchette composée de neuf pointes de javelots en silex. — Provenant des Eyzies (Dordogne), 1863.

Mêmes donateurs.

A. **54.** Planchette composée de onze pointes de javelots en silex. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **55.** Planchette composée de dix pointes de javelots en silex. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **56.** Silex ébauché. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **57.** Planchette contenant quatre silex dont le travail est plus ou moins avancé. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **58.** Planchette composée de six pointes de flèches. — Provenant de Laugerie.

Mêmes donateurs.

A. **59.** Planchette composée de seize pointes de flèches. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **60.** Planchette contenant quatre silex qui n'ont pas encore été travaillés. — Provenant de Laugerie-Basse.

Mêmes donateurs.

A. **61.** Planchette contenant six pointes de javelots en silex. — Trouvées en Irlande (Toome ovgh neagh), 1866.

Don de M. J. Évans.

A. **62.** Planchette contenant douze objets en os d'usages différents : poignards et poinçons. — Provenant de la caverne Niaux (Ariège).

Don de M. Henri Filhol.

A. **63.** Trois traits de flèches en silex. — Provenant de Montières-lès-Amiens.

Don de M. Bottet.

A. **64.** Planchette composée de six silex taillés à des degrés différents d'avancement, et dont l'usage est encore incertain. Un os travaillé en pointe de flèche. — Pièces provenant d'Aurignac (Haute-Garonne).

Don de MM. Lartet et Christy.

A. **65.** Planchette composée de cinq silex : une pointe de lance cassée entre deux belles lames et deux grattoirs. — Provenant de Laugerie-Haute.

Mêmes donateurs.

A. **66.** Planchette composée de douze silex, généralement pointes de flèches et de lances. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **67.** Planchette composée de trois silex taillés incomplètement, à l'exception d'une pointe de lance cassée. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **68.** Planchette composée de vingt-quatre pointes de flèches et de javelots. — Provenant de Laugerie-Basse, 1863.

Mêmes donateurs.

A. **69.** Planchette composée de dix-sept silex. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **70.** Collection de six lames de couteaux en silex. (Époque de la Magdeleine.) — Provenant des grottes de Civray.

Don de M. Joly, architecte.

A. **71.** Un couteau en silex. — Provenant de la Magdeleine (Dordogne).

Don de MM. Lartet et Christy.

A. **72.** Une pointe de flèche. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **73.** Planchette composée de six perçoirs et de quatre pointes de flèche. — Provenant de Laugerie-Basse.

Don de M. le marquis de Vibraye.

A. **74.** *Sous le même numéro, quatre bâtons de commandement en os, à un trou, avec sculpture représentant un cheval. — Provenant de la Magdeleine.

A. **75.** * Bâton de commandement en os, à un trou, avec un renard sculpté. — Même origine.

A. **76.** * Bâton de commandement en os, à deux trous, avec poisson sculpté. — Même origine.

A. **77.** *Bâton de commandement en os, à quatre trous, décoré de filets sculptés. — Même origine.

A. **78.** * Bâton de commandement en os, avec rennes sculptés. — Même origine.

A. **79.** * Fragment de bâton de commandement en os, avec sculptures mal définies. — Même origine.

A. **80.** * Pointe en os, barbelée. — Même origine.

A. **81.** * Pointe de javelot en os. — Même origine.

A. **82.** * Pointe barbelée de javelot en os. — Provenant de Laugerie-Basse.

A. **83.** * Sous le même numéro, trois pointes de javelots en os. — Même origine.

A. **84.** * Harpon en os. — Même origine.

A. **85.** * Pointe de harpon en os. — Même origine.

A. **86.** * Pointe de lance en os. — Provenant des Gorges d'Enfer.

A. **87.** * Pointe de trait en os. — Même origine.

A. **88.** * Lame de poignard en os. — Provenant de Bruniquel.

A. **89.** * Poignard en os, dont la poignée sculptée représente un renne.

Don de MM. Lartet et Christy.

A. **90.** * Éléphant. — L'original en ivoire a été trouvé à Bruniquel (Tarn-et-Garonne).

Mêmes donateurs.

A. **91.** * Sous le même numéro, deux rennes. — Les originaux, en ivoire, ont été trouvés à Bruniquel (Tarn-et-Garonne).

Mêmes donateurs.

A. **92.** Sept grattoirs en silex taillé. — Provenant de Montières-lès-Amiens.

Don de M. Bottet.

A. **93.** Cinq couteaux à emmancher. — Même origine.

Même donateur.

A. **94.** Trois traits de flèches en silex taillé. — Même origine.

Même donateur.

A. **95.** Six couteaux en silex. — Même origine.

Même donateur.

A. **96.** Sous le même numéro, deux haches ébauchées en silex, et un ciseau ébauché. — Même origine.

Même donateur.

PÉRIODE NÉOLITHIQUE.

A. **97.** Sous le même numéro, cinq nucleus trouvés au Grand-Pressigny (Indre-et-Loire).

Don de M. le marquis de Vibraye.

A. **98.** Sur la même planchette, deux percuteurs en silex.

Don de M. Frank de Turguet.

A. **99.** Percuteur en silex. — Provenant de Montières-lès-Amiens.

Don de M. Bottet.

A. **100.** Percuteur en silex. — Trouvé à Bazoches-les-Hautes (Eure-et-Loir).

Don de M. de Saulcy.

A. **101.** Sous le même numéro, deux haches inachevées. — Trouvées dans l'atelier des Diorières, près de Vendôme (Loir-et-Cher).

Don de M. le capitaine de Mecquenem.

A. **102.** Belle hache en silex taillée à pans sur les côtés et en forme de coin légèrement arrondi. Trouvée dans le départe-

ment de la Moselle. Elle s'emmanchait par le milieu à un manche en fourche. On voit encore la trace du manche posé obliquement par rapport à l'axe de la hache.

Don de M. de Saulcy.

A. **103**. Hache en silex du même type, plus longue et d'un ton plus blond. — Trouvée dans la Seine près du pont Saint-Michel.

Don de Napoléon III.

A. **104**. Autre hache du même type. — Trouvée également dans la Seine, à Paris.

Don de M. Bottet.

A. **105**. Fragment de hache du même type. — Provenant de Moutières-lès-Amiens.

Même donateur.

A. **106**. Trois traits de flèche en silex taillés. — Même origine.

Même donateur.

A. **107**. Hache en jade vert taillée à pans, du même type. — Trouvée dans la Seine, près du pont Saint-Michel.

Don de Napoléon III.

A. **108**. Hache en silex taillée à pans. — Trouvée à Saint-Martin-en-Campagne (Seine-Inférieure).

Don de M. l'abbé Cochet.

A. **109**. Hache en pierre polie. — Trouvée dans l'ancien camp de César, près de Périgueux.

Don de M. Alexandre Bertrand.

A. **110**. Hache en pierre polie incomplète. — Même origine.

Même donateur.

A. **111**. Hache en roche feldspathique schisteuse. — Trouvée dans le dolmen de Plouharnel, sur le chemin d'Auray à Carnac, département du Morbihan. (Le dolmen de Plouharnel renfermait deux bracelets en or, un nombre considérable de haches

de pierre et quelques haches de bronze, notamment une très bien conservée.)

Don de Mme de Cassin.

A. 112. Hache en silex blond comme l'indique sa cassure. Le temps l'a noircie.

Don de M. de Saulcy.

A. 113. Petite hache en silex, du type dit *en amande;* patine blanche à remarquer. — Trouvée dans les environs de Saumur.

Don de M. Joly, architecte.

A. 114. Petite hache d'une roche inconnue. — Même origine.

Même donateur.

A. 115. Hache en silex taillée en forme de coin, à pans. Le tranchant et la pointe sont anciennement ébréchés.

Don de M. de Saulcy.

A. 116. Hache en silex blond, de forme presque ronde. Tranchant et pointe ébréchés. — Trouvée dans les environs de Paris.

A. 117 à 119. Sur le même carton, quatre pièces en silex néolithique : 1° Une hache en silex poli, trouvée à Aillant-sur-Tholon (Yonne); 2° Une autre en silex poli, trouvée à Montières-lès-Amiens (Somme); 3° Deux pointes de flèche à pédoncules.

Don de M. Bottet.

A. 120. Deux haches en silex, à des états de travail différents; l'une d'elles, à patine blanchâtre, est presque complètement polie. — Trouvées à Theuville (Seine-Inférieure).

Don de M. l'abbé Cochet.

A. 121. Hache en jadéite, en forme de coin, plate, sans arête; taillant fortement ébréché. — Trouvée dans les environs de Metz.

Don de M. Marguerie.

A. **122.** Hache en roche amphibolique d'une forme remarquable et d'une grande perfection d'exécution. — Origine inconnue.

A. **123.** Hache dont la forme rentre dans le type précédent. En jade vert. — Trouvée dans le midi de la France.

A. **124.** Hache en forme d'amande. — Trouvée dans la Seine près du pont Saint-Michel.

Don de Napoléon III.

A. **125.** Hache en silex un peu arrondie, en chloro-mélanite. — Trouvée dans la Seine près du pont Saint-Michel.

Même donateur.

A. **126.** Autre hache de même forme et de même roche, un peu plus petite. — Provenance inconnue.

A. **127.** Hache en silex blond, plate et à biseau très prononcé.

A. **128.** Hache en grès.

Don de M. le comte de Tauzia.

A. **129.** Hache en basalte en forme d'amande. Le petit bout est brisé. — Trouvée dans les environs de Saumur.

Don de M. Joly, architecte.

A. **130.** Hache en aphanite, de même forme, un peu moins forte. — Trouvée dans les environs de Paris.

A. **131.** Hache en silex rougeâtre. — Trouvée à Saint-Martin, près Étrépagny (Eure).

Don de M. Le Couteulx de Canteleu.

A. **132.** Hache en silex. — Trouvée à Aliermont (Seine-Inférieure).

Don de M. l'abbé Cochet.

A. **133.** Hache ou peut-être brunissoir en jadéite. — Trouvée dans la Seine près du pont Saint-Michel.

Don de Napoléon III.

A. **134.** Hache en diorite. — Trouvée à Loigny (Eure-et-Loir).

Don de M. de Saulcy, sénateur.

A. **135.** Hache analogue aux précédentes. Même roche. — Trouvée dans les environs de Metz.

A. **136.** Hache en diorite; tranchant très oblique, soit de première façon, soit par réparation pour le refaire. — Trouvée dans les environs de Saumur.

Don de M. Joly, architecte.

A. **137.** Hache en trachite. — Trouvée à Arnaville (Meurthe).

Don de M. Félicien de Saulcy.

A. **138.** Hache en chloro-mélanite. — Trouvée en Angleterre.

Don de M. Henri Christy.

A. **139.** Deux haches en diorite. — Même origine.

Même donateur.

A. **140.** Hache en aphanite. — Même origine.

Même donateur.

A. **141** et **142.** Deux autres haches. — Même origine.

Même donateur.

A. **143.** Hache en silex. — Trouvée dans les environs de Metz.

Don de M. de Saulcy, sénateur.

A. **144.** Hache en diorite polie. — Trouvée à Haulies, canton d'Auch (Gers).

Don de M. Lartet.

A. **145.** Hache en pierre. — Trouvée dans la ville d'Angers.

Don de M. Leroy.

A. **146.** Hache polie. — Trouvée dans le déblai d'une conduite d'égout, rue de la Pompe.

Don de M. le docteur Bourgarel.

A. **147** et **148**. Deux haches en pierre polie. — Trouvées à Locmariaker, arrondissement de Lorient (Morbihan).

Don de M. Lasfaux, capitaine d'artillerie.

A. **149**. Hache en diorite, époque de la pierre polie. — Trouvée dans la caverne de Niaux (Ariège).

Don de M. Henri Filhol.

A. **150**. Pointe de flèche en silex. — Trouvée à Gonarilach, commune de Plounévez-Lochrist, canton de Plouescat (Finistère), dans un tombeau de pierre, où il y en avait une vingtaine, également en pierre, et une seule en bronze.

Don de M. Delecluse.

A. **151**. Fragment de hache en silex. — Trouvée dans les tourbières de la Somme.

Don de M. Boucher de Perthes.

A. **152**. Pointe de flèche en silex. — Trouvée à Buch Mills (Irlande).

Don de M. Evans.

A. **153**. Hache en diorite polie. — Trouvée en 1863 à Neuchâtel (Suisse).

Don de M. le professeur Desor.

A. **154**. Hache en diorite polie. — Provenant des habitations lacustres du lac de Neuchâtel (Suisse).

Même donateur.

A. **155**. Hache en diorite polie. — Trouvée à Haulies, canton d'Auch (Gers).

Don de M. Lartet.

A. **156**. Planchette composée de quatre silex taillés par éclats. — Trouvés dans les habitations lacustres, au lac de Neuchâtel (Suisse).

Don de MM. Gustave et Franck de Turguet.

A. **157.** Planchette composée de douze silex travaillés, pierre et cristal de roche. — Trouvés dans le lac de Varèse.

Don de M. le capitaine Angelucci.

A. **158.** Hache de pierre à douille verticale; la forme de la hache comme son emmanchement est tout à fait celle des marteaux de maçons modernes. Elle doit être de l'époque des métaux qui auraient facilité le percement de la douille. — Origine inconnue.

A. **159.** Hache en euphotide des Alpes. Elle est emmanchée dans un andouiller de cerf, taillée en mortaise du côté opposé au tranchant de la hache, pour recevoir un manche droit. — Provenant des habitations lacustres de Concise, sur le lac de Neuchâtel.

Don de M. de Saulcy, sénateur.

A. **160.** Hache en jade vert.

Même donateur.

A. **161.** Ciseau en jade vert emmanché dans un andouiller de cerf. — Provenant des habitations lacustres de Concise, sur le lac de Neuchâtel.

Don de M. de Saulcy.

A. **162.** Planchette composée de troits dents d'animaux et d'une pierre taillée en pesant de bobine. — Même origine.

Don de MM. Gustave et Franck de Turguet.

A. **163.** Hache en pierre polie. — Même origine.

Don de M. le professeur Desor.

A. **164.** Polissoir en andouiller de cerf. — Provenant des habitations lacustres.

Don de M. de Saulcy.

A. **165.** Hache en pierre polie montée sur un andouiller de cerf percé d'un trou au milieu; tous deux de l'époque des dolmens. — Ont été emmanchés pour mettre sur le socle de l'homme des dolmens.

A. **166.** Hache en pierre emmanchée dans un andouiller de cerf; l'un et l'autre de l'époque des stations lacustres. Ont été emmanchés sur un bois moderne. — Employée pour l'homme des stations lacustres.

A. **167.** Hache en pierre polie emmanchée dans un andouiller de cerf. La hache est complétée avec un manche en imitation d'un original. — Trouvée à Moosseedorf (Suisse), 1865.

A. **168.** Hache en pierre emmanchée dans un andouiller de cerf, qui a été monté sur un manche coudé moderne.

A. **169.** Fragment de hache en silex montée sur un andouiller de cerf, qui était percé d'un œil pour le passage d'un manche à angle droit; il ne reste que la face gauche de l'andouiller. — Trouvé dans les tourbières de la Somme.

Don de M. Boucher de Perthes.

A. **170.** * Moulage d'une hache en pierre, à marteau et à tranchant, percée d'un trou cylindrique dans lequel subsiste encore un morceau du manche. L'original se trouve dans la collection Eugène Piketty, à Paris. — Moulage provenant du Musée de Saint-Germain.

A. **171.** * Hache en pierre dans son manche en bois, très peu dégagé afin de donner plus de solidité à l'œil. Longueur du manche, 0 m. 46. — Provenant de la station de Locras lac de Bienne, canton de Berne (Suisse). Moulage provenan du Musée de Saint-Germain.

A. **172.** * Hache en pierre (époque de la pierre polie), dans un manche en bois ayant presque la forme d'un croissant, dont les extrémités sont moitié moins épaisses que le milieu, dans lequel se trouve percé l'œil. Longueur, 0 m. 34. — Même origine. Moulage provenant du Musée de Saint-Germain.

A. **173.** * Moulage d'une hache en serpentine. Elle est percée d'un trou cylindrique et est munie d'une masse et d'un tranchant. L'original est au Musée de Lyon. — Trouvée dans les

tourbières de Passins, près Morestel (Isère). — Employée pour l'homme des dolmens.

A. **174**, **175**. Deux couteaux en silex, d'une dimension et d'une exécution remarquables. — Trouvés dans la Seine, au pont Napoléon III.

A. **176**. Pointe de flèche ou de javelot en silex. — Trouvée à Saint-Martin, près Étrépagny.

Don de M. Le Couteulx de Canteleu.

A. **177**. Pointes de flèches en silex recueillies sur le champ de bataille de Marathon.

Don de M. de Saulcy.

A. **178**. Un couteau et deux pointes de flèches. — Trouvés en Arabie.

Même donateur.

A. **179**. Collection de trois couteaux pouvant servir de poignards ou de lances d'armes d'hast. — Trouvés près de Saumur.

Don de M. Joly, architecte.

A. **180**. Collection de neuf pointes de javelot et de flèche en silex, variant de formes et de dimensions. — Trouvées en Angleterre.

Don de M. Steinhauer, conservateur du Musée ethnologique de Copenhague.

A. **181**. Pointe de flèche en silex d'une forme et d'une exécution remarquables. — Provenance inconnue.

ETHNOGRAPHIE.

A. **182**. Hache en amphibolite polie de la Nouvelle-Calédonie.

A. **183**. Deux haches en jade vert foncé et en jade jaspé de la Nouvelle-Calédonie.

A. **184.** Grande hache en jade poli de la Nouvelle-Calédonie; manche garni de coton et orné de tresses de poils de roussette. — Employée pour le guerrier de la Nouvelle-Calédonie.

A. **185.** Autre hache semblable. — Même provenance.

A. **186.** Hache de la Nouvelle-Calédonie, en jadéite vert.

Don de M. Montefiore.

A. **187.** Hache en jadéite emmanchée provenant de la Nouvelle-Calédonie. Monture en bois très recourbée, en forme d'herminette; la pièce est maintenue entre deux bois par une corde ordinaire.

A. **188.** Hache en pierre de l'océan Pacifique, du même type, maintenue par une tresse en jonc. — N° 26 de la galerie ethnographique.

A. **189.** Hache en jade de la Nouvelle-Zélande.

Don de M. Reynaud, inspecteur général des phares.

A. **190.** Hache en jade emmanchée de la Nouvelle-Calédonie; monture en bois très recourbée en forme d'herminette. La pierre est retenue entre deux bois par une corde ordinaire; elle semble plutôt un outil à travailler le bois qu'une arme de guerre.

A. **191.** Autre hache en pierre du même modèle, un peu moins forte. — Même provenance.

A. **192.** Silex poli monté sur un manche court qui, du côté opposé, est sculpté en forme de tête. — D'une île de l'Océanie.

A. **193.** Hache ou casse-tête des Caraïbes. Hache de pierre polie emmanchée dans un bois carré sculpté grossièrement.

A. **194.** * Moulage d'une hache en pierre des Caraïbes, de grande dimension, portant, sculptée sur une de ses faces, une figure barbue coiffée d'un bonnet.

Don de M. Delplanque.

A. **195.** * Moulage d'une autre hache en pierre des Caraïbes; elle porte une figure sculptée sur une des faces.

Même donateur.

A. **196.** Sous le même numéro, cinq objets en obsidienne provenant du Mexique : 1° un nucleus; 2° un grattoir; 3° un couteau; 4° un poinçon; 5° une pointe de flèche.

A. **197.** Sorte de manche de couteau en pierre polie, dont le pommeau représente une grenouille ou un pipo.

A. **198.** * Grattoir en jaspe, avec manche en ivoire fossile. Esquimaux du détroit de Behring. Fac-similé en plâtre.

Don de M. Christy.

A. **199.** * Grattoir en silex taillé par éclats, monté dans un manche en bois. Reproduction faite par le Musée.

A. **200.** Bâton de commandement en bois de renne.

A. **201.** Corne d'un bœuf redressée (probablement à chaud) à angle droit, pour recevoir une hache en pierre.

A. **202.** Sous le même numéro, deux flèches à pointes de silex finement retaillé (type du néolithique); barbes en plumes de l'Amérique du Sud.

A. **203.** Hache en basalte de la Guadeloupe, de grande dimension. Une forte rainure, réservée sur le côté de cette pièce, indique un genre d'emmanchement en fourche facile à reconnaître. Cette masse pouvait servir, dans les sacrifices, à abattre les victimes.

Don de M. le baron de Marbot.

A. **204.** Petite hache en diorite. — Trouvée en Angleterre et provenant probablement des Antilles, comme la grande hache de la Guadeloupe.

Don de M. H. Christy.

A. **205.** Hache en diorite, trouvée dans le Rhône aux environs de Valence; a été taillée en entier, manche et hache pro-

prement dite, dans le même bloc; elle a la même forme que d'autres trouvées dans les Antilles; elle a probablement la même origine.

Don de M. Penguilly L'Haridon, ancien conservateur du Musée.

A. **206.** Javelot entier en obsidienne de la Nouvelle-Calédonie, donnant un emmanchement et une pointe en obsidienne.

A. **207.** Collection de douze pointes de flèche et de javelot en obsidienne. — Provenant du Mexique.

Don de M. Henry Christy.

A. **208.** Collection de pointes de flèche et de javelot en obsidienne trouvées au Mexique. On a complété à l'encre la forme des lames brisées, afin d'en donner une idée plus nette. Auprès des lames, on a placé un petit bloc brut de l'obsidienne dont on les tire.

Don de M. Henry Christy.

A. **209.** Hache en jade vert poli montée sur un manche de bois à angle droit, maintenue par une tresse en crin végétal. — Employée pour le guerrier de la Nouvelle-Guinée.

A. **210.** Hache du même type. — Employée pour le guerrier des îles Carolines.

NOTICE
SUR LES ARMES EN MÉTAL.

ERE CELTIQUF. — ÈRE GAULOISE.

Il a déjà été dit que dans les monuments mégalithiques, et surtout dans les stations lacustres, on avait trouvé des armes et d'autres objets en bronze et quelquefois en fer. Le bronze est dans un état de conservation tel qu'on a pu comparer ses propriétés avec celles du bronze moderne et en faire l'analyse. La composition chimique est toujours sensiblement la même : c'est celle de notre bronze.

En outre, cet alliage jouissait des qualités les plus variées selon les besoins; ainsi les casques sont composés de deux coquilles rapprochées dont les lames, en se superposant, forment une crête de deux épaisseurs de métal; l'une de ces lames débordant un peu l'autre, se replie sur elle de façon à donner trois épaisseurs qui sont reliées par quelques rivets. La fabrication moderne n'obtient une malléabilité pareille qu'exceptionnellement, par des procédés de laboratoire, et en dehors des conditions industrielles. Au contraire, le tranchant de leurs épées, poignards, rasoirs, acquérait par le martelage sur une largeur de 5 à 8 millimètres une dureté et un fil comparables à ceux de nos lames d'acier passables, comme on peut le vérifier sur plusieurs pièces des collections du Musée parfaitement conservées. On ne peut admettre

que ces produits soient ceux d'une industrie indigène qui, sans tâtonnements, sans enfance, serait parvenue à la perfection. Il faut chercher ailleurs l'origine de cette industrie métallurgique dont le développement avait dû être nécessairement lent et progressif. C'est encore à de nouvelles peuplades, auxquelles on donne le nom général de *Celtes*, et venues de l'Orient, qu'il faut attribuer l'importation des armes et instruments en bronze et même de quelques spécimens de l'industrie du fer[1].

En outre l'identité de composition de ce bronze, et la similitude de formes des premières armes, notamment de la monture des épées et poignards trouvés dans les Abruzzes, au Danemark, aux Pyrénées, à Paris [2], établissent que ces produits sont ceux d'une même industrie; et il est même probable que celle-ci était exercée par des corporations étroitement fermées, et qui devaient avoir un caractère religieux[3].

On n'a encore aucun document établissant exactement le point de départ de ces Orientaux, l'itinéraire qu'ils ont suivi, leurs stations. . . . . . Mais il paraît prouvé qu'ils étaient surtout industriels et commerçants, et que leur immigration avait été toute paci-

(1) La petitesse des poignées des premières épées de bronze répond aux très petites mains des Orientaux (notamment de l'Extrême Orient). C'est là un des indices anthropologiques de l'origine du bronze.

(2) Plusieurs poignards en langue de bœuf de ces diverses origines au Musée de Saint-Germain, et huit poignards de même forme trouvés dans les Abruzzes (Musée d'artillerie) classés aux armes grecques sous le n° E. 56, mais qui auraient pu aussi bien être classés aux armes celtiques.

(3) En divers points des Gaules, on a découvert des cachettes ou dépôts de fondeurs ou marchands, entre autres au Petit-Villatte (Cher), à Larnaud (Jura), à Réallon (Hautes-Alpes).

fique; il est également vraisemblable qu'ils n'usinaient que le bronze, tandis que les instruments de fer qu'ils ont introduits exceptionnellement dans nos contrées avaient été travaillés par une race différente, ennemie peut-être, qui devait les suivre à des époques plus ou moins rapprochées dans les diverses régions de l'Europe, important à son tour les armes de fer qu'elle avait elle-même fabriquées.

Quoi qu'il en soit, on appellera *ère celtique* celle qui répond à la prédominance du bronze dans les Gaules pour tous les objets métalliques, même pour la fabrication des armes, et à l'introduction du rite de l'incinération dans quelques-unes de nos contrées.

On désignera par *ère gauloise* celle qui se distingue par la prédominance des armes en fer, la disparition des épées de bronze (sauf pour les cérémonies du culte ou les armes de parade), par la substitution de l'inhumation sous *tumuli* (tertres artificiels) ou en pleine terre à l'inhumation des monuments mégalithiques, ou à l'incinération de l'ère celtique. Ces différences profondes entre les rites religieux indiquent bien deux races différentes et vraisemblablement antipathiques; les hommes du fer étant d'ailleurs essentiellement guerriers, comme le prouve le mobilier de leurs tombes à inhumations.

ÈRE CELTIQUE.

ARMES ET INSTRUMENTS DE BRONZE.

Haches. — La plupart des haches que représentent nos vitrines étaient plutôt des instruments de travail,

des outils : ciseaux, herminettes. . . . . que des armes de guerre. Comme il est difficile souvent de décider les divers usages de ces instruments, on leur donnera à tous le nom général de haches. D'un autre côté, il est toujours facile de reconstituer l'emmanchement de ces divers modèles.

Une huitaine de ces haches portent dans le plan même du tranchant un piton qui servait à fixer la hache au moyen d'un lien à un manche en bois coudé à angle droit. Une petite hache (B. 39) a conservé dans l'œil du piton un court fragment de bronze ou cuivre qui ne laisse aucun doute sur le mode d'attache.

On a reconstitué ce lien sur la hache (B. 31). Souvent aussi ce lien devait être en matière végétale ou animale, comme ceux que devaient employer les hommes de la pierre, et comme les haches et masses des sauvages modernes nous en fournissent tant d'exemples; c'est ainsi qu'ont été fixées nos haches à pitons, ou nos outils montés sur des manches dans le prolongement de l'axe (nos B. 3, B. 15, B. 36). Les moules en terre, en pierre ou en bronze qui servaient à couler tous ces instruments sont bien simples et faciles à reconstituer. Le Musée d'artillerie n'en possède pas; mais on peut en voir de très beaux spécimens au Musée de Saint-Germain.

Épées. — Les montures d'épées de l'ère celtique peuvent être rapportées à deux types bien distincts et à un troisième intermédiaire.

Premier type. — Les épées et poignards ne comportent pas de soie; le talon de la lame pénètre de

1 à 2 centimètres dans la poignée, qui se termine dans le bas par un épanouissement en demi-cercle, sorte de quillons rabattus ne dépassant guère la lame. Celle-ci, lorsqu'elle est étroite, présente le même épanouissement au talon. Deux à cinq rivets la fixaient à la poignée, qui est fondue d'une seule pièce. Ces rivets ont souvent été conservés; en tous cas, les œils de la lame au talon indiquent le mode de monture; et en effet, sur certaines épées coulées d'une seule pièce, lame et poignée, les rivets sont simulés par de petits cercles en relief sur les quillons courbes. Ce type d'épée, surtout de poignard en langue de bœuf sans soie, est certainement le plus ancien. Il en existe au Musée de Saint-Germain trouvés en Toscane, en Hongrie, dans les Hautes-Pyrénées, dans l'Ardèche, la Somme, Seine-et-Oise et huit des Abruzzes (Musée d'artillerie). Cette identité de la monture dans toute l'Europe prouve bien que c'est celle de l'origine, avant l'adoption ou l'essai d'autres procédés dans une région particulière.

Second type. — Une soie longue et large et percée de plusieurs trous de rivets monte jusqu'au haut de la poignée, qui se composait de deux plaques de bois ou d'os ou d'ivoire fixées par des rivets sur la soie. En outre, ces deux demi-fusées étaient souvent assujetties par les petits rebords de la large soie.

Enfin, un troisième type est intermédiaire entre les deux autres; la soie s'engage jusqu'au tiers environ de la longueur de la poignée.

La monture à longue soie doit être la plus moderne parce que c'est un perfectionnement sur l'autre, et c'est en effet celle que l'on retrouve sur les pre-

mières épées de fer de l'ère gauloise, dont la lame est d'ailleurs identique à celle de l'ère celtique.

ÈRE GAULOISE.

ARMES ET INSTRUMENTS DE FER ET DE BRONZE.

On est d'accord pour admettre que les Gaulois ou Galates sont, comme les Celtes, d'origine orientale; mais on n'a également que des renseignements vagues sur leur point de départ et sur celui de leur entrée en Europe. Néanmoins, on sait qu'ils se sont établis dans la vallée du haut Danube, dans toute la partie occidentale de la Germanie et dans l'est des Gaules. Ici encore on peut distinguer deux groupes différenciés par certains détails de leur mode de sépulture et le caractère de leur armement.

Dans la partie est qui a été plus tard la Bourgogne, comme dans le cimetière d'Hallstat près Salzbourg, qui est le plus intéressant de l'ère gauloise ancienne, on retrouve à la fois le mode de l'incinération et de l'inhumation, mais l'un et l'autre sous *tumuli;* les guerriers y sont rarement couchés sur leurs chars.

Les épées à lame de fer sont grandes et fort belles; c'est d'ailleurs le type et la monture à grande soie plate des dernières épées de l'ère celtique. Leurs poignées, leurs fourreaux et leurs bouterolles en bronze comportent les formes les plus variées et les plus pittoresques. Plus tard, la grande soie plate est remplacée par une soie ronde ou carrée de toute la longueur de la poignée et rivée au pommeau. Les *fibules* en bronze élégantes et variées de forme indiquent

que l'usage du plaid ou *sagum* est général comme celui du *torques*.

Dans la partie nord-est des Gaules (Champagne, Belgique), l'inhumation se fait en pleine terre, les tombes à chars sont plus fréquentes (sépultures de la Marne). Toutes les épées sont à soie mince, rivée au pommeau[1]; elles ne sont plus longues et faussantes, elles se rapprochent de l'épée romaine.

En 1875, le Musée d'artillerie a échangé avec le Musée de Saint-Germain une vingtaine de pièces antiques qui n'avaient aucun rapport avec le mobilier militaire, contre une centaine de pièces d'armes, la plupart moulages de l'ère celtique, de l'ère gauloise et d'armes romaines, particulièrement de l'époque de la conquête, et provenant des fouilles d'Alise-Sainte-Reine. La composition hétérogène de l'armée romaine au temps de César expliquera les confusions qui peuvent se faire entre les armes de diverses nationalités trouvées réunies dans un même camp[2].

Il est vraisemblable que l'usage du casque était tout à fait exceptionnel chez les Gaulois, les chefs seuls en auraient porté. Les casques qu'on a trouvés, et seulement dans les tombes les plus riches, y auraient été déposés comme trophées d'expéditions lointaines.

La variété des formes des huit à dix pièces vraies ou surmoulées que présente le Musée de Saint-Germain (le Musée d'artillerie en possède trois) répondrait à ces origines diverses. Quelques casques co-

[1] C'est le mode de rivure de toutes les armes depuis cette époque jusqu'à nos jours.

[2] Voir la Notice des armes romaines.

niques d'un riche décor rappellent les casques assyriens du VIIe siècle avant notre ère[1].

N'auraient-ils pas été rapportés à la suite des excursions des Galates en Asie? Cette forme conique a dû être conservée longtemps chez les Orientaux. C'est celle de six ou sept casques musulmans, tartares, russes et polonais des XVe et XVIe siècles qu'on peut voir au Musée d'artillerie, dans la salle des Orientaux et comparer au casque de Berru (sépulture de la Marne) donné à un chef gaulois de la salle des Costumes de guerre.

On a trouvé dans les environs de Grenoble et dans la Saône deux cuirasses en bronze (B'. 4 et B'. 5) dont l'origine est absolument inconnue; probablement gauloise pour la première, et peut-être romaine pour la seconde. On notera également que d'après plusieurs documents, les Gaulois ou Galates auraient employé des cuirasses en mailles, entre autres dans leurs guerres en Asie Mineure.

(1) Musée du Louvre, salle des Assyriens.

ARMES EN BRONZE DE L'ÈRE CELTIQUE.

Les moulages sont indiqués par un astérique
placé après le numéro de l'objet.

B

B. **1**. Onze haches en bronze, toutes semblables et de mêmes dimensions. Tranchant assez développé. Les rainures de l'encastrement du manche, qui devait être à fourche, présentent une espèce de butoir contre lequel venaient se heurter les bouts des fourches du manche. Cette disposition évitait que le manche se fendît par l'effet des chocs. Voir la hache B. 3 qui a été montée suivant ces indications. La hache est d'ailleurs fixée au manche par un lien végétal. Longueur moyenne de 15 à 18 centimètres. — Trouvées au pied des glacis du fort de Sucy (27 avril 1882).

Don de M. le Ministre de la guerre.

B. **2**. Hache du modèle des onze précédentes et dont le tranchant était brisé. On a scié la partie irrégulière pour analyser le bronze, qui est de la composition du bronze moderne le plus pur et de la fonte la plus homogène.

Don de M. Juste.

B. **3**. Hache du même type, montée comme il a été dit pour les onze premières.

B. **4**. Hache du même type, plus large près de l'encastrement de façon que la lame est presque carrée. — Trouvée en Italie.

Don de M. Penguilly L'Haridon.

B. **5.** Hache du même type; une encoche à l'arrière de la queue indique le passage dans le bois d'une clavette faisant second arrêtoir. — Trouvée à la Bruyère, près Pagny (Côte-d'Or).

B. **6.** Deux haches du même type. — Trouvées près d'Abbeville, dans le voisinage de débris romains.

Don de M. Boucher de Perthes.

B. **7.** Deux haches du même type — Trouvées en Normandie.

Don de M. Deville.

B. **8.** Hache du même type. — Trouvée aux environs de Saumur.

Don de M. Joly, architecte.

B. **9.** Hache du même modèle à tranchant développé. — Trouvée dans la Seine près du pont Saint-Michel.

Don de Napoléon III.

B. **10.** Hache du même type. — Trouvée également dans la Seine.

B. **11.** Hache du même type. — Trouvée en Angleterre.

Don de M. H. Christy.

B. **12.** Hache du type des précédentes. La lame est plus longue et au contraire la partie encastrée dans le bois plus courte. En outre, il y a un anneau à hauteur du devant de l'encastrement, comme aux haches du type de B. 31, ce qui indiquerait que le manche devait se retourner à angle droit.

B. **13.** Hache à oreille sans butoir à l'avant, et d'ailleurs plus courte de l'arrière; celui-ci entre toujours comme un coin dans le manche en fourche.

B. **14.** Hache du même type que la précédente, sauf que les oreilles sont peu développées.

Don de M. H. Christy.

B. **15.** Hache à oreilles et sans butoir et à longue queue. L'emmanchement a été fait et fixé par des liens végétaux. — Trouvée aux environs de Saumur.

Don de M. Joly, architecte.

B. **16.** Hache du même type, à tranchant plus épanoui, presque en spatule. — Même provenance.

B. **17.** Hache du même type que les deux précédentes. Porte des stries sur les côtés.

Don de M. H. Christy.

B. **18.** Hache du même type que la précédente. Un trou percé près de l'extrémité de la queue permettait le passage d'une goupille. — Trouvée dans le royaume de Naples.

B. **19.** Hache du même genre, à tranchant moins développé; le trou de l'extrémité de queue est remplacé par une encoche qui indique l'emploi d'une clavette. — Même provenance.

B. **20.** Hache du même genre, mais de dimensions moitié. Sans trou ni encoche à la queue. — Même provenance.

B. **21.** Deux haches sans butoir comme les précédentes, mais solidement arrêtées par des oreilles très développées embrassant bien le manche. En outre, un œil ou un cran à l'extrémité de la queue pour le passage d'un rivet. — Trouvées sur le territoire de Pouilly (Meuse).

Don de M. Victor Chemery, de Sedan.

B. **22.** Hache du même type, mais de dimensions un peu moindres. La queue de l'encastrement est brisée. — Trouvée à Plavès près Seissan (Gers).

Don de M. Lartet.

B. **23.** Hache du type de la précédente, avec cette différence que les oreilles sont fort peu développées et n'embrassaient pas suffisamment le manche; il fallait de forts liens pour assurer la stabilité aidée d'ailleurs par une encoche à la queue, permettant l'emploi d'un rivet transversal.

B. **24.** Hache du même type. La queue, moins large qu'aux deux haches B. 21 et B. 22, est bien percée de l'œil pour le passage d'un rivet; mais elle est beaucoup plus courte, 0 m. 03 au lieu de 0 m. 09. En revanche, il y a un anneau qui permettait de la relier au manche qui devait se couder à angle droit. — Provient des habitations lacustres du lac de Neuchâtel.

Don de M. le professeur Desor.

B. **25.** Hache à oreilles très réduites, la queue très courte donnant peu de stabilité. Tranchant en spatule.

B. **26.** Hache à oreilles un peu plus développées et à entaille à la queue permettant l'emploi de la clavette. Est montée sur un bois.

B. **27.** Hache dont les oreilles se resserrent de façon à embrasser solidement le manche sur lequel elles ont pu être en outre rabattues.

B. **28.** Hache sans oreille ni aucun moyen d'attache, devant tenir comme un coin dans le bois.

Don de M. H. Christy.

B. **29.** Du type de la précédente, mais de dimensions très faibles.

Même donateur.

B. **30.** Hache du même type, léger rebord en guise d'oreilles. La queue a été brisée. — Trouvée dans le royaume de Naples.

B. **31.** Sous le même numéro, trois haches en bronze, en forme de coin à douille intérieure dans le sens de la hache. Anneau à la partie inférieure pour fixer par un lien, probablement en cuivre, la hache au manche à retour en équerre. — Ces trois haches ont été trouvées à Moussage, commune de Plénée (Côtes-du-Nord). Une d'elles est emmanchée sur bois naturellement en retour d'équerre, et y est fixée par un lien en cuivre.

B. **32**. Trois haches du même type. — Trouvées dans la Seine au pont Saint-Michel.

Don de Napoléon III.

B. **33**. Hache du même type. — Trouvée en Normandie.

Don de M. Deville.

B. **34**. Quatre haches du même modèle. — Trouvées dans les environs d'Amiens (Somme).

Don de M. de Saulcy.

B. **35**. Quatre fragments de hache du même type. — Même provenance.

Même donateur.

B. **36**. Deux haches du même modèle, mais de dimensions beaucoup moindres, l'une d'elles est emmanchée [1]. — Trouvées en Normandie.

Don de M. A. Deville.

B. **37**. Autre hache du même modèle. — Trouvée dans les environs d'Amiens.

Don de M. de Saulcy.

B. **38**. Deux petites haches du même modèle, dont une est dépourvue de son anneau d'attache.

Don de M. Franck.

B. **39**. Deux haches du même modèle. L'une d'elles porte encore à l'anneau d'attache un fragment du lien en cuivre ou en bronze qui la fixait à son manche, et a servi d'indication pour la restitution. — Trouvées dans la Seine, à Paris.

B. **40**. Trois haches du même modèle; une d'elles n'a pas son anneau d'attache.

B. **41**. Deux haches en bronze beaucoup plus courtes que les haches B. 34 et B. 35, mais de même force; l'une d'elles n'est qu'un fragment.

[1] On a employé pour lien une corde à boyau.

B. **42.** Hache du type des précédentes, mais le tranchant est légèrement épanoui en forme de spatule.

B. **43.** Autre hache du même modèle. Le piton ou anneau d'attache manque, mais on voit l'œil dans lequel le piton était rivé. Le tranchant est plus large que la partie qui fait douille.

B. **44.** Hache sensiblement du même modèle que la précédente, seulement la douille est ronde et ne porte pas de piton d'attache; elle est emmanchée, tenant par simple forcement.

B. **45.** Hache à douille ovale, à oreilles arrêtoires, également sans piton. Emmanchée de même.

B. **46.** Deux haches en bronze de forme plate et large, à douille parallèle au tranchant pour recevoir un manche droit. Ressemblant tout à fait au merlin moderne. — Trouvées dans le royaume de Naples.

B. **47.** Hache du même type que les précédentes; on voit encore le jet de la coulée.

B. **48.** Hache plate de dimensions bien plus faibles et légèrement courbe; la douille est percée d'un trou. La hache a été emmanchée avec un rivet.

B. **49.** Hache courte et très forte de section carrée; la douille tient dans l'épaisseur du talon de la hache. Cordons ou gorges d'évidement comme décor. — Trouvée dans le royaume de Naples.

B. **50.** Hache à tranchant développé. La douille est beaucoup trop courte pour la solidité de la hache et pour la stabilité de l'emmanchement. — Même origine.

B. **51.** Épée celtique complète avec son fourreau également en bronze. La lame présente un rétrécissement au tiers inférieur de sa longueur et une forte arête arrondie en son milieu. Pointe en langue de carpe; sa lame n'a pas de soie; la monture est du type le plus ancien importé en Europe par les Celtes. Le talon

de la lame pénètre de 12 à 15 millimètres dans la poignée d'une seule pièce, et lui est fixée par cinq rivets. Le pommeau en olive très étroite est décoré de lignes pointillées et de rainures renfermant une pâte dure, sorte d'émail vert; les têtes des rivets et le milieu en saillie de la fusée sont couverts de la même pâte. Le fourreau en bronze est composé de deux lames venues de fonte ornées de boutons et cercles concentriques en saillie obtenus par repoussé; les deux lames sont rapprochées l'une couvrant légèrement l'autre; la cuvette et la bouterolle achèvent de les fixer. La cuvette a la forme de la garde. Enfin un bracelet percé de deux œils pour recevoir des anneaux de suspension. — Trouvée dans l'arrondissement d'Uzès.

Don de M. Ebelmen, ancien directeur de la manufacture de Sèvres.

B. **52.** Épée en bronze, la lame est très longue, étroite et aiguë. L'arête adoucie va jusqu'au tranchant; elle est montée sur la poignée comme la précédente, mais elle n'est fixée que par deux rivets. Pommeau en olive moins allongée avec fort bouton étroit. — Trouvée dans le royaume de Naples.

B. **53.** * Épée du même type que la précédente. La lame est plus large avec une arête saillante et des filets creux. Elle est fixée par six rivets à la poignée, qui se termine par un champignon. Longueur totale, 0 m. 84. Musée de Saint-Germain. — Trouvée à Jagnes près Sigean (Aude).

B. **54.** * Épée dont la lame assez forte est plus étroite près du talon, et montée comme la précédente sur la poignée, qui se termine par une cuvette large et profonde; la fusée a trois cordons. Le talon de la lame, toute la poignée, fusée et cuvette, sont décorés de petits cercles concentriques. — Moulage d'une pièce trouvée en Italie.

B. **55.** Lame de poignard à arête adoucie; de chaque côté un tranchant de 7 à 8 millimètres de longueur a été obtenu par martelage; il est encore très coupant. Les deux rivets de

montures subsistent. Longueur, o m. 38. — Trouvée dans un gué de la rivière de Vendée.

Don de M. Benjamin Fillon.

B. **56**. Trois lames de poignards ou petites épées du même type, à talons plus ou moins larges et percés de deux trous. Trois des six rivets subsistent. Longueur, de o m. 38 à o m. 48. — Toutes les trois trouvées dans la Seine à Paris.

B. **57**. * Lame de petite épée du type des armes précédentes.

B. **58**. Autre lame de poignard analogue, brisée en deux. Les trous des rivets recoupent le bord de la lame. — Trouvée dans la Seine près du pont Saint-Michel.

Don de Napoléon III.

B. **59**. Deux très petits poignards de 8 à 10 centimètres de longueur, du même type que les lames précédentes. L'un a quatre rivets, dont deux subsistent; l'autre en a deux qu'il a conservés.

B. **60**. Lame du même type, plus légère; la soie semble complète, avec quatre trous de rivets. — Trouvée dans la Seine à Paris.

Don de Napoléon III.

B. **61**. Belle lame d'épée celtique en bronze s'élargissant légèrement dans la deuxième moitié; la pointe est cassée. Forte arête médiane arrondie. Le talon orné de demi-cercles concentriques et de pointillés. Grande soie de la largeur de la poignée qui était fixée par huit rivets, quatre sur la petite croisière et quatre sur la fusée; sept subsistent encore. Longueur totale, o m. 92. — Trouvée à Brienne (Aube).

B. **62**. Belle lame d'épée celtique du même modèle, ayant sa pointe. La soie est cassée après les deux premiers rivets. La longueur totale avec la soie restituée serait de o m. 91. — Trouvée dans la Seine à Paris.

B. **63.** * Épée en bronze du même type. La lame est arrondie avec filet parallèle à chaque tranchant. Soie du même modèle que la précédente. Même mode d'attache à la poignée. Cinq des huit rivets subsistent. Longueur totale, o m. 72. — Musée de Saint-Germain. — Trouvée dans la Saône.

B. **64.** Lame d'épée complète de même modèle; elle est moins forte et moins longue. Longueur totale, o m. 67. — Trouvée dans la Seine, à Paris.

B. **65.** Lame du même modèle; les petites cornes qui terminent la soie devaient embrasser le disque vertical qui formait probablement le pommeau. Longueur totale, o m. 51. — Trouvée en Toscane.

B. **66.** Lame du même modèle. La soie est brisée au tiers inférieur. Longueur totale, en restituant la soie, o m. 72. — Trouvée dans la Seine à Paris.

B. **67.** Lame du même modèle que les précédentes; l'arête médiane un peu moins adoucie. La soie est brisée au tiers inférieur. Longueur totale de la lame restituée, o m. 65. — Trouvée dans la Seine, à Paris.

Don de Napoléon III.

B. **68.** Lame du même modèle. Soie brisée également au tiers inférieur. Longueur totale restituée, o m. 72. — Même origine.

Même donateur.

B. **69.** Fragment d'épée du même type. L'arête médiane est un peu plus aiguë. Soie brisée au quart inférieur. Longueur du fragment, o m. 18. — Même origine.

Même donateur.

B. **70.** * Poignard celtique en bronze. Lame en forme de feuille de sauge, à arêtes saillantes, parallèles aux contours des tranchants. La soie large comme la lame et de toute la longueur de la poignée est redressée à angle droit sur les bords, de façon à embrasser la poignée qui devait être fixée par six

rivets, dont quatre subsistent encore. Cette attache de poignée est tout à fait celle des épées B. 61 et B. 63, qu'on a décrites ci-dessus. Longueur, 0 m. 235. — Trouvée à Schangengraben Katye, canton de Zurich (Suisse). — Musée de Zurich.

B. **71.** * Épée celtique; lame du même modèle; soie moins large allant jusqu'au bout du pommeau qui se termine par un large champignon sur lequel la soie est rivée à son extrémité. La poignée est fixée par d'autres rivets. Il n'y en a pas sur les quillons. Longueur totale, 0 m. 66. — Musée de Saint-Germain. — Trouvée à la station de Moeringen, lac de Bienne, canton de Berne (Suisse). — Collection Gross.

B. **72.** Fragment de lame, probablement de poignard.

B. **73.** Bouterolle de fourreau d'épée en bronze, section en losange. — Trouvée dans la Seine, à Paris.

Don de Napoléon III.

B. **74.** Pointe de lance antique, en bronze, et fragment d'une pointe semblable. (Ces armes ont été fondues à noyau vide, comme toutes les lames de lance et de javelot en bronze.) La forme générale de cette lame est analogue à celle des épieux de chasse du XVIe siècle et ne présente pas de renflement près de la douille. Le fragment offre un filet saillant qui dessinait l'arête médiane arrondie. — Trouvés dans une tourbière, près d'Abbeville (Somme).

Donnés par M. Boucher de Perthes.

B. **75.** Pointe de lance en bronze complète. Douille avec les deux trous de rivet. Forte arête médiane. Le tranchant, de 2 à 3 millimètres de largeur, est obtenu par martelage.

B. **76.** Pointe de lance du même modèle, brisée entre la lame et la douille qui a conservé son rivet engagé dans le bois qui subsiste. — Trouvée dans la Seine au pont Louis-Philippe, à Paris.

Don de M. de Saulcy, sénateur.

B. **77**. Sous le même numéro, deux lames du modèle des précédentes, un peu moins fortes, avec douilles sensiblement plus longues; l'une d'elles est décorée de petits cercles concentriques à la naissance de la lame.

B. **78**. Sous le même numéro, six pointes de lance du modèle des précédentes, mais de forces différentes; deux n'ont plus de douille. — Trouvées dans la Seine au pont Saint-Michel.

Don de Napoléon III.

B. **79**. Sous le même numéro, quatre pointes de javelots à douille assez courte, 3 centimètres environ; une de ces douilles est presque détruite. — Même origine.

Même donateur.

B. **80**. Pointe de javelot différente de forme. La lame est plus courte et arrondie; la douille plus longue et à deux trous. — Même origine.

Même donateur.

B. **81**. Pointe de lance en bronze, à arête arrondie sur toute la longueur de la lame pour recevoir la hampe. Douille percée pour le passage du rivet. — Trouvée au pied du fort de Sucy (27 avril 1882).

B. **82**. Pointe de lance du même modèle, mais de dimensions moindres; la douille probablement brisée a été sciée à moitié de sa longueur. — Trouvée à Chelles, près Paris.

B. **83**. Pointe de lance en bronze à arête médiane assez saillante, la douille complète n'a point de trous de rivets; mais à la naissance du talon de la lame deux trous pour recevoir les liens d'assujettissement. — Trouvée dans la Seine, au pont Saint-Michel.

Don de Napoléon III.

B. **84**. * Grande pointe de lance en bronze, arête médiane arrondie, la douille porte encore son rivet. Les deux talons des tranchants sont percés pour recevoir les liens d'assujettissement.

Longueur, o m. 48. — Musée de Saint-Germain. — Trouvée dans la Seine. — Collection Grim.

B. **85.** * Petite pointe de javelot en bronze. Douille prolongée et portant deux petites oreilles en forme de pontet pour recevoir les liens qui la fixaient à la hampe. — Musée de Saint-Germain. — Origine inconnue.

B. **86.** Pointe de flèche en bronze trouvée à Alise-Sainte-Reine. Par sa matière et sa forme, elle paraît d'une époque plus ancienne que les armes contemporaines du siège d'Alise. Elle est probablement gauloise.

B. **87.** Trois flèches de même forme que la précédente, mais de dimensions un peu plus fortes, trouvées dans le Sud du royaume de Naples; elles peuvent être gauloises comme la précédente, ou étrusques. Elles ont une petite soie pour s'engager dans le bois.

B. **88.** Pointe de javelot en bronze de dimensions beaucoup plus fortes, à soie plate percée devant se river sur le bois ouvert en fourche; en outre, le talon de la lame porte des rivets.

B. **89.** Très petite pointe de flèche en bronze, triangulaire, à douille pour recevoir le bois. — Trouvée à Ptolémaïs de la Cyrénaïque. — Nationalité inconnue.

Don de M. Vattier de Bourville.

B. **90.** Sabot de lance; il est percé pour un rivet. — Provenance et nationalité inconnues.

B. **91.** * Quatre tubes en bronze. La partie supérieure a la forme d'un vase; l'autre partie, qui est cylindrique, est ornée de filets concentriques. — Musée de Saint-Germain. — Trouvés dans le département de la Meurthe; ornemement gaulois ou celtique de harnachement de cheval. — Musée Lorrain.

ARMES DE L'ÈRE GAULOISE.

Les moulages sont indiqués par un astérique.

S[t] G. indique que la pièce vraie ou le moulage vient du Musée de Saint-Germain.

B′

ARMES MIXTES, FER ET BRONZE.

B′. **1.** * Casque d'Hallstatt en bronze. Timbre sphérique à bord circulaire fort peu saillant. Deux crêtes parallèles servaient à embrasser la chenille en crin, chenille montée très probablement comme nos brosses. Deux boutons, un sur le front, l'autre au bas de l'occiput, servaient à fixer la chenille. — S[t] G.

B′. **2.** Casque qui avait été porté à l'ancien catalogue comme étrusque sous le n° C. 1. Il est tout à fait du même modèle que le casque surmoulé d'Hallstatt qui précède. Il en diffère seulement parce que les deux longues crêtes sont remplacées par deux arrêts de quelques centimètres, qui suffisent pour empêcher le renversement latéral de la chenille, maintenue d'ailleurs dans l'autre sens par les mêmes boutons d'avant et d'arrière. — Trouvé à Pérouse; y avait peut-être été laissé par les Gaulois à la suite d'une de leurs excursions en Italie.

B′. **3.** * Casque en bronze gaulois considéré comme de l'époque d'Hallstatt. Crête unique dans le plan de symétrie de la figure, terminée par une pointe verticale très aiguë, et à ses deux extrémités, sur le front et derrière, par deux pointes aiguës de 25 millimètres environ rivées à l'intérieur. A hauteur des oreilles, deux appendices plats de champ pour recevoir quelque

ornement, probablement des plumes. — Trouvé à Ailly, canton de Bernières (Calvados). — S^t G.

B'. **4.** * Cuirasse en bronze : 1° plastron; 2° dossière. Ces deux pièces s'assemblaient : du côté gauche, par une charnière dont on voit encore les débris, et du côté droit, par des courroies et des agrafes. Elles sont richement ornées de cercles concentriques ponctués et de boutons repoussés dans le métal, genre d'ornements qui caractérise les objets gaulois. Ces cercles et ces boutons se retrouvent dans les fibules, dans les beaux boucliers publiés dans l'ouvrage de Worsaë, etc. Celtique ou gauloise. — Trouvée dans un champ près de Grenoble.

B'. **5.** * Moulage d'un plastron de cuirasse gauloise ou romaine. — Trouvé dans la Saône. — S^t G.

B'. **6.** * Ceinture en bronze repoussé d'Hallstatt. Le décor représente des hommes et des chevaux d'une hauteur d'environ 1 centimètre. C'est l'enfance de l'art comme plastique. — S^t G.

B'. **7.** * Autre ceinture d'Hallstatt. Le décor consiste en dessins géométriques : losanges, triangles, perles. Genre de décor bien plus répandu que les figures humaines ou animales. — S^t G.

B'. **8.** * Épée en bronze. La poignée manquait, ce qui permet de voir la soie toute particulière de ces armes. Elle est à peu près aussi large que la lame au talon, et est fixée à la poignée par cinq rivets : deux à la place de la croisière, un au milieu de la longueur de la poignée, et les deux autres avant la soie mince qui pénètre dans le pommeau arrêté par la rivure, qui termine généralement toutes ces soies. — Trouvée dans le cimetière d'Hallstatt. — S^t G.

B'. **9.** * Épée complètement en bronze. La lame est exactement du modèle de la précédente. La fusée de bronze et le pommeau sont enfilés dans la soie, et ne lui sont fixés que par la rivure de l'extrémité. — Même origine. — S^t G.

B'. **10.** * Grande épée d'Hallstatt. Lame en fer portant sur toute sa longueur trois filets saillants. Poignée en ivoire sculpté

en triangles et losanges. Pommeau en large disque, puis tronconique, arrêté par la rivure de la soie. — Même origine. — S[t] G.

B′. **11.** * Lame d'épée en bronze, tout à fait analogue comme lame et tranchant martelé à la petite lame celtique B. 55; mais elle en diffère par le talon et la soie longue et étroite disposée pour être rivée à un pommeau. Cette soie reporterait la lame à l'époque d'Hallstatt.

B′. **12.** * Grand poignard d'Hallstatt. Lame en fer fortement détériorée par la rouille; poignée en bronze, quillons recourbés vers la pointe. Le pommeau porte deux longues branches recourbées à l'opposé de la lame, terminées par deux larges boutons plats. C'est le modèle des poignards dits *à antennes*, caractéristiques d'Hallstatt. Longueur totale, o m. 47. — S[t] G.

B′. **13.** * Poignard d'Hallstatt, tout en fer, avec fusée de bois. La forme générale est celle de l'autre poignard B′ 12, de même origine, qui est en fer et bronze. — S[t] G.

B′. **14.** * Poignard en fer. Lame assez aiguë, quillons coudés d'équerre et rabattus parallèlement à la lame. Les antennes, très courbes et également parallèles à la soie, sont terminées par deux boutons. Fusée composée de chaque côté d'une plaque de fer et d'une plaque de bronze. Époque et type d'Hallstatt, mais qui ne provient pas, comme les pièces précédentes, du cimetière d'Hallstatt. — Trouvé dans le département du Lot.

B′. **15.** * Poignée en bronze d'une épée en fer. Celle-ci est brisée à 8 centimètres des quillons. Les antennes viennent se rejoindre à l'extrémité du pommeau. — S[t] G.

B′. **16.** * Poignard d'Hallstatt. Lame en fer très aiguë, à arête médiane. Poignée en bronze pointillée; quillons rabattus d'équerre; pommeau à jour dans le type dit *à clef*. Dans l'anneau de la clef sont réservés à jour deux petits bonshommes à jambes et bras ouverts. Le fourreau se termine par un fort bouton suivi d'un autre plus petit. — S[t] G.

B′. **17.** * Fac-similé en fer et bronze d'un poignard du type et de l'époque d'Hallstatt. La poignée figure un bonhomme dont les jambes ouvertes font les quillons et les bras en l'air, les antennes. — Trouvé à Salon (Aube) en 1873.

Don de M. Morel, percepteur à Châlons.

B′. **18.** * Poignard d'Hallstatt. Poignée et fourreau en or. Les quillons sont courts, le milieu de la poignée renflé. Pommeau très large portant des rosaces incrustées. Bout de fourreau en forme de boule terminée par un petit bouton. — S[t] G.

B′. **19.** Petite lame de poignard en bronze, avec soie étroite et sans rivet, qui indique une époque plus récente que l'ère celtique.

B′. **20.** * Extrémité de fourreau en bronze. Il forme de grandes antennes ou lyre bien caractéristiques des types d'Hallstatt. — Trouvé dans les tumulus de Barézia (Jura). Collection Le Mère. — S[t] G.

B′. **21.** * Umbo de bouclier en bronze. — Trouvé dans le cimetière d'Hallstatt. Musée de Vienne. — S[t] G.

B′. **22.** * Tête d'épieu en bronze s'emmanchant comme les haches B. 3 et B. 15. — Moulage d'Hallstatt. — S[t] G.

B′. **23.** Hache en fer en forme de coin. La douille indique que le bois était monté dans l'axe même de la hache. — Trouvée à la Bruyère, près Pagny (Côte-d'Or).

B′. **24.** Hache de fer, dont la douille dans l'axe de la lame la traverse à sa naissance. L'emmanchement devait se faire dans cet axe, mais le bois devait se redresser à angle droit.

B′. **25.** Bracelet en bronze. — Trouvé dans un tumulus de l'île de Corse; était placé sous la tête du squelette.

Don de M. Raynaud, inspecteur général des phares.

B′. **25** *bis*. * Bracelet en bronze. — Trouvé dans le tumulus d'Amancey (Doubs), et considéré comme contemporain d'Hallstatt. L'original est au Musée de Besançon.

B'. **26.** Fibule composée de deux disques en fils de bronze roulés en colimaçons. Époque d'Hallstatt.

Don de Napoléon III.

B'. **27.** Fibule en bronze, complète. — Trouvée près de Sancerre.

Don de M. Penguilly L'Haridon, ancien conservateur.

ARMES GAULOISES DU TYPE DE LA MARNE

ET ÉPOQUES PLUS RÉCENTES.

B'. **28.** * Lame d'épée gauloise en fer, à arête médiane. Bout de fourreau également en fer, avec armature détachée en forme de lyre, qui est caractéristique des fourreaux gaulois de la Marne. Epoque antérieure à celle de la conquête des Gaules. Longueur totale, o m. 67. — Trouvée à Berry-au-Bac (Aisne). — S[t] G.

B'. **29.** * Lame d'épée gauloise en fer de la même forme et portant encore le bout de fourreau du type précédent, plus allongé et plus élégant. Le fourreau était probablement en bois, avec la face extérieure plaquée de bronze. La chape de suspension est en fer. — Trouvée dans un cimetière de la Marne. — S[t] G.

B'. **30.** Lame d'épée en fer, à arête médiane. Le bout du fourreau des types décrits aux deux armes précédentes est encore bien conservé. Longueur, o m. 78. — Même origine. — S[t] G.

B'. **31.** Lame d'épée gauloise en fer, à arête médiane, du modèle de la précédente. Longueur totale, o m. 65. — Même origine.

B'. **32.** * Épée gauloise avec son fourreau, complète. Lame en fer plat à double tranchant. Pointe recoupée et arrondie. Le fourreau en fer porte dans le tiers inférieur de sa longueur sept filets transversaux. Chape de suspension très large fixée par

deux rivets. — Trouvée dans les fouilles d'Alise-Sainte-Reine par le colonel de Reffye. — S^t G.

B'. **33.** Sous le même numéro, onze épées[1] données avant 1862 au Musée comme trouvées à la Tiéfenau (Suisse) sans qu'on sût leur nationalité et leur ancienneté d'origine. Leur identité avec l'arme précédente trouvée à Alise-Sainte-Reine ne laisse aucun doute sur leur origine gauloise, à une époque voisine de la conquête romaine.

B'. **34.** Deux fragments de fourreau d'une épée gauloise du modèle des onze fourreaux de la Tiéfenau. — Trouvés dans un cimetière de la Marne.

B'. **35.** Lame de poignard gaulois, en fer, fortement détériorée par la rouille. A deux tranchants. Identique à d'autres du Soissonnais. Longueur, 0 m. 285. — Même origine.

B'. **36.** Couteau gaulois, en fer. Lame à un seul tranchant. On remarque dans la soie l'emplacement des trous qui servaient à fixer le manche à la lame. Ce couteau est identique à ceux trouvés dans le Soissonnais par M. Frédéric Moreau. — Même origine. — S^t G.

B'. **37.** Lame de couteau gaulois, en fer, de l'époque gauloise, à un seul tranchant. Elle porte à son talon les deux rivets qui l'adaptaient au manche. Identique à d'autres trouvées dans le Soissonnais. Longueur, 0 m. 27. — Même origine. — S^t G.

B'. **38.** Couteau en bronze d'un seul jet, lame et poignée, qui toutes deux ont exactement les formes des couteaux de la Marne. La lame est en mouvement de yatagan prononcé. Le bronze indiquerait un couteau de sacrifice ou cérémonie religieuse.

B'. **39.** Deux fers de lances gauloises en forme de feuille de sauge, à arête médiane; courte douille. Longueurs, 0 m. 27 et 0 m. 20. — Trouvés dans un cimetière de la Marne.

(1) Sur les onze épées, sept seulement sont exposées, les quatre autres sont en magasin.

B'. **40.** Deux fers de javelots gaulois du même modèle que les deux fers de lance, mais de dimensions moindres. Longueurs, 0 m. 13 et 0 m. 11. — Même origine.

B'. **41.** Pointe de trait en fer, de forme quadrangulaire, de l'époque gauloise. Longueur, 0 m. 10. — Même origine.

B'. **42.** * Lance gauloise, en fer, très longue et très étroite, à arête médiane fortement prononcée. Courte douille. Longueur totale, 0 m. 44. — Trouvée à Bozberg (Suisse). Musée de Zurich. — S^{t} G.

B'. **43.** * Lance gauloise, en fer, lame longue et large à arête médiane très prononcée. Courte douille portant encore son rivet. Longueur totale, 0 m. 43. — Trouvée à la station de la Tève, lac de Neuchatel (Suisse). Collection Desor. — S^{t} G.

B'. **44.** * Fer de lance gauloise. Lame en feuille de sauge. Elle est aplatie et porte trois filets creux près de son talon; la douille est à pans. Longueur, 0 m. 44. — Même origine. Musée de Brionne. — S^{t} G.

B'. **45.** * Long fer de lance, en fer, portant une forte arête médiane. Les tranchants sont interrompus à environ un tiers de leur longueur. — Trouvé dans les fouilles d'Alise-Sainte-Reine. — S^{t} G.

B'. **46.** * Fer de lance ayant la forme d'une feuille de sauge, un peu renflé à son talon; courte douille. — Même origine.

B'. **47.** * Fer de lance de l'époque de la conquête romaine, en fer, légèrement renflé. Lame découpée. — Même origine.

B'. **48.** * Lance de l'époque de la conquête romaine, en fer, pointe légèrement renflée à son milieu. Longueur, 0 m. 24. — Même origine. — S^{t} G.

B'. **49.** * Long javelot légèrement renflé à son milieu, ayant la forme d'une feuille de sauge. — Même origine. – S^{t} G.

B'. **50.** * Long fer de lance à section en losange; à la nais-

sance de la lame et de la douille, une petite croisière de deux pointes de 2 centimètres. — Même origine. — St G.

B'. **51.** * Autre javelot en fer, même forme. Tige assez longue. A la naissance de la lame, un petit bourrelet. — Longueur, 0 m. 28. — Même origine. — St G.

B'. **52.** * Petit javelot en fer. Lame étroite ayant la forme d'une feuille de sauge. Longueur, 0 m. 155. — Même origine.

B'. **53.** * Fer de lance. Lame à arête très prononcée, douille très longue pour recevoir un rivet. Longueur totale, 0 m. 315. — Trouvée à la station de la Tève (Suisse), lac de Neuchatel. Musée de Brionne. — St G.

B'. **54.** Signum ou enseigne de guerre gauloise en bronze, décorée d'un animal barbare à deux têtes; l'armature en fer qui la fixait à la hampe a laissé ses traces.

B'. **55.** * Umbo d'un bouclier gaulois, en fer, composé de deux plaques; l'une d'elles se trouvait probablement à l'intérieur et l'autre à l'extérieur du bouclier. — Trouvé dans les fouilles d'Alise-Sainte-Reine. Époque de Jules César. — St G.

B'. **56.** Éperon en bronze dont la tige est fortement renflée près de la pointe. — Même provenance.

B'. **57.** * Fibule gauloise en bronze, repercée à jour. — Même provenance.

B'. **58.** Fibule en bronze repercée à jour et du même modèle; pièce vraie probablement de même provenance que le surmoulage d'Alise-Sainte-Reine qui précède.

B'. **59.** Fibule gauloise en bronze à retour à angle droit. — Trouvée dans un cimetière de la Marne.

B'. **60.** Autre fibule gauloise du même modèle et probablement de même provenance.

B'. **61.** Torques en bronze très fin, les branches très fines

terminées par deux boutons plats. — Trouvé dans un cimetière de la Marne. — Pièce vraie provenant du Musée de Saint-Germain.

B'. **62.** * Torques en bronze ciselé. Les branches sont terminées par deux porte-boutons plats. Pièce probablement gauloise. — Provenant de fouilles à Châlons-sur-Marne.

B'. **63.** Bracelet en bronze très probablement gaulois. Portant des cannelures à sa partie extérieure. — Provenance inconnue.

B'. **64.** Deux disques en bronze de 90 millimètres et 45 millimètres de diamètre, à queue de bouton en-dessous; le plus grand a une petite pointe comme un umbo. Probablement décor de harnachement gaulois.

B'. **65.** Autre disque en bronze un peu plus plat, ayant au-dessous deux boutons à pattes d'attache. — Même usage.

NOTICE

SUR LES ARMES ROMAINES[1].

Les armes romaines que présentent les vitrines du Musée sont à peu près exclusivement contemporaines de l'époque de la conquête des Gaules, et même beaucoup d'entre elles ont été données par les fouilles d'Alise-Sainte-Reine.

La description de l'armement des Romains à la fin de la République est à cet égard plus intéressante que toute autre pour les visiteurs du Musée; mais il faut noter que les types des armes offensives de l'infanterie de ligne (*gravis armaturæ*) ont fort peu varié depuis l'institution de la légion au temps de Camille, et qu'ils étaient encore à peu près les mêmes sous Trajan.

Quant aux troupes légères, leur armement a changé avec leur recrutement, qui était à l'origine exclusivement fourni par les citoyens romains, tandis que plus tard il l'a été par des auxiliaires. Il n'est donc pas sans

[1] Renseignements bibliographiques :

Gros et Rochas, Divers ouvrages sur les Romains et les Grecs. — Louis Fontaine, 1883, *L'armée romaine.* — *Dictionnaire archéologique* de Beaumeister, 1888, article *Wassen* (armes). — Lindenschmit, *Armement romain, costumes et armes*, 1882 (all.). — Enfin De Kraner, *L'armée romaine au temps de César,* traduit de l'allemand par Benoist, Baldy, Larroumet. — C'est surtout dans cet ouvrage qu'ont été puisés les renseignements qu'on trouvera dans la présente notice.

intérêt, au point de vue de l'armement, de connaître les variations de l'organisation de l'armée et celles de son recrutement depuis Camille, à qui les Romains doivent l'institution de la légion, jusqu'à l'époque de Marius.

La légion de Camille comprenait 4,200 hommes d'infanterie et 300 cavaliers.

Les 4,200 hommes d'infanterie comprenaient 3,000 hommes d'infanterie de ligne (*gravis armaturæ*) et 1,200 *vélites*, troupes légères.

Les 3,000 hommes d'infanterie de ligne formaient trois groupes[1], suivant leur ancienneté de service et leurs qualités militaires; tous trois avaient le casque de métal et des cuirasses de types différents; quant à leurs armes offensives, elles différaient aussi, et en outre l'affectation de ces armes à chaque groupe a varié jusqu'à l'organisation de Marius qui les arma tous d'une façon uniforme.

Chacun des trois groupes était au temps de Camille partagé en 10 *manipules*.

L'infanterie de ligne comprenait donc 30 unités de 100 hommes en moyenne, subdivisées chacune en deux *centuries* ou sections.

A chaque centurie étaient adjoints 20 vélites de troupes légères, soit 40 par manipule.

Ces 1,200 *vélites* portaient le casque de cuir sans cimier, ils n'avaient pas de cuirasse; ils marchaient derrière leur manipule, combattant séparément comme troupes volantes.

Cavalerie. — Les 300 cavaliers de la légion étaient

[1] *Hastati*, *Principes*, *Triarii* ou *Pilani*.

partagés en dix groupes de 30 hommes, chacun sous les ordres de trois *décurions* et trois adjoints.

Troupes alliées. — Ici, deux groupes distincts : les alliés (*socii*) et les auxiliaires (*auxilia*).

Les alliés étaient fournis par les villes confédérées et les colonies latines. Leur effectif était à peu près le même que celui du contingent romain. Ces alliés latins formaient, à droite et à gauche de chaque légion romaine, deux ailes commandées chacune par trois officiers romains, et en sous-ordre par les chefs indigènes des contingents.

Les auxiliaires étaient d'origine non latine; ils se recrutaient dans les provinces, ou même dans le pays où se faisait la guerre. Leur nombre s'accrut avec les conquêtes.

Corps d'élite ou spéciaux. — En dehors de la légion normale, il faut citer : la garde d'honneur du général en chef composée surtout d'anciens légionnaires servant volontairement après leur temps de service obligatoire accompli; ensuite des jeunes gens de grande famille qui suivaient le général, et faisaient ainsi leur éducation militaire. C'est parmi eux que se recrutaient les chefs supérieurs.

Recrutement et organisation sous Marius et César. — Les légions sont exclusivement composées d'hommes soldés. Pendant les guerres civiles puis sous l'Empire, les légions reçoivent à côté des citoyens romains, des contingents tirés des provinces et des colonies; en outre, des corps ont été composés d'affranchis, et parfois même ces corps ont compté dans leurs rangs des esclaves et des gladiateurs.

Le premier groupe des alliés (*socii*) n'existe plus; tous les latins font partie de la légion romaine dont tous les hommes portent les mêmes armes offensives.

En dehors de cette légion, les auxiliaires composent des troupes à pied, les unes organisées et armées à la romaine, d'autres au contraire conservent leur armement et leurs chefs nationaux; mais toutes sont soumises à la discipline romaine. C'est dans ces dernières que se recrutent tous les hommes d'infanterie légère, parmi lesquels on signalera les frondeurs, les sagittaires, dont l'armement et le mode de combat n'ont pas d'analogie avec ceux de la légion.

Les vélites romains n'existent plus; leur office est rempli par ces auxiliaires qui forment des troupes volantes en dehors de la légion.

Cavalerie. — Dans l'organisation de Camille, le nombre des cavaliers fournis par les alliés était triple de celui des *chevaliers romains.* Depuis Marius, les chevaliers n'entrent plus dans le rang, ils font partie de l'état-major du général en chef qui prendra parmi eux ses chefs supérieurs. Désormais la cavalerie est recrutée dans les alliés italiens ou même les auxiliaires.

Les premiers sont équipés à la romaine et répartis dans les légions; les autres, armés et équipés à la façon de leur pays d'origine, forment des corps distincts.

Cette cavalerie obéit à un chef romain et au-dessous à des chefs les uns romains, les autres de la nationalité des cavaliers. Elle est partagée en ailes divisées en pelotons (*turnæ*) subdivisés eux-mêmes en décuries commandées par des décurions.

En résumé, sous Marius, ou tout au moins au temps

de César, les vélites sont supprimés et remplacés par des auxiliaires.

Tous les légionnaires ont le même armement dont la description est reportée à la fin de cette notice.

Dans une même légion, les hommes ont à peu près la même ancienneté de service; en conséquence, chacune d'elles entre dans une des deux classes : Légion de vétérans, ou Légion de conscrits.

La cavalerie est complètement fournie par les alliés ou les auxiliaires.

Formation en cohortes. — La légion de Camille qui comprenait 3,000 hommes d'infanterie de ligne, sorte de brigade, était divisée en 30 manipules, compagnies de 100 hommes en moyenne. L'unité tactique était évidemment beaucoup trop faible. Marius institue la *cohorte*, comprenant le dixième de l'effectif de la légion, désormais d'au moins 3,000 hommes[1].

C'est un véritable bataillon partagé en trois *manipules* ou compagnies de 100 à 120 hommes. Chaque manipule est divisé en deux *centuries* (sections) fortes chacune de 50 à 60 hommes.

Chefs militaires. — Dans chaque centurie ou section, deux grades analogues à nos caporaux et sous-officiers[2], puis au-dessus un subcenturio, sous-lieutenant ou adjudant.

Dans le manipule ou compagnie de deux centuries :

[1] La légion doit être assimilée à une brigade. En effet, César n'eut jamais sous ses ordres plus de dix légions romaines; chaque légion comprenait dix cohortes ou dix bataillons qui répondraient à deux régiments de nos jours. L'unité fixe, le régiment, n'existait pas dans l'armée romaine.

[2] *Cornicularii* et *Optiones*.

deux *centurions;* celui de l'aile droite, comme dans la légion de Camille, commande tout le manipule, ayant sous ses ordres celui de l'aile gauche. Ce sont bien le capitaine et le lieutenant de la compagnie. Les six centurions de chaque cohorte ont des appellations différentes répondant à leur hiérarchie [1].

Le premier des six centurions de chaque cohorte commande toute la cohorte, c'est réellement un chef de bataillon.

Chefs supérieurs. — Au-dessus du premier centurion commandant la cohorte, il n'y a plus rien de précis, de fixe, pour les commandements de plusieurs cohortes, d'une légion, d'une réunion de légions.

Les titres sont *Præfecti, Tribuni, Legati, Imperator* ou général en chef [2]. Tous, sous ce général en chef, forment un état-major d'officiers supérieurs ou généraux, suivant l'importance du commandement qui leur sera attribué.

La plupart des tribuns et préfets n'ont d'autre service militaire que d'avoir pendant un ou deux ans appris le métier près d'un général en chef; ils n'ont jamais été dans le rang, et n'ont jamais rempli l'em-

[1] En lisant dans le sens horizontal, on a les appellations hiérarchiques des six chefs de la cohorte, et dans le sens vertical, les noms de ces chefs dans chaque manipule :

Pilus prior, Princeps prior, Hastatus prior, 3 capitaines.

Pilus posterior, Princeps posterior, Hastatus posterior, 3 lieutenants.

Ces noms de *pilus, princeps, hastatus,* qui rappellent ceux des groupes de l'organisation de Camille, ne répondent plus à aucune différence d'armement, ils établissent seulement une hiérarchie entre les six centurions.

[2] En outre un questeur dont les fonctions sont purement administratives, sorte d'intendant qui ne prend pas de commandement de troupes.

ploi de centurion, au moins jusqu'aux guerres civiles de César et Pompée.

Par contre, jamais un centurion n'a dépassé le grade de commandant de cohorte et n'est devenu tribun.

César avait dans les Gaules dix *legati* sous ses ordres: ils étaient ses lieutenants; il leur attribuait des commandements de légion ou de réunion de légions.

Enseignes. — Chaque manipule avait pour enseigne une main dans le prolongement de la hampe; au-dessous, des écussons ou des figures murales en bronze de modèles différents distinguaient les divers manipules.

A l'origine, peut-être jusqu'à Marius, au lieu d'une main, l'enseigne figurait des animaux : un loup, un minotaure, cheval, sanglier. . . [1].

L'enseigne du premier manipule de la cohorte était l'enseigne de la cohorte.

L'enseigne de la première cohorte était celle de la légion. La main était alors remplacée par un aigle aux ailes éployées, tenant dans ses serres des foudres.

Le porte-aigle (*aqualifer*) était un légionnaire aussi vigoureux que brave; une peau d'ours ou de panthère lui couvrait la tête et les épaules.

Le *vexillum* était un petit drapeau d'étoffe servant d'étendard à la cavalerie; il était fixé à une traverse coupée en deux par la hampe, comme dans les bannières d'église. Il était quelquefois fixé à la hampe des enseignes de l'infanterie, au-dessous des écussons.

[1] Ce ne sont là que des indications douteuses, le règlement des enseignes ayant varié à des époques mal déterminées.

ARMEMENT.

Une des causes de la supériorité militaire de Rome est l'instinct qu'elle eut de décider dès l'origine le mode de combat offensif qui convenait le mieux à ses soldats, et par suite d'adopter des armes offensives dont le type n'a jamais varié. Il en a été de même pour le casque et le bouclier.

Les Romains ont, au contraire, souvent modifié, perfectionné la défense directe du corps, la cuirasse, adoptant les meilleurs modèles de leurs ennemis, ou profitant des progrès de l'industrie pour l'exécution d'heureux essais.

Armes défensives. — A l'époque de Marius et de César, les légionnaires portent tous le casque de bronze ou de fer avec une aigrette en plumes de couleur, le plus souvent rouge. Le bouclier de deux pieds et demi de large et de quatre au moins de hauteur est en bois recouvert d'une peau de bœuf et consolidé en haut et en bas par des bandes de métal. Au milieu une saillie ronde en métal appelée *umbo* et entourée d'appliques de bronze, figurant des foudres, des dauphins. . .

Des jambières (*ocreæ*) au moins à la jambe droite qui était la moins couverte par le bouclier.

Cuirasse. — Les monuments anciens, comme les textes, font connaître de nombreux types de cuirasses. On y voit déjà tous les modèles de défense du corps des hommes de pied au moyen âge.

Les figures des costumes de guerre du Musée, prises pour la plupart sur la colonne trajane, feront mieux que toute description comprendre ces procédés divers.

On indiquera seulement ici les analogies avec les défenses du moyen âge.

Le soldat romain au temps de César (fig. 7) a le haut du corps protégé par un pectoral et une dossière, les jambes couvertes par des cnémides.

Au XVe siècle, les pectoraux sont protégés par des rondelles, l'estomac par une pansière, les jambes par des genouillères très développées, quelquefois par des grèves fermées.

Les cuirasses de cuir des Romains, prolongées par des lambrequins frisés, formant défense de l'abdomen et ornement, répondent aux *hauberts* de cuir du Xe au XIVe siècle.

La cotte imbriquée du porte-enseigne n° 10 sera imitée par les brigantines du moyen âge.

La cotte de plusieurs épaisseurs de cuir du soldat romain, n° 11, renforcée par des œillets en métal, se retrouvera dans le haubert de treillis renforcé d'anneaux cousus de la tapisserie de Bayeux, et dans le haubert de cuir à clous rivés du soldat capétien.

La cuirasse romaine à lames articulées au moins aux épaules servira de modèle aux armures dites à l'écrevisse des XVIe et XVIIe siècles.

Enfin le jaque de mailles, si fréquent dans la colonne trajane et porté par le cavalier romain n° 13, était déjà connu des Gaulois depuis longtemps. C'est la défense la plus commune des hommes de pied et des chevaliers de tout le moyen âge.

Armes offensives. — L'armement uniforme offensif des légionnaires ne comporte plus que l'épée et le pilum et peut-être à l'occasion la lance (*hasta*) du groupe des *hastarii* de la légion de Camille.

L'*épée*, forte, courte, droite et à deux tranchants, est à peu près exclusivement arme d'estoc. C'est l'épée *ibérique*. La troupe la portait suspendue à un *baudrier* de cuir passant sur l'épaule gauche; elle tombait verticalement sur le côté droit. L'homme pouvait ainsi la tirer sans déranger le bouclier qui devait, surtout à ce moment, le couvrir complètement. Pour les chefs supérieurs qui n'avaient pas de bouclier, on ne voit pas de raison de placer l'épée à droite; elle était suspendue à un ceinturon et, d'après certains auteurs, du côté gauche; mais les sculptures anciennes ne permettent pas de le vérifier. Les chefs supérieurs n'y sont jamais armés.

Les statues des grands capitaines, puis des empereurs les représentent souvent nus comme des divinités ou costumés à la grecque [1]. Ils ont alors l'épée à gauche comme les Grecs; ce n'est donc pas là un renseignement sur ce détail de l'équipement romain qui reste douteux. Au ceinturon des chefs supérieurs était suspendu le *parazonium*, large poignard, du côté opposé à l'épée.

Le *pilum* était l'arme nationale des Romains; depuis l'organisation de Marius, il est donné à tous les légionnaires.

La longueur totale du fer est de près d'un mètre; la pointe a 8 à 10 centimètres de longueur, la douille 15 centimètres au plus; entre ces deux parties, le fer très long est très mince : il n'a que 8 à 10 millimètres de section. La hampe a, en dehors de la douille, à peu près la même longueur que le fer; elle lui est

[5] Comme nos rois ou princes des XVIIe et XVIIIe siècles sont représentés en empereurs romains.

fixée par des clous. Le pilum était par excellence une arme de jet et, à l'occasion, une arme d'hast. Il était muni d'une courroie (*amentum*) fixée vers le centre de gravité de l'arme. Dans la ganse simple s'engageaient les deux premiers doigts de la main, la paume renversée. Les expériences faites à Meudon avec ces armes de jet restituées sur ces données ont montré que la portée du pilum était au moins doublée par l'emploi de l'amentum, et qu'elle atteignait 65 mètres[1].

Le pilum lancé avec force entrait par sa pointe dans le bouclier de l'ennemi; la longue tige se faussait, et le bouclier, gêné par le poids du pilum au bout d'un long bras de levier, ne pouvait plus être manœuvré par l'ennemi, qui restait à découvert en face de l'attaque à l'épée du légionnaire.

Outre l'épée ibérique et le pilum, les légionnaires ont peut-être porté à certaines époques d'autres armes de jet plus légères, ou, au contraire, de véritables lances plus fortes, comme l'*hasta* qui était affectée à un des groupes du temps de Camille.

On peut maintenant se faire une idée de la tactique de combat des Romains. A une certaine distance de l'ennemi, même lorsqu'on était sur la défensive, mais en rase campagne, les premiers rangs des légionnaires se précipitaient en avant, lançaient leurs *pila*, puis attaquaient à l'épée. Si la première charge de ces premiers rangs ne réussissait pas, les assaillants allaient se reformer derrière les rangs suivants qui chargeaient à leur tour. En cas d'insuccès ou de fa-

[1] On a retrouvé l'amentum sur nombre d'armes de jet des peuplades de l'Océanie. Il est également reproduit dans la plaque du ceinturon gaulois de Walsch (Carnioles).

tigue de la première ligne de cohortes, celles de la seconde passaient par les intervalles du front de bataille, et continuaient l'assaut. En réalité, les Romains, en terrain découvert, prenaient toujours l'offensive.

Excepté l'épée ibérique et le pilum, armes essentiellement romaines, pour toutes les armes qu'on a pu retrouver dans des cités ou dans des camps romains, la nationalité est absolument incertaine.

Les troupes auxiliaires étant fournies par des étrangers qui conservaient leur armement national, les fers de flèche comme les projectiles de fronde, les fers de lance (autres que le pilum) qu'on a recueillis dans des camps romains et à Alise-Sainte-Reine peuvent avoir été pris à des ennemis ou portés par des auxiliaires romains, et même les fers de lance par des légionnaires; car, derrière un fossé, une longue lance était préférable au pilum, arme de combat offensif. Et, en effet, des textes citent un pilum romain plus fort employé dans la guerre de siège.

On est donc prévenu qu'on peut trouver classées comme romaines, soit dans les vitrines, soit dans le catalogue, des armes d'une tout autre nationalité. Il faut également tenir compte de la confusion possible avec le pilum romain, de fers d'angons mérovingiens ou francs trouvés dans le nord des Gaules et sur les rives du Rhin, dans des contrées où les Romains et les Francs ont été si rapprochés pendant les premiers siècles de notre ère, et que les Mérovingiens ont ensuite occupées sans partage.

On serait tenté d'admettre que la pointe barbelée caractérise l'arme franque ou mérovingienne; un très beau fer à barbes rabattues (C. 56), trouvé dans le

castrum d'Orlen, et le fer (C. 60) trouvé à Alise-Sainte-Reine, doivent être, eu égard à leur provenance, classés aux Romains. On a donc chez les Romains, comme chez les Francs, des spécimens de ce perfectionnement meurtrier.

La confusion entre l'angon et le pilum est sans importance historique.

ARMES ROMAINES.

Les moulages sont indiqués par un astérique.

St G. indique que la pièce vraie ou le moulage vient du Musée de Saint-Germain.

C

C. **1.** Casque en bronze. A la partie interne du bord inférieur de ce casque, un double anneau en cuivre destiné à recevoir la courroie au moyen de laquelle le soldat suspendait son casque à l'épaule droite, quand il était en marche. Ce casque porte des charnières de jugulaires. Probablement casque d'auxiliaire. — Trouvé dans l'emplacement de la ville romaine de Lyon.

C. **2.** Casque de même forme que le précédent. Il en diffère par une ornementation plus simple. Probablement casque d'auxiliaire. — Même origine.

C. **3.** * Casque romain de la fin de l'Empire. Jugulaires couvrant presque tout le visage comme certaines bourguignottes de la fin du xvie siècle. Timbre en fer; garnitures en bronze. Cimier avec pointes en bronze à l'avant et à l'arrière. — Musée allemand.

C. **4.** * Oreillon d'un casque romain en fer repoussé portant encore l'anneau qu'une lanière de mentonnière reliait à l'anneau de l'oreillon symétrique. Quatre gros boutons repoussés et sept rivets à large tête complètent l'ornementation. — Trouvé dans les fouilles d'Alise-Sainte-Reine. — St G.

C. **5.** * Autre oreillon d'un casque romain en fer repoussé. — Même origine. — S^t G.

C. **6.** Cimier de casque romain en bronze. Le décor est un anneau monté sur une large embase découpée et en arête comme la forme d'un timbre de casque.

C. **7.** Anneau en bronze à pointe. — Origine et usage inconnus.

C. **8.** Deux anneaux en bronze, pour suspension. — Origine et usage inconnus.

C. **9.** * Casque romain de gladiateur. En bronze repoussé et ciselé représentant des sujets mythologiques. — Trouvé à Nicopoli (Bulgarie). Musée de Vienne. — S^t G.

C. **10.** * Grand médaillon en terre cuite représentant un combat de gladiateurs. Diamètre, 0 m. 17. — Trouvé près de Bagnols (Gard). Musée de Vienne. — S^t G.

C. **11.** Cuirasse romaine de tribun militaire, ornée de neuf phalères en argent. D'après un original appartenant au prince régent de Prusse, plus tard Guillaume Ier. Musée allemand.

C. **12.** * Fragment de lorica ou brigantine romaine en bronze. Les lames se recouvrent en partie et sont reliées par des agrafes de cuivre. — Trouvé à Windlich (Argovie). Musée de Zurich. — S^t G.

C. **13.** * Courroie de cuir nommée *obstragulum*, servant à attacher autour du pied l'espèce de soulier appelé *crepida*. Musée de Wiesbaden.

C. **14.** * Umbo en bronze argenté. — Trouvé dans les environs de Mayence. Musée de Mayence.

C. **15.** * Umbo de bouclier romain en fer, ayant la forme d'une demi-sphère; large bord percé de cinq trous destinés à le relier au bois du bouclier. Diamètre, 0 m. 24. — Trouvé dans les fouilles d'Alise-Sainte-Reine. — S^t G.

C. **16.** * Umbo d'un bouclier romain, en fer, portant les

douze clous, à large tête, qui le fixaient au bouclier. Diamètre, 0 m. 18. — Même origine. — S[t] G.

C. **17.** * Moulage d'umbo de bouclier romain de forme tronconique à large embase repoussée suivant des disques dont le centre répondait aux rivets. A l'intérieur subsistent encore les pitons qui servaient à fixer les énarmes. — Même origine. — S[t] G.

C. **18.** * Umbo de bouclier extrêmement saillant, mais de forme arrondie; 12 centimètres de base. — Trouvé dans le Rhin.

C. **19.** * Épée romaine. Elle porte, sur sa longue soie, la marque de fabrique *Sabini*, qui indique son origine latine. — Même provenance.

C. **20.** * Lame d'épée romaine assez courte et presque plate. Longueur totale, compris la soie, 0 m. 61. — Trouvée dans la Saône, près de Trévoux (Ain). — S[t] G.

C. **21.** * Lame d'épée romaine à arête ordinaire. — Trouvée sur les bords du Rhin. Musée de Bonn. — S[t] G.

C. **22.** * Lame d'épée en fer très forte, légèrement rétrécie vers le milieu. — Trouvée sur le Rochusberg, près Bingen. Collection du bourgmestre Sollen à Bingen.

C. **23.** * Épée en fer, poignée garnie de bronze. — Même provenance.

C. **24.** * Épée romaine à lame droite, avec sa soie et son pommeau sphérique en torsade. — Même provenance.

C. **25.** Lame d'épée mangée en partie par l'oxydation; arête médiane vive. Le fourreau est conservé sur la chape et sur la moitié inférieure de la lame.

Don de M. de Saulcy.

C. **26.** * Lame en fer d'un parazonium. —Trouvée au couvent de Königsfelden. — Musée de Sigmaringen.

C. **27.** * Autre parazonium de dimensions un peu plus fortes. — Musée allemand.

C. **28.** * Parazonium à lame encore plus large. Le fourreau a été fait en galvanoplastie sur le moulage venu du Musée de Mayence, et qui a été brisé.

C. **29.** * Poignée d'une épée romaine, en ivoire. La fusée porte trois cordons; le pommeau est de forme ovale. — Trouvée à Mayence. Original au Musée de Mayence. — S^t^ G.

C. **30.** Fragment de poignée d'épée romaine en bronze, terminée par une tête de bélier; la fusée est cannelée.

C. **31.** Pommeau d'épée en bronze portant deux figures de barbares accolées et ciselées. — Trouvé à Malain (Côte-d'Or).

C. **32.** * Bouterolle de fourreau d'une épée romaine, en bronze. L'entrée est découpée dans le genre d'une fleur de lis. — Trouvée en Autriche. Musée de Vienne. — S^t^ G.

C. **33.** * Bouterolle de fourreau romain en bronze. — Trouvée dans le Rhin, près de Mayence. — S^t^ G.

C. **34.** Bout de fourreau d'épée romaine, en bronze. — Origine inconnue.

C. **35.** * Ornement en bronze ciselé et repercé à jour, qui paraît être un bout de fourreau d'épée romaine. — Trouvé près de Neustadt (Palatinat). Musée de Mayence. — S^t^ G.

C. **36.** Garniture en bronze d'une épée ou d'un poignard. — Origine inconnue.

Don de Napoléon III.

C. **37.** * Autre bouterolle en bronze presque ronde, repercée et portant deux têtes de clous. — Castrum de Kastrich, à Mayence. — S^t^ G.

C. **38.** Couteau gallo-romain; un fragment de manche, qui était en bois, est encore adhérent à la soie. — Trouvé dans la Somme, près d'Abbeville.

Don de M. Boucher de Perthes.

C. **39.** * Hache. Ce devait être une sorte de pioche pour les travaux de terrassement. — Trouvée dans des débris romains près d'Abbeville.

Même donateur.

C. **40.** * Fer de hache très forte à douille carrée; était peut-être employé pour les sacrifices.

Même donateur.

C. **41.** * Sous le même numéro, sept fers de lance de formes et de dimensions différentes. La longueur des douilles varie, on ne distingue pas de traces de rivets. Elles portent généralement une arête médiane : adoucie dans quelques-unes, en saillie arrondie dans d'autres. — Trouvés dans le sud de l'Italie.

C. **42.** * Long fer de lance du modèle d'un des précédents. — Trouvé dans les ruines de constructions romaines dans le Rhin. Musée de Mayence.

C. **43.** * Du même modèle que le précédent, mais de dimensions très fortes. — Trouvé dans le sud de l'Italie.

C. **44.** * Fer de javelot, dont la douille est très faible près du talon de la lame; elle est brisée à 3 centimètres du talon. — Même origine.

C. **45.** Sous le même numéro, deux fers de lance ou de javelot : l'un à arête médiane, l'autre presque plat. — Trouvés près d'un tombeau romain à Bascheville.

Don de M. l'abbé Cochet.

C. **46.** * Fer de javelot. — Trouvé à Laitz, près Sigmaringen. Musée de Sigmaringen.

C. **47.** Fer de lance très allongé; longue tige se rapprochant de celle du pilum. — Trouvé dans les Abruzzes.

C. **48.** Long fer de lance à arête médiane très vive et d'une forte saillie. — Trouvé dans le sud de l'Italie.

C. **49.** Grand fer de lance. — Trouvé dans un tombeau à Benghasy de la Cyrénaïque.

Don de M. Vattier de Bourville.

C. **50.** Grand fer de lance exactement de la forme du précédent; l'arête médiane est très adoucie. — Trouvé dans les débris de ruines romaines près d'Abbeville.

C. **51.** * Grand fer de lance à lame très longue et mince, avec forte arête médiane. — Trouvé dans le Rhin.

C. **52.** * Fer de lance à lame courte et plate, sans arête sensible. — Même origine.

C. **53.** Fer de lance de grandes dimensions, à arêtes très prononcées et très vives.

Don de M. Duvivier, adjudant à l'École polytechnique.

C. **54.** * Fer de javelot. Lame presque plate. — Trouvé dans des constructions romaines dans le Rhin. Musée de Mayence.

C. **55.** * Fer de javelot en pyramide triangulaire. Longueur, 0 m. 12. — Trouvé à Laitz, près de Sigmaringen. Musée de Mayence.

C. **56.** * Pilum à long fer. Longueur, 0 m. 90; la lame proprement dite n'a que 8 centimètres, y compris les barbes rabattues. — Castrum d'Orlen (Nassau). Musée de Wiesbaden.

C. **57.** * Autre pilum de même origine; fer un peu moins long; la lame, un peu plus large, n'a pas de barbe. — Trouvé dans le Rhin.

C. **58.** * Autre fer de pilum; la lame, à moitié rongée par la rouille, n'a plus de forme. — Même origine.

C. **59.** * Sous le même numéro, deux pilum, dont le fer a 68 centimètres de longueur, y compris la lame triangulaire de 5 à 6 centimètres; la douille n'a pas plus de 4 centimètres de longueur et est carrée. — Même origine.

C. **60.** * Fer de pilum romain. Tige cylindrique longue et mince; pointe quadrangulaire barbelée. Longueur, 0 m. 53. — Trouvé dans les fouilles d'Alise-Sainte-Reine. — S^t G.

C. **61.** * Fer de pilum romain à fer carré portant encore une rondelle, une douille et un rivet. Longueur, 0 m. 40. — Même origine. — S^t G.

C. **62.** * Fer de pilum romain, en fer. Pointe aplatie comme une lame; à l'arrière, il reste la douille et un rivet. Longueur, 0 m. 31. — Même origine. — S^t G.

C. **63.** * Fer de pilum romain. Pointe carrée, longue tige. Longueur, 0 m. 27. — Même origine. — S^t G.

C. **64.** * Autre fer de pilum romain. Pointe carrée, moins longue. Longueur, 0 m. 18. — Même origine. — S^t G.

C. **65.** Fer de lance très mince, très aigu, sans lame. Longueur, 0 m. 40. — Trouvé dans les Abruzzes.

C. **66.** Fragment de pilum. — Trouvé à l'extérieur de la levée du camp de César, commune de Coulounieix, près de Périgueux.

Don de M. Alexandre Bertrand.

C. **67.** * Long fer de pilum très mince. — Trouvé dans un gué de la rivière de Vendée.

Don de M. Benjamin Fillon.

C. **68.** * Deux pointes de trait romain. Pyramide à base carrée très large pour la longueur; 25 millimètres de base pour 4 centimètres de longueur, et 2 centimètres de base pour 3 centimètres de longueur. — Trouvées dans les fouilles d'Alise-Sainte-Reine. — S^t G.

C. **69.** * Martioburbulus ou trait en fer de l'époque romaine, portant une petite masselotte en plomb. — Trouvé à Wiesbaden. — S^t G.

C. **70.** * Autre trait pareil. — Trouvé dans le Rhin. Musée de Mayence.

C. **71.** * Trois traits en fer; pointes de 5 centimètres de longueur, mais de formes différentes : triangulaire, quadrangulaire et conique. — Trouvés dans le Rhin. Musée de Mayence.

C. **72.** * Deux petits fers de traits triangulaires, l'un à douille, l'autre à soie. — Même provenance.

C. **73.** Fer de chausse-trappe contre la cavalerie, coudé comme une baïonnette; le fer proprement dit est barbelé; l'autre pointe était engagée dans un piquet qui était enfoncé en terre à coups de marteau frappant sur la partie coudée. — Trouvé dans les fouilles d'Alise-Sainte-Reine.

Don de Napoléon III.

C. **74.** * Deux éperons en bronze. — Musée de Wiesbaden.

C. **75.** Fer de cheval romain. La sole du sabot est entièrement couverte par une semelle de fer portant un crochet à sa partie postérieure; au moyen de ce crochet, une lanière de cuir fixait le fer au canon de la jambe du cheval, la pince du sabot étant retenue par la bride placée à la partie antérieure du fer.

Don de M. le baron de Marbot.

C. **76.** Sous le même numéro, deux mors de bride en fer. — Trouvés dans les fouilles de Pœstum.

C. **77.** * Embouchure de trompette, probablement romaine. — Trouvée à Saumur. Musée de Saumur. — S[t] G.

C. **78.** Enseigne de légion, en bronze, ornée de figures mythologiques. — Trouvée dans l'Archipel et rapportée de Grèce par M. Philippe Lebas. membre de l'Institut. Pièce de la plus grande valeur et unique en Europe.

Don de Napoléon III.

C. **79.** * Moulage d'une enseigne de légion romaine, en bronze, brisée au-dessus des foudres qui portent encore le bout des serres de l'aigle. Sur une face du coffre, on lit : LEG. VIII; sur l'autre : SPQR.

C. **80.** Enseigne de cohorte ou signum coulée sur une armature en fer; la partie supérieure est formée de trois anneaux, un grand et deux petits, surmontés d'un triangle et d'un bouton; quelques parties sont brisées.

C. **81.** * Disque d'une enseigne représentant un empereur foulant aux pieds des nations vaincues. — Musée allemand.

C. **82.** * Deux enseignes de manipules, en bronze, composées d'anneaux et d'ornements rayonnants. — Même origine.

C. **83.** * Autre enseigne de manipule, en bronze, représentant un capricorne. — Même origine.

C. **84.** * Enseigne de manipule. — Moulage d'un musée allemand.

C. **85.** Partie inférieure d'une enseigne incomplète, en bronze, ayant le profil d'un vase à deux anses couvert par une large rondelle sur laquelle devait être monté un couronnement décoratif.

C. **86.** * Armature à traverse d'un vexillum, probablement de cavalerie. — Musée allemand.

C. **87.** * Pièce en bronze composée d'une tête d'aigle et d'une tête de coq moins forte à angle droit; c'était probablement un bout de timon. — Même origine.

C. **88.** * Quatre pointes de flèches : la première est très mince et de section carrée, la seconde barbelée, les deux autres ne sont barbelées que d'un côté; ce sont de petits crocs. Longueur variant de 0 m. 06 à 0 m. 08. Probablement d'auxiliaires. — Trouvées dans les fouilles d'Alise-Sainte-Reine. — S^t G.

C. **89.** Deux projectiles de fronde en forme d'olive ou de gland [1].

Don de M. le comte Deschand.

(1) Ces projectiles de fronde pouvaient avoir fait partie de l'armement d'auxiliaires.

C. **90.** Quatre projectiles de fronde. — Trouvés en Sicile.

Don de M. Senès.

C. **91.** Quatre projectiles de fronde, en plomb. Armaient des auxiliaires. — Trouvés dans le royaume de Naples.

C. **92.** Autre projectile de fronde prismatique. Armait des auxiliaires. — Même origine.

C. **93.** * Projectile de grandes dimensions, en fer, pour machine de guerre. — Musée allemand.

C. **94.** Fragment d'un instrument ou d'une arme de bronze antique. — Trouvé dans la Seine, à Paris, au pont Saint-Michel. — Origine inconnue.

Don de Napoléon III.

C. **95.** * Pierre funéraire de Cornélius (soldat). — Musée de Mayence.

NOTICE

SUR LES ARMES MÉROVINGIENNES.

On connaît aujourd'hui très exactement l'armement, sinon l'équipement, des Francs et des Mérovingiens. Leurs armes étaient l'épée; le *scramasaxe,* dague; la *francisque*, hache de guerre; la *framée,* lance; l'*angon,* pilum romain, et enfin le bouclier.

L'épée est mince, plate, à gorge d'évidement à peine sensible, à double tranchant, et large de 5 à 6 centimètres; la pointe est assez courte; on retrouve souvent à la naissance de la soie une virole généralement de bronze qui assujettissait la lame dans la poignée. Celle-ci comporte une garde courte, droite; le pommeau est d'une forme analogue et de dimensions moindres; il est souvent terminé par une olive étroite, allongée, dont le profil longitudinal est une accolade à pointe adoucie. La garde et le pommeau en bronze ou même en or sont quelquefois richement décorés de pierres précieuses, de grenats, de verroteries de diverses couleurs cloisonnées de bronze ou d'or. On parlera plus loin de l'orfèvrerie mérovingienne.

Le fourreau en bois était maintenu par une bouterolle, et en outre quelquefois par des bagues comme le fourreau de l'épée gauloise de la Tiéfenau.

Le *scramasaxe*, dont les dimensions varient depuis celles d'une forte dague à celles d'un couteau, a le dos assez large avec une ou deux gorges d'évidement iné-

gales; il est aigu, le tranchant et le dos symétriques: le dos est assez souvent retroussé vers le bout. La lame a au milieu une largeur de 40 à 25 millimètres suivant la force de l'arme. La poignée n'a généralement pas de croisière, ou celle-ci est très faible. Le pommeau est un simple bouton, ou bien il a un profil du genre de celui de l'épée. Enfin on n'a aucun renseignement sur le fourreau du scramasaxe.

La *francisque* est l'arme nationale des Francs et des Mérovingiens. C'est à peu près une cognée d'une forme particulière. Le tranchant est parallèle à la douille, mais la ligne qui joint le milieu du tranchant à celui de la douille ne leur est pas perpendiculaire, et fait un angle assez ouvert; c'est ce qui caractérise la hache franque. Le profil inférieur du fer est simplement concave, tandis que le profil supérieur est à double courbure, la pointe se redressant plus ou moins: néanmoins la longueur du tranchant est rarement le double de celle de la douille.

La *framée* est une lance à peu près de la hauteur de l'homme. Le fer plus ou moins grand a toujours sensiblement la même forme en feuille de sauge; il est assez long, aigu, plat, et sans arête prolongeant la douille.

L'*angon* est véritablement le pilum romain, et ne diffère du pilum primitif que parce qu'il est toujours barbelé; mais on a vu dans la notice sur les armes romaines que plus tard ce perfectionnement meurtrier a souvent été adopté par les Romains. La lame, après 6 ou 8 centimètres, présente un étranglement, d'où partent deux barbes un peu moins longues, rabattues le long de la tige très longue et très mince, qui se termine enfin par la douille.

Le fer total avait une longueur variant de 70 centimètres à 1 m. 10. La douille pouvait être simple, fixée par des clous, ou composée de plusieurs branches reliées sur le bois par trois ou quatre bagues, comme on peut le voir sur un magnifique fer d'angon trouvé dans une sépulture mérovingienne du Soissonnais, fouillée par M. Frédéric Moreau[1].

Les Francs et les Mérovingiens se servaient dans leurs attaques de cet angon, comme les Romains faisaient du pilum. Dès qu'il avait fiché son angon dans le bouclier de l'ennemi, qui ne pouvait plus se débarrasser de cette masse gênante, le guerrier franc se précipitait sur l'adversaire et le tuait soit avec l'épée, soit avec la framée, suivant qu'il avait l'une ou l'autre arme, et le plus souvent avec la francisque dont il était toujours armé.

Le bouclier mérovingien est en bois, circulaire, légèrement convexe et terminé par un umbo plus saillant que celui des Romains : d'abord une partie cylindrique ou tronconique de 3 centimètres environ, puis un cône à section équilatérale, terminé souvent par une pointe très aiguë.

L'énarme est unique et donnée par le milieu d'une longue armature dont les bords sont roulés dans cette partie pour former poignée. Elle est fixée solidement en plusieurs points au bouclier qu'elle renforce.

Les Francs et les Mérovingiens ne portaient pas de casque. Cependant il n'est pas douteux qu'au moins dans les cérémonies, les chefs devaient avoir quelque coiffure analogue à celles qu'on connaît au temps des Carlovingiens; mais ce n'était pas alors une coiffure

[1] On parlera plus en détail de ces fouilles si intéressantes.

de guerre, puisqu'on n'a jamais trouvé trace de casque dans aucune tombe de chef mérovingien enterré avec toutes ses armes [1].

Les ouvrages les plus anciens qui donnent des dessins d'Anglo-Saxons les représentent bien avec des casques coniques à crête dentelée par derrière et à pointe légèrement dirigée en avant; mais c'est à une époque contemporaine des Carlovingiens.

Le guerrier franc était vêtu d'habits collants, les reins serrés par une ceinture de cuir qui portait son couteau, son scramasaxe, son peigne, ses ciseaux, etc.

Les boucles et les agrafes de cette ceinture et surtout celles du baudrier auquel était suspendue l'épée, étaient souvent d'une grande richesse; elles étaient en bronze et recevaient les décors les plus variés avec incrustations de pierreries, de cabochons.

Il tenait de la main droite sa francisque lorsqu'elle n'était pas passée dans sa ceinture; il portait de la main gauche le bouclier et l'angon, et si c'était un chef, la framée au lieu de l'angon.

D'après Sidoine Apollinaire, qui écrivait vers 450, les Francs avaient des braies collantes, fixées par des lanières de cuir montant en se croisant de la chaussure au haut de la cuisse. Le derrière de la tête était rasé; comme ses longues moustaches, ses cheveux étaient teints en rouge et peut-être tressés, et se ramenaient sur le front et de chaque côté du visage qui avait le plus souvent le caractère d'un tempérament blond.

Les montures d'épées, les agrafes, les boucles, les

[1] On en a pourtant fouillé déjà en 1888 plus de 11,000 rien que dans le Soissonnais.

fibules des Mérovingiens ont déjà appelé l'attention sur leur orfèvrerie. Cet art aussi remarquable par son caractère d'unité que par la variété des détails n'avait pas été créé par des populations essentiellement guerrières. Son origine doit être cherchée dans une civilisation beaucoup plus avancée.

Dans sa notice sommaire sur les antiquités nationales, M. Reinach, après une discussion des plus intéressantes [1], conclut que, comme l'art byzantin, l'art mérovingien trahit l'influence de l'Orient, en particulier de l'art des Sassanides, dynastie persane des premiers siècles de notre ère. A la suite de l'invasion des Huns, les orfèvres établis alors dans le sud de la Russie et en Crimée, et qui avaient conservé les traditions de l'industrie des Persans, auraient émigré vers l'Occident; les uns se seraient arrêtés à Constantinople et les autres remontant le Danube auraient introduit ce style tout oriental chez les habitants des bords du Rhin. D'ailleurs certains éléments du même style se trouvent déjà dans les nécropoles d'Hallstatt, et confirment encore l'origine asiatique de la grande invasion gauloise ou galate qui avait suivi la même voie.

Ce n'est pas par les modestes objets mérovingiens que possède le Musée qu'on peut apprécier cet art particulier, mais par les planches exposées dans la double vitrine placée dans la salle des armes antiques, entre les armes romaines et les armes mérovingiennes. Cette vitrine donne 8 planches d'objets gaulois, 5 planches gallo-romaines, 6 planches franques et 20 planches mérovingiennes.

[1] Pages 182 et 183.

Ce n'est que le dixième des planches contenues dans les magnifiques albums que depuis douze ans M. Frédéric Moreau offre généreusement au Musée. Le texte et les planches de ces albums donnent les résultats des travaux dirigés depuis 1873 par ce savant archéologue.

14,000 tombes gauloises, romaines, franques et surtout mérovingiennes ont été fouillées scientifiquement dans une immense et inépuisable nécropole aux environs de Fère-en-Tardenois, dans l'angle compris entre les deux voies anciennes se dirigeant de Paris et Meaux, l'une par Soissons sur Aix-la-Chapelle, et l'autre par Reims sur Mayence. C'étaient les deux grandes artères de communication des Mérovingiens et des Romains entre le Rhin et Paris. Dans ces mêmes terrains, on a encore trouvé des sépultures de l'époque de la pierre polie, et des tombes chrétiennes du XIIIe siècle, époques dont l'industrie était déjà suffisamment représentée au Musée.

Quelques planches ne contiennent que des objets recueillis dans des tombes de femmes mérovingiennes. On n'a pas hésité à les exposer auprès d'armes et de pièces d'équipements de guerre, parce que mieux que tous autres, ces objets de parure font connaître une orfèvrerie précisément intéressante par son origine lointaine, et qui établit les rapports de nos vieilles populations avec l'ancien Orient.

ARMES ET OBJETS MÉROVINGIENS.

Les moulages sont indiqués par un astérisque.

S[t] G. indique que la pièce vraie ou le moulage vient du Musée de Saint-Germain.

D

D. **1.** Lame d'épée mérovingienne fortement oxydée, portant encore la trace d'une large gorge d'évidement. Longueur totale, 0 m. 80.

D. **2.** Autre lame mérovingienne du même type et de très grandes dimensions. Rompue à 32 centimètres de la pointe. Longueur, 1 mètre.

D. **3.** Épée mérovingienne du même modèle et de même longueur, seulement plus large de 1 centimètre. — Trouvée dans le département de la Moselle.

Don de l'Académie de Metz.

D. **4.** * Fragment de fourreau mérovingien, en bois, portant encore sa bouterolle en argent doré. — Trouvé à Envermeu (Seine-Inférieure). — S[t] G.

D. **5.** Petit scramasaxe portant d'un côté une forte gorge d'évidement. Cette arme était renfermée dans un cercueil de pierre d'un seul morceau recouvert par une dalle. Les ossements existaient encore, et sont tombés en poussière quelque temps après l'ouverture. — Trouvé à Lorcy (Loiret).

Don de M. Huré.

D. **6.** Scramasaxe mérovingien. Longueur de la lame, 0 m. 36.

D. **7.** Scramasaxe. On aperçoit encore la trace de deux filets creux. Longueur totale, o m. 43. — Trouvé à Pagny (Côte-d'Or).

D. **8.** Scramasaxe d'une belle conservation; on voit près du dos de la lame trois gorges d'évidement; la soie est entière. — Trouvé dans un tombeau du département de la Moselle.

Don de l'Académie de Metz.

D. **9.** Scramasaxe du même modèle, un peu plus fort.

Don de M. Jauniard, architecte.

D. **10.** Scramasaxe du même modèle, mais très fortement oxydé; on ne peut pas constater s'il portait des gorges d'évidement. — Trouvé à Saint-Martin, près Étrépagny.

Don de M. Lecoulteux de Canteleu.

D. **11.** Beau scramasaxe d'une conservation parfaite, présentant au dos de la lame une large et longue gorge d'évidement. — Trouvé dans les environs de Châlons.

Don de M. Mongeot.

D. **12.** Deux petits scramasaxes. L'un des deux trouvé dans les fouilles d'Envermeu (Seine-Inférieure).

Don de M. l'abbé Cochet.

D. **13.** Deux couteaux mérovingiens trouvés dans les fouilles d'Envermeu (Seine-Inférieure).

Don de M. l'abbé Cochet.

D. **14.** Couteau mérovingien. — Trouvé dans les fouilles de Londinières (Seine-Inférieure).

Même donateur.

D. **15.** Couteau mérovingien. Lame recourbée près de la pointe. Longueur totale, o m. 23. — Trouvé à Pagny-la-Ville (Côte-d'Or).

D. **16.** Petite lame de couteau de 5 centimètres de longueur et de forme mérovingienne, dont le manche en boucle reçoit les

trois boucles de trois autres petites lames de 2 centimètres de même forme. Usage inconnu.

D. **17.** Petit couteau. — Trouvé dans les environs de Metz.

Don de M. de Saulcy.

D. **18.** Petit couteau. — Trouvé près de Sancerre, dans les travaux de terrassement du canal latéral, avec d'autres objets mérovingiens.

Don de M. Penguilly L'Haridon, ancien conservateur.

D. **19.** Francisque d'une forme élégante, et assez bien conservée. Elle porte encore son rivet de monture.

D. **20.** Sous le même numéro, trois francisques du modèle de la précédente. — Trouvées dans les fouilles d'Envermeu (Seine-Inférieure).

Don de M. l'abbé Cochet.

D. **21.** Hache presque droite ayant beaucoup moins le caractère de la francisque. En arrière de la douille, une courte tête de marteau. — Trouvée près de Metz.

Don de l'Académie de Metz.

D. **22.** Hache droite comme la précédente, mais sans tête de marteau. — Doit avoir une origine mérovingienne, quoiqu'elle ait été trouvée sur le champ de bataille de Crécy.

Don de M. Boucher de Perthes.

D. **23.** * Hache mérovingienne à grand fer; tranchant droit et parallèle à la douille longue et solide, et qui porte en arrière un marteau.

Don de M. Gaillard de La Dionnerie.

D. **24.** Hache à grand fer comme la précédente, et dont la partie supérieure manque. La douille courte devait donner un emmanchement peu solide. Pas de marteau à l'arrière. — Trouvée à la Chassagne, près de Magny-sur-Tille (Côte-d'Or).

D. **25.** Hache du même modèle que la précédente, à fer

un peu moins développé. Les trois quarts de la douille manquent.

Don de l'Académie de Metz.

D. **26.** Hachereau de l'époque mérovingienne. Tranchant très développé portant une pointe à son extrémité; dos arrondi, douille très longue. Cette arme s'emmanchait au bout d'une hampe, dont un fragment est resté dans la douille. — Trouvé à Magny, près de Dijon.

D. **27.** Francisque. Tranchant de fer très développé, œil presque rond. — Trouvée à Magny-sur-Tille, près de Dijon (Côte-d'Or).

D. **28.** Arme d'hast mérovingienne; fer en forme de serpe portant une longue douille. Longueur totale, o m. 43 (compris la douille).

Don de M. Carraud.

D. **29.** Fer d'une arme d'hast. Une pointe redressée au dos pourrait la faire prendre pour un couteau de brèche du xve siècle, si la lame était moins courte, et si surtout elle n'avait pas un bec recourbé comme une serpe. Douille très forte. Époque inconnue. — Trouvé dans les environs de Châlons.

Don de M. Mongeot.

D. **30.** Fer d'angon dont la pointe manque. A la douille, quatre cordons saillants, et au-dessus, sept anneaux incrustés d'or. — Trouvé dans un tombeau franc de Selsen. Musée de Mayence.

D. **31.** * Angon complet moins la douille. — Même provenance.

D. **32.** Angon avec sa pointe barbelée intacte, ainsi que la douille avec son trou de rivet. Le tiers de la tige au-dessus de la douille manque.

Don de M. Jauniard, architecte.

D. **33.** Framée portant à la naissance de la douille un

ornement à filets et deux ailerons. On remarque sur la lame, malgré la rouille, deux petits filets creux.

D. **34.** Autre framée identique comme lame et tige; les ailerons sont encore plus prononcés. — Trouvée sur le champ de bataille de Crécy; mais sa forme indique qu'elle devait y avoir été laissée à la suite d'un autre combat de l'époque mérovingienne.

Don de M. Boucher de Perthes.

D. **35.** Sous le même numéro, trois framées; toutes trois ont conservé le bois dans la douille. — Trouvées dans le cimetière mérovingien de Londinières (Seine-Inférieure).

. Don de M. l'abbé Cochet.

D. **36.** Quatre autres fers de framées du même modèle. — Trouvés dans les fouilles d'Envermeu (Seine-Inférieure).

Même donateur.

D. **37.** Long fer de framée à arête médiane se prolongeant jusqu'à la naissance de la douille. Cette dernière à moitié rongée par la rouille est encore pourvue de son rivet. Longueur totale, 0 m. 62. — Trouvé à Charnay (Saône-et-Loire).

D. **38.** Fer de framée. Lame en forme de feuille de sauge; la douille est pourvue de son rivet et d'une contre-rivure à rosette en cuivre repoussé et ciselé. — Trouvé à Fleurey-sur-Ouche (Côte-d'Or).

D. **39.** Autre fer de framée de même modèle, mais un peu moins fort. — Trouvé à Pagny-le-Château.

D. **40.** Fer de framée long à arête médiane prononcée, ayant conservé du bois dans la douille et son rivet. — Trouvé dans les fouilles de Londinières.

Don de M. l'abbé Cochet.

D. **41.** Fragment de fer de lance probablement mérovingienne, avec sa virole en cuivre. Longueur, 0 m. 18.

D. **42.** Fourche en fer, ayant plusieurs dents. Ce ne devait pas être une arme; il est plutôt à supposer que c'était un instrument aratoire. — Origine inconnue.

D. **43.** Pointe de flèche mérovingieune. — Trouvée dans la Seine.

Don de M. Anatole de Barthélemy.

D. **44.** Fer de flèche barbelé. — Trouvé dans les environs de Sancerre.

Don du colonel Penguilly L'Haridon.

D. **45.** Fers de flèche, l'un barbelé, l'autre en losange. — Trouvés près de Metz.

Don de M. de Saulcy.

D. **46.** Umbo de bouclier mérovingien de forme conique et très pointue. Trois anneaux à crochet en argent, qui faisaient partie de la garniture du bois, sont parfaitement conservés. — Trouvé à Neuilly-lès-Dijon.

D. **47.** Umbo exactement pareil au précédent; mieux conservé, la pointe est intacte.

Don de M. Carraud.

D. **48.** Umbo de bouclier franc. — Trouvé dans un tombeau à Sommery, près de Neufchâtel, en 1867.

Don de M. l'abbé Cochet.

D. **49.** Armature d'un bouclier franc. — Trouvée dans un tombeau à Sommery, près de Neufchâtel, en 1867.

Don de M. l'abbé Cochet.

D. **50.** Agrafe complète de ceinturon mérovingien, en bronze, ornée de dix gros boutons, dont six servent de pontets pour fixer les boucles à la ceinture de cuir. — Trouvée dans la Seine près du pont Saint-Michel.

D. 51. Demi-agrafe de ceinturon; porte des traces d'argenture.

Don de Mme Jollois.

D. 52. Boucle complète de ceinturon mérovingien en bronze, avec ses rivets à tête ronde. Deux manquent sur six. Dessins au poinçon. — Trouvée à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).

D. 53. Deux boucles mérovingiennes, en bronze, avec leur ardillon.

D. 54. Fibule mérovingienne, en bronze, terminée aux extrémités par un T en forme de gros bouton orné de filets. Poids, 17 grammes.

Don de M. Juste.

D. 55. Sous le même numéro, trois fibules mérovingiennes, en bronze, ayant probablement été portées par des femmes.

D. 56. Objets mérovingiens : une boucle en fer, une en argent et une très petite en bronze; une garniture de bout de courroie de ceinturon, en bronze; deux petits ornements, en argent; une perle en verre taillé; enfin, un petit vase en grès à anse. — Trouvés dans un tombeau en pierre à Lorcy (Loiret).

Don de M. Huré.

D. 57. Un étrier en fer. L'anneau de suspension est dans un plan perpendiculaire à celui des branches et porte deux chapes qui étaient fixées à l'étrivière par deux rivets existant encore. Sur une des branches, des dessins transversaux. — Trouvé à Magny-sur-Tille, près de Dijon, dans un camp appelé l'Ampône. Origine inconnue.

D. 58. Forte chape en fer terminée par un œil, et portant encore à l'autre extrémité des rivets et plaquée d'argent. C'était très probablement une pièce de harnachement mérovingien.

D. **59**. Double vitrine présentant trente-neuf planches extraites des albums offerts chaque année par M. Frédéric Moreau [1].

[1] Voir à la fin de la notice sur les armes mérovingiennes les résultats des fouilles si intéressantes exécutées depuis 1873 sous la direction de M. F. Moreau dans une inépuisable nécropole aux environs de Fère-en-Tardenois (Aisne).

NOTICE

SUR LES ARMES GRECQUES[1].

Le nombre des armes ou pièces d'armes du Musée dont l'origine est incontestablement grecque est très restreint.

Presque toutes ont été trouvées dans le sud de l'Italie depuis les Abruzzes, dans des contrées qui ont été étrusques, grecques, puis romaines, et dont l'art s'est nécessairement ressenti de cette superposition de nationalités.

Les Celtes avaient dû les premiers importer directement ou faire parvenir dans toute l'Italie des armes de bronze, de façon qu'on pourrait aussi bien classer comme celtiques les plus anciennes de ces armes peut-être antérieures aux époques où les Grecs et les Étrusques ont adopté des types dérivés de ceux des Celtes. Cette remarque s'appliquerait en particulier aux huit poignards trouvés dans les Abruzzes, dont on a déjà discuté la nationalité dans la notice sur les armes celtiques.

A part ces huit poignards d'origine douteuse, le

(1) Renseignements bibliographiques :

Ruestow et H. Köghly, *L'armée grecque jusqu'à Pyrrhus* (all.), 1852. — Galitzin, *Histoire générale de l'art militaire* (all.), 1875. — Rochas, *Artillerie des anciens.* — Graux et Rochas, *Fortification.* — Volbrecht et Kochly, *Étude de l'armée grecque* (all.), traduit par Pascal, 1886. C'est surtout dans cet ouvrage qu'ont été puisés les renseignements qu'on trouvera dans la présente notice.

Musée ne possède aucune arme blanche d'un intérêt réel.

Mais parmi les pièces qu'on peut sans hésitation attribuer aux Grecs et d'une véritable valeur, il faut citer sept casques dont quelques-uns d'une rare conservation, et tous d'un modèle parfait : casques béotiens ou casques de cavaliers, en outre, deux moulages dont un de casque à antennes [1].

On citera des fragments d'armures en mailles de bronze d'une exécution merveilleuse, et qui ne permettent pas de douter que les Grecs ne fissent un usage fréquent de la maille comme défense de certaines parties du corps de l'homme et peut-être du cheval.

Des cuirasses, des cnémides, des ceinturons de bronze, pièces vraies ou moulages, constituent les armes défensives grecques les plus intéressantes du Musée.

On regrette de ne pouvoir donner aucun renseignement précis sur l'époque où les armes de fer sont devenues usuelles chez les Grecs.

On sait qu'au temps d'Homère le bronze était seul employé dans l'armement soit défensif, soit offensif. On sait aussi qu'aux ve et ive siècles avant notre ère, tandis que le bronze était resté le métal à peu près exclusif des armes défensives, les lames d'épées, les pointes de lance, javelots, flèches étaient en fer; mais on ne peut préciser à quelle époque remonte cette importante amélioration, pas plus qu'on ne sait dater les sculptures et les fresques qui ont servi de modèle pour la restitution de l'armement et de l'équipement

[1] On peut voir sous la même vitrine deux autres casques bien conservés, mais ils doivent être étrusques.

des personnages de la galerie des costumes de guerre grecs. Ces dates peuvent différer sensiblement du IVe siècle avant notre ère, auquel se rapporte plus spécialement cette notice.

A cette époque, qui est celle de l'expédition de Cyrus et des conquêtes d'Alexandre, les armées grecques comprenaient ordinairement trois sortes de troupes : les hoplites, les troupes légères et la cavalerie.

Hoplites. — Ce sont les troupes de ligne qui font la force de l'armée grecque comme les légionnaires faisaient celle de l'armée romaine.

Leur armement complet défensif se composait du casque, de la cuirasse, de la ceinture, des cnémides, du bouclier.

1° Le casque était de bronze à couvre-nuque, et à oreillères parfois redressées comme des ailerons, d'autrefois rabattues pour protéger les oreilles. Un cimier généralement mobile et des formes les plus variées recevait des ornements en crins de couleur. Les types de casques les plus usuels étaient le casque béotien, le casque de cavalier, le casque à la Minerve.

2° La cuirasse en bronze se composait d'un plastron et d'une dossière reliés par des charnières sur les épaules et divers procédés sur les côtés, et en outre par des épaulières attachées par derrière et sur la poitrine. Comme celle des Romains, la cuirasse des Grecs est de modèles très variés qui nous sont parvenus par des bas-reliefs, statues, des fresques et des vases. Malheureusement on ne peut attribuer de date précise à la plupart de ces monuments.

On retrouve chez les Grecs à peu près tous les types

de cuirasses romaines, types que répéteront plus tard les hommes d'armes du moyen âge, et qu'on peut voir restitués dans la galerie des costumes de guerre.

La ceinture de bronze que portait le soldat grec, soit sur la cuirasse de cuir ou étoffe, soit sur la cuirasse de bronze, était garnie en peau ou en toile comme en témoignent les piqûres de leurs bords. Les agrafes qui bouclaient ces ceintures étaient souvent d'un goût remarquable. Enfin on a vu que le *haubert* de mailles de bronze faisait partie de l'équipement.

3° Des jambières (cnémides), plaques de bronze ou autre métal couvraient plus de la moitié du devant de la jambe; celle-ci devait être protégée par une chausse de cuir ou de laine; ou bien les cnémides portaient elles-mêmes une garniture fixée par des piqûres, n° C. 29.

4° Le bouclier était généralement circulaire, mais quelquefois ovale, d'environ un mètre de hauteur; il était en bois, le plus souvent recouvert de peau de bœuf, et fortifié par des plaques de bronze ou de fer; sur l'enduit, des peintures représentaient des figures humaines, des animaux, des dessins d'ornement. Le bouclier grec n'a qu'exceptionnellement l'umbo qui est commun à tous les boucliers gaulois, romains et mérovingiens; il portait à l'intérieur des *énarmes* qui servaient à le maintenir et à l'embrasser, et sa *guige* pour le porter sur le dos en marche.

Armes offensives. — L'épée était droite, à deux tranchants; elle s'élargissait un peu vers le milieu, puis se terminait très aiguë en langue de carpe; la garde carrée très courte protégeait peu la main.

La soie large était fixée à la poignée par des rivets. Elle était suspendue à un baudrier court, passant sur l'épaule droite; elle se tenait presque horizontale sous le bras gauche, la pointe ne descendant pas beaucoup au-dessous de la taille. En outre, le soldat grec portait parfois dans la ceinture ou suspendue à celle-ci un poignard court ou une sorte de faucille.

Lance. — La lance des hoplites était généralement très longue et forte; elle atteignait trois mètres cinquante centimètres à quatre mètres. Son fer était large, long et aigu avec une arête médiane. Cette forte lance était essentiellement l'arme de la *phalange*.

Cette phalange comportait au moins une profondeur de huit files, dont chacune occupait une profondeur d'environ cinquante centimètres.

Les quatre ou cinq premières files croisaient en avant leurs lances qui toutes dépassaient le premier rang; les hommes des quatre ou cinq derniers rangs appuyaient leur hampe sur les épaules de l'homme qui les précédait. Les hoplites se touchaient coude à coude; ils étaient ainsi complètement couverts par leur bouclier, leur casque béotien qui ne laissait voir que les yeux, et enfin les cnémides.

La cuirasse n'était donc indispensable que pour le combat à l'épée, qui pouvait suivre la charge de la phalange, mais ne la précédait jamais. La tactique des hoplites était complètement différente de celle des légionnaires romains, qui aussitôt après avoir lancé le pilum se précipitaient sur l'ennemi l'épée à la main.

Troupes légères. — Les troupes légères étaient re-

crutées dans les différentes peuplades ou colonies grecques qui employaient spécialement les armes de jet, telles que l'arc, la fronde, le javelot. Les archers étaient plus particulièrement Crétois, les frondeurs Rhodiens ou Thessaliens. Le javelot était surtout l'arme des Étoliens et des Acarnaniens. Ces divers combattants n'avaient pas d'armes défensives, ils avaient des coiffures de cuir ou de forte toile; on ne sait rien de la défense du corps.

Peltastes. — C'étaient des troupes originaires de la Thrace. Leur nom rappelle celui de leur petit bouclier particulier (*peltæ*) concave et à arête, à peu près analogue à la *targe* du xv[e] siècle. Leur coiffure était peut-être un casque très léger, mais ils n'avaient pas de cnémides; leur arme offensive était le javelot à *amentum;* c'est toujours la même arme perfectionnée qu'on voit chez les Romains, les Grecs, les Mérovingiens et les sauvages de l'Océanie. Outre ses deux javelots, le peltaste avait une épée courte; il pouvait donc au besoin combattre en ligne.

Cavalerie. — Pendant longtemps, les Grecs ne se sont guère servis des chevaux que pour les atteler à des chars. Lorsque plus tard ils créèrent une cavalerie, ils ne surent pas dès le début lui donner une organisation sérieuse lui permettant d'attaquer une infanterie solide. D'ailleurs, sa valeur était très variable suivant son origine presque toujours étrangère.

Les cavaliers portaient une cuirasse de bronze complète, ou en cuir avec un demi-plastron de bronze sur la poitrine. Des lambrequins et épaulières de cuir protégeaient l'abdomen ou les épaules; les cuisses

étaient quelquefois couvertes de cuissards en bronze ou en cuir. Enfin les jambes étaient prises sur les deux tiers antérieurs dans des cnémides en bronze, ou des chausses en cuir bien moulées sur la jambe.

Le cavalier avait parfois un bouclier.

Le casque était variable, soit le casque de cavalier n[os] E. 4 à E. 7, de nos vitrines, soit un casque à antennes, moulage n° E. 11.

Un éperon dont le modèle est inconnu armait le pied droit seul.

Les armes offensives étaient, avec l'épée, la lance ou la masse à pointes.

La bride comportait un mors, tantôt à barres fixes, tantôt à barres brisées. Le Musée en possède six spécimens assez intéressants, et dont les œils répondent bien aux rênes et aux montants de bride. La selle consistait en une couverture-selle fixée au cheval par des sangles. Les Grecs ne connaissaient pas les étriers, et ne ferraient pas les pieds de leurs chevaux.

L'armement et l'équipement des Grecs sont bien incertains, puisqu'ils ne sont connus que par des descriptions ou par des monuments artistiques de dates absolument inconnues. D'ailleurs, la Grèce comprenait un grand nombre de petits États constamment en guerre et dont l'armement et l'équipement pouvaient être fort différents. Enfin, leurs armées étaient en grande partie composées d'auxiliaires, parfois étrangers à la Grèce, et qui passaient volontiers du service d'une cité au service de la cité ennemie, complétant ainsi la confusion des rares documents qu'on a pu retrouver.

ARMES GRECQUES ET ÉTRUSQUES.

Les moulages sont indiqués par un astérisque.

S[t] G. indique que la pièce vraie ou le moulage vient du Musée de Saint-Germain.

E

E. 1. Casque grec, dit *béotien*, orné de petits dessins à filets bordés de petits clous saillants. Il porte un nasal et deux jugulaires fixes faisant partie du casque. Pièce d'une finesse d'exécution merveilleuse et d'une rare conservation. — Provenance inconnue.

E. 2. Deux casques béotiens du modèle du précédent, mais plus simples et sans gravure. — L'un trouvé dans le royaume de Naples, l'autre à Pœstum.

E. 3. * Moulage d'un casque béotien du même type que les trois précédents. Le décor consiste en petits filets qui suivent la bordure du casque, les petits rivets de garniture restent dans leurs trous.

E. 4. Beau casque de cavalier grec, parfaitement conservé. La visière est dessinée par des filets plats, repoussés, d'une grande perfection de travail. Elle présente à son milieu une figure de Méduse également repoussée. Sur les jugulaires, deux têtes de chevaux harnachés repoussées, comme la tête de Méduse, avec une extrême finesse. — Trouvé dans un tombeau grec près de Capodignano, entre Pœstum et Palerme. La tombe, bâtie en pierres épaisses d'environ 20 à 25 centimètres, en forme de toit, mesurée dans l'intérieur, avait

1 mètre de largeur sur 2 mètres de longueur, et 1 m. 20 à 1 m. 15 de hauteur jusqu'à son sommet.

Don de Napoléon III.

E. **5.** Autre casque de cavalier grec du même modèle, mais sans gravure. La crête, très peu prononcée, est percée d'une ouverture destinée à recevoir une aigrette en crins ou en plumes. — Trouvé dans le royaume de Naples.

E. **6.** Casque de cavalier grec du même modèle. La crête est encore moins indiquée. Les jugulaires manquent, mais on voit encore les traces des charnières. — Même provenance.

E. **7.** Casque du même modèle. L'armature en bronze fixée en travers du timbre devait recevoir une chenille en crins. En outre, les deux cônes latéraux portaient des aigrettes probablement en plumes. On voit au sommet la trace de l'arrachement d'un troisième cône, comme il existe encore dans l'armature qui suit. — Même provenance.

E. **8.** Armature à peu près du modèle de celle du casque précédent. Le cône du milieu porte une double petite rouelle repercée de quatre trous pour recevoir quelque ornement dont on ne sait pas la nature. — Même provenance.

E. **9.** Casque probablement grec, peut-être étrusque. Légère échancrure pour les oreilles. Trous de garniture; le trou qui est percé en avant de l'oreille est plus ouvert que les autres. Il devait servir à fixer une jugulaire en cuir. — Même provenance.

E. **10.** Casque probablement étrusque. Au bas du timbre, un étranglement en profonde gouttière fait tout le tour du turban, terminé par un petit bandeau de plus grand diamètre; la matelassure devait être très épaisse et indépendante du casque qui n'a pas de trous de matelassure. Un trou devant chaque oreille pour river une jugulaire de cuir. — Même provenance.

E. **11.** * Casque à grandes antennes en forme de lyre et à

cimier. Un surmoulage a été employé aux costumes de guerre avec une aigrette en crins blancs retombant. — Trouvé dans un tombeau dans le sud de l'Italie.

E. **12.** * Tablette de vingt-cinq casques antiques sur médailles surmoulées en plâtre.

Don de M. Cohen, de la Bibliothèque nationale.

E. **13.** Cuirasse grecque. Le numéro 1 est le plastron qui offre dans un faible relief les divisions du corps humain; le numéro 2 la dossière. Ces deux pièces se reliaient par des courroies dont les agrafes se voient encore, principalement à la partie inférieure de la dossière. Les piqûres, qui se remarquent dans tout leur pourtour, étaient destinées à maintenir les garnitures intérieures ou peut-être à coudre ces deux pièces de bronze sur un vêtement de dessous. — Trouvée dans un tombeau aux environs de Naples.

E. **14.** * Pièces de l'armure du cavalier et de son cheval : 1° cnémide du cavalier portant au genou un masque dont la bouche est fortement ouverte, montrant la langue; 2° le chanfrein du cheval porte sur le front le même masque et à hauteur de la vue, les yeux fortement modelés en relief; 3° pièce de poitrail ayant comme décor le même masque. — Trouvées dans une tombe dans le sud de l'Italie. Musée de Carlsruhe.

E. **15.** * Plastron de cuirasse d'une pièce, offrant en relief tous les détails du torse. Les charnières qui reliaient, par des bretelles, le plastron et la dossière subsistent en partie. — Même provenance.

E. **16.** Fragment d'une armure antique en mailles de bronze, certainement grecque. Elle se compose de chaînettes parallèles à maillons doubles pris l'un dans l'autre. Les chaînettes sont réunies de deux en deux doubles maillons par un maillon simple en travers; aux extrémités, les chaînettes ne sont pas réunies, elles forment pendants. Le maillon simple fixé à une seule chaînette porte une petite masselotte qui complète l'ornement. Tous ces éléments sont venus de fonte, sans l'aide de la

filière, mais terminés probablement par martelage sur matrice.

E. **17**. Collet en camail du même travail et d'une exécution encore plus finie.

Don de M. Castellani.

E. **18**. Ceinture grecque en bronze, complète. On remarque l'élégance des agrafes, parfaitement conservées. Elle est piquée pour recevoir des garnitures intérieures. L'hoplite portait la ceinture de bronze sur son vêtement de peau. — Trouvée dans le royaume de Naples.

E. **19**. Ceinture en bronze complète. Elle porte des agrafes différentes de la précédente, d'un travail assez fin. Ces ceintures étaient aussi portées par les gladiateurs.

E. **20**. Deux ceintures en bronze complètes, garnies de leurs agrafes, semblables aux précédentes.

E. **21**. Sous le même numéro, sept compartiments renfermant des fragments de ceintures grecques en bronze, semblables aux précédentes. On y remarque quelques agrafes d'un dessin très fin, quelquefois ornées de plaques à palmettes repoussées.

Don de Napoléon III.

E. **22**. Deux pièces d'ornement en bronze, probablement des agrafes de ceintures.

E. **23**. Grande agrafe complète en bronze. L'ornement à jour de la grande plaque représente grossièrement des chevaux; elle semble plutôt étrusque ou grecque que romaine; les figures des chevaux qui se dessinent au milieu de l'agrafe se retrouvent sur un des mors étrusques du Musée, E. 53. — Trouvée dans l'emplacement de la ville romaine de Lyon.

E. **24**. Boucle en bronze avec sa chape. Paraît grecque.

E. **25**. Paire de charnières en bronze; elles ont peut-être

fait partie d'une cuirasse. — Trouvées dans le royaume de Naples.

Don de Napoléon III.

E. **26**. Fragments de ceintures méconnaissables, d'étoffes, de poteries, etc. — Provenance inconnue.

E. **27**. Paire de cnémides en bronze; elles ne portent pas de traces d'agrafes ni de garnitures intérieures et se mettaient directement sur les jambes, auxquelles elles adhéraient par l'élasticité du métal. Les cnémides entraient dans l'armement défensif de l'hoplite. — Trouvées dans le royaume de Naples.

E. **28**. Paires de cnémides en bronze. Plus petites que les précédentes, elles en diffèrent par une arête médiane plus prononcée, par la forme en pointe de leur partie supérieure et par une légère avance sur le cou-de-pied. — Même provenance.

E. **29**. Paire de cnémides analogues aux précédentes. Les piqûres qui suivent le bord des cnémides répondent à des garnitures intérieures; les avances prononcées sur le cou-de-pied indiquent qu'elles étaient portées par un cavalier et non par un homme de pied. — Même provenance.

Don de Napoléon III.

E. **30**. Pièce de genouillère pour protéger la jambe dans la partie au-dessous du genou; un petit trou au bas de la pièce, de chaque côté, servait au passage des lanières qui fixaient la genouillère sur le mollet. — Trouvée dans le sud de l'Italie.

E. **31**. Pièce de talonnière. La bordure est partout percée de petits trous pour fixer la matelassure ou la pièce sur des chausses probablement en cuir. — Trouvée dans des fouilles faites dans le sud de l'Italie.

E. **32**. Garniture de baudrier grec en or; elle porte au centre une médaille d'Alexandre le Grand.

Don de Napoléon III.

E. **33**. Bouclier en bronze. Il porte un umbo extrêmement aplati et est divisé en cinq zones par cinq cercles repoussés,

saillants. Cette rondelle se portait à la main par sa poignée, comme les rondelles à poing du moyen âge. — Trouvé dans un tombeau étrusque. Musée de Mayence.

E. **34.** * Bouclier étrusque en bronze. On compte sur la surface onze cercles qui la divisent en douze zones ornées de dessins repoussés et ciselés, d'un travail et d'un goût remarquables. Le caractère des ornements de cette pièce capitale est phénicien et indique qu'elle appartient à l'époque étrusque la plus ancienne. — Trouvé dans un tombeau.

E. **35.** Huit poignards en bronze, de dimensions différentes, mais de construction identique. La lame, très large au talon, est emmanchée à une garde circulaire par un nombre de rivets, qui varie avec la force de l'arme. Elle est ornée de filets saillants parallèles aux tranchants symétriques, et formant des chevrons allongés. Poignée tout unie, simple, droite, terminée par un pommeau plat. C'est le type des poignards en langue de bœuf dont on a trouvé de nombreux exemplaires dans toutes les contrées de l'Europe. La notice de l'ère celtique en indique un certain nombre au Musée de Saint-Germain. — Trouvés dans les Abruzzes.

Don de Napoléon III.

E. **36.** Petite épée de fer. Elle a conservé son fourreau dont on peut voir la construction : deux montants en fer reliés par des bandes de bronze; la poignée porte encore quelques traces de l'ivoire dont elle était garnie. — Trouvée à Pœstum.

E. **37.** Fragment de poignard en fer avec son fourreau en bronze. On distingue sur la lame une fine arête médiane entre deux gorges très étroites. Le fourreau se termine en pointe très allongée. — Trouvé dans le royaume de Naples.

E. **38.** Poignard en bronze à arête médiane arrondie. Soie plate et courte percée pour un rivet. — Même origine.

E. **39.** Lame de poignard, dont la soie large et plate est cassée dès l'origine. — Provenance inconnue.

Don de M. de Montigny.

E. **40.** Sorte de faucille en fer très recourbée, à tranchant intérieur; la douille a encore environ 10 centimètres. — Provenant des fouilles de Pœstum.

E. **41.** Pommeau d'une épée en bronze représentant un lion de style assyrien. — Provenance inconnue.

E. **42.** * Sorte d'épée-fleuret en bronze, dont la poignée est indiquée par une suite d'anneaux entourant une soie. — Provenance et origine inconnue. Musée de Dresde.

E. **43.** Deux doigtiers antiques en bronze pour tirer de l'arc. — Trouvés dans le royaume de Naples.

E. **44.** Masse d'armes complète, probablement grecque. Tête en bronze hérissée de pointes; manche en fer.

E. **45.** Trois têtes de masses d'armes en bronze hérissées de pointes; elles sont du même modèle, et diffèrent seulement par les dimensions. — Trouvées dans le royaume de Naples.

E. **46.** Tête de masse d'armes ou pommeau d'épée en bronze. — Origine inconnue.

E. **47.** Masse d'un fléau d'armes en bronze de forme ovoïde. — Origine inconnue.

E. **48.** Bout de pique quadrangulaire en bronze, à douille octogonale. — Trouvé dans le royaume de Naples.

E. **49.** Deux fragments de pièces de bronze, peut-être des sabots de lance. — Trouvés dans des tombeaux étrusques.

E. **50.** Projectile de fronde, en terre cuite. — Trouvé dans les ruines de Carthage. Origine grecque ou carthaginoise.

Don de M. Anatole de Barthélemy.

E. **51.** Éperon antique, en bronze, à tige très mince, de 10 centimètres; au bout, un crochet en forme d'hameçon en dessous; la tige devait se terminer par une pointe qui manque.

— Trouvé dans la Seine à Paris. — Origine absolument inconnue[1].

E. **52.** Deux éperons grecs, l'un à œils carrés, l'autre à œils ronds pour l'attache des courroies. — Trouvés dans le royaume de Naples.

Don de Napoléon III.

E. **53.** Mors de bride à barre fixe; bossettes à jour dans lesquels on distingue des petits chevaux; anneaux carrés pour les montants de bride. — Trouvé dans le royaume de Naples. Rapporté de Rome par M. Rénier, membre de l'Institut.

Même donateur.

E. **54.** Deux mors de bride, qui diffèrent du précédent parce que la barre est brisée; ils lui sont d'ailleurs tout semblables de forme, et présentent les mêmes petits chevaux.

E. **55.** Mors de bride à barres brisées; elles sont reliées par des anneaux d'assez grandes dimensions. Aux bossettes en croissants, on voit les deux anneaux porte-rênes. Les longs crochets extérieurs devaient recevoir les montants de la bride. — Trouvé dans le royaume de Naples.

Don de Napoléon III.

E. **56.** Deux mors de bride à barres brisées; anneaux porte-rênes composés d'un grand anneau et de deux petits; d'autres anneaux triples servent de bossettes et de porte-montants de la bride.

E. **57.** Fragment de mors, qui paraît grec, en bronze, percé de cinq trous.

E. **58.** Sorte de fouet ou de pendeloque en bronze. L'extrémité du manche porte un anneau carré qui indique que la pièce était suspendue. Peut-être était-ce un ornement de harnachement de cheval?

[1] Cet éperon, qui n'est pas romain, a peut-être été rapporté par les Gaulois à la suite de leurs excursions en Asie Mineure.

E. **59**. Hameçon en bronze à deux crochets, à pointes, et pourvu d'un œil pour le passage du fil. — Origine inconnue. Grec ou Gallo-Romain.

E. **60**. Strigilis en bronze. Instrument qui servait à racler la peau en sortant du bain ou après les violents exercices de la palestre.

E. **61**. * Moulage d'une proue de bateau grec, ou plus probablement d'une tête de bélier de guerre en forme de hure de sanglier, en bronze.

E. **62**. Couronne grecque en bronze. Le fruit du laurier est figuré par des perles de verre coloré. — Provenant d'une tombe située dans le royaume de Naples.

E. **63**. Beau collier grec, argent et or, formé de chatons en pâte de verre coloré, monté en argent et orné d'amphores avec mascarons en or. Figurines d'amours; le groupe principal représente l'Amour et Psyché.

Don de Napoléon III.

E. **64**. Anneau antique en bronze à six poignées. On considère cette pièce comme un instrument de gymnastique. Il y en a de plusieurs grandeurs, pour les enfants ou les jeunes gens. — Trouvé à Ripatranzone, ancienne ville osque, où on a trouvé d'autres anneaux en argent, peut-être à donner en prix.

Même donateur.

NOTICE

SUR LES ARMES SCANDINAVES.

Le Musée ne possède qu'une quarantaine d'armes scandinaves échelonnées de l'âge de la pierre aux armes en fer du VIe au IXe siècle. Ces rares spécimens, bien que les trois quarts ne soient que des moulages de pièces authentiques, présentent un intérêt tout particulier, parce que chez les Scandinaves, les âges de la pierre et du bronze *seul* ont été beaucoup plus longs que dans le centre et même l'ouest de l'Europe, et qu'en conséquence les produits de ces deux industries y ont atteint un degré de perfection remarquable.

On peut donner une explication presque historique de la longue durée de l'âge du bronze seul chez les Hyperboréens. Il est établi qu'ils étaient, dès la plus haute antiquité, en relations commerciales avec le Sud et l'Orient et qu'ils avaient connu le bronze en même temps que le reste de l'Europe[1].

Lorsque plus tard les Gaulois ou Galates envahirent à main armée la Germanie et l'Est des Gaules, «le monde ancien s'est trouvé tout d'un coup brutalement coupé en deux. Au Nord, les Hyperboréens des pays scandinaves, les anciens Bretons et Irlandais restaient hors d'atteinte et se repliaient avec soin sur eux-mêmes, tenant à distance ces dangereux ennemis. Au

(1) «Il est donc naturel de retrouver chez les Hyperboréens de Scandinavie, à leur âge du bronze, des épées, des boucliers, des vases, de provenance évidemment méridionale», conclut M. A. Bertrand, après avoir cité des légendes et des poètes grecs. Dernière leçon de son cours *La Gaule avant les Gaulois*, p. 203.

Sud, les nations plus civilisées : Hellènes, Thraces, Illyriens, Thyrréniens et Latins cessèrent dès ce moment tout rapport avec le Nord[1]. »

Les Gaulois n'étaient sans doute que médiocrement attirés vers le littoral de la mer Baltique, pays froid et peu fertile; d'ailleurs si leurs bandes ont dirigé des excursions de ce côté, elles ont été probablement repoussées par ces Scandinaves, vigoureux, énergiques et dont les armes de bronze valaient au moins des armes de fer d'une fabrication moins perfectionnée.

L'industrie du fer n'aurait donc pas été importée chez ces hommes du Nord; c'est seulement lorsque, passant du rôle défensif à celui d'agresseurs, ils se joignent aux Barbares qui envahissent l'Europe aux ve et vi^e^ siècles, qu'on les voit adopter le fer dont l'usage était répandu depuis environ un millier d'années dans l'Europe centrale et les Gaules orientales.

Les deux tiers des armes scandinaves des vitrines du Musée sont des moulages venus en 1875 du Musée de Copenhague, où le colonel Le Clerc avait été l'année précédente faire choix des pièces qui lui semblaient, par leur variété et leur perfection, mettre le mieux en évidence la longue durée des âges de la pierre et du bronze chez les Scandinaves.

On peut, en effet, constater que leurs armes appartiennent à deux groupes bien distincts. Ce sont d'abord des armes de bronze des types grec ou celtique perfectionnés, puis des armes de fer identiques à celles des Mérovingiens. Entre ces deux groupes, la lacune est absolue; rien ne rappelle l'armement gaulois ou romain.

(1) A. Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois*, p. 199.

ARMES SCANDINAVES

ET

MOULAGES PROVENANT DU MUSÉE DE COPENHAGUE.

Les moulages sont indiqués par un astérique.

S[t] G. indique que la pièce vraie ou le moulage vient du Musée de Saint-Germain.

F

F. 1. * Gros marteau en pierre à tranchant, de l'époque de la pierre polie scandinave; de forme quadrangulaire, percé d'un œil pour l'emmanchement; semblable aux marteaux modernes. Longueur, o m. 38.

F. 2. * Marteau en pierre, époque de la pierre polie scandinave; de forme plate, renflée à son milieu, pour donner de la solidité à son emmanchement; œil renforcé; tranchant étroit; petite tête en forme de bouton. Longueur, o m. 23.

F. 3. * Belle hache en pierre, époque de la pierre polie scandinave, à tranchant très développé. Elle porte à l'endroit de l'œil une forte arête pour renforcer cette partie, et à son sommet une large tête en forme de champignon. Longueur, o m. 19.

F. 4. * Hache en silex taillée par éclats. Un des plus grands modèles connus jusqu'à ce jour. Longueur, o m. 37.

F. 5. * Grande lance en silex, taillée par éclat. Longueur, o m. 45. — Trouvée dans un tumulus de Rodding (Jutland).

F. 6. Poignard en silex avec poignée dont le pommeau a

été ménagé, taillé par éclat dans le même bloc. Longueur, o m. 34. — Cette pièce intéressante a été trouvée dans un dolmen à allée couverte de l'île de Méou (Danemark).

ARMES SCANDINAVES EN BRONZE.

F. **7.** * Hache en bronze portant des ornements formés par des filets ciselés. Douille assez longue dans l'intérieur de laquelle se voit encore du bois provenant du manche; deux fortes arêtes prennent naissance au renflement de la douille et viennent se perdre au tranchant. Longueur, o m. 48. — Trouvée avec une épingle, une pincette et une pointe de flèche également en bronze, dans un tumulus près de Jorslev (Jutland).

F. **8.** * Hache en bronze, à tranchant très large, ayant la forme d'une demi-circonférence. Douille du manche à trou borgne, terminée, ainsi que le marteau, par un fort bouton en goutte de suif. Dix-neuf boutons ménagés dans le métal en complètent l'ornementation; celui qui se trouve sur la douille est doré. Longueur, o m. 41. — Trouvée sous une pierre, près du village de Broendsted (Jutland).

F. **9.** * Grande trompe scandinave en bronze, portant à l'embouchure cinq pendants suspendus par des anneaux. Le pavillon porte huit gros boutons repoussés et une soixantaine de petits cercles. — Trouvée avec cinq autres de même forme dans un marais, près de Linnge (Seland).

F. **10.** * Intérieur d'un bouclier antique en bronze, poignée de même métal fixée par quatre rivets. Il porte quatre bossettes repoussées, ornées chacune d'une dizaine de cercles pointillés. Diamètre, o m. 48. — Trouvé dans un marais.

F. **11.** * Umbo de bouclier en bronze en forme de demi-sphère à embase. Le centre porte un bouton. — Provenant de Vinose. D'après l'original du Musée de Copenhague.

F. **12.** * Poignard en bronze dont le moulage était déjà au Musée avant l'arrivée des pièces de Copenhague. Le poignard

existant au musée de Schwerin a été trouvé à Relzow, près de Mecklembourg. La monture est bien celle qu'on a indiquée comme la plus ancienne des montures de l'ère celtique. Le talon de la lame épanoui est saisi par l'entrée de la poignée et fixé par des rivets. Incrustations de matières résineuses dans la poignée comme celles qu'on remarque dans certaines armes d'Hallstatt.

F. **13**. * Belle épée en bronze à double tranchant, portant à son milieu une forte arête médiane encadrée par quatre filets longitudinaux. Fusée assez courte maintenue à la soie par des rivets en goutte de suif qui complètent l'ornementation de la poignée. Le mode d'attache de la lame à la poignée est celui des armes de l'ère celtique à l'origine. Longueur, 0 m. 88. — Trouvée dans un marais près de Foellesler (Seland).

F. **14**. Poignard en bronze, ayant une arête médiane arrondie, accompagnée de quatre filets longitudinaux. Poignée reliée au talon de la lame par quatre rivets; la fusée est divisée en huit parties égales, dont quatre portent de profondes cannelures. Longueur, 0 m. 45. — Trouvé dans un champ près de Fangel (Fionie).

F. **15**. * Épée en bronze coulée d'une seule pièce, lame et poignée. Les parties latérales de la soie sont redressées de façon à embrasser les plaques de bois ou ivoire qui doivent former la fusée et qui sont fixées au talon de la lame par des rivets. La poignée était dorée; c'est le second type de l'ère celtique. — Trouvée dans un marais près de Foerup (Seland).

F. **16**. Pointe de lance en bronze dont le milieu forme une arête à quatre pans. La douille est ornée de sept filets concentriques. Longueur, 0 m. 27. — Trouvée, avec beaucoup d'autres objets, à une profondeur de trente-trois centimètres, dans un champ près de Mesinge (Fionie).

F. **17**. * Longue pointe de lance; douille formant côte, se prolongeant jusqu'à la pointe. — Trouvée dans un tumulus, près de Larus (Jutland).

F. **18**. Masse en bronze, probablement d'origine vandale, comme d'autres semblables trouvées dans la vallée de Chélif. Les Vandales qui ravagèrent l'Afrique venaient de la Baltique — L'origine de cette masse serait scandinave comme celle des armes précédentes; on donne cette origine comme possible, mais incertaine. — Pièce vraie.

ARMES SCANDINAVES EN FER ET MIXTES.

F. **19**. * Hache en fer avec fragment de manche en bois. — Trouvée à Nydam. Musée de Copenhague.

F. **20**. * Épée en fer, du type des épées du VIe au Xe siècle en France. Lame portant une forte gorge d'évidement; croisière très courte, pommeau en forme de triangle. Surmoulé d'une épée scandinave à l'Exposition de 1867. — S^t^ G.

F. **21**. Épée en fer à très large gorge d'évidement, dans laquelle on voit des caractères douteux. Croisière à champs arrondis; pommeau très fort et trilobé. C'est également le type des épées du VIe au Xe siècle en France. Surmoulé d'une épée scandinave à l'Exposition de 1867. — S^t^ G.

F. **22**. * Même modèle que les précédentes. La croisière et le pommeau portent quelques incrustations en argent. Grande analogie avec l'épée carlovingienne J. 1. — Même origine. — S^t^ G.

F. **23**. * Épée forte et longue à quatre gorges d'évidement. Poignée entourée de fil d'argent à trois cordons saillants. Pommeau en olive aplatie. — Trouvée à Nydam (Slesvig). Musée de Copenhague.

F. **24**. * Lame d'épée en damas. — Origine inconnue. Musée de Copenhague.

F. **25**. * Épée en fer à forte lame très oxydée. Poignée garnie d'argent plaqué, repoussé et à fond d'or. La forme est celle des épées F. 20, 22, et surtout 21. — Trouvée dans un lac à Biocruslm (Jutland).

F. **26.** * Sorte de scramasaxe de très fortes dimensions. Épaisseur, 9 millimètres; largeur, 6 centimètres; longueur, 50 centimètres. — Trouvé à Vimose (Fionie).

F. **27.** * Fer d'angon. — Provenant de Nydam (Slesvig).

F. **28.** * Fer de framée. — Même provenance.

F. **29.** * Autre fer de framée, plus large, avec ornementation en or et en argent. — Trouvé à Vimose (Fionie).

F. **30.** * Umbo en fer. — Même origine.

F. **31.** * Grand arc en bois. — Même origine.

ARMES SCANDINAVES ORIGINALES.

F. **32.** Pointe de javelot en silex taillé par éclats. Pièce vraie. — Trouvée à Reinsbourg (Holstein).

Don de M. le comte de Bouillé.

F. **33.** Petite lame de couteau danois en bronze. Longueur de la poignée et de la lame ensemble, 0 m. 09. Pièce vraie. — Trouvée dans les environs de Reinsbourg (Holstein).

Même donateur.

F. **34.** Planchette composée d'une hache en pierre polie et d'un javelot en silex taillé par éclats. Pièces vraies. — Même provenance.

Même donateur.

F. **35.** * Couteau danois en bronze. — Même provenance.

Même donateur.

CATALOGUE DES COLLECTIONS

COMPOSANT

LE MUSÉE D'ARTILLERIE.

CATALOGUE DES COLLECTIONS

COMPOSANT

LE MUSÉE D'ARTILLERIE

EN 1889,

PAR

L. ROBERT,

COLONEL D'ARTILLERIE EN RETRAITE, CONSERVATEUR DU MUSÉE.

TOME DEUXIÈME.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC XC.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME DEUXIÈME.

ARMES DÉFENSIVES.

ARMURES D'HOMME ET DE CHEVAL, COIFFURES MILITAIRES, BOUCLIERS.

Chaque pièce du Musée est désignée par une lettre et un chiffre. La lettre indique la série dont elle fait partie; le chiffre, la pièce elle-même dans la série.

ARMURES.

	Pages.
Notice sur les armures et les coiffures de guerre	1
G. Armures du xve siècle au milieu du xvii^{e}	43
G. Armures de souverains	73
G. Armures de pied	76
G. Armures de joute, tournoi, champ clos	82
G. Armures d'enfant	88
G. Buffletins	91
G. Brigantines	92
G. Jaques et collets de mailles	93
G. Hausse-cols à partir du commencement du xviie siècle	96
G. Cuirasses à partir du commencement du xviiie siècle	99
G. Pièces, fragments d'armures, chaussures diverses	101
G. Éperons	120
G. Pièces de joute	126
G. Selles et harnais de guerre ou civils	129
G. Étriers	143
G. Brides, pièces de brides, mors	147

Pages.
G. Fers de chevaux.. 150
G. Armures de contrées diverses et fragments.......... 152
G. Harnais de contrées diverses et fragments........... 161
H. Heaumes de guerre et de joute, casques antérieurs au bacinet.................................... 167
H. Bacinets.................................... 170
H. Salades d'hommes de pied, d'hommes d'armes....... 171
H. Salades de joute.................................... 174
H. Armets.................................... 176
H. Bourguignotes.................................... 191
H. Morions, morions-cabassets.................................... 199
H. Cabassets.................................... 205
H. Casques à l'antique et casques divers.................................... 207
H. Bavières, mentonnières, fragments.................................... 215
H. Casques et coiffures militaires des XVIIIe et XIXe siècles. 217
H. Casques et coiffures militaires des puissances étrangères (XVIIIe et XIXe siècles).................................... 223
H. Plaques de coiffures militaires des XVIIIe et XIXe siècles. 224
H. Plaques de coiffures militaires des puissances étrangères. 228
H. Coiffures de contrées diverses.................................... 229

Notice sur les boucliers.................................... 235

I. Targes, pavois, rondaches, boucliers de siège........ 243
I. Boucliers ou rondaches de parement.................................... 252
I. Boucliers de contrées diverses.................................... 258

NOTICE

SUR

LES ARMURES ET LES COIFFURES DE GUERRE.

Les Grecs et les Romains n'employaient pas de défense du corps continue, les protégeant depuis le sommet de la tête jusqu'aux pieds. Toutes les pièces étaient indépendantes, laissant entre elles des parties découvertes, notamment le col, les bras et les articulations des jambes.

Le corps et les membres conservaient toute la liberté de mouvement indispensable pour le combat individuel, où excellaient les légionnaires romains, et qui pouvait seul compléter le succès préparé par l'action en masse de la phalange grecque. Cette phalange présentait à l'ennemi comme un corps unique dont la protection était ininterrompue [1]. La ligne des torses et des bras était couverte par la surface continue des grands boucliers qui se touchaient par leur arête verticale; puis, au-dessus et au-dessous de ces boucliers, les têtes et les jambes étaient armées des casques et des cnémides. Pour l'hoplite grec comme pour le légionnaire romain, rien ne motivait une armure complète qui les aurait gênés dans le combat corps à corps.

D'autre part, la cavalerie des anciens n'était chargée

[1] Voir le premier volume du catalogue : *Notice sur les armes grecques.*

que d'un service accessoire; recrutée chez des auxiliaires ou même des barbares, elle ne pouvait prétendre à un équipement plus complet que celui de l'infanterie qui était vraiment l'arme des batailles.

Au moyen âge, les rôles sont renversés; l'homme de guerre par excellence est le cavalier; ses armes sont : l'épée forte frappant de taille, la masse ou la hache, une longue et lourde lance. Pour résister à ces armes offensives agissant comme la cavalerie par leur masse, il fallait des armes défensives solides, épaisses, et surtout offrant une protection sans lacunes; d'ailleurs s'il était une gêne pour le cavalier, le poids de l'équipement augmentait l'effet de la masse. Aussi, pendant tout le moyen âge, toute l'industrie de l'homme de guerre aura le même objectif : trouver une défense du corps complète, offrant le maximum de résistance, couvrant bien les articulations et les gênant le moins possible. Mais loin d'avoir progressé depuis les Romains, la métallurgie, la fonte du bronze, la forge et le martelage du fer avaient subi comme la civilisation un mouvement de recul. En effet, jusqu'au XIIIe siècle, la coiffure, quelle que soit sa forme, est composée d'un grand nombre de pièces reliées par des rivets. Il y a loin de ce procédé primitif à la belle fonte des cuirasses et des casques grecs, et au martelage si habile des casques de fer romains [1].

On ne pouvait donc pas innover, on ne savait même que rapprocher les uns des autres, sur un vê-

(1) Il existe au Musée d'artillerie un casque en cône tronqué du XIIe siècle et d'une seule pièce; mais il est en cuivre rouge, c'est un travail de chaudronnerie qui ne peut se comparer à la forge d'un casque de fer (H. 1).

tement, des éléments métalliques tous empruntés à la panoplie des Romains, et choisis parmi ceux dont la confection exigeait le moins d'art.

Les rares monuments qui peuvent nous renseigner sur l'équipement militaire, depuis les Mérovingiens jusqu'à la fin du XIe siècle, ne font que répéter les trois ou quatre mêmes types de défense. Sur une tunique de cuir ou de forte toile, parfois s'arrêtant à la ceinture, plus souvent couvrant le torse, les bras et les cuisses, et quelquefois la tête, on voit cousues ou rivées, de petites plaques de fer carrées ou en forme d'écailles pointues [1]; d'autres fois, ce sont des anneaux jointifs cousus ensemble sur l'étoffe [2]. Ailleurs, ce sera une cotte treillissée, c'est-à-dire composée d'un vêtement de toiles doublées et rembourrées, et armé de bandes de cuir, en façon de treillis, fixées ensemble et sur l'étoffe par des rivets à tête large; d'autres rivets renforçant encore les milieux des carrés [3].

Les documents historiques, où ont été pris ces types, sont d'abord le célèbre jeu d'ivoire qui provient du trésor de l'abbaye de Saint-Denis, et qui passe pour avoir appartenu à Charlemagne. Ces applications imbriquées sont aussi représentées par des monuments anglo-saxons du VIIIe au Xe siècle; elles sont également figurées en France par des sculptures des XIe et XIIe siècles, notamment à la cathédrale d'Angou-

(1) Fig. 1 des costumes de guerre, époque de Charlemagne, à peu près la Lorica des Romains; fig. 10 des costumes romains. Ce sera le modèle des brigantines des XIVe et XVe siècles.

(2) Fig. 3 des costumes de guerre, fin du XIe siècle; tapisserie de Bayeux.

(3) Fig. 2, Xe siècle, règne de Hugues Capet, et le soldat romain fig. 11, chez qui les œillets emboutis font l'office de clous rivés.

lème, à l'église de Vézelay; elles l'avaient été un peu avant par la tapisserie de Bayeux, où domine le procédé des anneaux jointifs cousus.

De fait, les monuments historiques du commencement du IXe siècle au commencement du XIIe sont rares[1]; mais cette lacune n'est pas bien regrettable, puisque à la fin de cette longue période on ne retrouve que les mêmes procédés d'emploi du métal, déjà essayés trois siècles avant et tous calqués sur l'équipement romain.

Quant à la forme d'ensemble du vêtement renforcé de métal, elle a été l'objet de divers essais. Celui de la tapisserie de Bayeux est assez curieux. La cotte était assez ample; elle comportait des manches et des jambes larges, descendant un peu au-dessous des coudes et des genoux. Un plastron-volet s'ouvrait en haut de la poitrine; c'est par là qu'on enfourchait d'abord les jambes. Le capuchon faisait partie de la cotte, ou était rapporté; sur lui se coiffait le casque composé de six segments, reliés ensemble par des bandes couvre-joints rivées. Dans d'autres cottes à jambes, l'ouverture est pratiquée sur un côté, de l'aisselle au haut de la cuisse.

Après cette longue période d'au moins six siècles, pendant laquelle l'emploi du métal n'a pas fait de progrès sensibles, le *haubert* de mailles rivées et la *broigne* vont fournir pendant deux siècles, à peu près, de 1150 à 1350, la défense complète du corps; puis, du milieu du XIVe siècle au commencement du XVIIe, l'armure de *plate* remplacera tous les autres procédés

[1] Jusqu'au commencement du XIIe siècle, les sculptures religieuses ne reproduisent pas de personnages en costumes du temps, du moins en costumes militaires.

insuffisants contre les diverses armes d'hast. Enfin, au XVII[e] siècle, les effets puissants des armes à feu rendront inutile l'armure complète la plus soigneusement renforcée; la cuirasse et le casque ne seront plus conservés que par quelques corps particuliers, comme ils le sont encore de nos jours.

Haubert de mailles et broigne[(1)]. — Les Gaulois et les Romains avaient employé des jaques de mailles. Par la colonne Trajane et d'autres monuments, les hommes de guerre du moyen âge, au moins en Italie, pouvaient connaître la maille des anciens; mais sa représentation était sans doute insuffisante pour bien faire comprendre sa fabrication à laquelle on n'a été probablement initié que par les Orientaux pendant les premières croisades. Aussi ce n'est guère que vers le milieu du XII[e] siècle qu'on voit le haubert de mailles reproduit par des sculptures religieuses, des pierres tombales.

Sa fabrication était très délicate, très longue et par suite fort coûteuse.

Un premier maillon fermé en recevait quatre autres ouverts. Chacun des maillons était aplati vers le bout d'ouverture; un des bouts était percé, l'autre au contraire portait une petite pointe[(2)]. On rapprochait les deux bouts et on rivait.

On pouvait aussi percer les deux bouts aplatis du

(1) On emploie souvent et très improprement, le terme de *cotte de mailles*. Il faut dire : *haubert* ou *jaque* de mailles, suivant qu'il était plus ou moins développé, et porté par un chevalier ou un homme de pied. On parlera plus loin de la *cotte d'armes*.

(2) Il est inutile d'expliquer comment ces bouts de maillons étaient ainsi préparés à chaud avec une seule matrice ou successivement par deux matrices séparées.

même maillon, engager un petit rivet dans ces deux bouts rapprochés, puis on rivait de même. Certains tissus sont composés de maillons rivés et d'anneaux plats coupés à l'emporte-pièce. Les maillons et les anneaux alternent par lignes parallèles. Ce travail est moins long, mais le haubert est moins solide.

Parfois au contraire on a employé des maillons ovales barrés suivant un diamètre; l'anneau est plus solide, donne moins de prise aux armes aiguës, mais il est plus difficile à fabriquer; le haubert est encore moins souple. Ces deux types sont plus modernes.

Le haubert couvrait tout le corps, les bras, le dessus de la main, descendait presque jusqu'aux chevilles; il enveloppait même souvent la tête, ne laissant à découvert que le visage. Ce capuchon de tête pouvait aussi être indépendant et bouclé au haubert. Ce lourd vêtement était coiffé comme une chemise, en engageant d'abord la tête et les bras, et ce ne pouvait être qu'avec l'aide d'un ou deux hommes.

Placé directement sur le vêtement habituel, il eût, même au repos, blessé les épaules et les bras, et il eût été tout à fait inefficace contre les coups des armes d'hast et de l'épée. Aussi un vêtement fortement rembourré, dit *gambison,* était endossé entre le vêtement du chevalier et le haubert. Ce gambison était fait d'un double de peau ou d'étoffe épaisse de soie et rembourrée de filasse ou d'autre matière, et piqué. D'ailleurs, une calotte épaisse était placée entre la tête et le capuchon de mailles. Un turban rembourré était encore coiffé entre le capuchon et le grand heaume qui protégeait la tête, descendant jusqu'au bas du visage. Ce heaume à peu près cylindrique était

percé d'ouvertures pour la vue et la respiration, et souvent renforcé en croix.

Broigne. — Un autre haubert d'une fabrication moins longue et moins coûteuse était d'un usage plus commun, la *broigne* qui avait l'avantage de tenir lieu à elle seule du gambison et du haubert de mailles. Les annelets n'étaient point entrelacés et rivés; une ganse était enfilée dans une rangée d'annelets se recouvrant les uns les autres, et cousus sur une forte toile. Les rangées successives étaient inclinées en sens inverse et maintenues par des cordonnets de chanvre dont on comprendra la disposition par la figure 7 des costumes de guerre. Cette broigne, qui a été employée un peu avant le haubert de mailles rivées, était encore usuelle au moment de l'adoption de la *plate* au milieu du XIVe siècle.

Le haubert de mailles, qui nécessitait l'emploi d'un gambison entre lui et le corps, était souvent accompagné d'une tunique, généralement de soie forte, dont la position et la longueur ont varié avec le temps, permettant, comme la longueur du haubert lui-même, de préciser les dates.

Depuis le milieu du XIIe siècle jusqu'à la fin du règne de Philippe Auguste, la tunique est placée sous le haubert et le dépasse un peu. Ce haubert va toujours se raccourcissant; à la fin du règne de Philippe Auguste, il s'arrête à hauteur du gros du mollet. Au milieu du XIIIe siècle, il ne dépasse plus le genou; mais déjà la tunique est placée par-dessus le haubert, et elle s'appelle alors *cotte d'armes*. Elle protège contre la pluie et le soleil qui échauffait la maille au point de la rendre intolérable, surtout dans les croisades;

elle sert aussi à distinguer les chefs, comme le faisait déjà l'écu, dont elle répète souvent les couleurs et les armoiries [1].

Lorsque ce haubert ainsi raccourci ne couvre plus les jambes, surtout à cheval, des chausses de mailles cousues sur une culotte de peau ou de forte étoffe complètent la défense; en même temps la main est couverte par les mailles cousues sur la manche prolongée en forme de gant de peau, sans séparations pour les doigts, véritable miton interrompu en dessous au milieu de la paume. Enfin le visage est encadré par le haubert même qui fournit tout le capuchon. D'ailleurs, rien d'absolu dans l'emploi de cette cotte, et le même monument donne de nombreuses variantes. Ainsi un bas-relief de la cathédrale de Reims du milieu du XIIIe siècle, et reproduit au Musée du Trocadéro, présente trois hommes d'armes ainsi équipés : un d'eux a le haubert et les chausses de mailles sans cotte; les deux autres, sans chausses de mailles. portent également la cotte d'étoffe; l'une par-dessus le haubert, l'autre dessous, toutes deux le dépassant de 4 ou 5 centimètres. Tous trois ont le visage encadré par le haubert d'une seule pièce et s'arrêtant exactement à la pointe du genou.

Dès le milieu du XIIIe siècle on essaye de renforcer la défense de certaines parties du corps, par des plaques de fer forgé. Ce sont des ailettes pour protéger le haut des épaules contre la hache ou la masse d'armes; des demi-brassards du côté externe avec cubitières; des devants de grèves avec genouillères;

[1] Fig. 6 des costumes de guerre, Mathieu II, duc de Lorraine, 1220-1250. Voir tous les sceaux des XIIIe et XIVe siècles dans la vitrine des costumes de guerre.

toutes pièces généralement fixées par-dessus le haubert de mailles ou la broigne par des courroies[1], mais quelquefois aussi reliées à la maille du haubert par des maillons, ou des chapes rivées sur la pièce de fer qu'elles embrassent; c'est la disposition de la genouillère et de l'épaulière du XIIIe siècle (G. 426) et la cervelière (H. 5). C'est sans doute par les mêmes procédés que devait être relié au capuchon de tête le masque de fer que donne aux rois et chefs supérieurs l'historien anglais Mathieu Paris, mort en 1259; les dessins de sa main doivent être exactement du milieu du XIIIe siècle.

A la fin du XIIIe siècle, la forge du heaume avait fait de sensibles progrès et le nombre des pièces rivées qui le composaient était déjà bien diminué. Au contraire, de nouvelles pièces de fer forgé venaient peu à peu compléter, fermer l'armure de plate articulée qui ne devait, à la fin du XIVe siècle, laisser voir la maille qu'au col et aux articulations des bras et des jambes.

Cependant la défense de la tête était loin de satisfaire au programme si compliqué de protéger complètement le cou et la tête, tout en lui laissant une liberté de mouvement d'autant plus indispensable que souvent l'homme d'armes mettait pied à terre pour combattre comme fantassin; aussi, tandis que l'armure des dernières années du XIVe siècle n'attend plus que des perfectionnements de détail, on essayera encore pendant plus d'un demi-siècle le *bacinet,* le grand *heaume,* la *salade* et enfin l'*armet,* qui ne sera

(1) Fig. 7 des costumes de guerre; seconde moitié du XIIIe siècle. Cette figure donne tous ces essais de plates sur la broigne.

irréprochable que quelques années après le milieu du xve siècle.

Ce n'est pas dans une courte notice, sans l'aide de dessins, qu'on peut analyser et faire comprendre les nombreux types d'armures essayés pendant tout ce xive siècle et dont aucune pièce, pour ainsi dire, n'a été conservée. La galerie des costumes de guerre, par les figures de 7 à 14, peut jusqu'à un certain point suppléer à l'étude directe des monuments, vitraux, pierres tombales et sculptures de toutes sortes qui reproduisent les hommes de guerre de cette longue période de tâtonnements et qui ont donné à M. Viollet-le-Duc les éléments des deux derniers volumes de son excellent dictionnaire du mobilier français [1]. Quant aux miniatures des manuscrits et surtout aux tapisseries, ce n'est guère qu'à la fin du xive siècle qu'elles donnent des renseignements suffisamment explicites.

Pour permettre de suivre l'histoire et les modifications de l'armure complète depuis le milieu du xve siècle jusqu'au commencement du xviie, c'est ici qu'on devrait donner la nomenclature et la description de l'armure de plate des chevaliers telle qu'elle était en France au commencement de cette période de près de deux cents ans. Mais la description de chaque armure du Musée doit toujours être accompagnée de celle de sa coiffure, et celle-ci ne peut être présentée brièvement et sans redites que lorsqu'on a donné l'historique et la nomenclature des diverses défenses de la

[1] Voir dans la notice sur les origines du Musée (tome Ier de ce catalogue) les sources auxquelles le colonel Le Clerc a dû puiser pour reconstituer les costumes de guerre aux xiiie et xive siècles.

tête qui procèdent toutes[1] les unes des autres à partir du XIIIe siècle. Il a donc semblé qu'il était préférable de faire précéder la nomenclature et la description de l'armure de celles des diverses coiffures qui la complètent, et de reprendre cet historique à l'époque de Charlemagne, pour éviter les répétitions et respecter l'ordre chronologique, puisque le Musée possède la série complète des coiffures depuis le commencement du XIIIe siècle, tandis que la série de ses armures ne commence que deux cents ans plus tard.

COIFFURES DE GUERRE DEPUIS CHARLEMAGNE.

On a de l'époque de Charlemagne ou de Charles le Chauve quelques documents bien vagues sur l'équipement militaire et la coiffure. Le jeu d'ivoire de Charlemagne figure des hommes de guerre dont la tête est couverte par des calottes surélevées. Le livre des Évangiles écrit pour Lothaire (Bibliothèque nationale) représente Charles le Chauve coiffé d'un casque à crête découpée, dont la matière est douteuse, avec rebord abaissé sur les oreilles et relevé en pointe devant et derrière. C'est une sorte de cabasset ou salade du genre de la coiffure (H. 27).

On a déjà reconnu dans cette notice qu'on possédait bien peu de renseignements sur les défenses de la tête employées du IXe siècle à Philippe Auguste. Ce sont des casques en fer ou en cuivre à peu près coniques, à pointe légèrement courbée en avant, avec

(1) A part le chapel et le morion.

crête dentelée en arrière de la pointe; des casques en bombe très surélevée[1]. Tous ces habillements de tête sont composés de quatre à huit segments reliés par des bandes couvre-joints rivées. Le plus souvent, la défense est complétée par un nasal rivé ou glissant dans un pontet. Le Musée d'artillerie présente même un casque (H. 3) avec nasal, couvre-nuque étroit rivé, et à oreillères mobiles; mais toutes ces pièces n'exigent que la forge la plus élémentaire.

Heaumes. — Sous Philippe Auguste, on adopte le heaume qui sera la coiffure à peu près exclusive des chevaliers, sauf le chapel, pendant tout le XIIIe siècle et jusqu'au milieu du XIVe. Sa définition générale simplifiée serait celle-ci : il couvre toute la tête et le visage jusqu'aux épaules. C'est, au moins depuis la vue, un cylindre plus ou moins régulier; il ne comporte pas de pièces mobiles.

La partie cylindrique est composée de plusieurs pièces rivées sur lesquelles est relié par des rivets le dessus en calotte ou cône surbaissé. Parfois, le cylindre ne descend pas par derrière plus bas que les oreilles; mais, par devant, il est prolongé par un masque avec ouvertures pour la vue.

Toute coiffure de guerre doit satisfaire à ces deux conditions : le haut doit résister aux coups d'épée, de hache ou de masse frappant de haut en bas; les chocs horizontaux des mêmes armes et de la lance ne doivent

[1] On verra tous ces types et les suivants sur les costumes de guerre, du numéro 1 à 7, sur les sceaux de la vitrine de la même salle et enfin dans la petite salle annexe de celle des armures sur cheval. Si quelque type indiqué dans cette notice n'existe pas parmi les pièces vraies du Musée ou aux costumes de guerre, le texte en préviendra.

pas pouvoir écraser la partie antérieure jusqu'à lui faire toucher le visage. On a fait, jusqu'au commencement du XIIIe siècle, des essais contraires à ce programme; c'est dans le haut que ces heaumes étaient le plus évasés, de sorte que le coup qui aurait manqué un heaume étroit du haut brisait, ou tout au moins déplaçait cette large coiffure. Plus tard, au contraire, la forme cylindrique a été judicieusement remplacée par une forme ovoïde (sous saint Louis). La face était doublée d'une croix, dont les branches horizontales étaient percées de *la vue*.

A la fin du XIIIe siècle, le devant du heaume est donné par deux troncs de cône dont la grande base de jonction est à hauteur de la vue, de façon que les coups de pointe glissent au-dessus et au-dessous. La partie postérieure reste cylindrique, ou même s'évase dans le bas, pour ne pas blesser le haut de l'épine dorsale; le haut du heaume est toujours fermé par la calotte rivée.

Cependant les progrès de la forge permettent déjà, à la fin du XIIIe siècle, de faire nombre de pièces de l'armure de plate; on arrive alors à supprimer la rivure de la calotte du haut, et tout le profil du heaume au-dessus de la vue est une ogive d'une seule pièce: plus tard, ses rivures, dans le sens vertical, pourront aussi être supprimées. Enfin, lorsque cette ogive d'une seule pièce sera fuyante à l'arrière, le profil sera celui du *bacinet* du milieu du XIVe siècle.

Bien que celui-ci soit postérieur à plusieurs types de chapels, on ne parlera que plus loin et d'une façon très succincte de ces chapels, afin de ne pas interrompre cette filiation du heaume au bacinet, puis de cette dernière coiffure au *heaume à tête de crapaud*.

Bacinet. — Dans le dernier heaume à timbre fuyant qu'on vient de décrire, si on supprime toute la partie qui couvre le visage, si on protège la figure jusqu'au menton par une visière pointue mobile autour de pivots au-dessus des oreilles, si par une seconde pièce ou *bavière* mobile autour de pivots placés plus bas que les premiers on couvre tout le col, on aura un premier modèle de bacinet [1]. Bientôt ces deux pièces n'en feront qu'une seule et on aura le bacinet définitif dont la visière, dite *mézail,* couvre ou découvre à volonté toute la figure et le cou. Au-dessus du museau pointu, la vue est percée dans une crête saillante qui détourne des yeux les coups de pointe qu'a pu faire glisser le museau aigu.

La défense est complétée par un camail de mailles fixé au bord du bassinet, le long du visage et du col, soit par des rivets, soit par un lacet passant dans des trous percés au bord du timbre.

Cette coiffure de guerre, qui a été à peu près exclusivement employée de 1350 à 1420, à la fin du règne de Charles VI, est représentée au Musée par onze spécimens. Un seul de ces bacinets s'écarte de ce type général, il est décrit au numéro H. 23.

Au commencement du XVe siècle, on a quelquefois remplacé le museau pointu de la visière par une demi-sphère (H. 21).

Parfois la visière se relève tournant sur une charnière horizontale placée au-dessus du front [2]. Ou bien encore la visière est à volets, s'ouvrant au milieu sur des charnières verticales placées sur le côté [3].

(1) Qui n'existe pas au Musée.
(2) Collection de M. Riggs.
(3) Personnage n° 11 des costumes de guerre.

Enfin on peut voir dans la collection un bacinet (H. 22) qui aurait le profil exact du heaume à *tête de crapaud,* si on remplaçait toute la partie ogivale du timbre par un plan fuyant. Ce qui caractérise ce heaume, c'est que la partie qui est au-dessous des fentes de la vue est très en saillie sur le timbre fuyant. Cette heureuse disposition ne pouvait compenser, pour le service de guerre, le poids, le peu de mobilité et la difficulté de forge de cette coiffure si singulière; aussi bientôt elle fut exclusivement réservée pour la joute.

Avant de décrire la salade du chevalier, puis l'armet et enfin la bourguignote qu'on verra compléter toutes les armures jusqu'au commencement du XVIIe siècle, on indiquera succinctement les coiffures plus particulièrement portées par les hommes de pied du XIIIe au XVe siècle.

Chapels. — Dès le milieu du XIIIe siècle, on emploie, tant à pied qu'à cheval, des chapels de formes variables se rapprochant plus ou moins de celle des chapeaux de paille modernes, notamment du chapeau des maraîchers. Quand le bord est suffisamment surbaissé, la vue est percée dans cette partie plongeante et on a le chapeau *de Montauban* qui était posé sur un camail de mailles ne laissant voir que le visage. D'autres fois, c'est une bavière qui protège le menton et le col. Chevaliers et hommes de pied se couvraient de cette coiffure qui était très usuelle dans les sièges, notamment pour monter à l'assaut.

Les *salades* d'hommes de pied sont connues aux XIVe et XVe siècles sous les noms de barbutes, bicoquets. . .

La coiffure est forgée d'une seule pièce. Sa forme est à peu près celle du corps d'un bacinet à timbre moins aigu et moins fuyant; elle ne comporte pas de visière mobile.

Le Musée possède un grand nombre de ces salades d'un modèle parfait; quelques-unes sont employées aux costumes de guerre n[os] 20, 22 et 19; cette dernière salade est complétée par des rondelles couvrant les joues.

Salades des chevaliers. — A la fin du règne de Charles VI, le heaume à tête de crapaud n'est plus guère qu'une coiffure de joute; le bacinet est sur son déclin : c'est la salade qui va devenir la coiffure la plus habituelle des chevaliers.

La salade de cheval est moins haute de timbre que celle des hommes de pied; souvent elle couvre le visage jusqu'au bas du nez, elle est alors percée pour la vue. Le reste de la figure et le col sont protégés par une bavière fixée à volonté par des vis sur le plastron. Elle est prolongée derrière par un couvre-nuque souvent articulé, long et de forme pointue.

Lorsque le devant de la coiffure s'arrête au-dessus des yeux, la face est couverte par une visière percée de la vue, et tournant sur des pivots au-dessus de l'oreille. Enfin, si la défense ne doit pas être complétée par une bavière, la visière prend plus de développement, elle peut même emboîter le menton, comme la visière des salades des armures G. 8, G. 9 et G. 10.

Quand la vue est percée dans le corps même de la salade, elle est généralement en retraite comme celle du heaume-crapaud et comme le sera celle de l'armet.

Cette salade sera conservée par les Allemands comme coiffure de guerre concurremment avec l'armet pendant les premières années du XVIe siècle, et plus tard encore pour la joute. Les Italiens la conserveront aussi, mais plus spécialement comme coiffure de parement. En France, la salade est à peu près complètement abandonnée à l'avènement de Louis XII.

Armet. — Le bacinet et le heaume étaient des coiffures étouffantes; leur ouverture inférieure, par laquelle la tête devait entrer facilement, les exposait à être enlevés par un coup de lance, à moins qu'on ne les fixât à la cuirasse; mais alors, la coiffure et par suite *la vue* étant immobiles, les mouvements de la tête étaient fort limités. La salade fixée sous le menton par une courroie ne risquait point d'être enlevée et laissait à la tête toute sa liberté; mais, pour compléter la défense, il fallait qu'une bavière lourde, encombrante, fût vissée à la cuirasse, tirant tout le corps en avant.

L'armet du XVe siècle allait parer à tous ces graves défauts.

Prenant pour point de départ la salade avec sa visière tournant autour de ses pivots d'oreille, si par des charnières verticales rivées au timbre, au-dessous de l'oreille, on articule deux volets se refermant sur le menton qu'ils embrassent en dessous, on a l'armet de l'armure G. 4. Ces volets ou joues, qui font en partie l'office de la bavière, se ferment sur le menton même par un loqueteau ou un crochet. Les charnières de ces joues peuvent être horizontales et rivées au timbre au-dessus de l'oreille. On a quelquefois réuni, mais bien rarement, les deux joues du premier type

en un masque unique tournant autour d'une charnière verticale au-dessous d'une des oreilles et se fermant par un crochet au-dessous de l'autre oreille (armet de G. 5).

Au XVI[e] siècle, la protection de tout le bas du visage et du col par une pièce unique sera à peu près exclusivement adoptée; mais alors la rotation de cette pièce se fera dans le sens vertical comme celle de la visière et sur les mêmes pivots rivés au-dessus des oreilles. Quel que soit le mode employé pour protéger le bas du visage et la gorge par une ou deux pièces mobiles sur charnières ou sur pivots, cette partie de l'armet comprend la *mentonnière* et le *gorgerin*.

La partie de l'armet qui couvre la partie supérieure de la figure s'appelle *mézail;* elle peut être en une ou deux, parfois même trois pièces. Dans tous les cas ses diverses parties, séparées ou réunies, s'appellent : *la vue, le nasal* et *le ventail*.

Le bas du couvre-nuque et celui du gorgerin sont parfois terminés par une gorge en gouttière ou simplement par un rebord rentrant à angle droit; l'armet est alors dit *à gorge*. Cette disposition qui est la plus fréquente au XV[e] siècle, en France et en Italie, permettait de relier librement l'armet au *colletin*, la première pièce de l'armure.

Le gorgerin peut aussi être continué par deux ou trois lames articulées, descendant jusqu'à la bordure de la cuirasse. C'est le mode le plus fréquent dès le commencement du XVI[e] siècle.

Au XV[e] siècle, le mézail est généralement en bec assez pointu répondant à la pointe du nez; c'est le profil adouci du bacinet. Plus tard la pointe répond

au haut du nez, et couvre mieux la vue comme dans le heaume à tête de crapaud. Les premiers armets n'ont point de crête. A la fin du xve siècle, la crête a encore peu d'importance; elle est percée au sommet d'un trou pour le porte-plumail.

Au xvie siècle, la crête est très saillante en France et en Italie, et le porte-plumail est fixé au bas de la crête, ou sur le côté derrière l'oreille.

Au xve siècle, à l'arrière du timbre est vissée une petite tige à rondelle dont l'office généralement mal interprété sera exposé à la suite de cette rapide notice sur les coiffures de guerre.

Tous ces types d'armets du xve siècle et du commencement du xvie sont représentés au Musée par de nombreux spécimens. Les plus intéressants seront décrits en détail.

Bourguignote. — C'est une coiffure à peu près exclusivement portée par les hommes de pied jusqu'au milieu du xvie siècle. C'est une simplification de l'armet de l'origine; elle est surmontée souvent d'une haute crête ou d'un cimier. Sur des charnières obliques sont articulées des joues qui ne se rejoignent pas, mais sont seulement reliées sous le menton par un lacet de cuir. Le mézail est supprimé et remplacé par une simple visière analogue à celle de nos casques modernes.

Plus tard, la bourguignote reprend souvent les joues fermées des premiers armets, et même un masque rapporté à volonté. Elle est alors autant que l'armet la défense de tête des hommes montés. Cette dernière bourguignote comporte un grand nombre de variantes que représentent les collections du Musée.

Morion. — C'est surtout le casque de l'arquebusier comme la bourguignote est le casque des piquiers. Son timbre est élevé et surmonté d'une crête très saillante. Le timbre couvre les oreilles et découvre le front; ses rebords saillants exagèrent ce mouvement et donnent, devant et derrière, une pointe très retroussée.

Cabasset. — C'est une coiffure de fantassin aux XVIe et XVIIe siècles. Elle diffère du morion par ses rebords qui sont petits et plats, et par l'absence de crête. Le timbre en ogive se termine quelquefois par un petit ergot. Ce petit casque a été porté aussi par des chevaliers ou chefs avec la demi-armure du XVIIe siècle, comme repos de l'armet ou de la bourguignote.

Les *casques de cuirassiers* du temps de Louis XIII et du commencement du règne de Louis XIV sont des sortes de salades avec grand couvre-nuque articulé et nasal mobile. Au milieu du XVIIe siècle on porte aussi une coiffure de fer à peu près de la forme du chapeau de feutre à plume. Souvent une calotte d'acier pleine ou composée de bandes rivées est placée sous le chapeau de feutre, qui devient ainsi une coiffure de guerre.

Pour la *joute,* on employait toutes les coiffures qui viennent d'être décrites comme défenses en guerre : heaumes et salades au XVe siècle et au commencement du XVIe, puis ensuite l'armet au XVIe siècle et au commencement du XVIIe.

Toutes ces coiffures étaient pour la joute reliées soit directement, soit par une bavière à l'armure, et comme elle doublées de pièces de renfort. Le Musée offre la plus riche collection de ces appareils de joute si curieux. Les descriptions détaillées des plus intéressantes de ces pièces tiendront lieu de toute notice générale.

Tige à rondelle des armets de l'origine. — Ce petit appendice n'existe qu'au timbre des armets dont les deux joues de mentonnière s'ouvrant sur charnières horizontales ou verticales se ferment sur le menton par un crochet ou un loqueteau. Cette disposition était évidemment défectueuse, la pointe d'une lance ou d'une épée pouvait s'engager entre les pièces de la mentonnière, à leur point de réunion; un coup de masse pouvait même faire dégager le loqueteau.

Or, dans les belles tapisseries de Cluny (*Histoire de David et Bethzabé*), tous les chevaliers partant en guerre portent une pièce, sorte de demi-bavière, couvrant le bas du visage depuis la lèvre inférieure et se retournant horizontalement sous le menton; la pièce s'arrête sur les joues un peu en avant de l'oreille. Une courroie rivée sur cette pièce est bouclée derrière l'armet au-dessus de la tige à rondelle, de façon que la courroie et, par suite, la demi-bavière ne peuvent pas descendre, tandis que sa partie horizontale butant sous le gorgerin de l'armet, la pièce ne peut pas remonter; elle est bien fixe. En outre, la petite rondelle vissée à la tige empêche qu'un coup de taille ne coupe la courroie.

Tel était l'office de la tige et de la rondelle que

portent seuls tous les armets s'ouvrant à charnière [1]. (Voir, aux costumes de guerre, le personnage n° 24, d'environ 1500, dont l'armet a été ainsi complété.)

On croit généralement que la rondelle servait de protection à une courroie qui souvent faisait tout le tour du col dans l'étranglement du gorgerin, pour assurer la fermeture du casque; mais le bas de la rondelle est toujours plus haut que cet étranglement; la protection eût été inefficace.

Un voile léger ou volet pouvait, pour les tournois, se fixer à la tige derrière la rondelle. C'est cet emploi de la tige à volet, bien qu'il ne fût qu'accidentel, qui a généralement fait appeler cet ensemble *petit volet*. C'est le terme qu'on retrouvera dans la description des armets de l'origine.

On peut maintenant reprendre la nomenclature et la description de l'armure du milieu du xve siècle; puis on indiquera les modifications qu'elle a reçues en France et à l'étranger jusqu'au milieu du xviie siècle.

Alors on pourra cataloguer sans interruption et plus succinctement les armures complètes du Musée, puis les pièces détachées et les cuirasses modernes, et enfin les coiffures isolées du xiie siècle à la fin du xixe.

[1] Quelques-uns des armets de l'origine que présente le Musée n'ont pas leur tige à rondelle; il est assez naturel qu'elles se soient perdues, comme d'ailleurs toutes leurs petites bavières mobiles; mais on voit encore à la nuque de ces armets le trou qui devait recevoir la tige et qui a été souvent bouché par un rivet. Ainsi l'armet de G. 4 et deux ou trois armets libres.

NOMENCLATURE ET DESCRIPTION DE L'ARMURE DU XVe SIÈCLE.

Un gambison plus ou moins rembourré suivant les diverses parties du corps est toujours porté sous l'armure. Si un jaque de mailles n'est pas placé entre l'armure et le gambison, ce dernier porte des morceaux de maille cousus aux points mal couverts par l'armure, ainsi : au col, sous les aisselles, aux saignées des bras, etc.

Le colletin. — Ses trois offices sont : 1° de protéger le cou, le haut de la poitrine et le haut du dos; 2° de supporter le poids de toute la défense du corps jusqu'aux jambes; 3° de donner un point d'attache aux pièces défensives des épaules et des bras.

Il comporte deux pièces de devant et de dos, qui sont reliées par une charnière à gauche, et qui se ferment du côté droit par une coulisse à queue. Les deux pièces sont rarement d'un seul morceau; elles sont généralement composées, au moins celle de devant, de trois lames mobiles, à recouvrement de bas en haut; la lame supérieure se termine par une saillie à angle droit, ou un bourrelet souvent en torsade, qui arrêtent les coups de pointe et les empêchent d'arriver à la gorge. Cette saillie sert encore à relier au colletin l'armet, quand il est *à gorge.*

Au XVe siècle, et pendant les premières années du XVIe, le colletin peut n'avoir que la lame inférieure ne

dépassant pas la cuirasse, et suffisante pour supporter le poids de l'armure et donner le point d'attache des défenses du bras. Dans ce cas, la protection du cou est complétée par le gambison qui se termine par un col en cuir ou fait de doubles d'étoffes recouvert de mailles, et fermé par une boucle (voir, sous le péristyle, le *Triomphe d'Alphonse V à Naples,* milieu du XV[e] siècle). En outre, le gorgerin de l'armet est terminé par une collerette de mailles qui couvre encore tout l'intervalle de l'armet à la cuirasse (voir les belles tapisseries de Cluny, *Histoire de David et Bethzabé,* vers 1500 et aux Costumes de guerre la figure 24 *bis*).

La cuirasse. — Elle se compose de deux pièces : le *plastron* et la *dossière.* Au XV[e] siècle, le plastron était peu bombé et l'arête peu prononcée. Chacune de ces pièces était alors formée de parties mobiles.

La *pansière,* partie inférieure du plastron, qui souvent sans elle eût été incomplet, était ou articulée (G. 4) ou d'une seule pièce. D'autres fois, le plastron était complet sans la pansière, qui était alors une véritable pièce de renfort. Depuis le milieu du XIV[e] siècle, on avait souvent sur la *brigantine* bouclé la pansière; elle sera conservée sur l'armure de plate à peu près jusqu'à la fin du XV[e] siècle.

Le plastron se relie à la dossière au-dessus des épaules au moyen de courroies fixes ou bouclées faisant fonction de bretelles, et s'appuyant sur le colletin ou le gambison. Latéralement, le plastron et la dossière sont fermés par des crochets, quelquefois aussi par une courroie de ceinture.

Arrêt de lance ou arrêt ferme. — Pièce qu'on désigne

généralement par le mot moderne de *faucre*, et qui est destinée à supporter la hampe de la lance quand on *couche le bois* pour la charge.

Cet arrêt est fixe généralement jusqu'au milieu du xve siècle; plus tard, il sera presque toujours articulé.

La braconnière. — C'est l'ensemble des lames mobiles qui descendent de la cuirasse vers les cuisses pour couvrir le ventre et les hanches. Le nombre de ces lames varie d'une à cinq, se recouvrant de bas en haut, pour faire remonter le coup de pointe de lance ou d'épée vers la lame de ceinture qui est la plus forte, et creusée en gouttière pour conduire le coup vers l'arrière.

Tassettes. — Plaques d'acier qui se fixent à la dernière lame de la braconnière pour couvrir le haut de la cuisse. Leur nombre pouvait être de quatre et même six avant le milieu du xve siècle.

A partir de cette époque, on ne conserve généralement que les deux qui couvrent le devant de la cuisse. Elles sont le plus souvent d'une pièce seule et en *tuile* assez pointue avec arête médiane ou bourrelet en saillie (G. 5). Quelquefois elles sont articulées de plusieurs pièces qui font suite à la braconnière, comme les tassettes si élégantes de G. 4.

Garde-reins. — Il protège le rein à l'aide de deux ou trois lames articulées, qui font suite à la dossière comme la braconnière fait suite au plastron. Jusqu'au milieu du xve siècle, il est parfois en pointe très longue (G. 1). Cette pointe se raccourcit ou même disparaît complètement pendant la seconde moitié du siècle.

Spalières, brassards et cubitières. — Les spalières sont les pièces d'armes qui couvrent les épaules et le haut des bras jusqu'au bas du deltoïde. Elles sont le plus souvent composées de plusieurs pièces articulées se couvrant de haut en bas. Pendant le xve siècle, elles sont, pour les neuf dixièmes au moins, suspendues au colletin par un long loqueteau à charnière, qui permet de lever le bras; un ergot à ressort au sommet empêche la pièce de se décrocher. Très rarement à cette époque la spalière est reliée au colletin par une courroie à boucle rivée à ses deux extrémités. La spalière présentait de fortes arêtes en saillie qui faisaient remonter puis échapper vers l'épaule la pointe de la lance ou de l'épée. Elles sont déjà inégales; celle de droite est échancrée sous le bras pour le passage de la lance; une rondelle mobile pouvait couvrir cette ouverture dangereuse quand la lance n'y était pas couchée.

Les bras sont enveloppés par des cylindres d'acier fermés par soudure au *brassard d'arrière-bras,* et avec charnière et loqueteau au *brassard d'avant-bras* qu'on appelle aussi *canon,* et qui est légèrement conique comme l'avant-bras.

Les deux parties du brassard sont liées au moyen de courroies internes à la *cubitière.* Celle-ci couvre la saignée par ses ailettes presque plates et très développées, et le coude par une calotte qui souvent, dans la première moitié du siècle, s'allonge en pointe excessive (G. 1) et la pièce détachée (G. 367).

D'autres fois, la cubitière est un simple coude de tuyau avec gorges au-dessus et au-dessous de l'arête adoucie (G. 4). Tous ces modèles de cubitières permettent de plier complètement le bras à la saignée.

La liberté du mouvement de rotation est donnée par deux procédés différents : la lame supérieure de l'arrière-bras fixée à la dernière lame de la spalière porte une saillie à angle droit en dedans, sur laquelle peut tourner la seconde lame de l'arrière-bras terminée par un rebord en saillie[1]. L'autre procédé moins parfait consiste en un pontet rivé dans le sens longitudinal à la deuxième lame de l'arrière-bras, et dans lequel passe une courroie de 12 millimètres environ rivée à la première lame.

Jusqu'au commencement du xve siècle, à l'arrière-bras comme à l'avant-bras, les canons étaient ouverts ou fermés à volonté à l'aide de charnières à six ou huit crans, avec goupille de toute la longueur de la pièce[2].

Cuissards ou cuissots, genouillères et grèves. — Ce sont les pièces d'armes qui donnent la défense complète des jambes. Les cuissards sont articulés à plusieurs lames dans le haut pour ne pas blesser l'aine. Dans les armures de chevalier, la partie postérieure du cuissard qui était inutile à cheval et aurait gêné le cavalier en selle n'existe jamais. Cependant une lame de 8 à 10 centimètres de largeur pouvait être exceptionnellement reliée à charnières au côté externe du cuissard (G. 4).

Sur le haut du cuissard, on remarque de fortes arêtes ou nerfs saillants en demi-cercle qui servaient à arrêter la pointe de la lance, et l'empêchaient d'arriver à l'aine. Le cuissard est fixé sur la cuisse par

(1) C'est l'inverse de l'articulation de l'armet à gorge qui peut tourner tandis que la saillie du colletin qu'il reçoit est fixe.

(2) Voir aux costumes de guerre le n° 12.

une ou deux courroies à boucle. La jambe était couverte par des chausses de peau (culotte collante) *à pied.*

La *genouillère* couvre le genou et relie le cuissard et la grève. Elle se compose d'une partie arrondie pour recevoir la rotule, d'une aile très développée au milieu du xve siècle et de quatre lames posées à recouvrement permettant les mouvements de l'articulation, et d'ailleurs reliées entre elles et au cuissard et à la grève par des courroies internes rivées. Elle est fixée au jarret par une courroie à boucle.

Les *grèves* sont les pièces destinées à la défense de la jambe qu'elles enveloppent complètement. Elles se composent de deux parties s'ouvrant sur deux charnières placées en dehors et se fermant du côté du dedans soit par des loqueteaux, soit par des crochets. Elles sont fixées à la jambe par une courroie à boucle dans le haut; elles s'arrêtent tantôt à la cheville, laissant voir la maille entre elle et le soleret, tantôt elles descendent jusqu'au talon qu'elles enveloppent. Une fente ou une porte donne alors le passage de l'éperon, quand il n'est pas fixé sur le *soleret* par une bride et un sous-pied, comme le sont nos éperons mobiles modernes. Les grèves sont reliées par des lames mobiles avec le *soleret* ou *pédieu.*

Solerets ou pédieux. — C'est la chaussure de fer de l'homme d'armes. Elle se compose de trois ou quatre lames se recouvrant du devant à l'arrière depuis la naissance des doigts. La lame de cou-de-pied plus longue que les précédentes est recouverte par les lames articulées de la grève; d'ailleurs le tout est relié par des courroies internes rivées. Sur la dernière lame est fixée par un tourniquet la pointe de la *poulaine*

plongeant en bas et dont l'office est d'empêcher le soleret de perdre l'étrier.

Le tourniquet permet de retirer cet appendice, lorsque le chevalier met pied à terre.

La variation de forme du pédieu sera un des indices les plus certains de la date de l'armure, du commencement du XV[e] siècle au milieu de la seconde moitié du XVI[e].

Gantelets. — Vers le milieu du XV[e] siècle, à la fin de la guerre de Cent ans, les chevaliers avaient renoncé au combat à pied; leur arme par excellence était la lance couchée sur le faucre. Les doigts de la main n'avaient plus besoin d'une liberté aussi complète. Aussi on adopte le *miton,* plus solide que le gantelet à doigts séparés et d'une fabrication plus facile.

La séparation des doigts est souvent figurée en dehors par trois gouttières longitudinales, mais les articulations réelles sont transversales, répondant par trois lames aux trois os des doigts; en outre, une plaque de recouvrement dans le même sens protège la ligne des articulations des quatre doigts avec la main. Le pouce est presque opposé et mobile avec une charnière assez libre.

Ce miton, parfait pour la lance, très suffisant pour le maniement de l'épée, est à peu près exclusivement employé en guerre du milieu du XV[e] siècle au milieu du XVI[e], c'est-à-dire bien au delà de la période dont on expose ici l'équipement de guerre.

TRANSFORMATIONS SUCCESSIVES DE L'ARMURE DEPUIS LA FIN DU XVe SIÈCLE.

SES TYPES PARTICULIERS EN ALLEMAGNE.

Les modifications bien caractérisées de l'armure à la fin du xve siècle, sans distinction de pays, sont celles-ci :

1° Suppression de la pansière;
2° La forme large du soleret;
3° Développement des spalières, garde-collets, grandes passe-gardes.

1° La pansière est partout supprimée. Quelquefois une ceinture d'acier plus ou moins large peut être rivée à la taille du plastron comme pièce de renfort.

2° La forme pointue du soleret à la poulaine est abandonnée. Le soleret est, au contraire, plus large au bout qu'à hauteur du cou-de-pied; il est même souvent terminé par deux pointes en colimaçon qui peuvent retenir l'étrier.

3° La première pièce de chaque spalière, ou plus souvent une pièce de renfort, reçoit un collet normal à la pièce pour protéger le col contre les coups de pointe. Le collet est souvent plus developpé du côté gauche qui est le plus exposé. C'est ce qu'on appelle la *grande passe-garde*. En outre, la spalière de droite est fortement échancrée pour le passage de la lance.

Le faucre est généralement articulé à charnière permettant de le rabattre sur la poitrine.

Les modifications qui suivent diffèrent dans les divers pays et peuvent faire reconnaître les nationalités d'origine.

Les Allemands, à peu près à l'avènement de l'empereur Maximilien Ier (1493), adoptent l'armure maximilienne qu'ils conserveront pendant près de cinquante ans[1].

Le plastron à taille courte est excessivement bombé et sans arête médiane. Toute l'armure, moins les grèves, est décorée de cannelures longitudinales plus ou moins fines, à intervalles égaux ou disposées par groupes de trois à huit. Ces cannelures étaient employées autant comme décor que pour donner plus de résistance à l'armure. Les gravures à l'eau-forte sont très rares. Les tassettes sont généralement articulées de trois à six lames; elles donnent un ensemble carré et couvrent à peu près le tiers de la cuisse.

Ces armures présentent peu de variété dans leur forme et leur décor.

L'armet répète les cannelures de son armure, il n'a de crête qu'assez tard; mais alors aussi on voit parfois sur l'armet deux ou même trois crêtes, qui sont toujours peu saillantes et en torsade.

Le profil du mézail n'est jamais celui des armets italiens et français; il est le plus souvent à soufflet, quelquefois en museau obtus. Il représente aussi des figures grotesques à grand nez, à moustaches et dont les yeux donnent la vue du mézail.

(1) Un tableau allemand daté 1534, au Musée du Louvre, représente tous les chevaliers en armure cannelée, avec d'immenses panaches de plumes partant du sommet de l'armet et retombant jusqu'à la taille.

Le soleret a la forme la plus large et la plus lourde.

En France et en Italie, le modèle du plastron s'est peu modifié à la fin du xve siècle; il n'est pas plus bombé; l'arête est conservée peu saillante. Cependant deux magnifiques armures milanaises (G. 8 et G. 9) du Musée, du plus beau décor gravé (pour une d'elles sur fond doré), ont le plastron très bombé sans arête et la taille courte. Mais toutes deux sont décorées de cannelures; le haut du plastron est droit, carré, disposition qu'on ne voit que sur les armures maximiliennes. En outre, elles sont complétées par la salade à soufflet, du modèle que les Allemands ont conservé longtemps après que les Italiens et les Français ne coiffaient plus que l'armet. Il est très vraisemblable que ces armures ont été commandées à Milan par un prince allemand. Comme forme, elles n'ont rien du type italien. En effet, on peut voir au Musée deux armures (G. 7 et 10) de la même maison de Milan, de la même date, sans cannelures, à plastron peu bombé avec arête adoucie. Leurs armets fort beaux sont du modèle de ceux qu'on voit sur d'autres armures italiennes à peu près de la même date.

L'armet à gorge devient plus rare en France et en Italie; il est généralement remplacé par l'armet à gorgerin articulé à trois lames. Le profil du mézail est simple jusqu'à la pointe du nasal, qui paraît d'autant plus hardie qu'une gorge la sépare souvent de la vue. La crête devient très élevée et, au milieu du règne de François Ier, le porte-plumail est vissé derrière au bas de la crête. Le petit volet a disparu.

A la fin de cette période, qu'on pourrait appeler période des guerres d'Italie, les Allemands ont re-

noncé à l'armure maximilienne. Le modèle est à peu près le même dans toute l'Europe. En effet, plusieurs belles armures du Musée à grandes passe-gardes et coiffées d'armets de forme française ou italienne sont bien allemandes. De même, le type du milieu du xvie siècle, français ou italien, est également représenté au Musée par cinq ou six armures des plus élégantes, portant les marques d'Augsbourg ou Landshut.

Toutefois il faut noter que les Allemands ont parfois, de 1530 à 1550, donné aux plastrons des hommes d'armes, vers le tiers inférieur, une pointe étroite et assez aiguë. Cette forme particulière ne sera conservée, après 1550, que pour les armures de reîtres ou lansquenets, qui les porteront encore à la fin du xvie siècle.

Au milieu du xvie siècle, le soleret a la même largeur d'un bout à l'autre; il se termine carrément.

La grande passe-garde lourde et gênante est supprimée, lorsque l'épée est devenue autant que la lance l'arme des chevaliers; les deux spalières sont moins grandes, moins fortes, pour laisser plus de liberté au bras; puis, l'épée d'armes étant souvent employée de préférence à la lance, le miton est abandonné et remplacé par le gantelet à doigts séparés et articulés. Néanmoins le faucre est généralement conservé et les spalières restent inégales. Le défaut sous la spalière de droite reste couvert par la rondelle. L'arête du plastron est un peu plus accusée, sa forme est dite en *cosse de pois*.

Le profil de l'armet est plus simple. La pointe du nasal est très haute, il n'y a plus de place pour une gorge entre lui et la vue.

Les tassettes sont généralement supprimées et les

cuissards à lames articulées suivent les lames de braconnière du même modèle.

Le cuissard est lié aux lames de genouillère par des tourniquets permettant d'arrêter à volonté à la genouillère la défense des jambes, qui chaussent alors les grandes bottes.

Les ailettes de cubitière et de genouillère sont très petites.

Sous Charles IX, le soleret prend la seule forme rationnelle; il suit exactement le contour du pied.

A l'avènement de Henri III, l'épée et le pistolet ont à peu près complètement remplacé la lance; le faucre est alors exceptionnel.

Les deux spalières sont souvent égales.

Le plastron s'allonge par devant; il descend au bas du ventre; sa forme est dite *polichinelle*.

Les lames du cuissard sont reliées au tiers supérieur par des tourniquets, comme elles l'étaient déjà près de la genouillère (G. 63). On peut avec la même armure avoir toute la jambe armée jusqu'aux pieds, ou seulement jusqu'aux genoux, ou ne conserver que la moitié du cuissard qui forme alors tassettes libres sur la trousse. En effet, il existe de cette époque des armures complètes, sans aucune défense des jambes avec les seules tassettes larges, se portant facilement par-dessus la trousse (les belles armures de Henri de Guise, de Mayenne et de Henri IV)[1].

[1] Toutes ces variantes de la défense des jambes répondaient à celles des hauts-de-chausses et de la trousse. Celle-ci pouvait être plus ou moins ballonnée ou serrée par des brides multiples de l'aine au genou, ou très réduite ou même supprimée, le haut-de-chausse devenant une sorte de culotte courte. On reprenait même parfois à cheval

L'armet, à la fin du XVIe siècle, n'a plus d'élégance, il devient camard; le mézail est presque vertical. D'ailleurs la bourguignote se substitue de plus en plus à l'armet.

Pendant le premier tiers du XVIIe siècle, l'armure complète (moins les grèves) est tout à fait exceptionnelle. Le faucre est supprimé; les spalières sont ingénieusement articulées en éventail. Le plastron a, comme les costumes du temps, la taille courte; il est très plat, même légèrement creux à l'estomac, avec une arête terminée par une pointe maigre et disgracieuse qui forme arrêt pour le ceinturon. La braconnière et le cuissard, quand il existe, sont extrêmement développés pour répondre au haut-de-chausse volumineux.

Sous Louis XIII, toute la défense des cavaliers consiste en général en un buffletin d'élan, un grand colletin de fer couvrant les épaules et le haut de la poitrine. La coiffure de guerre est le chapeau de fer de la forme du chapeau de feutre civil, qui devient lui-même coiffure de guerre, avec calotte de fer à l'intérieur.

Malgré les efforts de Louis XIII pour décider les gentilshommes à reprendre l'armure, elle est abandonnée à la mort du roi. On ne la voit plus portée que par les Allemands au milieu du XVIIe siècle. Le Musée possède plusieurs de ces harnais de guerre allemands complets, noirs, et aussi disgracieux que la coiffure qui les accompagne.

la jupe François Ier, ou la cotte complète Louis XII (voir au Musée de Cluny les tapisseries des batailles de Jarnac et de Moncontour). La jupe donnait jusqu'aux genoux une défense à peu près de la valeur de celle que les grandes bottes donnaient des genoux aux pieds.

Sous Louis XIV, et même sous la Régence, les portraits et les pierres tombales représentent encore les gentilshommes en armure, mais personne ne porte plus le harnais de guerre. Les défenses du corps dans la seconde moitié du XVIIe siècle consistent pour le régiment des cuirassiers du roi dans la cuirasse arrêtée à la taille comme nos cuirasses modernes, et un casque à visière, à oreillères, et en général à nasal et à grand couvre-nuque articulé.

Dans l'organisation de 1678, il n'y a donc plus de cuirassé que le régiment des cuirassiers du roi. En 1676, Louis XIV avait enjoint par une ordonnance, à tous les officiers de cavalerie, de porter la cuirasse. Au XVIIIe siècle, tous les cavaliers doivent porter la demi-cuirasse. (Les dragons ne faisaient pas partie de la cavalerie.) Le plastron fixé par des bretelles en croix était placé entre le gilet et l'habit[1]. Mais ces prescriptions ne furent pas régulièrement observées même en guerre.

Ce n'est qu'en 1801 que le nombre des régiments de cuirassiers est porté de 1 à 4. En 1803, on en compte douze et en 1809, quatorze; en outre, en 1810, les deux régiments de carabiniers prennent le casque et la cuirasse couverte d'une feuille de cuivre[2]. Ce nombre de régiments armés de la cuirasse a peu

[1] Institutions militaires pour la cavalerie et les dragons par M. de la Porterie, mestre de camp des dragons... 1754.

Ce n'est pas qu'en France que le port de la demi-cuirasse était adopté; le Musée possède dix plastrons de la cavalerie du roi de Suède Charles XII.

[2] Les carabiniers avaient jusqu'alors porté la carabine et le bonnet à poil. Napoléon les transforma en cuirassiers blancs, peu après son mariage avec Marie-Louise, pour rappeler à l'impératrice les cuirassiers blancs autrichiens.

varié depuis la Restauration. Mais on vient encore dans ces dernières années de proposer la suppression de la cuirasse dans un certain nombre de régiments; son emploi, comme celui de la lance, sera sans doute encore bien des fois l'objet de discussions et d'ordonnances contradictoires.

ARMURES DE PERSONNAGES HISTORIQUES OU DE SOUVERAINS.

Les armures de personnages historiques que présente le Musée proviennent de l'une de ces sources : les châteaux des familles, la galerie de Sedan, la galerie d'Ambras, ou d'autres collections d'Allemagne. On n'a jamais eu entre les mains de pièces datées de l'époque même où ont été exécutées ces pièces intéressantes, et on a dû s'en rapporter à la tradition conservée dans les familles ou transmise par le personnel des divers musées.

L'examen attentif de ces armures ne contredit jamais la tradition. Toutefois on ne doit pas s'étonner que, les souvenirs perdant de leur précision avec le temps, on ait parfois attribué au personnage le plus marquant de la famille un harnais de guerre qui n'a appartenu qu'à un de ses ascendants ou descendants. C'est ainsi qu'on verra corrigées trois erreurs portant non pas sur la maison même, mais sur la personne. C'est le cas des trois armures attribuées au duc de Soissons, au duc d'Épernon et au baron des Adrets, sous les numéros G. 78, G. 108, G. 107.

Il est incontestable qu'aucune des armures histo-

riques citées au catalogue comme venant d'un musée allemand n'est un trophée pris au XVIe siècle ou au XVIIe siècle par les Impériaux [1]. Leur présence en Autriche, au commencement du XIXe siècle, s'explique par l'émigration des descendants de ces familles qui ont voulu mettre en sûreté les souvenirs les plus précieux de leur maison, et qui les ont déposés dans les collections princières d'Allemagne.

La magnifique armure de François Ier est comprise parmi celles qui sont venues, pendant les guerres du premier Empire, de la collection d'Ambras. Il paraîtrait qu'avant cette époque elle n'avait jamais figuré au Musée des souverains ni à la Bibliothèque nationale, et même qu'elle n'était jamais entrée en France. Elle aurait été commandée par Charles-Quint, ou par son frère Ferdinand, pour le roi de France, avec qui ils étaient alors en paix et en relations d'amitié (ce serait probablement de 1529 à 1536). Elle aurait été faite en Allemagne sur la mesure de ce roi de taille exceptionnelle; puis, au moment où elle était terminée et allait être remise à François Ier, à la suite d'une nouvelle rupture des deux puissances, l'armure ne reçut pas sa destination, et elle resta en Allemagne d'où elle fut rapportée par les Français, à la suite des guerres de l'Empire.

Le Musée a reçu en 1872, de la Bibliothèque nationale et du Musée des souverains, trente-sept armures ou pièces d'armures ou armes diverses des rois de France ou dauphins du XVIe au XVIIe siècle.

On a placé ces armes ou pièces diverses dans une

[1] Revoir toutes ces armures individuellement, et se rappeler l'histoire militaire des personnages qui les ont portées.

vitrine spéciale à la suite des armures de souverains groupées au milieu de la salle des chevaliers montés où elles font une série ininterrompue de François Ier à Louis XIV.

On ne doit avoir aucun doute sur leur authenticité. Elles ont été toutes pendant deux ou trois siècles conservées au Musée des souverains[1]. Leur décor, dont la fleur de lis est souvent la figure dominante, sinon unique, accuse bien leur origine royale. D'autres fois, la personnalité du souverain est précisée par sa devise ou ses emblèmes bien connus ou par la gravure de faits glorieux de son règne (armure de Louis XIV). Enfin les formes concordent bien avec celles du personnage, connues par des tableaux ou des descriptions du temps. On peut donc considérer comme authentiques ces pièces de la plus grande valeur historique.

On a signalé, après la description de chaque armure ou pièce d'armure, les poinçons, marques de fabrique qu'on y a pu trouver. Il n'y a guère que trente-cinq marques différentes; mais quelques-unes se retrouvent plusieurs fois. Les plus fréquentes sont les bavaroises de Nuremberg, Augsbourg et Landshut, qu'on a signalées chacune quatre ou cinq fois[2].

(1) Pour l'armure de François Ier, voir son historique exceptionnel à la page précédente.

(2) Le poinçon de Nuremberg est un écu parti d'une demi-aigle de l'empire et de Bourgogne ancien. Il est souvent accompagné d'un poinçon particulier : soit un écu au heaume de joute avec plumail de trois plumes; parfois sur l'écu des lettres majuscules différentes; soit un écu au lion.

Le poinçon de Landshut est un écu portant un as de pique; il est souvent accompagné d'un W dans un écu : c'est le poinçon de l'armurier Wolf de Landshut.

Le poinçon d'Augsbourg est une pomme de pin.

En outre certaines armures ou pièces d'armures du même décor doivent être sans hésitation attribuées à la même maison, bien qu'elles n'en portent pas le poinçon.

On peut ainsi constater que la fabrication allemande, disons plutôt bavaroise, est fort belle : organisation défensive bien comprise, forge extrêmement habile, gravure à l'eau-forte d'une bonne exécution...; mais on doit reconnaître que le décor est assez monotone et qu'il ne s'écarte pas de deux ou trois types; les figures sont souvent assez grossières et de goût douteux.

Lorsque les rinceaux, les dessins d'ornements sont élégants, souples et de modèles rares, lorsque la composition et les figures ont ce caractère artistique qui donne tant de valeur à la plupart de nos casques et de nos rondaches de parement, il est très vraisemblable que la pièce est italienne ou peut-être française. Mais, à part quelques milanaises, on ne connaît que fort peu de marques italiennes; quant aux artistes français, ils n'ont pas plus apposé de poinçons sur leurs armures ou rondaches, que sur leurs épées du XVIe siècle. On insistera sur cette absence complète de marques françaises dans la notice sur les épées du tome suivant.

On sait que ce sont les Italiens qui, les premiers, ont exécuté ces casques à l'antique, morions et boucliers de parement, toutes pièces repoussées, souvent damasquinées, aussi remarquables par le goût de la composition que par la pureté du dessin et le fini de l'exécution. François Ier, Henri II, Charles-Quint... appelèrent près d'eux ces artistes italiens qui, partout, firent des élèves, bientôt leurs émules. La qualification d'*italiennes* peut donc être donnée à toutes

ces œuvres de la même école jusqu'au milieu du XVI[e] siècle; mais plus tard on voudrait pouvoir attribuer une nationalité aux plus précieuses de ces pièces. Malheureusement aucun caractère tranché ne permet de les départager avec certitude; on a donc pris le parti de ne plus indiquer d'origine dans le dernier tiers du XVI[e] siècle.

G

ARMURES.

ARMURES DU XVe SIÈCLE

AU MILIEU DU XVIIe.

G. 1. Armure complète d'homme d'armes du milieu du xve siècle et encore en usage chez les Allemands jusqu'à la fin du siècle. L'habillement de tête est la salade et la bavière, qui, vissée au plastron, défend la partie inférieure du visage et le cou. Ce harnais donne une idée complète de l'armement des hommes d'armes des célèbres compagnies d'ordonnance instituées par Charles VII (1439 et 1445), qui furent en France l'origine des armées permanentes. Le plastron à pansière, le garde-reins allongé et les cubitières terminées en pointe sont caractéristiques de l'armure de cette époque. L'armure d'homme a été achetée à la vente du docteur Hebray. L'armure du cheval provient de l'arsenal de Strasbourg.

Poids de l'armure de l'homme et de l'armure du cheval, 73 kilogr. 90.

L'armure du cheval est un harnais de guerre complet, allemand, de la seconde moitié du xve siècle, cannelé. La barde de crinière est un tissu de mailles, retenu sur le col du cheval par des plaques d'acier, la maille formée alternativement d'anneaux rivés et d'anneaux coupés à l'emporte-pièce.

G. 2. Pièces d'armures du milieu du xve siècle :

1° Le plastron, d'une rare élégance, est composé de deux pièces assemblées par des rivets, présentant des cannelures en gouttière, au-dessous des pectoraux et près du colletin;

2° Une paire de cuissards de très belle forme, à arêtes saillantes transversales dans la partie supérieure. Genouillères à ailettes très larges et très simples;

3° Une rondelle d'épaule, de grandes dimensions;

4° Une salade à visière mobile, avec couvre-nuque de trois lames articulées, du plus beau type. (Cette belle pièce allemande est de la seconde moitié du xve siècle.)

Ces pièces d'armures sont les plus anciennes que possède le Musée; elles sont d'une grande beauté et peuvent donner une idée du harnais de guerre, au temps de Jeanne d'Arc, bien qu'elles soient peut-être plus modernes de dix à vingt ans (la salade d'environ quarante ans).

G. **3.** Pièces d'armures de la seconde moitié du xve siècle. Beau modèle de pansière; brassards avec cubitières en pointe, qui deviennent fort rares dès la seconde moitié du xve siècle. Épaulières avec fortes saillies en arête pour détourner le coup de pointe ou de lance; la droite plus courte que celle de gauche pour le passage de la lance. Sur le haut des brassards et sur les épaulières, la marque de Missaglia de Milan. On lui a donné pour coiffure un casque à grille de tournoi.

G. **4.** Armure complète de la fin du règne de Charles VII ou du commencement de celui de Louis XI. D'une forme et d'une exécution merveilleuses dans sa simplicité. Deux passe-gardes égales couvrent bien les aisselles. Plastron complété par la pansière. Dossière de trois pièces se recouvrant au bas de l'omoplate. Tassettes de huit lames articulées dont la dernière, en forme de tuile, d'une rare élégance. Les grèves moulées sur les formes du cavalier. Solerets à la poulaine, articulés. La coiffure est l'armet du premier modèle connu; les pièces de joues tournent autour de charnières verticales, près de l'oreille, et se rejoignent sur le menton; le mézail, d'une seule pièce, est terminé en museau pointu. Court gorgerin dont la gorge reçoit la saillie du colletin. Enfin, timbre tout à fait sphérique sans crête. Par son ancienneté et sa beauté, cette armure est,

malgré sa simplicité, une des pièces les plus précieuses du Musée.

G. **5.** Armure d'homme d'armes de la même époque que la précédente, et du même type, mais d'un modèle et d'une exécution moins remarquables. Les tassettes en tuile pointue sont d'une seule pièce. On n'a pas l'armet de cette armure. Le colletin sur lequel reposent le plastron et la dossière est bien du temps. La saillie de ce colletin pouvait être prise dans un armet à gorge comme celui de l'armure qui précède. Le plastron a d'ailleurs conservé ses deux vis qui permettaient de couvrir le col et le bas du visage par une bavière de guerre ou de joute. Celle-ci faisant défaut, on a choisi dans les coiffures libres un armet à gorge à peu près de l'époque; mentonnière d'une seule pièce avec charnière verticale à gauche et fermée à droite par un crochet [1]. L'armet a son petit volet. Du reste, au moment de la transition de la salade à l'armet, la même armure pouvait recevoir l'une ou l'autre coiffure avec ou sans la bavière. Poids total, 24 kilogrammes. — Provient de l'arsenal de Strasbourg.

G. **6.** Armure allemande de la fin du XVe siècle, comme en témoigne le plastron très bombé et rond adopté à cette époque par les Allemands. La braconnière se continue par des lames articulées qui remplacent les tassettes. Les épaulières présentent un premier modèle de passe-gardes de petites dimensions. Les mitons et les bouts des solerets ont été refaits. Elle n'avait pas de coiffure. On lui a donné une salade à soufflet, unie, de la même époque et du même style. Elle a le trou du porte-plumail au sommet.

G. **7.** Armure milanaise des premières années du XVIe siècle. Toute la gravure est à la pointe et à fond doré. Elle porte l'image de la Vierge et la devise : *O mater Dei memento mei,* sur le haut du plastron; cette devise est répétée au bord de la grande passe-garde qui est d'un superbe modèle. Elle repré-

[1] Cette disposition tout à fait exceptionnelle a été signalée dans la notice sur les coiffures de guerre, avec citation de l'armure G. 5.

sente, gravé sur fond doré, un combat de cavaliers et fantassins en armes du temps. Elle comportait une pièce de renfort, comme l'indique l'ouverture du bas. Cette pièce devait avoir une arête du modèle de celles des tassettes et des cubitières. A droite, le faucre est fixé par une clavette. Le colletin que porte cette armure ne lui appartient pas. Son armet, qui n'est pas à gorge, devait être complété par 6 à 8 centimètres de mailles. Le frontal et la vue portent tous deux une pièce de renfort d'un grand poids. Le mézail est à charnières horizontales. L'armet est percé au milieu pour le plumail et il a conservé son petit volet. On voit sur le timbre, comme marque de fabrique, un compas couronné tenant entre ses branches les lettres *N. I.* Cette belle armure est de la même main que la suivante, qui porte sur son timbre la marque de Missaglia de Milan, déjà notée sur les brassards de G. 3. Elle est complète, sauf les mitons qui ne lui appartiennent pas.

G. **8**. Belle armure milanaise, comme en témoigne sa salade à soufflet qui porte les MM de Missaglia, déjà constatées sur G. 3. On lit vers le haut du plastron la devise : *O mater Dei memento mei.* Au-dessus de la devise est gravée la figure de la Vierge avec le bambino. Sur les ailettes des cubitières et des genouillères, une autre figure du même style. Le plastron a ses trous pour le faucre. La saignée du bras est complètement couverte par des lames articulées. Les brassards roulent dans les gorges des épaulières et les gantelets dans celles des canons. La braconnière est composée de 4 lames articulées et les tassettes de 9. Les grèves sont coupées à la cheville, les solerets en étaient indépendants. L'armure est décorée de très fines cannelures et de bandes enrichies de gravures à fond doré, d'une grande variété de motifs et d'une charmante exécution. Premières années du XVIe siècle. — Voir à la notice des armures l'origine probable de cette belle armure et de la suivante, également du type maximilien. (Page 32.)

G. **9**. Armure milanaise de la même époque; sans marque, mais exactement du même type que la précédente comme

forme et comme décor. L'exécution est de la même maison, sinon de la même main. Les cannelures en repoussé ont plus d'importance. La quatrième lame de la braconnière manque, de façon que la première des six lames de tassettes se raccorde mal. Elle a sa salade à soufflet; elle est montée sur un colletin simple qui ne lui appartient pas. On ne voit pas de trace de dorure à l'armure. Les jambes et les gantelets manquent.

G. **10.** Armure milanaise, également des premières années du XVIe siècle, de même fabrique, peut-être de même main que les trois précédentes. Gravure à fond doré du plus beau style. Sur les arêtes du plastron et des jambes, le décor consiste en instruments de musique, pièces d'armures. Sur la cuisse gauche, la marque *N. I.* dans un compas, déjà vue à l'armure G. 7. La même marque existe de chaque côté du plastron mais cachée par les spalières. Le brassard d'avant-bras a une bordure en saillie, relevée sur la cubitière, disposition qui couvre parfaitement la saignée et qu'on retrouvera sur l'armure G. 38. L'armet a le profil le plus élégant, à charnières horizontales, avec renfort sur le frontal et la vue. Petit volet, et trou au sommet pour le plumail. Les braconnières et tassettes manquent; elles ont été remplacées par des pièces articulées unies. Les gantelets ne lui appartiennent pas, le faucre et les éperons sont modernes. Cette armure avait un grand garde-bras, dont la vis est restée sur la cubitière de gauche. Cette pièce de renfort est mise en trophée, dans une des salles d'armures, et sous le même numéro G. 10.

G. **11.** Armure italienne de la première moitié du règne de François Ier, à bandes alternativement dorées et gravées, et d'autres polies décorées de crevés dorés, bordées de petites cannelures à fond noirci. Sur la passe-garde, une belle gravure or et noir, représentant un griffon et un lion, séparés par un masque antique. L'armet a le beau profil caractéristique de cette époque et le ventail tourne, comme la vue, autour des pivots; grand gorgerin articulé. Le porte-plumail est du côté gauche, près de l'oreille. L'armure ne comportait pas de colle-

tin. Le faucre articulé pouvait se relever. Les solerets étaient indépendants des grèves.

G. **12.** Armure de la même époque que la précédente; le plastron s'ouvre sur le devant, les deux parties tournant sur charnière. Des boutons appartenant alternativement à l'un et l'autre demi-plastron font plutôt ornement que fermeture. Les crevés ou tailladés du temps sont figurés par des repoussés à fond doré. L'armet, les brassards et les jambières appartiennent à une autre armure du genre de la précédente, et qui devait être à peu près aussi belle.

G. **13.** Belle armure italienne de la même époque, décorée de bandes alternativement unies et gravées et dorées. Ces bandes sont horizontales sur le plastron et sur les bras, verticales sur la braconnière et se recoupent à angle droit sur les cuissards. Les tassettes imitent une jupe à plis. Les grèves sont unies; les solerets sont décorés de bandes longitudinales. Sur les ailerons, les cannelures ont la forme de la coquille de Saint-Jacques. L'armet, qui est bien du même type et de la même époque, ne lui appartient pas. Le mézail est repercé à jour dans tous les sens sur les deux faces. Grand gorgerin à trois lames articulées. Porte-plumail en arrière et en bas de la crête. Elle n'a pas ses gantelets. — Provenant de l'arsenal de Strasbourg.

ARMURES MAXIMILIENNES.

Les armures maximiliennes datent de 1490 à 1530 au moins. Il s'en trouve donc de plus anciennes et de plus modernes que les armures d'autres types classées par ordre chronologique. Rien d'ailleurs dans les légères variations de forme de ces maximiliennes ne précise leur ancienneté relative. On a cru devoir les cataloguer toutes à la suite, en les intercalant à

la date moyenne de leur origine : la fin du règne de Maximilien, mort en 1519.

G. **14.** Armure maximilienne de l'origine, fin du xve siècle. Les spalières sont égales. La coiffure est la transition de la salade à l'armet. Le gorgerin ne se resserre pas encore d'une façon suffisante sous le menton; mais, néanmoins, pour coiffer l'armet, il faut relever le mézail, qui tourne autour des pivots d'oreille, et se ferme sur le côté, par un bouton à ressort; le mézail est à soufflet. Le couvre-nuque articulé a trois lames.

G. **15.** Armure des premières années du xvie siècle, appartenant à la famille des maximiliennes, bien qu'elle ne porte de cannelures que sur le timbre du casque et sur les cubitières. Elle a, d'ailleurs, les torsades des maximiliennes à l'entournure des bras, à la dernière tassette, aux gantelets et aux solerets. Enfin, elle présente, au passage de la braguette, la saillie qu'on remarque dans nombre de maximiliennes. Un trou au tiers inférieur du plastron permettait l'emploi de la pansière. La spalière de droite, peu développée, exigeait une rondelle. Le colletin, d'un type unique au Musée, est composé de quatre lames articulées; la supérieure porte la saillie que reçoit la gorge de l'armet; la lame inférieure très développée, comme un camail, est fixée sur le plastron et la dossière, par des crochets. Elle est d'ailleurs repoussée comme un gorgerin, pour recevoir la bordure du plastron. Cette disposition est des plus intéressantes.

G. **16.** Armure maximilienne. Armet à gorge. Mézail très particulier, composé d'une visière mobile faisant abat-jour; et au-dessous, d'un ventail de deux pièces, se rabattant sur le menton, autour des pivots d'oreilles, au lieu de se relever sur le front. Ouvertures d'aération verticales.

G. **17.** Armure maximilienne à spalières égales. Colletin articulé. Brassards à lames articulées couvrant complètement la saignée. Ventail d'une seule pièce, pénétrant dans l'intérieur de la mentonnière, à l'inverse de tous les armets. Dix ouvertures verticales pour l'aération.

G. **18** à G. **30**. Treize armures maximiliennes complètes, ayant toutes ces caractères communs : elles sont toutes à cannelures, différant seulement par leur disposition. Toutes les grèves sont unies; deux paires de grèves ne sont pas complètement fermées. Toutes les spalières ont le grand collet égal des deux côtés, mais la spalière de droite est toujours plus ou moins réduite. Toutes devaient avoir la rondelle; il n'en reste que cinq. Toutes ces armures portent le miton, aucune n'a le gantelet. Tous les faucres sont articulés à charnière, un seul est fixe. Tous les solerets sont carrés, très larges et lourds, sans le colimaçon en spirale. On peut signaler ces quelques particularités des armets : deux armets sont à gorge, un à figure grotesque pour mézail. Trois armets ont des gorgerins articulés, le mézail a alors le profil français ou italien. Les huit autres ont un gorgerin d'une seule pièce et le mézail à soufflet, qui ne se rencontre guère que chez les maximiliennes, et rarement chez les coiffures italiennes. Ces armets sont probablement les plus anciens. Deux d'entre eux n'ont pas de crêtes [1].

G. **31**. Armure maximilienne, elle est enrichie de bandes finement gravées, rappelées sur l'arête et les grèves, qui sont d'ailleurs unies sans cannelures. L'armet porte un ventail à soufflet et un gorgerin d'une seule pièce. — Provient de l'arsenal de Strasbourg.

G. **32**. Armure maximilienne incomplète. Elle n'a pas de passe-garde, seulement de petites spalières; néanmoins elle porte le faucre articulé, qui indiquerait une armure de chevalier. Ses cuissards sont sur le socle; elle n'a pas de grèves. Armet à gorge s'ouvrant à charnière. Crête en torsade, mézail assez saillant légèrement tronqué.

[1] En comprenant l'armure de pied (G. 128), le Musée possède 23 armures maximiliennes avec armet, et en outre 15 coiffures libres de ce modèle. La majeure partie est venue de Pierrefonds. Les armets étaient à part et beaucoup ne se rapportaient à aucune des armures qu'on a complétées le mieux possible. On ne peut donc, de l'ancienneté de la coiffure, conclure celle de l'armure qui la porte.

G. **33.** Armure maximilienne incomplète. Grandes spalières inégales avec garde-collet égal des deux côtés. Il lui manque un gantelet et les grèves. Les cuissards sont sur la pyramide. Armet à trois crêtes en torsade. Mézail à ouvertures verticales sur chaque face. Gorgerin d'une seule pièce; le mézail entre dans la mentonnière, disposition très rare.

G. **34.** Armure maximilienne incomplète. Les spalières sont égales et assez petites. En outre sur celle de droite est fixé un renfort de peu de largeur. A gauche reste la vis pour fixer une passe-garde qui manque et devait être très importante, pour répondre à la cubitière de ce côté, qui est fort belle et de très grandes dimensions. L'armure n'a ni ses avant-bras, ni ses cuissards, ni ses grèves; il lui manque un gantelet.

G. **35.** Riche armure maximilienne, de modèle assez particulier. Le bas du plastron est recouvert par une pansière basse, faisant large ceinture. La première lame du brassard, faisant office de spalière, est recouverte par la deuxième; celle-ci par la troisième, ainsi de suite. Très grandes cubitières. Le mézail de l'armet est pointu et formé de deux pièces; l'inférieur a deux étages d'ouvertures d'aération, percées dans des crêtes horizontales saillantes. L'armet, à charnières latérales, se ferme au milieu par un crochet. Double crête cannelée. L'armure est décorée de cannelures et de repoussés très riches et très variés.

G. **36.** Armure d'environ 1530; elle a appartenu au grand maître de l'artillerie Gaillot de Genouillac, sire d'Acier, nommé grand écuyer de la couronne après la bataille de Pavie (1525). Grands collets égaux, spalières presque égales et très dégagées. Faucre à clavette. Tassettes de trois larges lames avec arêtes saillantes. Les jambes manquent ainsi qu'un des mitons. L'armure est partout bordée de gravures à fond doré. Les sujets sont des canons et des épées en croix, signes des deux offices de Gaillot de Genouillac. L'armet a le mézail à soufflet, le gorgerin articulé de deux lames. Le couvre-nuque est à quatre

lames se recouvrant de haut en bas et permettant de renverser fortement la tête, sans doute pour vérifier le pointage. Une grande passe-garde aux mêmes attributs et complétant l'armure, plutôt pour la guerre que pour la joute, est fixée au socle.

G. **37**. Armure de la même époque, ayant appartenu au comte de la Marck. La spalière de gauche a quatre lames avec garde-collet plus développé que celui de droite. Braconnière à trois lames, tassettes en tuile à trois lames avec arêtes saillantes, mitons. Les jambières ou du moins les cuissards sont de la deuxième moitié du XVIe siècle. L'armure est venue ainsi de la galerie de Sedan. Toute l'armure est blanche sans gravure. Armet à crête peu développée en torsade. Mézail d'une seule pièce, à nasal rond et percé de trous du côté gauche. — Provient de la galerie de Sedan.

G. **38**. Armure allemande de la première moitié du XVIe siècle, à passe-gardes inégales, avec la rondelle de droite. Plastron à forte arête relevée au tiers de sa hauteur. Le brassard d'avant-bras a une bordure relevée en saillie sur la cubitière; disposition tout exceptionnelle qui couvre parfaitement la saignée. L'armet est à gorgerin articulé. Les doigts des gantelets sont séparés.

Cette belle armure a été montée sur un harnais de fer complet qui porte sur la barde de poitrail et sur le chanfrein les armes de Bavière. Les deux bossoirs en ronde bosse très saillante du poitrail et les torsades qui bordent tout le harnais sont bien du type allemand. Cette pièce est moins fine et peut-être un peu plus ancienne que l'armure du chevalier[1].

G. **39**. Armure de l'époque de François Ier, dont le seul décor consiste en une bordure gravée et dorée et terminée en petite torsade. Spalières inégales et faucre. Colletin articulé de trois lames. Tassettes composées aussi de trois lames. Solerets carrés terminés par des pointes saillantes en dehors. Le

(1) Le harnais de guerre, étranger à l'armure, et la selle sont catalogués au n° G. 552.

gorgerin de l'armet est d'une seule pièce. Porte-plumail sur le timbre à gauche de la crête.

G. **40**. Armure bavaroise comme l'indique l'écu vissé au chanfrein du cheval. Elle porte sa date 1533 sur le haut du plastron. Elle est noire à bandes gravées et dorées. Grandes passe-gardes à collets égaux, faucre articulé. Les formes de l'homme étaient prodigieusement massives. Les pièces de détail comme les cubitières et les ailettes sont en proportion. La cubitière et le gantelet de gauche portent des pivots pour pièces de renfort. L'armet à gorge est d'un beau profil.

Le harnais de cheval bien complet et probablement de joute est d'une grande puissance. Comme l'armure de l'homme, il est aussi noir et or[1].

G. **41**. Belle armure complète exactement de la même époque, et dont tous les détails sont identiques à ceux de la précédente, mais avec des formes moins lourdes. Elle est blanche avec larges bordures gravées et dorées, d'un beau style. Le soleret est terminé aux angles par les colimaçons. L'armet est à soufflet, à gorge et à trois crêtes. Sur les tassettes on voit en repoussé les bâtons noueux de Bourgogne. L'armure a dû appartenir à Adolphe de Bourgogne, descendant du grand bâtard de Bourgogne.

Le harnais de guerre du cheval est de la même époque et d'un décor repoussé et doré assez analogue, il est fort élégant; il n'appartient pas à l'armure de l'homme; le décor ressemble assez à celui de l'armure de François I[er] (G. 117)[2].

G. **42**. Armure italienne portant sa date 1538 près de l'arête du plastron. Elle n'a pas de passe-gardes; spalières égales à six lames articulées; cependant les trous du faucre sont percés sous la spalière de droite. Braconnières et tassettes articulées. Les grèves s'arrêtent à la cheville. L'armet est d'un modèle très

(1) Le harnais de guerre de l'armure et la selle sont catalogués au n° G. 553.

(2) Le harnais est catalogué au n° G. 554.

particulier. Le mézail est en deux parties indépendantes. La vue porte une visière de bourguignote. Le ventail est à deux lames articulées, la supérieure a des ouvertures en travers. Crête richement gravée à fonds dorés comme toute l'armure; le gorgerin à deux lames est fermé par une courroie.

G. **43.** Armure de la même époque. Passe-gardes de petites dimensions à collets inégaux, celle de droite est très dégagée pour le passage de la lance. Elle a son faucre articulé, le plastron n'a pas d'arête médiane. Gouttières à fonds dorés en chevrons renversés sur le plastron et les cuissards. Gouttières horizontales sur la braconnière et les tassettes articulées. Genouillères à crêtes. Les ailettes des cubitières sont décorées de coquilles repoussées, avec fleurs de lis en creux. Les grèves descendent jusqu'au talon derrière; le devant ouvert porte les piqûres pour la maille. La coiffure est une sorte de casque sans crête à visière fixe. Les joues à charnières verticales se ferment devant par un crochet.

G. **44.** Armure ayant de l'analogie avec les maximiliennes, un peu antérieure au milieu du XVIe siècle, à filets repoussés, gravés, autrefois dorés. La spalière de gauche très développée sans collet. Trous de faucre. Les grèves manquent ainsi qu'un miton. Armet-bourguignote à crête en torsade, la vue est à visière. La vue, le mézail et le gorgerin tournent tous trois autour de pivots différents.

G. **45.** Armure de chevau-léger ou d'écuyer italienne, de la première moitié du XVIe siècle. Les brassards, et le cuissard unique, d'une forme curieuse, imitent les manches du costume civil. A bandes repoussées, gravées et autrefois dorées. Le casque léger, à grille, est du même type que celui de G. 131; il n'appartient pas à l'armure, mais la complète très bien.

G. **46.** Armure de 1530 à 1550, simple sans décors. On voit la pansière sous le plastron. Spalières inégales articulées, sans passe-gardes. Néanmoins, le plastron porte les trous du faucre. Les grèves s'arrêtent à la cheville. L'armure est

complétée par un armet qui ne lui appartient pas, à crête et bordure en torsade.

G. **47.** Armure italienne du milieu du xvie siècle, probablement milanaise comme l'indiquent les bordures en rinceaux gravés et dorés du plastron, des brassards et des jambières. Les cubitières et genouillères sont décorées de roses repoussées. La saignée du bras est complètement fermée par des lames articulées. L'armure ne comporte pas de spalières; cependant les trous du faucre existent. Armet à gorge d'un profil hardi, à crête en torsade peu saillante.

G. **48.** Armure complète de l'époque de Henri II. Brassards sans spalières avec trous pour le passage des lanières de rondelles. Plastron et dossière complétés par une lame articulée. Il doit en manquer une à la braconnière. Tassettes en tuiles d'une seule pièce; cuissards de deux pièces. Tout le décor consiste en bandes verticales gravées. Les ailerons des genouillères sont de deux pièces pouvant se rapprocher dans le ploiement du genou. Remarquer aux grèves des petites chapes pour le passage des branches des éperons. Armet à gorge avec volet d'aération à droite. Sur cette joue, une vis pour recevoir une pièce de renfort, bien qu'il n'existe pas de vis correspondante sur la spalière ou le plastron; mais on voit sur l'ailette de gauche une vis pour fixer un garde-bras. En outre le frontal est doublé par une large pièce de renfort qui fait une forte saillie sur le côté gauche du timbre.

G. **49.** Armure du milieu du xvie siècle. Le plastron est complété par deux lames articulées. L'armure n'a pas de passegardes. Cuissards articulés de treize lames. Les grèves ne couvrent pas le côté interne des jambes et s'arrêtent à la cheville. La défense est complétée par des chausses de maille et des bouts de solerets de fer. La joue droite de l'armet est percée d'ouvertures verticales, la joue gauche de trous ronds. Gorgerin de deux lames articulées. Le décor de cette armure est identique à celui de G. 48.

G. **50.** Armure italienne du milieu du XVIe siècle, connue sous le nom de l'*armure aux lions*. Le plastron et la dossière sont complétés dans le bas par trois lames articulées et portent chacun une croix damasquinée d'argent. Le plastron et les tassettes de sept lames sont décorés de bandes horizontales dessinées par des feuilles de vigne en damasquine d'or. Les spalières, les tassettes, les gantelets sont bordés d'une bande dorée avec rinceaux noirs en repoussé. Le casque, bourguignote à laquelle manquent les oreillères, représente une tête de lion d'un travail remarquable, dont la crinière forme le timbre. Les têtes de lions reparaissent aux spalières, aux cubitières, aux gantelets. Le collier de l'ordre de Saint-Michel et son médaillon sont repoussés au haut du plastron et ciselés. Une damasquine d'or donne le cordon du collier et orne de légers filets transversaux les coquilles. Sur le socle on a recueilli quelques phalanges des gantelets. Cette armure provient de l'ancienne collection de Sedan.

G. **51.** Armure italienne du milieu du XVIe siècle. Grands cuissards de quinze lames articulées, terminées par un arrondi au-dessous des genouillères. La dernière lame est percée pour le loqueteau des grèves qui n'ont probablement pas été exécutées. Cette armure d'une composition et d'une exécution merveilleuses est décorée de repoussés dorés sur fond sablé. Sur le plastron, la dossière, les brassards et sur l'armet, des figures mythologiques au milieu de rinceaux du goût le plus élégant. Sur les cuissards, des masques, des amours, des têtes de lions. La tradition dit que cette magnifique armure a été exécutée sur des cartons laissés par Jules Romain.

G. **52.** Armure allemande du milieu du XVIe siècle, comme l'indiquent les costumes d'homme et de femme gravés sur les gantelets. Son plastron présente cette arête en saillie qui caractérise le milieu du XVIe siècle chez les Allemands. Bandes richement gravées. Tassettes en tuiles presque carrées, arrondies aux angles. Armet de forme ordinaire; le gorgerin reçoit dans sa gorge en torsade la saillie du colletin. La forme en corne des

solerets est excessive. Remarquer la forme tout exceptionnelle de la grève qui monte jusqu'au genou dont elle a exactement la forme. La genouillère n'a pas de lame inférieure.

G. 53. Armure allemande du milieu du XVIe siècle, d'un fort beau modèle et richement ornée de bandes gravées. Arête médiane du plastron relevée en pointe. Elle porte, du côté gauche, un médaillon gravé autour duquel on lit l'inscription singulière en allemand : *O Dieu, ne conserve plus amour, âme, bien et honneur.* Le médaillon représente Daniel dans la fosse aux lions entouré de bêtes féroces et auquel apparaît un ange. L'armet a un gorgerin de lames articulées. L'armure a conservé ses deux rondelles d'épaules du même décor.

G. 54. Armure allemande du milieu du XVIe siècle, richement ornée de bandes gravées; le plastron, à arête relevée en pointe, porte, du côté gauche, des armoiries complètes; du côté droit, le Christ en croix. Le casque, espèce de bourguignote à mézail, ou bavière articulée, dont le timbre se termine en pointe, est à remarquer. Les solerets donnent la forme en corne la plus exagérée. Les tassettes, de petites dimensions, portent un ornement fortement repoussé. Cette armure, pourvue de ses deux passe-gardes, présente un ensemble original, qui se distingue de celles de cette époque. Le haut de la grève et sa genouillère présentent la disposition déjà indiquée l'armure G. 52.

G. 55. Armure composée de pièces diverses : 1° plastron cannelé dans le goût des maximiliennes, mais de forme moins bombée que ces armures allemandes de la première moitié du XVIe siècle; 2° armet et brassards décorés de cordons repoussés, gravés et autrefois dorés comme la bordure de toutes ces pièces. Ailettes très développées; 3° braconnières et tassettes en tuile sans aucun décor, qui devaient appartenir à une armure de joute. Les gantelets manquent.

G. 56. Armure du milieu du XVIe siècle. Pas de passe-gardes; les aisselles sont couvertes par des rondelles; les

cuissards composés de lames articulées couvrent le genou. C'est là une demi-armure de chevau-léger, ou même d'homme de pied, coiffé d'une bourguignote; mais le plastron porte son faucre. L'armure était probablement à deux fins; elle pouvait avec d'autres cuissards adapter des genouillères et des grèves; et la bourguignote était alors remplacée par un armet.

G. **57.** Armure allemande du milieu du XVIe siècle. Fond noir, bandes gravées. Les dessins sont fins et d'un joli goût. Le costume d'homme de guerre que l'on voit sur le côté gauche du plastron met la date de l'armure vers 1560. On lit sur le haut de la cuirasse la devise allemande : *Got allein die ehr* (à Dieu seul l'honneur). L'armure comportait des grèves comme en témoignent ses genouillères. Elle est donc incomplète. Le faucre a été ajouté postérieurement; mais les spalières sont percées pour recevoir des rondelles d'aisselles.

G. **58.** Armure allemande du milieu du XVIe siècle. A bandes richement gravées. Plastron à arête médiane se relevant en pointe, au tiers de la hauteur. Grandes tassettes articulées. C'est une demi-armure pour chevau-léger ou écuyer, ne comportant ni grèves ni genouillères. Le casque, terminé en pointe, porte une visière au-dessus de la vue, et un nasal composé de deux pièces, à ouvertures d'aération verticales. Colletin et gorgerin articulés.

G. **59.** Armure du milieu du XVIe siècle richement décorée de bandes verticales gravées et dorées, bordées en dehors de petites roses. Toutes les pièces de l'armure sont bordées de gravures dorées. Épaulières articulées égales. Tassettes de huit lames articulées. Le plastron ayant les trous du faucre, l'armure devait comporter des cuissards et des grèves. Les gantelets manquent. Armet d'un beau profil.

G. **60.** Armure du milieu du XVIe siècle décorée de bandes gravées et dorées, d'un magnifique dessin. Les spalières sont presque égales; une vis sur la spalière de gauche servait à fixer une passe-garde. Les grèves ne sont pas fermées et ne

comportaient pas de solerets. Les gantelets manquent comme l'armet qui est remplacé par une bourguignote de même époque. Une bavière fixée par une courroie couvre le bas du visage et est complétée par un ventail dont la vue est percée de fentes obliques ouvertes dans un gros bourrelet repoussé.

G. **61**. Armure ayant appartenu au connétable Anne de Montmorency, mort en 1567. Elle est de 1550 à 1560; noire à filets dorés. Elle a sa rondelle de droite. Elle n'a pas de passegardes. Grands cuissards articulés, les grèves s'arrêtent à la cheville. Poids de l'armure et du casque, 25 kilogrammes. Cette armure intéressante provient de la galerie d'Ambras. Le casque placé sur le socle est une bourguignote à mézail portant sur le gorgerin les M entrelacées des Montmorency. C'était l'habillement de tête du connétable à la bataille de Saint-Denis où il fut blessé mortellement. On remarque à la mentonnière le trou de la balle qui lui fracassa la mâchoire. On sait que le connétable fut tué par un gentilhomme écossais du nom de Stuard, qui avait fait fabriquer des balles d'acier qu'on appelait des stuardes[1].

G. **62**. Armure complétée de la fin du règne de Henri II comme l'indiquent la forme du plastron et les pédieux carrés. Trous de faucre au plastron. Les grèves sont fermées par deux crochets. Les brassards, les épaulières et un gantelet d'un autre modèle que celui de l'armure ne lui appartiennent pas, mais sont bien de la même époque; il en est de même de l'armet.

G. **63**. Armure de la deuxième moitié du XVIe siècle portant la marque de Wolf de Landshut. Spalières égales très dégagées aux aisselles, mais les trous existent pour les lanières de rondelles. Trous de faucre. Grands cuissards de quinze lames articulées pouvant se démonter en deux points au-dessus des genouillères. Les grèves ne couvrent pas l'intérieur de la jambe et s'arrêtent à la cheville. Le décor de toute l'armure consiste en

[1] Brantôme, *Vies des hommes illustres et grands capitaines français* (Anne de Montmorency).

bandes verticales très finement gravées, donnant des rinceaux des feuillages, des oiseaux. Armet à gorgerin de trois lames articulées. Un gantelet manque.

G. 64. Armure allemande de la même époque; elle porte le poinçon de Wolf de Landshut, en haut du plastron. Elle est décorée de bandes verticales gravées. Le plastron est de deux pièces avec trous de faucre. Les spalières sont inégales; celle de droite est percée de trous pour la lanière de la rondelle d'aisselle. Tassettes de cinq lames et cuissards de cinq lames pouvant être reliés par des tourniquets à la dernière lame du cuissard, comme l'indique la notice des armures à l'époque de Charles IX et de Henri III. Les deux gantelets appartiennent à une autre armure, mais sont bien du même armurier. Celui de gauche est un miton de joute. L'armet, d'un beau profil, a un grand gorgerin articulé de trois lames. Au pied de cette belle armure est placée une bourguignote absolument du même modèle, mais un peu moins fine d'exécution; cette bourguignote pouvait remplacer l'armet pour combattre à pied.

G. 65. Armure allemande à la marque de Wolf de Landshut. Plastron écrevisse de cinq lames articulées qui en figurent neuf; la dossière est à douze lames seulement distinctes. Petites spalières égales percées de trous pour la lanière des rondelles. Tassettes de cinq lames, cuissards de huit lames pouvant se relier aux tassettes. Les gantelets n'appartiennent pas à l'armure; celui de gauche est du même armurier; mais ses bandes sont dorées, tandis que l'armure est complètement blanche. Bel armet à grand gorgerin de trois lames articulées.

G. 66. Armure allemande vers 1580 et portant la même marque de Wolf de Landshut au haut du plastron. Les lames articulées de la spalière de droite s'arrêtent à l'emmanchure, mais la lame inférieure porte une vis pour fixer la grande passe-garde. Le plastron a la forme polichinelle très accusée; il porte trois vis pour fixer la bavière de joute, et la cubitière de gauche, une vis pour un garde-bras de joute. Braconnière de deux

lames, tassettes en tuile simple, la gauche plus longue que la droite; les cuissards à huit lames. Le bas des grèves est articulé à quatre lames, disposition qui ne se rencontre habituellement que dans les armures pour combattre à pied. Armet percé d'ouvertures sur les deux faces. Gorgerin à deux lames articulées.

G. **67.** Armure sans marque de fabrique, mais certainement de la même main que la précédente. Les deux spalières égales s'arrêtent à l'emmanchure, celle de droite porte la vis pour fixer la grande passe-garde, et la cubitière de gauche, une vis pour le garde-bras. Enfin, le plastron a ses deux vis pour fixer une bavière de joute. La braconnière est à une seule lame, les tassettes en tuile simples, celle de gauche plus longue que l'autre, les cuissards de deux pièces. Le miton de gauche est un miton de joute, celui de droite n'appartient pas à l'armure. Armet à gorgerin articulé de huit lames.

G. **68.** Armure de la même époque et du même modèle, et qui pouvait également être organisée pour la joute à l'aide des mêmes vis. La tassette de gauche est plus longue que la droite. Les mitons ne lui appartiennent pas. L'armet est à gorge, disposition rare à cette époque.

G. **69.** Armure allemande de la même époque, portant sur le haut du plastron la marque d'Augsbourg (la pomme de pin). Bandes repoussées en creux, décorées de gravures figurant des instruments de musique, des trophées. Spalières égales, trous de faucre au plastron. La cubitière de gauche porte un écrou pour le grand garde-bras. Les grèves ne comportaient pas de solerets, l'armet est d'un beau profil. Le ventail est percé d'ouvertures verticales à droite et de trous ronds à gauche. Il ne manque à l'armure qu'un gantelet.

G. **70.** Belle armure italienne de la seconde moitié du XVIe siècle, sans défense des jambes, bien qu'elle puisse être organisée pour la joute, comme l'indiquent les vis du plastron et celles de l'armet pour fixer une grande bavière de joute; en

outre, une vis à écrou à oreilles sur l'ailette de gauche pour un garde-bras. Tout le décor est du plus beau style. Sur le plastron et le bras, des chevrons gravés de figures à coiffures en coquille. Au haut du plastron, on remarque une femme couchée et un amour. L'armet à profil hardi est lié directement par une gorge à l'armure sans colletin. L'armet est monté comme casque fixe de joute; sur la joue droite une ouverture carrée pour l'aération. Le gantelet de droite manque, et vraisemblablement aussi une seconde lame de braconnière.

G. **71.** Armure blanche de la même époque, à plastron polichinelle très prononcé. Grandes spalières égales à sept lames, couvrant les trous du faucre. D'autres spalières devaient les remplacer pour la joute, le plastron portant d'ailleurs les vis pour fixer la bavière. La saignée des bras est complètement couverte par des lames articulées. Armet assez camard avec gorgerin à trois lames.

G. **72.** Armure de la seconde moitié du XVI[e] siècle, blanche, sans aucun décor et sans intérêt. Elle ne comporte pas de solerets; elle n'avait pas de coiffure : on l'a complétée par un armet un peu faible pour les dimensions de l'armure et un peu moins ancien.

G. **73.** Armure du temps de Charles IX, à bandes gravées et dorées. Spalières égales. Cuissards courts, de six lames, couverts par de longues tassettes de huit lames. Les grèves ne sont pas fermées; elles ne comportaient pas de solerets. Armet à profil assez camard; ventail percé d'ouvertures verticales du côté droit. Gorgerin articulé de deux lames. Les gantelets seuls manquent.

G. **74.** Armure de l'époque de Charles IX à fond noir. Le plastron n'est décoré que sur le haut de rinceaux dorés. Une seule bande gravée et dorée sur chaque bras et chaque cuissard. Le colletin manque ainsi que la seconde lame de la braconnière. Longs cuissards de quinze lames. L'armure ne comportait pas de grèves et était complétée par les grandes bottes;

cependant le plastron porte son faucre. Armet d'un très beau profil.

G. **75.** Armure de la seconde moitié du XVIe siècle, damasquinée en or et en argent. Le plastron, la dossière et les cuissards sont formés de huit et neuf lames articulées, découpées en feston et à recouvrement. Les cuissards couvrent les genoux, mais ne présentent pas d'ailettes. L'armet n'appartient pas à l'armure; il est richement damasquiné sur la crête et à la bordure.

G. **76.** Armure complète de l'époque de Charles IX. Le plastron allongé et assez saillant dans le bas répond au pourpoint qui s'achemine vers la forme dite *polichinelle*. D'ailleurs, l'armet ne devient camard qu'à cette époque. L'épaulière de droite, beaucoup moins développée que la gauche, devait comporter une rondelle. La tassette et la cubitière de gauche ont plus de force que les pièces correspondantes de droite. La cubitière de gauche porte une vis pour y placer le grand garde-bras de l'armure de joute. Les gantelets sont à doigts séparés. Il n'y a pas de solerets.

G. **77.** Armure italienne de l'époque de Charles IX, complète. A fond bruni couvert de dessins à rinceaux, gravés et dorés, d'une grande richesse. Elle porte le faucre et ses garnitures encore complètes. Ses solerets se composent de pièces de mailles et de parties pleines. Les extrémités sont arrondies. L'armet à gorgerin articulé est de la forme ordinaire.

G. **78.** Armure de 1560 à 1575, exactement du type des armures des rois Charles IX et Henri III, du Musée. Les tassettes, dont le décor s'accorde assez bien avec celui de la cuirasse, ne lui appartiennent pas. Le plastron a ses trois trous de faucre. Le décor consiste en bandes larges richement gravées à fonds dorés. La bourguignote, fort belle, a une visière mobile à pivots; masque fixé par une courroie autour du gorgerin articulé. La vue est protégée par un grillage en bourrelet. Il manque un canon d'avant-bras et les deux gantelets. —

Provient de la galerie de Sedan où cette armure passait pour avoir appartenu au comte de Soissons; ce ne peut être à Charles de Bourbon, comte de Soissons, né en 1566, qui n'a pu porter cette armure d'environ 1575; elle a plutôt appartenu à son père Louis, prince de Condé, qui, par son mariage en 1555, avec Françoise d'Orléans-Longueville, a pris le titre de comte de Soissons, sous lequel il est moins connu que son fils Charles.

G. **79.** Armure de la même époque; elle a les formes de l'armure du roi Henri III. Les bras sont couverts à la saignée par des lames articulées. Cubitières à ailerons, longues tassettes de douze lames. L'armure ne comportait pas de jambes. Armet à mézail et à vue séparés. Gorgerin articulé. Le décor consiste en bandes profondément gravées, d'un beau dessin. — Provient de la galerie de Sedan, où elle était donnée comme ayant été celle du duc de Bouillon, père de Turenne. Elle a parfaitement pu lui appartenir, puisqu'il avait vingt ans en 1575.

G. **80.** Armure ayant appartenu à Henri, duc de Guise, surnommé le Balafré, tué à Blois en 1588. Le plastron a déjà la forme polichinelle. Spalières égales, pas de faucre. Le brassard d'arrière-bras est articulé à cinq lames. Il ne comportait pas de cubitière. Le canon d'avant-bras a un rebord protégeant la saignée du bras. Le canon de droite manque ainsi que les deux gantelets. Tassettes de sept lames descendant à mi-cuisse. Il ne devait y avoir ni cuissards ni grèves. Armet à très faible crête. Tout le côté droit est couvert d'une forte pièce de renfort qui fait encore oreillère en dehors du mézail, et couvre presque toute la joue gauche. Le gorgerin et le couvre-nuque ne sont pas articulés. Toute l'armure est dorée. L'armet seul porte des gravures en pointillé. L'armure est d'un poids considérable: 42 kilogrammes y compris le casque qui pèse seul 10 kilogrammes. — Provient de la galerie du château d'Ambras.

G. **81.** Armure ayant appartenu à Henri Ier, duc de Montmorency, comte de Damville, né en 1544, mort en 1614.

L'armure présente une pièce de renfort à la taille. Spalières inégales sans garde-collet, faucre articulé. Cuissards en écrevisse avec genouillères, mais ne comportant pas de grèves; elles devaient être remplacées par les grandes bottes. Gantelets articulés. L'armet est du plus beau type. La vue séparée du mézail y descend assez profondément pour faire seconde défense sous le nasal. La forme de cette belle armure est bien celle d'un jeune homme; elle doit dater de 1575 au plus tard, avant que le plastron prît la forme polichinelle. L'ornement consiste en bandes gravées entourées de rinceaux et feuillages se détachant sur un fond doré. — Provient de la galerie d'Ambras.

G. **82.** Armure ayant appartenu au duc de Mayenne. Entièrement dorée et d'un poids considérable. La forme polichinelle du plastron est tout à fait prononcée. Spalières égales, pas de faucre; brassards ordinaires articulés à gorge. Un gantelet manque. Tassettes de huit pièces articulées; l'armure ne comportait ni cuissards ni grèves. Bourguignote à côtes terminée par une rosace et un bouton, visière mobile. Les joues tournent sur charnières verticales et se ferment au menton. L'armure ne devait pas avoir de colletin. Elle est du même type que celle de Henri de Guise, et un peu moins lourde. Dernières années du XVIe siècle. — Même provenance.

G. **83.** Armure de l'époque de Henri III; en fer poli, complète et ayant conservé ses garnitures. Par exception, le plastron et la dossière présentent trois arêtes. Brassards à lames articulées couvrant complètement la saignée. Rondelle d'épaule au côté droit. Solerets en bec de cane.

G. **84.** Demi-armure de l'époque de Henri III. Complète; en fer bruni, ornée de rinceaux dorés. La saignée du bras est couverte par des lames articulées. Tassettes composées de trois lames. Ce harnais a conservé ses anciennes courroies en cuir, recouvertes en velours cramoisi, et bordées d'un galon d'or.

G. **85.** Armure de l'époque de Henri III, dorée à plein et décorée de rinceaux et de fleurs frappées au pointeau. Tassettes

incomplètes, l'une de cinq, l'autre de quatre lames. Le nombre des lames devait être de huit à dix. Armet à crête peu prononcée. On remarque sous la vue une gorge profonde percée d'ouvertures verticales. Gorgerin d'une seule pièce. Les gantelets manquent.

G. **86.** Armure de la même époque, gravée de bandes à dessins alternant, donnant les uns des rinceaux et des figures, les autres des décors d'ornement. Le bas de la cuirasse est découpé en festons. Une seule tassette large et articulée de huit lames. Armet à mézail d'une seule pièce à pointe arrondie. Chaque joue est percée de vingt-quatre trous ronds d'aération.

G. **87.** Armure espagnole de la fin du XVIe siècle. Sa date est bien caractérisée par la pointe du plastron et les formes arrondies des tassettes. Cependant elle porte les grandes passe-gardes inégales du commencement du XVIe siècle, qui ne se retrouvent à la fin du siècle que chez les Espagnols. La pièce de renfort du côté gauche du plastron près de la taille est fort rare. Malgré son extrême simplicité, cette armure est intéressante. — Elle a fait partie de la collection de M. le duc d'Osuna.

Don de M. Georges Oger-Romilly.

G. **88.** Armure allemande, complète, de la fin du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe. En fer noirci. Tassettes à huit lames. Bourguignote munie d'un mézail à quatre lames articulées maintenu par une courroie qui fait le tour du casque. Les épaulières ne couvrent pas le défaut de l'épaule. L'armure ne comportait ni grèves ni genouillères.

G. **89.** Armure milanaise de la fin du XVIe siècle. En fer bruni et à bandes gravées et dorées. Certaines pièces de cette armure sont de fabrication moderne.

G. **90.** Armure milanaise de la fin du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe. A bandes gravées et dorées. Elle ne porte plus de faucre, l'usage de la lance ayant disparu. Epaulières inégales, articulées, sans passe-gardes. Certaines pièces de cette armure sont de fabrication moderne.

G. **91.** Armure blanche de la fin du règne de Henri IV. Plastron à arête aiguë. Spalières articulées en éventail. Grands cuissards ouverts très haut. Bourguignote à visière fixe, avec masque articulé de deux pièces fixé par une courroie. Sur la cuirasse est gravé en allemand : «Ce harnais provient du capitaine Pierre Bruner Altrat, qui a servi avec beaucoup de gloire sous Henri II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV.» Au côté droit du plastron se voient les armes du capitaine gravées sur une plaque de cuivre : d'azur à une fontaine d'argent surmontée de la fleur de lis de même. Pierre Bruner peut avoir servi, en 1560, sous Henri II à l'âge de vingt ans; en 1600 il n'aurait eu que soixante ans.

G. **92.** Armure du commencement du règne de Louis XIII. Le plastron en acier est recouvert d'une plaque de cuivre gravée de rosaces, rinceaux, oiseaux, médaillons à peine visibles sous la couleur rouge; il était autrefois doré comme le reste de l'armure et la bourguignote à nasal qui sont en cuivre et décorées dans le même goût que le plastron. Grands cuissards et garde-reins Louis XIII. Spalières à angles aigus. Les gantelets manquent. Cette armure était à l'Arsenal comme ayant appartenu au duc de Sully, grand maître de l'artillerie. Elle est de 1610 à 1620, alors que Sully avait de cinquante à soixante ans.

G. **93.** Armure incomplète du commencement du xviiᵉ siècle. L'armet camard et à grille est bien caractéristique de cette époque, de même que la pointe qui termine le plastron à la taille. Outre la cuirasse complète, il reste les brassards jusqu'aux coudes et le casque complet. Toutes ces pièces sont d'une beauté exceptionnelle comme composition, finesse d'exécution du repoussé. On peut encore constater des traces de dorure dans les fonds. C'est un des beaux et derniers spécimens de l'art décoratif du xviᵉ siècle qui allait disparaître. On remarque sur le plastron la figure de Mucius Scævola, mettant sur le feu d'un autel le poing et le poignard qui venaient de manquer Porsenna. C'était une armure de parement. Elle provient de la famille de Perclass (château d'Hooc, près d'Ypres).

G. **94.** Armure des premières années du XVIIe siècle. Le faucre du plastron, l'échancrure de la spalière de droite témoignent que le possesseur de cette armure, contrairement aux usages du temps, se servait de la lance. D'ailleurs, les lames articulées des spalières, la forme des tassettes carrées ne laissent aucun doute sur la date indiquée.

G. **95.** Armure des premières années du XVIIe siècle. Spalières de grandes dimensions. Les jambières ne comportaient que les grands cuissards de vingt et une lames et des genouillères. L'armure, entièrement dorée, est décorée de petits filets repoussés, séparant des bandes finement gravées de figures, d'attributs militaires, canons... La partie postérieure du colletin a été mise sous vitrine pour bien faire apprécier le travail de cette riche armure qui était conservée dans la famille du maréchal Gaspard de Saulx-Tavannes.

G. **96.** Armure de l'époque de Louis XIII complète, les gantelets seuls manquent. Elle est garnie de clous de cuivre et est ornée sur toutes ses parties d'un filet tracé à la pointe. Grands cuissards articulés à genouillères portant une étoile repoussée.

G. **97.** Armure de la première moitié du XVIIe siècle, incomplète; les brassards manquent. Entièrement peinte en noir, semée d'étoiles d'or et bordée d'un filet d'or. Casque à crête et à large rebord. Larges tassettes maintenues par des charnières.

G. **98.** Armure de l'époque de Louis XIII. En fer noirci; composée de pièces de la même époque et du même type. Au plastron sont fixées par des charnières des tassettes dont le repoussé simule des lames mobiles.

G. **99.** Armure complète, de la même époque; en fer noirci. Ses grands cuissards articulés sont terminés par des genouillères à ailettes, ne comportant pas de grèves.

G. **100.** Armure de l'époque de Louis XIII; complète moins les gantelets. En fer noirci. Cuirasse à lames articulées;

colletin de deux pièces; cuissards de vingt lames; épaulières ornées de clous en cuivre.

G. **101**. Armure complète de capitaine de la maison du roi (fin du règne de Louis XIII). La forme du casque, un chapeau de fer à nasal mobile, à oreillères et couvre-nuque articulé, est remarquable. Toute l'armure en fer noirci est ornée de clous dorés et de marques poinçonnées. Elle ne comportait pas de cubitières. L'avant-bras, d'une seule pièce, tourne autour d'une vis fixée au canon d'arrière-bras. La saignée n'est pas couverte. C'est le type des brassards de l'armure du duc de Guise G. 80. Les cuissards peuvent se séparer; on ramène ainsi l'armure aux proportions d'une armure de pied. Les genouillères et les épaulières portent des têtes de lions. Ce harnais intéressant est encore muni des anciennes garnitures en velours vert et or.

G. **102**. Armure allemande de la première moitié du XVIIe siècle, en fer noirci. Plastron à treize lames articulées, petites épaulières et très grandes cubitières. Gantelets à doigts séparés. Grands cuissards de onze lames. La coiffure, d'un poids considérable, est composée de deux coquilles rivées sur une bande. Le mézail à charnières verticales s'ouvre sur le devant; le gorgerin se fermait par un crochet. L'ouverture entre les joues est juste pour les yeux, le nez et la bouche.

G. **103**. Armure allemande de la première moitié du XVIIe siècle, en fer noirci. Plastron composé de treize lames articulées. Spalières très carrées. Grands cuissards de quatorze lames avec leur genouillère. Des grèves pouvaient y être montées. Casque à grille et à visière tournant sur les pivots d'oreille.

G. **104**. Armure allemande de la même époque en fer noirci. Plastron d'une seule pièce, plat et à taille très courte. Spalières carrées à pointes adoucies. Grands cuissards de treize lames avec leur genouillère. L'armure est ainsi complète, ne comportant pas de grèves. Casque à visière, tournant sur les

pivots d'oreille, et à mézail plein avec légère ouverture pour la bouche.

G. **105**. Armure de l'époque de Louis XIII. Bandes gravées et dorées sur fond noir, enrichies de dessins à fleurs. Taille courte et plastron à pointe aiguë caractéristique de cette époque. Épaulières symétriques; la saignée des bras est complètement couverte par des lames articulées. Grands cuissards à genouillères sans braconnières et pouvant se démonter au milieu pour donner une demi-armure. Le double plastron de la cuirasse est fixé au pied de l'armure. Elle porte dans ses ornements une M et un A se croisant. — Provient de la Bibliothèque nationale, et autrefois du château de Chantilly.

G. **106**. Armure de l'époque de Louis XIII. Elle est décorée de galons ondulés et dorés, disposés trois par trois. Taille courte terminée par une pointe peu aiguë pour l'époque. Les grands cuissards à lames articulées sont fixés à la cuirasse par des vis à forts écrous. La saignée du bras est couverte par des lames articulées. L'armure n'a pas de gantelets. Casque à grille et à visière.

G. **107**. Armure très incomplète de la première moitié du XVIIe siècle. On a la cuirasse avec traces de faucres; le bras gauche complet, moins la main; le bras droit sans sa spalière, avec le crispin sans la main; la moitié du colletin. Enfin l'armet à profil camard caractéristique de l'époque comme la forme du plastron. Le mézail et la vue sont séparés. Le gorgerin n'est pas articulé. L'armet est d'un grand poids. L'armure était fort riche, elle est partout décorée de bandes verticales et de bandes inclinées. Elle est partout pointillée, gravée et dorée. Cette armure a été donnée au Musée comme ayant appartenu au baron des Adrets, par les familles d'Argout et de Mareste, alliées aux Vaulserre. Elle n'a pas été portée par le baron des Adrets qui a joué un si grand rôle dans les guerres de religion du XVIe siècle, mais par son gendre César de Vaulserre, devenu baron des Adrets par testament de sa femme, décédée sans

enfants en 1626 et qui était restée unique héritière de son père le baron des Adrets (mort en 1586). L'armure est bien, en effet, de 1630 environ, alors que César de Vaulserre, baron des Adrets, était âgé de quarante-cinq à cinquante ans[1].

G. **108.** Armure de 1620 à 1640, à spalières égales articulées. La moitié du miton de droite manque. Grandes tassettes articulées de dix pièces. Le décor consiste en bandes verticales dorées et gravées de trophées d'armes. Bourguignote à grande crête; masque articulé, fermé à crochet; la vue protégée par un grillage. Au haut du plastron, un écu aux armes des Nogaret, environné des colliers des deux ordres sous une couronne de marquis. Cette armure avait été attribuée à tort au duc d'Épernon qui est mort en 1642 et qui aurait pu, malgré son âge, la porter vers 1630; mais la couronne de marquis ne répond pas au titre de duc qu'il a reçu en 1581. Elle a appartenu à un de ses deux fils, Henri ou Bernard. L'aîné est mort en 1639. Il était chevalier du Saint-Esprit depuis 1633 et était marquis de la Valette du vivant de son père, le duc d'Épernon. A la mort de Henri, Bernard a pris le titre de marquis de la Valette qu'il a dû conserver jusqu'à la mort de son père en 1642; il est alors duc d'Épernon; il était d'ailleurs chevalier du Saint-Esprit depuis 1633 et a été également colonel général de l'infanterie. L'armure est donc de 1633 à 1642, appartenant à l'un ou l'autre des fils du duc d'Épernon, tous deux chevaliers des deux ordres, et marquis successivement, le premier jusqu'en 1639, le second de 1639 à 1642.

G. **109.** Armure polonaise de la première moitié du XVIIe siècle, en fer bleui. Plastron de dix lames articulées. Taille courte et carrée comme les spalières. Grands cuissards de dix-huit lames articulées. L'armure ne comportait pas de grèves. Casque à grille et à visière. Grand gorgerin articulé couvrant

[1] Tous ces documents ont été retrouvés par nous aux Archives nationales. Ils s'accordent avec les renseignements que nous a obligeamment donnés la famille d'Argout.

en partie le colletin qui lui-même est placé sur le plastron. Un gantelet manque.

G. **110.** Armure polonaise du milieu du XVIIe siècle, en fer noirci. Plastron de douze lames articulées découpées en accolade et à larges chanfreins dorés. Tassettes de six lames décorées comme celles du plastron. Cubitières d'une dimension très rare à cette époque. Le bras gauche a seul son miton, la main fermée par un loqueteau. Bourguignote à joues se rejoignant contre le nez.

G. **111.** Armure du milieu du XVIIe siècle, en fer bleui, décorée de filets au burin. Plastron terminé dans le bas par trois lames articulées. Grandes spalières articulées en éventail autour de pivots couverts par une bossette dorée. Grandes tassettes de sept lames se rejoignant par devant. Gantelets formant brassards. Casque à visière, à oreilles, à nasal mobile et à grand couvre-nuque de quatre lames. Toute l'armure a sa garniture en cuir, tailladée en bordure.

G. **112.** Armure allemande du milieu du XVIIe siècle, en fer noirci. Plastron complété dans le bas par trois lames. Grandes spalières articulées. Gantelets à doigts séparés. Cuissards de douze pièces. Casque à grille et à visière tournant sur pivots. Gorgerin d'une seule pièce.

G. **113.** Armure de la deuxième moitié du XVIIe siècle. Elle provient de la galerie de Sedan, où elle était conservée comme ayant appartenu au maréchal de Turenne. Brassards arrêtés avant la saignée du bras. Larges tassettes d'une seule pièce. L'armure à fond noir est décorée de larges bandes gravées et dorées dont les motifs consistent en figures allégoriques, rinceaux. Les gantelets et le petit cabasset à oreillères-jugulaires appartiennent bien à cette armure qui est du dernier type porté en guerre.

G. **114.** Armure tout à fait du même type que celle de Turenne comme formes du plastron et des tassettes et du cabasset. Les bras sont complètement fermés par des lames

articulées. Les gantelets sont incomplets. L'armure est noire à décors dorés qui consistent en trophées militaires encadrés de rinceaux qui passent dans des couronnes de marquis. — Elle provient de la galerie de Sedan où elle était donnée comme ayant appartenu à un prince de Monaco.

G. **115**. Armure de cuirassier du milieu du XVIIe siècle. Garde-reins de quatre lames articulées. Casque à oreilles et couvre-nuque de quatre lames. Toutes les garnitures ont été conservées : en cuir à l'intérieur de la cuirasse; en satin bleu de ciel dans l'intérieur du casque. La bordure en feston de toutes les pièces est en velours vert.

G. **116**. Armure de cuirassier de l'époque de Louis XIV; complète, moins les gantelets. En fer bleui. Casque muni d'un nasal, de deux oreillères et du grand couvre-nuque à quatre lames articulées, caractéristique des cuirassiers du XVIIe siècle. Grands cuissards à genouillères, mais ne comportant pas de grèves.

ARMURES DE SOUVERAINS.

G. **117**. Armure du roi François Ier. C'est le plus beau type de l'armure de la première moitié de son règne. Grande passe-garde du côté gauche; la saignée du bras est parfaitement couverte par les lames articulées. Grandes tassettes d'une seule pièce. Solerets carrés à deux colimaçons. Pour unique motif de décor, des fleurs de lis repoussées gravées et dorées, d'un large dessin. Est venue en France en 1806, de la collection d'Ambras, puis du Musée des souverains [1].

G. **118**. Armure du roi Henri II. En fer noirci, enrichie de

(1) Voir dans la notice sur les armures de souverains l'origine et l'historique de cette armure, dont le plastron à pointe saillante serait conforme à un des types allemands de cette époque.

larges bandes ornées d'incrustations d'argent : chiffres de Henri et de Diane, entrelacés, croissants, carquois. Bourguignote à ventail mobile. Sur le timbre, une couronne de lauriers, repoussée, ciselée et dorée. Grands cuissards articulés. Grèves non fermées et sans solerets. — Provient du Musée des souverains.

G. **119**. Armure du roi François II. Entièrement gravée et dorée, et dont les dessins rappellent ceux des étoffes du temps. Cuissards de deux lames articulées, s'arrêtant au milieu de la cuisse et très amples, pour couvrir la trousse. C'est la demi-armure de la deuxième moitié du XVIe siècle. Les grèves étaient remplacées par la grande botte, montant au-dessus du genou. — Même provenance.

G. **120**. Armure du roi Charles IX. A bandes repoussées, gravées et dorées, ornées alternativement de fleurs de lis et de rinceaux. Armet à gorgerin d'une seule lame. — Même provenance.

G. **121**. Armure du roi Henri III. Entièrement gravée et dorée. Armet à gorgerin de deux lames. Cuissards de treize lames. C'est une demi-armure. — Même provenance.

G. **122**. Armure du roi Henri IV. Très simple, en acier poli. Composée d'une cuirasse à double plastron et d'une braconnière de quatre lames articulées. Brassards d'arrière-bras fortement échancrés, et ne comportant pas de cubitières. Cabasset ou morion à crête, et décoré de dix-huit fleurs de lis autrefois dorées, placées en couronne. Elle porte des traces d'arquebusade. C'est une demi-armure encore simplifiée. — Même provenance.

G. **123**. Armure du roi Louis XIII. En fer noirci, semé de clous en forme de fleurs de lis, et dorés. Cuirasse à double plastron. Longs cuissards articulés, se démontant à mi-longueur. Bourguignote à long couvre-nuque, et nasal terminé par une fleur de lis. Demi-armure ne comportant pas de grèves, mais de grandes bottes. — Même provenance.

G. **124.** Panoplie complète ayant appartenu au roi Louis XIII. L'armure d'homme d'armes présente les épaulières semblables et articulées, les brassards articulés à l'intérieur et les petites cubitières, les grands cuissards articulés, les genouillères à petites ailettes, les grèves et solerets à bouts arrondis, les gantelets à doigts séparés. Le plastron, à arête, est allongé en pointe. L'armet présente un grand gorgerin articulé; il a pour cimier une fleur de lis épanouie en cuivre doré.

Le harnais de cheval présente au complet toutes ses pièces : le chanfrein, dont l'extrémité est taillée en bec, la barde de crinière à plaques articulées, la barde de poitrail, les flançois et la pissière. Il n'a rien, du reste, de particulier.

L'armure d'homme de pied se compose d'une bourguignote à cimier mobile, à grand gorgerin, d'un hausse-col ou colletin de fortes dimensions, de deux cuissards et d'une rondache ou rondelle, ayant encore ses crépines d'argent doré. Ce harnais se complétait par une casaque en buffle. Toutes les pièces de cette panoplie sont richement ornées de bandes poinçonnées et dorées. Néanmoins il faut reconnaître que le décor n'a pas la largeur et l'élégance de l'art de la Renaissance.

On sait que le roi Louis XIII et le cardinal de Richelieu firent tous leurs efforts pour ramener l'usage de l'armure complète dans les compagnies d'ordonnance, usage qui commençait à être généralement abandonné. Il est possible que Louis XIII ait fait faire cette panoplie complète à cette époque, afin d'essayer de retenir par son exemple la noblesse française et de remettre en honneur l'armement de pied en cap [1].

G. **125.** Armure du roi Louis XIV. Offerte au roi, après la conquête des Flandres, par la République de Venise. On lit gravé sur une lame de la braconnière : *Franciscus Garbagnaus Brixiæ fecit 1668.* L'armure a la forme disgracieuse qu'imposaient la taille courte et les grands hauts-de-chausse du temps; mais c'est une merveille d'exécution, comme forge, et gravure

[1] Le harnais du cheval et la selle sont catalogués au n° 564.

à la pointe. Le sujet principal, au milieu du plastron est la prise de Lille. Autour, une douzaine de vues de places des Flandres. Des scènes de combats, de chasses..... Tous les clous ont la tête en forme de fleurs de lis. — Provient du Musée des souverains.

ARMURES DE PIED.

G. **126**. Armure de l'époque de François Ier pour chef de bandes à pied. Les épaulières ou courts brassards sont reliés par des courroies rivées à la quatrième lame du colletin. Ces brassards ne comportaient pas d'avant-bras et pas de gantelets. Plastron en pointe aiguë vers le tiers inférieur. Tassettes articulées de six lames et terminées en pointe. Celle de gauche n'est pas de l'armure. Bourguignote à visière et sans crête. Les oreillères se rejoignent sous le menton.

G. **127**. Armure composée de pièces de la première moitié du XVIe siècle. Le plastron fort beau porte la marque de Nuremberg. Très bombé, bordé de torsades très fortes au col et aux entournures. Il n'a jamais eu de faucre. Les brassards sans gantelets sont maximiliens comme le casque qui complète l'armure. Grands cuissards articulés de dix pièces, terminés par une lame à repoussé en forme de crevés en S.

G. **128**. Armure maximilienne complète pour un officier de gens de pied. Elle a de petites spalières qui ne comportaient pas de passe-gardes, d'ailleurs, pas de trace de faucre. Les cubitières sont fort grandes et fort belles; les brassards, dans la partie interne de l'avant-bras, sont à jour en treillage. La braconnière est continuée par des lames ne formant pas tassettes, mais de vrais cuissards descendant jusqu'à hauteur des genoux sans se resserrer, et terminés par une forte torsade qui indique qu'ils ne comportaient ni genouillères ni grèves. Des bottes devaient couvrir le reste de la jambe. Bourguignote à grande

visière, à oreillères portant des saillies à jour en face des oreilles, et fermant sur le menton.

G. **129.** Armure d'homme de pied de la première moitié du XVIe siècle. Le plastron et la dossière sont reliés par des courroies et bordés en torsade. Les tassettes sont de cinq lames articulées.

G. **130.** Armure d'homme de pied dont le plastron et la dossière, semblables aux mêmes pièces de l'armure précédente, sont organisés de même. Les tassettes sont remplacées par de longs cuissards de huit lames articulées dont la dernière couvre le genou.

G. **131.** Armure complète pour combattre à pied, de la première moitié du XVIe siècle, à bandes alternativement noires et dorées. Spalières simples sans passe-gardes; néanmoins les trous de faucre existent. Cuissards articulés de dix pièces, et se terminant par un bourrelet. Le miton de la main droite ne comportait pas de doigts comme celui de la main gauche, la main devait être gantée de peau. Bourguignote à visière, les joues ferment au menton, elles portent en repoussé les oreilles du personnage. Le visage est protégé par cinq barreaux mobiles, les extrêmes sont à bielle mobile. Le colletin fait gorge, recevant la saillie du gorgerin.

G. **132.** Armure du même modèle mais pour un officier de reîtres ou de lansquenets. Les cuissards sont terminés et ne comportaient pas de grèves; de même, la défense des bras se composait de six lames de spalières. Néanmoins elle a des gantelets de fer. La coiffure est une bourguignote.

G. **133.** Autre armure d'officier de lansquenets ou de reître du même modèle.

G. **134.** Armure allemande pour officier de reîtres. Elle est peinte en noir, sauf les bandes réservées pour le décor. Plastrons et brassards comme ceux de l'armure qui précède. Il manque une lame à la braconnière. Tassettes articulées de trois

lames. Les gantelets formant avant-bras sont placés sur le socle. Bourguignote complétée par un mézail de trois lames articulées, donnant la vue et l'aération.

G. **135**. Armure allemande de capitaine de lansquenets vers 1560; armure repoussée à bandes alternativement noires et gravées. Les gantelets font office de brassards d'avant-bras. La coiffure est une bourguignote complétée par une bavière de très fortes dimensions, fixée sur le plastron par un goujon-clavette.

G. **136**. Armure pour combattre à pied de la même époque. Petites spalières ne couvrant pas le plastron. Toute l'armure est articulée en écrevisse, elle figure des tuiles rondes se recouvrant de bas en haut. Elle a été tout entière dorée. Le même décor est figuré sur la bourguignote en forme de casque antique, dont les oreillères manquent. Les mitons sont incomplets.

G. **137**. Armure bavaroise du milieu du XVIe siècle. Elle porte les armes de Bavière sur les spalières. On voit sur le plastron l'effigie de la Vierge tenant l'enfant Jésus. Les tassettes terminées par un arrondi en demi-cercle semblent avoir été l'unique défense des jambes. D'ailleurs l'absence de faucre indiquait une armure pour combattre à pied, dont la coiffure dans ce cas aurait été une bourguignote et non un armet. Celui qui complète l'armure est de la même époque et son décor est tout à fait du style de l'armure. Aucune bourguignote ne remplissait ces conditions. Sur le colletin sont gravés et dorés le collier et le médaillon de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Un gantelet manque.

G. **138**. Armure d'un chef de gens de pied vers 1560. Plastron écrevisse de neuf lames; tassettes de huit lames. L'armure est décorée de cordons en torsade et de rubans argentés. Le colletin manque. La première lame de la cuirasse porte en repoussé le collier et la médaille de l'ordre de Saint-Michel, dorés. Bourguignote à bavière.

G. **139.** Armure italienne vers 1560. Elle ne comportait pas de défense des jambes et devait appartenir à un chef de bandes à pied, bien qu'elle ait un armet. Plastron écrevisse de douze lames, tassettes de neuf lames. Le tout décoré de bandes verticales dorées d'un très beau style italien : rinceaux, figures, oiseaux... Sur les spalières et les bras, les bandes sont bordées de feuilles très élégantes qu'on retrouve sur l'armet d'un beau profil.

G. **140.** Armure de même style pour chef de bandes à pied. Elle diffère de la précédente par divers détails. Le plastron est d'une seule pièce; le haut du plastron porte deux médaillons repoussés, décorés de figures d'animaux; sur les spalières et les gantelets, les médaillons sont décorés de figures antiques. Sur le plastron on lit la devise : *Dispersit superbos, exaltavit humiles.* La coiffure est une bourguignote à bavière du style de l'armure.

G. **141.** Armure complète pour combattre à pied, ayant appartenu à Christophe Furer, qui fut commandant de Nuremberg en 1567. Elle ne comportait ni faucre ni passe-gardes. Cuissard de huit pièces terminées par un bourrelet. Le casque est une bourguignote à visière horizontale et à petite crête. Le visage est découvert. Ce casque porte la marque de Nuremberg. On voit sur le socle une paire d'éperons, un livre et un petit modèle du Saint-Sépulcre. — Tous ces objets proviennent du même personnage, qui fit un voyage à Jérusalem, en publia une relation et rapporta la reproduction du Saint-Sépulcre.

Don de la famille du comte Furer.

G. **142.** Demi-armure d'homme de pied de la deuxième moitié du XVI[e] siècle. Composée de pièces de la même époque et du même type, et complétée par une bourguignote à crête analogue à celle des morions.

G. **143.** Armure de la deuxième moitié du XVI[e] siècle, noircie et décorée de bandes gravées et dorées. Spalières égales. Larges tassettes de huit lames articulées. Les brassards sont

complets et les crispins des gantelets très développés. Le colletin manque. Bourguignote à visière; une bavière couvre le visage. Gorgerin articulé de deux pièces.

G. **144.** Armure de lansquenet noircie avec bandes verticales blanches. Bourguignote de deux pièces serties à la crête. Oreillères dégageant bien le visage.

G. **145.** Armure complète de la deuxième moitié du XVIe siècle, qui ne devait comporter ni jambières ni brassards. La cuirasse est ornée de bandes gravées et dorées d'un beau travail. Les tassettes larges et courtes de quatre pièces ont été refaites au Musée pour compléter une armure aux costumes de guerre. Le colletin et le morion du même travail sont d'un beau dessin.

G. **146.** Armure de la fin du XVIe siècle pour chef de bandes à pied; bleuie avec décors blancs en forme d'écailles. Petites épaulières de deux lames. Petites tassettes arrondies de quatre lames. Le plastron s'ouvre sur l'arête médiane; les deux parties sont reliées par trois boutons; neuf autres sont figurés. Bourguignote à crête ne couvrant que les joues. Le casque n'a pas le décor en écailles, mais une simple bordure bleuie.

G. **147.** Armure allemande de la fin du XVIe siècle, noircie et à bandes gravées. Elle devait armer un chef de lansquenets. Plastron polichinelle très aigu. Brassards de cinq lames. Tassettes de sept pièces. Les gantelets font office de brassards. Bourguignote simple.

G. **148.** Armure milanaise de la fin du XVIe siècle pour chef de gens de pied. Sur le plastron est gravée la Vierge portant l'enfant Jésus. Épaulières symétriques. Le décor consiste en bandes gravées convergeant vers la pointe du plastron. La coiffure est un cabasset du même décor.

G. **149.** Armure milanaise de la fin du XVIe siècle pour chef de gens de pied. Plastron polichinelle décoré de bandes gravées convergeant vers la pointe. Larges tassettes de treize lames. Bourguignote simple.

G. **150.** Armure d'un capitaine de gens de pied, du type des milanaises, et portant sa date (1604) au haut du plastron. Larges bandes gravées. Tassettes de forme carrée. Outre cet armet, l'armure devait comporter également une bourguignote ou un morion.

G. **151.** Armure de la même époque, en fer poli. Les épaulières ont chacune trois lames articulées; les cuissards sept lames. Le casque est une bourguignote.

G. **152.** Armure de piquier du commencement du XVIIe siècle. En fer poli, composée d'une bourguignote, d'un colletin, de deux brassards, d'une cuirasse, de deux tassettes à sept lames articulées garnies de clous en cuivre, de boucles et de rosettes coulées et repercées à jour.

G. **153.** Armure simple de piquier, de la fin du règne de Louis XIII. Elle porte la bourguignote à nasal, les deux brassards et les tassettes carrées sans braconnière.

G. **154.** Armure italienne, de la fin du règne de Louis XIII, portant sur la lame qui termine le plastron l'inscription : *Lorenzo Guiano Brescia fecit.* A bandes alternatives brunies et dorées. Ce beau harnais est pourvu d'un double plastron, et pouvait ainsi servir à la guerre de siège. Le plastron et le double plastron portent les traces de balles d'épreuves. Le casque est le dernier porté; c'est une espèce de bourguinote à nasal mobile.

G. **155.** Armure d'homme de pied, probablement de siège. La braconnière, à lames articulées et de forme arrondie, forme petit tablier ne couvrant que le ventre. Sur le plastron est gravée une plaque ovale représentant saint François. Cette partie ovale a été blanchie, tandis que le reste de l'armure est bronzé.

G. **156.** Armure identique; l'ovale du plastron est resté du ton du reste de l'armure.

G. **157.** Armure complète de siège de l'époque de Louis XIII, noire. Cuirasse à arête terminée par la petite pointe-arrêt des

courroies. Dossière complétée par un garde-reins de quatre lames. Brassards de sept lames couvrant le coude et décorées de clous de cuivre, comme les larges tassettes de sept lames. Les bretelles, qui relient le plastron et la dossière, sont d'un précieux travail; elles sont recouvertes de lames d'acier gravées et dorées, articulées sur six charnières. Les attaches des courroies qui relient les tassettes sur le devant sont également très soignées. Morion en forme de pot en tête à larges rebords rabattus. Toutes ces pièces sont d'un poids considérable.

G. **158.** Armure de siège de l'époque de Louis XIII. La cuirasse porte un double plastron. Le casque, sorte de bourguignote à oreilles, est renforcé d'un double timbre terminé par une olive en cuivre doré. Toutes les rosettes en cuivre doré sont découpées en croix de Lorraine. L'arrêt du nasal mobile est en fleur de lis gravée et dorée. Cette armure de siège pèse 30 kilogrammes.

G. **159.** Pot en tête et cuirasse de sapeur du génie de la fin du XVIII[e] siècle.

G. **160.** Cuirasse et pot en tête de sapeur du génie moderne.

G. **161.** Cuirasse et pot en tête de sapeur du génie, modèle plus récent.

ARMURES DE JOUTE, TOURNOI, CHAMP CLOS.

G. **162** à G. **165.** Quatre armures de joute, allemandes, de la fin du XV[e] siècle. En acier poli, complètes, avec leurs rondelles d'aisselles et leurs targes; celles-ci sont concaves, revêtues d'une mosaïque en pièces de corne de cerf. Les deux premières G. 162 et G. 163 ont les tassettes articulées de trois pièces. Cannelures du même type sur le timbre du heaume, les spalières et la dossière. Les ailettes de deux de ces armures sont unies, une cannelée en colimaçon, la dernière en gouttières

parallèles au bras. Le garde-reins est vissé à la dossière; il devait en outre être lacé sur le jouteur. La garniture en gros treillis ou en cuir avec ses œillets subsiste encore. G. 164 et G. 165 ont leurs rondelles de lance, d'une forme très particulière et très intéressante, placées sur le socle. Ces quatre pièces sont d'une fabrication merveilleuse.

G. **166.** Armure de joute de Maximilien Ier, empereur d'Allemagne de 1493 à 1519. Cette magnifique armure richement gravée, du plus beau style allemand vers 1500, porte sur la dossière l'aigle éployée de l'empire, les briquets de Bourgogne, deux *M* entrelacées : Maximilien et Marie de Bourgogne; enfin au cou, le collier de la Toison d'or. La salade de joute porte au mézail deux plaquettes maintenues par une petite fourche, dont le pivot est au haut du front; si la pointe de la lance touchait cette fourche une des pièces tombait et témoignait du succès de l'adversaire. Le manteau d'armes à bavière et emboîtant l'épaule gauche couvre complètement la moitié du corps et le bras gauche (les bras ne sont pas armés); l'autre moitié du corps est couverte par la grande rondelle de lance. Ce manteau d'armes a été restitué par le Musée d'après les *Triomphes de Maximilien* (Bibliothèque nationale). Il en est de même du lambrequin de bride, du caparaçon de cheval et du costume de l'empereur. Toutes ces pièces sont aux couleurs de l'empire : or et sable (noir), ou d'Autriche, argent et gueules (rouge), ou de Bourgogne : or et azur. Les bâtons noueux de Bourgogne et les *M* entrelacées sont répétés sur le lambrequin de bride. Souvent pour cette sorte de joute, la défense des jambes consistait uniquement dans les tassettes articulées descendant à mi-cuisses, et les grands garde-cuisses fixés à la selle et descendant au-dessous des genoux. Le jouteur ne portait alors que ses chausses d'étoffe.

La barde de crinière et le chanfrein du cheval sont étrangers à l'armure de l'homme, mais ils sont du même style allemand, et de la fin du règne de Maximilien. (Voir G. 568.) Poids de l'armure, de l'homme et du cheval : 82 kilogrammes.

G. **167.** Autre armure de Maximilien, portant également les aigles et le collier de la Toison d'or. A part quelques détails de la gravure, elle est exactement du même modèle que la précédente dont l'organisation est en partie cachée par l'équipement. La salade ne porte pas d'appareil spécial de joute[1].

G. **168.** Armure de joute du commencement du XVI[e] siècle, organisée comme les deux armures de joute de Maximilien, sauf que le grand heaume remplace la salade. Ce heaume est vissé sur le plastron qui porte à droite son faucre et son contre-faucre. Les tassettes sont articulées à sept lames. La défense des jambes est donnée par les grands garde-cuisses en forme de boucliers, fixés à la selle. La défense des bras devait être celle de l'armure de Maximilien.

G. **169** et **170.** Deux armures semblables de joute, époque de Henri III, comme l'indique la forme du plastron de la cuirasse, dite *polichinelle.* Ces deux harnais intéressants présentent le manteau d'armes ou le placard qui remplaça les grands garde-bras et les pièces de renfort des anciennes armures de joute. L'habillement de tête offre la haute pièce qui remplaça le mézail, le gorgerin et le colletin de l'armet ordinaire. Ce fut l'une des dernières formes du harnais de joute.

G. **171.** Armure de joute identique aux précédentes, mais à laquelle manquent le manteau d'armes et les défenses des jambes. Au bras gauche un miton remplace le gantelet.

G. **172.** Armure de joute allemande de la fin du XVI[e] siècle, en fer noirci et à bordures blanches. Salade de joute à grand couvre-nuque et à grande bavière vissée sur le mézail et sur le plastron. Celui-ci porte une plaque de renfort sur laquelle est vissée une équerre protégeant l'aisselle droite. Le manteau d'armes est fixé au plastron par l'écrou à oreilles d'une longue vis qui traverse aussi la bavière. La cubitière de gauche porte

(1) La selle est cataloguée au n° G. 556.

sa pièce de renfort; des mitons terminent les brassards. Les tassettes sont composées de neuf lames articulées.

G. **173.** Armure de l'époque de Henri III en fer bleui, décoré de bandes dorées. Elle est organisée pour la joute. Son faucre est fixe. Le plastron se redresse à droite pour couvrir l'aisselle et le bras droit qui n'a pas de spalière, mais porte sa pièce de renfort. Du côté gauche le haut du plastron est prolongé formant un collet qui vient doubler la protection donnée par le colletin; enfin la spalière de gauche porte une pièce de renfort, et la cubitière, son garde-bras. Armet à gorgerin de trois lames. Près de la pointe du mézail on voit le trou de la vis qui fixait une bavière. Les deux mitons manquent.

G. **174.** Armure blanche de la fin du XVIe siècle pouvant être complétée pour la joute. Le plastron de forme polichinelle très aiguë porte son faucre et les vis pour fixer la bavière de joute. La cubitière de gauche a sa vis pour la pièce de renfort. Tassettes en tuile d'une seule pièce, la gauche plus longue que la droite. Le casque est un armet de combat ordinaire, avec nombreux trous d'aération à droite. Gorgerin articulé de trois lames.

G. **175.** Plastron de cuirasse d'une armure de joute. Les quatre ouvertures qu'on voit au côté gauche servaient à fixer une pièce de renfort. Il est muni de sa haute pièce, dans laquelle vient s'encastrer l'armet; cette haute pièce porte ellemême une saillie pour préserver l'épaulière. A la pointe du plastron est une vis pour une autre pièce de renfort.

G. **176.** Armure de joute du commencement du XVIIe siècle, telle qu'elle est décrite dans l'ouvrage de Pluvinel. La défense de la saignée du bras droit ployé est donnée par l'épanouissement en coquille de l'avant-bras prolongé; c'est un retour à l'armure de joute de la fin du XVe siècle (G. 162 à 165). La saignée du bras gauche est protégée par le grand garde-bras. Le casque est une bourguignote à crête, et il est renforcé par la haute pièce. Au-dessous est le grand placard de gauche, qui se vissait par-dessus le grand garde-bras, et enfin le grand

miton qui couvrait complètement l'avant-bras et la main gauche. Les solerets en sabots faisaient l'office d'étriers.

G. **177.** Armure de joute de la même époque, ne diffère que par des détails. Le casque est un véritable armet au lieu d'une bourguignote. L'avant-bras droit et sa cubitière sont ceux des armures de guerre du XVIe siècle. Le miton du bras gauche manque.

G. **178.** Armure milanaise pour combattre en champ clos, d'une organisation et d'un style remarquables; elle est de la même époque et de la même main que les armures G. 7 à G. 10. Grandes spalières articulées égales, à collets peu développés. L'armure est complètement fermée. La saignée des bras est couverte de lames articulées. Le siège mobile recouvre le garde-reins et les cuissards à lames sur toute leur longueur par derrière; par devant, ces cuissards ne sont articulés que jusqu'à mi-cuisse. Sur la seconde pièce du cuissard on retrouve la marque N. I. sous le compas couronné des armures (G. 3, 6, 7 et G. 8). Large brayette et mitons. L'armet est percé d'un grand nombre de petits trous ronds pour la vue. Ses grandes dimensions laissent toute liberté aux mouvements de la tête.

G. **179.** Magnifique armure italienne pour combattre en champ clos. Elle est à peu près organisée comme la précédente. Les mitons tournent dans une gorge du canon; pour les solerets la disposition est inverse. Armet à crête et à gorge, mézail d'une seule pièce avec six fenêtres de chaque côté; un volet à glissière permet de les aveugler. Le décor consiste en larges bandes gravées en rinceaux, alternant avec des bandes à petits crevés. On ne voit de trace de dorure que sur la brayette. L'armure porte sa date 1515, gravée dans la paume du miton. En outre on voit en plusieurs endroits la devise *Semper suave,* les lettres *M* et *N* et des plumes d'autruche. La devise de Laurent Ier de Médicis mort en 1492, était *Semper;* celle de son fils le pape Léon X : *Suave.* Il avait adopté la lettre *N* dans un

anneau entouré de trois plumes rappelant par leur couleur les trois vertus théologales. L'armure a donc été faite pour un Médicis descendant de Laurent Ier, soit avec intention de faire honneur au pape, soit sur commande du pape lui-même. Or en 1515, il n'existe que deux Médicis en âge de porter cette armure : Julien, troisième fils de Laurent Ier, qui épousa en 1515 une tante de François Ier; il avait alors trente-sept ans. Laurent II, fils de Pierre, fils aîné de Laurent Ier, est chef de la république en 1513 et est dirigé par son oncle Léon X qui en 1516 l'investit du duché d'Urbin, il avait en 1515 vingt-trois ans. L'armure a été incontestablement faite pour l'un ou l'autre de ces deux Médicis [1].

G. **180.** Armure pour combattre en champ clos, à peu près organisée comme la précédente, elle est peut-être de la même maison italienne, ou peut-être de fabrication allemande. Armet à gorge à crête peu indiquée, mézail à soufflet. Les grèves simples, tandis que toute l'armure est décorée de crevés, et les solerets en bec de cane ont été sans doute ajoutés à l'armure au milieu du XVIe siècle. Les solerets sont reliés aux grèves au-dessus de la cheville par trois lames articulées.

G. **181.** Belle armure à tonne pour combattre à pied, probablement milanaise et de la première moitié du XVIe siècle. Le plastron et la dossière sont assemblés par une charnière du côté gauche et par un goujon du côté droit. La jupe se relie à la pansière par des loqueteaux, et les six lames, par des crochets sur les côtés. Ces lames sont découpées en accolades et décorées de bandes verticales du plus beau style italien. Même décor sur le plastron et les spalières; la saignée du bras est complètement couverte par des lames articulées. L'armet est rivé sur le colletin en deux pièces qui se fixent chacune au plastron et à la dossière par une vis après que l'armet a été

[1] C'est le comte de Valencia, conservateur de l'Armeria de Madrid, qui a appelé notre attention sur les deux devises des Médicis.

coiffé. Dans cet armet complètement immobile, les mouvements de la tête et de la vue étaient permis par les grandes dimensions du casque et par les nombreuses ouvertures du mézail à soufflet. On remarque plusieurs devises par derrière sur les lames de la braconnière, telles que : *Soli Deo honor et gloria*, et *: Spes mea Deus;* et sur l'armet : *Amour ne peut ou rigueur veult*, devise qui semblerait indiquer que l'armure a été faite pour un seigneur français. Les gantelets manquent. Les jambes de cette armure ne lui appartiennent pas et sont du milieu du XVIe siècle.

G. **182**. Armure allemande à tonne pour combattre à pied, de 1520 à 1540, elle porte au haut du plastron la marque de Nuremberg. Le décor consiste en grands rinceaux d'un beau dessin sur le plastron et sur six lames de braconnière, la septième lame représente une chasse à cheval en costume de cette époque. Il ne lui manque que des gantelets. L'armet à gorge ne semblerait pas approprié au combat à pied, mais son décor identique à celui de l'armure ne permet aucun doute.

G. **183**. Armure allemande vers le milieu du XVIIe siècle, en cuivre doré. Les spalières sont très larges et de forme très carrée, comme le plastron. La saignée du bras complètement couverte par des lames articulées. Le casque à grille est surmonté d'une couronne qui n'a pas de caractère héraldique; son énorme gorgerin couvre les spalières et le haut de l'armure sans colletin. — Cette curieuse armure provient de l'arsenal de Hanovre, où elle était attribuée au prince Ernest-Auguste de Brunswick.

ARMURES D'ENFANT.

G. **184**. Sous le même numéro deux armures d'enfant, allemandes, de joute, de la fin du XVe siècle. En acier poli. Elles se composent de la salade, du plastron portant le faucre et le contre-faucre, de la braconnière articulée et des deux

garde-cuisses. Elles présentent sur leur support les deux rondelles de lance d'une forme allongée assez rare.

G. **185** et **186**. Deux armures d'enfant dont le plastron et l'armet d'un modèle très élégant rappellent les formes du milieu du XVIe siècle. Mais le décor repoussé sur les cubitières et surtout sur les genouillères appartient à l'époque de Henri IV. Ces deux armures ont les trous de faucre; l'une d'elles porte sur la spalière de gauche la vis d'un grand garde-bras. Grands cuissards articulés ne comportant pas de grèves. Les gantelets d'une des armures manquent.

G. **187**. Armure d'enfant de la seconde moitié du XVIe siècle, probablement allemande comme l'indiquerait la pointe aiguë que porte le plastron au tiers de sa hauteur. Tassettes articulées de sept lames. L'armure devait avoir des cuissards avec ou sans grèves.

G. **188**. Armure d'enfant de l'époque de celle du roi Henri III qui existe au Musée. Elle est ainsi complète sans cuissards ni grèves. Elle est partout décorée de sortes de lacets gravés et dorés embrassant quatre feuilles en acier bleui.

G. **189**. Armure d'enfant de la fin du XVIe siècle. Complète, en fer poli. Casque à gorge pour recevoir le colletin; ventail semé de trous. Tassettes à cinq lames, garnitures assujetties par des clous de cuivre.

G. **190**. Armure d'adolescent des dernières années du XVIe siècle. Incomplète. Composée d'un casque, d'un colletin, d'une cuirasse et de deux brassards munis de gantelets, dont les doigts manquent. Toutes les pièces de ce harnais sont complètement gravées et présentent des couronnes de marquis entourées de rinceaux.

G. **191**. Sous le même numéro deux armures d'enfant de la première moitié du XVIIe siècle. Complètes, ornées, l'une de clous en cuivre, l'autre de clous en acier et de têtes de lion en cuivre.

G. **192.** Armure d'enfant de l'époque de Louis XIII, incomplète. Les cuissards manquent. Armet à nasal très pointu.

G. **193.** Armure d'enfant de la même époque, incomplète. Les cuissards et les gantelets manquent. Bourguignote couvrant tout le menton.

G. **194.** Petite armure en fer noirci, de l'époque de Louis XIII, portant ses garnitures en velours rouge, bordées de soie jaune. Casque de l'une des dernières formes en usage. L'armure est garnie de clous en cuivre.

G. **195.** Armure d'enfant de l'époque de Louis XIII, à taille courte. Spalières carrées; tassettes articulées de sept lames. Les cuissards et grèves, un peu grands pour l'armure, ne lui appartiennent pas. L'armet camard est bien du style du temps.

G. **196.** Armure d'enfant de l'époque de Louis XIII, en fer noirci. Plastron plat avec la petite pointe aiguë. Grand garde-reins. Spalières carrées à pointes arrondies. Grands cuissards de vingt-deux lames pouvant se démonter au milieu de leur longueur. Toutes les lames sont découpées en feston. Bourguignote ouverte à crête très saillante. Toute l'armure et la coiffure ont conservé leur garniture intérieure en satin rouge. Le gantelet droit manque. Le porte-plumail est décoré de fleurs de lis découpées, du modèle de celles qui accompagnent le porte-plumail de l'armure du duc de Bourgogne (G. 197). Ce détail et l'identité de forme de cette armure et de celle du roi Louis XIII (G. 123) permettent de supposer que cette armure avait été faite pour Louis XIV âgé de dix à douze ans. — Provient en effet de la Bibliothèque nationale, après avoir appartenu au Cabinet du roi.

G. **197.** Armure complète donnée par la ville de Nancy au duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV. Cette armure est exactement semblable à l'armure donnée en 1668 à Louis XIV. En outre, elle est à volonté renforcée, par-dessus les grands cuissards articulés, par des tassettes de sept lames reliées à un garde-reins d'une seule pièce. Tout ce harnais indépendant de

l'armure s'attachait devant par une courroie. L'armure est enrichie de bandes gravées de feuilles et de roses, et dorées à plein. Armet camard avec porte-plumail accompagné de fleurs de lis. L'armure est complète, il ne manque qu'un éperon. Une rondache du même décor et ayant conservé sa garniture complète ce harnais. (La rondache est mise à part sous vitrine avec le n° I. 86.) — Tout ce harnais est venu de la Bibliothèque nationale.

G. **198.** Sous le même numéro, quatre petits modèles d'armures : deux de joute, la troisième de capitaine de gens de pied, la quatrième, complète, d'homme d'armes sous Louis XIII.

G. **199.** Petit modèle d'armure de l'époque de Louis XIII, en fer noirci, incomplète. Le gantelet droit manque. Elle est ornée de clous de cuivre.

BUFFLETINS.

G. **200.** Buffletin d'officier sous Louis XIII. Avec le grand colletin, le chapeau de fer et les grandes bottes, le buffletin faisait le harnais de guerre complet, au temps de Louis XIII.

G. **201.** Harnais de cavalier Louis XIII, composé du buffletin, du hausse-col noir à bandes et bordures dorées et du chapeau de fer à fond plat, le bord gauche relevé. Nasal mobile dans une chape.

G. **202.** Autre harnais de guerre sous Louis XIII. La calotte de fer, sous le chapeau de feutre, remplaçait le chapeau de fer.

G. **203.** Buffletin de l'époque de Louis XIII. Très court, avec manches très larges, présentant une bordure dentelée.

BRIGANTINES.

G. **204.** Brigantine du xve siècle. Elle se compose de très petites lames articulées placées à recouvrement et reliées par des rivets dont les têtes sont apparentes. Elle est présentée du côté intérieur. Sur la face extérieure on a reconnu, entre les têtes de rivets, des traces de l'étoffe de soie ou de la trame du velours noir qui recouvrait les lames. Sous vitrine, sous le même numéro, deux plaques légèrement convexes du même travail, probablement les pectoraux ou peut-être les tassettes de cette brigantine.

G. **205.** Brigantine de la fin du xve siècle, recouverte de velours rouge et très bien conservée. — Provient de la Bibliothèque nationale.

G. **206.** Cinq fragments de brigantine d'un modèle intermédiaire entre ceux de G. 204 et G. 205. Les pectoraux, en une seule plaque chacun, sont bien conservés.

G. **207.** Brigantine du xve siècle dont les lames sont beaucoup plus longues que celles des deux brigantines qui précèdent; elle est moins souple et moins bien organisée. On voit encore entre les rivets plusieurs épaisseurs de fortes toiles qui devaient être recouvertes d'étoffe.

G. **208.** Brigantine démontée. La dossière est vue à l'extérieur, montrant son velours vert bien conservé. Les deux demi-plastrons montrent l'un le dedans, l'autre le dehors.

G. **209.** Portion de brigantine en velours violet et en plaquettes assemblées à l'étoffe par des clous de cuivre.

G. **210.** Pourpoint d'œillet du xviie siècle. Cette espèce de gilet d'arme se mettait sous l'habit de ville et fournissait une certaine défense.

Don de M. le comte d'Armaillé.

JAQUES ET COLLETS DE MAILLES.

G. **211.** Jaque de mailles du xive et du xve siècle. L'homme d'armes le portait sous l'armure. Dans les monuments de cette époque, la maille se voit aux aisselles, au bas de la braconnière et aux grèves. Cette armure fut aussi celle des gens de pied et des archers. Ce jaque est garni de ses agrafes et est terminé par plusieurs rangs de mailles en cuivre dont les anneaux sont rarement rivés, mais généralement fermés par rapprochement.

G. **212.** Jaque en mailles du même travail et de la même époque que le précédent. Il n'a pas de bordure en cuivre.

G. **213.** Jaque du xve siècle à manches primitives ne descendant pas à la saignée du bras. Elles ont été rallongées avec des mailles moins fortes et moins régulières.

G. **214.** Jaque de mailles de la fin du xve siècle, à mailles très fortes et plates. Les grandes manches sont d'une maille plus fine que le corps de l'armure et sont terminées par trois rangs de mailles en cuivre jaune également rivées. A la partie supérieure, près du col, l'anneau est souvent plus petit, plus fort et plus serré que dans le reste de l'armure.

G. **215.** Jaque de mailles du même modèle, mais un peu moins long. Il est bordé au bas de la jupe et au bout des manches d'un seul rang d'anneaux de cuivre qui ne sont pas rivés.

G. **216.** Trois jaques de mailles du commencement du xvie siècle ou de la fin du xve. Ils portent une fente par devant; ils sont à manches courtes. Deux de ces jaques ont la bordure de cuivre.

G. **217.** Jaque de mailles de la même époque et du même

travail que le précédent. Il est entièrement ouvert par devant; les manches sont incomplètes.

G. **218.** Jaque de mailles du commencement du XVIe siècle, à mailles rivées de forme ovale et à manches courtes.

G. **219.** Jaque de mailles très fines, à manches courtes, de la même époque. Il pouvait se porter sous une armure de plates.

G. **220.** Jaque de mailles, de la même époque, à manches courtes. Des réparations ont été faites anciennement en diverses parties du jaque avec des anneaux moins forts et généralement de forme ovale.

G. **221.** Jaque de mailles de la première moitié du XVIe siècle, à manches courtes; mailles assez fines avec rivets affleurés.

G. **222.** Jaque de mailles de la même époque et du même modèle.

G. **223.** Paire de manches de mailles de la deuxième moitié du XVIe siècle, à mailles rivées extrêmement fines. Pièce très précieuse.

G. **224.** Paire de manches de mailles de la même époque, d'un tissu moins fin.

G. **225.** Jaque de mailles d'un tissu très fin et très serré. Les manches longues, indépendantes du jaque, lui sont fixées par des anneaux. Elles portent chacune dans le haut une rallonge couvrant les pectoraux comme des grandes spalières. Cette pièce précieuse est partout bordée de sept rangs d'anneaux en cuivre.

G. **226.** Jaque de mailles rivées, complet, à manches et garni de ses agrafes.

Don de M. le lieutenant-colonel d'artillerie Pernety.

G. **227.** Jaque de mailles à longues manches. L'anneau est plat, rivé et très fort. Milieu du XVIe siècle.

G. **228**. Jaque de mailles sans manches, d'une maille forte, grande et d'une bonne fabrication. Il semble du XVIe siècle.

G. **229**. Jaque de mailles sans manches, maintenu sur les épaules par deux courroies. Toute la portion supérieure est bordée de cuir.

G. **230**. Jaque de mailles à manches en fil très fin; bouts du collet terminés en pointe.

G. **231**. Jaque de mailles semblable au précédent, pourvu de manches moins longues.

G. **232**. Pièce de mailles à peu près en forme de capuchon, à anneaux plats rivés. L'anneau présente la forme d'un O et donne une grande force à la maille; sa fabrication serrée et régulière est remarquable. La pièce est bordée d'un triple rang d'anneaux dorés. On ne peut expliquer l'usage de la partie fermant par des courroies sur un des côtés, si l'on admet, comme on serait porté à le croire, que cette pièce de mailles était un capuchon.

G. **233**. Jaque de mailles en mauvais état, dont les parties les meilleures ont été employées à faire des pièces pour des harnais de guerre, entre autres des chausses de mailles d'un costume indien.

G. **234** et G. **235**. Deux manteaux de mailles du commencement du XVIe siècle. La maille est plate. Tous deux ont des agrafes, et au collet une bordure de cuivre qui ne se retrouve qu'au bas de l'un des deux manteaux. Celui-ci a été trouvé à Boukara (Turkestan).

Don de M. Cernuschi.

G. **236**. Six manches de mailles très fines et d'un très beau travail, de la seconde moitié du XVIe siècle; elles sont indépendantes de leurs jaques que ne possède pas le Musée. Une paire est employée pour l'équipement d'un gentilhomme du temps de Charles IX.

G. **237.** Collet de mailles sans garnitures à mailles serrées et fines, d'une exécution remarquable. La partie supérieure de cette belle pièce d'armes offre un exemple de la maille en forme d'O, qui donne plus de force au tissu.

G. **238.** Trois collets de mailles de la seconde moitié du XVIe siècle, à mailles rivées, extrêmement fines. La partie qui couvre les épaules est composée de trapèzes d'un tissu encore plus serré. Les agrafes en cuivre fondu et ciselé, et autrefois doré, sont d'un très beau travail.

HAUSSE-COLS

À PARTIR DU COMMENCEMENT DU XVIIe SIÈCLE.

G. **239.** Hausse-col du temps de Henri IV. Repoussé et ciselé en bosse, à compartiments à figurines et à sujets, richement damasquiné en or. Au milieu, une figure de femme armée, tenant à la main un masque tragique ou peut-être une tête coupée, qui a pu faire supposer que cette femme était une Judith.

G. **240.** Hausse-col du commencement du XVIIe siècle, couvrant très bas la poitrine. Il est blanc avec large champ noir à clous de cuivre.

G. **241.** Hausse-col blanc de dimensions petites pour l'époque.

G. **242.** Devant d'un hausse-col Louis XIII, ayant conservé son ancienne garniture.

G. **243.** Devant de hausse-col d'infanterie Louis XIII.

G. **244.** Hausse-col du règne de Louis XIII, en cuivre doré entièrement gravé, ayant conservé ses garnitures.

G. **245.** Devant de hausse-col du commencement du

XVIIe siècle, incrusté d'argent et d'ornements pointillés d'un travail remarquable, sur fond noir gravé; le centre présente un bouquet de fruits entouré de feuillages et de rinceaux, et est terminé par deux têtes de griffons.

Legs de M. le baron de Mazis.

G. **246.** Hausse-col complet du XVIIe siècle; entièrement gravé et doré, d'un très beau travail. L'ornementation se compose d'un médaillon représentant un guerrier à cheval à l'antique, entouré d'ornements dans lesquels se trouvent des figurines et des attributs d'armes. Le médaillon de derrière porte le même guerrier à pied avec les mêmes ornements. Poids, 1 k. 590.

Même provenance.

G. **247.** Hausse-col complet d'un capitaine de gens de pied du XVIIe siècle. En cuivre rouge repoussé et ciselé; les médaillons du centre représentent des combats de cavaliers et de fantassins vêtus à l'antique, entourés de trophées d'armes et d'ornements également repoussés.

Même provenance

G. **248.** Hausse-col d'infanterie du XVIIe siècle; en cuivre rouge doré et repoussé en haut relief. La ciselure est d'une exécution remarquable; le sujet représente une mêlée de cavaliers à l'antique. Poids, 400 grammes.

Même provenance.

G. **249.** Hausse-col ayant appartenu au roi Louis XIII. En argent massif, repoussé en fort relief et ciselé, représentant sur le devant Louis XIII assis sur son trône et recevant l'hommage des quatre parties du monde; sur l'autre face, le roi debout tenant sous ses pieds un ennemi vaincu, et entouré de victoires qui lui apportent des drapeaux. — Pièce remarquable provenant de la Bibliothèque nationale.

G. **250.** Devant de hausse-col du commencement du règne de Louis XIV. incrusté d'argent; le milieu représente Bellone

assise sur un trophée tenant de la main droite une couronne, et de l'autre un étendard.

Legs de M. le baron de Mazis.

G. **251.** Hausse-col du règne de Louis XIV, ayant conservé ses garnitures. Fond noir, ornements gravés et dorés.

G. **252.** Devant d'un hausse-col de l'époque de Louis XIV, en acier, entièrement semé de fleurs de lis gravées et dorées se détachant sur fond noir.

G. **253.** Hausse-col de la première moitié du XVIIIe siècle. En cuivre repoussé, ciselé et doré, représentant un trophée d'armes.

G. **254.** Autre hausse-col de la même époque; gravé et doré; au milieu un aigle entouré de rubans et rinceaux.

G. **255.** Hausse-col d'officier d'infanterie de ligne. Époque de la République de 1792.

Don de M. le colonel le Clerc, conservateur du Musée d'artillerie.

G. **256.** Hausse-col d'officier d'infanterie de ligne. Règne de Napoléon Ier.

Même donateur.

G. **257.** Hausse-col d'officier d'infanterie. Règne de Louis XVIII.

Même donateur.

G. **258.** Hausse-col d'officier d'infanterie sous la Restauration. En cuivre doré; au centre, et en argent, les armes de France.

Don de M. Millot.

G. **259.** Sous le même numéro, trois hausse-cols d'officier d'infanterie. Règne de Louis-Philippe.

Donnés, deux par M. le colonel Le Clerc, un par M. Millot.

G. **260**. Hausse-col d'officier de la garde nationale. Règne de Louis-Philippe; en cuivre argenté avec coq doré.

Don de M. le colonel Le Clerc.

G. **261**. Deux hausse-cols d'officier d'infanterie, République de 1848, en cuivre doré. Au centre et en argent, un coq sous faisceau de licteur, et sur un ruban : *République française*.

Donnés, un par M. le colonel Le Clerc, un par M. Millot.

G. **262**. Hausse-col d'officier d'infanterie sous la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte (1849-1851). En cuivre doré. Au centre, et en argent, une aigle sur foudres.

Don de M. Millot.

G. **263**. Hausse-col d'officier d'infanterie sous Napoléon III, en cuivre doré. Au centre, et en argent, une aigle surmontée de la couronne impériale.

Même donateur.

G. **264**. Hausse-col d'officier d'infanterie, modèle 1872. En cuivre doré. Au centre et en argent, deux épées en sautoir, sous une couronne de chêne et de laurier.

Même donateur.

CUIRASSES

À PARTIR DU COMMENCEMENT DU XVIIIe SIÈCLE.

G. **265**. Sous le même numéro, dix cuirasses de cuirassiers du roi Charles XII de Suède. Commencement du XVIIIe siècle. Ces cuirasses ne comportaient pas de dossière.

G. **266**. Cuirasse autrichienne d'officier de cuirassiers, de la fin du XVIIIe siècle.

Don de M. le comte d'Armaillé.

G. **267**. Cuirasse complète d'officier, du commencement du

XVIII[e] siècle. Elle porte encore sa garniture intérieure en toile, ses deux bretelles de plastron et sa ceinture en drap rouge bordé d'une ganse en soie jaune.

G. **268.** Dossière porte-plastron, en acier, du commencement du XVIII[e] siècle, ornée de clous en cuivre. Bretelles également en acier, formées de lames articulées.

G. **269.** Cuirasse complète (dossière et plastron) de l'époque de Louis XV, en fer noirci. On remarque au centre du plastron un trophée d'étendards et de drapeaux, gravé à la pointe. Ce devait être une cuirasse d'officier.

G. **270.** Plastron de cuirasse de cavalerie sous Louis XV; simple, en fer noirci. Arête médiane saillante et échancrure très prononcée à sa partie inférieure.

G. **271.** Dossière d'une cuirasse de siège (deuxième moitié du XVIII[e] siècle) en acier poli.

G. **272.** Cinq cuirasses complètes (plastrons et dossières) en fer noirci, XVIII[e] siècle, ornées de filets parallèles; c'étaient des cuirasses de siège d'un poids considérable.

G. **273.** Dossière sans filets, également noircie et de siège.

G. **274.** Dossière blanche de la même époque, probablement d'officier de cuirassiers du roi.

G. **275.** Cuirasse complète d'officier de cuirassiers (premier Empire), ornée de gros clous en cuivre. Garniture en drap rouge bordée d'un galon d'or parfaitement conservée, ainsi que celle de l'intérieur. Porte écrit à la pointe au bas : *Le Clerc de Juigné me portait en 1807.*

G. **276.** Dossière de cuirasse de cuirassier, semblable à celle de la cuirasse qui précède (premier Empire).

G. **277.** Cuirasse de carabinier sous Louis XVIII (plastron et dossière), plaquée de cuivre et aux armes de France.

G. **278** et G. **279.** Deux cuirasses complètes de cuirassiers

de la garde royale sous Louis XVIII. Elles portent sur le plastron, au milieu d'un soleil en cuivre, l'écu de France et de Navarre.

G. **280**. Cuirasse complète de cuirassier de la ligne sous Louis XVIII.

G. **281**. Sept dossières de cuirasses de cuirassiers de la ligne ou de la garde royale sous Louis XVIII.

G. **282**. Cuirasse d'officier de cuirassiers, modèle 1825 (Restauration ou règne de Louis-Philippe).

G. **283**. Cuirasse complète de carabinier (règne de Louis-Philippe).

G. **284**. Quatre cuirasses complètes de cuirassiers de la garde (règne de Napoléon III). Modèle 1854.

G. **285**. Dossière du même modèle, garde impériale, modèle 1854.

G. **286**. Deux cuirasses complètes de carabiniers sous Napoléon III, modèle 1855. A l'une il manque l'aigle impériale.

G. **287**. Cuirasse de cuirassier, modèle 1855. Porte à l'intérieur : *Manufacture de Châtellerault, 8 octobre 1864.*

G. **288**. Cuirasse d'épreuve en laiton, percée de six trous de balle.

PIÈCES, FRAGMENTS D'ARMURES,

CHAUSSURES DIVERSES.

G. **289**. Plastron de la fin du XVe siècle, d'une rare élégance. Braconnière articulée de cinq lames découpées en accolade; passage de braguette assez saillant. On distingue encore au coin de droite le poinçon de Nuremberg.

G. **290.** Plastron de deux pièces, d'une armure maximilienne. Les cannelures sont groupées par quatre, il est bordé de grosses torsades. Les trous du faucre sont bouchés. Il porte la même marque de fabrique que l'armure maximilienne G. 16 (une croix dont le bras inférieur est terminé par un anneau accosté de deux crosses).

G. **291.** Dossière maximilienne à cannelures groupées par six.

G. **292.** Cuirasse (dossière et plastron) d'une armure du XVI[e] siècle; maximilienne, cannelée et munie d'une plaque de renfort découpée à jour et gravée à la partie supérieure. Tassettes articulées à quatre lames, garde-reins à la dossière.

G. **293.** Cuirasse complète de la première moitié du XVI[e] siècle, de trois pièces y compris la pansière. Le plastron a quatre trous de faucre. Brassards à spalières égales de cinq pièces sans gantelets. Toutes les pièces sont bordées en torsade avec un champ damasquiné d'or. La cuirasse avait son colletin. Les cinq pièces ont été démontées pour faire trophée.

G. **294.** Plastron d'une cuirasse des premières années du XVI[e] siècle, d'un poids considérable, à arête peu saillante, bordure en torsade, d'une belle exécution. Un trou irrégulier à la place du faucre.

G. **295.** Dossière d'armure d'homme de pied de la première moitié du XVI[e] siècle, en acier poli, de trois pièces; bordure repoussée en larges écailles.

G. **296.** Dossière de deux pièces, de la première moitié du XVI[e] siècle.

G. **297.** Plastron de la première moitié du XVI[e] siècle, simple et sans décor.

G. **298.** Plastron italien en acier, de la première moitié du XVI[e] siècle, d'une très belle exécution, faite à l'imitation de certaines cuirasses antiques. Il présente, dans un modelé

remarquable, les formes accentuées du corps humain. Cette pièce est d'une extrême rareté.

G. **299**. Deux plastrons d'armures de pied à arête en pointe aiguë vers le tiers inférieur; de l'époque de François Ier ou, s'ils sont allemands, de la seconde moitié du XVIe siècle. Décor en accolade au haut des plastrons; l'un d'eux a une pièce articulée à l'aisselle droite.

G. **300**. Plastron et dossière d'une armure d'homme d'armes de l'époque de Henri II. Le plastron porte l'arrêt de la lance; l'ornement, gravé et dessiné finement, présente des filets en chevrons entourés de feuillages de vigne d'un joli dessin. Le goût de cette armure semble indiquer une origine italienne.

G. **301**. Plastron à arête en cosse de pois, avec ses quatre trous de faucre et forte bordure au col et aux aisselles. Milieu du XVIe siècle.

G. **302**. Deux plastrons du milieu du XVIe siècle, de même forme. L'un d'eux porte des lames articulées à la ceinture et aux aisselles. L'autre plastron porte gravé en poinçon : *Simon 1733 Javard.* Cette inscription est évidemment apocryphe, la forme des deux plastrons étant bien celle du XVIe, forme qui n'a jamais été reprise au XVIIIe.

G. **303**. Lame inférieure et un garde-reins d'une armure du milieu du XVIe siècle, d'un seul morceau, offrant une bande finement gravée.

G. **304**. Huit dossières, du milieu à la fin du XVIe siècle, simples, en acier poli.

G. **305**. Dossière et plastron, de la seconde moitié du XVIe siècle, décorés de larges bandes gravées d'un beau dessin décoratif d'un goût italien, rehaussées de filets dorés.

G. **306**. Plastron de cuirasse de la deuxième moitié du XVIe siècle, à arête médiane, avec pansière et braconnière. En

fer, présentant alternativement des bandes horizontales noircies et argentées; bordure ciselée en torsade.

G. **307.** Dossière d'une armure de la deuxième moitié du XVIe siècle, à fort bourrelet au col.

G. **308.** Plastron du XVIe siècle, à quatre lames; il devait en comporter encore une ou deux autres dans le bas. La dernière lame est percée en rectangle de façon à permettre la mobilité du rivet de la suivante. Il est décoré de la croix de Malte en repoussé. Les lames sont terminées en accolade.

G. **309.** Plastron à bandes et bordures gravées dans le goût allemand de la seconde moitié du XVIe siècle.

G. **310.** Cuirasse allemande. Le plastron représente en gravure un lansquenet à genoux devant le Christ en croix. Au-dessus du lansquenet, une devise, sur ruban, avec la date 1572. Sur la moitié inférieure du plastron, un écu aux armes de Bourgogne ancien, et en chef un lion *issant.* Au-dessus de l'écu, un heaume de joute, un lion issant et des lambrequins. Au haut du plastron, l'aigle impériale portant en cœur un écu aux armes d'Autriche et de Bourgogne ancien. La dossière est de deux pièces, rivées au plastron et se rejoignant au milieu du dos. Elles sont assez élastiques pour permettre d'introduire le corps par le côté dans la cuirasse. La bordure est percée de trous pour les lacets qui fermaient la cuirasse, disposition très rare.

G. **311.** Plastron de la fin du règne de Charles IX. Il est couvert de gravures en rinceaux et entrelacs d'une grande élégance. Les fonds sont complètement dorés.

G. **312.** Dossière d'armure d'homme de pied, noircie. Deuxième moitié du XVIe siècle.

G. **313.** Deux colletins de la fin du XVIe siècle : l'un de trois lames en fer noirci, l'autre sur acier poli.

G. **314.** Colletin, brassards, tassettes et cuissards avec leurs genouillères d'une remarquable armure du milieu du XVIe siècle

et dont la cuirasse manque. Toutes ces pièces sont profondément repoussées; le dessin a pour motif principal des fleurs de lis dont les pétales sont développés en riches rinceaux. Une fine torsade complète la bordure gravée.

G. **315.** Plastron, paire de brassards, arrière-bras et épaulières d'une armure de la seconde moitié du XVIe siècle, à fonds bleuis et à rinceaux dorés, d'un bel effet décoratif.

G. **316.** Plastron d'une cuirasse du règne de Henri III, en deux pièces, peint en noir.

G. **317.** Plastron de cuirasse de la même époque.

Don de M. Oger-Romilly.

G. **318.** Huit cuirasses milanaises complètes, toutes du même modèle, sauf les médaillons qui décorent, dans quelques-unes, la bande médiane ou ses deux voisines. Les sept bandes gravées convergent vers la pointe. Le haut est toujours décoré d'une bande parallèle au col, se terminant par deux petits médaillons de figures à l'antique.

G. **319.** Cuirasse Henri III, démontée pour trophées.

G. **320.** Plastron de cuirasse de la fin du XVIe siècle, pansière terminée en pointe excessive, et composée de trois lames articulées.

G. **321.** Cuirasse complète d'adolescent de la fin du XVIe siècle. Elle est composée de onze lames articulées, se couvrant de bas en haut, les trois premières lames font colletin. Le garde-reins et la braconnière sont de deux pièces. Le décor, très élégant, consiste en trois bandes à fond doré, gravées de dessins d'ornement, de masques, de dauphins... Ces bandes sont bordées de petits dentelés et chaque lame est bordée de rinceaux.

G. **322.** Dossière de piquier, noircie. Fin du XVIe siècle.

G. **323**. Cuirasse milanaise, ornée de bandes gravées, de la fin du xvie siècle.

Don de M. Cernuschi.

G. **324**. Plastron, de la fin du xvie siècle, d'une armure milanaise de gens de pied. A bandes alternativement noircies et gravées.

G. **325**. Plastron d'une armure d'homme de pied d'époque douteuse, peut-être du xviie siècle. Il est complété par une braconnière de deux lames. De gros boutons en cuivre servaient d'attache aux bretelles.

G. **326**. Plastron italien de l'époque de Henri IV. La partie droite et le masque en haut du plastron sont entièrement finis de ciselure. La cuirasse devait être à jour dans certaines parties comme on le voit au côté gauche. Les ornements sont ciselés dans la masse du métal. Cette pièce, d'un si beau travail, et à divers moments de son exécution, est des plus intéressantes.

G. **327**. Quatre plastrons de piquiers sous Henri IV. L'arête médiane descend assez bas, mais sans augmenter la saillie de cette partie. Le recouvrement du ventre et des hanches est assez développé.

G. **328**. Trois plastrons de piquiers, commencement du règne de Louis XIII. L'arête médiane donne à la pointe une saillie plongeante très aiguë. Le recouvrement du ventre et des hanches est encore plus développé. Un de ces plastrons est percé de deux balles.

G. **329**. Deux plastrons du type des précédents. Ils sont terminés par une lame de braconnière à quatre tourets pour fixer des cuissards. La lame de braconnière de l'un de ces plastrons est découpée en festons et décorée de clous à tête ronde.

G. **330**. Plastron de piquier de l'époque de Henri IV.

G. **331**. Dossière de cuirasse de la même époque, sans caractère.

G. **332.** Cuirasse complète, dossière, plastron et petites tassettes d'une armure de carrousel, du commencement du XVIIe siècle. A fond bleui, à rinceaux, à feuillages dorés, d'un bel effet décoratif.

G. **333.** Deux plastrons simples de l'époque de Henri IV.

G. **334.** Plastron Louis XIII, bordé en accolade au col et à pans aux hanches.

G. **335.** Derrière d'un grand colletin d'un poids considérable; était probablement employé dans les sièges; porte une trace de balle au haut de la colonne vertébrale.

G. **336.** Colletin simple d'une armure de pied du commencement du XVIIe siècle.

G. **337.** Dossière en fer noirci, de l'époque de Louis XIII.

G. **338.** Autre dossière de la même époque.

G. **339.** Dossière de cuirasse de piquier. De la même époque.

G. **340.** Cuirasse d'adolescent (plastron et dossière) de l'époque de Louis XIII, en acier poli, bordée d'une torsade ornementée de clous en cuivre et de filets parallèles.

G. **341.** Trois plastrons simples du XVIIe siècle.

G. **342.** Dossière simple du XVIIe siècle.

G. **343.** Plastron avec ses larges tassettes, d'un piquier, du commencement du XVIIe siècle.

G. **344.** Plastron d'une armure d'enfant de l'époque de Louis XIII. Il est décoré d'une triple accolade. La pointe de l'arête médiane est excessive.

G. **345.** Dossière d'une cuirasse du commencement du XVIIe siècle. Remarquer au côté gauche de la ceinture un piton qui maintient un fragment de la courroie de ceinture en cuir et au côté droit du garde-reins un crochet. Ces deux pièces devaient servir à porter l'épée, ou droite ou en verrouil.

G. **346**. Dossière de la même époque qui a le même crochet au garde-reins.

G. **347**. Garde-reins et gantelets d'une armure faite pour Louis XIV enfant et encore dauphin, et dont le casque sera décrit sous le n° H. 280. Les gantelets ont encore des parties bien dorées qui indiquent que l'armure était dorée par endroits.

G. **348**. Garde-reins Louis XIV, de grandes dimensions, en fer noirci. Composé de trois lames mobiles à recouvrement, orné de fleurs de lis et de soleils en vermeil. La première lame est découpée en festons. — Provient de la Bibliothèque nationale.

G. **349**. Plastron à arête légèrement saillante en tôle d'acier. Une ouverture rectangulaire à la place des trous de faucre. Peut-être était-ce une pièce de renfort. Usage et date indéterminés.

G. **350**. Paire de rondelles d'aisselles du commencement du XVIe siècle, terminées par une pyramide aiguë à huit pans. Petite bordure en torsade.

G. **351**. Deux rondelles d'armures de la deuxième moitié du XVIe siècle; l'une porte au centre un ornement gravé et doré; l'autre, plus petite, est décorée de bandes alternativement polies et gravées et d'une bordure à filet saillant en torsade.

G. **352**. Colletin d'armure de reître en fer noirci. Première moitié du XVIIe siècle.

G. **353**. Colletin complet du commencement du XVIIe siècle, en cuivre couvert d'un vernis rouge, gravé finement de figures et rinceaux. C'est le type de l'armure de Sully G. 92. Le col a conservé sa bordure de cuir.

G. **354**. Deux colletins en fer noirci, simples. Époque de Louis XIII.

G. **355**. Colletin d'une armure Louis XIII, en acier poli.

G. **356.** Braconnière et tassettes d'une armure maximilienne à cannelures groupées par trois. La braconnière de quatre lames articulées et les tassettes de six lames.

G. **357.** Paire de tassettes de la première moitié du XVIe siècle à six lames articulées, décorées de repoussés en creux se recoupant, et de feuilles de laurier repoussées en saillie.

G. **358.** Paire de tassettes d'un homme de pied de la première moitié du XVIe siècle. Blanches et à huit lames articulées; la dernière en pointe.

G. **359.** Tassette droite d'homme de pied de la première moitié du XVIe siècle. Cinq lames articulées, la dernière en pointe.

G. **360.** Dernière lame de braconnière d'une armure d'homme de pied du milieu du XVIe siècle.

G. **361.** Tassette droite d'une armure de l'époque de Henri III, en acier poli, composée de trois lames et ornée de clous en cuivre.

G. **362.** Deux tassettes d'une armure de la fin du XVIe siècle, à sept lames articulées.

G. **363.** Paire de tassettes de la fin du XVIe siècle pour homme de pied. Elles sont simples, l'une de cinq lames, l'autre de quatre; elles sont découpées dans le bas.

G. **364.** Tassette droite d'une armure de la fin du XVIe siècle, à trois lames avec clous en cuivre.

G. **365.** Tassette gauche en fer noirci, d'une armure de reître de la fin du XVIe siècle.

G. **366.** Deux tassettes de cuirasse de piquier, noircies. Commencement du XVIIe siècle. Elles ne sont que de deux lames et en figurent six.

G. **367.** Paire de cubitières à pointes très saillantes comme les poulaines du XVe siècle, elles sont de cette époque. Pièces

très rares et dont le Musée ne présente d'exemple qu'à l'armure de l'homme des compagnies d'ordonnance G. 1 et à G. 3.

G. **368**. Brassard gauche complet d'une armure maximilienne, terminé par un miton; une seconde lame couvre les premières phalanges.

G. **369**. Brassard gauche d'une armure probablement maximilienne, terminé en long miton d'une seule pièce.

G. **370**. Paire de brassards du commencement du XVIe siècle. Spalières inégales de trois lames et sans garde-collet. Arrière-bras de quatre lames articulées. Les canons d'avant-bras, les cubitières et les mitons ont été refaits pour une armure aux costumes de guerre.

G. **371**. Fragment de canon d'avant-bras, décoré de cinq cannelures en repoussé. Pouvait appartenir à une maximilienne.

G. **372**. Un canon d'avant-bras droit dont la partie externe est cannelée (armure maximilienne) et dont la partie interne est découpée à jour.

G. **373**. Paire de brassards presque complète du commencement du XVIe siècle. Spalières inégales à garde-collets égaux et de petite saillie. Les spalières comportent quatre lames articulées; l'arrière-bras trois lames. Tout le côté droit est complet. Au côté gauche manquent le canon d'avant-bras et le miton qui ont été refaits pour une armure aux costumes de guerre.

G. **374**. Grande passe-garde d'une seconde armure de Gaillot de Genouillac. La gravure identique des canons lançant leurs foudres se rapporte bien au même grand maître de l'artillerie de 1510 à 1530. D'ailleurs, des différences dans la bordure indiquent une autre armure.

G. **375**. Paire de grandes passe-gardes des premières années du XVIe siècle, d'un beau travail milanais. La grande spalière de gauche porte une nervure oblique bordée d'un entrelacs comme toutes les pièces des deux spalières. Son grand

collet est décoré de gravures à fond autrefois doré représentant un combat à l'antique; au haut du garde-collet est gravée la devise: *O mater Dei, memento mei.* Sur le collet de la spalière de droite sont gravés des attributs militaires. Pièce remarquable.

G. **376.** Sous ce numéro, brassards, cuissards, grèves et solerets d'une même armure allemande du commencement du XVIe siècle; offrant dans leurs formes les imitations des crevés et des tailladés du costume civil de l'époque.

G. **377.** Paire de brassards blancs sans décor, commencement du XVIe siècle. Petites spalières. Le miton gauche manque.

G. **378.** Canon d'avant-bras dont la partie interne est découpée à jour, en losanges, d'ailleurs sans décor.

G. **379.** Paire d'épaulières de la première moitié du XVIe siècle avec grandes passe-gardes. Les six lames découpées en accolade sont gravées de bordures en rinceaux, à fonds dorés.

G. **380.** Garde-collet ou passe-garde, d'une armure du XVIe siècle. Richement orné de bandes gravées d'un travail italien.

G. **381.** Épaulière du milieu du XVIe siècle, repoussée en fort relief et finement ciselée. Cette pièce rare représente un combat de dieux marins; elle a son garde-collet rivé.

G. **382.** Pièce de renfort de cubitière, côté gauche; la bordure gravée en rinceaux.

G. **383.** Une paire de brassards sans gantelets. Milieu du XVIe siècle. Une torsade fortement repoussée relie les grandes ailettes à la pointe de la cubitière décorée d'une rose repoussée à six feuilles. C'est le seul décor.

G. **384.** Paires de brassards et de jambières complètes du milieu du XVIe siècle. Le décor consiste en bandes étroites

finement gravées de dessins d'ornement. Sur les ailettes des cubitières et des genouillères des fleurs de lis gravées dans le même goût. Les gantelets, les rondelles d'aisselles et la lame milieu de chaque cuissard ont été refaits et gravés au Musée. La tassette de droite de cinq lames appartenant à cette armure dépareillée est mise en trophée comme les autres pièces. A la même armure appartenait le beau casque H. 89.

G. **385.** Brassard droit d'une armure de XVIe siècle. Sans le gantelet. En fer bruni, gravé, doré. On y voit des aigles éployées, des chiffres, des couronnes.

G. **386.** Paire d'épaulières d'une armure de la seconde moitié du XVIe siècle; à sept lames articulées, bordées de filets repoussés en creux et en forme d'accolades.

G. **387.** Un brassard d'arrière-bras de la deuxième moitié du XVIe siècle.

G. **388.** Brassard gauche donnant le commencement du miton dont le reste manque. Seconde moitié du XVIe siècle.

G. **389.** Fragments d'une armure de la seconde moitié du XVIe siècle, composés d'un colletin, de deux brassards d'arrière-bras et de deux cubitières. Ces pièces sont assemblées par des courroies; elles sont repoussées et offrent des rinceaux à feuillages ciselés et légèrement dorés.

Legs de M. le baron de Mazis.

G. **390.** Deux lames de brassards d'arrière-bras, en acier poli.

G. **391.** Brassard droit d'une armure du XVIe siècle, incomplet, le gantelet manque ainsi que plusieurs lames de l'épaulière. En fer bruni, on y remarque des initiales entrelacées et dorées. Sur les canons d'avant et d'arrière-bras, des filets repoussés.

G. **392.** Paire de brassards d'avant-bras de la fin du XVIe siècle, en fer noirci. Ils forment gantelet, avec six lames

articulées sur la main, les doigts manquent. Le haut du brassard fait une saillie protégeant la saignée du bras.

G. **393.** Brassards et jambières complètes d'une belle armure d'adolescent de la fin du XVIe siècle. Toutes les pièces sont décorées de cinq bandes à fonds dorés, gravées de rinceaux d'une rare élégance et de quelques masques. Chaque bande est bordée de trèfles, toutes les pièces des brassards et des cuissards sont bordées dans le même style. L'ailette des cubitières est à arête fortement repoussée. Les genouillères sont décorées d'une rosace repoussée à six feuilles. Cette belle armure incomplète devait être d'un artiste français sinon italien.

G. **394.** Paire de brassards noircis du XVIIe siècle. La saignée des bras est complètement couverte par des lames articulées.

G. **395.** Une spalière gauche de l'époque de Henri IV. En acier poli, composée de sept lames articulées.

G. **396.** Paire de brassards noircis du commencement du XVIIe siècle.

G. **397.** Canon d'avant-bras gauche avec son gantelet, du commencement du XVIIe siècle, en fer noirci et cannelé.

G. **398.** Paire de brassards, d'une armure en acier poli, de l'époque de Louis XIII. Épaulières en éventail, cubitières repoussées en cœur; les gantelets manquent.

G. **399.** Paire de brassards avec épaulières et gantelets, en fer poli, d'une armure de l'époque de Louis XIII. Garnie de clous de cuivre et ornée sur toutes ses lames d'un filet tracé à la pointe.

G. **400.** Fragment d'épaulière.

G. **401.** Quatre canons d'avant-bras : deux en fer noirci et deux blancs.

G. **402.** Six fragments de canons d'avant-bras.

G. **403.** Deux canons d'arrière-bras.

G. **404.** Portion de canon d'avant-bras bordé de trois filets doubles.

G. **405.** Paire de mitons du commencement du XVIe siècle. La plaque antérieure a été refaite pour compléter une armure aux costumes de guerre.

G. **406.** Miton d'une armure de la première moitié du XVIe siècle, en acier poli, pouce articulé.

Legs de M. le baron de Mazis.

G. **407.** Paire de mitons d'une armure de la première moitié du XVIe siècle, en acier poli, la main porte cinq lames articulées.

Même provenance.

G. **408.** Paire de gantelets d'une armure du milieu du XVIe siècle. Le dessus de la main est formé de six lames articulées, la naissance du pouce se trouve rivée au canon, les doigts ne sont pas détachés; gravure assez ordinaire.

Même provenance.

G. **409.** Paire de gantelets sans doigts de la première moitié du XVIe siècle, à bordures et bandes gravées.

G. **410.** Une paire de gantelets, en fer poli, et à doigts séparés; bordure du revers ciselée en torsade. Il est encore pourvu de son gant de peau.

G. **411.** Gantelet d'une armure du XVIe siècle, entièrement gravé et doré. Le dessus de la main se compose de quatre lames articulées; clous ornés, les doigts manquent.

Legs de M. le baron des Mazis.

G. **412.** Paires de gantelets et un gantelet de gauche d'armure de lansquenet; noircis, à bandes polies. Deuxième moitié du XVIe siècle.

G. **413.** Deux gantelets dépareillés de la deuxième moitié du XVIe siècle. En acier poli, à doigts séparés, bordés d'un filet

en torsade; la bordure de l'un d'eux est légèrement repoussée, l'autre est tout unie.

G. **414.** Paire de gantelets de la deuxième moitié du XVIe siècle.

G. **415.** Paire de gantelets de la même époque. En acier poli, et à doigts séparés à lames articulées.

Don de M. Oger-Romilly.

G. **416.** Gantelet de main gauche, à grand revers, les quatre doigts sont dessinés, mais ils ne sont pas séparés.

G. **417.** Six fragments de gantelets du XVIe siècle dont quatre sont gravés et dorés.

G. **418.** Paire de gantelets de la seconde moitié du XVIe siècle, d'une armure très ordinaire.

Legs de M. le baron de Mazis.

G. **419.** Belle paire de gantelets de la fin du XVIe siècle. En fer poli, à doigts séparés et articulés. Les lames articulées de la main couvrent une partie de la paume de la main. Disposition tout à fait exceptionnelle.

G. **420.** Gantelet gauche de la première moitié du XVIIe siècle, avec revers montant jusqu'au coude. En fer noirci, orné de bandes dorées et d'une étoile à huit pointes repoussées. Deux doigts manquent.

G. **421.** Une paire de mitons en fer noirci, portant encore des traces de dorures; ils ne couvrent que la moitié des poignets et sont pourvus de leurs gants.

G. **422.** Miton gauche en fer noirci, pourvu de dix lames, garni de clous de cuivre et ayant conservé son gant de peau.

G. **423.** Un gantelet Louis XIII. Le dessus de la main à six lames articulées. Les doigts manquent. Sur le crispin, de grands dessins gravés du style Louis XIII.

G. **424.** Paire de gantelets Louis XIII, les filets du crispin en accolade.

G. **425.** Paire de gantelets à grands revers du roi Louis XIV, en cuivre doré, sans ornement. Ils portent encore leurs garnitures. Poids, 1 kilogr. 820. — Provenant de la Bibliothèque nationale.

G. **426.** Genouillère et épaulière d'un haubert de mailles de la fin du XIIIe siècle. La genouillère a sa maille, celle de l'épaulière manque.

Don de M. Juste.

G. **427.** Grèves d'homme de pied du milieu du XVe siècle. Elles ont encore leur garniture de cuir percée de trous pour lacet. Bordure et chapes de courroies en cuivre jaune.

G. **428.** Cuissards de la seconde moitié du XVe siècle, certainement allemands; les cannelures sont très bien entendues et très fines de modèle et d'exécution.

G. **429.** Paire de grèves du commencement du XVIe siècle. Solerets carrés avec quatre gouttières rappelant les crevés des chaussures du temps.

G. **430.** Deux cuissards articulés d'armures maximiliennes, l'un porte un bourrelet ciselé en torsade et des clous de fer, l'autre est orné d'une gravure faite à la pointe et de clous en cuivre.

G. **431.** Paire de jambières complètes de la première moitié du XVIe siècle et maximiliennes, comme l'indiquent les cannelures des ailerons. Les grèves ne sont pas complètement fermées.

G. **432.** Paire de cuissards maximiliens avec leurs genouillères à clous en cuivre. La lame au-dessous de la genouillère est excessivement longue.

G. **433.** Cuissard de droite d'une armure maximilienne décorée de cannelures groupées par cinq et six. Le bourrelet en

torsade du haut du cuissard est bordé d'une bande gravée d'un dessin et d'une exécution remarquables.

G. **434.** Paire de grèves complètes du commencement du xvie siècle, d'un beau modèle. Talonnières fendues pour le passage des éperons.

G. **435.** Paire de cuissards de la première moitié du xvie siècle, allemands. Sur l'arête médiane, et en bordure, une torsade repoussée et accompagnée de bandes gravées en rinceaux. Ont été autrefois dorés. Ils portent le poinçon de Nuremberg et celui de l'armurier : le heaume de joute surmonté de la fleur de lis.

G. **436.** Une paire de cuissards de l'époque de François Ier, à grands ailerons. Arête médiane repoussée en torsade entre deux bandes gravées en rinceaux. Les bordures sont décorées de même.

G. **437.** Paire de cuissards d'homme de pied du xvie siècle, à dix lames articulées, la dernière faisant genouillère est repoussée en coquille de Saint-Jacques.

G. **438.** Paire de cuissards d'homme de pied de la même époque, à six lames articulées. La dernière repoussée en accolade et en pointe.

G. **439.** Paire de cuissards du milieu du xvie siècle composés de huit lames articulées. Ailettes de moyenne dimension avec repoussés rayonnants.

G. **440.** Paire de grèves complètes du milieu du xvie siècle, ne comportaient pas de solerets; léger bourrelet en torsade.

G. **441.** Paire de grèves incomplètes du milieu du xvie siècle, avec solerets arrondis. L'une des grèves a sur le bord une pièce de réparation du temps.

G. **442.** Paire de grèves avec leurs solerets, du milieu du xvie siècle. Talonnières percées pour recevoir l'éperon vissé à un pontet rivé. La dernière lame des solerets a été refaite ainsi

que leur poulaine pour une armure du milieu du xve, aux costumes de guerre.

G. **443.** Paire de grèves complètes de l'époque de Henri II. Elles sont gravées dans le haut et au bas.

G. **444.** Paire de grèves du milieu du xvie siècle. Partie extérieure. Elles sont décorées, sur le milieu et sur les bords, de bandes gravées dans le goût allemand.

G. **445.** Deux joues latérales d'une paire de cuissards de l'époque de Henri II.

G. **446.** Deux lames de cuissards en acier poli.

G. **447.** Deux fragments de cuissards en acier poli, composés de deux lames articulées, bordés d'un filet en torsade.

G. **448.** Paire de jambières complètes, du milieu du xvie siècle, à bandes gravées de feuilles de vigne d'un joli dessin et entourées de petits trèfles. Les cuissards et les genouillères sont découpés en accolade.

G. **449.** Une paire de grèves du milieu du xvie siècle. Bordées au haut et au bas d'une bande gravée de rinceaux et de feuillages.

G. **450.** Lame supérieure d'un cuissard du xvie siècle.

G. **451.** Paire de cuissards de la seconde moitié du xvie siècle, à petits ailerons. Quatorze lames articulées. Bandes et bordures gravées de feuillages sur fond sablé, dans le goût allemand.

G. **452.** Deux cuissards à neuf lames articulées, d'une armure de la deuxième moitié du xvie siècle. Richement gravés en rinceaux, à feuillages, encadrés de filets dorés.

G. **453.** Portion de cuissard, de la seconde moitié du xvie siècle, bordé en torsade.

G. **454.** Paire de grèves avec leurs solerets, de la seconde moitié du xvie siècle.

G. **455.** Paire de cuissards noircis d'armure de lansquenet,

de la deuxième moitié du XVIe siècle. Huit lames articulées ; leur bordure et leur arête médiane sont blanchies comme le décor en trèfle repoussé de la lame inférieure.

G. **456.** Grèves et solerets d'une armure de la même époque.

G. **457.** Paire de cuissards de la fin du XVIe siècle se démontant au milieu de la longueur, à neuf lames articulées. Pour décor unique une petite bordure en torsade.

G. **458.** Paire de cuissards de la fin du XVIe siècle.

G. **459.** Paire de jambières de la fin du XVIe siècle, en fer poli, grèves complètement fermées ; bouts de solerets cannelés.

G. **460.** Paire de cuissards de la fin du XVIe siècle, à petits ailerons ; ils se démontent au milieu de la hauteur. Neuf lames articulées. Bordures en petite torsade.

G. **461.** Tassette droite de trois lames, un cuissard de deux pièces, une genouillère, une grève, un soleret d'une armure de la fin du XVIe siècle, en fer noirci. La bordure des lames, ciselée à filet en torsade, et dorée.

G. **462.** Genouillère d'armure de lansquenet, noircie ; XVIIe siècle. Elle se compose de cinq lames, les bordures et le décor repoussé sur le genou sont blanchis.

G. **463.** Genouillère de l'époque de Louis XIII, en acier poli, composée de six lames ornées de clous en cuivre.

G. **464.** Paire de solerets de la fin du XIVe siècle. Ils ont leurs longs éperons à six pointes fixés à la chape du talon par un mentonnet à ressort. Ce soleret était indépendant des grèves ou des chausses de mailles.

G. **465.** Soleret du commencement du XVe siècle à la poulaine ; il est à cinq lames articulées, reliées par des clous à tête de diamant ; il porte encore un premier rang de mailles qui faisait partie des chausses tout en mailles, ou bien qui reliait le soleret à la plate protégeant le devant de la jambe.

G. **466.** Paire de poulaines de solerets de la fin du XVe siècle, à six lames articulées.

G. **467.** Paire de solerets en fer pour homme de pied, des premières années du XVIe siècle, comme l'indique la forme carrée à l'excès. Deux lames couvrent le bout du soleret, cinq sont articulées sous la plante du pied; deux chapes sur le côté recevaient la bride du cou-de-pied.

G. **468.** Bout de soleret d'une armure italienne de l'époque de Henri II, en acier bruni. A bandes et fleurons dorés; on remarque les petits trous destinés à fixer la maille.

Don de M. Jules Jacquemard.

G. **469.** Soulier gauche en acier.

G. **470.** Paire de bottes de courrier sous Louis XV, en cuir très épais, portant leurs éperons dont les molettes diffèrent sensiblement.

G. **471.** Paire de bottes militaires sous Louis XV.

G. **472.** Paire de bottes de la même époque. Tiges en forme d'entonnoir, tailladées à jour.

G. **473.** Paire de houseaux complets, avec la chaussure et les éperons, du commencement du règne de Louis XV. Le revers porte trois boutons.

G. **474.** Paire de houseaux du temps de Louis XV.

G. **475.** Braguette en fer, maximilienne, à repoussés en torsade.

G. **476.** Sous le même numéro, trois braguettes d'armure du XVIe siècle.

ÉPERONS.

G. **477.** Éperon du commencement du XIIe siècle. A une seule pointe conique renflée à sa base; les branches portent quelques ornements en relief. — Trouvé à Magny-sur-Tille.

G. **478.** Éperon de la même époque. A longue tige terminée par une forte pointe quadrangulaire, branches droites et longues. — Trouvé à Thil-Chatel (Côte-d'Or).

G. **479.** Éperon du commencement du xve siècle. Pointe très courte; branches excessivement longues, ayant conservé les rivets qui les reliaient au soleret, à peu près au milieu de la longueur du pied. —Trouvé sur le champ de bataille d'Azincourt.

Don de M. Boucher de Perthes.

G. **480.** Autre éperon de même provenance et de la même époque. La pointe quadrangulaire est un peu plus longue, branches courbes terminées d'un côté par un œil et de l'autre par deux petits rivets. La bride d'éperon passait sur le cou-de-pied.

Même donateur.

G. **481.** Éperon de même provenance et de la même époque. La tige fendue fait chape pour recevoir la molette fixée par une goupille. Les branches coudées se terminent chacune par deux œils pour les crochets mobiles qui arrêtaient les courroies de cou-de-pied et de sous-pied. Trois de ces crochets complets subsistent. La molette qui accompagne cet éperon est du modèle du temps.

Même donateur.

G. **482.** Autre éperon de même provenance et du même modèle; le coude des branches est tout à fait droit et ciselé; il n'a que deux crochets incomplets.

G. **483.** Éperon en bronze, du même modèle. — Trouvé à Château-Renaud, vallée de Migles (Cher).

Don de M. Guillemin-Tarayre.

G. **484.** Éperon en bronze, de la même époque, diffère des précédents parce qu'une des branches se termine par un anneau unique et l'autre par une chape. La courroie de cou-de-pied et de sous-pied passait dans la chape et s'accrochait à l'anneau.

G. **485.** Éperon du xve siècle. Tige courte, grande molette

à douze pointes; branches recourbées; pointe du talon très prononcée.

G. **486**. Deux éperons du xve siècle, tige longue renforcée, grande molette à six pointes; branches recourbées formant presque un angle droit.

G. **487**. Éperon de la seconde moitié du xve siècle; molette à six pointes; tige un peu moins longue que la précédente.

G. **488**. Éperon du même modèle que G. 486, avec tige encore plus longue. Même époque.

Don de M. Tricot.

G. **489**. Paire d'éperons à grandes tiges, du commencement du xvie siècle, autrefois dorés. Molettes à étoiles. Les doubles chapes répondent bien aux deux courroies de cou-de-pied et de sous-pied. — Provient de la Bibliothèque nationale.

G. **490**. Éperon de la première moitié du xvie siècle, très complet, en fer, à longue et large tige terminée par une molette à six pointes. Il a conservé sa boucle et ses crochets d'attache.

G. **491**. Éperon du xvie siècle, en fer, très complet, à tige ronde et molette à six pointes; il est muni de trois chapes et d'une boucle.

G. **492**. Éperon du xvie siècle. Tige recourbée; molette à huit pointes; talon dentelé et ciselé; branches légèrement arquées; œillets horizontaux.

G. **493**. Éperon du xvie siècle. Tige carrée, dépourvue de molette; talon renforcé; les trois crochets et la boucle de courroie de cet éperon sont intacts.

G. **494**. Paire d'éperons en fer, ciselés et damasquinés d'argent, d'un travail remarquable.

G. **495**. Paire d'éperons du milieu du xvie siècle, en fer taillé à facettes. Grandes molettes en forme d'étoile à quatre

branches, formant huit pointes. Ces éperons sont pourvus de leurs garnitures.

G. **496**. Éperon de la fin du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe, incrusté d'argent; petite molette à huit pointes.

Legs de M. le baron des Mazis.

G. **497**. Paire d'éperons italiens. Fond noir, damasquiné en or, d'un travail de damasquine à remarquer. Ils portent encore leurs crochets. Fin du XVIe siècle ou commencement du XVIIe.

G. **498**. Éperon de même époque, en fer ciselé et doré en plein. Molette à quinze pointes, en acier noirci.

G. **499**. Sous le même numéro, huit éperons de la première moitié du XVIIe siècle.

G. **500**. Éperon en fer doré, à branches ciselées, repercées à jour, terminées chacune par deux œils portant trois crochets et une boucle, celle-ci pour la courroie de cou-de-pied. Molette à neuf pointes, de 0 m. 02 de rayon. Commencement du XVIIe siècle. — Provient de la Bibliothèque nationale.

G. **501**. Paire d'éperons du règne de Louis XIII, branches repercées à jour, d'un travail très ordinaire; grandes molettes découpées à jour, à dix-huit pointes.

Legs fait par M. le baron des Mazis.

G. **502**. Éperon à coude de l'époque de Louis XIII. En fer entièrement ciselé, à rinceaux et à figurines; molettes à cinq pointes.

Même provenance.

G. **503**. Éperon du XVIIe siècle, en cuivre; petite pointe aplatie; branches à charnières.

G. **504**. Paire d'éperons de la première moitié du XVIIe siècle, en fer noirci. Crochets de sous-pied. La boucle de la bride de dessus est finement repercée à jour et ciselée. Molettes à cinq pointes de 0 m. 03 de diamètre. — Provient de la Bibliothèque nationale.

G. **505**. Quatre éperons du XVIIe siècle; branches à charnières; molettes à cinq et six pointes.

G. **506**. Éperon de l'époque de Louis XIII, entièrement repercé à jour; molettes à neuf pointes.

Legs de M. le baron des Mazis.

G. **507**. Boucle d'éperon de l'époque de Louis XIII.

G. **508**. Éperon en fer à branches légèrement courbes, terminées par deux œils pour le même système d'attache. Molette ouvragée à jour, à huit pointes de 0 m. 03 de rayon. Deuxième moitié du XVIIe siècle. — Provient de la Bibliothèque nationale.

G. **509**. Paire d'éperons de la même époque et organisés de même. Les branches sont repercées à jour, comme les boucles; e travail est plus simple que dans les éperons qui précèdent.

G. **510**. Éperon du même type, mais bien plus finement repercé à jour. La boucle qui subsiste a une grande importance et est d'un travail précieux. Molette à cinq pointes, de 0 m. 02 de rayon. Fin du XVIIe siècle. — Provient de la Bibliothèque nationale.

G. **511**. Éperon complet de la fin du XVIIe siècle, molette à cinq pointes; tige en coude, autrefois dorée et parfaitement ciselée.

G. **512**. Éperon du même type et de la même époque; ne diffère que parce qu'il est gravé. La boucle, d'un joli dessin, a conservé sa dorure.

G. **513**. Paire d'éperons du règne de Louis XIV, à larges molettes. Les branches et les molettes, repercées en rosaces finement découpées, ainsi que la boucle. L'éperon se plaçait sur la botte au moyen d'une lanière qui recouvrait le pied, et d'un sous-pied, quelquefois en chaînette. L'éperon était un peu au-dessus du talon.

G. **514**. Éperons du roi Louis XIV, en cuivre gravé et doré, grandes molettes à seize pointes; ils portent leurs crochets

de sous-pied et des boucles d'un goût remarquable. — Provenant de la Bibliothèque nationale.

G. **515.** Paire d'éperons du règne de Louis XIV, portant leurs chaînettes et leurs boucles; entièrement poinçonnés et dorés; larges molettes à onze pointes.

Legs fait par M. le baron des Mazis.

G. **516.** Éperon en cuivre, de l'époque de Louis XIV. Branches coudées; molette ordinaire à huit pointes.

G. **517.** Éperon du temps de Louis XIV. Molette à cinq pointes, branches à trois pans. Il est entièrement doré.

G. **518.** Paire d'éperons Louis XV, simples, vissés au talon de la chaussure, à courte tige retroussée; molettes à huit pointes.

G. **519.** Grand éperon de grosses bottes d'officier de cavalerie de l'époque du règne de Louis XV; molette à quatre pointes.

G. **520.** Paire d'éperons de courrier, très simples, du XVIIIe siècle.

G. **521.** Paire d'éperons en cuivre, à talonnière; branches se relevant; XVIIIe siècle (anglais).

G. **522.** Deux petits éperons anglais; talonnières en fer.

G. **523.** Paire d'éperons espagnols du XVIIIe siècle. Molettes placées horizontalement, ornées de deux rondelles en cuir; ils portent leurs lanières en cuir ordinaire.

G. **524.** Éperon moderne argenté, branches à charnières dont les extrémités sont terminées par des anneaux.

G. **525.** Vingt-huit demi-garnitures d'éperons de différentes époques.

G. **526.** Trente-trois crochets de courroies d'éperons de différentes époques.

G. **527.** Soixante et onze boucles diverses d'époques différentes.

PIÈCES DE JOUTE.

G. **528.** Plastron d'une armure de joute allemande, de la première moitié du xvie siècle. Cette pièce, extrêmement rare, présente un mécanisme compliqué dont l'effet était de faire sauter en l'air les pièces de l'armure, quand elle était touchée à un point particulier par la lance de l'adversaire. Les gravures de tournoi allemandes de cette époque présentent des exemples de cette espèce de joute : on voit les pièces d'armure voler en l'air sous le coup de la lance.

G. **529.** Deux grandes rondelles de joute, faisant manteau d'armes pour des armures de joute de la fin du xve siècle. Un seul trou près du bord pour attacher la rondelle au pivot de spalière. Forme légèrement concave. Ombilic en pointe. Diamètre de 0 m. 40.

G. **530.** Manteau d'armes allemand du milieu du xvie siècle, en acier. Partagé par six nervures obliques, saillantes, en une dizaine de losanges ou triangles dans lesquels sont gravés, au milieu de rinceaux, des animaux sauvages ou de chasse. Les petites feuilles qui bordent les nervures indiquent que cette pièce sort de la maison Wolf de Landshut.

G. **531.** Manteau d'armes allemand du milieu du xvie siècle, du type de celui qui précède. L'exécution est plus grossière; les animaux gravés dans les losanges sont assez mal dessinés.

G. **532.** Manteau d'armes allemand du type des deux qui précèdent. Les barres qui se recoupent sont au nombre de dix. Les gravures des losanges représentent des paysans groupés deux par deux. Un des losanges est repercé de quatre trous pour varier la position des points d'attache au plastron.

G. **533.** Garde-cuisse allemand, de joute, de la fin du xive siècle, en cuir découpé en ovale et échancré à sa partie

supérieure, pour embrasser la cuisse. Sur la bordure, des inscriptions allemandes et, sur le champ, deux cavaliers armés pour la joute et combattant en lice. Pièce des plus précieuses. Poids, 1 kilogr. 750.

G. **534.** Paire de garde-cuisses de joute, ovales, allemands, du commencement du XVI[e] siècle; ornés de filets saillants et bordés de cuivre. Ils portent au milieu un ornement en cuivre qui figure une branche d'arbre.

G. **535.** Garde-cuisse de droite d'une armure de joute allemande que le Musée ne possède pas, mais dont le harnais de cheval bien complet G. 552 a été donné à l'armure allemande G. 38. Le décor, qui consiste surtout en instruments, amours, mascarons, est bien du même dessin et de la même exécution que ceux de ce harnais de la première moitié du XVI[e] siècle.

G. **536.** Garde-cuisse de droite d'une armure de joute de la même époque et à très peu près de la même forme. Il est décoré de cannelures très profondes, gravées, encadrant des bandes dans lesquelles des repoussés en creux figurent les tailladés des costumes de cette époque.

G. **537.** Garde-cuisse de joute de la même époque, simple de forme, presque plat comme une rondache dont une partie est légèrement entaillée pour le passage de la cuisse. Le décor consiste en cinq arcs de cercles concentriques en repoussé. Bordure en cuivre jaune.

G. **538.** Grand brassard de joute d'une armure de tournoi. Le canon de l'avant-bras et le gantelet ne font qu'une seule pièce. Une seule articulation permet de plier la main pour maintenir la bride. Cette pièce est de la fin des armures de joute, vers le règne de Henri III.

G. **539.** Miton de joute allemand, en fer noirci, de la fin du XVI[e] siècle, à deux lames articulées.

G. **540.** Miton d'une armure de joute allemande, du milieu du XVI[e] siècle. A bandes gravées.

G. **541.** Miton d'une armure de joute, entièrement doré.

G. **542.** Gantelet de main gauche d'une armure de joute allemande, du milieu du XVIe siècle. A grands revers. Une particularité de cette pièce est que les doigts sont joints deux à deux, le pouce seul maintenu libre.

G. **543.** Miton complet d'une armure de joute, à bandes gravées et dorées, d'un travail très fin. Poids, 1 kilogr. 530.

Legs fait par M. le baron des Mazis.

G. **544.** Miton gauche en acier poli, d'une armure de joute sous Henri III. Manchette d'avant-bras assez importante. Main fermée de trois lames articulées. Pouce embouti de façon à protéger le bout du doigt.

SELLES ET HARNAIS DE GUERRE OU CIVILS.



Les selles et armures de cheval sur lesquelles ont été montées les armures de chevaliers n'ont en général aucune communauté d'origine avec ces dernières. On a donc reporté les descriptions de ces selles et de ces harnais à la série des selles et harnais de guerre ou civils.

G. **545.** Harnais de cheval sur lequel est monté le chevalier des compagnies d'ordonnance. Il est allemand et des dernières années du xve siècle ou du commencement du xvie siècle. La bâte de devant est bardée de trois pièces de fer cannelées. La bâte de derrière ou troussequin consiste en deux pièces obliques bardées de fer, cannelées et vissées chacune à la selle par deux arcs-boutants de fer. Chanfrein cannelé, rênes bardées de fer. La barde de poitrail, les flançois, les bardes de cuisse, de dos, de croupe et croupière donnent vingt-quatre pièces couvrant le cheval jusqu'au bas du ventre. Le tout décoré de cannelures d'un bel effet.

G. **546.** Selle de harnais civil du xve siècle, en bois de poirier sculpté et bordée de cuivre autrefois doré. La selle entière (pommeau, siège et panneaux) est sculptée en bas-relief très finement exécuté, mais d'un dessin un peu primitif et d'une composition baroque; on y voit des hommes et des femmes en costumes du temps, d'autres complètement nus. Un chevalier sur un cheval en harnais complet, un autre offrant à une dame un cœur enflammé; enfin, des astres et des animaux à têtes humaines. La bordure de cuivre doré se termine par une fleur de lis qui semble indiquer que cette selle précieuse appartenait à un prince de France ou à un connétable.

G. **547.** Selle d'armes du commencement du XVIe siècle. La bâte de devant et le troussequin sont bardés de fer. La bâte de devant très large est légèrement rétrécie à hauteur du devant du siège. Le troussequin à oreilles largement développées embrasse le bassin. Sabot porte-lance du côté droit. La selle a conservé son tapis de cuir piqué en losanges avec petits clous en rosettes fixant la matelassure, et quatre contre-sanglons avec leur vieux velours rouge. — Provient de l'arsenal de Strasbourg.

G. **548.** Selle d'armes du commencement du XVIe siècle, bardée de fer devant et derrière. Les oreilles du troussequin sont un peu moins développées qu'à la selle G. 547; une barde de fer couvrait les reins du cheval, contre le troussequin.

G. **549.** Selle du commencement du XVIe siècle sur laquelle est montée l'armure de joute de Maximilien. Elle est du même modèle que la selle G. 547. Le troussequin présente les mêmes larges oreilles.

G. **550.** Selle d'armes du commencement du XVIe siècle, maximilienne, comme l'indiquent les cannelures du troussequin et de la bâte de devant. Le troussequin est en arc de cercle simple.

G. **551.** Selle de guerre du commencement du XVIe siècle, organisée comme la précédente. La plaque de la bâte de devant est extrêmement large.

G. **552.** Harnais et selle du commencement du XVIe siècle, sur lesquels est montée l'armure G. 38, mais qui ne lui appartiennent pas. La selle est organisée comme G. 550. La bâte de devant et celle du troussequin sont bardées de fer gravé, représentant sur fond sablé des combats de cavaliers romains dans le style allemand du commencement du XVIe siècle. Le harnais qui a déjà été décrit avec l'armure du chevalier est aussi allemand. Les bardes couvrent complètement le corps du cheval, elles comportent dix-neuf pièces. Chanfrein, barde de

crinière avec bride de fer se reliant sous le cou. Bride couverte de lames de fer articulées.

G. **553.** Harnais et selle noircis appartenant à l'armure G. 40, portant sa date 1533. La selle est d'un modèle particulier : la bâte de devant se rétrécit, puis donne des oreilles larges pouvant retenir les rênes. Le troussequin consiste en deux pièces séparées, montées chacune sur deux arcs-boutants en torsade vissés à la bande de fer qui couvre le rognon. Le harnais du cheval consiste en un chanfrein à l'écu de Bavière; une barde de crinière articulée; des bardes de rênes de trois pièces, une barde de poitrail de sept pièces, des flançois chacun de trois pièces, une barde de croupe et de croupière de dix pièces. Ensemble, vingt-trois pièces pour le harnais du corps. Le tout noirci, décoré de tritons en repoussé dorés, et bordé et décoré comme l'armure du chevalier.

G. **554.** Harnais de cheval et selle sur lesquels est montée l'armure G. 41. La selle est du modèle de G. 549 comme bâtes de devant et de troussequin. Toutes deux sont bardées de fer et décorées de bandes gravées d'une extrême finesse et dorées. Beau chanfrein dont le frontal et le museau sont reliés par des brides de fer articulées à chevrons gravés et dorés, comme celles qui, partant de la barde de crinière, s'attachent sous le col. Les rênes sont bardées de lames de fer du même modèle. Les bardes de poitrail, de croupe et de croupière ne sont pas du même harnais que la selle, mais elles sont bien également du style de l'armure du chevalier. Le décor consiste en grandes fleurs de lis, tritons fortement repoussés, gravés et dorés.

G. **555.** Selle du milieu du XVI[e] siècle, européenne, sur laquelle est monté le Sarrasin G. 717. Elle est du modèle de la selle G. 550. La bâte de devant est fortement étranglée, puis s'épanouit en ovale.

G. **556.** Deux selles sur lesquelles sont montées les deux armures de joute G. 167 et G. 168. Elles ne diffèrent des

autres selles du commencement du XVIe siècle que par l'étroitesse de la bâte de devant, qui n'est pas plus large que haute, et par le peu de largeur du troussequin plus étroit dans le bas que dans le haut. Ces deux bâtes sont fixées sur des bandes de fer qui couvrent les rognons et les côtés du garrot.

G. **557.** Selle d'armes bardée de fer, entièrement gravée. Fond de sable, rinceaux et feuillages gravés et dorés, d'un beau dessin décoratif et d'un goût italien. Milieu du XVIe siècle.

G. **558.** Selle d'armes du milieu du XVIe siècle, complète, garnie de velours rouge bordé d'une frange jaune. Bâte de devant et troussequin entièrement gravés, offrant des arabesques entremêlées de rinceaux à feuillages dorés. La couleur rouge du velours ne peut se reconnaître que dans quelques plis très cachés. Étriers de la même époque, n'appartenant pas à la selle.

Don de Mme la baronne de Marbot.

G. **559.** Selle d'armes du milieu du XVIe siècle. Bardes en acier poli, bordées en torsade. Garniture en velours violet avec passementerie d'or. Effilés en or et en soie violette. Étriers de même époque, sole fermée par trois barreaux en torsade.

Don de M. Georges Oger-Romilly.

G. **560.** Selle d'armes italienne. Les plaques de bâte de devant et de troussequin sont repoussées, ciselées et gravées avec finesse. Des figures de satyres, d'enfants, d'oiseaux, sont engagées dans des rinceaux à fruits et à feuillages. Seconde moitié du XVIe siècle.

G. **561.** Selle d'armes allemande de la seconde moitié du XVIe siècle. Bâtes de devant et de troussequin bardées de fer. Le devant est bordé et recoupé de trois bandes gravées et dorées avec légère torsade. Le troussequin de la même époque est bordé en dentelés et décoré d'entrelacs d'un dessin très élégant sur fond doré. Ces deux plaques ne sont pas de la même selle.

G. **562.** Selle d'armes italienne bardée de fer repoussé et

ciselé d'un bel effet décoratif. La bâte de devant présente, en bas-relief, la figure de Mars; à droite et à gauche, des figures de génies portant des étendards. Seconde moitié du XVIe siècle.

G. **563.** Selle d'armes de la seconde moitié du XVIe siècle, complète avec son chanfrein. Bâtes de devant et de troussequin bardées de fer gravé de rinceaux d'une extrême élégance e dorées à plein. Sur les deux parties est gravée l'aigle impériale, sous la couronne. Le chanfrein a le même décor. Il présente un écu à l'aigle éployée qui seule n'est pas dorée et porte en cœur un écu écartelé aux premier et quatrième de Hongrie et aux deuxième et troisième de Bohême. Sur le tout du tout, les armes d'Espagne. Porte-plumail au frontal. Ces deux pièces ont appartenu à l'empereur Maximilien II; elles sont de la plus grande valeur.

G. **564.** Harnais et selle du roi Louis XIII (G. 124). Le harnais complet est une répétition de ceux du commencement du XVIe siècle. Le chanfrein, la bride et les bardes sont organisés comme ceux de G. 554 et G. 552. Ces bardes du corps comportent dix-neuf pièces.

G. **565.** Barde de poitrail complète, de trois pièces articulées, allemande et du commencement du XVIe siècle. Sur les côtés, en repoussés très grossiers, des tritons soufflant dans des conques marines. A gauche de l'arête médiane, est gravé un lion héraldique dans une couronne de laurier; du côté droit, un griffon. Cette pièce curieuse porte deux poinçons : celui de Nuremberg et la marque particulière de l'armurier (*un lion passant*).

G. **566.** Barde de poitrail complète, de trois pièces articulées; allemande, du même style et portant les deux mêmes marques de Nuremberg et du même armurier. Sur les côtés, à gauche, une lionne avec ses petits et, à droite, une ourse allaitant deux petits oursons et léchant un troisième petit.

G. **567.** Barde de crinière allemande du commencement du

XVIe siècle. Elle est de neuf pièces; la crête est décorée de gros boutons repoussés, sur lesquels sont gravées des têtes de lion.

G. **568.** Barde de crinière allemande de onze lames, de la première moitié du XVIe siècle. Chaque lame est bordée d'une bande gravée figurant une main courante. La lame supérieure porte deux poinçons : celui de Nuremberg et celui de l'armurier (un heaume de joute dans un écu).

G. **569.** Deux flançois allemands de la même maison, sinon de la même main que le harnais de cheval G. 552 et le garde-cuisse G. 535. Le décor est tout à fait dans le même esprit, mais l'exécution est plus fine.

G. **570.** Pièce d'un harnais allemand cannelé du type maximilien. Cette pièce était probablement placée à l'arrière du harnais.

G. **571.** Barde de crinière de dix lames du milieu du XVIe siècle. Crête repoussée en dentelés. De chaque côté de la crête, deux bandes repoussées, finement gravées et dorées en plein, figurant des accolades, des bandes obliques et des chevrons. Tout ce décor est d'une grande élégance.

G. **572.** Barde de crinière de dix lames; très simple. La première et la dernière lame sont bordées d'une forte torsade. L'arête supérieure de chaque lame donne un très fort repoussé en forme de garrot de cheval.

G. **573.** Barde de poitrail d'une armure de cheval du XVIe siècle, en fer poli, bordure découpée en festons et ciselée en torsade.

G. **574.** Barde de crinière d'armure de cheval en fer noirci, composée de onze lames articulées.

G. **575.** Fragment, probablement de barde de croupière, repoussé en festons.

G. **576.** Cinq fragments d'une armure de cheval, simples, en acier poli.

G. **577.** Riche harnais de cheval allemand, vers 1560, auquel manquent la barde de poitrail et les pièces des cuisses. Le chanfrein, la barde de crinière, les lambrequins de bride, les sous-gorge et les flançois sont décorés exactement comme les armures G. 63, G. 64 et G. 65 et le casque H. 98. Le casque ne présente pas de dorures comme le harnais de cheval. Les trois armures portent la marque de Landshut et accusent bien leur époque de 1560 à 1570. Le harnais est évidemment de la même origine et de la même époque.

G. **578.** Chanfrein de la fin du XIV[e] siècle, en buffle; bandes superposées et collées. Les œillères, les oreillères et les naseaux sont en fer noirci. Le frontal porte une bande également en fer.

G. **579.** Chanfrein de tournoi, aveugle, du commencement du XVI[e] siècle, du type des maximiliennes. En acier poli cannelé, portant au frontal une large rosace d'acier. Ces chanfreins, dont les œillères étaient fermées, avaient pour objet d'empêcher les chevaux de se dérober au moment du choc ou de s'effrayer en suivant les lices.

G. **580.** Chanfrein d'un harnais de guerre de cheval, allemand, cannelé, de la même époque que le précédent. Il présente, à son milieu, une arête très saillante, ciselée en torsade, et deux pièces mobiles à charnières pour la défense des joues du cheval.

G. **581.** Chanfrein allemand, cannelé, de la même époque que le précédent. Il porte, au frontal, une rondelle en forme d'écu, plate, destinée à recevoir les armoiries.

G. **582.** Chanfrein allemand analogue au précédent.

G. **583.** Chanfrein allemand de tournoi, de forme courte, s'arrêtant au-dessus des naseaux, orné de bandes richement gravées et dorées. Il porte, au frontal, des armoiries à plusieurs pièces.

G. **584.** Grand chanfrein de joute de harnais maximilien.

Cannelures partant de l'arête médiane. Les œillères sont protégées par un grillage. Sur le frontal, un grand écusson sans dessin.

G. **585.** Grand chanfrein de joute de harnais maximilien. Cannelures groupées par quatre, descendant des œillères vers le nasal. Une belle torsade termine le chanfrein. Écu sans dessin.

G. **586.** Chanfrein de tournoi, aveugle, pour une armure maximilienne. Les œillères ont été fermées afin d'empêcher le cheval de se dérober. Les oreillères très courtes. Le frontal porte un écusson resté en blanc.

G. **587.** Chanfrein d'une armure de tournoi allemand, du commencement du xvie siècle, noirci par la rouille. Les œillères présentent une sorte de visière. Les oreillères et les joues découpées en ailes de chauve-souris. L'ensemble de cette pièce intéressante est orné de cannelures du type des maximiliennes.

G. **588.** Beau chanfrein allemand de la première moitié du xvie siècle, composé de quatre pièces : chanfrein, frontal et deux joues; en outre, des œillères bombées protègent la moitié de la vue. Le décor principal est une sorte de salamandre en repoussé dont la tête couvre les naseaux du cheval; sur les œillères, des dauphins. Sur chaque joue, un cavalier en costume d'apparat de l'époque du Camp du drap d'or. Bordure en rinceaux gravés. Entre les yeux, un écu à la croix de Malte.

G. **589.** Chanfrein d'un harnais de joute allemand de la première moitié du xvie siècle. Ornements en grands rinceaux d'un beau style allemand, analogues à ceux qui décorent l'armure de joute de l'empereur Maximilien. Ces rinceaux étaient dorés. Écusson entre les yeux portant une croix pattée. Porte-plumail sur le frontal. Tout le chanfrein est bordé d'une légère torsade.

G. **590.** Chanfrein du milieu du xvie siècle. Arête médiane en torsade repoussée et entourée comme tout le chanfrein de

bordures gravées d'un joli dessin. Un écu sans figure héraldique couvre la naissance du porte-plumail.

G. **591**. Chanfrein du milieu du XVIe siècle, de deux pièces; l'arête médiane au-dessus et au-dessous des yeux est décorée d'une torsade repoussée, entourée comme tout le chanfrein de bordures gravées d'un joli dessin.

G. **592**. Chanfrein du XVIe siècle, en fer bruni et à bandes gravées et dorées présentant des médaillons entourés de rinceaux.

G. **593**. Chanfrein d'une armure de parement ayant appartenu à Philippe, fils de Charles-Quint, plus tard le roi Philippe II d'Espagne. Cette pièce capitale, d'une grande perfection de travail, est enrichie de larges bandes repoussées et ciselées et donnant des ornements et des figurines; fonds noirs, damasquinés en or. Les armoiries de l'écusson du frontal sont celles d'Espagne, brisées d'un lambel, ce qui indique que cette pièce précieuse a été fabriquée avant la mort de Charles-Quint (1558), lorsque Philippe n'était pas encore monté sur le trône d'Espagne[1]. Sous le même numéro, les deux rondelles de la cuirasse et les deux cubitières de la même armure. On ne saurait trop admirer la perfection du goût et de l'exécution de ces pièces importantes.

G. **594**. Court chanfrein vers 1570, évidemment de Landshut comme les pièces du harnais de cheval G. 554 et l'armure complète G. 569 et autres belles pièces de Landshut qui portent leur poinçon.

G. **595**. Court chanfrein portant sa date 1574 au bas de

(1) En France, les d'Orléans, soit sous les premiers Valois, soit sous les Bourbons, ont brisé les armes de France d'un lambel; et, comme les d'Orléans dans les deux cas étaient branche cadette, on a cru pouvoir en conclure que le lambel était caractéristique de la branche cadette en tous pays. Or, ce n'est pas vrai, même en France; et, dans les autres États, le lambel a été généralement la brisure de l'héritier présomptif, comme en France, c'était le dauphin.

l'écusson. Le dessin de l'écusson est un Hercule terrassant l'hydre. Les petites feuilles qui bordent les bandes gravées accusent encore la fabrication de Landshut.

Legs de M. le baron des Mazis.

G. **596.** Court chanfrein allemand de la même époque et du même type que le précédent. L'écusson est exactement de même forme, il porte un aigle regardant ses aiglons. L'identité de la forme et de la bordure de l'écusson doit le faire considérer comme étant de même fabrication, bien qu'il ne présente pas les petites feuilles habituelles de Wolf de Landshut.

G. **597.** Chanfrein italien d'une armure de parement, d'une grande richesse de composition et d'une exécution remarquable, en fer repoussé et ciselé. On voit au frontal une figure de Renommée soufflant dans deux trompettes. L'ornement, d'un grand style, présente des figurines, des masques engagés dans des enroulements d'un bel effet décoratif. Seconde moitié du XVIe siècle.

G. **598.** Chanfrein d'une armure de joute d'une seule pièce; fin du XVIe siècle. Bandes verticales décorées alternativement de branches, de fleurs et d'attributs militaires, les uns à l'antique, les autres du temps, tels que canons, bombes, gabions..... Ces décors étaient tous dorés. Les œillères sont protégées par un rebord relevé. Une oreille manque.

G. **599.** Chanfrein de tournoi de la fin du XVIe siècle, décoré de bandes se croisant sur l'arête médiane en torsade. Les bandes sont les unes simplement gravées et dorées, les autres, repoussées en saillie, donnent des attributs de guerre dorés. Rosace à fleur de lis à hauteur des yeux. Oreillères élégantes rivées au frontal.

G. **600.** Court chanfrein de la fin du XVIe siècle, comme l'indique la forme légèrement camarde du bel armet H. 91, qui présente exactement le même décor de rinceaux et feuillages dorés, d'un large dessin sur fond sablé, entourés de

bandes finement gravées. Entre les yeux, un petit écu sans dessin.

G. **601.** Chanfrein de la fin du XVIe siècle, décoré de gravures aussi bien dans les bandes dorées que dans les bandes autrefois brunies. Dans celles-ci, des rinceaux, des glands, des fleurs, et, dans les bandes dorées, des trophées. Un petit écu sans dessin.

G. **602.** Chanfrein de carrousel de deux pièces de l'époque de Henri IV, en fer bleui, décoré de rinceaux dorés d'un dessin large et élégant; deux de ces rinceaux se terminent par des têtes d'aigles héraldiques. Porte-plumail gravé et doré. Ce chanfrein devait faire partie d'un harnais de cheval, peut-être incomplet, qui accompagnait une armure (G. 332), dont le Musée ne possède que la cuirasse complète.

G. **603.** Chanfrein d'un harnais de cheval de carrousel du commencement du XVIIe siècle; il est en cuivre, recouvert d'une plaque de cuivre gravée de dessins exactement du modèle de ceux qui décorent l'armure de Sully (G. 92). Il est évident que ce chanfrein faisait partie du même harnais, il porte une pointe aiguë au milieu du frontal. Il vient d'ailleurs de la Bibliothèque nationale.

G. **604.** Autre chanfrein de même fabrication et de même modèle. Il porte sur le haut du frontal des gravures représentant des fleurs de lis, des canons. Il a la même pointe aiguë au frontal. — Même origine.

G. **605.** Chanfrein des premières années du XVIIe siècle, comme l'indique le dessin au poinçon qui décore les bandes dorées et la rose qui porte une pointe aiguë. Bandes alternativement dorées et bleuies.

G. **606.** Partie inférieure d'un chanfrein de tournoi de la première moitié du XVIIe siècle, en acier gravé. La gravure imite les dessins des étoffes de cette époque.

G. **607.** Muserolle d'un harnais de cheval allemand du

milieu du XVIe siècle, en fer repercé à jour d'un dessin fin et compliqué. Elle porte en son milieu la figure d'un lézard.

G. **608.** Muserolle d'un harnais de cheval allemand du milieu du XVIe siècle. Elle porte, au-dessus d'une figure en ronde bosse, un lézard à deux queues et l'aigle à deux têtes de l'empereur d'Allemagne. Cette pièce est ornée de petits anneaux mobiles en fil de fer tordu.

G. **609.** Muserolle de cheval d'une armure allemande du milieu du XVIe siècle, à la date de 1567, découpée et ciselée à jour. Elle porte l'aigle éployée de l'empire et le nom *HANS SCHREIR;* au-dessus de l'inscription, deux griffons dorés, affrontés, et, sous l'aigle, un lézard doré. Le travail et l'exécution de cette pièce sont des plus remarquables.

G. **610.** Deux troussequins de selles du XVe siècle, ils ont conservé les rivets filetés qui les reliaient aux arcs-boutants des arçons.

G. **611.** Deux plaques de bâte de devant de selles d'armes italiennes du milieu du XVIe siècle, en fer repoussé, ciselé et damasquiné en or et en argent sur fond noir et du plus beau travail. Pour l'une, le sujet principal représente une Renommée portant d'une main une couronne de lauriers, de l'autre une trompette. Dans l'autre plaque, une figure de femme ailée est accostée d'un guerrier et d'un satyre. — Provenant de la Bibliothèque nationale.

G. **612.** Trois plaques de bâte de devant en cuivre fondu, de l'époque de Louis XIII.

G. **613.** Tapis de selle du XVIe siècle en velours rouge, bordé de deux larges galons d'or, avec glands de soie rouge.

G. **614.** Caparaçon de cheval de la seconde moitié du XVIe siècle, enrichi d'ornements en perles disposées en rinceaux à feuillages; bordé de velours cramoisi, terminé par un effilé. On remarque, au centre du poitrail, un écusson armorié.

G. **615.** Caparaçon de joute ou de tournoi du commence-

ment du XVIIe siècle, en soie autrefois rose, aujourd'hui jaune, composé de trois pièces. Celle du milieu descend à la botte du cavalier, les deux autres jusqu'aux boulets du cheval. Une quatrième pièce couvre l'encolure. Sur les épaules et les cuisses, sur des médaillons en appliques, sont brodées les armes de l'électeur de Saxe. Toutes les pièces sont décorées de plus de vingt glands de soie noire pendant de lanières couvertes de velours noir. Les rênes, les montants et les têtières de bride également couverts de velours noir subsistent.

G. **616.** Plaque de tapis de selle de mousquetaire sous Louis XIII. En étoffe brodée, portant la croix d'argent et des fleurs de lis d'or sur fond rouge.

G. **617.** Tapis de selle du milieu du XVIIe siècle. En drap bleu, avec bordure brodée en soie jaune de feuilles de laurier et de chêne, de fleurs de lis, de couronnes de France. Il porte l'écu de France surmonté de la couronne royale et entouré des deux colliers de Saint-Michel et du Saint-Esprit. Il est vraisemblable que ce tapis avait appartenu au roi Louis XIV.

G. **618.** Tapis de selle ayant appartenu à Louis XIV. En drap bleu entouré de broderies d'or et d'argent entre deux galons de drap écarlate. Il porte les armes de France et de Navarre, entourées des colliers des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit.

G. **619.** Caparaçon et deux bissacs ou couvre-fontes de la seconde moitié du XVIIe siècle. En soie bleu de ciel brodée d'or. Aux angles du caparaçon, entre les têtes de deux oiseaux, deux C entrelacés sous une couronne à fleurons, fermée et surmontée d'une croix. Le travail assez lourd répond à un art encore primitif, comme il pouvait l'être en Suède ou en Danemark, qui ont cette croix royale (Charles X ou XI de Suède ou Christian IV ou V de Danemark). On pourrait aussi l'attribuer à Charles II d'Espagne, la broderie ayant assez le caractère portugais.

G. **620.** Tapis de selle aux armes du duc de Coigny, colonel

général des dragons sous Louis XV. On remarquera aux angles du tapis de selle les cinq drapeaux : deux rouges, deux bleus et un blanc, c'est-à-dire aux couleurs des Bourbons que le colonel général des dragons et celui de la cavalerie portaient comme délégués du roi.

G. **621**. Garniture de selle du XVIIe siècle, probablement allemande. Pommeau en os, présentant des chasses grossièrement gravées. Garniture en fer.

G. **622**. Croupière en velours noir du XVIe siècle, avec passants en cuivre.

Don de Mme la baronne de Marbot.

G. **623**. Croupière du milieu du XVIe siècle. Lanières pendantes, en cuir, recouvert de velours rouge, terminées par des glands en soie et ornées de clous en cuivre doré. Les lanières sont reliées par des traverses décorées de fleurs de lis ou de trèfles.

G. **624**. Selle ayant appartenu au roi Louis XVI, en velours cramoisi brodé or, comprenant deux étriers en argent doré, une paire de fontes, sangles, étrivières, couvre-fontes de velours brodés d'or et d'argent. Une double croupière en maroquin. Aux angles de la schabraque, des trophées d'armes à l'antique, avec cinq drapeaux : deux rouges, deux bleus et un blanc au sommet. Ces trois couleurs étaient celles des Bourbons. — Reçue du Mobilier national.

G. **625**. Selle ayant appartenu à Napoléon Ier, en velours de soie cramoisi, brodé d'or, comprenant une paire de fontes. Étrivières en maroquin. Étriers en argent doré. Une housse en velours de soie, brodée or et argent. Une paire de couvre-fontes. Deux cocardes soie cramoisie avec quatre glands, torsades et mascarons; deux torsades manquent. Une cocarde soie cramoisie avec mascarons. Une cocarde soie cramoisie. — Reçue du Mobilier national.

G. **626**. Une selle de cérémonie ayant appartenu à Charles X, forme anglaise, en velours cramoisi sans broderies, comprenant deux étrivières, un poitrail, deux étriers en argent doré. Brides en maroquin, deux branches de bridon en argent doré, une martingale, une têtière, une paire de rênes de brides, un mors à embouchure en fer avec gourmettes, une housse de schabraque en velours cramoisi bordée d'or et une paire de couvre-fontes. — Reçue du Mobilier national.

ÉTRIERS.

G. **627**. Étrier de la fin du XVe siècle. Montants larges et plats percés d'un trou au tiers de leur hauteur. Sole à trois barreaux dont un brisé. Chape d'étrivière carrée, avec trace d'écusson également brisé.

G. **628**. Étrier de la fin du XVe siècle à montants cannelés. Sole à grille en torsade, avec un barreau également en torsade. — Trouvé près d'Abbeville.

Don de M. Boucher de Perthes.

G. **629**. Étrier de la fin du XVe siècle. Montants cannelés, sole à grille. Le barreau seul est en torsade.

G. **630**. Étrier du XVIe siècle. Montants évidés, à quatre cannelures, sole à grille dont deux barreaux manquent.

G. **631**. Étrier maximilien simple. Sole pleine. Montants à trois cannelures.

G. **632**. Un étrier de la première moitié du XVIe siècle, du type des deux précédents. Sur une des faces de l'œil d'étrivières, on remarque une sorte d'écu en coquille.

G. **633**. Un étrier du XVIe siècle. Sole circulaire avec deux barreaux en torsade.

G. **634**. Paire d'étriers noircis de la première moitié du

xvie siècle. Montants simples. Sole en torsades comme ses deux barreaux. Chape carrée.

G. **635.** Étrier du commencement du xvie siècle. Large sole pleine. Montants bordés de bourrelets en torsades interrompues. Les côtés du pied sont protégés par deux branches en torsades qui sont reliées par un étrier cannelé, rivé au haut des montants.

G. **636.** Étrier de la même époque et du même type. Le devant du pied est arrêté et protégé par trois branches qui sont rivées près de la chape d'étrivières.

G. **637.** Paire d'étriers en fer. Montants à trois cannelures, sole à deux barreaux. Chape d'étrivière carrée. xvie siècle.

G. **638.** Paire d'étriers simples; montants ronds. Un seul barreau s'épanouissant au milieu de la sole.

G. **639.** Paire d'étriers du milieu du xvie siècle, en fer ciselé et entièrement gravé à l'eau-forte. Rinceaux et feuillages. Sole à grille fermée par quatre branches, celles du milieu ciselées en torsade.

G. **640.** Paire d'étriers du xvie siècle, à quatre branches et à grille fermée.

G. **641.** Paire d'étriers du xvie siècle, à deux branches et à grille fermée.

G. **642.** Petit étrier du milieu du xvie siècle; était complètement doré. Montants ciselés en torsade à l'extérieur; pas de sole, mais une seule barre reliant les montants et formant au milieu un petit disque plein de o m. o3 de diamètre, se coudant en fleur de lis sur le devant. Sur la traverse de la chape tourne un anneau s'épanouissant en coquille et qui devait être embrassé par le porte-mousqueton d'étrivière.

G. **643.** Étrier de la seconde moitié du xvie siècle, présentant, aux montants ciselés en demi-ronde bosse, deux bustes de

femmes terminés par des bouquets de fleurs. A l'anneau de l'étrivière se trouve une couronne à fleurons.

Legs du baron de Mazis.

G. **644**. Étrier de la fin du XVIe siècle, qui était complètement doré. Montants ciselés profondément, donnant en relief des figures de la décadence italienne. Un seul barreau en torsade, comme le cercle de la sole. Chape carrée.

G. **645**. Étrier en bois d'un seul morceau évidé. Les deux montants s'assemblent librement à mi-bois en resserrant l'œil de l'étrivière. Disposition originale mais peu pratique. Tout le bois est décoré d'ornements peints de la fin du XVIe siècle.

G. **646**. Belle paire d'étriers, probablement espagnols, de la fin du XVIe siècle, en fer, repercés à jour et ciselés, d'un art et d'une exécution des plus remarquables.

G. **647**. Étrier de la fin du XVIe siècle. L'anneau de suspension d'étrivière est rivé. La sole ovale avec un barreau.

G. **648**. Étrier de la fin du XVIe siècle. Sole pleine. Montants à filets.

G. **649**. Paire de grands étriers en bronze ciselé. La sole est formée de deux barres rapprochées l'une de l'autre.

G. **650**. Un étrier d'une selle d'armes de la fin du XVIe siècle. Étamé.

G. **651**. Étrier de joute en bois du XVIe siècle.

G. **652**. Paire d'étriers, probablement de mule mauresque, découpés à jour. Les montants ornés de six bossettes, trois de chaque côté. XVIe siècle.

G. **653**. Étrier de tournoi du commencement du XVIIe siècle, ciselé, doré et repercé à jour. Le bout du pied est protégé par une sorte de sabot repercé à jour de dessins d'une rare élégance. Sur le devant, un écu de cinq pièces en pal sans couleurs ni émaux, sous casque à grille, pour cimier et support

des cerfs ailés. Sur les montants, les lettres majuscules D. M. A. N. Ce même décor se retrouve sur la belle armure française du commencement du XVIIe siècle qui porte des lettres majuscules du même modèle, mais dont deux diffèrent de celles-ci.

G. **654.** Belle paire d'étriers en bronze doré, du commencement du XVIIe siècle ou de la fin du XVIe, ornés de figures de femmes à queue de serpent et mascarons en ronde bosse d'une belle exécution.

G. **655.** Paire d'étriers en acier, simples, autrefois dorés; sans caractère bien précis; du XVIIe siècle.

G. **656.** Paire d'étriers en fer ciselé et doré, d'une forme quadrangulaire.

G. **657.** Étriers du roi Louis XIV, en cuivre coulé, ciselé et doré. Montants décorés de figurines et de rinceaux d'un bel effet décoratif; sole gravée et repercée à jour. Poids, 1 kilogr. 450. — Provenant de la Bibliothèque nationale.

G. **658.** Étrier de l'époque de Louis XIV, en cuivre ciselé et doré, d'un travail ordinaire; montants à grosses bossettes; sole portant deux traverses; anneau d'étrivière mobile.

Don de M. Bucquet.

G. **659.** Étrier de l'époque de Louis XV, en cuivre ciselé et doré, dans le style de la Renaissance; sole découpée à ornements.

Même donateur.

G. **660.** Étrier de cavalerie légère du XVIIIe siècle, en laiton. Sole pleine circulaire.

G. **661.** Étrier de cavalerie légère du XVIIIe siècle, en fer. Sole pleine circulaire.

G. **662.** Deux étriers de grosse cavalerie du XVIIIe siècle, à soles circulaires découpées en ornements. Anneaux d'étrivières à pivot.

G. **663.** Deux étriers du XVIIIe siècle, à anneaux d'étrivières faisant corps avec les montants.

G. **664.** Étrier du XVIIIe siècle, à montants brisés.

BRIDES, PIÈCES DE BRIDES, MORS.

G. **665.** Bride de cheval du milieu du XVIe siècle, en cuir piqué et recouvert de velours rouge. Passants et crochets en fer.

G. **666.** Fragment de têtière de bride en fer repoussé et ciselé du XVIIe ou du XVIIIe siècle.

Don de M. Dupont-Auberville.

G. **667.** Bride de cheval de l'époque Louis XV. En cuir recouvert de soie jaune brodée, présentant des branches de rosier; boucles en cuivre découpé, ciselé et doré.

Don de M. Becquet.

G. **668.** Bride, têtière, poitrail et croupière d'un harnachement de l'époque de Louis XV; en cuir recouvert de plaques de cuivre fondu, ciselé et doré.

G. **669.** Mors de bride à brisures. — Trouvé dans un camp appelé l'*Ampône*, à Magny-sur-Tille (Côte-d'Or), près de Dijon.

G. **670.** Mors de bride à longues branches, du commencement du XVIe siècle, orné de quelques filets. — Provenant de l'arsenal des Saulx-Tavannes au château de Lux.

G. **671.** Mors de bride du XVIe siècle; il a conservé ses bossettes en cuivre doré, ornées de quelques filets. — Trouvé dans les fossés du vieux château de Pagny (Côte-d'Or).

G. **672.** Mors de bride du milieu du XVIe siècle; est rompu

à l'anneau des deux canons. Branches plates repercées à jour et dorées.

G. **673.** Mors de bride du XVI[e] siècle, à brisures, portant des molettes mobiles sur l'axe; longs montants, bossettes en cuivre jaune ciselé et doré.

G. **674.** Mors allemand de la seconde moitié du XVI[e] siècle. Entièrement ciselé, d'un travail assez grossier; les extrémités du mors de bride et des gourmettes portent des ornements à fleurs très saillants.

Legs du baron des Mazis.

G. **675.** Mors de bride du XVI[e] siècle. Branches en S, canons droits cylindriques.

G. **676.** Mors de bride allemand de la seconde moitié du XVI[e] siècle, complet, entièrement ciselé. Molettes en olive tournant sur les canons et une autre au fond de la liberté de langue, très haute et très serrée.

Legs du baron des Mazis.

G. **677.** Mors de bride allemand de la même époque et plus simple. Les molettes sont presque sphériques. Liberté de langue plus large avec petit galet dans le haut. Appendices à trois petits battants faisant encore amusette.

G. **678.** Mors de bride à muserolle de la seconde moitié du XVI[e] siècle, en fer étamé, d'un travail très ordinaire.

G. **679.** Mors de bride de la fin du XVI[e] siècle. Branches triangulaires d'une longueur excessive décorées de filets doubles obliques.

G. **680.** Grand mors de bride de la fin du XVI[e] siècle ou du commencement du XVII[e]. Bossettes simples en cuivre, gourmettes à gros maillons.

G. **681.** Mors de bride d'un harnais de guerre du commencement du XVII[e] siècle. Les bossettes, ciselées et gravées, sont bordées d'un filet ciselé en cuivre doré. Mors brisé.

G. **682.** Mors de bride de la première moitié du XVIIIe siècle.

G. **683.** Six mors de bride du premier Empire.

G. **684.** Caveçon dit *à mordant* en fer rembourré, portant deux anneaux.

G. **685.** Bridon-amusette de la première moitié du XVIIIe siècle.

G. **686.** Mors de bride moderne.

G. **687.** Licol du XVIe siècle en cuir, orné de fleurs et de feuillages brodés en soie verte. Boucles et passants en cuivre doré et ciselé en torsade.

Don de M. Bucquet.

G. **688.** Gourmette de bride composée de douze maillons à charnières, ayant beaucoup de ressemblance avec la chaîne dite *à la Vaucanson.*

G. **689.** Quatre caveçons de mors à dresser les chevaux; trois sont à mordants, un à fer tordu.

G. **690.** Bossette de bride du XIIIe siècle en cuivre, repercée à jour en hélice et entièrement gravée.

G. **691.** Neuf bossettes de bride du XVe siècle en cuivre ciselé et gravé.

G. **692.** Grande bossette en cuivre repoussé en demi-sphère, décorée en torsade. Bordures à cannelures. Commencement du XVIe siècle.

G. **693.** Paire de bossettes en cuivre repoussé et doré. Milieu du XVIe siècle.

G. **694.** Bossette de bride ayant appartenu à François Ier; on voit, sur le pourtour, cinq salamandres poinçonnées.

G. **695.** Bossette de bride ayant appartenu à Henri II, en cuivre ciselé, représentant Diane au bain et portant le chiffre du roi sur le pourtour.

G. **696.** Bossette de bride du XVIe siècle, en cuivre ciselé. Le sujet représente Hercule aux prises avec un centaure.

G. **697.** Bossette de bride de la fin du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe. En cuivre ciselé et doré, représentant Henri IV.

G. **698.** Treize bossettes de brides du XVIe siècle, en cuivre ciselé et doré, d'une exécution remarquable.

G. **699.** Sous le même numéro, trois bossettes de brides du XVIIe siècle.

G. **700.** Sous le même numéro, quatre bossettes de brides du XVIIIe siècle.

G. **701.** Onze bossettes de brides de la fin du XVIIIe siècle ou du commencement du XIXe.

G. **702.** Ornement en forme d'étoile à huit rayons, muni d'un crochet en fer gravé et doré, ayant probablement fait partie d'un harnais de cheval.

Legs du baron des Mazis.

G. **703.** Ornement de bride de cheval en cuivre ciselé et argenté, en forme de croissant, présentant une figure de chaque côté.

G. **704.** Ornement de poitrail de cheval des gardes du corps sous Louis XVIII.

FERS DE CHEVAUX.

G. **705.** Deux fers de chevaux français ou anglais à six longues étampures. — Trouvés sur le champ de bataille de Crécy.

Don de M. Boucher de Perthes.

G. **706**. Fer dont les étampures ne sont pas allongées. — Même origine.

Même donateur.

G. **707**. Cinq fers de chevaux du type de ceux qu'on a trouvés sur le champ de bataille de Crécy.

G. **708**. Ne diffère des précédents que par une branche dans l'axe de la sole.

G. **709**. Cinq fers de chevaux des XIV[e] ou XV[e] siècles.

G. **710**. Quatre fers d'une même ferrure. Sole demi-pleine avec une ouverture circulaire.

G. **711**. Petit fer de cheval plein.

G. **712**. Fer de cheval de rechange à bords relevés suivant la paroi du sabot, découpés en festons et l'emboîtant comme une chaussure. Le fer était fixé par un boulon fileté avec écrou à oreille.

G. **713**. Fer de bœuf. Sole pleine, d'où partent deux brides se rabattant au milieu pour embrasser le double sabot de l'animal. — Trouvé dans la Somme.

G. **714**. Autre fer de bœuf.

G. **715**. Entrave en fer avec serrure, chaîne à maillons en fer carré. — Prise au bagne d'Alger, en 1830.

G. **716**. Entrave en fer avec serrure, chaîne à maillons en fer rond. — Provenant du château de Dijon.

ARMURES DE CONTRÉES DIVERSES

ET FRAGMENTS.

Les armures de contrées orientales et autres, ainsi que leurs fragments, sont classées par contrées et non pas par pièces du même emploi, les défenses de ces guerriers ne constituant pas généralement une armure complète. Dans ce cas exceptionnel, la coiffure est décrite avec l'armure; dans les autres cas, les coiffures sont classées à la suite des coiffures et casques européens.

G. **717**. Armure sarrasine d'homme et de cheval du commencement du XVIe siècle. Casque à nasal mobile, à timbre en pointe pourvu d'une visière, de grandes oreillères percées d'ouvertures, d'un couvre-nuque et d'un masque en mailles. Tunique de mailles portant un corselet formé de plaques d'acier damasquinées en argent; la dossière est presque complètement à plaques. Un camail de mailles protège encore les épaules et la poitrine. Brassards d'avant-bras, cuissards, grèves composées de petites plaques horizontales. L'une des genouillères n'est pas de l'armure.

Le système de l'armure du cheval est semblable à celui de l'armure de l'homme : des plaques d'acier de petites dimensions reliées entre elles par des mailles disposées par bandes; le frontal du cheval est plein.

Toute l'armure était ornée d'inscriptions arabes damasquinées en argent, maintenant presque effacées. La maille de cette armure est rivée [1]. Poids total, 61 kilogr. 10.

(1) La selle est cataloguée au n° G. 555.

G. **718.** Armure sarrasine du XVIe siècle, tunique en mailles rivées, portant une ceinture de plaques d'acier gravées, damasquinées, et des caractères arabes qui donnent le nom d'un sultan de Constantinople du XVIe siècle. Le casque à nasal mobile est complété par un camail protégeant le col et le haut du visage, mais ménageant la vue. Un brassard de même modèle accompagne l'armure.

G. **719.** Cotte de mailles sarrasine portant des plaques en acier sur lesquelles sont incrustées en argent des inscriptions arabes qu'on n'a pas pu lire, certaines plaques ayant été inversées ou renversées.

Don de M. Cernuschi.

G. **720.** Armure de janissaire du XVIe siècle, à plaques et à miroirs reliés par des mailles rivées; les différentes parties du plastron et de la dossière ont ainsi toute la flexibilité nécessaire aux mouvements du corps. Garnitures à franges en soie jaune.

G. **721.** Armure de janissaire de la même date, construite suivant les mêmes principes que la précédente. Elle offre certains changements dans la forme et la disposition des plaques et porte des épaulières. La plaque de pansière est en rondelles à rayons repoussés. Les garnitures sont conservées.

G. **722.** Armure semblable à la précédente. Diffère seulement par la plaque de poitrine qui est complétée de deux petites pièces de côté.

G. **723.** Armure sarrasine ne différant de la précédente que par deux goussets de mailles qui remplacent les pièces de côté.

G. **724.** Quatre hauts de dossières pour armures du type des quatre armures G. 720 à G. 723. Elles sont complétées par deux lames en tuiles couvrant le haut du bras.

G. **725.** Brassard d'une armure sarrasine du XVIIe siècle. Il est de trois pièces et décoré au poignet, au haut de l'avant-bras, de caractères arabes, et, sur le milieu du bras et de la main, de cartouches gravés.

G. **726.** Paire de brassards complète d'armure sarrasine. De deux pièces reliées entre elles par des mailles. Celle du dedans est gravée.

G. **727.** Jaque de mailles oriental; anneaux rivés, calotte en acier, cannelée, garnie d'argent, portant un camail de la même maille que le jaque.

G. **728.** Jaque de maille oriental; anneaux ovales et plats. Chaque maille est étampée et porte un verset du Coran. Camail en mailles très fines non rivées, mi-parti acier, mi-parti cuivre, terminé par une longue dentelure.

G. **729.** Jaque de mailles. — Provenant de Boukhara.

Don de M. Cernuschi.

G. **730.** Gantelets en mailles, à plaques d'acier, d'une armure orientale.

G. **731.** Paire d'éperons arabes à longues pointes. Elle a conservé ses courroies d'attache faisant bride comme sous-pieds, croisant sur le pied et passant dans les chapes du talon et du bout des branches.

G. **732.** Un éperon du modèle des éperons qui précèdent, il a la même courroie croisée. La pointe est légèrement gravée à la base.

G. **733.** Paire d'éperons du type des précédents. La tige est beaucoup moins longue et porte une rondelle d'arrêt. Tout l'éperon était autrefois doré.

G. **734.** Paire d'éperons arabes, en fer, incrustés d'argent.

G. **735.** Éperon d'une armure mauresque du XVe siècle. Grande molette à six pointes. La tige est maintenue par une pièce ayant la forme du talon et s'agrafant sur le cou-de-pied. Est gravé de dessins entrecroisés et interrompus d'un caractère arabe.

Don de M. Penguilly l'Haridon, conservateur du Musée.

G. **736.** Armure circassienne du XVIe siècle, à mailles rivées

d'une extrême finesse. L'armure de tête est une calotte en damas garnie d'un camail en mailles; le plastron et les épaules sont ornés d'étoiles d'argent; elle porte un petit collet de mailles; les fermoirs, au complet, sont en argent. Cette armure est complétée par une calotte persane portée au n° H. 455.

G. **737.** Paire de brassards d'une armure circassienne, à filets ciselés; munis de mailles, de garnitures et de clous en argent.

G. **738.** Cuirasse persane en damas, du XVIe siècle. Elle est composée de cinq pièces : le plastron de deux pièces, la dossière et deux flancs. Le tout est orné de riches dessins damasquinés d'or. Dans les bordures sont damasquinées des inscriptions en langue arabe, mais écrites en caractères persans.

G. **739.** Armure persane composée d'un casque, d'un brassard, d'un bouclier et d'un jaque de mailles. Le casque en forme de bombe, couvre-nuque en mailles de fer et cuivre. La bombe est surmontée d'une pointe quadrangulaire; il est pourvu d'un nasal mobile, de deux porte-plumail. Le brassard est muni d'un gantelet en mailles cousues sur de la peau; l'intérieur est garni d'andrinople. Le bouclier de forme circulaire, en fer. La gravure donne des rinceaux, des animaux et des caractères orientaux. Les énarmes sont fixées par des rivets dissimulés par six bossettes demi-sphériques. L'exécution de ces trois pièces, de fabrication relativement moderne, est assez grossière comme gravure et incrustations d'or.

G. **740.** Brassard d'avant-bras d'une armure persane en damas. La bordure, le poignet et le haut du brassard sont décorés d'incrustations d'or dont le motif principal consiste en fleurs de lis extrêmement variées et reliées par des rinceaux d'une rare élégance.

G. **741.** Armure indienne dite *à miroir*. Casque en forme de demi-sphère, pourvu d'une pointe, d'un nasal mobile, de deux porte-plumail et de quatre rosaces damasquinées d'or. Mailles du couvre-nuque très fines terminées par des dents.

La cotte de mailles en acier et cuivre, formant des dessins en losange, est extrêmement fine. Brassards incrustés d'or; cuirasse à côtes rayonnantes encadrée de rinceaux à feuillages damasquinés. Matelassures des gantelets en velours violet enrichi de broderies et de paillettes d'or et d'argent.

Don de Napoléon III.

G. **742.** Brigandine indienne formée d'écailles en cuir d'éan, dans le genre des armures imbriquées; les écailles sont attachées au vêtement par des lanières en cuir. Cette armure présente une bonne défense contre la lance et la flèche.

G. **743.** Brassards indiens couvrant le coude en dehors. Ils sont montés sur un manchon de cuir recouvert d'étoffe brodée d'argent. Les mitons sont recouverts de velours avec fleurs dessinées par des petits boutons dorés.

G. **744.** Brassard d'une armure indienne, couvert d'ornements en rinceaux entièrement dorés.

Legs du baron des Mazis.

G. **745.** Plaque d'ornement indienne, en bronze ciselé.

G. **746.** Armure mongole à miroirs se composant d'une veste en soie, fortement matelassée et piquée, recouverte de velours noir, ornée de dessins réguliers formant des losanges arrondis dont le centre est marqué par un large bouton d'acier doré, plat et découpé en fleur : deux longues plaques de damas montées sur cuir et dans un cadre doré protègent la poitrine. Au dos une plus large et deux autres sous chaque bras complètent la défense du corps. Deux spalières matelassées et décorées comme tout le vêtement couvrent les arrière-bras. Des brassards en damas emboîtent en dehors le coude et s'arrêtent en dedans, un peu au-dessous de la saignée.

Casque à timbre rond, visière, nasal, porte-plumail. Un camail à mailles très fines, acier et cuivre, couvre le haut du dos et de la poitrine.

Ce harnais de guerre est complété par la belle selle mongole

G. 801. — L'un et l'autre proviennent de la Bibliothèque nationale.

G. **747.** Armure mongole à miroirs, se composant d'une tunique fortement rembourrée descendant aux genoux; la partie supérieure jusqu'à la taille est recouverte de soie verte, décorée de rinceaux dessinés par des petits clous de cuivre rivés et dorés. Sur cette partie sont rivés cinq plaques d'acier damassé dites *miroirs*. Depuis la taille, la tunique est recouverte d'une jupe de mailles extrêmement fines, donnant des quadrillés en cuivre jaune. Ces maillons ne sont pas rivés. Des bouts de manches du même genre et dentelés protègent les arrière-bras.

Le casque en calotte d'acier porte un nasal, une pointe au sommet et deux petits porte-plumail. Le camail de la cotte est du même travail que la jupe de mailles et les manches. — Provient du cabinet du docteur Hébray.

G. **748.** Brassards d'une armure mongole. Rinceaux ciselés en relief, entourés d'une large bande finement damasquinée de fleurs et de feuillages en or; mitons en velours noir ornés de clous dorés. Poids, 2 kilogr. 100.

G. **749.** Habit de guerre de l'empereur de Chine. Cet habit se compose de trois tuniques, mises les unes par-dessus les autres. La seconde est armée de lames d'acier doré, disposées comme dans certaines brigantines du XVe siècle; les épaulières formées chacune de deux lames d'acier, enrichies de figures de dragons, en filigrane d'or, augmentent la défense de la poitrine. Le casque, conique, couvert d'ornements en or mêlés de pierres fines, porte à son sommet une grosse perle et une aigrette en bandes de martre noire; il est garni d'un couvre-nuque et d'oreillères en soie, piquées et brodées, d'une grande richesse. Les jambières, artistement construites en lames transversales d'acier doré, comme la seconde tunique, sont ornées, à leur partie inférieure, de figures en filigranes d'or du dragon impérial. La couleur jaune, qui forme le fond du vêtement,

n'est portée en Chine que par la famille de l'empereur. — Pris à Yuen-Uing-Yuen (Pékin), au palais d'Été (campagne de 1860).

Don de Napoléon III.

G. **750.** Armure japonaise ayant appartenu à un prince de la famille d'Aki. Très belle et très ancienne, en fer, mailles et plaquettes de fer. Toutes les parties non laquées sont enrichies d'une fine damasquine d'argent. Le casque présente un Japonais, une Japonaise et six roues divisées en huit compartiments. Le plastron de la cuirasse, repoussé et ciselé, offre un animal fabuleux et des fleurs, le tout damasquiné d'or et d'argent. Tassettes et couvre-nuque du casque à lames laquées, articulées et reliées entre elles par des tresses en soie bleue. Brassards, jupes et moletières en étoffe recouverte de mailles et de plaquettes en fer, taillées et ornées de rosaces; une large plaque couvre en partie l'arrière-bras. Un bâton de commandement en forme de martinet et un étendard accompagnent l'armure.

G. **751.** Armure japonaise composée de lames noircies, en cuir laqué, assemblées par des tresses en soie bleue. Casque en fer pourvu d'un couvre-nuque à lames articulées. Masque à gorgerin couvrant la partie inférieure du visage. Cuissards et brassards en mailles et plaques de fer repoussées. Mitons articulés offrant des ornements en forme de fleurons.

G. **752.** Armure japonaise analogue à la précédente. Casque simple en fer laqué. Épaulières et cuissards en plaques de cuivre imbriquées, dorées et vernies. Brassards et mitons en mailles et plaques de fer noirci.

G. **753.** Armure japonaise composée de lames en peau laquée, reliées entre elles par des tresses en soie noire. Tassettes et grèves offrant des ornements dorés. Brassards formés de bandes de mailles disposées en rectangle. Les épaules et les arrière-bras sont protégés par de grandes ailettes de sept lames reliées comme celles des braconnières.

G. **754.** Armure du même modèle et de la même organisation que la précédente. Elle n'en diffère que par le décor; il est simplement doré à plein, le casque est le même.

G. **755.** Armure du même modèle et de la même organisation que les précédentes. Elle n'en diffère que par le décor. Les tresses qui relient les lames sont en soie de différentes couleurs; les lames ne sont pas dorées. Le casque est le même.

G. **756.** Armure japonaise en fer bronzé; les épaulières et les tassettes sont laquées. Les lames des grèves, des brassards et des cuissards sont assemblées par des mailles; toutes les autres parties de l'armure sont reliées entre elles par des tresses de soie bleue. Le plastron de cuirasse porte ciselé en relief un dragon.

G. **757.** Armure japonaise du même type que la précédente.

G. **758.** Armure japonaise composée de lames en peau gaufrée et laquée, assemblées entre elles par des tresses de différentes couleurs. Casque en cuivre rouge, à lames articulées; masque en fer noirci couvrant la partie inférieure du visage.

G. **759.** Armure japonaise en lames de fer laqué. Le casque porte un grand nombre de pointes saillantes; les lames des brassards et des cuissards sont reliées les unes aux autres au moyen de rectangles en mailles de fer.

G. **760.** Armure japonaise en fer laqué; les lames sont reliées par des tresses en soie bleue.

G. **761.** Armure japonaise en fer laqué; les brassards et les grèves sont en fer bronzé.

G. **762.** Armure japonaise composée de lames laquées, dorées et reliées entre elles par des tresses en soie rouge passé. Brassards en mailles, garnis de plaquettes. Grèves laquées, peintes en noir, offrant quelques ornements. Casque entièrement doré dont la partie supérieure est reployée sur elle-même; couvre-nuque de quatre lames articulées.

G. **763.** Armure japonaise complète, entièrement peinte en noir. Elle est composée de mailles en fer et de plaquettes laquées cousues sur une étoffe à fleurs; quelques-unes de ces plaquettes portent des ornements repercés à jour.

G. **764.** Armure japonaise incomplète composée du casque, du devant et du derrière de la cuirasse. Le casque est de fer orné d'une infinité de petites pointes; le couvre-nuque et la cuirasse sont composés de lames en cuir laqué, assemblées par des tresses vertes.

G. **765.** Fragments d'armure japonaise. Casque en fer peint en brun, orné de filets saillants, couvre-nuque composé de quatre lames en fer. Dossière formée de lames également en fer assemblées avec des tresses bleues.

G. **766.** Brigantine japonaise, à plaques d'acier, recouvertes de soie noire et maintenues par des clous dorés; fabriquée dans le même principe que les brigantines européennes du xve siècle.

G. **767.** Chaussures japonaises. Tiges en soie bleue brochée.

G. **768.** Paire d'éperons mexicains du xviiie siècle, ciselés en torsades dont quelques-unes sont dorées. Molette à huit pointes assez bien ciselées. Ils portent leur bride de cou-de-pied en cuir brodé de soie. La moitié du sous-pied en gourmette de fer subsiste.

G. **769.** Paire d'éperons du même modèle. Les molettes sont plus délicatement ouvragées.

G. **770.** Paire d'éperons du même modèle. Les sous-pieds en gourmette sont complets.

G. **771.** Paire d'éperons mexicains, très élégants de forme à branches ciselées et incrustées de cuivre jaune. Molettes à douze pointes; garniture complète à chaînette et crochets; attaches en cuir ornées de dessins imprimés; un grelot est

relié par une chaînette à l'anneau du rivet d'articulation de la molette.

Don de M. Goupil.

G. **772.** Éperon mexicain; grande molette à trente-deux pointes; branches gravées portant des incrustations en cuivre; lanière de cou-de-pied en cuir très simple.

G. **773.** Paire d'éperons mexicains, entièrement gravés; grandes molettes à roues dentelées.

G. **774.** Paire d'éperons de la Plata, en fer repercé à jour. Grandes molettes à huit pointes.

Don de M. Grandidier.

G. **775.** Sous le même numéro, deux éperons hispano-mexicains à rondelles et à longues branches. Molettes à sept pointes pour l'un, à huit pour l'autre.

G. **776.** Paire d'éperons du Chili de dimensions énormes. La chape des molettes et la moitié des branches sont repercées à jour et ciselées. Les branches se terminent par une double chape. Diamètre des molettes, 0 m. 15. — Rapportée de Santiago.

Don de M. Duval, capitaine de gendarmerie.

G. **777.** Éperon du Brésil. La large molette à huit pointes est à moitié couverte par les deux plaques pleines qui font chape. Les talonnières très hautes sont également pleines et sans décor.

HARNAIS DE CONTRÉES DIVERSES
ET FRAGMENTS.

G. **778.** Chanfrein sarrasin du XVIe siècle, entièrement gravé. Le pourtour est percé de petits trous pour y passer la maille.

G. **779.** Selle arabe complète.

G. **780.** Selle de dromadaire de la tribu des Touaregs. Sur l'arçon en faîte très aigu, un siège elliptique légèrement concave. Troussequin en triangle équilatéral, en bois, recouvert de cuir rouge et bordé de cuir noir. Le pommeau très élevé est en forme de croix, il est couvert et bordé comme le troussequin. Étriers en bois recouvert de cuir. Rênes de bride en cuir tressé très fin et terminées par une poignée de fer, sans doute pour les fixer au pommeau. Mors simple en fer carré.

G. **781.** Deux brides arabes complètes.

G. **782.** Bride arabe en cuir recouvert en partie d'étoffe rouge et bleue et orné de plaquettes avec damasquines d'argent sur fond noir.

G. **783.** Plusieurs fragments de bride arabe.

G. **784.** Mors de bride arabe à chaînette, détérioré par la rouille. — Trouvé à Tibériade, en septembre 1841.

Don de M. Emmanuel Quinsonas.

G. **785.** Mors de bride arabe d'un modèle assez élégant. Il est complété par une molette ou amusette à trois disques, roulant sur la traverse qui relie les montants de la liberté de langue.

G. **786.** Mors de bride arabe du même type que le précédent, mais ne comportant pas d'amusette.

G. **787.** Mors de bride arabe complet. Liberté de langue très haute, sans amusette.

G. **788.** Mors de bride arabe du genre du précédent (G. 787); il est beaucoup plus léger et incomplet.

G. **789.** Mors de bride arabe dont les amusettes sont en dehors de la liberté de langue.

G. **790.** Fragment de mors de bride. En dehors de la liberté de langue, en forme de demi-cercle, dix anneaux formant

amusette; en outre, un petit appendice fixé au sommet du demi-cercle porte six petits anneaux donnant un complément d'amusette.

G. **791.** Mors de bride arabe dont les amusettes ou molettes sont sur la traverse qui relie les montants de la liberté de langue.

G. **792.** Mors de bride à deux pontets très élevés faisant liberté de langue.

G. **793.** Mors de bride ou plutôt caveçon dont l'usage ne se comprend qu'imparfaitement.

G. **794.** Paire d'étriers arabes en fer uni et poli; les deux montants, pleins et larges, sont reliés par un pontet porte-anneau d'étrivières rivé aux montants.

G. **795.** Paire d'étriers arabes d'une seule pièce. Ils sont gravés et la sole est repercée en rosace.

G. **796.** Paire d'étriers arabes à larges montants, repercés à jour, en fer noirci et d'une seule pièce. — Provenant de la Bibliothèque nationale.

G. **797.** Paire d'étriers arabes d'une forme élégante. La sole est repercée à jour en large rosace d'un joli dessin; ils sont d'ailleurs assez grossièrement gravés. Il reste des traces de dorure sous la sole.

G. **798.** Bride turque avec têtière et croupière, entièrement recouverte de plaques en cuivre repoussé, ciselé et doré.

G. **799.** Licol turc en cuir orné d'un grand nombre de passants en cuivre, supportant autant de pendeloques de même métal.

G. **800.** Selle complète ayant appartenu à un capitaine d'irréguliers circassiens de l'armée russe. Housse en cuir teinte en noir, bordée d'un galon doré. Coussin de selle fort épais à double galon doré, fixé à la selle par un surfaix portant au centre un bouton en argent niellé. Étriers en fer à sole pleine

circulaire. Panneaux rembourrés, recouverts de maroquin, piqués avec des lanières. Les étriers, boucles et chapes, autrefois étamés.

G. **801.** Selle mongole recouverte de velours noir, ornée de clous dorés disposés pour former des dessins réguliers, ayant au centre des fleurons en acier doré; le reste de l'ornementation forme des rinceaux et des feuillages également ornés de petits clous dorés. Tout autour du tapis, une longue frange tricolore; siège en velours rouge; pommeau en col de cygne terminé par un fort renflement, orné d'un cœur avec bordure découpée. — Provenant de la Bibliothèque nationale.

G. **802.** Selle de guerre de l'empereur de Chine. En bois laqué, à fond imitant l'aventurine. Le harnachement au complet comprend les brides, bridons..., deux grandes plaques de même nature que celles du siège, destinées à couvrir les flancs du cheval; des écharpes fixent sur les arçons les coussins formant le siège de la selle. — Provient du palais d'Été de l'empereur de Chine (campagne de 1860).

Don de Napoléon III.

G. **803.** Étrier de mandarin chinois très ancien, en bronze. La sole, le pourtour et la partie extérieure des montants sont émaillés; la partie supérieure, qui sert de chape de suspension, porte deux dragons grossièrement ciselés. Poids, 1 kilogr. 050.

Don de M. le colonel Le Clerc.

G. **804.** Paire d'étriers coréens en cuivre jaune, la chape est munie d'un couvercle mobile.

G. **805.** Selle japonaise en bois laqué. Siège mobile maintenu par des étrivières; pommeau portant une ornementation de fleurs et de feuillages dorés en relief; double quartier en cuir orné de dragons en or; grands flançois en cuir chagriné, peint et doré; étriers portant les mêmes ornements que le pommeau; bride complète. — Ce harnachement provient du palais d'Été de l'empereur de Chine.

G. **806.** Harnais complet de cheval japonais. Selle, bride et caparaçon.

G. **807.** Harnais japonais complet. Selle en cuir chagriné, portant sur toutes ses parties une large bordure dorée. Le siège est en drap vert; la bride en passementerie, violette, est terminée par des glands.

G. **808.** Chanfrein japonais en carton laqué et entièrement doré. Il porte des cornes, des oreilles et des pointes en saillie; les narines, l'intérieur des oreilles et les yeux diffèrent de couleurs.

G. **809.** Paire d'étriers japonais en bronze. A l'avant, une tête de dragon ciselée en ronde bosse, entourée de feuillages.

G. **810.** Étriers en bois laqué, appartenant au harnais G. 807.

G. **811.** Selle de l'Abyssinie. Pommeau triangulaire, troussequin haut et étroit. Housse en maroquin rouge couverte de découpures de cheval vert, peintes couleur verte et donnant des cavaliers, des dessins barbares. Tapis de selle en drap rouge brodé de couleurs diverses. Bride, licol, poitrail et croupière décorés comme la housse. Mors du type arabe avec liberté de langue en arcade très haute. La première partie des rênes est en chaînette de fer. Très petits étriers. Un second poitrail est composé d'une infinité de plaquettes en cuivre repoussé.

G. **812.** Selle sénégalaise entièrement en cuir, ornée de filets peints en noir; avec sa rêne de bride en cuir tressé, terminée par un fouet; enfin, un sac garni de glands présentant des dessins imprimés sur le cuir.

G. **813.** Selle de Madagascar.

G. **814.** Selle mexicaine en cuir fauve, ornée d'un filet en argent tressé. Troussequin en bois, pommeau de selle évidé pour recevoir le lasso. Étriers fermés sur le devant par une enveloppe en cuir gaufré.

G. **815.** Bride mexicaine et son mors. La bride est en aloès tressé et porte trois glands bleus de même nature.

G. **816.** Paire d'étriers mexicains entièrement couverts de dessins ciselés à rinceaux, mêlés d'animaux.

G. **817.** Harnais de cheval de la Plata, composé d'une sangle sous-ventrière, d'un tapis de selle, de ses flançois, d'une sellette, de deux étriers, d'un mors de bride avec ses garnitures, d'une têtière, d'une muselière, d'une bride et d'une entrave. Les flançois, le tapis et la sellette sont en cuir gaufré et offrent des dessins d'une belle exécution, le reste est en peau finement travaillée.

Don de M. Grandidier.

G. **818.** Flançois de la Plata, en cuir gaufré d'une façon remarquable.

Même donateur.

G. **819.** Autre parure de flançois de la Plata.

G. **820.** Selle de l'Amérique du Sud en cuir fauve gaufré, composée de quatre pièces de cuir, deux tapis, un troussequin, une sellette et une sous-ventrière.

H

HEAUMES DE GUERRE ET DE JOUTE,

CASQUES ANTÉRIEURS AU BACINET.

H. **1.** Casque en cuivre rouge, de la fin du XIe siècle ou du commencement du XIIe. De forme conique. Timbre percé de deux ouvertures : l'une, carrée, pour l'aération; l'autre, en forme de croix, comme signe des croisés. On y plaçait à l'intérieur un morceau d'étoffe rouge. — Trouvé dans la Somme, près d'Abbeville.

Don de M. Boucher de Perthes.

H. **2.** Cervelière du XIIe siècle. L'original fut exécuté pour Henri le Lion, duc de Bavière. Moulage.

Don de M. Basilewski.

H. **3.** Casque du XIIe siècle, allemand, entièrement en fer. Timbre de quatre morceaux, reliés par deux bandes en croix et par un bandeau; le tout fixé par des rivets. Il est muni d'un nasal fixe, d'un couvre-nuque et de deux appendices, destinés à garantir les yeux du côté du dehors. — Trouvé dans la Somme, près d'Abbeville.

Don de M. Boucher de Perthes.

H. **4.** Heaume de la fin du XIIe siècle, à timbre conique et à nasal. Il est anglais et provient de la décoration d'un ancien tombeau. Pour décorer une tombe de chevalier, on fabriquait souvent un heaume de guerre ou de joute, qui ne présentait pas généralement les différences d'épaisseur demandées par des coiffures du service réel; mais pour celui-ci on peut hésiter.

Sa partie supérieure conique est repliée comme un cornet, le joint est sur le devant, il y est renforcé par une bande rivée formant nasal. Trois bandes rivées renforcent également les côtés et l'arrière du cône. Ce timbre est rivé sur la partie cylindrique qui couvre la face et le derrière de la tête. Cette partie cylindrique est composée de trois pièces; deux font les joues et sont reliées seulement sur le front, leur joint est renforcé par la bande du timbre conique qui fait le nasal. Tous les bords sont percés de trous pour fixer la matelassure. Ce casque intéressant a pu être réellement en service.

H. **5.** Coëffette de mailles du XIIIe siècle. C'est la seule maille authentique de cette époque que possède le Musée; l'anneau est lourd, rond et parfaitement rivé. — Trouvée dans un tombeau, à Épernay (Côte-d'Or).

H. **6.** Heaume de la seconde moitié du XIIIe siècle, composé de deux cylindres se recoupant en faisant saillie à hauteur de la vue. Celle-ci est ouverte dans le bras de la croix qui renforce le mézail; toute la partie au-dessous des yeux est criblée d'ouvertures d'aération. Timbre tronconique surbaissé. Le tiers inférieur du mézail est brisé.

H. **7.** Grand heaume de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe. De forme cylindrique, à mézail fixe, criblé d'ouvertures circulaires et offrant deux longues ouvertures rectangulaires, pour la vue. Partie supérieure du timbre repoussée en cercle et produisant une rosace à quatre fleurons.

H. **8.** Deux casques du XIVe siècle. Ils ne semblent pas avoir été faits pour le service. — Provenant de la décoration d'une tombe anglaise.

H. **9.** Heaume du commencement du XVe siècle. La vue et les trous d'aération sont tout à fait insuffisants pour une coiffure de service. La forme d'ensemble est bonne et exactement sur le modèle des heaumes de joute ou de tournoi de l'époque. — Même provenance.

H. **10.** Grand heaume de joute de la fin du XIVe siècle ou

du commencement du xve. Jusqu'à hauteur de la vue, la coiffure a la forme d'un heaume à tête de crapaud, dans lequel la calotte est enveloppée d'un cône de hauteur considérable; la partie supérieure manque, elle devait être terminée par quelque figure ou ornement dans l'esprit du cimier du heaume précédent.

H. **11.** Grand heaume de joute allemand, de la seconde moitié du xve siècle. Il se compose d'un timbre très aplati et fuyant, rivé sur le demi-cylindre qui protège la tête, derrière les oreilles. Une troisième pièce est rivée sur le timbre, près des tempes et le long du demi-cylindre d'arrière. Cette pièce fait pièce de renfort sous le grand ventail apparent. Celui-ci tourne sur une charnière verticale placée à gauche et il porte à droite un panneau mobile d'aération. La vue est au bas du timbre, en arrière du bec saillant du grand ventail. Le heaume s'assemblait à l'armure par devant, au moyen d'une lanière passant dans un anneau qui existe encore en bas du ventail, et par derrière au moyen d'une pièce dont il ne reste plus que les boulons. — Provenant de la collection Soltikoff.

Don de Napoléon III.

H. **12.** Grand heaume de joute du xve siècle, allemand. Il est composé de trois pièces assemblées par de forts rivets à tête en goutte de suif. Mézail doublé d'une plaque de renfort.

H. **13.** Grand heaume de joute des premières années du xvie siècle, d'une armure maximilienne, comme en témoignent les cannelures du timbre. Il se fixait à la cuirasse, plastron et dossière par de fortes charnières.

H. **14.** Grand heaume de joute, allemand, cannelé. Timbre arrondi et presque plat en forme de lentille.

BACINETS.

H. **15** à H. **21**. Sept bacinets du type le plus connu; ils ne diffèrent entre eux que par une petite amorce de bouche à bords relevés qu'on voit sous la pointe du mézail de quatre de ces bacinets; parfois les trous d'aération font défaut du côté gauche.

H. **22**. Bacinet différant des sept qui précèdent, parce que le timbre est moins élevé et est terminé par un ergot renversé à six arêtes; le nasal n'est plus en pointe, mais en demi-sphère et criblé d'ouvertures pour l'aération.

H. **23**. Bacinet d'un type particulier; à l'intérieur, il a une amorce de nasal et les joues sont couvertes comme dans un casque *béotien*. Le mézail est maintenu par deux goupilles mobiles pouvant s'enlever, la coiffure devient alors une sorte de salade d'homme de pied très couverte. Le mézail fait un avancé très saillant, protégeant bien la vue comme dans le heaume à tête de crapaud. Tout le timbre à hauteur du front est percé de trous pour la matelassure.

H. **24**. Bacinet de la fin du XIVe siècle ou du commencement du XVe. Le mézail est d'un seul morceau et mobile autour de deux boulons placés à droite et à gauche du casque. Le gorgerin, lié à l'armure et faisant l'office de colletin, présente une disposition originale, fort rare.

SALADES D'HOMMES DE PIED,

D'HOMMES D'ARMES.

H. **25.** Salade d'homme de pied du XIVe siècle en fer forgé. On voit les traces d'un nasal qui a été brisé. Petites visières couvrant les arcades sourcilières. Les trous percés au bord inférieur de la coiffure répondent à une matelassure. Beau travail de forge d'une seule pièce qu'on ne pouvait alors exécuter que sur une forte épaisseur de fer.

H. **26.** Barbule d'homme de pied ou salade de chevalier qui se portait sous le grand heaume de la fin du XIVe siècle (c'est la coiffure donnée au dauphin, fig. 12 des costumes de guerre, d'après la pierre tombale d'Ulrick, landgrave de Strasbourg). La coiffure, très pointue, est légèrement à côtes, elle est forgée d'une seule pièce dont on ne peut juger l'épaisseur, le métal étant percé à jour par la rouille. Les nombreux petits trous en bordure répondent à un camail de mailles, analogue à celui des bacinets de cette époque.

H. **27.** Salade d'homme de pied du commencement du XVe siècle. Garniture en cuir qui maintenait la coiffe, fixée au casque par des rivets en fer. Comme marque de fabrique, une sorte d'écu avec une couronne pour cimier.

H. **28.** Salade d'homme de pied du XVe siècle; timbre en acier poli d'une seule pièce, ne comportant pas de visière. La partie postérieure du timbre forme couvre-nuque.

H. **29.** Sous le même numéro, deux salades d'homme de pied du milieu du XVe siècle, en acier poli, sans ornements. Elles sont analogues à celles que l'on voit représentées dans les bas-reliefs de l'arc de triomphe d'Alphonse V, dont les moulages

décorent le péristyle du Musée. Une de ces deux salades porte la même marque de fabrique que l'armure G. 3.

H. **30**. Salade de la même époque, du même type, mais un peu moins fermée aux joues et également pour homme de pied.

H. **31**. Petite salade anglaise, du milieu du XVe siècle. Simple, en acier poli. La visière, au lieu d'être fixe, comme dans la plupart de ces casques, ou mobile autour de deux pivots, s'abaisse et se relève verticalement au moyen d'une coulisse qui glisse sur quatre boutons à tête ciselée, fixés au timbre. Elle est en outre pourvue d'un couvre-nuque articulé à queue, composé de trois lames mobiles et dentelées.

H. **32**. Salade d'archer du milieu du XVe siècle. En fer non poli. Légère crête surmontant le timbre, percée à sa partie supérieure pour recevoir un plumail. On remarque plusieurs trous circulaires à l'endroit des oreilles, et au-dessus les trous de matelassure à hauteur du front. Les joues avancent fortement dans le bas, couvrant bien le visage.

H. **33**. Calotte à lames articulées ou cervelière qui complétait probablement une brigantine de la fin du XVe siècle.

H. **34**. Salade d'archer du milieu du XVe siècle, en acier noirci, sans mézail, terminée en pointe avec trou pour recevoir le porte-plumail. Trous de matelassure à hauteur du col qui est bien indiqué par la forme du couvre-nuque. Coiffure très élégante et bien comprise.

H. **35**. Petite salade de pied de la seconde moitié du XVe siècle. Petit couvre-nuque. Timbre fortement percé en plusieurs endroits par la rouille.

Don de M. Juste.

H. **36**. Salade de pied du même genre, mais moins élégante; le col n'est pas indiqué. Même crête et même trou pour le plumail. Les joues sont un peu moins couvertes. Trous de matelassure à hauteur du front.

H. **37.** Petite salade cannelée et à crête, de la dernière moitié du xv[e] siècle. Elle est pourvue d'une large visière plate dont l'effet semble avoir été surtout d'abriter les yeux du soleil. On remarque des traces de gravures dans le style de celles qui décorent nos belles milanaises G. 7 à G. 10, de la fin du xv[e] siècle. — Provenant de l'île de Rhodes et des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Don de M. le duc d'Istrie.

H. **38.** Salade de la fin du xv[e] siècle. Timbre cannelé et gravé, surmonté d'une arête peu prononcée. Couvre-nuque composé de deux lames articulées. Visière cannelée, se mouvant sur deux axes et pouvant se renverser sur le couvre-nuque. La gravure est encore du même style des armures milanaises vers 1500.

H. **39.** Salade de même époque que la précédente. Elle porte un couvre-nuque cannelé et une sorte de visière du même travail qui rappelle la forme du casque romain. Les gravures sont mieux conservées et toujours du style des mêmes armures milanaises. — Même provenance.

Don de M. le duc d'Istrie.

H. **40.** Salade d'homme d'armes du milieu du xv[e] siècle; à crête unie; la vue est percée à 5 ou 6 centimètres au-dessus du bord inférieur de la coiffure qui couvrait le nez et les oreilles.

H. **41**. Salade du même type pour chevalier ou archer à cheval.

H. **42.** Salade de guerre allemande, de même époque que la précédente. Elle en diffère par la visière qui est mobile. Remarquer l'élégance des clous rivés en colimaçon. — Provenant de la collection Soltikoff.

Don de Napoléon III.

H. **43.** Salade d'homme d'armes de la seconde moitié du xv[e] siècle. Couvre-nuque à queue articulée à trois lames. Visière

mobile d'une seule pièce. L'arête du timbre est à section carrée et de peu de saillie. Pièce remarquable, probablement allemande.

H. **44.** Grande salade de guerre, allemande, de la seconde moitié du xve siècle. Queue en pointe, en deux morceaux assemblés par des clous à tête ciselée. La crête est formée de deux filets saillants repoussés. Visière mobile autour de pivots.

H. **45.** Belle salade milanaise vers 1500, renforcée de deux pièces rivées au couvre-nuque et au frontal. Ventail à soufflet, mobile autour des oreilles et couvrant le dessous du menton. Crête légère percée d'un trou au sommet pour le porte-plumail. Toute la gravure est celle des belles armures milanaises G. 7 à G. 10.

SALADES DE JOUTE.

H. **46.** Salade de joute, allemande, de la fin du xive siècle ou du commencement du xve. A bords rabattus, percés à la vue; elle porte au timbre une légère arête saillante. C'est la salade que portent les deux jouteurs peints, sur le beau garde-cuisse allemand, inscrit sous le numéro G. 533. Poids, 2 kilogr. 400.

H. **47.** Salade de joute, allemande, de la fin du xve siècle et du commencement du xvie; elle présente une crête repoussée, de forme carrée, et une sorte de griffe maintenant sur la partie antérieure du timbre deux plaques mobiles; ces plaques retenaient sur le casque le volet ou voile, fait d'une étoffe précieuse qui servait à parer cet habillement de tête. Un coup estimé consistait à enlever, avec le bréchet de la lance, l'une de ces plaques mobiles qui laissaient alors s'échapper le volet. Les griffes et les plaques caractérisent les salades de joute et servent à les distinguer de celles de guerre. Deux évents repercés à jour à droite et à gauche du timbre.

H. **48**. Salade de joute, allemande, de la même époque que la précédente. Crête de forme carrée. La griffe, les plaques mobiles et la queue bordées d'un filet ciselé en torsade. Elle est faite de deux morceaux reliés entre eux par un rang de clous à tête ciselée.

H. **49**. Salade de joute, à peu près identique à la précédente, mais elle n'a pas les plaques mobiles.

H. **50**. Salade de joute maximilienne, à long couvre-nuque bordé en torsade, forgé avec le timbre; les rivets de cuivre sont ceux de la matelassure. Double crête en torsade; les cannelures du timbre et du couvre-nuque sont parallèles à la crête. On remarque sur le frontal la petite fourche qui fixait les plaques dont l'usage est décrit aux salades H. 47 et H. 48.

H. **51**. Salade de joute maximilienne du même type que la précédente. Le couvre-nuque est rivé au timbre. Double crête; entre elles, un porte-plumail en tube horizontal. Sur le frontal, la même fourche de joute qu'à la salade qui précède. Le décor du timbre et du couvre-nuque consiste, d'un côté, en cannelures perpendiculaires à la crête double, groupées par trois, entre des bourrelets tailladés; de l'autre côté, des crevés rappellent ceux des costumes du temps.

H. **52**. Salade de joute, allemande, de la seconde moitié du XVIe siècle. Le décor est donné par des enroulements en couleur d'un dessin et d'un goût remarquables. Crête très prononcée gravée et dorée, frontal et vue mobiles sur pivots. Sur l'arête du nasal une vis pour la fixer à la grande bavière. Cette pièce extrêmement rare offre un spécimen de la manière dont on peignait alors les armes défensives.

H. **53**. Casque de joute de la fin du XVIe siècle. C'est une sorte de salade de joute de la fin du XVe siècle, dont la vue est ouverte à 6 ou 7 centimètres au-dessus du bord de la coiffure qui protège bien le nez, les joues et le col par son grand couvre-nuque. En outre un frontal mobile percé de la vue fait pièce de renfort.

ARMETS.

Ces premiers armets, jusqu'à H. 60, sont du type de l'origine, à mentonnière de deux pièces tournant sur des charnières horizontales ou verticales et se fermant sur le menton par un crochet ou un loqueteau.

Tous, excepté H. 57, portent la tige de rondelle ou la trace du trou qui a été postérieurement bouché par un rivet [1].

Les trois armets maximiliens qui suivent sont également à charnière; mais, par leur forme générale, on peut reconnaître qu'ils sont de 1515 à 1540; d'ailleurs les charnières sont toujours disposées exactement comme celles des oreillères de bourguignotes déjà en usage depuis une vingtaine d'années. La mentonnière est fermée à la fois par un loqueteau et un ou deux crochets, elle est très couverte par le mézail qui lui est relié par un bouton à ressort. Tous ces dispositifs rendent superflue la petite bavière des armets de l'origine.

H. **54.** Armet italien de la fin du xve siècle ou du commencement du xvie. Arête de peu de saillie. Large frontal, découpé. Mézail d'une seule pièce, en pointe, comme dans certains bacinets du xive siècle. Le ventail est criblé d'ouvertures circulaires, à sa partie droite. Gorgerin s'ouvrant en deux parties, au moyen de charnières horizontales placées des deux côtés du timbre. Rondelle de volet mise à la queue du timbre. Elle est

[1] Revoir la notice sur les coiffures de guerre où est traitée la question de la tige à volet.

dorée ainsi que la bande gravée du gorgerin et les portions du mézail qui avoisinent les charnières.

H. **55.** Armet portant sa date 1500 sur la pièce de renfort du frontal; cette pièce est richement damasquinée d'or. On y voit de chaque côté une figure de chevalier gravée et dorée. Celui de gauche terrasse un dragon avec sa lance. Au-dessous on voit : *S. Guillaume... S. George*[1]... probablement les patrons des chevaliers, et à la suite : 1500. La bande du gorgerin dorée est percée de trous pour recevoir un collet de mailles. La mentonnière est de deux pièces mobiles autour de charnières horizontales et fermant par un loqueteau sur le menton. Ces deux pièces ne recouvrent que de 1 centimètre la queue du couvre-nuque, large de 7 à 8 centimètres. Le mézail est percé d'ouvertures pour la vue dans le haut du plan de symétrie, et, pour le ventail, d'ouvertures horizontales et de trous. Crête plate assez large, percée au sommet de trous pour le plumail. La tige de rondelle au bas de la nuque subsiste, la rondelle manque. Sur chaque côté de la vue, une croix de Malte.

H. **56.** Armet de la même époque et du même type. La pièce de renfort du timbre est beaucoup plus developpée, la bande du gorgerin n'est pas percée pour la collerette de mailles. Mentonnière de deux pièces autour de charnières horizontales; elles se rejoignent presque sur le couvre-nuque. Toutes les pièces sont bordées de gravures à fond doré. Trous de plumail au sommet, trou pour la tige du volet. Les gravures sont assez du style des milanaises.

H. **57.** Armet organisé comme le précédent, mais de forme moins élégante, à nasal moins aigu et criblé d'ouvertures.

[1] Ces mots sont écrits en majuscules très effacées, de façon qu'on ne peut reconnaître s'il y a William ou Wilhem, donc si la pièce est anglaise ou allemande. D'autre part, la damasquine est d'une élégance et d'une exécution qui, à cette époque, indiqueraient une origine italienne.

Pièce de renfort très développée sur le timbre. La crête est fine et simple, sans gravures comme tout l'armet. Pas de trous pour le plumail ni pour la tige de volet.

H. **58.** Armet du commencement du xvie siècle. Mézail d'une seule pièce pour la vue, le nasal et le ventail. Mentonnière de deux pièces s'ouvrant sur charnières verticales; elle se termine, comme le couvre-nuque, par une gorge pour recevoir le colletin. Forte crête en torsade, percée au sommet pour le porte-plumail. Toutes les pièces sont bordées de gravures en partie effacées. Le trou pour la tige de volet a été bouché par un rivet.

H. **59.** Armet de la même époque. La mentonnière de deux pièces tourne autour de charnières horizontales. Elle est renforcée sur chaque face par une forte plaque. Timbre à crête prononcée. Mézail d'une seule pièce et en pointe. La rondelle de volet est conservée.

H. **60.** Armet en acier poli, simple. La mentonnière, d'une seule pièce, tourne autour d'une charnière verticale du côté gauche et ferme à droite par un crochet, disposition tout à fait exceptionnelle. Mézail en pointe peu prononcée et percé d'ouvertures parallèles aux yeux, sur le nasal et le ventail. Crête de peu de saillie. Gorgerin à gorge. Le petit volet subsiste. Ce casque a été employé pour compléter l'armure G. 5, qui est peut-être plus ancienne de dix à vingt années.

H. **61.** Bel armet maximilien de la première moitié du xvie siècle. Mézail à soufflet d'une seule pièce. Mentonnière à gorge de deux pièces sur charnières verticales et fermant au menton. Large crête en torsade. Porte-plumail en cuivre au bas de la crête. Le décor consiste en cannelures groupées par quatre et en bandes richement gravées.

H. **62.** Armet de même époque, allemand. Crête formée de deux cordons ciselés en torsade. Bandes et ornements finement gravés. Le frontal fait partie du mézail, qui est d'un seul morceau et mobile sur pivots. La mentonnière s'ouvre en deux

parties au moyen de charnières obliques sur les côtés et au bas du timbre. Gorgerin à gorge.

H. **63.** Armet de la première moitié du XVIe siècle; mézail d'une seule pièce, criblé d'ouvertures rondes; au ventail, six ouvertures horizontales. Mentonnière de deux pièces sur charnières verticales et fermant au menton. Crête large à gorge, percée de trous au sommet pour le plumail. Le décor consiste en cannelures disposées par quatre et cinq. Toutes les pièces sont bordées de gravures d'un assez large dessin.

H. **64.** Armet du commencement du XVIe siècle, orné de bandes gravées. Timbre à crête peu prononcée et muni, à la partie postérieure, de quatre lames articulées, comme l'armet de Gaillot de Genouillac G. 36. Mézail sans ouvertures, vue très serrée. Les boulons du mézail se terminent en rosettes repoussées. Gorgerin et couvre-nuque de deux lames articulées. Comme profil et décor, cet armet si intéressant ressemble beaucoup à celui de l'armure G. 10, employé aux costumes de guerre pour le chevalier de l'époque de Louis XII; mais l'organisation est tout autre, la mentonnière tournant sur pivots et non plus sur charnière.

H. **65.** Armet maximilien de la fin du XVe siècle. Type très ancien. Cannelures seulement sur le timbre, groupées cinq au milieu, trois de chaque côté. Les filets arrêtés par un coup de poinçon en croissant. Gorgerin presque droit, sans étranglement sensible et s'appuyant simplement sur le colletin. Couvre-nuque articulé de deux lames.

H. **66.** Armet maximilien à soufflet, à timbre cannelé. Mézail et ventail d'une seule pièce, à ouvertures horizontales. Bandes gravées de trois en trois cannelures. Couvre-nuque de trois pièces.

H. **67.** Armet maximilien du commencement du XVIe siècle. Timbre à cannelures également espacées. Mézail à soufflet à trois pointes. Couvre-nuque de trois lames articulées.

H. **68.** Armet maximilien du commencement du xvie siècle. Cannelé, à filets. Crête en cordon saillant, ciselée en torsade. Mézail de forme arrondie; le ventail percé d'ouvertures verticales, couvre-nuque de deux lames articulées.

H. **69.** Armet maximilien du commencement du xvie siècle. Crête en torsade. Timbre à larges cannelures. Ventail très saillant et carré, à cannelures en retraite sur chaque face, avec ouvertures verticales dans les rentrants. L'armet sans gorge se posait simplement sur le colletin. Couvre-nuque de trois lames articulées.

H. **70.** Armet maximilien du commencement du xvie siècle. Timbre cannelé; crête ciselée en torsade; mézail d'une seule pièce; ventail en museau de dogue, avec arête verticale en torsade. Gorgerin d'une seule lame.

H. **71.** Armet maximilien du commencement du xvie siècle. Crête ciselée. Timbre à petites cannelures. Mézail dit *à soufflet*, percé de dix ouvertures horizontales. Bavière et gorgerin d'une seule pièce. Couvre-nuque articulé, à trois lames. A la partie postérieure du timbre, sept rosaces.

H. **72.** Armet maximilien du commencement du xvie siècle. Mézail à soufflet, d'une seule pièce. Timbre cannelé. Couvre-nuque à trois lames.

H. **73.** Armet maximilien de la même époque. Crête bordée par un filet ciselé en torsade. Ventail à soufflet et percé d'ouvertures longitudinales. Gorgerin d'une seule pièce.

H. **74.** Armet maximilien du commencement du xvie siècle. Timbre divisé en six compartiments par la crête et par quatre cordons en torsade. Mézail à soufflet. Ouvertures horizontales près des saillies du ventail. Gorgerin d'une seule pièce. Couvre-nuque de deux lames articulées.

H. **75.** Armet maximilien du commencement du xvie siècle. Crête à deux gorges. Timbre cannelé. Ventail à pointe recoupée et cannelé comme le timbre. Gorgerin d'une seule pièce.

H. **76.** Armet maximilien de même époque que le précédent. Timbre cannelé. Crête de peu de saillie, ciselée en torsade. Le mézail présente un ventail arrondi et cannelé comme le timbre. Le nasal est percé de deux ouvertures en forme de S. Couvre-nuque de trois lames articulées.

H. **77.** Armet maximilien simple à cannelures larges et profondes. Mézail à soufflet. Couvre-nuque articulé, de deux pièces. Crête en torsade. Quatre trous à l'arrière de la crête pouvant servir à fixer un porte-plumail.

H. **78.** Armet maximilien. Mézail à soufflet, percé d'ouvertures longitudinales. Timbre portant trois crêtes repoussées et ciselées en torsade. Couvre-nuque de trois lames articulées, bordé d'une torsade, ainsi que la partie inférieure du mézail. Première moitié du xvie siècle.

H. **79.** Armet maximilien. Mézail à soufflet à arêtes aiguës Couvre-nuque articulé, de trois pièces. Crête en torsade, trous au sommet pour fixer au besoin un porte-plumail. Le décor consiste en cannelures nombreuses, présentant de quatre en quatre des gravures analogues à celles qui bordent toutes les pièces de l'armet.

H. **80.** Armet maximilien simple, organisé exactement comme le précédent. Il n'a pas de cannelures, la crête est en torsade.

H. **81.** Armet italien de la première moitié du xvie siècle. Le mézail, d'un seul morceau, forme une pointe très prononcée et relevée en avant. Timbre à crête, décoré de bandes gravées, sur lesquelles on distingue deux médaillons et des figures de chimères. Gorgerin à gorge.

H. **82.** Armet italien de la même époque. Timbre à crête, bordé d'un filet saillant ciselé en torsade. Richement orné de gravures aux deux côtés du timbre et du mézail. Le frontal, la vue et le nasal très aigus sont d'une seule pièce, séparés du ventail. Gorgerin à gorge.

H. **83.** Armet italien de la même époque et de la même construction que le précédent. Crête fortement prononcée, bordée d'un filet saillant et richement gravée. Les gravures du timbre représentent des soldats romains combattant. Mézail en deux pièces, orné de bandes gravées. Gorgerin à gorge.

H. **84.** Armet simple du commencement du XVIe siècle. Crête légère en torsade. Mézail à soufflet d'une seule pièce. Gorgerin d'une seule lame, couvre-nuque de deux lames.

H. **85.** Armet du milieu du XVIe siècle, sans décor. Mézail d'une seule pièce dont le frontal est renforcé d'une forte pièce rivée. Le gorgerin, au mézail et au couvre-nuque, est donné par des pièces rivées, probablement rapportées plus tard pour la joute; il est percé de trous pour fixer le casque à la cuirasse.

H. **86.** Armet du milieu du règne de François Ier. Le mézail est de trois pièces indépendantes, la vue et le nasal, le ventail, la mentonnière; les trois pièces tournent sur les mêmes pivots d'oreilles. Sur l'arrière du timbre est rivée une pièce donnant neuf tubes pour des plumails. La crête est en double torsade. La vue à gorge est en retraite profonde derrière le ventail, disposition qui donne un beau profil à l'armet. La vue, le nasal et les cannelures verticales du ventail sont dorés en plein, détail qui pourrait indiquer que ce bel armet est français. Le bas du gorgerin est percé de trous qui devaient servir à river une lame portant une collerette de mailles.

H. **87.** Grand armet du milieu du XVIe siècle. Orné de bandes gravées à la pointe; la gravure est presque effacée. Timbre à crête en torsade ciselée, très élevée et fortement prononcée. Mézail d'une seule pièce, à soufflet et à cinq pointes, entièrement criblé d'ouvertures rectangulaires. Gorgerin et couvre-nuque d'une seule pièce. Ce gorgerin se prolonge devant et derrière, avec trous pour le passage des vis qui le fixaient à la cuirasse.

H. **88.** Armet du milieu du XVIe siècle. Mézail de deux pièces

à ventail très aigu. Crête très saillante. Gorgerin de trois pièces articulées. Les deux faces de la crête élevée sont décorées de bandes gravées de rinceaux. Les pièces sont bordées de bandes étroites. Toutes les gravures étaient dorées. Gorgerin fermé par une courroie.

H. **89.** Armet du milieu du XVI[e] siècle, d'un modèle très rare. Une pièce de renfort considérable couvre presque tout le timbre. Sa crête est fixée sur celle du timbre par une vis, et au-dessus des oreilles par les pivots du mézail qui sont vissés dans l'écrou intérieur et cachés dans les oreilles de cette pièce de renfort. En arrière, elle se prolonge en étroit couvre-nuque sur lequel était vissé le porte-plumail. Enfin toute cette pièce est repercée à jour sur le timbre, suivant des rinceaux et des feuilles. Mézail de trois pièces, le nasal et le ventail à ouvertures verticales. Gorgerin de deux pièces articulées. Toutes les pièces de ce bel armet sont bordées de dessins d'ornement très finement gravés.

H. **90.** Armet du milieu du XVI[e] siècle. Mézail de deux pièces d'une grande force, criblé d'ouvertures obliques du côté droit. Gorgerin articulé de deux pièces. Le décor consiste en rinceaux sur fond sablé, doré comme les rinceaux; et en bandes gravées de dessins, d'ornements et instruments de guerre dorés sur fond noir. Les rinceaux sont du modèle de ceux de l'armet H. 122 et de la cuirasse G. 332. Riche porte-plumail.

H. **91.** Armet du même modèle que le précédent; ne diffère que par le décor dont tous les fonds sont sablés noirs, sauf les petites bandes d'encadrement complètement dorées. Les ouvertures de la joue droite sont verticales.

H. **92.** Armet de guerre du milieu du XVI[e] siècle, à bandes gravées et dorées sur fond bruni, d'une exécution remarquable. Ventail percé à droite de sept petites ouvertures circulaires. Gorgerin de deux lames articulées. Large porte-plumail à ornements découpés.

Legs de M. le baron des Mazis.

H. **93.** Armet ayant appartenu au roi Henri II, entièrement repoussé et doré. Le sujet représente un combat de fantassins; de chaque côté de la crête, on voit un camp et une charge de cavalerie. De chaque côté du gorgerin, deux croissants soutenant une guirlande de fruits.

Sous le même numéro, les deux brassards et le colletin de la même armure. Sur les brassards, un combat de cavaliers en repoussé et, sur ce colletin, des esclaves couchés.

H. **94.** Armet italien du milieu du XVIe siècle. Timbre à crête prononcée, à filets; décoré de bandes et d'ornements gravés; mézail en deux pièces. Le ventail se relie à la mentonnière au moyen d'une goupille à ressort dont on voit le bouton ciselé. Gorgerin articulé à trois lames.

H. **95.** Armet du milieu du XVIe siècle. Crête très prononcée et dentelée. Entièrement orné de bandes gravées, d'un bon effet décoratif. Gorgerin articulé, à trois lames.

H. **96.** Armet du milieu du XVIe siècle. Crête de peu de saillie à torsade fine. Timbre en acier poli, décoré de bandes et de riches gravures dorées le long de la crête. Mézail de deux pièces : la vue et le nasal très courts, et le ventail avec une large ouverture carrée s'ouvrant et fermant à volet. Un gorgerin, un couvre-nuque. Gorge, légèrement en torsade, pour recevoir la saillie du colletin. Clous à têtes ciselées en rosaces et dorées.

H. **97.** Armet à gorge, allemand, vers 1560. Mézail de deux pièces. Sur le frontal, des trous de vis pour fixer une pièce de renfort. Le décor consiste en bordures et bandes gravées absolument pareilles à celles de l'armure G. 65 de Wolf de Landshut, dont l'armet ne diffère de celui-ci que par le gorgerin qui est à lames articulées. Ce casque est incontestablement de même origine que l'armure G. 65.

H. **98.** Armet à gorge, allemand, vers 1560; la vue manque. Il est exactement de la forme de l'armet qui précède; son décor, doré sur fond de sable, est celui du harnais de

cheval presque complet que possède le Musée et qui est décrit sous le numéro G. 577. Le casque est, comme le harnais G. 577 et l'armure G. 65, de Wolf de Landshut.

H. **99.** Armet à gorge de la seconde moitié du XVI[e] siècle. Mézail de deux pièces; le frontal renforcé d'une pièce épaisse; volet sur le côté droit du ventail. Trois bandes décorent la crête saillante et le timbre; leur décor consiste en instruments de guerre, de musique, costumes, canons, gravés et dorés à plein sur fond sablé noir. Toutes les bordures gravées sont dorées à plein.

H. **100.** Armet de la seconde moitié du XVI[e] siècle. Mézail de deux pièces. Ouvertures verticales sur la joue droite. Gorgerin de deux pièces articulées. Le décor est du même style que celui de l'armet qui précède.

H. **101.** Armet à gorge de la seconde moitié du XVI[e] siècle. La pointe du nasal est engagée dans celle du ventail, dont le rebord empêche les deux pièces de se séparer. Porte-plumail au bas de la crête. Le décor consiste en bandes gravées de dessins d'ornement et dorées.

H. **102.** Armet de la seconde moitié du XVI[e] siècle, à gorge, sans décor. Mézail de deux pièces. Le frontal couvre la moitié du timbre. Crête peu sensible.

H. **103.** Armet italien de la seconde moitié du XVI[e] siècle. Crête prononcée, bordée d'un filet en torsade. Il est richement orné de bandes finement gravées; le dessin est d'un goût remarquable. Le mézail est de deux pièces. La mentonnière porte une petite tige mobile en fourche, qui servait à maintenir le mézail quand il était relevé sur le timbre. Gorgerin articulé, à trois lames.

H. **104.** Armet de la seconde moitié du XVI[e] siècle, orné de larges bandes repoussées et finement gravées d'un très bel effet décoratif, et à fonds dorés. Crête dentelée avec porte-plumail à la partie inférieure. Frontal de grandes dimensions. Pièce très riche, qui semble italienne.

H. **105.** Armet de la fin du XVIe siècle. En fer peint en noir et à bandes gravées et dorées. Une couronne est répétée sur toutes les bandes. Ce casque est incomplet, la mentonnière et le gorgerin manquent.

H. **106.** Armet simple de la fin du XVIe siècle, à gorge. Mézail de trois pièces. Ventail criblé de trous sur les deux faces. Porte-plumail en cuivre gravé au bas de la crête.

H. **107.** Deux armets de la fin du XVIe siècle, à gorge et sans crête. Le derrière du timbre très épais et fortement repoussé en coquille. Mézail d'une seule pièce. Le frontal est renforcé par une pièce rivée d'une épaisseur considérable, comme tout le casque qui devait être destiné à la joute. Porte-plumail sur le côté droit du timbre.

H. **108.** Armet de la fin du XVIe siècle, à crête très saillante. Une pièce de renfort d'une épaisseur considérable enveloppe tout le côté gauche jusqu'à la crête, sur la joue et couvre le pivot du mézail. Celui-ci est d'une seule pièce, la saillie du nasal est arrondie. Tout le ventail est criblé d'ouvertures rondes. Gorgerin articulé, de deux pièces. Tout ce bel armet est couvert de gravures d'un dessin aussi varié qu'original. Il était doré à plein. Excepté sur le frontal, la dorure est presque effacée.

H. **109.** Armet de la fin du XVIe siècle. Crête taillée en filet ciselé en torsade. Le mézail, d'un seul morceau, présente un masque d'homme à moustaches, grossièrement repoussé. Le gorgerin est fourni par une seule lame ciselée à filet et dentelée.

H. **110.** Armet de la fin du XVIe siècle. En acier poli. Timbre à crête peu prononcée et percée à sa partie supérieure. Mézail de deux pièces; vue divisée en quatre compartiments; ventail semé, à gauche, d'ouvertures circulaires et, à droite, d'ouvertures en forme de croix. Charnières verticales, comme aux armets de la fin du XVe siècle, pour ouvrir la mentonnière. Gorge

pour la saillie du colletin, ciselée en torsade. On remarque, au côté gauche du casque, la trace de nombreux coups d'épée.

H. **111.** Armet de la fin du XVIe siècle, entièrement gravé et autrefois doré par bandes. Crête prononcée en torsade. Timbre divisé par des bandes repoussées et ciselées. Porte-plumail. Rosaces en cuivre à la partie postérieure du timbre. Ventail percé de neuf petits trous posés en rosace du côté droit. Gorgerin et couvre-nuque articulés, à deux lames.

H. **112.** Armet de la fin du XVIe siècle, en acier poli. Timbre formant une crête très élevée. Mézail d'une seule pièce, percé au frontal de deux trous taraudés pour fixer la plaque de renfort. Ventail entièrement criblé d'ouvertures circulaires. Porte-plumail en fer. Gorge pour la saillie du colletin.

H. **113.** Armet de la fin du XVIe siècle. Timbre en partie gravé, ainsi que les côtés latéraux de la crête; cette dernière a été déformée par un choc. Mézail de deux pièces. Ventail percé de huit ouvertures carrées. On remarque une rosace sur chacun des côtés du timbre et du ventail. Gorgerin de trois lames; la lame inférieure du couvre-nuque manque. Porte-plumail.

H. **114.** Armet de la fin du XVIe siècle, entièrement gravé et doré. L'ornement, formé d'entrelacs sur un fond de petits rinceaux, est d'un bel effet décoratif. Ce casque présente quelques dispositions particulières et intéressantes : 1° une pièce de renfort vissée sur la partie gauche du timbre, qui rend impossible les mouvements du mézail, mais qui augmente la force de ce timbre. Les jours nombreux et très ouverts donnés au ventail permettaient de respirer facilement, sans être obligé de lever le mézail; 2° le gorgerin a deux lames articulées qu'on peut détacher de l'armet. La lame supérieure s'engage par sa saillie dans la gorge du gorgerin qui est immédiatement sous le menton. Ces lames font un vrai colletin, comme lui indépendant de l'armet.

H. **115.** Armet de la fin du XVIe siècle, en acier poli. Remarquable par ses dimensions. Timbre à crête très élevée.

Mézail maintenu par des boulons dont les écrous offrent une forte saillie. Sur le frontal deux clous à large tête; la portion inférieure de cette pièce est percée de trous circulaires; les ouvertures du ventail sont en forme de losange. La partie postérieure du timbre est criblée de trous circulaires. Porte-plumail en cuivre doré. Mentonnière pourvue d'une fourche pour maintenir le ventail. Gorge pour relier le casque au colletin.

H. **116.** Armet du commencement du XVIIe siècle, remarquable par ses dimensions, sa forme et son poids; il pèse 5 kilogr. 300. Le frontal se prolonge comme une pièce de renfort sur la crête très prononcée et renversée en arrière. Le ventail est légèrement percé du côté gauche. Il s'assemblait au colletin de l'armure par une gorge, sans gorgerin et sans couvre-nuque. Pièce à remarquer.

H. **117.** Armet d'homme d'armes du commencement du XVIIe siècle, ayant beaucoup d'analogie avec le précédent, mais ses dimensions, surtout celles du frontal, sont beaucoup réduites. La crête de celui-ci porte de nombreuses traces de coups de taille.

H. **118.** Armet de guerre et de joute, à volonté, de la fin du XVIe siècle. Il porte, à la partie gauche du frontal et de l'arête du ventail, la trace de coups anciens et nombreux. Il est pourvu, au ventail, d'une vis destinée à recevoir la pièce de renfort, quand on s'armait en joute. Sa mentonnière est pourvue de la fourchette d'appui; sur le ventail, une porte à charnières, pour respirer plus facilement. Gorgerin à gorge.

H. **119.** Armet de la fin du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe; de guerre ou de joute, à volonté. Simple, en acier poli. Timbre à crête prononcée, frontal très élevé; ventail portant au côté droit un volet à charnière et un trou taraudé pour recevoir la vis qui fixait la pièce de renfort pour la joute. Mentonnière munie de la fourchette d'appui. Porte-plumail en fer. Gorge pour la saillie du colletin.

H. **120.** Armet simple du XVIIe siècle, de deux pièces. Le

ventail percé de trous en roses sur chaque face. Crête prononcée.

H. **121.** Armet de l'époque de Henri IV, à profil camard. Mézail de deux pièces. Trous d'aération en rosace sur les joues.

H. **122.** Armet du commencement du XVIIe siècle, à gorge. Mézail de deux pièces, petit volet sur la joue droite et écrou pour recevoir une pièce de renfort. La vue manque. Le décor consiste en rinceaux élégants exactement du dessin de ceux de la cuirasse G. 332 sur fond bleui. Ce casque devait appartenir à l'armure dont nous n'avons que la cuirasse.

H. **123.** Armet polonais d'un type très particulier du commencement du XVIIe siècle. La mentonnière est de deux pièces tournant autour de charnières inclinées et fermant au menton. L'armet est à gorge pour recevoir la saillie du colletin. Mézail d'une seule pièce figurant en fort repoussé une tête de monstre armé de défenses et dont les arcades sourcilières donnent la vue de l'armet. Sur les pivots d'oreille tournent des ailes ou nageoires de six lames. Crête en torsade. Gravures en rinceaux assez grossières.

H. **124.** Armet russe, de fabrication allemande. Timbre à crête adoucie, entièrement orné de bandes gravées, de la fin du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe. On remarque sur le frontal l'aigle à deux têtes de Russie, portant en cœur l'écusson national.

H. **125.** Armet du commencement du XVIIe siècle, simple, noirci, composé de deux coquilles serties à la crête et rivées au gorgerin. Le devant de cette pièce manque.

H. **126.** Armet du commencement du XVIIe siècle, orné de bandes finement gravées et dorées dans le style milanais. Les bandes alternent comme décor. Dans les unes, des entrelacs; dans les autres, des rinceaux, des trophées et des médaillons où l'on voit des personnages en costume de l'époque. Timbre à crête peu élevée. Gorgerin de trois lames articulées.

H. **127.** Petit armet en fer noirci, du commencement du XVIIe siècle. Mézail de deux pièces fixées par des rivets, avec ouvertures pour les yeux et la bouche. La forme du nez est repoussée et une visière à double arcade sourcilière couvre les yeux.

H. **128.** Armet de la première moitié du XVIIe siècle, entièrement gravé. Crête assez élevée, terminée en cordon. Ventail percé, sur chacun de ses côtés, de trous circulaires disposés en cercle. Gorgerin et couvre-nuque d'une seule lame rivée au casque.

H. **129.** Armet de l'époque de Louis XIII, à grille. Timbre à crête à peine indiquée. Gorgerin de deux lames articulées ; visière fixée au ventail par un crochet.

H. **130.** Armet noir de la même époque. Mézail de deux pièces. Le ventail est percé d'ouvertures en S. Crête étroite. Grand gorgerin d'une seule lame.

H. **131.** Armet noir de la même époque. Mézail de deux pièces. Ventail percé de trous. Crête étroite. Grand gorgerin qui devait être fermé par une courroie.

H. **132.** Casque noir de la même époque. La mentonnière est composée de deux pièces se reliant devant par un loqueteau et tournant sur charnières verticales. Pas de crête. La vue est ouverte dans les joues de la mentonnière et couverte par un frontal formant petite visière. Le poids très considérable de ce casque semble indiquer une coiffure de siège.

H. **133.** Casque noir de cavalier du commencement du XVIIe siècle. La mentonnière est composée de deux pièces qui se relient devant par un crochet et tournent autour de charnières verticales. Ouvertures en croix pour la vue, la bouche et le nez. Petite visière mobile sur les pivots d'oreille. Crête peu prononcée.

H. **134.** Armet du commencement du XVIIe siècle. Le ventail est ouvert pour la bouche et pour les yeux. Le frontal

fournit un nasal en gouttière et les arcades sourcilières. Gorgerin fermé par une courroie.

H. **135.** Armet noir du commencement du XVIIe siècle. Autour des pivots d'oreille tourne une visière sur laquelle est rivé un masque percé pour la vue, la bouche et l'aération. Crête étroite; grand gorgerin fermé par une courroie.

H. **136.** Grand armet de joute allemand, de la seconde moitié du XVIIe siècle, à bandes gravées de rinceaux élégants dorés à plein. Le ventail fait un énorme avancé sur la vue, qui manque comme le frontal. Volet d'aération à droite. Au bas du gorgerin, trois trous par devant et un par derrière pour relier la coiffure au plastron et à la dossière. Cette belle pièce, malheureusement incomplète, a conservé à l'intérieur sa garniture en soie cramoisie. Au bas du gorgerin, la pomme de pin d'Augsbourg et un petit trèfle dans un écu.

H. **137.** Sous le même numéro, deux armets de joute semblables, de la fin du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe, portant leur manteau d'armes et les pièces de renfort de gauche. Le ventail est muni, sur le côté droit, d'une ouverture en forme de porte pour la respiration. L'ensemble des pièces se visse au plastron de la cuirasse; en outre, le casque reçoit dans sa gorge la saillie du colletin. Ces deux armets, extrêmement curieux, méritent un examen particulier. Le manteau d'armes suit la forme de l'épaule; il est renforcé par des tringles d'acier posées en losange.

BOURGUIGNOTES.

H. **138.** Bourguignote du commencement du XVIe siècle. Crête légèrement prononcée. Le timbre et les oreillères décorés à larges cannelures. Visière fixe. Couvre-nuque articulé, à deux lames. Ce casque était celui d'un écuyer ou d'un chevau-léger.

H. **139**. Petite bourguignote du commencement du xvie siècle, à petite visière et petit couvre-nuque faisant partie du timbre rond et sans crête. Des oreillères, ne descendant pas plus bas que la visière, tournent sur charnières horizontales; elles portent les rivets de mentonnières en cuir dont il reste des traces. Décor en cannelures repoussées légèrement gravées.

H. **140.** Sorte de bourguignote du type maximilien, commencement du xvie siècle. Timbre cannelé à crête en torsade avec trou pour le porte-plumail. Pas de couvre-nuque. Une grande visière très avancée est rivée au timbre. Les oreillères à cinq trous font partie du timbre. Bordures et filets dorés.

H. **141**. Bourguignote en fer noirci dont les oreillères manquent, mais sont bien accusées par les trous des rivets de charnière. Petit couvre-nuque, visière rivée au timbre. Sur chaque face, deux colimaçons en repoussé à bords dorés. Tous les autres repoussés sont également bordés d'or. Milieu du xvie siècle.

H. **142.** Bourguignote italienne, du milieu du xvie siècle, à grande visière mobile, ornée de bandes finement gravées. Crête repoussée en large cordon, en torsade. Le ventail est un masque à nez très prononcé aux moustaches gravées; il est repercé de nombreux trous ronds. Le masque peut se mouvoir sur la mentonnière ou s'y fixer par un goujon à ressort. Couvre-nuque d'une seule pièce; au lieu de s'évaser largement, il descend presque verticalement.

H. **143.** Casque de Henri II. Bourguignote italienne de parement. En fer repoussé en ronde bosse, ciselé et damasquiné d'or. Sur le devant du timbre, des amours, les chiffres de Henri II et de Catherine de Médicis; au-dessus, Mars et Minerve tenant une couronne; sur les côtés latéraux, des trophées d'armes; sur la crête, dans un médaillon, Diane couchée ayant un arc à la main.

H. **144.** Bourguignote de forme élégante, blanche et simple, du milieu du xvie siècle. Crête assez saillante. Visière

et couvre-nuque faisant partie du timbre. Oreillères à roses en repoussé et reliées par une courroie à boucle. Deux pitons sur chaque oreillère pouvaient permettre l'emploi de lanières ou cordons de soie faisant mentonnière. Porte-plumail au bas du timbre.

H. **145.** Bourguignote blanche, simple, du milieu du xvie siècle. Visière faisant partie du timbre. Couvre-nuque mobile d'une pièce. Oreillères à charnières obliques découvrant tout le visage, peu couvert d'ailleurs par la visière.

H. **146.** Bourguignote blanche du milieu du xvie siècle. Visière et couvre-nuque mobiles. Oreillères continuées par deux amorces de mentonnière en fer, reliées par une courroie. Crête et bordure en dents de scie. Le décor est complété par des repoussés en bandes à ressauts en travers.

H. **147.** Bourguignote italienne de parement du milieu du xvie siècle, repoussée en ronde bosse, ciselée et damasquinée en or. Visière pointue, couvre-nuque très relevé, cimier terminé par un masque. Les oreillères manquent. Le sujet représente un empereur romain à genoux devant une femme armée, qui lui montre dans le ciel la Vierge et l'enfant Jésus. On peut admettre que c'est l'église chrétienne recevant l'hommage de Constantin. Le même sujet se retrouve sur la rondache de parement I. 63, dont l'exécution est encore plus parfaite. Ces deux pièces faisaient partie du même costume de cérémonie ou parement.

H. **148.** Casque du genre des bourguignotes. Les oreillères manquent. Entièrement couvert d'ornements, de masques, de figures, de rinceaux en relief. On remarque sur le devant du casque une figure de femme ciselée presque en ronde bosse. Le dessin des figures est très médiocre.

H. **149.** Bourguignote italienne du milieu du xvie siècle. Le timbre est donné par une tête de dragon couverte d'écailles en repoussé extrêmement saillant et d'une exécution merveilleuse. La gueule est largement ouverte, montrant des dents

pointues. La crête est donnée par les épines d'une arête dorsale. Le couvre-nuque fait partie du timbre. Les oreillères, terminées en gorgerin, se rejoignent au menton et se ferment par un touret. Sur le gorgerin, un collier en repoussé très saillant. Le peu qui reste de dorure donne le plus beau ton à cette pièce précieuse.

H. **150.** Bourguignote à douze côtes sans décor. Elle comporte visière, oreillères, couvre-nuque et porte-plumail.

H. **151.** Quatre bourguignotes semblables. Elles sont composées de deux coquilles embouties, serties à la crête et rivées au bec de la visière et du couvre-nuque. Oreillères d'une seule pièce à charnières.

H. **152.** Trois bourguignotes du même modèle, mais qui n'ont plus leurs oreillères ou n'en ont qu'une.

H. **153.** Bourguignote française ou italienne de la seconde moitié du XVIe siècle, en fer noirci, décoré de bandes entourées de filets dorés. Les petits médaillons sont dorés en plein; ils représentent des sujets mythologiques ou des combats en costume à l'antique. La visière fait partie du timbre. Grandes oreillères couvrant bien les joues et se rejoignant presque sous le menton. Couvre-nuque articulé, de deux pièces. Ce beau casque a conservé toutes ses garnitures en velours rouge capitonné avec petits boutons en pompons. Elles sont fixées par des agrafes à une courroie de cuir rivée sur le bord de toutes les pièces.

H. **154.** Bourguignote italienne de la seconde moitié du XVIe siècle. Complète, à fond bleui, à larges bandes gravées et dorées; d'une exécution remarquable.

H. **155.** Bourguignote italienne à crête très prononcée, de la seconde moitié du XVIe siècle. Entièrement couverte d'ornements presque en ronde bosse, repoussés, ciselés et gravés; à droite et à gauche du timbre, on remarque deux médaillons représentant, l'un, Amphitrite; l'autre, un combat entre cavaliers et fantassins armés et vêtus à l'antique.

H. **156.** Bourguignote italienne de la seconde moitié du XVIe siècle. Richement décorée de bandes et d'ornements repoussés gravés et dorés. Crête prononcée et dentelée. A la partie postérieure du timbre, une tête de lion vue de face, flanquée de deux têtes de chien ou de loup; au-dessous, la devise : *Noscendum*. Le porte-plumail est placé à la gauche de la crête. Cette bourguignote comportait un masque maintenu par les tenons à ressorts qui subsistent sur chaque joue. Elle avait également un gorgerin dont on voit les coulisses. Elle était accompagnée de la rondache décrite au n° I. 19.

H. **157.** Bourguignote de la fin du XVIe siècle, en acier poli. Timbre à crête très élevée fournissant la visière. Porte-plumail en cuivre repercé et ciselé, placé à gauche du timbre. Mézail complet s'adaptant au casque par une courroie. Nasal rivé à l'intérieur du mézail, se reliant à la visière. Rosaces en cuivre, ciselées et dorées.

H. **158.** Bourguignote de la fin du XVIe siècle à trois crêtes en dents de scie. La visière fait partie du timbre comme le couvre-nuque. Oreillères dégageant tout le devant du visage.

H. **159.** Bourguignote blanche simple, de la fin du XVIe siècle. La visière extrêmement relevée fait partie du timbre à crête peu saillante et à deux crêtes latérales; couvre-nuque rivé; oreillères très développées, repoussées en roses, et couvrant bien les joues.

H. **160.** Bourguignote de la fin du XVIe siècle, en fer noirci, bordée d'un cordon ciselé en torsade. Timbre terminé par une crête de peu de saillie. A la partie postérieure une tige munie d'un arrêt à ressort probablement pour fixer une bavière.

H. **161.** Bourguignote de la fin du XVIe siècle, en acier peint en noir, entre les bandes repoussées et polies; timbre à crête peu élevée en torsade; visière mobile; oreillères à trois lames percées d'ouvertures rondes, disposées trois par trois. Porte-plumail au côté droit du timbre.

H. **162.** Bourgüignote de la fin du XVIe siècle. Timbre orné de bandes gravées et dorées, alternant avec des bandes polies; crête très élevée comme celle des morions, offrant des médaillons à figurines et des rinceaux; oreillères percées d'ouvertures disposées en rosace.

Legs fait par M. le baron des Mazis.

H. **163.** Bourguignote de la fin du XVIe siècle, à trois crêtes repoussées; présentant des pièces d'armes et des masques, en outre, sur chaque face de la crête supérieure un guerrier à l'antique couché. Au-dessus de chaque oreillère est gravée une tête de face; enfin, sur une des oreillères la tête de Henri IV, sur l'autre les armes de France et de Navarre.

Toutes ces gravures assez maigres sont modernes, tandis que le repoussé ancien est fort beau.

Legs fait par M. le baron des Mazis.

H. **164.** Bourguignote de la fin du XVIe siècle, à fond noir, ornements fortement repoussés et autrefois dorés. L'arête représente une branche de chêne dont les feuilles et les glands fournissent la décoration du timbre. Elle est complète.

H. **165.** Bourguignote de piquier de la fin du XVIe siècle; timbre divisé en quatre parties par des arêtes adoucies, et terminé par une pyramide à quatre faces aiguës; visière mobile.

H. **166** et H. **167.** Deux sortes de bourguignotes de même forme, du commencement du XVIIe siècle ou de la fin du XVIe. Richement décorées d'ornements et de bandes gravées et dorées; sur leur crête prononcée, on remarque, d'un côté, les armes de l'électeur de Saxe; de l'autre, celles de Saxe. L'avance ou visière est mobile autour de deux pivots. Couvre-nuque à cinq lames articulées. Les têtes des rivets, ciselées en rosaces, et le porte-plumail complètent la décoration de ces casques. Ils ne portaient pas d'oreillères.

H. **168.** Bourguignote de la première moitié du XVIIe siècle. Timbre à côtes. Elle a ses oreillères.

H. **169.** Bourguignote de l'époque du roi Louis XIII et dans le type de celle de l'armure du roi G. 123. Visière et couvre-nuque faisant partie du timbre, oreillères à charnières verticales se rejoignant presque au menton; cimier de casque à l'antique disposé et percé de trous pour recevoir une chenille ou crinière, et dont la face antérieure est roulée en volute. Le décor consiste en clous, coquilles, feuilles d'acanthe et spirales; tous ces décors étaient dorés.

H. **170.** Bourguignote de la première moitié du XVII[e] siècle, en fer gravé, à entrelacs, rinceaux et feuillages; ornements dorés sur fonds noircis; crête coupée d'équerre au sommet du timbre, suivant la forme antique; couvre-nuque et visière fixes; oreillères mobiles repoussées à l'endroit des oreilles et percées de cinq ouvertures circulaires.

H. **171.** Bourguignote de la première moitié du XVII[e] siècle, en acier poli et bordée d'une torsade ciselée; timbre conique, à côtes repoussées, et à arête saillante en torsade, surmontée d'un gros bouton; porte-plumail en cuivre gravé; oreillères percées pour l'ouïe.

H. **172.** Bourguignote du XVII[e] siècle à nasal. Règne de Louis XIII. Avance mobile avec nasal qui s'y fixe au moyen d'un écrou. La forme des oreillères faisant gorgerin est à remarquer. Couvre-nuque articulé à deux lames.

H. **173.** Bourguignote de lansquenet, en fer noirci, du milieu du XVI[e] siècle. Le couvre-nuque et la visière font partie du timbre. Oreillères découvrant tout le visage. La crête, deux bandes et les bords des pièces sont blanchis.

H. **174.** Bourguignote noircie à bandes polies parallèles à la crête. Visière mobile; couvre-nuque rivé.

H. **175.** Bourguignote noircie sans crête. Visière mobile, couvre-nuque de peu d'importance faisant partie du timbre. Au sommet, une pointe blanche polie. Quatre bandes blanches se recoupant au sommet font le décor.

H. **176.** Bourguignote noircie. Visière mobile, couvre-nuque rivé, crête polie comme les deux bandes qui lui sont parallèles et font tout le décor.

H. **177.** Bourguignote en fer noirci de la fin du xvi[e] siècle. La visière et le couvre-nuque très court font partie du timbre, crête peu saillante, oreillères se rétrécissant pour former le commencement des jugulaires. Cette coiffure a conservé sa garniture en velours très serré et très usé. Porte-plumail rivé à l'arrière du timbre.

H. **178.** Bourguignote de la fin du xvi[e] siècle, simple, en fer noirci. Timbre divisé en quatre parties égales, par des arêtes, et terminé en pointe; visière mobile; oreilles à charnières, porte-plumail.

H. **179.** Bourguignote en fer noirci, probablement de lansquenet. Visière mobile, oreillères découvrant le devant du visage, crête blanchie comme les deux bandes qui lui sont parallèles et comme la bordure de toutes les pièces.

H. **180.** Bourguignote de la première moitié du xvii[e] siècle, en fer, peint en noir, et à côtes repoussées et dorées. Timbre de forme conique. La visière est fixe. Petite crête ciselée en torsade, surmontée d'un bouton et d'une pointe. Les oreillères forment un mézail complet fermant par un crochet sur le gorgerin. Large ouverture pour la vue, et une autre ressemblant à une bouche pour la respiration.

H. **181.** Bourguignote en fer noirci, d'officier de lansquenets. Grandes oreillères terminées en gorgerin fermé au menton par un crochet. Visière à peu près fixe prolongée par une tête à bec, sorte de salamandre dont le dos à épine forme la crête du timbre. Un barreau triangulaire formant nasal relie la visière et la mentonnière à l'aide d'un loqueteau. Toutes les pièces sont bordées de bandes blanches gravées de rinceaux dans le style allemand. Pièce très originale.

H. **182.** Bourguignote de siège de deux pièces serties à la

crête très large, et rivées au bec de la visière et au milieu du couvre-nuque; les oreillères manquent. Ce casque est d'un poids excessif.

MORIONS.

H. **183.** Morion en cuir bouilli, noirci et gaufré; fabrication italienne de la seconde moitié du xvie siècle; orné de figures, de masques et de macarons. On remarque des fleurs de lis, dans l'ornement des rebords. Sur l'un des côtés du timbre, le sujet représenté est la Sagesse couronnant un guerrier vêtu à l'antique, portant une fleur de lis sur son bouclier; sur l'autre côté, on voit un chevalier en armure, montrant le ciel à un autre chevalier couché, pareillement armé, et qui semble près d'expirer. Peut-être la mort de Bayard.

H. **184.** Morion italien de la seconde moitié du xvie siècle, en fer repoussé, ciselé, doré et damasquiné en or. Le sujet représente les amours de Mars et de Vénus. La crête est ornée de figures de chimères et de deux médaillons représentant des sujets de guerre.

H. **185.** Morion italien de la seconde moitié du xvie siècle, repoussé en ronde bosse, ciselé, gravé et damasquiné en or, Sur chaque face, les deux scènes d'une décollation.

H. **186.** Morion saxon de la seconde moitié du xvie siècle, décoré de bandes dorées et gravées en bordure, ou encadrant les médaillons, ou rayonnant de ces médaillons. Ceux du timbre représente l'un : *Mucius Scævola*, l'autre : *Curtius;* et ceux de la crête, d'un côté les armes de Saxe et de l'autre, celles de l'électeur. Près du bec est poinçonné l'écu de Nuremberg, et la marque de l'armurier : *un ciseau.*

H. **187.** Morion de la seconde moitié du xvie siècle, à crête très saillante. Il est décoré de bandes gravées et dorées en mouvement de rinceaux. Sur la crête, les armes de l'électeur et celles

de Saxe. Jugulaires de trois lames avec leur garniture de soie. Le morion a conservé sa garniture fixée au bas du timbre par quinze têtes de lion à anneaux. Porte-plumail doré. Près du bec sont poinçonnés l'écu de Nuremberg et une marque douteuse.

H. **188.** Deux morions saxons de la fin du XVI[e] siècle. Des deux côtés du timbre, on remarque un écusson portant : *parti de Saxe et de l'électeur de Saxe.*

H. **189.** Morion allemand de la fin du XVI[e] siècle, à crête très prononcée, largement orné de figures représentant des armes et des objets militaires. A droite du timbre on remarque les armes du grand électeur de Saxe; à gauche, les armes de Saxe. La gravure est très fine et rappelle l'art italien. Les têtes des rivets des bords sont en cuivre doré et ciselé, à têtes de lion.

H. **190.** Petit morion saxon de la fin du XVI[e] siècle. Orné de bandes et de médaillons gravés et dorés. On voit sur la crête les armes de Saxe et de l'électeur de Saxe. Il porte des jugulaires à lames articulées et ses garnitures intérieures; rosaces en cuivre ciselé et doré.

H. **191.** Petit morion saxon aux mêmes armes que le précédent. Entièrement gravé d'ornements finement exécutés; enrichi de bandes et de médaillons gravés et dorés; rosaces en cuivre ciselé et doré.

H. **192.** Morion allemand de la fin du XVI[e] siècle. Les gravures représentent sur une face de la crête une chasse à l'ours et sur l'autre, une chasse au cerf; sur les côtés du timbre, d'un côté un homme en armure; de l'autre, un personnage tenant un vidrecome.

H. **193.** Morion à crête excessive et à becs très aigus. Le décor gravé et doré consiste en sortes de feuilles de fougère qui suivent les rayons des deux coquilles latérales.

H. **194.** Morion de la fin du XVI[e] siècle, finement gravé.

Médaillons sur chaque face de la crête. Sur le timbre, des entrelacs, des armes, des instruments de musique et un cavalier.

H. **195.** Morion de la fin du XVIe siècle, en acier poli; timbre à crête prononcée, porte-plumail en fer.

H. **196.** Morion italien de la fin du XVIe siècle, orné d'une décoration continue, en entrelacs, sur un fond sablé et gravé à petits ornements.

H. **197.** Morion italien entièrement gravé à bandes. Ornements représentant des têtes de guerriers romains.

H. **198.** Morion italien de la fin du XVIe siècle, en fer repoussé et ciselé, couvert d'ornements en rinceaux, de figures en relief, de masques, de macarons, etc. Les sujets représentés sur le timbre sont : à droite, un combat de guerriers romains; à gauche, un empereur romain sur un trône.

H. **199.** Morion italien, fin du XVIe siècle, en fer repoussé en ronde bosse, ciselé et damasquiné en or. Le sujet représente Neptune avec son trident, conduisant son char traîné par des monstres marins.

H. **200.** Morion de la fin du XVIe siècle, en fer gravé en rinceaux à feuillages. Sur le timbre et sur la crête des médaillons à figurines. Le motif principal représente le sacrifice d'Abraham.

Legs fait par M. le baron des Mazis.

H. **201.** Morion de la fin du XVIe siècle et qui semble italien. Les rivets qui fixaient les garnitures ont été enlevés. Il n'avait pas de porte-plumail.

H. **202.** Morion milanais de la fin du XVIe siècle. Il a ses rosaces et son porte-plumail.

H. **203.** Morion de la même époque, probablement allemand. Grande crête d'une belle forme. Entièrement gravé, à fonds autrefois dorés, plumail à droite.

H. **204.** Morion de la même époque, allemand. Analogue au précédent. Les parties en relief sont peintes en noir.

H. **205.** Morion allemand de petites dimensions. Gravé par bandes.

H. **206.** Morion allemand de la fin du XVIe siècle. A crête très prononcée; entièrement gravé à l'eau-forte. Sur le côté droit du timbre, deux guerriers vêtus en costumes de l'époque : l'un joue de la flûte, et l'autre bat de la caisse. Sur le côté gauche, un hallebardier. Porte-plumail en cuivre.

H. **207.** Morion probablement français, de la fin du XVIe siècle, en fer noirci. Fait de deux pièces serties; les deux côtés du timbre portent une rosace, un cercle et une fleur de lis repoussés. Tous les ornements qui saillissent sur le timbre sont polis.

H. **208.** Beau morion allemand, entièrement gravé. L'exécution de la gravure d'une grande fermeté de burin. Rinceaux à fleurs et à feuillages, dans lesquels se trouvent mêlés des attributs de guerre et des oiseaux. Les deux côtés du casque portent des armoiries complètes avec les accessoires. L'écusson présente le briquet de la maison de Bourgogne. On lit sur les bords l'inscription suivante, en allemand : CHARLES SCHURFT A ECHENWOR, colonel, grand veneur héréditaire du comté impérial du Tyrol.

H. **209.** Morion allemand du XVIIe siècle, portant l'aigle à deux têtes d'Allemagne; à la crête, dans deux médaillons, les figures d'un porte-drapeau et d'un tambour; au timbre, à droite, un cavalier coiffé d'un bonnet qui semble indiquer le costume albanais; à gauche, un guerrier vêtu à l'antique, armé d'un sabre, et un enfant qui semble évoquer un petit génie volant au milieu des flammes.

H. **210.** Morion du commencement du XVIIe siècle en fer noirci ou passé au feu, décoré de dessins d'ornements. Sur la crête, de chaque côté, des têtes à l'antique.

H. **211.** Morion de la fin du XVIe siècle composé de deux coquilles serties à la crête et rivées près des becs. Comme gravure, des cercles et des rayons faisant des médaillons ou trapèzes décorés de rinceaux. Les médaillons du timbre représentent des fleurs de lis doubles renversées, ceux de la crête des figures à l'antique.

H. **212.** Deux morions de grandes dimensions, noircis, pour piquiers. Petites jugulaires de trois pièces. La matelassure était fixée pour l'un par des têtes de lion, pour l'autre par des petites roses.

H. **213.** Morion noirci probablement par le feu, était autrefois doré. Le décor semble milanais. Dans des niches rayonnantes, sur le timbre, sont gravés des attributs militaires, des figures à l'antique; dans les médaillons de la crête, des amours. Porte-plumail.

H. **214.** Morion-cabasset de fantassin, noirci. Il a la crête d'un morion et les bords descendants d'un cabasset ou d'une salade du XVe siècle.

H. **215.** Morion des gardes suisses sous Henri III et Henri IV. Il est composé de deux coquilles serties à la crête et reliées par des rivets aux arêtes des becs. Il est noirci et décoré sur chaque face de fleurs de lis blanches.

H. **216.** Morion-cabasset blanc et sans crête; il a appartenu à Henri IV, il est du modèle de celui de son armure G. 122. Il est décoré de fleurs de lis au haut et au bas du timbre, et terminé par une tige à trois fleurs de lis.

H. **217.** Morion-cabasset de piquier sous Henri IV. Il est à peu près de la forme des deux morions-cabassets du roi; il a de plus une crête et un porte-plumail, et est composé de deux coquilles.

H. **218.** Douze morions-cabassets du commencement du XVIIe siècle. Crête peu élevée, bordure en torsade. Les bords

sont légèrement rabattus et terminés en pointe. Un porte-plumail.

H. **219.** Morion-cabasset de deux pièces avec crête très peu saillante.

H. **220.** Deux morions-cabassets noircis, de troupe. Crête légère et bords descendants. Ils sont composés de deux coquilles. Petites jugulaires d'une seule pièce.

H. **221.** Morion-cabasset, fin du XVIe siècle. En acier poli. Pointe de crête terminée par une sorte d'ergot.

Don de M. Oger.

H. **222.** Morion-cabasset italien. Le timbre est celui d'un cabasset à ergot. Le sujet représente un combat de tritons et de dieux marins. Repoussé en ronde bosse, ciselé et damasquiné en or. — Bibliothèque nationale.

H. **223.** Deux morions-cabassets noircis à crête avec ergot. Bords plats mais terminés en pointe. Ils sont composés de deux coquilles.

H. **224.** Cabasset-morion du commencement du XVIIe siècle. Bords retroussés à bec comme celui des morions, il n'a pas de crête mais un ergot comme les cabassets. Le décor paraît milanais, il consiste en huit côtes gravées alternativement de figures et d'attributs de guerre. Toutes ces gravures sont dorées sur fond sablé. Porte-plumail.

H. **225.** Cabasset-morion du même modèle, ne diffère que par les décors des huit côtes gravées.

H. **226.** Morion-cabasset en fer noirci; la crête est peu saillante. Une des oreillères manque.

H. **227.** Cabasset-morion à dix côtes. Profil ogival terminé par un gland en cuivre. Bords rabattus.

H. **228.** Cabasset ou morion sans crête, portant l'ergot des cabassets. Fin du XVIe siècle. Orné de bandes gravées, grossièrement exécutées.

CABASSETS.

H. **229.** Cabasset de la fin du XVIe siècle. En fer noirci, fortement oxydé par la rouille. Bords plats.

H. **230.** Cabasset à dix côtes légères et terminé par un bouton. Il est composé de deux coquilles reliées par des rivets.

H. **231.** Cabasset à ergot, composé de deux coquilles, il est allemand. Sur chaque face est un écu compliqué avec casque héraldique en cimier et des supports. Le tout est entouré de rinceaux et de dessins d'ornement. L'écu et les bandes qui bordent les arêtes sont dorés.

H. **232.** Cabasset italien, entièrement couvert de bas-reliefs représentant, du côté gauche du timbre, un combat de guerriers romains; du côté droit, un empereur recevant la soumission d'un chef suivi de ses officiers, peut-être la reddition d'une ville, qu'on voit dans le fond de la composition.

H. **233.** Petit cabasset italien. Ornements et petites figures en relief, en partie dorés. Exécution médiocre.

H. **234.** Cabasset saxon aux armes de Saxe. Largement décoré de bandes et d'écussons gravés et dorés; fond bleui. Exécution très fine.

H. **235.** Cabasset espagnol de la fin du XVIe siècle repoussé, ciselé et damasquiné. Sur chacun des deux côtés du timbre est représenté un saint, reconnaissable par son auréole, la croix d'une main, l'épée de l'autre, monté sur un cheval au galop et combattant des Sarrasins. Le saint qui intervient dans ce combat serait, d'après une légende, saint Jacques de Compostelle, le patron de l'Espagne.

H. **236.** Cabasset italien en fer repoussé, ciselé, gravé et

damasquiné en or. Le sujet représenté sur les côtés du timbre est Persée délivrant Andromède. Fin du XVIe siècle.

H. **237.** Petit cabasset de la première moitié du XVIIe siècle. Gravé au poinçon, autrefois doré. De chaque côté du timbre des chimères, des figurines entrelacées, des trophées d'armes et de musique. Sur le porte-plumail un médaillon dans lequel se trouve un guerrier vêtu à l'antique.

Legs de M. le baron des Mazis.

H. **238.** Cabasset italien, entièrement couvert d'ornements et de figures repoussés en fort relief. La composition, séparée à compartiments, représente d'un côté un combat de chevaliers; de l'autre la reddition d'un chef; costumes à la romaine.

H. **239.** Cabasset italien, couvert de bas-reliefs repoussés en ronde bosse, damasquinés et dorés, représentant des scènes militaires avec des costumes à la romaine.

H. **240.** Cabasset italien de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe siècle. Orné de bandes et de mascarons gravés dans le style milanais; porte l'ergot à son sommet; petits bords plats, bordés d'un filet ciselé.

H. **241.** Cabasset italien de même époque que le précédent, autrefois doré et damasquiné. Les sujets représentés à la droite et à la gauche du timbre sont des combats de cavaliers portant le costume romain.

H. **242.** Cabasset italien, entièrement orné de bas-reliefs presque en ronde bosse, représentant Laocoon et ses enfants étouffés par les serpents. Autrefois damasquiné et doré.

H. **243.** Petit cabasset italien, à bandes gravées. L'ergot n'est pas prononcé.

H. **244.** Cabasset italien, du commencement du XVIIe siècle. Entièrement orné de bandes et de médaillons gravés, d'un bel effet décoratif.

H. **245**. Cabasset de piquier de l'époque de Henri IV, à larges bords baissés couvrant les yeux, les oreilles et le cou.

H. **246**. Cabasset de piquier, en fer noirci. Les oreillères manquent.

H. **247**. Cabasset italien, largement décoré de bandes gravées, autrefois dorées. On voit dans des médaillons des figures de femmes. Les têtes des rivets, ciselées en pointes saillantes, sont à remarquer.

H. **248**. Cabasset du commencement du XVIIe siècle, à petits rebords et à petit ergot. Le décor bleui consiste en rinceaux élégants dans le goût italien, encadrés dans des médaillons et des carrés. Il a conservé sa garniture en soie bleue. Porte-plumail.

H. **249**. Bourguignote-cabasset, du commencement du XVIIe siècle; d'une forme rare et curieuse. Le timbre terminé en ergot est orné de bandes et de médaillons et garni, ainsi que les oreillères mobiles, de larges rosaces en cuivre, marquant les rivets qui fixaient autrefois les garnitures intérieures. Couvre-nuque en pointe.

CASQUES À L'ANTIQUE ET CASQUES DIVERS.

H. **250**. Casque italien dit *à l'antique*, en fer repoussé, du milieu du XVIe siècle. Il porte à son cimier, dans un médaillon, la louve allaitant Rémus et Romulus; sur le timbre, Neptune traîné par des chevaux marins. Enfin, sur le couvre-nuque et la visière, des prisonniers enchaînés.

Legs de M. le baron des Mazis.

H. **251**. Casque italien du milieu du XVIe siècle. Visière pointue et couvre-nuque. Il avait des oreillères comme en témoignent les trous des charnières. Le timbre ogival est terminé

par une petite pointe en poire. Il est repoussé à huit côtes ovales très saillantes; la damasquine d'or est extrêmement fine et accompagnée de petits perlés d'argent. Sur la visière une feuille d'acanthe d'un beau dessin. Pièce des plus originales.

H. **252.** Casque italien à l'antique de la même époque, en fer repoussé en ronde bosse, ciselé et damasquiné en or. Il porte des oreillères, un cimier et un couvre-nuque. Le sujet représente un combat entre des guerriers armés à la romaine. Sur le cimier une chimère dont la tête forme le devant du cimier. Sur la visière, dans un médaillon, une figure, probablement celle de Minerve, dont le casque et le bouclier sont devant elle, au-dessous de branches d'olivier.

H. **253.** Casque italien du milieu du XVIe siècle, d'un travail remarquable, en fer ciselé et repoussé en ronde bosse, haut-relief. Le cimier est formé par le corps renversé d'un guerrier armé à la romaine, saisi à la barbe par deux chimères, l'une à corps de femme, l'autre à corps d'homme. Dans un écu sur la visière sont damasquinés en or des caractères grecs en partie effacés. Le timbre et diverses parties du casque sont incrustés ou damasquinés de feuillages et de rinceaux en argent.

H. **254.** Casque italien dit à l'antique, du milieu du XVIe siècle. C'est une espèce de bourguignote à oreillères et à couvre-nuque. Il est surmonté d'un dragon ailé en ronde bosse, sur fond noir damasquiné d'or. Le décor de ce beau casque est identique à celui de la magnifique rondache décrite sous le n° I. 62. L'épée placée au-dessous complétait un ensemble de pièces de *parement* de la plus grande richesse. — Bibliothèque nationale.

H. **255.** Casque italien du milieu du XVIe siècle, dit à l'antique. Il porte un cimier, des oreillères et un couvre-nuque. En fer repoussé en ronde bosse, ciselé et damasquiné en or. Sujet : un guerrier assis, accompagné d'un Amour et d'une Gloire qui lui met une couronne sur la tête. Sur les oreillères, des

personnages assis; sur la visière et sur la crête, d'autres étendus. Porte-plumail.

H. **256.** Casque italien du milieu du XVIe siècle, du genre bourguignote; les oreillères manquent. En fer repoussé en ronde bosse, ciselé et damasquiné en or. Combat entre cavaliers et fantassins romains; le cavalier qui occupe le centre tient à la main un étendard déployé. Sur le cimier des trophées d'armes: le devant porte une tête de chimère.

H. **257.** Casque dit à l'antique. Entièrement couvert de reliefs ciselés et repoussés presque en ronde bosse. La crête est formée par le corps d'une chimère à figure de lion. Sur le devant de cette belle pièce on remarque un médaillon entouré d'une damasquine en or d'une grande finesse et, sur ce médaillon, une figure de Pomone portant une corne d'abondance pleine de fruits. Sur les deux côtés du timbre des rinceaux à feuillages sont entremêlés de figures d'enfants, de masques de chimères. On remarque une figure de Saturne et une autre de Neptune armé d'un trident.

H. **258.** Casque italien de l'espèce des bourguignotes. Milieu du XVIe siècle. Repoussé, ciselé et richement damasquiné en or, d'une fabrication remarquable. La crête est formée par la figure d'un monstre à tête d'homme. A droite et à gauche du timbre on remarque des figures couchées et drapées, tenant des cornes d'abondance; sur l'avance, ou visière, un médaillon à figure de guerrier antique; sur le frontal un grand masque à barbe; au couvre-nuque une fleur de lis et deux dauphins. Ce dernier ornement indiquerait que ce casque a pu appartenir à un dauphin de France; ce ne pourrait être que François II qui a été le dernier dauphin du XVIe siècle; le casque est postérieur à 1550. Les oreillères manquent.

H. **259.** Armet italien de parement du milieu du XVIe siècle. Entièrement couvert d'ornements d'un goût et d'une exécution rares. Figures de génies mêlées aux rinceaux en feuillages qui forment la décoration principale. Cet armet n'est pas un casque

de guerre, mais une pièce de parement pour un cabinet d'armes, comme les bourguignotes et casques à l'antique qui précèdent.

H. **260.** Sous le même numéro deux casques de parement ou de cérémonie, vénitiens, ayant la forme des salades italiennes du XVe siècle, pour homme de pied. Le cimier, les ornements en bronze doré, et fondus en plein, présentent le lion de Venise; des rinceaux, des feuilles d'acanthe, et aussi des figures de femme dans l'un des deux casques. Tout ce décor d'un beau style du milieu du XVIe siècle est appliqué sur des salades du XVe, ou faites sur le modèle du XVe, recouvertes d'abord de velours rouge. Un des deux casques a conservé sa garniture intérieure.

H. **261.** Casque polonais de la fin du XVIe siècle, dont la forme générale rappelle un peu le style oriental. Timbre arrondi à fond autrefois argenté; couvre-nuque de quatre lames mobiles; petite visière rivée, percée pour le nasal qui manque et qui passait dans un pontet; oreillères articulées de trois lames, et repoussées en cœur pour les oreilles. La bordure et la calotte du haut du timbre sont gravées de petits dessins d'ornement, et dorées à plein. Le timbre et les parties entre bordures sur fond argenté sont décorés de grands rinceaux.

H. **262.** Casque de carrousel en cuivre, du temps de Louis XIII, très léger.

H. **263.** Casque de carrousel de la première moitié du XVIIe siècle, allemand, entièrement en argent, repoussé et ciselé, couvert d'ornements, parmi lesquels on remarque des aigles et des animaux fantastiques. Pièce très rare.

H. **264.** Casque du commencement du XVIIe siècle, d'un type intermédiaire entre l'armet et la bourguignote. Autour des pivots d'oreille tournent la visière, la mentonnière et un ventail composé d'une grille de trois barreaux dorés, cachée derrière un masque de deux pièces articulées, l'inférieure est rivée à la mentonnière. Crête saillante décorée de bandes gravées et

dorées. Toutes les pièces sont bordées dans le même genre, en outre des bandes gravées entourées de filets d'or complètent le décor. Porte-plumail du côté gauche.

H. **265.** Casque à grille du commencement du XVIIe siècle. Le gorgerin est celui d'un armet; une visière couvre la vue, et la grille de deux pièces faisant le ventail couvre le visage. Gorgerin articulé de trois pièces. Le décor consiste en bandes gravées entièrement dorées. La bande inférieure du gorgerin et celles de la crête présentent des chasses et des oiseaux. Ce beau casque a conservé sa garniture en soie cramoisie piquée en quadrillé.

H. **266.** Casque de cuirassier Louis XIII noirci. Composé de deux coquilles rivées suivant le plan médian. La visière et le couvre-nuque appartiennent aux coquilles du timbre. Les oreillères manquent. Ouverture à la visière et pontet pour un nasal qui manque.

H. **267.** Casque Louis XIII à grille, à crête étroite, dorée, terminée par un bouton. Autour des pivots d'oreilles tournent une visière et un ventail comportant une grille gravée au poinçon et dorée, rivée à la visière. Une fourche de la mentonnière pouvait retenir le ventail. Porte-plumail relié au timbre par des griffons dorés. Tous les décors, bordures, clous et rinceaux, sont dorés.

H. **268.** Casque de l'époque de Louis XIII. Très simple, peint en noir; timbre sans crête; visière mobile pourvue d'un nasal; gorgerin et couvre-nuque d'une seule pièce.

H. **269.** Casque Louis XIII. Visière à arcades sourcilières relevées, dégageant la vue et donnant un bec pour couvrir le nez; ventail d'une pièce se rabattant sur le menton; lorsqu'il est relevé, il vient rejoindre le bec de la visière; petit gorgerin d'une seule pièce; porte-plumail à gauche.

H. **270.** Casque simple Louis XIII ; la grille est rivée à la visière ; crête assez élevée ; gorgerin d'une seule pièce.

H. **271.** Casque de la première moitié du XVIIe siècle. Timbre à crête peu élevée; porte-plumail en fer; mézail complet à ouvertures rectangulaires; gorgerin et couvre-nuque d'une seule lame articulée.

H. **272.** Casque de l'époque de Louis XIII, en acier poli. Timbre en forme d'ogive, terminé par une petite crête à cordon ciselé en torsade et surmonté d'un petit bouton sphérique; mézail complet; gorgerin et couvre-nuque d'une seule lame. Tout le timbre et le frontal offrent des côtes aplaties produites par des arêtes repoussées au marteau.

H. **273.** Casque de cuirassier de la fin du règne de Louis XIII. Timbre cannelé; avance à nasal; couvre-nuque articulé.

H. **274.** Casque de cuirassier de l'époque de Louis XIII. Timbre divisé en six parties égales par des cordons repoussés; visière pourvue d'un grand nasal; grand couvre-nuque articulé, composé de quatre lames; oreillères maintenues par des courroies remplissant l'office de charnières.

H. **275.** Casque de cuirassier de l'époque de Louis XIII. Timbre divisé en six compartiments par des côtes repoussées; il est surmonté d'un anneau; nasal fixé à la visière; couvre-nuque de quatre lames articulées; oreillères maintenues par des lanières de cuir.

H. **276.** Casque de l'époque de Louis XIII en fer noirci. Grand couvre-nuque composé de trois lames articulées; visière munie d'un étrier pour fixer le nasal, ce dernier manque. Sur les côtés latéraux du timbre, deux grandes ailes en fer, à côtes repoussées, percées d'ouvertures en forme de cœur.

H. **277.** Casque de l'époque de Louis XIII, en fer poli. Timbre à côtes repoussées portant à sa partie supérieure un ornement flamboyant en forme de soleil; porte-plumail; visière; mézail composé de cinq lames articulées : celle où se trouve la vue est repoussée et percée; couvre-nuque et gorgerin de trois lames articulées.

H. **278.** Casque dit *à grille,* de l'époque de Louis XIII; entièrement et finement gravé, autrefois doré. Le frontal porte une avance ou visière, et est indépendant du reste du mézail, dont les trois parties, la vue, le nasal et le ventail, sont remplacées par la grille; gorgerin articulé à deux lames.

H. **279.** Casque de la première moitié du XVIIe siècle, portant un nasal mobile, des oreillères, une visière et un couvre-nuque à quatre lames articulées; timbre à cloisons formant huit parties égales.

H. **280.** Casque d'enfant qui a été fait pour le dauphin, plus tard Louis XIV. C'est une sorte de bourguignote-armet. Le timbre à crête est terminé par un couvre-nuque d'une seule pièce. Les joues de la bourguignote se prolongent pour former les deux côtés du gorgerin qui ferme avec un crochet. Le timbre est repoussé en gouttières à faces alternativement blanches et gravées. Le décor consiste en rinceaux, attributs militaires, *dauphins* et *fleurs de lis,* qui ne laissent aucun doute sur la destination pour un dauphin de France. D'ailleurs la forme de ce casque est caractéristique de 1630 à 1650, il a donc été fait pour Louis XIV enfant. — Provient de la Bibliothèque nationale.

H. **281.** Casque du milieu du XVIIe siècle, à visière et portant une calotte de fer et un appareil qui consiste en tiges à charnières, en fer, se prolongeant autour de la tête et du visage, auxquels ils fournissent une défense contre les coups de taille.

H. **282.** Casque de la même époque et du même modèle que le précédent. A conservé sa matelassure.

H. **283.** Casque de cuirassier du milieu du XVIIe siècle, timbre hémisphérique repoussé en côtes ciselées, rosace et bouton au sommet; grande visière faisant partie du timbre, recoupée dans le plan de symétrie et rivée; nasal mobile terminé en fleur de lis, couvre-nuque articulé de cinq lames, et à rosaces repercées pour l'ouïe. Toutes les pièces sont décorées de clous saillants.

H. **284.** Casque de la même époque, à peu près du même type, mais de dimensions moindres et moins élégant, il est noirci. Oreillères d'une seule pièce, à repoussé très saillant pour l'ouïe. Une des oreillères manque.

H. **285.** Casque de la première moitié du XVIIe siècle. Timbre en calotte sphérique haute, avec rosace rivée; couvre-nuque de quatre pièces articulées comme en témoignent les bandes de cuir, deux pièces manquent; oreillères développées; porte-plumail à plaque armoriée. Le décor des bandes gravées et dorées est dans le style saxon.

H. **286.** Casque du commencement du règne de Louis XIV, en fer noirci. Timbre partagé en deux par un ruban ciselé; visière mobile, pourvue d'une grille à trois barreaux; couvre-nuque de cinq lames articulées; les oreillères se meuvent sur charnières; porte-plumail en cuivre, à la partie postérieure du timbre. Un double filet borde toutes les parties du casque, dont la grille et les clous sont dorés.

H. **287.** Chapeau en fer, de la Maison du roi sous Louis XIV. Nasal mobile surmonté d'une fleur de lis.

H. **288.** Calotte de chapeau en fer noirci du XVIe siècle, percée de trous ronds et d'autres rectangulaires.

H. **289.** Calotte de fer presque plate, repercée à jour en forme de S. Trois tiges à charnière protègent le col et les oreilles. Cette calotte se plaçait sous le chapeau de feutre Louis XIII.

H. **290.** Cervelière ou calotte de fer qui se portait sous le chapeau de feutre Louis XIII. Elle est composée d'un turban de deux pièces et de deux bandes en croix rivées sur le sommet de la tête.

H. **291.** Cervelière d'une coiffure militaire de l'époque de Louis XIII, en fer bleui, composée de quatre pièces à charnières, maintenues par des croisillons en forme de V.

H. **292.** Cervelière du modèle de la précédente; elle en

diffère seulement par un second étage de croisillons en forme de V.

H. **293**. Cervelière du même modèle que la précédente, mais qui n'est pas bleuie.

H. **294**. Casque de siège d'un poids considérable. Timbre de deux pièces donnant le couvre-nuque court. Un masque du modèle de ceux des heaumes du XIIe siècle couvre tout le visage en dégageant la vue; il est vissé sur le frontal.

H. **295**. Casque de siège d'une épaisseur considérable, complété par une visière pointue et un couvre-nuque. Ces deux pièces sont en équerre sur le timbre et rivées. N'a plus ses oreillères.

H. **296**. Pot en tête de siège en fer noirci, du XVIIe siècle. Timbre hémisphérique à légère arête médiane; visière pointue et couvre-nuque situés dans le même plan et tous deux rivés au timbre.

H. **297**. Coiffure de discipline employée en Allemagne au XVIIe siècle. La tête de l'homme puni est emprisonnée dans des cercles de tôle reliés entre eux par des bandes verticales. Le volet se fermait avec cadenas; cinq bandes de tôle portant des grelots faisaient une sorte d'éventail au-dessus de la tête.

BAVIÈRES, MENTONNIÈRES, FRAGMENTS.

H. **298**. Bavière ou mentonnière d'armure de tournoi se vissant au plastron de la cuirasse, seconde moitié du XVe siècle. Elle porte une lame supérieure mobile, et un bourrelet pour recevoir la bordure du plastron.

H. **299**. Bavière ou mentonnière exactement du même modèle, mais celle-ci est assez richement gravée. Médaillon à

figure à hauteur du menton, et deux chevaux affrontés au-dessus du bourrelet du plastron.

H. **300.** Mentonnière simple, en acier poli, munie d'un gorgerin mobile en forme de plastron.

H. **301.** Ventail d'armet; le bas a une fente qui pouvait peut-être, lorsqu'on le relevait, donner passage à la tige d'un nasal fixé au frontal.

H. **302.** Bavière du milieu du xvie siècle; bandes gravées et dorées d'une exécution très fine.

H. **303.** Bavière d'une armure de joute de la première moitié du xvie siècle, couvrant tout le milieu de la cuirasse. On remarque au plastron et à la partie inférieure de l'épaule gauche deux ouvertures rectangulaires pour le passage des courroies. Le côté gauche de la bavière porte une cornière.

H. **304.** Bavière d'un casque de joute de l'époque de Henri III en acier poli.

Don de M. Oger.

H. **305.** Bavière de joute avec gorgerin articulé de quatre lames. L'une d'elles porte la croix de Malte.

H. **306.** Petite bavière de bourguignote ayant conservé une partie de son collet de mailles.

H. **307.** Bavière de bourguignote à gorgerin fixe; la lame supérieure mobile bordée d'un filet saillant et ciselé.

H. **308.** Masque de bourguignote de la fin du xvie siècle, représentant en ronde bosse une tête à bouche entr'ouverte et tirant la langue. Les sourcils, les cheveux, la barbe s'épanouissent en feuilles d'acanthe. La dorure donne le plus beau ton à cette pièce originale.

H. **309.** Bavière de bourguignote de la fin du xvie siècle, en acier poli; composée de quatre lames articulées, la supérieure à fentes horizontales pour la vue.

H. **310.** Mentonnière ou bavière d'une bourguignote; son gorgerin est mobile; elle porte deux lames articulées. Cette pièce est ornée d'une bande finement gravée.

H. **311.** Mentonnière de bourguignote à gorgerin fixe; elle porte deux lames mobiles, la seconde percée d'ouvertures verticales pour la respiration.

H. **312.** Bavière d'une bourguignote de la première moitié du XVIIe siècle, en acier poli. Composée de quatre lames articulées et pourvue de quatre crochets destinés à la fixer au casque.

CASQUES ET COIFFURES MILITAIRES

DES XVIIIe ET XIXe SIÈCLES.



H. **313.** Bonnet d'officier de grenadier du régiment écossais d'Ogilvy, au service de la France; créé en 1747, licencié en 1763. Au milieu, dans un cartouche, le chardon d'Écosse, dont l'ordre fut institué en 1540 par Jacques V; entouré de la devise: *NEMO ME IMPUNE LACESSET,* sous couronne fermée. De chaque côté, une branche de chardon brodée.

Don de M. Boucher de Perthes.

H. **314.** Casque à turban, des dragons de la Morlière en 1740. En cuivre, avec cimier peu élevé, orné de la tête de Méduse. Premier modèle de casque pour les dragons.

H. **315.** Casque des dragons en 1745, turban en peau de léopard, cimier un peu plus élevé que le précédent; crinière en crin recouvrant toute la partie supérieure du cimier et retombant en arrière en touffe frisée; est employé aux costumes de guerre n° 37. — Ce casque provient du régiment du colonel de Vogué.

H. **316.** Bonnet de soldat charpentier au régiment des gardes suisses (XVIII[e] siècle).

Don de M. le baron de Marbot.

H. **317.** Casque des volontaires de Saxe au service du roi Louis XV. La partie inférieure se compose de bandes de toile rembourrées, piquées et recouvertes de velours bleu dont il reste encore quelques fragments. Le timbre est en fer et porte une crête saillante. Sur le devant, une plaque qui portait trois fleurs de lis.

Don de M. Carrand.

PREMIER EMPIRE.

H. **318.** Casque des dragons de la garde impériale (1805).

Don de M. le docteur Lépine.

H. **319.** Casque d'officier de cuirassiers. La peau qui couvre le turban n'est pas du temps.

Même donateur.

H. **320.** Chapeau de petite tenue, en soie noire. Ayant appartenu à M. Guillaume, capitaine au 6[e] régiment de chevau-légers (lanciers) en 1811.

H. **321.** Casque de trompette du 5[e] régiment de lanciers (1811). Cimier portant une chenille blanche et deux lances en croix, repoussées sur le devant.

H. **322.** Casque d'officier du 5[e] régiment de chevau-légers (lanciers, 1811).

Don de M. le docteur Lépine.

RESTAURATION.

H. **323.** Deux casques des mousquetaires de la 2[e] compagnie, 1814. En cuivre argenté, portant la devise: *ALTERIUS JOVIS ALTERA TELA*.

H. **324.** Deux casques des mousquetaires de la maison du roi (1re compagnie, 1814). Cimier et ornements dorés; il porte la devise: *QUO RUIT ET LETHUM.*

L'un d'eux est un don de M. le baron de Marbot.

H. **325.** Casque des gardes du corps du roi (1816).

Même donateur.

H. **326.** Autre casque pareil auquel manquent les jugulaires.

H. **327.** Casque de gendarme des chasses (1813). Cimier en cuivre repoussé présentant un cor et des branches de chêne. Chenille et crinière noires. Timbre en cuivre argenté.

H. **328.** Casque des gendarmes de la maison du roi. En cuir bouilli; cimier et ornements en cuivre doré. La plaque porte trois fleurs de lis, la couronne royale, un foudre et la devise: *QUO JUBET IRATUS JUPITER.* Crinière noire.

H. **329.** Casque des gardes du corps du roi (1814). En cuir bouilli, ornements en cuivre argenté; portant un soleil surmonté d'une couronne et la devise: *NEC PLURIBUS IMPAR.* — Ce casque a été porté par M. le marquis de Louvois.

H. **330.** Casque des gardes du corps du roi (1822). Bombe et cimier en cuivre argenté. Plaque, au soleil rayonnant, avec la devise: *NEC PLURIBUS IMPAR.* Turban en peau d'ours.

H. **331.** Casque des gardes du corps de Monsieur (1814). En cuivre argenté, cimier et ornements dorés, chenille noire. La plaque manque.

H. **332.** Casque des chevau-légers de la maison du Roi (1814). En cuir bouilli, portant une fleur de lis au centre d'un soleil lançant des foudres et la devise: *SENSERE GIGANTES.*

H. **333.** Casque d'officier de cuirassiers de la garde royale. En cuivre argenté, cimier et ornements gravés et dorés.

H. **334.** Casque des cuirassiers de la garde royale (troupe).

Don de M. Millot.

H. **335.** Casque des dragons de la garde royale, de 1816 à 1828. La bombe et le cimier sont en cuivre; ce dernier porte, repoussée sur chacun de ses côtés latéraux, une branche de chêne. La plaque porte les armes de France (trois fleurs de lis et la couronne); chenille noire très fournie, turban en peau de léopard.

H. **336.** Shako d'officier d'artillerie en soie noire, dessus en cuir, jugulaire en cuivre doré ainsi que la plaque qui porte deux canons en sautoir sous l'écu de France à fleurs de lis.

H. **337.** Deux casques de carabinier.

H. **338.** Casque de cuirassier, modèle 1826.

H. **339.** Deux casques de dragon, sous Charles X. Entièrement en cuivre, ornés d'une crinière, chenille, aigrette et plumet. Portent, poinçonné sur la bombe: *1828*.

H. **340.** Shako ayant appartenu à M. Sareuf, capitaine au 8e régiment de chasseurs à cheval (dit de la Côte-d'Or). En soie noire, dessus en cuir, cocarde et galons en argent, jugulaire en cuivre (1816).

H. **341.** Shako de trompette de chasseurs à cheval de 1823 à 1829, en drap noir; une partie de l'arrière est recouverte de cuir. Long panache rouge et jaune.

H. **342.** Casque de soldat du train d'artillerie sous la Restauration. En cuir noirci, orné d'une chenille en crin noir.

H. **343.** Casque des gardes nationaux de la ville de Beauvais, en 1814. En cuir noirci, garnitures en cuivre repoussé, ciselé et argenté; la plaque de devant présente un écusson ovale, semé de trois fleurs de lis, encadrées de deux branches de chêne et surmonté d'une couronne fermée. Foudre et porte-aigrette sur la bombe; forte chenille.

Don de M. Maillot.

H. **344.** Casque de la garde nationale à cheval, de 1815 à 1830; en fer. Cimier et ornements dorés.

H. **345.** Casque de la garde nationale à cheval de la ville de Dijon, de 1815 à 1830. En cuir bouilli; cimier et ornements argentés.

H. **346.** Casque de destination inconnue, peut-être modèle proposé, qui n'a jamais été porté.

REGNE DE LOUIS-PHILIPPE.

H. **347.** Deux casques de la garde municipale de Paris sous le règne de Louis-Philippe.

H. **348.** Chechia de zouave, modèle 1830.

H. **349.** Casque de cuirassier.

H. **350.** Chapska d'officier de chasseurs d'Afrique (formation).

Don de M. le docteur Frédéric Lépine, de Dijon.

H. **351.** Projet de casque pour l'infanterie, porté à titre d'essai au 45e de ligne en 1836. En cuir bouilli, ainsi que le cimier, dont les faces sont recouvertes de cuivre.

H. **352.** Casque de dragons. Il porte sur la bombe, poinçonné : *1842*.

H. **352** *bis.* Shako d'infanterie, modèle 1844 (62e de ligne) [1].

Don de M. Madden, ex-ouvrier d'État au Musée.

H. **353.** Schapska de garde national à cheval.

H. **354.** Bonnet à poil des grenadiers de la garde nationale.

Don de M. de Marsy.

[1] Venu pendant l'impression de ce tome.

RÈGNE DE NAPOLÉON III.

SECOND EMPIRE.

H. **355.** Schapska d'officier de lanciers.

H. **356.** Schapska de lancier.

H. **357.** Trois casques de cuirassiers de la ligne ; un d'eux a son plumet.

H. **358.** Casque de dragon de la ligne.

H. **359.** Casque de la garde de Paris.

H. **360.** Shako en cuir, sans plaque, commun aux canonniers à pied ou à cheval, et aux conducteurs du génie. Modèle 1861.

H. **361.** Shako d'infanterie, modèle 1861.

H. **362.** Shako d'officier d'infanterie, modèle 1861.

Don de M. Millot.

H. **363.** Shako d'officier d'infanterie, modèle 1867, en drap rouge, turban en cuir verni. — Provient d'un capitaine au 3ᵉ bataillon du 26ᵉ de ligne.

Même donateur.

H. **364.** Casque d'officier de pompiers, modèle 1855.

Don de M. Jouhaud.

H. **365.** Casque de pompier, une jugulaire manque.

H. **366.** Bonnet à poil de grenadiers du 1ᵉʳ régiment de la garde.

H. **367.** Talpack de l'artillerie de la garde impériale.

H. **368.** Casque de cent-gardes.

H. **369.** Casque de cuirassier de la garde impériale.

H. **370.** Casque de dragons de la garde impériale.

H. **371.** Turban et chechia de zouave de la garde impériale.

H. **372.** Trois casques de carabiniers. Un d'eux porte sur la bombe le poinçon *1856*.

RÉPUBLIQUE DE 1870.

H. **373.** Shako d'infanterie, modèle 1872.

H. **374.** Shako commun à l'artillerie et au génie, modèle 1872.

H. **375.** Casque de dragon, modèle 1872.

H. **376.** Shako d'officier de chasseurs à cheval, modèle 1872.

Don de M. Millot.

H. **377.** Casque d'officier de chasseurs à cheval, mis en essai en 1880.

Même donateur.

H. **378.** Shako d'officier de chasseurs à cheval, modèle actuel.

Même donateur.

H. **379.** Casques modernes. Projets. Ils portent à leur sommet des appendices destinés à maintenir le fusil et les munitions au-dessus de l'eau quand le soldat est à la nage.

CASQUES ET COIFFURES MILITAIRES
DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES.
(XVIIIe ET XIXe SIÈCLES.)

H. **380.** Bonnet de grenadier autrichien sous Marie-Thérèse. En drap bleu bordé d'un galon d'argent, surmonté d'une houppe blanche. Sur le devant deux plaques en cuivre argenté.

H. **381.** Bonnet des grenadiers du régiment Stathouder de Hollande (XVIIIe siècle).

Don de M. le baron de Marbot.

H. **382.** Bonnet de grenadier espagnol de la fin du XVIIIe siècle ou du commencement du XIXe.

H. **383.** Casque étranger de la fin du XVIIIe siècle. La bombe est en cuivre noirci; le cimier est en cuivre poli; crinière noire.

H. **384.** Shako de l'armée russe, d'officier de hussards vers 1840. En forme de tronc de cône évasé.

Don de M. Millot.

H. **385.** Shako d'officier d'infanterie hongroise. En drap rouge bordé d'un large galon d'or. Sur la plaque, un écu parti de Hongrie et de la croix patriarcale sous couronne fermée.

Même donateur.

H. **386.** Shapska de hulan autrichien orné d'un large cordon d'or. Turban très épais en astrakan. Jugulaire en cuivre doré. Petite crinière partant du pompon.

Même donateur.

H. **387.** Casque de cavalerie de ligne piémontaise sous le roi Victor-Emmanuel. En cuir; cimier en cuivre, ainsi que les autres ornements. Sur la plaque les armes de Sardaigne.

PLAQUES DE COIFFURES MILITAIRES
DES XVIIIe ET XIXe SIÈCLES.

REPUBLIQUE ET EMPIRE.

H. **388.** Plaque de grenadier de la garde nationale, 1789.

H. **389.** Deux plaques de grenadiers de la garde nationale de Paris, de 1789 à 1792.

H. **390.** Plaque de coiffure de 1789 à 1792, a été grattée, modifiée en 1793.

H. **391.** Plaque de grenadier de la garde nationale, en 1792 ou 1793.

H. **392.** Quatre plaques de grenadiers, sous la Convention ou le Directoire.

H. **393.** Plaque de grenadiers de la 50e demi-brigade. Directoire ou Consulat.

H. **394.** Plaque de coiffure des grenadiers de la garde impériale, 1807.

H. **395.** Plaque de coiffure du 59e régiment de ligne, 1810.

H. **396.** Plaque de coiffure de sapeur (premier Empire).

H. **397.** Plaque de shako du 85e de ligne (premier Empire).

H. **398.** Plaque de coiffure du 21e régiment de ligne, 1811.

H. **399.** Plaque de coiffure d'officier du 2e régiment de la garde d'honneur, 1813.

H. **400.** Deux plaques de coiffure de la garde d'honneur en 1813.

H. **401.** Plaque de coiffure de chasseurs (premier Empire).

H. **402.** Probablement plaque de grenadier.

H. **403.** Plaque de coiffure de grenadier de la garde nationale sous Napoléon Ier (de 1813 à 1815).

RESTAURATION.

H. **404.** Plaque de coiffure des gardes du corps du roi en 1814. Elle s'adaptait au casque en cuir.

H. **405.** Plaque d'un régiment de la garde royale.

H. **406.** Cinq plaques de coiffures militaires, sous la Restauration.

H. **407**. Une plaque de shako de l'artillerie de marine. Restauration.

H. **408**. Trois plaques des gardes du corps en 1816.

H. **409**. Plaque de casque du 2e régiment de carabiniers de Monsieur.

Don de M. le docteur Frédéric Lépine, de Dijon.

H. **410**. Plaque de coiffure des Cent-Suisses sous Louis XVIII. Les armes de France et de Navarre; la couronne royale, branches de laurier et rayons.

Don de M. Maillot.

H. **411**. Deux plaques du 7e régiment d'artillerie. Restauration.

H. **412**. Plaque de coiffure de l'École d'application de l'artillerie et du génie. Restauration.

Don de M. Maillot.

REGNE DE LOUIS-PHILIPPE.

H. **413**. Plaque de coiffure qui porte écrit en repoussé : *Garde municipale de Paris, 29 juillet 1830.*

H. **414**. Plaque de shako du 5e régiment d'infanterie (règne de Louis-Philippe).

H. **415**. Plaque de shako du 49e régiment d'infanterie.

H. **416**. Plaque de shako des chasseurs à pied.

H. **417**. Plaque de shako du 3e régiment du génie.

H. **418**. Plaque de shako de l'artillerie.

H. **419**. Deux plaques de shako des 2e et 10e régiments d'infanterie légère.

H. **420**. Un fragment (coq).

H. **421**. Plaque de coiffure de l'artillerie de la garde natio-

nale, en cuivre argenté. Une pièce de canon et un coq au centre d'un trophée de drapeaux.

Don de M. Maillot.

H. **422**. Deux plaques de coiffures du règne de Louis-Philippe. Elles portent le coq pour emblème et l'inscription : *GARDE NATIONALE DE DIJON*.

H. **423**. Plaque de coiffure de l'artillerie de la garde nationale.

H. **424**. Plaque de coiffure de la garde nationale à cheval.

H. **425**. Plaque de coiffure du corps de l'intendance.

REPUBLIQUE DE 1848.

H. **426**. Deux plaques de coiffures de la garde nationale. République de 1848.

RÈGNE DE NAPOLEON III.

H. **427**. Plaque de shako de la garde de Paris.

Don de M. le colonel Le Clerc, ex-conservateur du Musée d'artillerie.

H. **428**. Plaque de shako de sapeur du génie.

H. **429**. Plaque de coiffure du 15e régiment d'artillerie, modèle 1861.

H. **430**. Plaque de coiffure de la 3e compagnie du train d'artillerie, modèle 1861.

H. **431**. Plaque de shako du 73e régiment d'infanterie de ligne.

H. **432**. Deux plaques de schapska des 1er et 6e lanciers.

H. **433**. Plaque de bonnet à poil, du 1er régiment de grenadiers de la garde impériale.

H. **434.** Plaque de shako de voltigeurs de la garde.

H. **435.** Plaque de schapska du régiment de lanciers de la garde impériale.

RÉPUBLIQUE DE 1870.

H. **436.** Deux plaques de shako de sapeur du génie, modèle 1872.

H. **437.** Plaque de coiffure d'artillerie, modèle 1872.

H. **438.** Plaque de shako de chasseurs à pied. Comme insigne : un cor de chasse. Modèle 1872.

H. **439.** Grenade pour shako, modèle 1872.

PLAQUES DE COIFFURES MILITAIRES
DE PUISSANCES ÉTRANGÈRES.

H. **440.** Plaque de bonnet d'artilleur du régiment Stathouder de Hollande. XVIIIe siècle.

H. **441.** Plaque de coiffure en cuivre jaune repoussé, aux armes de l'empire d'Allemagne portant en cœur les armes de la maison d'Autriche avec les initiales *F. J.*, François-Joseph.

Don de M. Lorédan Larchey.

H. **442.** Plaque de coiffure militaire autrichienne.

H. **443.** Plaque de coiffure militaire, avec jugulaires. Probablement anglaise.

H. **444.** Six plaques de shako de la république d'Haïti.

Don de M. le colonel Le Clerc, ex-conservateur du Musée d'artillerie.

COIFFURES DE CONTRÉES DIVERSES.

H. **445.** Casque turc ayant appartenu à Bajazet II, fils de Mahomet II, conquérant de Constantinople. L'inscription tracée en damasquine d'or sur le bord du casque dit: *L'iman courageux, maître de la victoire, le sultan Bayasid, fils du sultan Mohamed-Khan.* Il porte au timbre des cannelures tordues en spirale. Visière et couvre-nuque. Le nasal est terminé dans le haut par une plaque découpée en rosace. Ce casque précieux est richement décoré de dessins arabes en damasquine d'or.

H. **446.** Casque sarrasin identique à celui de l'armure G. 718.

Don de M. le duc d'Istrie.

H. **447.** Casque turc conique terminé par un bouton pyramidal à facettes, à côtes repoussées, arrondies et dorées. Vers le sommet du turban, des ornements dans le style arabe. Ce casque a été trouvé à Rhodes et vient du mémorable siège de Mahomet II, en 1458.

Même donateur.

H. **448.** Casque de même forme et de même provenance. Percé en plusieurs endroits par la rouille. Autrefois gravé. Le pourtour inférieur porte encore des traces de caractères arabes.

Même donateur.

H. **449.** Casque turc du même type que le précédent, mais de forme moins élégante et percé par la rouille.

Don de M. de Noirmont.

H. **450.** Casque sarrasin du XVIe siècle. Timbre pyramidal à côtes repoussées, entièrement gravé; portant, au pourtour inférieur, des caractères arabes.

Don de M. Dupont Auberville.

H. **451.** Casque russe du commencement du XVIe siècle. Timbre pyramidal à huit arêtes en fer bleui. Les trois arêtes de devant sont couvertes de plaques d'argent doré profondément ciselées au burin dans le style persan. La visière, son nasal et le tiers supérieur du timbre sont recouverts de plaques d'argent doré, décorées dans le même style. Les oreillères simplement bleuies sont décorées de boutons, avec repoussés pour l'ouïe.

H. **452.** Casque tartare du commencement du XVIe siècle. Timbre pyramidal à six arêtes, couvert de gravures dans le style arabe. Le couvre-nuque, la visière, son nasal et les oreillères sont dorés à plein. On lit sur le couvre-nuque l'inscription en caractères arabes: *La fortune s'obtient par la patience. Le bonheur consiste à modérer l'ambition;* et sur la visière: *Dieu protège la maison d'Ali, il est juste et miséricordieux.*

H. **453.** Casque tartare du XVIe siècle, de forme pyramidale entièrement gravé et doré, à bandes repoussées présentant des rinceaux, des feuillages et des attributs d'armes et de musique. Oreillères repoussées en bossette; petite visière. Le nasal et le couvre-nuque manquent.

Legs fait par M. le baron des Mazis.

H. **454.** Casque circassien en fer, portant une crête et un pourtour plaqués d'argent doré; ses garnitures sont également en argent; il est très complet; sa maille est rivée. Un cordon de soie tient lieu de jugulaire.

H. **455.** Calotte persane ayant appartenu, comme le brassard G. 736, à une riche armure dont on ne possède que ces deux pièces remarquables.

H. **456.** Casque circassien à calotte en damas, orné de dessins en relief et d'une bordure finement damasquinée en or. Nasal mobile, portant pour arrêt à ses extrémités deux plaques découpées en fleurs et damasquinées. Camail en mailles rapprochées, formant des dessins en losange. Deux porte-plumet. — Provient de la Bibliothèque nationale.

H. **457**. Casque indien en forme de demi-sphère. Bordure grossièrement gravée et dorée en plein. Une pointe au sommet. Nasal mobile, deux porte-plumail et un couvre-nuque en mailles.

H. **458**. Casque indien, composé d'une calotte en damas cannelé en spirale, avec bordure en argent à laquelle est fixé un camail.

H. **459**. Coiffure indienne, composée d'un turban à oreilles surmonté d'un cône très surbaissé, et formé d'un grand nombre de morceaux de toile réunis ensemble par des piqûres.

H. **460**. Casque mongol en damas orné de nervures saillantes qui partagent le timbre en compartiments réguliers, damasquiné en or, inscription en caractères arabes. Il porte un bouton saillant de forme pyramidale et un nasal mobile. Son camail en mailles rivées, d'une grande finesse, est bordé d'anneaux en cuivre autrefois dorés. — Provient de la Bibliothèque nationale.

CASQUES CHINOIS.

H. **461**. Deux casques chinois antérieurs au XVe siècle. En fer et de la forme des cabassets de la fin du XVIe siècle en Europe, ou de certains chapels de fer du commencement du XVe siècle. L'un est formé par six plaques de tôle et un rebord en cornières assemblés par des rivets. L'autre paraît avoir été fait d'une seule pièce. La couche d'oxyde laisse subsister quelques traces de laque rouge. — Ces casques ont été trouvés avec d'autres armes et des projectiles chinois à Pékin, à la suite de fouilles dans un terrain sur lequel s'élevaient jadis des magasins impériaux détruits par un incendie sous la dynastie des Ming, vers 1400. L'origine de ces casques est donc antérieure à 1400.

Don de M. Collin de Plancy, consul de France.

H. **462**. Coiffure chinoise en forme de grande sébile faite

en lames de jonc, peinte en noir à l'extérieur et décorée de losanges dorés encadrant des fleurs, des rinceaux.

H. **463.** Ancien casque coréen ayant la forme des cabassets du commencement du XVII[e] siècle ou mieux de certains casques d'hommes de pied du XV[e] siècle. Timbre cloisonné en six parties égales. Dans chacune un dragon repoussé en fort relief et ciselé. Cette belle pièce est toute en fer nu.

CASQUES JAPONAIS.

H. **464.** Casque japonais, en fer finement damasquiné d'argent et bordé de cuivre jaune ciselé. Il est muni d'un couvre-nuque à cinq lames, d'une visière et d'une crête saillante quoique peu élevée et élégamment découpée. Au sommet de la bombe, on remarque un anneau de suspension. La garniture intérieure existe.

H. **465.** Casque japonais en tôle de fer laquée et dorée en plein. Le timbre est très élevé, il est finement décoré d'arbres dans le style japonais, de papillons..... Couvre-nuque et oreillères de cinq lames de tôle laquée, reliées par des tresses de soie.

H. **466.** Casque japonais en tôle de fer dorée en plein. Il a la forme d'un bonnet phrygien renversé en arrière. Il a une petite visière. Il avait des oreillères et un couvre-nuque comme en témoignent les trous du bas du timbre.

H. **467.** Casque japonais en fer, composé de trois feuilles assemblées par des rivets à têtes très saillantes. Il porte deux cornes en cuivre et un appendice à l'avant destiné à recevoir un ornement qui manque.

H. **468.** Chapeau japonais en carton laqué, présentant des ondulations, il porte sa garniture et ses cordons d'attache.

Don de M. le colonel Le Clerc.

H. **469.** Casque japonais, très ancien, en fer; muni d'un

couvre-nuque à six lames articulées et laquées. La visière, qui est fixée par sept rivets garnis de rosaces, est surmontée d'un ornement en fer, en forme d'ailes. La garniture intérieure existe.

H. **470.** Casque japonais, très ancien, à bombe demi-sphérique et à visière rapportée; en fer repoussé, ciselé et incrusté d'or et d'argent. Le sujet de l'ornementation est un dragon. Couvre-nuque à cinq lames, dont une fixe; à cette dernière est rivé un appendice relevé de chaque côté de la visière, portant un disque en cuivre. La garniture intérieure existe.

H. **471.** Casque japonais, très ancien, en fer cannelé, repoussé, ciselé et présentant des traces d'étamage et de dorure. Le sujet de l'ornementation est une tête de lion.

H. **472.** Casque japonais, très ancien, en fer repoussé, en forme d'escargot, hérissé de pointes en tôle, ployées et rivées sur la bombe. Un ornement composé de nuages et d'un disque perlé surmonte la visière. Couvre-nuque à cinq lames recouvertes d'étoffe. La lame fixée au casque porte deux appendices relevés de chaque côté de la visière. La coiffe existe.

H. **473.** Casque japonais, ancien, en fer et de forme originale; le devant est bas et en forme de demi-sphère, la partie postérieure en demi-dôme est plus élevée que le devant; elle est fermée par une plaque de tôle emboutie et repercée à jour, de façon à permettre à l'air de se renouveler autour de la coiffe. La visière bordée d'une lame d'argent gravée porte quelques repoussés et au front un ornement mobile. Couvre-nuque à cinq lames imitant le galuchat. A la lame supérieure de chaque côté de la visière, deux petites rosaces parallèles à la face.

H. **474.** Casque japonais, en fer et carton laqué, peint en noir et verni; repoussé sur le devant en forme de cornes. Un disque peint en or sur le devant.

H. **475.** Casque japonais, en fer repoussé, laqué, peint en noir et verni. Trois cannelures au frontal contournent les yeux

et simulent l'arcade sourcilière. Le sommet de la bombe est renforcé par une plaque à grandes ailes relevées. En avant, un support d'ornement. Celui-ci manque.

H. **476.** Casque japonais, en fer et carton laqué ayant o m. 60 de hauteur, et en forme de cône dont le sommet serait aplati et arrondi. Le devant est renforcé de deux plaques à ailes doubles détachées. La plaque de devant est beaucoup plus haute, les ailes de derrière beaucoup plus ouvertes.

H. **477.** Casque japonais entièrement en fer. Un double cordon partage la bombe en deux parties égales. Couvre-nuque articulé, composé de cinq lames en fer laqué. La coiffe en étoffe existe.

H. **478.** Casque japonais en fer laqué. Le sommet aplati, dépassant la partie postérieure du casque, est terminé par deux cornes. Couvre-nuque à cinq lames laquées et articulées.

H. **479.** Chapeau japonais en forme de bouclier, en fer repoussé. Décor : un dragon à trois griffes, entrelacé dans un nuage et trois papillons dorés, dont deux entourés d'un cercle également doré.

NOTICE

SUR LES BOUCLIERS.

On désigne sous le nom général de *boucliers* toutes les défenses du corps indépendantes, tenues à la main ou maintenues par l'avant-bras gauche, ou suspendues au col par des courroies sur le côté ou sur le dos, et pouvant être dans tous les cas déplacées à volonté [1]. Ces boucliers ont des noms différents suivant leur forme, leur destination, même suivant les époques.

Pour tous les boucliers grecs, romains, gaulois, francs. . ., enfin, pour tous ceux des temps antiques, on a conservé le nom général de *boucliers*.

Au moyen âge, les hommes d'armes se couvrent plus spécialement avec les *écus* et les *targes* et les hommes de pied avec les *pavois.* On appelait *roëles* (rouelles) ou *rondaches* les boucliers ronds, qu'ils

(1) Les manteaux d'armes, sortes de boucliers qui complètent la défense de la poitrine et du col pour la joute, bien qu'ils ne fassent pas toujours partie intégrante de l'armure, ont déjà été décrits avec elles, parce qu'ils leur sont généralement vissés; dans le cas où ils sont simplement suspendus au col par des courroies, comme on ne peut les déranger à la main, on les range parmi les pièces fixes comme le sont les garde-bras, les garde-cuisses, les grandes bavières, les rondelles d'aisselles, les grandes passe-gardes. . . toutes pièces qui ont déjà été cataloguées avec les armures et la plupart aux pièces de renfort de joute.

Par contre, les rondelles de lance doivent être classées aux armes d'hast.

fussent portés par des hommes d'armes ou des hommes de pied.

Boucliers des hommes d'armes. — A l'époque de Charlemagne, on se sert de boucliers ronds ou *roëles* à umbo saillant et aussi d'écus en forme d'amande, c'est-à-dire composés dans le haut d'un demi-cercle, puis d'une longue ogive aiguë, la pointe en bas. Comme ceux des XIIe et XIIIe siècles, ces boucliers devaient être faits de bois légers recouverts de peau; ils étaient décorés de peintures barbares et fortifiés par des lames de métal [1].

Dans tous les cas, ils étaient suspendus au col, soit par derrière, soit sur le côté, par une courroie à boucle dite *guige* ou *guiche*. Pendant le combat, ils étaient maintenus par le bras et la main au moyen d'*énarmes*, système de courroies parallèles ou en croix, quelquefois par la main seule.

Les guerriers de la tapisserie de Bayeux (dernières années du XIe siècle) portent également des boucliers des deux types : la roële et l'écu en amande aiguë; c'est cette dernière défense qui est le plus souvent représentée. Ses dimensions sont en hauteur environ 1 m. 30 et la largeur 0 m. 50 à 0 m. 60.

L'écu est fortifié d'un *umbo* et d'une bordure en métal. Il est décoré de peintures représentant des animaux et des emblèmes [2].

[1] Les dessins ou sculptures du temps indiquent bien la forme et le décor de ces boucliers; mais des objets eux-mêmes il n'est resté que les parties métalliques. Le rôle du bois, de la peau... n'est donc connu que par induction ou analogie.

[2] Pour tous les modèles de boucliers antérieurs à la seconde moitié du XIVe siècle, comme pour ceux des Grecs et des Romains, voir les reconstitutions de la galerie des costumes de guerre.

Au XIIe siècle, l'écu est terminé dans le haut par une ligne droite se raccordant par de petits arcs de cercle avec l'ogive très aiguë qui donne la forme générale de l'écu. Il est, comme le précédent, bordé de métal, mais il ne présente plus d'umbo. Le décor est donné soit par le métal repoussé, soit par des dessins d'ornement peints en couleurs diverses. La longueur n'a pas sensiblement diminué.

Au milieu du XIIIe siècle, la longueur de l'écu ne dépasse pas 0 m. 90, mais la largeur est toujours la même; le bouclier est donc moins élégant, mais il est plus maniable.

Dans la seconde moitié du XIIIe siècle, les jambes des hommes d'armes étaient protégées jusqu'au bout du pied par des chausses de mailles bien organisées; des genouillères et même des grèves de plates couvraient tout ce qui était en dehors du haubert. Un écu de dimensions très réduites suffisait pour protéger les parties essentielles, la poitrine et l'estomac. Le bord supérieur en ligne droite et les cordes des deux arcs d'ogive forment un triangle à peu près équilatéral de 0 m. 60 de côté.

A la même époque, l'écu est généralement *armoyé,* c'est-à-dire qu'il représente les couleurs et émaux des armes du chevalier.

Au fur et à mesure que le haubert ou l'armure de plate se perfectionnent, les dimensions de l'écu vont diminuant. Il ne porte généralement plus d'énarmes, mais une seule courroie pour le suspendre au col; il pend sur le dos ou le côté pendant la marche et il est ramené sur la poitrine pour le combat. La main gauche est libre pour tenir les rênes.

Déjà au commencement du XIVe siècle, la forme de l'écu se modifie sensiblement. Entre la ligne droite du haut et la base de l'ogive, il existe une première partie à côtés verticaux; c'est alors un rectangle qui occupe le quart supérieur de l'écu; la place du *chef* des armoiries, quand elles en comportent, est ainsi réservée. Plus tard, ce rectangle s'allonge verticalement, devient un carré, et l'ogive s'accourcissant d'autant est tout à fait obtuse. C'est la forme définitive de l'écu depuis la fin du XIVe siècle. Quant à l'écu *héraldique*, il remplace généralement en France l'ogive obtuse disgracieuse par une accolade[1]. Ce sera sa forme la plus usuelle jusqu'à la fin du XIIIe siècle.

Au milieu du XIVe siècle, l'armure de plate est complète, l'écu est réduit à 0 m. 40 ou 0 m. 50 de hauteur avec une largeur un peu moindre. Sa coupe verticale est concave en dehors pour empêcher les coups de pointe de glisser vers le ventre ou la tête, et, au contraire, la coupe horizontale est généralement convexe pour laisser échapper les coups dangereux latéralement.

A la fin du XIVe siècle, l'écu devient targe; le haut et le bas de la targe sont droits avec coins arrondis. La coupe horizontale est généralement conservée convexe. Souvent la targe présente une saillie verticale arrondie pour loger la main et l'avant-bras et arrêter les coups; la coupe transversale est alors souvent

[1] Dans certains pays, l'écu héraldique est évidé sur les côtés et arrondi du haut. Comme type d'écu héraldique allemand, voir le manteau d'armes de l'armure de joute de Maximilien (G. 166), sur lequel est reproduit l'écu dont le modèle a été pris dans les *triomphes de Maximilien*, 1500 à 1510.

concave de chaque côté de cette saillie. Voir la targe de Mathias Corvin (I. 7); enfin plusieurs sont entaillées au coin de droite pour le passage de la lance (I. 4).

Lorsque, au commencement du xvie siècle, l'armet a reçu ses derniers perfectionnements, les grandes passe-gardes protégeant complètement le col, la targe n'a plus d'utilité en guerre, elle n'est plus conservée que pour la joute; c'est à proprement parler un manteau d'armes vissé au plastron comme la grande bavière de joute, et comme le garde-bras l'est au brassard de gauche. Parfois ce manteau d'armes est suspendu au col, mais il doit être considéré comme pièce de renfort appartenant à l'armure spéciale de joute.

Boucliers des hommes de pied. — Le *pavois* était un grand bouclier rectangulaire d'une hauteur d'au moins 1 mètre, double de sa largeur. La section du côté du dedans était concave; en outre le milieu présentait une gouttière large d'au moins 0 m. 10 et un peu moins profonde avec deux brides horizontales de corde ou de cuir. Le pavois était porté par les arbalétriers et archers à pied. L'opération de tendre la corde de l'arbalète à cric ou à tour était longue et périlleuse. L'arbalétrier pouvait placer son pavois sur le dos, puis faisant face en arrière, à genou, il bandait son arme à l'abri; ou bien il enfonçait en terre un pieu, le coiffait avec les brides fixées à la gouttière du pavois, qui était ainsi maintenu vertical, et, à genou derrière le pavois, il armait son arbalète. C'est sous la même protection que les hommes faisaient les travaux d'approche dans les sièges.

Pour monter à l'assaut, ils employaient le premier procédé qui rappelait la *tortue* des anciens; la tête couverte par la salade à grand couvre-nuque, l'homme était bien protégé contre les projectiles, pierres ou carreaux, que les défenseurs lui envoyaient de haut en bas, et enfin contre les coups des épées et des diverses armes d'hast.

Le Musée présente plusieurs pavois des XIVe et XVe siècles, très intéressants, I. 2, I. 3, I. 12.

Le bouclier de Mathias Corvin, I. 7, qui, par ses dimensions et son emploi à cheval, est bien une targe, a réellement la forme d'un pavois.

Roëles (rouelles), *Boces, Rondaches.* — Tandis que le grand pavois rectangulaire était la défense la plus usuelle des archers et arbalétriers, les boucliers ronds, *roëles* ou *rouelles* de dimensions assez réduites, complétaient la défense des autres hommes de pied, pendant tout le moyen âge jusqu'au XVIe siècle. Lorsque le diamètre de la *roële* ne dépassait pas 0 m. 25 à 0 m. 30, elle prenait le nom de *boce;* elle était, pendant la marche, fixée généralement par un crochet à la ceinture de l'homme ou à la chape du fourreau de l'épée. Dans la lutte corps à corps et dans les combats singuliers, l'homme la tenait de la main gauche par une petite poignée rigide pour parer les coups de l'adversaire. Voir la belle roële ou boce de Henri VII d'Angleterre (I. 6).

Certaines roëles d'un modèle plus grand étaient parfois munies d'un crochet qui servait à engager la lame de l'adversaire, la briser, paralyser sa défense ou même le désarmer. Le même office était parfois rempli par des cercles en acier maintenus par quelques

points d'attache à une certaine distance de la face du bouclier (I. 41 et I. 42).

Dans les sièges, on se protégeait avec des rondaches de plus grandes dimensions, dont l'usage a été conservé jusqu'au XVIIe siècle. Cette rondache portait souvent, aux XVe et XVIe siècles, un crochet auquel on suspendait, pour les rondes de nuit, une lanterne qui jetait sur le terrain et sur les ennemis en embuscade une vive lumière. Dans les combats de nuit, l'adversaire ne pouvait suivre les mouvements et parer les coups de l'homme qui restait dans l'ombre, derrière sa roële (I. 41 et I. 42).

On se servait aussi de rondaches armées d'un trait à poudre ou d'un pistolet.

Dans les combats singuliers, surprises, attaques nocturnes, le bras et la main étaient parfois armés de pièces singulières et compliquées qui, participant à la fois du brassard et de la roële, portaient le crochet brise-lame et une lame de poignard ou un fer de lance et faisaient ainsi l'office d'une main gauche (I. 41 et I. 52).

Enfin on désignera sous le nom de rondaches les magnifiques boucliers de parement du XVIe siècle, qui ne sont pas des armes de guerre, mais des pièces d'art de la plus grande valeur (I. 58 à I. 86)[1].

[1] Voir à la fin de la notice sur les armures et coiffures ce qui est relatif aux origines de ces pièces de parement, italiennes au début, puis de nationalités diverses, mais qu'on ne peut indiquer avec certitude.

I

BOUCLIERS.

Les boucliers européens sont aux murs des salles d'armures et de la petite salle annexe des casques.

TARGES, PAVOIS, RONDACHES,

BOUCLIERS DE SIÈGE.

I. **1.** Targe allemande du commencement du xve siècle. En bois recouvert de toile enduite et peinte. Au centre, on voit sur fond d'or saint Georges terrassant le dragon, entouré de caractères allemands; au-dessus, un écusson armorié.

I. **2.** Pavois du xve siècle, en bois recouvert de peau peinte à l'huile. Il présente dans toute sa hauteur la saillie généralement arrondie qui caractérise les pavois des arbalétriers et archers; il porte ces armoiries : d'argent à la croix de sable, au chef de gueules. Sur la croix noire, des rinceaux gris, et sur le chef, des rinceaux d'un rouge pâle.

I. **3.** Pavois anglais de la même époque. En bois recouvert de peau; on ne voit plus que des traces de la peinture noire sur fond blanc. La saillie verticale du pavois n'est pas arrondie; sa section est un rectangle de plus en plus large vers le bas. Cette forme se retrouvera sur le pavois I. 12, allemand, portant sa date 1504.

Don de M. le comte Le Marrois.

I. **4.** Targe allemande de la seconde moitié du xve siècle.

En bois recouvert de peau peinte à l'huile, présentant à gauche une femme tenant à la main la devise : *Tout avec volonté;* à droite, les armoiries de la maison de Imhof, de Nuremberg, surmontées d'un griffon. Cette targe était par trop peu résistante pour être employée en guerre, ou comme manteau d'armes, à la joute. Ce devait une sorte de targe de parement.

I. **5.** Rondache à main en corne d'élan de la seconde moitié du xve siècle. La poignée est en bois de cerf creux dans lequel passe un double étrier de fer rivé sur la rondelle. Au milieu, un écu dont les émaux et couleurs sont effacés. Pièce très originale.

I. **6.** Rondelle à poing en acier de la fin du xve siècle, concave à l'extérieur et hérissée de petites pointes; au milieu, s'élève un cul-de-lampe terminé par une avance en acier; autour de ce cul-de-lampe, parmi des feuillages dorés, on distingue un écusson écartelé aux armes de France et d'Angleterre, une rose couronnée, une herse et une grenade. Cette rondelle a probablement appartenu au comte de Richemont qui devint, en 1485, roi d'Angleterre sous le nom de Henri VII. La poignée en bois est maintenue par des petits pontets avec clavettes à chaque bout et par des petits anneaux formant étriers fixés au bouclier.

I. **7.** Targe du roi de Hongrie Mathias Corvin. On lit sur les bords de la targe, en caractères allemands du xve siècle, l'inscription suivante : *Alma Dei genitrix Maria, interpella pro rege Mathia.* L'écusson central de cette pièce capitale est écartelé : au premier, de Hongrie moderne, fascé d'argent et de gueules de huit pièces; au quatrième, de Hongrie ancien, d'argent à la croix patriarcale de gueules en cœur; au deuxième, de gueules au lion d'argent, pour Bohême; au troisième, d'azur à trois têtes de léopards arrachées et couronnées d'or, pour Dalmatie; et, sur le tout, un écu très effacé qui devait être celui de la maison du roi Mathias Corvin. Dans l'un des quatre écussons engagés dans la bordure, on reconnaît les armes de

Moravie : d'azur à l'aigle d'or échiqueté d'or et de gueules [1]. On remarque, à gauche, un trou fait par une flèche ou carreau d'arbalète. La targe, de forme rectangulaire, porte à son milieu une forte saillie pour le placement du bras. Cette belle pièce d'armes provient de la collection de M. le duc d'Istrie; elle fut achetée à sa vente par le Musée. Elle venait antérieurement de la collection Durand.

I. **8** et I. **9**. Deux targes de joute allemandes, de la fin du xve siècle. Elles sont entièrement revêtues d'une marqueterie en plaques d'os. L'une a une bordure de plaques de corne, l'autre un simple filet de corne en dedans de la bordure en os. Ces deux targes sont réellement des manteaux d'armes qui auraient pu être classés aux pièces de renfort des armures de joute. Mais, comme elles ne sont pas en métal, on ne les a pas cataloguées avec les pièces d'armures, mais avec les boucliers.

I. **10**. Belle rondache italienne du commencement du xvie siècle ou de la fin du xve. En bois, revêtue de peau, peinte et dorée. On distingue encore la figure d'un cavalier d'une exécution remarquable; il est en costume antique sous un casque à la Minerve; les bras et les jambes nus; il combat au milieu des flammes. On peut encore déchiffrer à la bordure quelques lettres permettant de deviner : *Hon... Bello... Mor...* Diamètre, o m. 64.

I. **11**. Belle rondache italienne du même artiste. On ne peut plus distinguer ni dessin ni lettres, mais les couleurs

[1] Les couleurs de ces écus peintes sur or ont disparu en grande partie et les argents sont généralement devenus noirs, mais on peut y retrouver les couleurs et les émaux bien connus de ces divers États de l'Europe orientale. Quant à l'écu en cœur à peu près complètement détruit, le bout des pattes d'un oiseau suffit pour indiquer les armes des Hunyades qui portaient un corbeau tenant un anneau d'or dans son bec (corbeau, *corvinus*, Corvin). Le croissant d'or qu'on voit au haut à droite a été sans doute ajouté à l'écu de la maison, en souvenir des victoires de Mathias Corvin sur les Turcs.

rouges et l'or sont bien identiques. L'intérieur bien conservé est orné de dessins du même style. Diamètre, o m. 64.

I. **12.** Pavois allemand des premières années du XVIe siècle. Il est en bois et garni intérieurement de cuir. On lit, au bas de ce pavois, une inscription allemande dont voici la traduction : *L'an du Seigneur 1504, le mardi après le jour de l'élévation de la Sainte Croix, lorsque l'empereur Maximilien gagna la bataille contre les Bohémiens devant la ville de Ratisbonne, ce pavois et un drapeau furent pris dans cette ville.* Ces grands boucliers, en usage en France pendant le XVe siècle, furent encore portés en Allemagne dans le XVIe siècle. Celui-ci est, comme forme, identique au pavois anglais du XVe siècle (I. 3).

I. **13.** Bouclier simple en acier poli, du commencement du XVIe siècle. De forme ovale et pointue à ses deux extrémités. Il porte une plate-bande.

I. **14.** Bouclier de siège du commencement du XVIe siècle, très simple, noirci. Diamètre, o m. 60.

I. **15.** Rondache du commencement du XVIe siècle, entourée d'une bande repoussée, ornée de clous et bordée en torsade. Ombilic très saillant et pointu. Diamètre, o m. 45.

I. **16.** Rondache en bois recouverte en dehors et en dedans de deux épaisseurs de toiles enduites et peintes en noir. Les boucles des énarmes subsistent et, entre elles, la matelassure en étoupe. Diamètre, o m. 55.

I. **17** et I. **18.** Deux petites rondaches simples en fer poli, ortant à leur ombilic une pointe aiguë. Diamètre, o m. 47.

I. **19.** Petite rondache italienne, en fer repoussé, ciselé et doré par places, portant au centre un bouton. Son champ est partagé en trois parties, qui présentent la figure d'un lion vu de face, accosté de deux têtes de chien ou de loup, vues de profil, et la devise : *NOSCENDUM.* Cette rondache accompagnait la bourguignote déjà décrite au numéro H. 156.

I. **20**. Bouclier de la seconde moitié du XVIe siècle. Partagé par six nervures repoussées en torsade. L'ombilic en fort relief est également partagé par six filets saillants. La gravure de la bande de bordure indique l'époque. La pointe manque. L'ombilic est entouré de ses franges vertes du temps.

I. **21**. Bouclier blanc de la seconde moitié du XVIe siècle. Rosace repoussée à seize feuilles terminée par une pointe quadrangulaire. Diamètre, 0 m. 65.

I. **22**. Rondache à ombilic en pointe. Champ partagé par trois bandes gravées et dorées dans la direction du centre à la circonférence et sur fond noir. Frise du même décor. La bordure est à dentelé très saillant.

I. **23**. Petite rondache à main, en fer cannelé à rosace, peint en noir. L'ombilic est en étoile blanchie à huit pointes. Diamètre, 0 m. 36.

I. **24**. Rondache du milieu du XVIe siècle, entièrement gravée d'un beau dessin du goût italien. Le décor consiste surtout en quatre médaillons et demi-médaillons dans lesquels sont gravés des attributs militaires. La frise est gravée de rinceaux. La rondache est armée à son umbo d'une pointe portée par quatre lames tordues en rinceaux.

I. **25**. Petite rondelle à main du milieu du XVIe siècle. Umbo saillant en tronc de cône aplati, finement gravé et doré comme la petite bordure en torsade. Poignée enveloppée de velours rouge et fixée par des petits clous dorés posés en rose.

I. **26**. Rondache en acier poli et à ombilic en pointe. L'ornement de cet ombilic s'étend sur le champ en dessins à feuillage d'un style italien et identiques à ceux qu'on a décrits sur le casque H. 90.

I. **27**. Rondache de la seconde moitié du XVIe siècle. Gravée, portant une pointe à quatre pans à l'ombilic. Son champ est partagé en sept parties par de larges bandes triangulaires gravées, allant du centre à la circonférence. Au milieu de chacune

de ces parties, on remarque un petit médaillon ovale, à figure gravée.

I. **28.** Rondache analogue à la précédente. Elle en diffère par la pointe, qui est beaucoup plus longue, et par le nombre des divisions du champ, qui est de neuf au lieu de sept.

I. **29.** Belle rondache avec ombilic en pointe, le champ partagé par cinq bandes gravées en rayons. Autour de l'ombilic, on remarque cinq fleurs de lis découpées et gravées. Le décor de l'ombilic, des rayons et de la frise consiste en fleurs et petites feuilles d'une exécution très fine.

I. **30.** Rondache de la seconde moitié du XVIe siècle. Son champ est partagé en cinq parties par cinq bandes. Gravures d'objets militaires sur fond sablé noirci.

I. **31.** Rondache de la seconde moitié du XVIe siècle. Elle est partagée par six bandes rayonnantes gravées de dessins d'ornement, figures, oiseaux, animaux d'une rare élégance. Chaque bande est bordée de petites roses. La bordure de la rondache est décorée de rinceaux et elle est dorée à plein. Tout ce décor est identique à celui de la belle armure G. 59.

I. **32.** Bouclier de siège de la fin du XVIe siècle. D'un poids considérable, entièrement gravé d'entrelacs formant des compartiments dans lesquels sont dessinées des figures; bordé d'une bande circulaire gravée, à filet saillant; bouton à son ombilic.

I. **33.** Bouclier de siège italien, du même type. Dans les médaillons, des figures de femmes. La rondelle porte l'empreinte d'une balle.

I. **34.** Petite rondache en bois très légère, recouverte de peau, ornée de six rosaces en cuivre ciselé qui marquent les rivets destinés à fixer la garniture intérieure. Ornée autrefois de riches dessins dorés. Au centre se voient encore des armoiries illisibles. L'écu est à : bordure de sable chargé de fleurs de

lis d'or et est surmonté d'une couronne presque effacée et de lambrequins de la fin du XVIe siècle. Diamètre, 0 m. 50.

I. **35.** Petite rondelle de poing de la fin du XVIe siècle, bordée de clous et de rosaces en cuivre. Elle est munie d'une poignée en fer.

I. **36.** Trois targes hispano-mauresques de la fin du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe. En cuir de buffle, entourées de gros filets gaufrés. Portant au milieu deux ornements en cuivre ciselé et doré. Intérieur en cuir ordinaire orné de dessins imprimés et dorés. Des targes semblables se voient sur le retable des chevaliers de Saint-Georges, à Valence (Espagne).

I. **37.** Bouclier de la fin du XVIe siècle. Porte une pièce rapportée figurant un aigle dont le collier est une couronne à laquelle est suspendue la croix de Lorraine. A conservé ses énarmes et sa garniture en velours couleur bronze.

I. **38.** Rondache d'homme de pied de la fin du XVIe siècle, couverte d'une lame de fer divisée en six compartiments. Dans chacun d'eux est rivée une rose repoussée et gravée. Au centre, un umbo en calotte est partagé en trois par des coquilles. Dans deux des intervalles, des figures nues debout; dans le troisième, un dessin effacé. L'umbo se termine par un bouton en tête de diamant. Diamètre, 0 m. 57.

I. **39.** Rondache saxonne de siège très lourde, de la fin du XVIe siècle. Ornements gravés représentant des vues de ville et des scènes militaires. Elle porte à l'umbo des armoiries écartelées, surmontées d'un casque ayant pour cimier un bras armé d'une épée. Elle est partagée par six bandes rayonnantes gravées de chasses, de rinceaux, dans le goût saxon. Dans chaque compartiment, six têtes de rivets pour les énarmes et la poignée.

I. **40.** Bouclier de siège du commencement du XVIIe siècle, portant la date de 1602 et l'effigie du Christ à la partie

supérieure. Autrefois peint en noir et orné de rosaces en cuivre. Ce bouclier est très lourd. Diamètre, o m. 58.

I. **41.** Rondache de siège avec brassard en fer noirci. Fin du XVIe siècle. Une armature de trois cercles concentriques sert à arrêter les coups de pointe de l'ennemi, ou même à fausser son épée. Un de ces cercles porte un crochet auquel était suspendue une lanterne pour les rondes de nuit. Diamètre, o m. 40.

I. **42.** Rondache de siège du commencement du XVIIe siècle peinte à l'huile. Le sujet représente un saint Georges. A la partie supérieure de la bordure un tuyau grillé par devant est disposé pour la lanterne. Comme dans la précédente, trois armatures concentriques pour le même usage. Diamètre, o m. 47.

I. **43.** Rondache du commencement du XVIIe siècle, en fer poli et décoré de quatorze ornements en bronze fondu, gravé et doré. Au centre, une rose dans le même goût. A conservé ses énarmes en cuir. Diamètre, o m. 59.

I. **44.** Bouclier de siège du commencement du XVIIe siècle, en fer à fond noirci et portant des ornements dorés entre des rayons partant du centre; terminé par une pointe. Diamètre, o m. 61.

I. **45.** Bouclier de siège de la première moitié du XVIIe siècle, à fond noir sur lequel se détachait une étoile à rayons flamboyants. A conservé sa garniture intérieure. Diamètre, o m. 58.

I. **46.** Bouclier de siège en fer d'un poids considérable. Sur fond noir est peint et doré un saint Georges combattant un dragon. Commencement du XVIIe siècle.

I. **47.** Bouclier de siège en fer noirci d'un poids considérable. L'ombilic, la bordure et dix diamètres sont en fer poli. Sur l'ombilic, une étoile découpée en cuivre. Commencement de XVIIe siècle.

I. **48.** Bouclier de siège du commencement du XVIIe siècle.

Portant, au centre, les armes de Hongrie surmontées d'une devise illisible. Bordure taillée à pans, ornée de clous à fleurons. Diamètre, o m. 57.

I. **49.** Bouclier de siège du commencement du XVIIe siècle. Donnant, sur fond noir, des armoiries illisibles.

I. **50.** Bouclier de siège du commencement du XVIIe siècle, en fer noirci, extrêmement lourd. Il porte, au centre, une étoile blanchie, à six pointes et une pointe noircie.

I. **51.** Rondelle de siège italienne, de la première moitié du XVIIe siècle. Entièrement gravée. Médaillons circulaires au nombre de cinq, où l'on voit des figures d'hommes de cette époque. A l'ombilic, un ornement ciselé, à cinq feuilles, d'où sort une pointe à quatre pans.

I. **52.** Rondache à gantelet de la première moitié du XVIIe siècle. Le gantelet de main gauche y est fixé à demeure; au-dessus de ce gantelet est adaptée une branche coudée, mobile, qui servait à tenir le bouclier en main; au-dessous et contre la surface intérieure de la rondache, est logée, dans un fourreau, une lame d'épée de o m. 50 de longueur, qui en sort horizontalement; à la partie supérieure, est une ouverture ronde qu'on peut fermer au moyen d'une plaque à charnière; à cette ouverture est adaptée une lanterne pour servir dans les rondes de nuit. Cette rondache a conservé sa garniture intérieure en velours rouge et ses énarmes. Cette arme singulière, d'une construction unique, ne peut être attribuée qu'à un officier dont le bras gauche, paralysé sans doute, ne pouvait donner aucun mouvement. Diamètre, o m. 55.

I. **53.** Rondache du XVIIe siècle, composée de trois épaisseurs de douves se recouvrant et, en dehors, de huit plaques de fer entourées de bandes noircies. Dans chaque compartiment, un médaillon finement gravé, dont les dessins élégants représentent, avec leurs noms gravés en français, les figures de l'Espérance, la Foi, la Charité, la Prudence, la Force, la Justice, la Tempérance; dans le huitième compartiment, un

écu sans figure héraldique. L'umbo, terminé par une pointe aiguë, est entouré de bandes noircies. Diamètre, o m. 48.

I. **54.** Rondache italienne portant sa date, dont un chiffre est effacé (16–9). Elle est peinte en camaïeu. Le sujet représente un combat entre des fantassins et des cavaliers, dans le goût de Salvator Rosa. Dans le haut de la rondache, un écu portant : de gueules à l'épée d'or en pal accompagnée de quatre étoiles d'or. Bordure dentelée et repoussée en boutons. La rondache a conservé les chapes des énarmes. Diamètre, o m. 61.

I. **55.** Rondache du milieu du XVII[e] siècle, dont un segment est recoupé; elle porte une grande figure d'Apollon gravée au burin. Au fond de la composition, le dieu, sur son char, guide ses coursiers au milieu des nuages. Le pourtour est orné de fleurs de lis ciselées en cuivre. Elle a conservé sa garniture capitonnée en satin cerise. Diamètre, o m. 60.

I. **56.** Rondache écossaise en fer peint en noir et portant une croix blanche. Les Écossais portaient encore cette arme défensive à la bataille de Fontenoy. Diamètre, o m. 47.

I. **57.** Bouclier mexicain ou espagnol fait de quatre épaisseurs de peau de buffle, reliées entre elles par des lanières. Il porte grossièrement peintes les armes d'Espagne entourées de branches de lauriers.

BOUCLIERS OU RONDACHES DE PAREMENT.

I. **58.** Rondache italienne du commencement du XVI[e] siècle, en bois recouvert de cuir bouilli repoussé et ciselé. Au centre, une figure de Minerve s'appuyant d'une main sur un bouclier, de l'autre, sur sa lance. Son hibou est posé sur un tronc d'arbre. La bordure, d'un joli travail, représente des ornements en feuillages. A l'intérieur subsistent une poignée et une énarme. Diamètre, o m. 56.

I. **59**. Rondache italienne de parement, du milieu du xvi[e] siècle. Elle reproduit le triomphe de Galatée, par Raphaël. La déesse est debout, dans une conque marine traînée par des dauphins, entourée par des tritons et des néréides. On voit encore de nombreuses traces de la damasquine qui ornait cette belle pièce.

Legs fait par M. le baron des Mazis.

I. **60**. Petite rondache italienne, en fer repoussé et ciselé à rinceaux en feuillages, mêlés de chimères, d'enfants, de têtes de lion, etc. Ombilic saillant surmonté d'une espèce de champignon, d'où sort une forte pointe à six pans. La beauté de l'exécution et le goût du dessin de cette belle rondache en font une des pièces capitales de la collection.

I. **61**. Rondache italienne du plus beau travail. Le sujet représente le sac de la ville de Troie. Le cheval de bois se voit à droite et dans le fond. Riche bordure à rinceaux.

I. **62**. Rondache du milieu du xvi[e] siècle, du plus beau travail italien. Des arabesques mêlées de figurines, de masques... en fer noirci, se détachent en demi-relief sur un fond d'or. Le goût, la composition et l'exécution de cette pièce capitale en font un des plus précieux spécimens de la belle époque de l'art italien du milieu du xvi[e] siècle. Une guige sans énarmes indique qu'elle n'était portée qu'au col. Umbo ciselé, terminé en pointe, taillé à pans. Garnitures intérieures en velours bleu brodé d'or, du goût le plus fin. Ce bouclier, le casque et l'épée du même décor qui l'accompagnent faisaient un ensemble de pièces de *parement* de la plus grande richesse. — Bibliothèque nationale.

I. **63**. Bouclier italien de parement dont la damasquine est un chef-d'œuvre. Le sujet est celui de la bourguignote H. 147. Ces deux pièces faisaient partie du même costume de cérémonie ou parement (voir H. 147).

I. **64**. Rondache italienne de la même époque. Le sujet

principal, au centre, est le jugement de Pâris. Dans le ciel, les principaux dieux de l'Olympe.

I. **65.** Rondache italienne de la même époque que les précédentes, portant encore des traces de damasquine et de dorure. Le sujet représente une ville assiégée. Dans le ciel, environnée d'une gloire, paraît la figure du Père éternel portant un globe à la main. Les assiégeants, frappés de terreur, suspendent leur attaque et semblent être sur le point de prendre la fuite.

I. **66.** Belle rondache italienne du milieu du XVIe siècle. En cuir noirci et gaufré. Le sujet du centre est Hercule combattant l'hydre de Lerne. La bordure du bouclier présente des figures de chimères liées à des rinceaux et à d'autres ornements. On remarque l'ouverture carrée de la lanterne pour les rondes nocturnes.

I. **67.** Rondache italienne en cuir noirci et gaufré. Le sujet du centre représente un guerrier vêtu à l'antique, recevant sur son navire une femme qui semble être poursuivie. La bordure est ornée de figures d'enfants, de chimères, d'oiseaux, engagées dans des rinceaux.

I. **68.** Rondache italienne en cuir noirci et gaufré. Au centre, une composition mythologique : sur un rocher, un triton et des chimères marines. La bordure est décorée de rinceaux interrompus par quatre médaillons à figures.

I. **69.** Petite rondelle italienne à main en cuir bouilli et gaufré. Le médaillon, central et circulaire, représente un cerf dans des ornements enroulés. Le reste est orné de rinceaux à feuillages, d'un bel effet décoratif.

I. **70.** Bouclier italien de la seconde moitié du XVIe siècle. En forme de cœur, entièrement couvert de riches rinceaux en feuillage auxquels sont mêlées des figures d'oiseaux. On voit, au centre, un bas-relief de forme ovale qui représente le

jugement de Pâris. Cette pièce est ornée de petites têtes de lion en cuivre doré et ciselé.

I. **71.** Petite rondache italienne d'un travail remarquable, entièrement couverte d'ornements repoussés, autrefois dorés en plein. L'umbo, très aplati, présente au centre le sujet d'Énée portant son père Anchise. Tout le champ de la pièce est occupé par une mêlée de cavaliers et de fantassins à l'antique.

I. **72.** Rondache italienne de la seconde moitié du xvie siècle, repoussée, ciselée et damasquinée en or. Le sujet est la présentation de la tête de Pompée à César. Les décors de la frise consistent en masques, des amours et des femmes couchées.

I. **73.** Rondache ovale, décorée de médaillons et d'ornements, provenant de débris d'un caparaçon, de la seconde moitié du xvie siècle. Le médaillon du centre représente la Terre; les autres, la Science, l'Abondance, le Temps et Mars; dorés et damasquinés d'une belle exécution [1].

Legs de M. le baron des Mazis.

I. **74.** Rondache italienne de la seconde moitié du xvie siècle. Entièrement couverte de figurines, de rinceaux, d'entrelacs et d'ornements repoussés, du plus beau goût. On remarque, dans la composition, des figures d'hommes et d'enfants tenant des glaives. Deux médaillons, placés à droite et à gauche du centre, ont pour sujet : l'un, David portant la tête de Goliath; l'autre, Judith celle d'Holopherne.

I. **75.** Rondache italienne de la seconde moitié du xvie siècle. Repoussée, ciselée et damasquinée en or. Au centre, une tête de Méduse en ronde bosse. Dans la frise à fond doré, quatre médaillons représentant des combats de guerriers grecs. Entre ces médaillons des marches triomphales ou des fêtes, des scènes mythologiques.

[1] Il est reconnu que ces médaillons décoraient un caparaçon de parade de don Juan d'Autriche.

I. **76**. Bouclier italien ovale, en fer repoussé, ciselé et doré, de la seconde moitié du XVIe siècle. Le sujet représente un combat de tritons et de néréides; l'un d'eux sonne de la trompe, un autre saisit une nymphe par les cheveux, etc. Au fond, on remarque le dessin d'une ville. La bordure à fond d'or est formée de rinceaux à feuillages, dans lesquels sont mêlées des figures d'enfants.

I. **77**. Bouclier à fond uni, gravé et doré. L'ombilic, très élevé, présente une tête de chimère; six cariatides en relief, placées dans la direction des rayons, partagent le champ du bouclier en six parties égales; un médaillon, représentant un empereur romain, est placé au milieu de chacune des parties. Cette pièce, d'une exécution extrêmement fine, est surtout remarquable par sa composition architecturale d'un goût plutôt français qu'italien.

I. **78**. Rondache italienne en cuir bouilli, de la seconde moitié du XVIe siècle, à ornements repoussés. Au centre, deux guerriers tiennent par les cheveux une femme armée en amazone; l'un d'eux lui arrache son voile. Des chimères et des génies dans le style de l'art florentin forment, autour du sujet central, une large bordure carrée et destinée à recevoir la petite lanterne qui se portait dans les rondes de nuit.

I. **79**. Bouclier italien ovale, de la seconde moitié du XVIe siècle. En fer repoussé et ciselé, damasquiné et doré. Le sujet représente un combat de chevaliers romains. L'étendard porté par l'un d'eux est marqué des initiales S. P. Q. R. Une bordure de larges enroulements, d'un bel effet décoratif, entoure le sujet central. La bordure est enrichie de figures de tritons et de monstres marins se détachant en ronde bosse sur un fond ondulé qui figure la mer.

I. **80**. Rondache italienne du milieu du XVIe siècle, repoussée, ciselée et damasquinée en or. Groupe de Laocoon.

I. **81**. Rondache italienne du milieu du XVIe siècle. Combat de guerriers romains. L'étendard, porté par un cavalier au

galop, présente les lettres S. P. Q. R. La frise est décorée de quatre médaillons encadrant des figures debout ou couchées. Entre eux, des armes, des attributs de guerre. Le dessin et la damasquine sont d'une précieuse exécution.

I. **82.** Rondache italienne de la seconde moitié du XVIe siècle, en fer repoussé et ciselé. Les fonds des médaillons sont dorés à plein, tous les personnages et motifs sont décorés de damasquine d'un goût et d'une exécution admirables. L'ombilic porte une tête de satyre barbu à cornes de bélier en ronde bosse. La frise est décorée de quatre médaillons d'empereurs romains et de figures, de trophées d'armes et d'instruments. Entre l'ombilic et la frise, l'espace est partagé par quatre compartiments dont les compositions représentent Curtius se jetant dans le gouffre, Horatius Coclès défendant le pont, Mucius Scævola se brûlant le poignet devant Porsenna et Manlius Torquatus tuant un Gaulois en combat singulier.

Cette rondache, la plus précieuse du Musée, est une des pièces les plus remarquables de l'art italien du XVIe siècle.

I. **83.** Rondache italienne de la fin du XVIe siècle. Portant à son milieu un masque à barbe de grandes dimensions, repoussé et ciselé, entouré de deux branches de laurier, également repoussées. Cette pièce est bordée d'un large filet en torsade.

I. **84.** Rondache du commencement du XVIIe siècle, en bois recouvert de peau, dessins dorés à fond noir. Elle porte, au centre, sur un écusson, une croix pattée, entourée de feuilles de houx dorées à plein, d'un dessin très élégant. Dans une bordure circulaire, des rinceaux et des fleurs. Les deux énarmes et la poignée sont maintenues par des rosaces en argent. Une d'elles manque. A l'intérieur, il subsiste deux énarmes et des vestiges de la poignée. — Bibliothèque nationale.

I. **85.** Rondache du commencement du XVIIe siècle, exactement du même modèle que la précédente, mêmes rosaces en argent. Elle ne diffère que par l'écusson qui porte des

armoiries incertaines, les émaux n'étant pas indiqués. — Même provenance.

I. **86**. Bouclier qui complétait l'armure du duc de Bourgogne enfant (voir G. 197). Il a conservé ses énarmes avec les agrafes, boucles du temps, et sa garniture en velours décoloré richement décoré de broderies d'argent serties d'or. La pointe aiguë est maintenue par une rosace à huit fleurs de lis.

BOUCLIERS DE CONTRÉES DIVERSES.

Les boucliers de contrées lointaines se trouvent dans la salle orientale et dans la galerie ethnographique.

I. **87**. Bouclier persan en jonc tressé de soie. La forme générale est légèrement conique. Il porte, dans son tissu, des inscriptions arabes. Umbo en damas, damasquiné en or, enrichi de pierres précieuses anciennement serties d'or, dont on distingue encore quelques traces; sa bordure est ornée de turquoises. Dix rosettes en acier doré, d'un joli goût, marquent les rivets des garnitures intérieures, en velours rouge. Un coussinet est entre les deux énarmes en cordons de soie, dont une très grande pouvait servir de bretelle dans la marche. — Diamètre, 0 m. 50.

I. **88**. Bouclier persan en joncs tressés de soie. Umbo en damas gravé et damasquiné d'or, représentant une étoile à rayons alternativement de forme droite et flamboyante; les caractères majuscules grecs, disposés dans la bordure de l'umbo, ne présentent pas une inscription ayant un sens. Ces caractères sont isolés, ne forment pas de mots et sont tout au plus des signes abréviatifs qu'on n'a pas encore retrouvés. L'umbo était surmonté d'un bouton saillant. Les garnitures tissées d'or et

de soie d'un beau dessin existent encore. Les énarmes sont organisées comme celles du bouclier qui précède. — Provient de la Bibliothèque nationale.

I. **89.** Bouclier persan du même type que ceux qui précèdent. Umbo en damas bordé d'une découpure à fleurs et à rinceaux. Damasquiné en or, d'un dessin remarquable et d'une exécution extrêmement fine. L'umbo est terminé par un bout saillant de forme cylindrique. Dix rosaces en acier découpé marquent les rivets qui retiennent les garnitures intérieures. — Même provenance.

I. **90.** Bouclier persan en joncs tressés de soie rouge. L'umbo en damas est bordé d'ornements damasquinés en or. L'intérieur est en velours rouge avec les énarmes du type de celles des boucliers précédents. Diamètre, o m. 55. — Même provenance.

I. **91.** Bouclier persan analogue au précédent, en joncs tressés de soie, fond rose de Chine. Umbo en damas gravé et damasquiné d'or, posé sur une rondelle de velours noir. Les garnitures et les énarmes sont analogues à celles du bouclier qui précède. Diamètre, o m. 50. — Même provenance.

I. **92.** Bouclier persan en joncs tressés de soie. Il porte un umbo en damas, conique, aplati, surmonté d'un bouton très saillant en forme de couronne. Autrefois richement damasquiné en or. Il a conservé un fragment de garniture en cuir. Il ne reste des énarmes que leurs agrafes en cuir. Diamètre, o m. 62.

I. **93.** Bouclier persan du même type.

I. **94.** Bouclier indien en peau de rhinocéros, peint avec une grande finesse, ornements à fleurs et à rinceaux. Quatre boutons damasquinés sont placés sur des rosaces découpées à jour. Ils maintiennent les deux énarmes entre lesquelles est un coussin rembourré. Diamètre, o m. 54. — Provient de la Bibliothèque nationale.

I. **95.** Bouclier indien mahratte, en peau de rhinocéros, de

couleur rappelant celle de l'écaille; ombilic et bordure peints et dorés. Ornements à fleurs. Les quatre gros boutons sphériques qui indiquent les rivets des énarmes sont en filigrane à rosaces découpées à jour, d'un travail très fin. Énarmes et coussin comme au bouclier qui précède. Diamètre, o m. 42. — Même provenance.

I. **96.** Bouclier indien en peau de rhinocéros, translucide. Il porte des ornements dorés au centre et à sa bordure. Quatre boutons de cuivre très saillants, en bosse, fixent les deux petites poignées avec coussin en velours vert.

I. **97.** Bouclier indien en peau de rhinocéros translucide et blonde. Six boutons saillants ciselés grossièrement. — Provient de la Bibliothèque nationale.

I. **98.** Deux boucliers indiens en bois revêtus de peaux de raie. Peints, fond noir et ornements de couleur. L'intérieur n'a pas de garniture, mais une seule poignée en bois très forte. Diamètre, o m. 51. — Même provenance.

I. **99.** Bouclier indien en cuir noir bordé d'une bande dorée à rinceaux noirs. Près du centre, une bande ou anneau doré du même genre. Tout le reste du bouclier est bordé de fleurs de couleur. Quatre rosaces en cuivre complètent le décor. Diamètre, o m. 60.

I. **100.** Bouclier indien en peau enduite et peinte en noir, orné de quatre bossettes en acier doré en plein; elles servent de contre-rivures aux pitons porte-anneaux d'énarmes, qui sont, ainsi que le coussin, garnis en velours violet. Diamètre, o m. 50.

I. **101.** Bouclier indien en bois recouvert d'un enduit peint en noir. Décors dorés, très fins de composition et d'exécution. Sujet principal : un Indien armé d'une lance et d'un bouclier. Les énarmes fixées par des rosaces à huit pointes en saillie sur le bouclier. Diamètre, o m. 53.

I. **102.** Petite rondache indienne en fer, portant quatre

bossettes en cuivre rouge et deux piques montées sur cornes d'antilope assemblées à la rondelle par deux clous rivés.

I. **103.** Dix boucliers chinois composés d'anneaux concentriques en osier fort, reliés entre eux par des oseraies ou lanières d'osier. Ils sont peints en vert ou jaune, et, sur ce fond, une tête de monstre (tigre?) à la gueule ouverte. Ils ont pour énarmes deux anneaux mobiles en osier et un bout de bâton en travers. Leur diamètre varie entre o m. 80 et o m. 85. — Huit proviennent de la campagne de Chine de 1860; deux de l'ambassade française en 1846.

I. **104.** Bouclier chinois recouvert de peau peinte en rouge, décoré de dessins à fleurs de couleur grise. Diamètre, o m. 45.

I. **105.** Bouclier chinois en natte de jonc. A ses poignées intérieures, une pour le bras et une pour la main. Elles sont en jonc recouvert d'étoffe. Diamètre, o m. 52.

I. **106.** Bouclier chinois en tresses de jonc très fin, formant des rectangles. Diamètre, o m. 48.

I. **107.** Bouclier chinois en nattes de jonc, orné au centre d'une étoile entourée de losanges peints en noir. Diamètre, o m. 46.

I. **108.** Petit bouclier chinois en bronze noirci. Il a un umbo à cercles concentriques et un ombilic à balustre. Les énarmes sont données par des cylindres de bronze creux à pattes rivées sur le bouclier. Une d'elles manque. — Provenant de l'ambassade française en 1846.

I. **109.** Rondelle unie en cuir noirci, sans garnitures, de provenance qui semble asiatique.

I. **110.** Bouclier en roseaux nattés de soie, colorés, présentant des dessins d'un bel effet décoratif. A fond rouge. Umbo en damas, damasquiné à fond d'or, représentant une figure debout jouant de la flûte. On remarque, sur le bord de l'umbo, le trou d'une balle qui a dû traverser le bouclier. Garnitures

en velours bleu, n'a plus ses cordons d'énarmes. Diamètre, o m. 58.

I. **111.** Bouclier japonais laqué noir, décoré de fleurs dorées d'un beau dessin. Un anneau doré à plein entoure le centre; la bordure est à rinceaux. Diamètre, o m. 62.

AFRIQUE.

I. **112.** Bouclier de Zanzibar en peau de rhinocéros. A l'extérieur, des filets circulaires divisés en parties pointillées en font l'ornementation. L'intérieur porte un dessin grossièrement peint. Diamètre, o m. 30.

I. **113.** Petit bouclier de Zanzibar, fait d'une bosse de rhinocéros. Il porte des filets saillants et deux ornements en cuivre, en forme d'étoiles. Diamètre, o m. 24.

I. **114.** Bouclier de Zanzibar en peau de rhinocéros tournée de forme conique. Portant ses garnitures en argent massif, ciselé et repercé à jour.

Don du sultan de Zanzibar.

I. **115.** Bouclier de l'Abyssinie de forme ovale très allongée, en peau de rhinocéros, entièrement couvert de dessins géométriques dans le goût du pays. Longueur, 1 m. 08; largeur, o m. 37.

I. **116.** Bouclier abyssin de forme circulaire. En peau de buffle, orné de guillochures concentriques. Petit umbo en forme de bouton. Diamètre, o m. 70.

I. **117.** Bouclier de Madagascar de forme circulaire, en bois recouvert de peau de chien de mer. Diamètre, o m. 56.

I. **118.** Bouclier de la Nubie de forme circulaire, en peau de rhinocéros repoussée au milieu en forme d'umbo.

I. **119.** Bouclier du Gabon en peau de rhinocéros, ayant la forme d'un rectangle.

Don de M. l'Amiral président de la Commission de l'exposition permanente des colonies.

I. **120.** Bouclier des Gallas (Afrique). En cuir très épais, de forme circulaire. Fort umbo repoussé; poignée en cuir.

I. **121.** Bouclier de forme ovale de l'Afrique centrale, en cuir de buffle. Il porte, à son milieu, une forte arête et un renflement en forme d'umbo, pour l'emplacement de la main.

I. **122.** Bouclier de l'Afrique centrale formé d'une carapace de tortue sculptée et entièrement peinte; offrant divers animaux sauvages.

I. **123.** Grand bouclier des Touaregs en cuir vert, probablement de bœuf, 1 m. 10 sur 0 m. 90. L'énarme en cuir roulé est fixée par de petites lanières qui traversent le bouclier. Des petits morceaux de cuir de couleur, des caractères orientaux, des dessins en croix font le décor.

I. **124.** Bouclier de poing de l'Afrique orientale. De forme hémisphérique, en cuir très épais. La poignée est maintenue par des lanières qui embrassent le bouclier.

I. **125.** Bouclier en bois de forme ovale, confectionné dans une portion de tronc d'arbre. La poignée est également prise dans la masse en bois. — Origine douteuse, Afrique centrale ou Océanie.

OCÉANIE.

I. **126.** Bouclier de l'Australie. En bois, portant une poignée et des dessins en forme de zigzags.

I. **127.** Bouclier de l'Australie. De même forme que le précédent; il n'est pas sculpté, mais porte des traces de peinture rouge.

I. **128.** Bouclier de l'Australie en palmier. Étroit et long;

poignée prise dans la masse. La partie extérieure porte des lignes brisées, creusées à la gouge et peintes en rouge.

I. **129.** Bouclier à opposer aux casse-tête de l'Australie. En bois sculpté assez grossièrement sur deux de ses faces.

I. **130.** Bouclier de l'Australie en bois plein, couleur acajou, ayant la forme de deux pyramides quadrangulaires opposées par la base et très aiguës; la base en losange n'ayant que 0 m. 08 et 0 m. 12 de longueurs de diagonales pour une longueur de bouclier de 0 m. 80. Sur les faces, des zigzags sculptés. La poignée est découpée à même dans le milieu du bouclier.

I. **131.** Bouclier de Bornéo en bois, en forme de cœur allongé, fait de sept petites planches perpendiculaires à l'axe et recouvertes entièrement par une écorce d'arbre; il est entouré d'une baguette assujettie au moyen de joncs fixés à une tresse. Il présente extérieurement une plaque de renfort sculptée, qui est reliée à l'intérieur par un appendice dans lequel est ménagé l'emplacement de la main.

I. **132.** Grand bouclier de Bornéo en bois peint, noir et rouge en dedans et en dehors. Environ une centaine de mèches de cheveux sont engagées dans de petites fentes faites à l'extérieur du bouclier. — Provient de l'ambassade de France en 1846.

I. **133.** Bouclier de Bornéo en bois, d'un seul morceau et de forme triangulaire. La partie extérieure présente des bandes parallèles garnies de cheveux; ces bandes sont séparées par une ornementation en coquillages.

I. **134.** Bouclier de la Nouvelle-Guinée. Fait d'un seul morceau de bois large de 0 m. 09 au milieu et de 0 m. 16 aux deux bouts. Portant, sur la partie extérieure, des dessins en zigzags peints en noir.

CATALOGUE DES COLLECTIONS

COMPOSANT

LE MUSÉE D'ARTILLERIE.

CATALOGUE DES COLLECTIONS

COMPOSANT

LE MUSÉE D'ARTILLERIE

EN 1889,

PAR

L. ROBERT,

COLONEL D'ARTILLERIE EN RETRAITE, CONSERVATEUR DU MUSÉE.

TOME TROISIÈME.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC XCI.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME TROISIÈME.

ARMES OFFENSIVES.

ARMES BLANCHES. — ARMES D'HAST. — ARMES DE JET.

Chaque pièce du Musée est désignée par une lettre et un chiffre. La lettre indique la série dont elle fait partie; le chiffre, la pièce elle-même dans la série.

ARMES BLANCHES.

Pages.

Notice sur les armes blanches européennes. 1

J. Épées simples du IXe siècle au premier tiers du XVIe siècle. — Hommes d'armes et hommes de pied. 23
J. Épées à deux mains. 31
J. Épées et sabres du commencement du XVIe siècle à la fin du XVIIIe. 37
J. Armes d'usages particuliers. 103
J. Armes de souverains et de personnages marquants. 107
J. Collection Lepel-Cointet (armes de la République et de l'Empire). 117
J. Armes réglementaires ou projets depuis le milieu du XVIIIe siècle. 122
J. Armes de récompense. 138
J. Armes réglementaires de puissances étrangères. 141
J. Fragments d'épées et de sabres. 147

Notice sur les dagues, poignards européens. 157

J. Dagues, poignards, baïonnettes. — Fragments. 165

Pages.

J. Armes de chasse 188
J. Accessoires d'armes blanches; équipement 198

Notice sur les armes blanches orientales et de contrées diverses. 207

J. Armes blanches de contrées diverses 214

ARMES D'HAST.

Notice sur les armes d'hast, armes de coup, de choc 267

K. Armes de coup, de choc 281
K. Fléaux d'armes 281
K. Marteaux d'armes 282
K. Masses d'armes 285
K. Haches d'armes 289
K. Armes d'hast des hommes de pied 294
K. Voulges, couteaux de brèche 294
K. Bardiches russes, godendarts flamands 298
K. Faux de guerre, faucharts (roncones) 299
K. Corsesques 301
K. Hallebardes 301
K. Pertuisanes. Armes d'hast diverses. Piques 311
K. Espontons 319
K. Porte-mèche de canonnier 324
K. Fourches de guerre 326
K. Épieux de guerre, de chasse 327
K. Épieux de chasse à pistolet 329
K. Armes d'hast d'infanterie, modernes 330
K. Lances d'hommes d'armes; lances modernes 332
K. Lances de joute, de carrousel, javelots 334
K. Fers d'armes d'hast de guerre, de joute 336
K. Armes d'hast et de coup, de pays non européens, par contrées 341
K. Bâtons de maréchaux de France et bâtons de commandement 362

ARMES DE JET.

Notice sur les armes de jet 367

L. Arbalètes à pied-de-biche 378

Pages.

L. Arbalètes à tour........................ 385
L. Arbalètes à cric........................ 387
L. Arbalètes à jalet et diverses........................ 392
L. Accessoires d'armes de jet et fragments............. 397
L. Armes de jet de pays non européens, par contrées..... 399

Notice sur les marques et poinçons relevés sur des armes du Musée........................ 409

Table de correspondance des armes et de leurs marques..... 416

Planches des marques et texte en regard................ 421

Appendice des tomes I, II et III........................ 429

Additions et corrections des tomes I, II et III............. 431

NOTICE

SUR

LES ARMES BLANCHES EUROPÉENNES.

La série des armes blanches européennes se trouve dans la salle du rez-de-chaussée, à droite de la salle orientale; les plus précieuses sont sous vitrines dans les deux grandes salles d'armures.

On désigne sous les noms d'*épées, sabres, dagues, poignards,* les armes de métal, bronze, fer ou acier, à deux ou à un seul tranchant, droites ou courbes, qu'on tient à la main par une poignée. Celle-ci consiste généralement en un morceau de bois ou d'os ou d'ivoire, dit *fusée,* dans lequel est enfilée la tige mince, *la soie* qui prolonge la lame. Cette soie est rivée au bout sur le *pommeau,* assurant une grande solidité à la poignée.

On a vu dans la notice sur les Gaulois (tome Ier) que ce mode de monture, qui nous paraît aujourd'hui le seul admissible, du moins pour les épées et les sabres, n'avait pas été connu des Celtes, et que même les Gaulois ne l'ont pas employé dès leur arrivée en Europe; d'ailleurs les Celtes coulaient souvent leurs épées en bronze d'une seule pièce, lame et poignée.

Mais depuis l'adoption ou l'invention par les Gaulois(?) de la poignée à soie rivée, toutes les armes blanches européennes, quels que soient la force et le nom de l'arme tenue par une seule main, ont été

organisées de même dans toutes les contrées, sauf de très rares exceptions qu'on citera lorsqu'elles se rencontreront.

Chez les Orientaux ou peuplades lointaines, la monture est généralement tout autre. Souvent dans une même contrée et à la même époque, divers procédés ont été employés; ils seront indiqués dans la notice générale qui précédera le catalogue des armes de ces contrées diverses.

Les divers types d'épées mérovingiennes sont représentés au Musée, sous vitrines, soit par les objets réels, soit par des surmoulés, soit enfin par des reproductions coloriées des plus belles pièces trouvées par M. Frédéric Moreau dans les fouilles qu'il dirige depuis 1873 aux environs de Fère-en-Tardenois. Le tome I[er] du catalogue donne les descriptions détaillées de ces premières épées franques et mérovingiennes.

Les armes scandinaves et normandes nous sont connues par les surmoulés du Musée de Copenhague, et par la tapisserie de Bayeux. Elles diffèrent peu des épées mérovingiennes : lame forte à pointe arrondie; poignée simplement en croix à quillons très courts et droits; pommeau aplati latéralement et souvent partagé en trois ou cinq lobes, suivant des plans perpendiculaires aux quillons. L'arme est essentiellement *de taille.*

L'épée carlovingienne, toujours arme de taille, a conservé tous les caractères de l'épée mérovingienne, elle est très forte au talon et à pointe assez mousse. Quant à la poignée, c'est la même forme en croix, mais les quillons moins courts sont, comme le pommeau, de modèles plus variés et de plus riches décors. On en connaît de beaux spécimens par l'épée de Charle-

magne (Musée du Louvre) et par des sculptures et miniatures des IXe et Xe siècles.

Au XIIe siècle, à l'époque des premières croisades, l'épée étant toujours arme de taille, la lame est restée sensiblement la même; elle présente une large gorge d'évidement peu profonde et disparaissant plus ou moins loin de la pointe, pour conserver à la lame sa force vers le bout. Cette disposition sera celle de toutes les épées de taille, au moins jusqu'à la fin du XIVe siècle.

La poignée du XIIe au XVe siècle est toujours en croix pour toutes les épées, mais les quillons se sont considérablement allongés et amincis, et le plus souvent ils s'infléchissent au bout vers la pointe. Le pommeau qu'on rencontre ordinairement au commencement de cette longue période de trois à quatre siècles est un disque à faces parallèles au plan de la lame; parfois, au lieu d'être à section rectangulaire simple, ce disque est renforcé par deux troncs de cône présentant au milieu un évidement pour renfermer une relique; mais on trouve aussi déjà des pommeaux de formes différentes dont on n'indiquera les types les plus fréquents à cette époque, et conservés encore jusqu'au commencement du XVIe siècle, qu'après avoir exposé les divers modèles d'épées d'armes pendant ces trois ou quatre siècles.

Pendant la deuxième moitié du XIIIe siècle les chevaliers sont souvent armés de deux épées de types différents comme les services auxquels elles sont destinées : les épées de *taille* et les *estocs*. Les premières dites aussi *épées d'arçon*, parce qu'elles étaient

attachées à l'arçon de la selle, étaient longues et fortes; elles présentaient une ou deux gorges d'évidement qui ne descendaient pas plus bas que le milieu de la lame pour conserver la force du coup de taille. L'autre épée, l'*estoc,* devait être plus raide, plus aiguë et plus lourde près de la poignée que l'épée de taille. Aussi, elle n'était pas allégée dans le haut par des gorges d'évidement et la section était simplement un losange étroit; elle conservait son arête médiane jusqu'à la pointe, et les deux tranchants, restant en ligne droite, se rencontraient sous un angle très aigu.

Dès le commencement du XIVe siècle, les pièces de plates couvraient à peu près complètement le haubert de l'homme d'armes qui n'avait plus à redouter les coups de taille. Il n'était vulnérable que dans les parties où, les plates faisant défaut, la maille pouvait être percée par une arme à la fois raide et aiguë. Dès lors, les hommes d'armes auraient adopté l'*estoc* à l'exclusion de l'arme de taille, s'ils n'avaient eu à combattre que leurs pairs armés et équipés comme eux; mais vers le milieu du XVe siècle, les hommes de pied, par leur nombre et leur organisation, deviennent de jour en jour plus menaçants pour l'homme d'armes qui doit aussi s'armer contre eux. Ici, l'épée de taille est préférable; elle peut écarter, sinon trancher les hampes des armes d'hast, et briser les défenses insuffisantes des hommes de pied. D'autre part à la même époque, l'armure de plates est tellement perfectionnée que le meilleur estoc n'a plus guère d'action sur la carapace de fer des chevaliers; c'est alors avec la lance, la masse d'armes et la hache que les adversaires se portent les coups les plus terribles. Toutes ces conditions si diverses au point de vue offensif et dé-

fensif ont entraîné une grande diversité des types d'épées; on trouve donc au XIVe et au XVe siècle des épées de taille, des estocs et des épées mixtes, par exemple des lames à une ou deux gorges d'évidement peu prononcées, et ne commençant qu'après un talon long et fort, dispositions qui donnaient une position moyenne au centre de gravité de l'arme. Enfin il faut rappeler que pendant la guerre de Cent ans les hommes d'armes descendaient souvent de leur monture pour combattre à pied; ils prenaient alors la grande épée suspendue à l'arçon de la selle. Au XIIIe siècle, l'épée d'arçon était arme de taille; à la fin du XIVe c'est au contraire un grand estoc à lame raide et effilée; l'une et l'autre de ces grandes épées d'arçon étaient montées sur une longue poignée qui permettait de saisir l'arme à deux mains (voir aux costumes de guerre l'épée d'arçon que tient à la main Duguesclin (n° 13), qui porte, en outre, suspendu au baudrier un autre estoc de moyennes dimensions[1]).

Tous ces types de lames se retrouvent jusqu'au milieu du XVIe siècle; mais pour toutes la poignée est toujours simple et en croix. Les quillons sont tantôt

[1] On voit combien il est difficile de faire un classement méthodique et par époques précises des divers types d'épées en service du commencement du XIVe siècle au milieu du XVIe. On ne s'en étonnera pas si on remarque que depuis le commencement du XIXe siècle à nos jours, bien que la manière de combattre de notre cavalerie légère et son équipement n'aient pas varié, le modèle de ses sabres s'est complètement transformé. C'était d'abord un petit sabre très courbe, à branche unique, c'est aujourd'hui un sabre à lame longue avec poignée à trois branches. Du XIVe au milieu du XVIe, les progrès incessants de l'armure de l'homme d'armes et l'importance toujours croissante de l'infanterie suffisent à expliquer les variations successives des types d'épées et leur multiplicité à une même époque. D'ailleurs, de tout temps, par mode ou réaction on a adopté des modèles nouveaux ou contradictoires qu'aucune raison pratique ne justifiait.

droits dans le plan de la lame, tantôt infléchis tous deux vers la pointe. Ils sont aussi tordus vers le bout en sens inverse, soit dans le plan de la lame, soit dans le plan horizontal. Déjà parfois à la fin du xve siècle, ils sont doublés par d'autres plus petits, sortes de pas-d'âne incomplets.

Le pommeau a le plus souvent la forme d'un disque; mais on rencontre aussi celle d'un vase, d'un trèfle, d'une pomme de pin, d'un écu dont le haut présente deux cornes et une pointe au milieu, ou encore des côtes tordues en hélice, serrées dans le bas et s'épanouissant dans le haut, de façon que le pommeau est fortement évasé. Cette disposition est surtout fréquente dans les poignées allemandes; mais ces variantes des pommeaux et des quillons respectent toujours la disposition simple de la poignée en croix.

La fusée, de section généralement ovale, est parfois cylindrique; le plus souvent elle est renflée au milieu comme un fuseau. Chez les Allemands, la partie forte de la fusée des épées d'arçon ou des grandes épées d'armes est souvent donnée par deux troncs de cône opposés par la base, mais de profil concave; c'est le contraire du profil convexe d'un fuseau. Quand l'épée n'est pas à deux mains, le tronc de cône supérieur est très court relativement.

Tant que la lance fut l'arme principale des hommes d'armes, le miton fut la défense habituelle de la main. La poignée ne pouvait être que simple et ne comporter que des quillons; même avec le gantelet articulé, elle ne pouvait recevoir que des gardes perpendiculaires à la fusée. Une épée à branches ne pouvait être maniée qu'avec le gant de peau, c'est-à-dire par les chefs de bandes à pied et par les gentilshommes

à la ville. Les hommes d'armes ont donc conservé la poignée en croix simple au delà du milieu du XVIe siècle (voir le magnifique estoc de Henri II [J. 377]).

Avant de décrire l'épée à branches et à gardes multiples, on doit donner quelques indications sur les armes blanches des hommes de pied du XIIIe au XVIe siècle.

Pour les hommes armés de fléaux d'armes, de fauchards, de voulges...... c'est-à-dire d'armes d'hast, et plus tard pour les couleuvriniers, l'épée n'était que secondaire; aussi rien de plus variable que ses formes et ses dimensions. Les épées de ces hommes étaient souvent, comme celles des archers à cheval, à peu près du même type et de la même force que celles des hommes d'armes, et ce n'est que par les miniatures ou tapisseries qu'on peut savoir qu'elles avaient appartenu à des hommes de pied. Quant aux coustilliers, dont l'office était d'égorger les cavaliers arrachés de leur monture par les armes d'hast à crochet ou par le choc de la lance, ils portaient le coustel à plate, sorte de forte dague très large au talon, à deux tranchants se rencontrant en une pointe aiguë, et qui poussée vigoureusement, et le plus souvent de haut en bas, pouvait traverser la maille dans les parties que ne couvraient pas les plates.

Pour toutes les armes blanches d'homme de pied, la poignée est toujours du type en croix. Il faut signaler que parfois les deux quillons d'une longueur considérable sont près de leur milieu coudés parallèlement à la lame, l'un vers la pointe, disposition qui permettait de fausser l'arme de l'adversaire, l'autre vers le pommeau et jusqu'à sa hauteur, faisant ainsi office

d'une branche droite couvrant la main (voir aux costumes de guerre l'équipement et l'armement des hommes de pied [n° 20, l'arbalétrier]).

Les plus courtes de ces armes blanches se portaient parfois attachées à la ceinture, tombant droit sur le ventre; c'est ainsi qu'est équipé le couleuvrinier n° 22. Enfin l'épée portait souvent, accrochée à la chape, une petite rouelle ou boce (n° 9 de l'époque du roi Jean). Il sera parlé plus loin des armes courbes que portaient les hommes de pied (page 15).

ÉPÉES À DEUX MAINS
ET LANSQUENETTES SUISSES OU ALLEMANDES.

A l'exception des coustilliers et couleuvriniers, tous les hommes de pied qui composaient l'infanterie française, alors qu'elle commençait à s'organiser, maniaient des armes d'hast. Il n'en était pas de même chez les Suisses et plus tard chez les lansquenets allemands. Chez les Suisses, une partie notable des hommes avait pour arme principale l'épée à deux mains qui faisait à elle seule à peu près l'office de l'épée de taille, de la hache et du voulge. Avec cette arme terrible, l'homme brisait, faussait les armures, comme le faisait la hache ou la masse, il coupait les jarrets des chevaux, les estropiait comme aurait fait le voulge ou le fauchard.

La lame de l'épée à deux mains avait souvent plus de largeur au bout qu'au talon. Parfois elle était ondée ou flamboyante, disposition qui la rendait plus tranchante et plus meurtrière. A 0 m. 20 en avant des quillons et des gardes en anneaux, elle por-

tait généralement deux crocs faisant seconde garde défensive et arrêt pour une des mains, qu'on pouvait ainsi placer entre les crocs et la garde principale. Cette poignée avancée était le plus souvent, comme l'autre, enveloppée de velours ou de peau.

Comme seconde arme, les Suisses et les Allemands portaient la lansquenette, épée courte ou grande dague à lame à deux tranchants, forte, large et à pointe aiguë; sa fusée avait une forme caractéristique : un tronc de cône coupé carrément à la base forte qui donnait le pommeau. Ainsi on obtiendrait la poignée de la lansquenette allemande ou suisse en recoupant simplement, au-dessus de sa partie forte, la fusée de l'épée d'arçon allemande (J. 24) : c'est la fusée des trois fortes épées J. 140 à 142 et qui sera conservée pendant tout le XVIe siècle.

ÉPÉE À POIGNÉE COMPLÈTE
DE LA DEUXIÈME MOITIÉ DU XVIe SIÈCLE AU MILIEU DU XVIIe.

Voici la nomenclature de cette épée complète :

La lame commence toujours par un *talon,* partie forte, épaisse de 0 m. 004 à 0 m. 006 et longue de 0 m. 040 à 0 m. 060, et le plus souvent moins large que la lame à deux tranchants.

La poignée comporte :

1° *La fusée.* — C'est la partie saisie à pleine main; elle conserve dans chaque pays les formes des fusées des épées d'armes, mais avec des dimensions moindres.

2° *Les quillons* avec leur *écusson.*

3° *Les pas-d'âne.* — Ce sont deux demi-anneaux dans le plan de la lame, partant de l'écusson et s'arrêtant au bas du talon qu'ils doivent toucher.

4° *Les gardes,* du côté du dehors. — Ce sont trois anneaux dans des plans qui recoupent celui de la lame suivant des perpendiculaires à son axe. La petite garde à hauteur du pied des pas-d'âne est toujours dans un plan perpendiculaire à celui de la lame; la troisième garde dont le milieu est en face de l'écusson peut être aussi perpendiculaire au plan de la lame ou oblique comme la deuxième garde.

5° *Les deux branches,* une droite dans le plan de la lame. — Elle part de l'écusson, ou bien elle est le prolongement d'un quillon; elle va rejoindre le pommeau; la deuxième branche tordue part du milieu de la garde supérieure, ou bien elle est elle-même cette garde supérieure quand il n'y en a que deux; elle part alors du pas-d'âne opposé à la branche droite qu'elle rejoint en son milieu.

6° *Les contregardes.* — Ce sont trois ou quatre branches tordues, partant du pied des pas-d'âne du côté opposé aux gardes; elles se réunissent en une seule qui va elle-même s'attacher au milieu de la branche droite.

7° *Le pommeau.* — La forme sphérique ou ovoïde est la plus habituelle; plus tard elle sera cylindrique ou légèrement tronconique à section ovale.

Telle est la nomenclature de l'épée bien complète de la fin du XVIe siècle; mais même encore à cette

époque, comme au milieu du XVIe siècle, la poignée était souvent moins compliquée. La branche droite pouvait être seule, il n'y avait ni branche oblique ni branches de contre-garde. La branche droite pouvait même faire défaut : ainsi la belle épée (J. 80), qui est certainement française. Le nombre des gardes était souvent réduit à deux; la garde supérieure était oblique, elle partait du bas du pas-d'âne opposé à la branche droite qu'elle rejoignait en son milieu; d'autres fois elle retournait à l'écusson (J. 78 et 94). Parfois l'anneau fermé de la garde inférieure était remplacé par deux petites tiges, ou même une seule partant du bas des pas-d'âne et formant ainsi une amorce de petite garde (J. 82, J. 93...). Ces dispositions de poignée simple, à figure individuelle, sont en général antérieures à l'adoption de la poignée complète et compliquée; si on a d'abord donné la description de celle-ci, c'est pour n'avoir pas à y revenir. On verra néanmoins, page 19, que la poignée simple a été dans certains pays, entre autres en France, jusque sous Charles IX, montée sur les épées de ville et sur celles des chefs de bandes à pied, alors que les hommes d'armes portaient encore l'épée d'armes à croisière.

Rapières. — L'épée à branches et gardes compliquées, et les épées plus simples dérivées du même type, ont été employées en guerre, aussi bien à pied qu'à cheval, du milieu du XVIe siècle au milieu du XVIIe siècle. A la ville, les gentilshommes étaient armés de même, mais ils portaient également à la fin du XVIe siècle la *rapière* qui était déjà en usage depuis quelque temps chez les Italiens et les Espagnols. Celle-ci se conservera surtout comme épée de duel, jusqu'au

milieu du XVIIe siècle, et même chez les Espagnols presque jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.

Ce qui caractérise la rapière c'est la longueur et la finesse de sa lame. La disposition la plus habituelle de sa poignée est celle-ci : de très longs quillons droits, une branche unique qui pouvait même faire défaut; des pas-d'âne répondant à un talon assez long, qui contribue avec la légèreté de la lame à conserver le poids de l'arme le plus près possible de la poignée. Les gardes sont remplacées par une coquille hémisphérique en panier, percée de petits trous pour arrêter et même fausser la pointe de l'épée de l'adversaire. Ces trous sont fournispar les jours d'un ornement courant, ciselé, repercé à jour, dégageant des rinceaux, des oiseaux, etc... d'une grande finesse d'exécution. Cette coquille, dont l'ouverture est à hauteur des longs quillons, appuie son fond au bas du talon et cache les pas-d'âne. Dans les rapières du type espagnol, la coquille est bordée d'une saillie rabattue, destinée à arrêter les coups. Les coquilles italiennes n'ont pas ce rebord, mais elles sont généralement plus profondes.

L'épée qui succède vers le milieu du XVIIe siècle à l'épée à branches et gardes compliquées et qui sera à la fois arme de guerre et de ville est dérivée de la rapière. Si on ne conserve de celle-ci que la moitié inférieure de sa corbeille en réduisant en proportion la hauteur des pas-d'âne, si on arrête un des quillons au diamètre de cette corbeille basse, l'autre quillon faisant, par son prolongement, la branche unique, on a l'épée du jeune roi Louis XIV (J. 382) placée dans la vitrine des souverains et qui doit dater de 1650 à 1660. La seconde épée de Louis XIV (même

vitrine, J. 383) a été montée peu après la conquête des Flandres comme en témoignent les sujets de ses gravures. Elle diffère de la précédente parce que la corbeille encore plus réduite est en deux parties formant deux demi-coquilles. La branche unique est toujours le prolongement d'un des quillons, l'autre s'infléchissant vers la pointe; c'est le premier modèle de l'épée moderne que portent dès lors, sauf des modifications de détail, tant en guerre qu'à la ville, tous les gentilshommes, puis les officiers et sous-officiers lorsqu'ils ne sont pas armés du sabre (1). Pendant les trois règnes de Louis XIV à Louis XVI, cette épée de guerre ou de ville à petites gardes en coquille et à une seule branche reçoit de légères modifications de forme qui permettent de préciser sa date. Au commencement de cette période, la branche est presque droite et parallèle à la fusée dans sa partie médiane; le pommeau est sphérique ou même légèrement aplati sur son axe. Plus tard la branche est plus ouverte et le pommeau plus allongé. Enfin, sous Louis XVI, le pommeau est en olive, et les pas-d'àne destinés à bientôt disparaître ne sont plus que de petits arcs-boutants.

SABRES ET ARMES MIXTES.

Il est admis aujourd'hui que les lames larges, à un seul tranchant, avec le poids assez éloigné de la poi-

(1) Il faut toutefois noter qu'avant l'adoption de cette épée moderne, pendant les dernières années de l'emploi de l'épée à gardes compliquées, on a porté en ville et à la chasse une petite épée dite *de page* et aussi *de chevet*, à poignée extrêmement simple, à croisière. Les quillons courts à boutons renflés ou plats, souvent finement ciselés; le pommeau est écrasé. Telles sont les épées J. 223 à 228. En chasse cette épée s'est conservée au delà du milieu du XVIIe siècle.

gnée, à forte courbure comme celle des sabres orientaux, conviennent mieux que les lames droites pour des armes de taille. Or, jusqu'au commencement du XIIIe siècle, les hommes d'armes se servaient de leurs épées exclusivement de taille; ils auraient donc pu dès les premières croisades adopter la lame courbe des Musulmans, au moins pour leur deuxième épée, et non pas comme ils l'ont fait deux épées également droites, mais de section différente, l'une d'estoc et l'autre de taille. Il semblerait que les croisés aient répugné à emprunter quoi que ce fût à leurs ennemis religieux, et qu'ils se soient attachés d'autant plus à la longue épée droite qu'ils considéraient comme l'arme de la noble race du Nord. Aussi dans les miniatures de cette époque, les artistes chrétiens exagèrent toujours la courbure des cimeterres des infidèles, et plus tard encore, dans les scènes de la passion, les Romains ou les Juifs, d'ailleurs en costume de guerre des XIVe et XVe siècles, portent généralement d'énormes cimeterres. Ce n'est qu'au XVIIIe siècle qu'en France on accepte pour la cavalerie les lames courbes introduites par les cavaliers de l'Europe orientale, polonais et hongrois [1]. Au contraire, dès le début de la campagne d'Égypte, les Français adoptent pour leurs armes *d'honneur* et pour leurs généraux, les sabres orientaux à lame fortement épanouie dans le tiers inférieur. C'est qu'à cette époque on réagissait d'instinct contre tout ce qui pouvait rappeler d'anciens pré-

[1] Le Musée possède un sabre d'Étienne Battori (J. 119) qui porte incrustée sur la lame sa date 1559. Il est du modèle des sabres courbes persans et turcs de cette époque; c'est encore celui des sabres que les Français rapportèrent de la campagne d'Égypte. On a de même fait remarquer au tome II l'analogie des casques polonais et russes au XVIe siècle avec les casques sarrasins.

jugés[1]. Ainsi jusqu'à la fin du XVIe siècle, du moins en France, on ne voit de lames courbes que dans les mains des gens de pied[2].

Quant aux badelaires, malchus. . . sortes de cimeterres à lame courbe, c'étaient essentiellement des armes de parement. Les lames étaient rapportées de l'Orient ou imitées en Europe, et les artistes italiens se plaisaient à les monter sur des poignées de forme orientale, mais en les décorant dans le goût de la Renaissance (J. 111).

Au XVIIe siècle, et même plus tôt chez les Allemands, les cavaliers se servent de leurs épées au moins autant de taille que d'estoc, comme en témoigne la *prise de pouce;* cependant jusqu'au XVIIIe siècle, on ne voit que peu de lames fortes et courbes, même chez les Allemands, et l'arme de cavalerie la plus usuelle dans toute l'Europe occidentale est l'épée *wallone,* dont la lame très large est droite et à deux tranchants. La poignée à coquille pleine, repercée de petits trous, comporte deux branches droites et deux en S, et un petit quillon; elle a la prise de pouce qui indique bien une arme de taille. La *claymore* écossaise[3] que portent

(1) Les gentilshommes avaient porté l'épée droite en verrouil, les officiers de la République laisseront traîner à terre leurs sabres courbes.

(2) Comme ces armes avaient peu de valeur, il est naturel qu'elles aient à peu près toutes disparu, et on ne les connaît que par les miniatures, tapisseries, puis par les peintures, qui d'ailleurs les ont peut-être un peu prodiguées aux hommes de pied, et en ont sans doute exagéré la courbure, comme on l'avait fait pour les cimeterres des Musulmans, toujours dans le même esprit, l'épée droite étant essentiellement l'arme des gentilshommes.

(3) Ceci se rapporte au modèle de claymore relativement moderne dont le Musée possède plusieurs spécimens et désigné peut-être à tort sous ce nom suivant un usage accepté. Ce nom était donné, aux XVe et XVIe siècles, à une arme écossaise vraiment nationale, grande épée

aussi bien les cavaliers que les hommes de pied pendant toute la durée du XVIIe et du XVIIIe siècle, a une lame droite à un ou à deux tranchants. La garde très fermée est donnée par une plaque en corbeille découpée à jour et ménageant une vingtaine de branches montant droit et reliées par des traverses généralement à angle droit. L'intérieur est garni d'étoffe; c'est essentiellement une arme de taille.

Elle paraît dérivée de la *schiavone*, épée ou sabre droit qui armait les gardes du doge de Venise aux XVIe et XVIIe siècles. La lame est large, droite, à deux tranchants et assez courte. La poignée très compliquée se compose de plusieurs gardes en hélice à pas très court à hauteur des quillons, puis inclinées à peu près à 45 degrés dans la partie qui enveloppe la main; elles sont alors reliées par des traverses à angle droit. La poignée comporte souvent la prise de pouce, l'arme était essentiellement de taille (J. 195).

Ainsi ce n'est que dans la seconde moitié du XVIIIe siècle que le sabre courbe est donné à la cavalerie légère; mais dès lors l'armement et l'équipement sont conformes à des modèles réguliers, aussi bien pour l'arme blanche que pour l'arme à feu, et pour l'artillerie des systèmes Vallière et Gribeauval.

Lorsqu'on a sous les yeux un objet d'art intéressant, on veut en connaître l'époque au moins appro-

à deux mains dont ces montagnards se servaient comme firent les Suisses de la leur au XVIe siècle. C'était une arme à lame longue, forte, à longue fusée et à deux quillons droits, mais faisant entre eux un angle dès l'écusson pour descendre vers la lame.

chée, puis le nom ou tout au moins la nationalité de l'artiste.

Un catalogue d'armes doit pouvoir répondre avec assez de précision à la première question, mais il faut reconnaître qu'il est souvent bien difficile d'affirmer l'origine d'une arme, surtout celle d'une épée. Ce qui fait son mérite artistique, son individualité, ce n'est pas la lame, mais la poignée, et on classe l'épée italienne, espagnole.... suivant la nationalité qu'on *croit pouvoir* attribuer à cette poignée, car elle n'a jamais de marque. Au contraire, la lame, qui peut avoir une origine toute différente, porte presque toujours un poinçon, celui du fourbisseur. Les plus connus sont : ou allemands et en particulier de *Solingen,* ou plus souvent encore espagnols, et en particulier de *Tolède* [1].

[1] Pour ces lames de Tolède qui sont de beaucoup les plus nombreuses, l'origine peut être reconnue sans le secours d'un poinçon. La forme générale de la lame, les proportions du talon, celles des gorges d'évidement, et le type des majuscules qu'on y peut voir, lors même que les noms sont illisibles, indiquent clairement la fabrication espagnole. Toutefois, il faut noter qu'il existe un assez grand nombre de contrefaçons allemandes. Des noms propres dénaturés, la mauvaise exécution des majuscules dénoncent ces fraudes, que rien ne motivait, car la fabrication allemande était fort bonne, mais les produits de Solingen n'avaient pas sur les marchés de l'Europe la valeur des lames de Tolède.

A ce propos on doit signaler que dans toutes les collections il existe un nombre notable d'armes remontées à des époques très modernes.

Depuis que le goût des armes s'est répandu dans toute l'Europe et que de nombreuses collections de souverains ou de riches particuliers se sont organisées à des prix toujours croissants, on peut dire qu'aucun fragment d'arme n'est perdu. Si un collectionneur ou un marchand possède une lame ou une poignée même incomplète, *il faut* qu'il reconstitue tant bien que mal l'arme entière, c'est ainsi que sur 300 à 400 armes blanches des XVIe et XVIIe siècles reçues au Musée, surtout depuis une trentaine d'années, par dons ou legs, il y en a eu environ une vingtaine dont le montage moderne était accusé par des défectuosités de ce genre : la poignée et la lame d'époques différentes;

Ces bonnes lames étaient répandues dans toute l'Europe et les artistes de tous pays les montaient sur des poignées qui ne portaient jamais aucun poinçon. On n'a donc pour décider la nationalité de la poignée et par suite celle de l'arme, d'autre guide que le savoir acquis par l'étude et une longue pratique; mais la difficulté est telle que les jugements des plus habiles connaisseurs seront souvent contradictoires. L'explication qu'on peut donner de cette confusion des origines serait celle-ci : à la fin du xv[e] siècle l'Italie devient le théâtre de guerres incessantes entre les Français, les Espagnols et les Impériaux, qui pendant près de cinquante années vivent au milieu des chefs-d'œuvre de la Renaissance italienne. Aussi dès le commencement du xvi[e] siècle, le décor des armures et même des épées d'armes se ressent aussi bien chez les Français que chez les Allemands de l'influence de l'art italien. Puis, lorsque pour les épées de ville ou de cour ou pour les chefs de bandes à pied on adopte

lames de rapières montées sur des poignées d'armes à la fois d'estoc et de taille; talons en disproportion, comme longueur et largeur, avec les pas-d'âne; épées mal en main, etc.

Pour le tiers environ de ces épées, il a suffi de faire entre elles l'échange des lames; pour un tiers, on a pu dans les lames libres en trouver de l'époque de la poignée et s'y adaptant bien, enfin trois ou quatre ont dû être démontées et trois ou quatre sont restées telles qu'on les avait reçues, faute de pièces convenables pour les mieux monter; mais on a signalé dans leur description les défectuosités de la composition assurément récente, de même qu'on a signalé les poignées anciennes auxquelles des industriels ont donné par des incrustations modernes une plus-value de mauvais aloi. Le Musée a certainement reçu d'autres armes remaniées, mais rien ne l'accuse, l'industriel ou le collectionneur qui connaissait bien les armes ayant pu, comme nous l'avons fait au Musée, trouver les éléments d'une arme homogène.

Par cet exposé on est prévenu que les épées les plus pures en apparence peuvent parfois ne donner que de faux renseignements sur les nationalités des divers éléments de l'arme primitive.

un modèle nouveau et plus compliqué que la poignée en croix de l'épée d'armes, ce sont encore les Italiens qu'on prend pour guides ; pour tous le point de départ est le même ; mais bientôt les divergences s'accentuent. En France on ne s'était décidé au XVe siècle que longtemps après les Anglais et les Allemands à surcharger l'armure de guerre ou de joute de pièces sans doute utiles, mais lourdes et encombrantes. De même au milieu du XVIe siècle, la poignée de l'épée française n'acceptera que tardivement les gardes et branches compliquées. Au contraire, à l'inverse des Français, les Allemands exagèrent les défenses de la poignée, et dès que la rapière espagnole ou italienne est l'arme de ville, ils lui empruntent, même pour les lames d'estoc et de taille, ses gardes pleines ou repercées à jour. Ces armes ainsi composées et parfaitement conçues au point de vue pratique se reconnaissent généralement à leurs défenses accumulées, à leur force et à leur tournure spéciale. Leurs épées, même les moins surchargées, ne peuvent guère, à de rares exceptions près, se confondre qu'avec les armes italiennes, sinon de second ordre, du moins d'un modèle assez banal. Ce qui serait intéressant, ce serait de pouvoir départager entre les Italiens et les Français les armes d'une tournure réellement individuelle.

Malheureusement on ne peut trouver les noms que de quelques monteurs ou armuriers ayant fourni des armes aux Valois. On a, il est vrai, les noms de nombreux artistes français de la deuxième moitié du XVIIe siècle et de tout le XVIIIe, et même des dessins d'épées d'une rare élégance, de canons, de mousquets et pistolets, de corps de platine et autres

garnitures avec signature; mais ce sont là les basses époques. Ce qu'on voudrait, ce seraient des modèles français du XVI[e] siècle, en nombre suffisant pour reconnaître par analogie les œuvres de nos artistes.

A défaut des objets eux-mêmes, on n'a que les portraits des grands personnages français, la plupart réunis dans la collection de Gaignières. Mais on a aussi pour guide le caractère de l'architecture française pendant la deuxième moitié du XVI[e] siècle : composition simple, rationnelle, décor sobre et d'un goût presque toujours irréprochable. Ces qualités doivent se retrouver dans les épées françaises dont le mérite consiste avant tout dans l'unité de la composition et du décor; les damasquines sont rares, les pièces sont généralement dorées à plein et le plus souvent par parties, pour mettre en valeur le motif intéressant. Ce qu'on admire dans les montures italiennes, ce sont les damasquines d'une rare finesse, la multiplicité et le groupement des petites figures en ronde bosse et souvent encadrées qui ornent les milieux ou les extrémités de toutes les pièces. Assurément ces qualités si distinctes n'appartiennent pas exclusivement à l'une ou à l'autre des deux écoles, mais elles caractérisent bien l'ensemble de leurs œuvres [1]. Aussi lorsque dans la description d'une arme on lira : épée française ou italienne, même sans indication de doute, on devra entendre que la poignée semble appartenir

[1] On voudrait pouvoir préciser les qualités des montures espagnoles; mais elles sont malheureusement trop rares au Musée pour pouvoir en citer un nombre suffisant d'exemples. Le style oriental, moresque des damasquines n'est même pas un criterium infaillible, les Italiens, notamment les Vénitiens, ayant souvent aux XV[e] et XVI[e] siècles emprunté aux Orientaux leurs motifs décoratifs et même les caractères de leur écriture.

au premier ou au second type indiqué, sans affirmer qu'elle a été réellement exécutée par un artiste de cette nationalité: c'est un simple renseignement qui peut aider les visiteurs du Musée à comparer les œuvres des divers pays, et à les classer eux-mêmes avec les moindres chances d'erreur.

On peut voir sous vitrine au Musée, une dizaine de pièces de petites dimensions; poignards, couteaux, trousses de veneurs (J. 801 à 804) dont la communauté d'origine n'est pas discutable; elles portent toutes ce décor : talon gravé en feuilles de houx, ou de persil frisé, doré à plein; la dorure terminée par une petite accolade gravée. Ces détails, identiques au talon des pièces, équivalent à une signature [1]. Tant à Cluny qu'au Louvre, on retrouve une cinquantaine de pièces portant toutes ce même décor au talon. Or, sur quelques-unes, dans chacun des trois Musées, on lit des noms de personnages tous français de la deuxième moitié du XVIe siècle et des devises toujours également en français [2].

La forme d'ensemble de ces poignées est toujours architecturale, simple, rationnelle, et porte le cachet des ornemanistes français de cette époque. Quant au détail du décor, il est des plus variés : ciselures délicates, dorures à plein, quelquefois des damas-

[1] Ces feuilles de houx ou de persil sont empruntées au gothique flamboyant. Ce motif indiquerait que La Maison avait une notoriété dès le milieu du XVe siècle.

[2] Dans une vitrine de la riche collection Spitzer au Trocadero, à l'Exposition de 1889, on pouvait voir une dizaine de pièces du même art et aux mêmes marques et qui étaient cataloguées : *Art italien du XVIe siècle.* Nous n'avons plus aujourd'hui aucun doute sur l'origine bien française de ces pièces élégantes.

quines ou des niellés d'une rare finesse; sur ces petits objets d'usage familier l'ouvrier artiste s'est livré à sa fantaisie plus librement qu'on ne le faisait en France sur des montures d'armes dont le décor doit être plus sobre et plus sérieux.

J

ARMES BLANCHES.

ÉPÉES SIMPLES

DU IXe SIÈCLE AU PREMIER TIERS DU XVIe SIÈCLE.

HOMMES D'ARMES ET HOMMES DE PIED.

J. **1.** Épée du IXe siècle exclusivement de taille comme toutes les épées jusqu'au XIIIe siècle. Lame large et plate avec large gorge d'évidement peu prononcée. Soie très large. Quillons droits très forts et très courts. Pommeau composé de deux pièces : la première semblable aux quillons, mais un peu plus courte. La dernière est partagée en sept lobes par des plans perpendiculaires aux quillons et séparés par des filigranes de cuivre. C'est le type des pommeaux mérovingiens et scandinaves. L'arme appartiendrait encore au type mérovingien. Longueur de la lame 0 m. 75.

Don de M. le comte de Nieuwerkerque.

J. **2.** Épée du Xe siècle. Lame fortement oxydée et percée près de la pointe. Gorge d'évidement sur toute sa longueur. Quillons droits très forts et encore plus courts que les précédents. Pommeau composé de deux pièces. La première est semblable aux quillons, mais extrêmement courte; la deuxième est en triangle dans le plan des quillons et à section également triangulaire. La soie est très forte. Longueur de la lame 0 m. 69.

J. **3.** Épée de taille comme les précédentes et du XIe siècle. Lame à large gorge d'évidement. Soie très large. Le pommeau ne comporte qu'une pièce en triangle bas et tronqué aux bouts

et à section rectangulaire. Lame de o m. 75. — Trouvée dans un gué de la rivière de Vendée.

Don de M. Benjamin Fillon.

J. **4.** Épée du XIIe siècle. Lame très large au talon ; large gorge d'évidement sur toute sa longueur. Longs quillons carrés, s'infléchissant légèrement vers la pointe. Fusée revêtue d'une plaque de cuivre argenté, repoussée en filets, et peut-être moderne. Pommeau en disque plat. Longueur de la lame o m. 72.

J. **5.** Épée du XIIe siècle. Lame à deux tranchants, recoupée à la pointe, et portant une gorge d'évidement sur presque toute sa longueur. Quillons de section circulaire, légèrement recourbés vers la pointe. Pommeau en disque, assez épais, chanfreiné. Soie très large, poignée courte. Longueur de la lame o m. 72.

J. **6.** Épée du XIIe siècle. Lame large à deux tranchants, portant une gorge d'évidement qui se prolonge jusqu'aux deux tiers de sa longueur. Quillons droits, légèrement aplatis vers l'extrémité. Pommeau en disque circulaire et chanfreiné. Soie très large. Poignée assez longue. Longueur de la lame o m. 70.

J. **7.** Épée de taille du XIIIe siècle. Lame large à gorge d'évidement sur les trois quarts de la longueur. Quillons droits à section carrée, terminés en cercle. Pommeau en bronze, en disque très épais et chanfreiné. Longueur o m. 82.

J. **8.** Épée du XIIIe siècle. Lame oxydée et percée par la rouille ; gorge d'évidement sur presque toute la longueur. Cette lame a été brisée à 14 centimètres environ de la pointe, et raccommodée avec des rivets. Un seul quillon, rivé au talon ; l'autre manque. Pommeau en bronze, en forme de disque chanfreiné. Cette épée qui n'a pas sa pointe devait convenir pour l'estoc et pour la taille. Longueur o m. 85.

J. **9.** Épée du XIIIe siècle, d'estoc (alanas). Lame courte et fine, portant une très courte gorge d'évidement, puis une forte

arête. Quillons droits. Pommeau en forme de disque légèrement ovale, avec chanfreins concaves. Longueur de la lame o m. 71.

Don fait au Musée par M. Loffel fils.

J. **10**. Épée d'estoc de la fin du XIIIe siècle. Lame à deux tranchants et forte arête médiane, les deux tranchants en ligne droite donnent une pointe très fine et aiguë. Quillons à section hexagonale, très longs et très fins vers le bout et recourbés brusquement vers la pointe. Fusée permettant l'emploi des deux mains. Pommeau en disque très épais et fortement chanfreiné, dont l'épaisseur égale au moins le diamètre. Deux évidements circulaires pour recevoir des reliques. C'était une arme d'arçon dont la longueur de la lame est de o m. 80.

J. **11**. Épée d'estoc de la fin du XIIIe siècle. Lame à deux tranchants; forte gorge d'évidement se prolongeant jusqu'au milieu de la longueur de la lame; ensuite, arête assez saillante. Quillons droits renflés vers les extrémités. Le pommeau manque. Longueur de la lame o m. 78.

Don de M. Boucher de Perthes.

J. **12**. Épée d'estoc du commencement du XIVe siècle, détériorée par la rouille. Lame courte, large et aiguë, portant une arête saillante. Quillons longs, droits et carrés. Pommeau en forme de poire, taillé à pans. La fusée permettait l'emploi des deux mains. Longueur de la lame o m. 70.

J. **13**. Épée d'arçon de la fin du XIVe siècle. Lame aiguë et étroite donnée par les deux tranchants en ligne droite. Quillons recourbés vers la pointe. Longue fusée pour les deux mains. Pommeau en disque elliptique légèrement chanfreiné et portant gravé : *le men-amis*. Cette orthographe mixte précise la date de 1375 à 1400. Longueur de la lame o m. 92. — A été trouvée dans le bois de Satory, près de Versailles.

Don du roi Louis-Philippe.

J. **14**. Épée d'homme d'armes des premières années du

xve siècle. Quillons carrés tout droits. Pommeau en disque chanfreiné en gorge et très épais.

J. **15.** Grande épée d'estoc et de taille, du milieu du xve siècle, à deux tranchants. Lame évidée par une gorge se prolongeant environ jusqu'à la moitié de la lame. Quillons recourbés sur eux-mêmes en volutes et tournés vers la pointe. Pommeau circulaire et plat portant au centre un évidement. Longueur de la lame 1 m. 02.

J. **16.** Épée d'armes allemande du milieu du xve siècle. Lame large et aiguë, à deux tranchants, portant une gorge faiblement indiquée, avec la marque au loup et une étoile. Quillons plats fortement épanouis à l'extrémité, recourbés vers la pointe et se terminant en rouleau ciselé en torsade. Pommeau en disque, avec médaillon en creux au milieu, et terminé en bouton plat.

J. **17.** Épée à poignée simple, de la même époque. Lame à double gorge d'évidement, assez courte et très aiguë, portant une marque effacée. Quillons droits légèrement épatés à leurs extrémités. Pommeau en disque.

J. **18.** Épée d'estoc de la deuxième moitié du xve siècle, à deux tranchants en ligne droite se rejoignant sous un angle très aigu. Arête médiane. Quillons légèrement épatés et tordus dans un plan perpendiculaire à celui de la lame. Pommeau en disque légèrement chanfreiné. Comme marque une croix de Lorraine, le pied recoupé par un demi-cercle; ce serait peut-être la marque de Verdun?

J. **19.** Épée exactement du même modèle. Comme marque de fabrique, deux croissants en cuivre.

J. **20.** Épée d'armes de la fin du xve siècle. Lame étroite, aiguë, à double tranchant, à arête médiane saillante. Elle porte pour marque de fabrique une croix montée sur un demi-cercle.

Quillons droits, extrémités tordues en sens inverse. Pommeau en disque taillé à huit pans[1].

J. **21.** Épée de la même époque et du même type. Lame à trois pans et un peu moins aiguë. Mêmes quillons. Le pommeau est en disque avec léger chanfrein.

J. **22.** Épée d'arçon de la fin du xve siècle. Lame très aiguë à arête médiane. Quillons plats dans le plan de la lame. Pommeau à section rectangulaire s'épanouissant dans le haut et terminé par un arc de cercle.

J. **23.** Large épée de la fin du xve siècle. La pointe a été brisée. Deux arêtes adoucies indiquent les deux tranchants. Quillons recourbés vers la pointe. Le pommeau est toujours en disque plat, mais le profil dans le plan de la lame est légèrement modifié en forme de poire.

J. **24.** Épée bâtarde allemande de la fin du xve siècle. Poignée noircie à pommeau en disque. Quillons tordus en sens inverse. Fusée en deux parties, d'abord un tronc de cône, puis une partie cylindrique mince avant le pommeau. Lame à trois pans, portant pour marque de fabrique: le loup incrusté en cuivre, et, au-dessous une croix à base de trapèze, également en cuivre. Le fourreau en cuir frappé et gaufré, d'une exécution remarquable, pourrait faire croire à une origine italienne, mais il faut s'en rapporter à la poignée d'un modèle bien allemand qui s'est conservé jusqu'au commencement du xviie siècle chez les Allemands et les Suisses.

J. **25.** Poignée et tronçon d'une épée bâtarde allemande, de la fin du xve siècle, du même modèle que la belle épée complète J. 24. Poignée noircie, à pommeau en disque. Quillons tordus en sens inverse. Fusée en deux parties, d'abord un tronc de cône, puis une partie cylindrique, mince, avant le pommeau.

[1] Cette marque d'origine inconnue est la même que celle des épées J. 90, 91 et 215, certainement allemandes, et du sabre de justice allemand J. 355 à la marque du loup.

J. **26.** Épée de connétable de France des dernières années du xve siècle. Lame large, plate et aiguë, portant au talon et au milieu de sa longueur des fleurs de lis dans un cartouche circulaire. Pommeau en disque chargé de fleurs de lis sans nombre, portant un écusson dont les armoiries ont disparu. Quillons à section rectangulaire terminés en crosse. La partie du devant du fourreau porte également des fleurs de lis posées en quinconce. Les garnitures complètes ont le même ornement. Les fleurs de lis sont placées sur la poignée dans le même sens que sur la lame, disposition qui indique que l'épée n'était jamais mise au fourreau, mais toujours portée droite par un héraut, devant le connétable. Sur les côtés de la lame, un M(?) quatre fois répété.

J. **27.** Épée à lame courte à deux tranchants avec arête médiane, époque de Louis XII. Quillons recourbés vers la pointe. Pommeau en disque à filets saillants verticaux. Sur le talon de la lame tenue la pointe en l'air, on voit gravés d'un côté le jugement de Pâris, de l'autre Vulcain forgeant des ailes pour l'Amour. L'exécution n'est pas très fine, mais la composition est bien italienne. Sur le tiers supérieur de la lame, une sorte de fleur de lis très élégante qui serait une marque de Milan, d'après *la Science des armes* [1].

J. **28.** Épée d'armes des premières années du xvie siècle. Lame à pans adoucis, à gorge d'évidement autrefois dorée. Quillons ciselés en torsade, tournés en sens inverse et terminés par des boutons sphériques enveloppés de trois coquilles. Le pommeau sphérique présente le même décor. Poignée autrefois dorée. Au tiers supérieur de la lame, une marque de fabrique rappelant la forme d'un calice. — Nationalité inconnue.

J. **29.** Épée d'estoc des premières années du xvie siècle. Lame large au talon et très aiguë. Longue gorge d'évidement accostée de deux autres très courtes; on y voit trois marques de fabrique. La poignée de l'époque de Louis XII présente déjà

[1] *La Science des armes*, Waffenkunde. Boeheim. Leipzig, 1890.

des pas-d'âne de peu d'importance et ne joignant pas encore le talon de la lame.

J. **30.** Épée probablement italienne des premières années du XVIe siècle. Lame large s'amincissant vers la pointe et à arête médiane. Garde simple, quillons se recourbant fortement vers la pointe, les extrémités épatées. La garde en anneau bordée de doubles filets comme les quillons. Pommeau en forme de gland ciselé à côtes et terminé par un bouton plat. La garde a conservé des traces de dorure.

J. **31.** Épée pour combattre à pied de la fin du XIIIe siècle. Lame à deux tranchants, avec arêtes sur toute sa longueur. Comme marque de fabrique : une couronne dorée, et au-dessous un rectangle à côtés concaves, en cuivre rouge. Sa pointe est brisée. Quillons courts, tournés vers la pointe. Pommeau en forme de disque, avec chanfrein légèrement concave. La fusée est assez longue pour permettre l'emploi des deux mains, l'une d'elles saisissant le pommeau. Longueur 0 m. 62.

J. **32.** Épée pour combattre à pied, du milieu du XIVe siècle. Lame sans évidement, à arête à peine indiquée. Pommeau très épais évidé en son milieu. Quillons carrés, droits, légèrement recourbés à leur extrémité.

J. **33.** Épée courte à un seul tranchant, pour homme de pied du XVe siècle. Quillons minces recourbés vers la pointe depuis leur milieu, l'un d'eux a été faussé. Pommeau en forme de poire. Écusson assez large. Longueur 0 m. 54.

J. **34.** Grande dague d'homme de pied, peut-être le coustel à plate du milieu du XVe siècle. La lame présente une légère arête et quelques traces de gravures grossières au talon. Les quillons sont fortement recourbés vers la pointe, et portent une tige de fer qui servait d'arrêt à la main. Le manche est en os. Le pommeau est remplacé par une bande de fer qui em-

brasse l'extrémité de la poignée. La lame est de même époque et y est bien montée; mais elle ne lui appartenait pas.

J. **35.** Épée de la fin du xve siècle probablement italienne. Lame assez courte, très large au talon, sorte de langue de bœuf ou *cinquedea;* arête adoucie. Quillons tournés vers la pointe de l'arme et fortement recourbés sur eux-mêmes à leurs extrémités. Ils sont ciselés en torsade. Pommeau en disque très épais, chanfreiné en gorge et évidé au centre. Comme marque : un cœur et une sorte de J répété deux fois.

J. **36** et J. **37.** Deux épées semblables de lansquenets allemands ou suisses. Lame large et courte à trois gorges d'évidement allant jusqu'à la pointe. La garde et la contre-garde symétriques sont données chacune par un quillon courbé en anneau. Fusée en fer de section ovale s'élargissant jusqu'au pommeau qui fait partie de la fusée, et dont le bord supérieur est ciselé en festons.

ÉPÉES À DEUX MAINS.



J. **38.** Épée à deux mains de la fin du xve siècle. A un seul tranchant jusqu'à la moitié de sa longueur et avec gouttière près du talon jusqu'aux deux tranchants. Quillons droits. Fusée recouverte de cuir en torsade à pas extrêmement court. Pommeau en disque chanfreiné en gorge, avec le logement du milieu, suivant le modèle des pommeaux des xive et xve siècles.

J. **39.** Épée à deux mains vers 1500. Lame à trois pans, offrant au bas du talon un arrêtoir et trois gorges d'évidement, l'une de ces gorges est plus longue que les autres. Longs quillons à pans, terminés en bouton sphérique. Garde circulaire, ciselée en torsade. Longue fusée cannelée en torsade et revêtue de cuir. C'est un des modèles les plus anciens.

J. **40.** Épée à deux mains des premières années du xvie siècle. Quillons droits, simples. Les extrémités autrefois ciselées en torsades et dorées. Un des côtés du talon de la lame offre une gravure représentant un saint qui porte une tête dans ses mains. L'autre côté du talon un personnage nu. Dans les gorges d'évidement des dessins gravés et dorés, terminés par des médaillons dans lesquels sont gravés des hommes nus dont un combattant. L'art de cette gravure autrefois entièrement dorée est exactement celui de nos belles armures milanaises de la même époque.

J. **41** à J. **46.** Six épées à deux mains du même type, des premières années du xvie siècle. Lames à trois pans, à tranchants droits. Deux de ces lames s'élargissent vers le bout pour augmenter la force du coup et portent pour marque de fabrique

une croix de Lorraine ayant pour base un arc de cercle [1]. Le talon aux deux tiers de sa largeur porte deux crocs faisant seconde garde et arrêt pour la seconde main. Garde symétrique en anneau avec fleurs de lis partant de l'écusson. Quillons recourbés en volutes vers la pointe, et accompagnés de volutes latérales. Fusées de 35 à 40 centimètres de longueur revêtues de cuir noir gaufré ou de velours rouge avec clous de cuivre, quelques-unes avec filoches de soie près du pommeau et de la garde. Pommeau à huit pans, ou en gros bouton ciselé. La lame de l'une de ces épées porte la date 1607; elle a dû être refaite à cette époque sur le modèle des cinq autres qui sont de la première moitié du xvie siècle.

J. **47** à J. **50**. Quatre épées à deux mains qui diffèrent des précédentes par la lame flamboyante. Deux d'entre elles s'élargissent vers le bout pour augmenter la force du coup. Deux portent la croix de Lorraine déjà signalée à deux des précédentes.

J. **51**. Épées à deux mains ne différant des quatre qui précèdent que par la poignée qui à la forme de celle de la belle bâtarde J. 24. Pommeau en forme de poire. Toutes les marques sont celles des épées à deux mains qui précèdent.

J. **52** et J. **53**. Deux épées à deux mains qui ne diffèrent des précédentes que par le renfort des gardes qui consiste en un anneau intérieur au lieu d'une fleur de lis. L'autre garde est brisée dans une de ces épées.

J. **54**. Épée à deux mains à lame flamboyante portant pour marque de fabrique un briquet de Bourgogne. La poignée est beaucoup plus longue que les précédentes (53 centimètres). Les quillons sont toujours du même modèle. Les fleurs de lis à jour des gardes sont remplacées par des plaques pleines.

J. **55**. Épée à deux mains, allemande, du xvi[e] siècle. Lame à

[1] Cette marque diffère de celle de J. 78, le pied de la croix de Lorraine ne recoupant pas l'arc. Origine également inconnue.

trois pans et à arêtes adoucies, portant près du talon quatre gorges d'évidement. Garde en anneau. Longs quillons terminés par des boutons. Toute la poignée est ciselée en torsade. Comme marques de fabrique un A, et une fleur de lis au bas de la gorge d'évidement médiane.

J. **56**. Épée à deux mains, allemande, du commencement du XVIe siècle. Garde sans ornements. Lame droite, portant au talon quatre gorges d'évidement à filet, dont deux se prolongeant sur le corps de la lame. Sur le talon, cinq pointeaux et sur l'arrêtoir du talon, de chaque côté, une marque de fabrique rappelant la forme d'une couronne à trois fleurons.

J. **57**. Épée à deux mains, du milieu du XVIe siècle, à poignée noircie. La lame droite présente une légère arête, et porte au talon deux crocs très rapprochés de la garde et tordus de son côté.

J. **58**. Épée à deux mains, allemande. Lame flamboyante à deux gorges d'évidement de toute la longueur. L'arrêt en crochet est à double courbure. Sur les deux faces de la lame est gravé : *Clemens Hornn me fecit*. Pas d'autre marque.

J. **59**. Épée à deux mains allemande. Lame à arête médiane avec crochet au bas du talon. Longue poignée en bois, à balustre au milieu de sa longueur. Pommeau en large champignon recoupé en huit secteurs. Comme marque de fabrique, une ancre dans un écu.

J. **60**. Épée à deux mains, allemande, de la deuxième moitié du XVIe siècle. Lame à arête adoucie, portant près du talon trois petites gorges, et un peu plus haut, une couronne entre deux branches de feuillage et le chiffre F croisé d'un 3, qui pourrait se rapporter à Frédéric III, prince palatin, 1557-1576. Quillons élargis aux extrémités. Pommeau ovale, en forme de poire. Longue fusée revêtue d'un filigrane en fer. Au talon une marque très effacée qui paraît être la mouchette de Solingen.

J. **61.** Épée à deux mains, italienne, de la deuxième moitié du XVI[e] siècle comme l'indique un personnage dans un ovale. La poignée est du modèle de toutes celles qui précèdent. Le pommeau en large bouton ciselé est décoré de chevrons dorés, de même que les gardes et les quillons. La lame est flamboyante à talon recouvert de cuir. Les crocs sont gravés en écailles et dorés à plein. La lame à une seule arête porte d'un côté : un écu à l'épée en pal; au-dessous un écusson écartelé, dont un aux armes de France, un autre de Jérusalem; un personnage en costume d'environ 1570, enfin près des quillons un aigle d'or sur fond de sable. De l'autre côté : un écu ovale, d'azur au chevron d'argent, au-dessous les armes de France; au-dessous le même personnage, et enfin le lion d'or sur fond de sable.

J. **62.** Épée à deux mains italienne qui ne diffère de la précédente que parce que la lame est à trois pans avec deux gorges d'évidement gravées et dorées, et par le talon court et sans crocs. Elle porte les deux mêmes blasons principaux. L'aigle et le lion du talon manquent. Dans les gorges d'évidement on lit : *Antonio-Picinino*. Fusée recouverte de velours noir sous un treillis en filigrane très fin.

J. **63.** Épée à deux mains, allemande, de la fin du XVI[e] siècle. Lame simple à pans très adoucis, avec marque incrustée en cuivre méconnaissable. Quillons droits à huit pans comme le pommeau en tronc de pyramide.

J. **64.** Épée bâtarde allemande de la fin du XVI[e] siècle. Lame plate et flexible s'élargissant à son extrémité, arête adoucie; on voit encore au talon quelques traces de gravure. Quillons courbés en sens inverse, portant à leur extrémité des boutons ciselés en forme d'œillet. Pas-d'âne. Contre-garde à deux branches croisées. Double garde reliée par une branche en S. Fusée en bois recouverte de cuir. Pommeau ciselé formant six branches en hélice. Les personnages encore visibles près du talon répondent à 1570-1580.

J. **65.** Épée bâtarde allemande, fin du XVIe siècle. Longue lame à deux tranchants. Deux gorges d'évidement sur toute la longueur. Sur la lame, comme marque une croix fleuronnée(?) et au talon un dragon dans un écu. Longs quillons tournés à l'opposé l'un de l'autre. Garde formée par quatre anneaux; les branches du dernier rejoignent le pas-d'âne. Contre-garde en croisette. Pommeau très évasé, offrant six pointes en hélice. Fusée revêtue de cuir, s'amincissant progressivement du milieu de la poignée à la naissance du pommeau. Cette épée possède son fourreau dont le cuir est travaillé en serpenteaux.

J. **66.** Épée à deux mains, allemande, de la fin du XVIe siècle. Lame presque plate, portant près du talon une large gorge d'évidement, au fond de laquelle on voit deux poinçons de fabrique, une rosace et l'inscription : *SOLIDEO GLORIA*, deux fois répétée. Garde et contre-garde en anneau. Quillons élargis aux extrémités. Pommeau ovale. Fusée courte revêtue d'un filigrane en fer. Les deux marques de fabrique sont un nœud gansé encadré dans un médaillon, et une croix patriarcale montée sur un cercle dans lequel est gravé le W initial probable de P. Wirsberg de Solingen.

J. **67.** Épée à deux mains, allemande, dentelée; sa lame presque entièrement gravée, présente, d'un côté, l'inscription en allemand : *Je suis nommé X.X.R. ZELL, coutelier à Bibera, par l'amour de mon métier et à mon honneur* (??). *Je tiens dans ma main ce glaive de bataille, je me défendrai vigoureusement contre mon ennemi. 1603.* (Armoiries indéchiffrées.)

J. **68.** Épée à deux mains du commencement du XVIIe siècle. Lame à pointe aiguë s'amincissant vers son extrémité, portant dans sa gorge d'évidement les mots *INRI MIAIRIA*. Quillons droits terminés par des boutons, avec seconds petits quillons au bas du talon. Pommeau simple de forme ovale.

J. **69.** Épée à deux mains, probablement de cérémonie ou parement, du commencement du règne de Louis XIII, comme semblent l'indiquer les L couronnés et les fleurs de lis estampées

sur le cuir ancien qui garnit la poignée. La lame est des premières années du XVIIe siècle. Les trophées et rinceaux gravés sur une partie de la lame sont du même type et de la même exécution que les cuirasses de Milan de cette époque, elle porte dans sa gorge d'évidement le nom italien *Biscollo* et *le loup* qui se rencontre aussi bien sur des lames italiennes que sur les allemandes. Double garde symétrique. Pas-d'âne, grands quillons épatés à leur extrémité, repercés à jour et dorés. La poignée dorée est partout décorée de fleurs au poinçon qui répondent aux premières années du XVIIe siècle. Pommeau aplati en forme de poire, présentant d'un côté Apollon sur son char sous le soleil et de l'autre un sujet mythologique (?).

ÉPÉES ET SABRES

DU COMMENCEMENT DU XVIe SIÈCLE À LA FIN DU XVIIIe.

J. **70**. Épée espagnole (?) des premières années du XVIe siècle. Elle est probablement l'œuvre d'artistes maures comme l'indiquent des inscriptions arabes dans l'intérieur de la garde oblique, et le goût oriental des damasquines, surtout celles de la fusée. Pas-d'âne, l'un d'eux se retourne, donnant une petite branche droite, faisant garde; de l'autre côté part la branche ou garde oblique qui se relie au quillon opposé. Les quillons sont carrés et sont comme les deux branches terminés par des pyramides en tête de diamant. Le pommeau en tronc de pyramide à huit pans est décoré de fines damasquines d'or du même dessin que celles des écussons, des têtes de quillons et de la branche.

J. **71**. Épée espagnole du commencement du XVIe siècle. Lame large à trois pans; celui du milieu d'abord légèrement évidé. Porte la marque de la levrette incrustée de cuivre. Belle damasquine d'or et argent dans le style oriental, au talon. Pommeau en poire décoré comme le talon de la lame. Quillons droits, pas-d'âne. Une garde et une petite contre-garde rabattue. Toute la damasquine est du plus beau style hispano-mauresque. Au talon, un poinçon illisible sous couronne.

J. **72**. Épée française des premières années du XVIe siècle. Lame légèrement flamboyante à gorge d'évidement jusqu'à moitié de sa longueur. Dans cette gorge, sur fond doré, on lit : *Ave Maria gracia plena Dominus tecum benedicta tu — in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui.* Sur chaque côté du talon sur fond doré, l'écu de France. Le pommeau répète les fleurs de lis entre des roses. Pas-d'âne avec deux petites tiges droites faisant petite garde. Ils sont comme les quillons droits et les

branches terminés en boutons tordus à quatre torons. L'écusson est sans pointe. Toute la poignée de cette épée si intéressante était dorée à plein; sur la tranche du talon une croix fleuronnée très trapue.

J. **73.** Épée française (?) du commencement du règne de François Ier. Lame à trois pans adoucis, puis à arête médiane. Quillons tordus en sens inverse, l'un légèrement montant, l'autre descendant. Petite garde au bas des pas-d'âne, une branche droite unique. Pommeau donné par deux troncs de pyramide opposés et à six faces. La décoration du pommeau et de toutes les parties de la poignée est donnée par des feuilles d'acanthe. Sur le talon une marque ayant quelque analogie avec une croix.

J. **74.** Badelaire italien à lame peu courbée et à pointe recoupée. Lame à un seul tranchant. Gorge d'évidement peu profonde, petite gouttière près du dos. Elle est jusqu'au quart gravée d'un écu aux armes de France sous chapeau de cardinal. Décors dorés par parties. Quillons en sens inverse, l'un d'eux fait branche en s'éloignant du pommeau en crosse. Garde en anneau, contre-garde très petite et renversée. Toutes les parties de la poignée sont décorées de feuilles d'acanthe et dorées par parties.

J. **75.** Cimeterre italien du commencement du xvie siècle. Lame légèrement recourbée à un seul tranchant. Doubles filets creux d'évidement de chaque côté du dos, interrompus et donnant un décor dans le style oriental. Le talon et le haut de la lame sont décorés de damasquine d'or et de caractères orientaux très effacés sur fond noir. Les quillons ne sont qu'amorcés. Du bas des pas-d'âne part à angle droit une garde qui se redresse parallèlement aux pas-d'âne. Contre-garde en pontet. Fusée recouverte de bois cannelé interrompu au milieu de sa longueur. Pommeau en bec avec trou pour une dragonne.

J. **76.** Épée composée. La lame à arête médiane avec long talon est de la deuxième moitié du xvie siècle. Elle porte comme

marque un P sous couronne incrustée en cuivre. La poignée est du commencement du XVIe siècle. Garde en anneau, quillons tordus en sens inverse. Le pommeau est celui d'une rapière.

J. **77.** Épée espagnole. Lame à arête et portant dans sa gorge d'évidement la date 1529 et des inscriptions espagnoles illisibles. Petite garde carrée, simple, ciselée en torsades. Pas-d'âne. Quillons droits terminés par des boutons. Branche rejoignant presque le pommeau en forme de poire et ciselé en torsades. Au tiers supérieur de la lame le T, et au talon deux lettres mal formées.

J. **78.** Épée d'armes italienne de la même époque. La lame présente jusqu'au milieu de la longueur de sa gorge d'évidement un dessin gravé dans le style milanais. La dorure n'est conservée que sur les fonds de la gravure du talon. Quillons droits, plats sur le champ. Une garde oblique, et un seul pas-d'âne. Pommeau en poire à huit pans.

J. **79.** Estoc italien du milieu du XVIe siècle. Lame très aiguë et à arête très saillante. Grands quillons plats tournés vers la pointe. Pommeau taillé en écusson, et présentant des combats de personnages les uns à pied, les autres à cheval. Le milieu de la garde et le bout des quillons sont décorés dans le même goût de ciselures sur fond d'or.

J. **80.** Épée de la première moitié du XVIe siècle, certainement française, d'un goût exquis et d'une rare simplicité. Poignée à fond d'or, ornée de têtes de bélier en ronde bosse. Ces têtes se reproduisent dans toutes les parties de la décoration, comme motif principal. Quillons légèrement tordus en sens inverse, terminés par des boutons travaillés comme le pommeau. Pas-d'âne et petite garde. Il existait une petite contre-garde qui a été faussée ou brisée, puis limée. La lame sans marque et qui n'a rien de remarquable est peut-être française.

J. **81.** Épée qui peut être espagnole, un peu antérieure au milieu du XVIe siècle. Lame large à trois pans avec gorge d'évidement et deux petites gouttières. Longs quillons droits. Du

bas des pas-d'âne part une garde unique. Pommeau presque sphérique à côtes serrées et très saillantes, comme celles qui décorent toutes les pièces. Dans la gorge d'évidement on lit : *Sahagon;* au-dessous trois petites croix, et au talon un A sous une barre.

J. **82**. Épée probablement espagnole, du règne de Charles-Quint. La lame présente une assez forte gorge d'évidement adoucie. Quillons droits terminés par deux boutons. Pas-d'âne portant deux tiges perpendiculaires à la lame et destinées à servir de garde. Pommeau en forme de poire et à pans. Branches rejoignant presque le pommeau. La lame porte dans la gorge d'évidement une marque à la levrette très effacée et de chaque côté du talon une petite marque à deux oreilles ou cornes.

J. **83**. Épée espagnole du milieu du XVI[e] siècle. Lame large, plate, à talon damasquiné. Pas-d'âne; l'un deux avec retour à angle droit. Une garde oblique, contre-garde à deux branches. Quillons fortement recourbés en sens inverse, pommeau aplati. Toute la poignée est damasquinée en or dans le style hispano-mauresque. Sur le talon de la lame, des fleurs de style oriental comme le cartouche gravé au quart supérieur de la lame.

J. **84**. Épée italienne (?) du milieu du XVI[e] siècle. Lame à arête médiane avec trace de poinçons en cuivre rouge. Grands quillons droits terminés par des olives et un petit bouton. Une garde partant des quillons, et perpendiculaire à la lame. Des pas-d'âne partent deux branches parallèles allant toucher la garde, elles font la première garde, et sont terminées comme les quillons. Deux petites branches partant d'un des départs de la garde font contre-garde et vont rejoindre les petites branches de la petite garde. Pommeau ovoïde. Le décor de toute la poignée consiste en cavaliers et animaux en damasquine d'or dans des encadrements en damasquine d'argent [1].

[1] Le talon de la lame, sensiblement trop court pour les pas-d'âne, pourrait faire supposer que la lame n'est pas celle de la poi-

J. **85**. Épée du milieu du XVIe siècle. Lame à trois pans avec large gorge d'évidement accostée de deux filets creux. Dans la gorge des figures géométriques et plus bas une croix ancrée. Large talon. Quillons en sens inverse. Un des pas-d'âne manque. Pommeau très simple presque sphérique.

J. **86**. Épée italienne du milieu du XVIe siècle. Lame large et plate à trois pans avec évidement large et à peine indiqué. Quillons droits terminés en bouton et légèrement tordus. Une garde à hauteur des quillons; l'autre oblique partant d'un quillon va rejoindre le pas-d'âne et se prolonge au delà pour compléter la contre-garde qui est donnée par une branche oblique inverse. L'autre pas-d'âne donne en retour d'équerre une tige faisant amorce, de petite garde. La branche droite près d'arriver au pommeau se retourne en S. Pommeau sphérique, ciselé de feuilles en relief. Toute la poignée est légèrement gravée et dorée à plein. Sur la lame une croix pattée au centre de deux cercles.

J. **87**. Épée d'armes du milieu du XVIe siècle, fortement oxydée. Lame étroite à pans adoucis, brisée à la pointe, et portant près du talon une profonde gorge d'évidement, dans laquelle on lit : IHS. MA (?). Garde en anneau, petite contre-garde en pontet. Pas-d'âne. L'un des quillons est tourné vers la pointe et l'autre à l'opposé. Pommeau en forme d'œuf, terminé par un bouton. La fusée porte encore quelques fragments de filigrane.

Don de M. Boucher de Perthes.

J. **88**. Épée d'armes allemande du milieu du XVIe siècle. Lame à trois pans et à gorge d'évidement; talon enveloppé de cuir. Poignée en fer noirci. Quillons courbés vers la pointe, terminés en pyramides allongées. Garde simple, contre-garde

gnée, mais comme ce talon si court n'irait à aucune poignée de l'époque de la lame, on peut être certain que la soie ayant été brisée juste au talon, on a fait perdre à celui-ci 1 à 2 centimètres en lui soudant une nouvelle soie.

complétée par un demi-pas-d'âne. La fusée est plus large près du pommeau que près de la garde. Cette forme est à peu près exclusivement allemande. Pommeau en œuf partagé en quatre fuseaux. Les gardes ciselées et décorées en chaînettes.

J. **89**. Sabre droit d'homme de pied du milieu du xvie siècle. Lame courte et large. Quillons droits terminés par des boutons ciselés. La garde est formée par une plaque de fer recourbée vers la main, ornée de filets ciselés. Le pommeau présente une espèce de pied, forme orientale qui se retrouve dans quelques armes allemandes. Toute la poignée est dorée.

J. **90**. Grand estoc allemand du milieu du xvie siècle. Pommeau ciselé à filet. Ornement en relief sur fond d'or. Fusée revêtue de peau de chagrin. Quillons droits à extrémités épatées, damasquinés en partie en or. Pas-d'âne. Double garde. Contre-garde. Toutes ces parties de la poignée sont décorées de médaillons : cavaliers, combats. Belle lame d'estoc quadrangulaire évidée. Pour marque de fabrique une croix ayant pour base un croissant. Il lui manque la douille dans laquelle devait pénétrer le fourreau, comme à l'estoc qui suit[1].

J. **91**. Grand estoc allemand de la même époque et exactement du même modèle que celui qui précède, sauf que la poignée est très simple d'exécution, sans décor et simplement noircie; elle a sa douille qui devait recevoir le fourreau. Même marque de fabrique.

J. **92**. Épée française ou italienne(?) du milieu du xvie siècle. Lame à pans adoucis qui a été faite en Orient ou du moins richement damasquinée par les Orientaux. Un seul quillon descendant opposé à la branche droite. Une seconde branche oblique partant du bas d'un des pas-d'âne et faisant garde se relie au milieu de la branche droite. Une petite garde; contre-garde à deux branches partant du bas du pas-d'âne et se reliant à l'écusson. Pommeau hexagonal à deux médaillons donnant

(1) Voir le renvoi de J. 20. Même marque.

des figures debout comme à la réunion des deux branches. Sur les gardes et l'écusson, des figures couchées. Les quillons et la branche sont terminés par des têtes de satyres. Toute la poignée est dorée à plein.

J. **93.** Épée probablement française du milieu du XVIe siècle. Lame à trois pans et à gorge d'évidement où on voit la lettre grecque π sous couronne. Poignée dorée à plein. Quillons droits; pas-d'âne; de leur pied partent deux tiges perpendiculaires à la lame et faisant garde. Petite contre-garde rabattue. La branche unique est tordue en S. Pommeau en olive. Comme unique décor, des feuilles d'acanthe ciselées[1].

J. **94.** Épée du milieu du XVIe siècle. Fine gorge d'évidement allant jusqu'à la pointe. Quillons droits terminés par un bouton. Garde oblique partant du pied d'un pas-d'âne et rejoignant le quillon opposé. De l'autre pas-d'âne part une petite tige droite faisant amorce de garde. Branche unique se rapprochant du pommeau en poire à huit côtes. Pour décor unique des ciselures en losange, à fond noir; tout l'extérieur était doré à plein. Comme marque de fabrique, deux sortes de virgules adossées, motif répété cinq fois sur chaque face du talon.

J. **95.** Épée italienne du milieu du XVIe siècle. Belle lame d'estoc à nervure très saillante et accostée du nom de *Federico Piccino* sur les deux faces. Poignée simple d'une superbe composition. Deux grands quillons descendants; large garde à hauteur de l'écusson. Pommeau aplati ciselé, dont les fonds sont décorés d'une damasquine d'or d'une rare finesse; enroulements et feuilles d'acanthe ciselés en relief. Toutes les pièces de la poignée sont décorées dans le même style. En outre, des petites perles d'argent suivent tous les encadrements et les nervures.

[1] La marque π sous couronne se retrouve sur cinq ou six lames du Musée : J. 93, 100, 192 et les deux épées certainement allemandes J. 140, 142. M. Boeheim donne cette marque comme milanaise.

J. **96.** Épée italienne de la plus grande valeur artistique, à peu près vers 1560. Sur les deux côtés de la lame on lit : *Jhesus Maria.* Quillons légèrement tordus en sens inverse, tant dans le plan de la lame qu'en dehors. Deux gardes dont une se reliant à la branche principale. Grands pas-d'âne, contre-garde à trois branches se reliant au quillon. Pommeau cylindrique repercé à jour et ciselé. Les couronnes du haut et du bas sont reliées par huit colonnettes dégagées faisant des compartiments où sont aussi dégagés des combattants en costume à l'antique. Toutes les pièces de cette magnifique épée sont ciselées et repercées à jour dans le même goût. Tous les fonds sont dorés, et les figures en acier bleui. On a attribué cette arme à Benvenuto Cellini, sans qu'aucune preuve puisse être citée à l'appui, mais, assurément, l'œuvre est digne de ce grand artiste.

Don du général Eblé qui l'avait rapportée de Naples.

J. **97.** Épée italienne de la même époque, qui fait avec le casque H. 254 et le bouclier I. 62 un magnifique ensemble de pièces de parement. Lame espagnole à trois pans. Dans la gorge d'évidement du pan milieu très large on lit : *de Tomas — de Aiala.* Deux grands quillons tournés en sens inverse. L'un remonte jusqu'à hauteur du bas du pommeau et est terminé par une armure imbriquée à l'antique, dont le casque est la répétition du casque de parement H. 254. L'autre quillon est terminé par un torse de femme demi-nue ayant la coiffure de Diane de Poitiers. Grande garde donnée par des dragons qui mordent des serpents entrelacés et formant des nœuds d'une rare élégance. Au-dessous un amour à cheval sur un oiseau et accosté de cornes d'abondance. La contre-garde est du même style et à demi fermée dans le bas par une coquille faisant fond à un buste à l'antique. Les pas-d'âne sont donnés par des satyres qui se tiennent à la garde et à la contre-garde. Le pommeau très développé présente au milieu de motifs d'architecture des amours, des têtes de lion. Tous les fonds sont dorés et les figures en relief en acier bleui. Cette épée et la précédente

sont les deux armes les plus riches du Musée. La bouterolle, tout à fait du même style, a pour motifs, sur une face, une tête de satyre et sur l'autre un trophée d'armes antiques. — Provient de la Bibliothèque nationale.

J. **98.** Épée française du milieu du xvie siècle. Lame à deux fines gorges d'évidement partant du haut du talon et allant presque jusqu'à la pointe. Un des pas-d'âne se retourne en tige droite et renflée pour donner une demi-garde inférieure. Du pied de l'autre pas-d'âne part une garde oblique qui se relie à l'écusson. Un quillon tordu vers le bas et en travers; l'autre fait branche. Petite contre-garde en anneau rabattu. Pommeau en vase de fleurs à décors d'architecture d'un beau style. Ses deux médaillons et ceux de l'écusson sont à fond doré. Toutes les pièces de la poignée noircie sont incrustées d'or. Au talon une marque de fabrique qui a été vue sur une lame probablement italienne : une coupe élégante.

J. **99.** Épée probablement italienne du milieu du xvie siècle et du plus beau style. Lame à deux tranchants avec arête médiane. Quillons tournés en sens inverse, l'un d'eux monte à hauteur du bas du pommeau. Du bas d'un des pas-d'âne part la garde supérieure montant à hauteur des quillons. La petite garde inférieure est accompagnée de deux branches perpendiculaires à la lame et montant vers la garde supérieure sans la toucher. Contre-garde de trois branches se reliant à un des quillons. Toutes ces pièces sont terminées par un évidement en croissant. Le pommeau aplati est à deux lobes, dont un percé pour le passage d'une dragonne. Toute la poignée était dorée à plein. La fusée tordue a conservé son filigrane en argent.

J. **100.** Épées jumelles italiennes du milieu du xvie siècle. Armes de duel, symétriques, de manière à pouvoir être placées dans le même fourreau. Les deux lames sont pareilles et chacune a ses deux faces symétriques à trois pans adoucis. Quillons droits légèrement montant vers le pommeau. L'une des épées porte ses deux gardes parallèles, l'autre deux branches se re-

coupant comme dans les contre-gardes habituelles; les poignées étaient dorées à plein. Au talon comme marque de fabrique, à peu près celle de J. 82 et une sorte de coupe (?).

J. **101.** Épée du milieu du XVIe siècle. Lame espagnole portant au talon les armes de Montmorency. La lame est étroite, à trois pans, à gorge d'évidement, dans laquelle on lit : *Johannes de la Orta*. Poignée française ou italienne. Garde et contre-gardes obliques. D'un des pas-d'âne part une petite tige perpendiculaire à la lame et faisant amorce de petite garde. Quillons recourbés en sens inverse et légèrement tordus. Sur la poignée et le pommeau, des figures encadrées dans des enroulements et entrelacs du goût italien ou français de l'époque de Henri II. Pas de marque.

J. **102.** Épée allemande d'homme de pied du milieu du XVIe siècle. Lame à trois pans, arrondie du bout, large au talon et portant, tout près de l'écusson, la marque de Nuremberg. Poignée en fer noirci, pas-d'âne tenant à la première garde. Quillons droits terminés par un bouton aplati en torsade. Branche rejoignant le pommeau qui n'est pas celui de l'épée; il devait être terminé en torsade comme les quillons.

J. **103.** Épée probablement française du milieu du XVIe siècle. Lame à deux pans adoucis, portant au talon, incrusté d'argent, d'un côté la lettre D et, de l'autre, la lettre L. Sur la lame, un écu écartelé de France et de dauphin sous couronne de marquis, entouré du collier de Saint-Michel. De l'autre côté, l'écu porte un arbre. Quillons tournés en sens inverse, l'un d'eux est cassé. Garde supérieure dans le plan des quillons. Garde inférieure oblique partant du bas d'un pas-d'âne et reliée à l'écusson. Contre-garde de deux branches se reliant aussi à l'écusson; l'une d'elles donne par son prolongement au bas du pas-d'âne une amorce de petite garde. Pommeau en forme de vase ciselé, comme toute la poignée, de rinceaux dont un arbre est le principal motif. Toute cette belle poignée est dorée à plein. Fusée en bois sculpté en torsade.

J. 104. Épée d'armes française ou italienne du milieu du xvie siècle. Sa lame aiguë, large, courte, à deux tranchants porte au talon quelques traces de gravure. Quillons recourbés à leurs extrémités et en sens inverse. Pommeau, quillons et écussons ciselés et présentant en relief des cuirasses, des casques à l'antique et un tambour. Comme marque de fabrique, au quart de la lame, deux cœurs se recoupant incrustés en cuivre.

J. 105. Épée d'armes italienne ou française dont la poignée est décorée dans la même goût que celle de l'épée J. 104. Une gorge d'évidement jusqu'au milieu de la lame, et deux sur le talon. Un seul quillon à bout tordu, l'autre forme branche touchant presque le pommeau. Garde oblique et petite contre-garde. L'un des pas-d'âne avec retour à angle droit. Pommeau hexagonal, toutes les pièces de la poignée et les six faces du pommeau sont décorées d'attributs militaires à l'antique dans des encadrements d'un beau style. On lit dans la gorge d'évidement I H S. Pas de marque.

J. 106. Épée italienne (?) du milieu du xvie siècle. Lame à trois pans; dans la gorge d'évidement : *In te Domine — Speravit.* Poignée simple ; deux quillons tordus en sens inverse, dont les têtes rappellent celle du pommeau qui figure une couronne fermée à six branches réunies par soudure et donnant le bouton. Du bas des pas-d'âne partent la garde et une petite contre-garde. Le milieu de la garde présente deux boutons évidés en trois branches dans le style du bout des quillons. Toutes les parties sont décorées de rinceaux en or se détachant sur un fond d'argent.

J. 107. Épée italienne ou espagnole du milieu du xvie siècle. La lame est à trois pans; dans la gorge d'évidement on lit : *Juan Gil;* au talon, la marque de Tolède : un T sous un O sous une couronne. Poignée sans branche. Double garde, quillons droits terminés en forme de vase. Contre-garde donnée par deux branches ne dépassant pas les quillons. Pommeau en vase de fleurs décoré de damasquines très fines. Dans les encadrements

en perles d'argent, des cavaliers damasquinés d'or. Décors du même style à tous les milieux et extrémités des pièces.

J. **108.** Estoc allemand du milieu du XVI[e] siècle. Lame à arête très saillante, fortement évidée et fort aiguë; sans marque. Poignée autrefois dorée en plein. Pommeau à calotte ciselée en filets creux. Pas de quillons. Garde composée d'une rondelle pleine, et au-dessous de deux anneaux dont l'axe serait celui des quillons s'il y en avait. Chape tenant aux anneaux pour recevoir le fourreau.

J. **109.** Épée à poignée qui paraît française. Lame allemande à trois pans, celui du milieu très large; on y lit : *Johannes me fecit.* Poignée très simple et très élégante, dorée à plein. Deux quillons descendants terminés par une sorte de vase couvert, à côtes saillantes. Le pommeau est terminé de même. Pas-d'âne; une garde en forme de chevron adouci se reliant au milieu des quillons.

J. **110.** Épée de la fin du règne de Henri II. Lame à deux pans très légèrement évidés. Deux gardes parallèles; quillons tournés en sens inverse, l'un d'eux montant à hauteur du bas du pommeau. Contre-garde de trois branches se reliant au quillon. Pommeau sphérique à côtes évidées et à arêtes, comme toutes les pièces de la poignée qui était dorée à plein. Comme marque de fabrique, au talon, une croix.

J. **111.** Cimeterre ou badelaire italien du milieu du XVI[e] siècle. Lame courbe à pointe recoupée; elle est sur chaque face décorée de trente-six courtes gorges d'évidement, cloisonnées et disposées sur trois lignes entre filets parallèles. Quillons droits tordus en sens inverse, et terminés par des têtes de lion comme le pommeau en crosse. Celui-ci est percé derrière les oreilles pour une dragonne. Garde trilobée pleine, courbée vers la pointe et ciselée en relief, comme toutes les pièces de la poignée dorées par parties : masques, feuilles d'acanthe. L'intérieur de la garde en coquille est très finement damasquiné.

J. **112.** Badelaire italien du milieu du XVI[e] siècle, d'une

exécution remarquable. Poignée entièrement ciselée, évidée et damasquinée sur fond d'or. Comme décor des ornements en ronde bosse, des têtes, des figures nues sur les écussons, les quillons et particulièrement celles qui terminent ces quillons. Lame légèrement courbe, à un seul tranchant; comme décor, en relief sur fond d'or et allant jusqu'à la pointe, des trophées d'armes, des cercles, des losanges à côtés concaves, avec incrustations d'argent.

Cette arme, d'une beauté exceptionnelle, provient de la collection de M. de Courval; elle en était la pièce la plus précieuse.

J. **113.** Sabre mixte. Lame courbe, turque, avec cartouche oriental au quart supérieur. Poignée probablement italienne. Quillons formés par des serpents tordus; ces figures de serpents se retrouvent sur la poignée et le pommeau; le tout était doré. Plaque en forme d'écu, dorée, pour couvrir l'entrée du fourreau.

J. **114.** Épée suisse du milieu du XVIe siècle, pouvant servir aussi de taille. Lame large à trois gorges d'évidement avec traces de gravure, présentant au talon un léger arrondi pour placer l'index (arme d'estoc), tandis que la contre-garde à trois branches fournit au-dessus des quillons un anneau pour le pouce (arme de taille). Deux gardes parallèles. Un quillon descendant, l'autre faisant branche droite et unique. Pommeau en trèfle repercé de quatre trous. Toutes les pièces de la poignée plates et larges sont également découpées à jour. Comme marques de fabrique des couronnes plusieurs fois répétées.

J. **115.** Épée italienne un peu postérieure au milieu du XVIe siècle. Lame à arête médiane très aiguë; elle porte sur la branche du talon : *Petro. Caïmo — al. sĕo dĕ. Lio* (*sĕo,* pour *segno*, à la marque du lion). Le talon est comme toute la poignée, et sur toutes ses faces, décoré de la damasquine la plus fine. Un quillon descendant vers la pointe; l'autre fait branche, en s'écartant du pommeau dans le haut; ils sont tous deux terminés par un ornement plat découpé. Une branche faisant

garde, partant du bas du pas-d'âne, rejoint le milieu de la branche droite. Les deux autres branches partent du retour de la petite garde et font contre-garde. Le pommeau ne lui appartient pas. La damasquine de cette épée est d'une finesse merveilleuse.

J. **116.** Épée dont la lame pour homme de pied est du premier tiers du XVI[e] siècle, allemande et à la marque du loup. Sur une des faces on voit gravés à la pointe, d'une finesse rare, trois médaillons à tête d'empereurs romains, trois tableaux carrés de combat, hommes et chevaux en harnais de 1510 à 1530; enfin près de la pointe un satyre de face. L'autre côté de la lame est complètement usé. La poignée est exactement de l'époque et du modèle de la précédente, mais la damasquine ne peut être comparée à celle de cette épée italienne d'une beauté exceptionnelle. Il y a une trentaine d'années de différence entre la lame et la poignée.

J. **117.** Épée d'armes française de la fin du règne de Henri II. Lame plate, légère à pans adoucis; dans la gorge d'évidement on lit : *Johannes me fecit.* Pas-d'âne, double garde, contre-garde, quillons fortement recourbés en sens inverse et terminés par des ciselures qui rappellent la forme du pommeau en vase de fleurs à côtes. Travail français d'un beau relief. La fusée a conservé son cuir du temps.

J. **118.** Épée allemande du commencement de la deuxième moitié du XVI[e] siècle. Lame à arête médiane avec la marque S au talon. Quillons en sens inverse s'élargissant vers l'extrémité. Pas-d'âne, garde et petite contre-garde. Pommeau en poire aplatie terminé au sommet par une rosace de fleurs en argent ciselé. Toute la garde est décorée de petits quadrillés ciselés.

J. **119.** Sabre ayant appartenu à Étienne Bathory, roi de Pologne. Lame en damas. Sur un des côtés on lit en incrustations d'or : *STEPHANUS BATORI REX POLONIÆ 1559.* Au-dessous est un buste en armure, coiffé d'un bonnet à plumes et tenant à la main un sceptre terminé par une fleur de lis; sur la rondelle d'épaule une autre fleur de lis double; au-

dessous une marque illisible. De l'autre côté, un écu sous une couronne de marquis. Sur le talon, pour marque de fabrique, deux chevrons se croisant inversés. Poignée de style oriental à croisière droite s'amincissant vers le bout, avec oreilles dirigées l'une vers le pommeau et l'autre vers la pointe. Celle-ci manque d'un côté. Un petit pontet pour le pouce est rivé sur les oreilles. Pommeau plat à calotte et prolongé sur le dos de la fusée revêtue de peau de chagrin. Toutes ces pièces sont encadrées de damasquine d'or. Fourreau en peau de chagrin avec deux bracelets et une bouterolle d'acier décorés et bordés comme la poignée. — Venu en 1861 de la Bibliothèque nationale [1].

J. **120**. Épée espagnole de la deuxième moitié du XVIe siècle. Belle lame espagnole, d'abord à gorge d'évidement, puis à arête médiane. On y lit : *Jesus-Valencia;* au talon dans un écu rond est gravé : *Julian del re* et encore une couronne dans un écu. Poignée autrefois entièrement dorée dont toutes les pièces sont composées de chaînes à maillons évidés rectangulaires. Deux quillons droits; deux gardes parallèles, deux pas-d'âne. Contre-garde donnée par deux branches se reliant à un quillon. Pommeau ovoïde complètement évidé entre huit chaînons chacun de trois maillons. Les quillons sont terminés et les milieux des branches décorés de la même façon.

J. **121**. Épée qui paraît bien française, de la deuxième moitié du XVIe siècle. Lame à arête médiane portant au talon la marque de fabrique de J. 98. La poignée est composée comme celle de J. 94. Toutes les pièces sont données par des sarments très fins et très brisés. Toutes sont terminées par des boutons plats. Le pommeau est composé de deux troncs de cône opposés; de leur base commune partent huit petits boutons plats du même genre.

J. **122**. Très belle épée de parement de la deuxième moitié

[1] Cette épée aurait été mieux placée à J. 389, la première des souverains étrangers avant celle de Charles XII.

du XVIe siècle, dont la lame est allemande et à deux gorges d'évidement. Dans l'une *le loup* et dans l'autre une croix sur un cercle. Garde en cuivre doré symétrique, à deux anneaux reliés aux quillons tordus en sens inverse. Cette garde peut être allemande; quant à la fusée en buis sculpté, elle est du plus beau travail italien : elle représente Hercule terrassant Anthée.

Legs du baron des Mazis.

J. **123.** Badelaire allemand de la deuxième moitié du XVIe siècle. Lame de Solingen ayant pour marque de fabrique une tête couronnée grossièrement gravée. Quillons descendant vers la pointe, reliés par une garde. Pommeau à torsade goudronnée.

J. **124.** Épée italienne de la même époque. Poignée entièrement damasquinée d'or, d'une remarquable exécution. Pommeau en forme de tronc de cône adouci, orné, sur un fond damasquiné, de médaillons en relief incrustés d'argent, d'une décoration très fine. Deux branches, doubles gardes. Quillons droits. Pas-d'âne du même travail que le pommeau. Contre-garde à trois branches simplement dorées. Lame de fabrication italienne, longue et à deux arêtes. Talon entièrement doré et gravé; ornement se prolongeant sur la lame. Sous le même numéro la dague qui va avec l'épée. La poignée est peut-être d'un travail encore plus fin que celui de l'épée. La dague est pourvue de son fourreau complet et digne de la poignée. Le fourreau de l'épée est aussi conservé, mais la bouterolle seule subsiste, la chape est perdue.

J. **125.** Épée à poignée italienne de la deuxième moitié du XVIe siècle. Lame probablement allemande : *Johan Broch del rei David,* inscription à moitié allemande et espagnole. Sur le talon, un écusson illisible. Poignée complète : deux gardes, deux branches, dont une partant du milieu de la deuxième garde. Contre-garde à trois branches. Un quillon légèrement tordu, l'autre brisé. Pommeau en forme de vase à quatre médaillons, comme au milieu et aux extrémités des diverses pièces de la

monture. Tous ces décors sont incrustés d'or à l'extérieur, et à l'intérieur ils sont damasquinés.

J. **126.** Épée espagnole portant au pommeau sa date 1570. Dans la gorge d'évidement on lit : *de Tomas — de Ayala.* Sur le talon, le poinçon S sur T et sous couronne. Une branche, deux quillons droits, deux gardes, pas-d'âne et trois branches se reliant au haut du pas-d'âne, et faisant contre-garde. Pommeau sphérique à côtes, forme qui termine toutes les pièces de la poignée. La damasquine est du goût espagnol le plus fin.

J. **127.** Belle épée de nationalité douteuse du milieu de la deuxième moitié du XVIe siècle. La poignée en fer ciselé, repercée à jour, présente des figurines en ronde bosse, de l'exécution la plus remarquable. Le sujet représenté sur le pommeau est un combat entre des fantassins et des cavaliers. On remarque un centaure. Branches doubles. Double garde (l'extrémité du quillon a été cassée). Il n'y a pas de contre-gardes, elles ont été brisées. La lame, probablement espagnole, est à trois pans. Gorge d'évidement repercée à jour de croix et de trous ronds. Talon bordé d'un filet.

J. **128.** Belle épée italienne(?) de la deuxième moitié du XVIe siècle. La lame espagnole est à trois pans. Dans la gorge d'évidement, on lit : *Joannes de la Orta.* Poignée entièrement damasquinée d'or et d'argent, couverte de rinceaux, d'un travail et d'un goût remarquables. Pommeau de forme cylindrique. Deux branches rejoignent presque le pommeau. Un quillon descendant vers la pointe. Pas-d'âne. Garde double et contre-garde à trois branches.

J. **129.** Épée de la même époque; très probablement italienne. Poignée en acier émaillé d'une grande richesse; le goût de l'ornement, la perfection des émaux cloisonnés, et à fond d'or, en font une des pièces capitales de la collection. Pommeau enrichi d'ornements à rinceaux et de figurines émaillées. Trois gardes. Quillons droits. Pas-d'âne. Contre-gardes à quatre branches, décorées comme le pommeau. La fusée est d'un autre

travail. Lame d'une belle fabrication probablement italienne; on lit au talon : *COMES*. Cette épée porte encore son fourreau de velours et ses garnitures complètes en acier, du même travail que la poignée. Sous le même numéro la dague qui est en partie de fabrication moderne ainsi que les garnitures de son fourreau. Toutes les garnitures du fourreau de l'épée sont bien de la deuxième moitié du XVIe siècle et d'une rare finesse.

J. **130.** Épée espagnole de la deuxième moitié du XVIe siècle. Poignée en fer noirci, autrefois dorée, ciselée, à filets et à boutons de fortes saillies, d'une proportion pleine de goût. Pommeau s'épanouissant en corbeille. Ciselé à canaux. Pas-d'âne. Branches faisant garde, partant de l'extrémité des pas-d'âne. Quillons droits terminés par des boutons ciselés comme le pommeau. Contre-garde à branches, seconde garde fournie par une tige interrompue et terminée par un bouton ciselé comme les quillons. On lit sur les tranches du talon de la lame *VIVA BISCAIA;* et sur les faces du talon comme marque de fabrique une croix pattée ou fleuronnée.

J. **131.** Épée italienne de la deuxième moitié du XVIe siècle. Lame à arête arrondie; au talon, pour marque de fabrique : à peu près la lettre π à jambages très hauts embrassant un petit cercle. Cette lame n'a pas sa longueur primitive : la pointe et le talon sont incomplets, et les deux quillons ont été brisés [1]. Deux gardes et contre-garde à trois branches. Pas-d'âne. Branches rejoignant presque le pommeau légèrement aplati et taillé à six pans creux. Toute la poignée finement damasquinée en or présente des figures d'hommes, des oiseaux et des rinceaux sur les renflements en olive au milieu des gardes et de la branche.

J. **132.** Épée allemande de la deuxième moitié du XVIe siècle. Lame à trois pans portant après le talon trois gorges d'évide-

[1] L'explication donnée en renvoi à l'épée J. 84 s'applique également à elle-ci, et avec d'autant plus de certitude qu'on vient de constater trois autres mutilations à la lame et à la poignée.

ment et quelques traces de gravure. Le talon est échancré en arcs et recouvert de cuir du temps pour la prise des deux premiers doigts. Double garde en anneau. Contre-garde à trois branches. Le bout de toutes les pièces et le milieu des gardes sont ciselés en vases cannelés. Fusée ayant conservé son ancien filigrane. — Ayant appartenu au chevalier Christophe Furer, qui fut commandant de Nuremberg en 1567.

J. **133.** Épée de nationalité douteuse du milieu du XVIe siècle. Lame forte à arête. Au talon comme marque une croix à branches courtes et refendues à leur extrémité. Poignée entièrement et finement ciselée, et dorée par parties. Vases de fleurs en haut relief profondément fouillés. Les médaillons du pommeau présentent, d'un côté un vase de fleurs supporté par deux figurines de femme et de l'autre une figure de femme debout entre deux enfants. Deux branches, double garde, un quillon descendant, pas-d'âne, présentant des ornements analogues à ceux du pommeau. Contre-garde à trois branches. La fusée est du même travail que la garde. La branche devait être terminée comme le quillon descendant par un dauphin dont la queue subsiste.

J. **134.** Belle épée à poignée probablement allemande. Lame espagnole portant au talon le T sous l'O sous couronne, et une double fleur de lis sous couronne. La poignée noire est organisée comme la précédente. Les médaillons ont plus d'importance. Toutes les branches et gardes sont décorées de petites chaînettes. Au lieu de dauphins, ce sont de petits médaillons ronds qui terminent la branche et le quillon.

J. **135.** Épée allemande tout à fait analogue à la précédente. Le pommeau est encore plus riche, les médaillons plus étudiés. La lame est allemande, de Solingen, et plus moderne de vingt à trente ans que la poignée. Elle est gravée de deux figures d'Hercule. Cette gravure est du même type que celles des deux épées allemandes J 196 et 207. Au-dessous du talon de la lame une chape pour couvrir l'entrée du fourreau.

J. **136.** Épée de la deuxième moitié du XVIe siècle. Belle lame italienne à trois pans, le pan supérieur adouci. Double gorge d'évidement, portant le nom *JOHANUS* d'un côté et *JUANI* de l'autre. Poignée entièrement ciselée et dorée à l'intérieur. Deux gardes, la supérieure fait branche oblique. Contre-garde à trois branches, quillons droits. Toutes les parties ciselées de figurines et d'ornements en rinceaux d'une belle exécution.

J. **137.** Épée de la deuxième moitié du XVIe siècle. Lame à trois pans adoucis avec gorge d'évidement dans laquelle se trouve une gravure en serpenteaux. Double garde, contre-garde à deux branches. Pas-d'âne. Un quillon recourbé en avant et dans le plan de la lame, l'autre a été brisé. Branche rejoignant le pommeau bas et très évasé. La fusée manque. Toute la poignée est décorée de pointillé très serré. Cette arme fortement oxydée a été trouvée dans les dragages de la rivière d'Isle, près de Coutras (Gironde).

J. **138.** Épée allemande de la deuxième moitié du XVIe siècle. La poignée est absolument symétrique sur ses deux faces, disposition assez rare. Grands quillons, l'un montant, l'autre descendant et légèrement tordus. Deux gardes parallèles; du milieu de la supérieure part une branche oblique qui va rejoindre la branche droite vers son milieu. Celle-ci faussée et brisée devait être terminée comme les quillons par un médaillon. Pommeau ovale légèrement aplati, repercé à jour comme toutes les pièces de la poignée dont les milieux donnent des médaillons de cavaliers, centaures... La lame est espagnole, elle est à arête médiane avec courte gorge d'évidement dans laquelle on lit : *De Pedro de — Toro en Toledo*. Sur le talon comme marque, le croissant de la demi-lune figurant un profil.

J. **139.** Épée d'arçon allemande de la deuxième moitié du XVIe siècle. Lame large, évidée et à arête prononcée. Longs quillons plats élargis aux extrémités et courbés vers la pointe. Petite garde ou anneau portant un écusson en forme de triangle.

Longue fusée revêtue de gros fil noirci. Pommeau à six pans inégaux. Toute la poignée est noire.

J. **140.** Grand sabre allemand de la deuxième moitié du XVIe siècle. Lame droite à un seul tranchant, portant près du dos deux gorges d'évidement. Double garde. Pas-d'âne. Contre-garde en croisette à quatre branches. Longs quillons, très épatés à leur extrémité. Pommeau sphérique. Fusée à section ovale renflée près du pommeau, et revêtue de peau de chagrin. Toute la monture de la poignée est noircie. Comme marques de fabrique : des croix et la lettre π sous couronne, et deux faux en croix.

J. **141.** Sabre allemand de la deuxième moitié du XVIe siècle; il est comme poignée exactement du modèle du précédent. Il pouvait être employé comme une arme d'estoc ou de taille. Lame à trois pans; celui du milieu légèrement évidé. Le pommeau est en cône très peu tronqué, il reste quelques traces de dorure. Comme marque de fabrique incrustée en cuivre une croix sur un triangle à base rentrante en pointe vers son milieu. Cette marque serait allemande d'après M. Boeheim.

J. **142.** Grand estoc allemand de la même époque et pouvant servir comme arme de taille. Lame à deux tranchants et à trois gorges d'évidement. Fusée pareille à la précédente, et terminée par une poire à bouton. Quillons tordus en sens inverse, terminés par de gros boutons. Une garde à hauteur des quillons; une demi-garde oblique et une tige perpendiculaire au plan de la lame. Contre-garde de cinq branches se réunissant au milieu. L'une d'elles donne l'anneau du pouce. Comme marque, une dizaine de croix et le π sous couronne.

J. **143.** Épée allemande mixte comme celles qui précèdent, à la fois d'estoc et de taille. Lame de Solingen, plate; longue gorge d'évidement entre deux très courtes. Sur chaque face est répété deux fois un croissant de lune. Poignée en fer ciselé et noirci, d'une grande finesse d'exécution. Le pommeau pyramidal à quatre faces présente les figures des quatre évangélistes. Fusée revêtue d'un filigrane en fer. Quillons droits très

épatés à leur extrémité. Large garde fermée par une plaque. Contre-garde d'une forme assez compliquée. On remarque sur les quillons et la garde de petits bas-reliefs, qui représentent l'histoire de l'enfant prodigue. La plaque de la garde est percée pour le passage d'une lame de poignard.

J. **144.** Belle épée allemande de la deuxième moitié du XVIe siècle. Lame forte au talon portant dans sa gorge d'évidement trois M. Toute la poignée est en fer noirci et en torsade. Pommeau largement épanoui en torsade. Quillons droits terminés par des boutons tordus. Grands pas-d'âne. Deux gardes décorées en leur milieu comme les bouts des quillons. Contre-garde à deux branches se reliant à l'écusson. Fusée en torsade.

J. **145.** Épée allemande de la deuxième moitié du XVIe siècle. Lame à trois pans et à très courte gorge d'évidement. Longs quillons tordus en sens inverse. Deux gardes parallèles. Contre-garde à trois branches, et anneau de pouce. Pommeau sphérique taillé à pans comme toute la poignée en fer noirci. Dans la gorge d'évidement : *Anna-Maria*. Sur le talon, une croix et un S.

J. **146.** Épée d'armes espagnole, deuxième moitié du XVIe siècle. Dans la gorge d'évidement de la lame à trois pans, on lit : *Alonso de — Sahagon*. Quillons tournés en sens inverse. Deux gardes parallèles. Contre-garde à trois branches se reliant à l'écusson.

J. **147.** Très belle épée d'armes de la deuxième moitié du XVIe siècle, de nationalité incertaine. Lame à arête, large et aiguë, gravée sur fond d'or sur une partie de sa longueur. Grands quillons recourbés en sens inverse; à chaque extrémité se trouve un médaillon représentant une tête de guerrier antique. Double garde, la première représente une licorne combattant avec un griffon; la deuxième, un combat de cavaliers et de fantassins, et de chaque côté une figure debout. Pommeau aplati sur lequel se trouve gravé un guerrier. Comme marque au talon : un petit Hercule dans un heaume; inconnue.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **148.** Épées jumelles de duel, florentines, de la deuxième moitié du XVIe siècle, en fer noirci. Les deux lames symétriques entraient dans le même fourreau. Pour le duel, chaque main tenait l'épée disposée pour elle. Lame triangulaire à faces plates. Branches doubles, quillons droits, extrémités aplaties. Garde et pas-d'âne. Le talon de la lame porte un S dans un écu sous une couronne, comme d'autres lames qui portent en outre le nom du fourbisseur italien *CAINO*.

J. **149.** Épées jumelles allemandes (?) de la deuxième moitié du XVIe siècle. Les deux lames se complètent, elles sont plates en dedans, et à trois pans en dehors. Les deux poignées sont absolument symétriques. Sur chacune deux gardes; l'inférieure fermée par une plaque découpée à jour. Un quillon descendant vers la pointe; l'autre fait branche et est rejoint par la garde faisant branche oblique. Gravure assez grossière au poinçon. Comme marque de fabrique, sur une des lames une sorte de coupe très étroite, et sur l'autre, un N couronné dans un cercle, et une croix dont le pied est remplacé par un chevron.

Legs du colonel Penguilly.

J. **150.** Belle épée de la deuxième moitié du XVIe siècle. Poignée en acier bleui, taillée à filets. Pommeau en forme de poire cannelée. Fusée garnie d'un filigrane d'argent. Branche fournie par un des quillons. Pas-d'âne, double garde, contre-garde à trois branches. La lame fort belle, à arête adoucie et à gorge d'évidement dorée, est une contrefaçon de la fabrication espagnole. On lit au talon : *Toletto* au lieu de *Toledo*, espagnol. Probablement allemande.

J. **151.** Badelaire de la deuxième moitié du XVIe siècle, italien. Lame large portant comme marque un croissant incrusté de cuivre et au talon une marque illisible. Poignée en cuivre ciselé et doré. Les quillons recourbés en sens inverse dans le plan de la lame portent à leur extrémité des têtes de femmes, qui se retrouvent sur le fort pommeau d'un beau style.

La fusée est recouverte de son cuir du temps maintenu par trois bandes de cuivre doré.

J. **152.** Épée allemande de la deuxième moitié du XVI[e] siècle. Poignée en fer entièrement ciselée et repercée à jour; noircie. Pommeau évidé, présentant dans son ornement les figures de deux cavaliers. Branches doubles. Quillons très recourbés en sens inverse. Double garde et contre-garde à trois branches. Grands pas-d'âne. La lame espagnole porte dans ses gorges d'évidement *TOMAS DE AIALA*, et sur le talon la marque de Tolède presque illisible un O sur un T, le tout sous une couronne.

J. **153.** Épée de la fin du XVI[e] siècle, nationalité inconnue. Lame aiguë à arête supérieure aplatie. Pas-d'âne. Triple garde. Contre-garde à quatre branches. Longs quillons renflés aux extrémités. Double branche se rejoignant près du pommeau. Toute la poignée est ciselée en torsade. Au talon une marque espagnole : une L sous une croix, le tout sous couronne.

J. **154.** Épée allemande de la fin du XVI[e] siècle. Lame à arête; on lit sur chaque pan, deux fois : *Wilhelm Wiersbergh me fecit Solingen.* Sur le talon : *Wilhelm Wirsbergh me fecit Solingen*, avec la tenaille incrustée en cuivre rouge, de grandes dimensions; et au petit poinçon la même tenaille. Poignée en fer doré par parties sur fond noir; médaillons à figures ciselées en ronde bosse. Quillons fortement recourbés en sens inverse. Deux gardes parallèles en anneaux, contre-garde compliquée à quatre branches. Le talon de la lame devait être enveloppé dans une large chape qui recevait le fourreau.

J. **155.** Épée de la fin du XVI[e] siècle. Forte lame allemande au *loup*. Trois pans égaux avec gorge d'évidement. La poignée semble allemande. Garde double. Contre-garde à trois branches. Pas-d'âne. Un quillon recourbé vers la pointe, l'autre formant branche. Pommeau incrusté d'argent avec rinceaux et feuillages. Quatre médaillons du même travail sur la poignée, le tout sur fond noir.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **156.** Épée italienne de la fin du xvie siècle. Quillons droits plus forts vers leur extrémité; grands pas-d'âne. Double garde, branches droite et oblique, contre-garde à trois branches. Pommeau ovoïde. Toute la poignée est incrustée d'argent sur fond noir. La lame porte le nom italien *Caino*, elle a pour marque de fabrique un F sous un A et sous couronne.

Même legs.

J. **157.** Épée de la fin du xvie siècle, allemande. Lame portant dans sa gorge d'évidement *le loup*, et sur le talon une écrevisse ou un scorpion. Triple garde, contre-garde à trois branches. Grands pas-d'âne; deux branches. Quillons longs à six pans, ainsi que le reste de la monture. Pommeau de forme ovale sur lequel on voit incrustés des rinceaux et six têtes de satyres en argent, ainsi que sur les gardes. L'incrustation est d'un travail probablement moderne.

Même legs.

J. **158.** Épée allemande de la fin du xvie siècle. Lame un peu forte qui n'est probablement pas espagnole, mais allemande, quoiqu'elle porte au talon un S et un T sous la couronne comme beaucoup de lames de Tolède. Poignée à fond doré et à petits médaillons ciselés, présentant des ornements en relief et des figurines. Pommeau légèrement aplati, portant des médaillons à figures. Fusée revêtue du filigrane du temps. Deux gardes, la supérieure donnant la branche oblique. Grands quillons recourbés en sens inverse, pas-d'âne et contre-garde à trois branches.

J. **159.** Épée d'homme d'armes, de nationalité inconnue, fin du xvie siècle. La lame est une contrefaçon de Tolède; on y lit: *TOLEDO TOMAS D'AIALA*, au lieu de: *DE AIALA*. D'ailleurs, la forme des lettres, beaucoup plus grossière, n'est pas celle des lames espagnoles. Garde double, contre-garde à deux branches. Pas-d'âne. Quillons longs, renflés à leur extrémité, découpés à jour, ainsi que le milieu des gardes. Le pommeau et la monture sont découpés en chaînette, d'une exécution re-

marquable. Fusée garnie de filigranes et de lames en cuivre entrelacés. Ornements dorés sur fond noir; on voit sur l'écusson une tête de lion dorée.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **160.** Épée florentine de la fin du XVIe siècle. Lame courte à arête aplatie et à gorge d'évidement. Double garde, l'une en anneau, l'autre en coquille pleine et cannelée. Doubles quillons recourbés vers la pointe. Pommeau simple à bouton.

J. **161.** Épée florentine de la fin du XVIe siècle. Lame large, à arête saillante, portant la marque de fabrique G. P. tout près du talon. Grande garde, à coquille plate et au-dessous une petite garde. Quillons à quatre branches recourbées vers la pointe. Pommeau ovale, surmonté d'un bouton. Toute la poignée est incrustée d'argent, d'un travail moderne peut-être.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **162.** Épée florentine de la fin du XVIe siècle. Lame à trois pans avec la marque au *loup*. La poignée est identique à celle de J. 161, sauf les incrustations d'argent. Le pommeau est en olive et également sans décor.

J. **163.** Sabre droit du type oriental. On voit figurées sur la fusée dans le sens de l'axe, des oreilles comme celles qui embrassent les poignées des sabres turcs; la forme du pommeau rappelle celle des khandjars albanais. Enfin, on lit dans la gorge d'évidement : *ESTURKA ESCLAVONIA*. La poignée est enrichie d'ornements ciselés en relief et argentés; le talon de la lame finement damasquiné en or. La fabrication doit être vénitienne de la fin du XVIe siècle.

J. **164.** Épée de la fin du XVIe siècle, allemande. Lame à arête adoucie avec caractères illisibles dans la gorge d'évidement. Double garde en trèfle. Contre-garde terminée par une petite branche dans un plan perpendiculaire à l'axe de la lame

et par un bouton en torsade comme le pommeau et les quillons recourbés en sens inverse.

Don de M. Oger.

J. **165.** Épée allemande de la fin du xvie siècle. Lame portant dans la gorge d'évidement : *Clemens Horn — me fecit Solingen* et la licorne au talon. Poignée en cuivre ciselée et dorée, à double garde, la seconde avec deux petites branches se rapprochant de la première garde. Petite contre-garde. Quillons droits renflés à l'extrémité, un d'eux est brisé comme la branche. Pas-d'âne. Pommeau en forme de vase aplati et décoré de figurines et de feuilles d'acanthe, comme tout le reste de la poignée.

J. **166.** Épée de la fin du xvie siècle. Garde complète. Un des quillons manque complètement; l'autre est courbé dans le plan de la garde, et terminé comme le pommeau. Des rinceaux à jour partent des faces du pommeau de deux en deux dans le plan de la fusée. Toutes les pièces principales de la poignée sont repercées à jour en forme de nœuds ou entrelacs. La lame doit être une contrefaçon de Tolède; on lit dans sa gorge d'évidement : *Tomas d'aiaia* au lieu de : *de aiala.* Au talon, tout contre l'écusson, trois figures en croix [le Christ et les deux larrons(?)].

J. **167.** Épée de la fin du xvie siècle. La poignée qui paraît italienne est montée sur une lame d'estoc. Celle-ci est à arêtes fortement prononcées. Grande garde; sur chaque face une petite garde à grille ciselée et repercée à jour. Contre-garde dont deux branches se recroisent. Pas-d'âne, pommeau de forme ovale. Un quillon est recourbé vers la pointe, l'autre forme branche. Toute la poignée est finement ciselée à rinceaux et feuillages entrelacés de figurines et de satyres.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **168.** Épée d'arçon ou d'armes allemande de la fin du xvie siècle. Lame gravée au tiers de sa longueur portant les lettres A E et un écusson armorié surmonté d'un casque à gril-

les. Garde double symétrique à deux coquilles. Pas-d'âne. Quillons droits légèrement tordus à leur extrémité. Pommeau ovale. Le tout finement damasquiné or et argent. Longueur de la lame 1 m. 03. Poids 1 k. 680.

Même legs.

J. **169.** Sabre allemand des dernières années du xvi[e] siècle. La lame est presque droite à deux gorges d'évidement; dans l'une d'elles, trois croix pattées. Poignée symétrique en fer complètement dorée. Quillons en sens inverse terminés par des têtes de lions comme le pommeau. Celui-ci est percé pour recevoir une dragonne. Pas-d'âne, garde et contre-garde. Double coquille repercée à jour; têtes de satyres, attributs de guerre.

J. **170.** Estoc allemand de la fin du xvi[e] siècle. Lame longue, étroite, à arête et évidée. Elle devait être enveloppée au talon d'un manchon dont le logement est réservé dans la chape du fourreau qui accompagne l'arme. Pas-d'âne; deux gardes, l'inférieure embrassée entre deux branches remontantes. Contre-garde à cinq rayons. Quillons courbés en sens inverse, terminés par un bouton. Pommeau à quatorze pans. Toute la poignée était autrefois dorée; de nombreuses traces subsistent encore. Fusée en bois et à six cannelures longitudinales, très longue, permettant d'y placer les deux mains. Longueur de la lame 1 m. 07. A conservé son fourreau en cuir avec chape et bouterolle en fer.

Don du colonel Penguilly l'Haridon.

J. **171.** Épée de la fin du xvi[e] siècle, italienne. Lame à arête médiane. Sur le talon on lit : *Petro Caimo in Milano — al Sengno del lioni dor.* Quillons droits légèrement renflés vers le bout. Garde inférieure droite; une seconde oblique, de son milieu part la branche oblique qui rejoint la branche droite en son milieu. Contre-garde à trois branches se réunissant au milieu de la branche droite. Toute la poignée est ciselée à même dans le métal donnant des feuilles.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **172.** Épée allemande de la fin du xvie siècle. Poignée en fer noirci, entièrement décorée d'un ornement en vermicelle, d'une grande finesse d'exécution. Pommeau en forme de gland. Branches doubles. Quillons droits. Double garde; la seconde fermée par une plaque criblée de petits trous. Contre-garde à trois branches. Lame d'une fabrication remarquable, terminée par une spatule à trois pans, forme que l'on ne rencontre que dans les lames allemandes; pan supérieur adouci. Larges gorges d'évidement repercées à jour. Au talon, comme marque de fabrique : DB, et sur la lame, après la gorge d'évidement, un chevron gravé, avec une sorte d'étoile incrustée, en cuivre rouge.

J. **173.** Épée allemande, de la fin du xvie et du commencement du xviie siècle. Lame fine très étroite à arête. On remarque deux filets creux au talon de la lame. Sur le talon on lit : *Herman Stof.* Triple garde, contre-garde à trois branches. Quillons légèrement renflés à leur extrémité avec damasquine d'or à rinceaux et feuillages en or sur fond noir, d'un travail moderne. Pommeau légèrement aplati, de forme octogonale. Pour tout le reste de la monture, la section est hexagonale.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **174.** Grande épée de parement, vénitienne, de la fin du xvie siècle ou du commencement du xviie. Poignée très riche, en cuivre ciselé et doré. Sur les quillons, la garde, la fusée sont ciselés : des armes, des boucliers à l'antique, des corselets, des tambours. Enfin, sur l'écusson en relief très accusé, une Justice assise. Pommeau en demi-olive à côtes, avec couronne de lauriers. Pour marques ; une croix sur une sphère en incrustation de cuivre, et un écu ovale avec croix; enfin sur la lame : *ILL° D.D. ANTONIO BRAGADINO OBCIUS*[1] *RES PRECLARE GESTAS VERONE MILITIA GRATO ANIMO DEDIT DONAVITQUE — FRACESCHO SPADER ALL' INSEGNA DAL MURION IN VENITIA FECCE.* (Francescho armurier, à l'enseigne du Heaume, à Venise fit.)

[1] *OBCIUS* a été gravé au lieu de : *OB CUJUS.*

J. **175.** Autre grande épée vénitienne, de la même époque, un peu moins grande et moins riche. La lame ne porte pas de marque de fabrique, ni d'inscriptions gravées; elle est simplement à arête médiane.

J. **176.** Épée de la fin du XVIe siècle. Lame à arête médiane sans marque de fabrique. Garde triple; contre-garde symétrique en panier. Grand pas-d'âne; branche droite et branche oblique; quillons longs légèrement renflés aux extrémités, à six pans, ainsi que tout le reste de la monture. Pommeau presque cylindrique cannelé, damasquiné or et argent sur fond noir d'un travail d'une grande finesse, comme le reste de la poignée.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **177.** Épée allemande des premières années du XVIIe siècle. Poignée entièrement damasquinée d'or et d'argent, branches doubles. Gardes à plaque repercée de petits trous ronds, pas-d'âne, contre-garde à trois branches. Le travail de la damasquine est très fin. Lame de Solingen, à trois pans à filet; portant dans ses gorges d'évidement : *CLEMENS-HORNN*, et au talon sa licorne.

J. **178.** Épée de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe. Lame espagnole, à trois pans signée dans la gorge : *DE FRANCISCO EN TOLEDO.* Double garde, contre-garde, anneau pour le pouce. Pas-d'âne. Branche fournie par les gardes. Pommeau à pans. Cette lame exclusivement d'estoc ne devait pas être la lame primitive. Celle-ci devait être plus forte et à la fois d'estoc et de taille, comme l'indique la prise de pouce.

Don de M. Oger-Romilly.

J. **179.** Épée allemande, vers 1600. Lame très longue à arête médiane. Quillons et pas-d'âne de grandes dimensions. La première garde est percée de trous carrés destinés à engager l'épée de l'adversaire. Triple garde. Contre-garde à quatre branches. Pommeau à quatre pans portant un bouton.

J. **180**. Sabre allemand ou badelaire monté en Allemagne vers 1600, sur lame orientale s'élargissant vers le bout où elle devient à deux tranchants. Au talon un quadrillage, des caractères orientaux et une fleur donnés par des incrustations d'argent. Garde en coquille montant comme une branche vers le pommeau et terminée par une tête de lion comme le pommeau. Quillons tournés en sens inverse et terminés par des têtes de lion. Le quillon montant est décoré d'un médaillon. Petite contre-garde à deux branches; l'une donne la prise de pouce, elle se relie ensuite au pas-d'âne unique. Fourreau en cuir oriental, monté avec chape et bouterolle de décor européen comme la poignée.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **181**. Épée allemande vers 1600. Lame à trois pans. Quillons droits renflés vers le bout. Trois gardes, l'inférieure est fermée par une plaque ajourée. Une branche droite et deux obliques. Contre-garde de trois branches couvertes par trois plaques ajourées. Pommeau à deux médaillons profondément ciselés représentant des combats à l'antique. Autour des médaillons, des rinceaux qui se retrouvent sur toute la poignée noircie. Dans la gorge d'évidement : *atavatva* (?).

J. **182**. Épée des premières années du XVIIe siècle. Lame aiguë sans talon, portant l'inscription *Enrique col espadero — del rey ein Allemanha.* Ce serait peut-être une contrefaçon de lame espagnole. Poignée à quillons courbes, avec garde et contre-garde en anneau, sans pas-d'âne. Pommeau plat en forme de fleuron palmé. Le décor en poinçon de toute la poignée accuse bien les premières années du XVIIe siècle.

J. **183**. Épée d'armes allemande des premières années du XVIIe siècle. La lame longue, étroite et aiguë, porte à son arête une longue gorge d'évidement sans marque, mais où on lit : *Iohannes Keindt — Me fecit Solingen.* Pas-d'âne, gardes symétriques roulées en volutes. Grands quillons, aussi en volutes dirigées en sens inverse. Pommeau de forme ovale, à pans,

portant un bouton. La poignée est encore revêtue de son ancien filigrane. Le cuir ancien du talon de la lame subsiste entre les pas-d'âne.

J. **184.** Épée des premières années du XVIIe siècle, à arête adoucie avec courte gorge d'évidement. Garde et contre-garde symétriques, consistant en une petite coquille pleine et quatre gardes très fines. Quillons en sens inverse, une branche principale accostée de deux petites branches symétriques, et ne rejoignant pas le pommeau qui est en olive à quatorze pans. Dans la gorge d'évidement, la marque italienne *Caino*, et au talon la croix fleuronnée. La poignée paraît allemande.

J. **185.** Épée des premières années du XVIIe siècle. Lame longue à arête médiane avec courte gorge d'évidement prolongée sur le talon qui porte une marque de Tolède. Poignée très compliquée; les gardes donnent six anneaux, quelques-uns non fermés. Contre-gardes à trois branches. Pommeau en olive à huit pans, simple comme toute la poignée sans aucun décor.

J. **186.** Épée de la même époque. Lame longue et fine à arête médiane. Dans la gorge d'évidement : *IHS* et au talon une petite croix fleuronnée. Poignée en fer décorée d'incrustations d'argent grossières et probablement modernes. Double branche; triple garde; contre-garde à quatre branches. Quillons droits, un d'eux a été refait. Pommeau assez grossièrement ciselé, à huit cordons.

J. **187.** Épée allemande d'estoc et de taille. Gorge d'évidement dans toute la longueur après un long talon à deux tranchants. Dans cette partie on lit : *Me fecit : Arnoldt Baverdt — Solingen*, et : *Soli Deo gloria*, qui est encore répété dans la gorge d'évidement. La lame est échancrée sous le pas-d'âne unique pour le placement de l'index, disposition qui caractérise les armes de taille. Quillons tournés en sens inverse et terminés comme le pas-d'âne par une tête à moustaches et à barbiche coiffée d'un casque. Pommeau terminé de même. Garde unique, au milieu un médaillon représentant un guerrier armé d'un cime-

terre et d'un écu. Filigrane en argent qui paraît du temps. Près de la gorge d'évidement pour marque de fabrique, un écusson sous couronne dans lequel la licorne est perpendiculaire à l'axe de l'écu.

J. **188.** Épée de la première moitié du XVIIe siècle. Lame étroite à arête aplatie. Gardes et contre-gardes en anneau, symétriques, la première est criblée d'ouvertures circulaires et d'ouvertures en étoiles disposées alternativement. Pas-d'âne. Longs quillons terminés en olive. Triple branche. Toute la poignée est enrichie de rinceaux incrustés d'argent. Fusée en torsade revêtue d'un filigrane mi-parti fer, mi-parti argent. Sur le pommeau en olive les incrustations d'argent sont imbriquées.

J. **189.** Sous le même numéro : une épée allemande du commencement du XVIIe siècle, son fourreau, sa dague avec la trousse complète et enfin la courroie de ceinture et les ferrements de tout cet équipement. La poignée de l'épée est entièrement gravée et d'une exécution remarquable. Pommeau taillé à huit pans. Quillons droits, terminés par deux boutons prononcés. Garde double, la deuxième fermée par une plaque pleine. Contre-garde à trois branches. Lame à pointe aiguë et à arête adoucie. Riche gravure au talon, dans le goût de celle de la poignée. Chape fixée à la poignée. La dague porte les mêmes gravures que l'épée, le pommeau est du même modèle; il devait en être de même pour la fusée, mais celle-ci est cachée sous un filigrane moderne. Le fourreau, de forme cylindrique, est entièrement gravé. On y remarque l'aigle éployée de l'Empire; la partie découpée du fourreau laisse voir un fond en filigrane. La trousse est complète avec son couteau et son poinçon. Sur la chape du fourreau de l'épée, on voit les mêmes décors que sur le fourreau de la trousse.

J. **190.** Épée du commencement du XVIIe siècle, allemande ou anglaise. Poignée à fond noir, couverte d'ornements incrustés et ciselés en argent. Pommeau à côtes de melon. Branches,

quillons droits, triple garde, la dernière fermée par deux plaques à grille. Contre-garde à deux branches, l'inférieure partant du milieu de la coquille fermée donne d'un côté un anneau, de l'autre un S. Belle lame taillée à trois pans. On y lit entre deux filets creux : *Petther Wirsberg me fecit — Petther Wirsberg Solingen.* Sur le talon pour marque de fabrique, un cor de chasse, et sur l'écusson une autre marque indistincte.

Sous le même numéro, un pommeau d'épée du même modèle.

J. 191. Épée espagnole du commencement du XVIIe siècle, dont la poignée a été en partie refaite.

Don de M. le colonel Maldan.

J. 192. Épée du commencement du XVIIe siècle. Belle lame évidée jusqu'à la pointe par deux gorges séparées par une arête; elle porte au talon les lettres D. S.; d'un côté un faisceau de trois plumes sous couronne, de l'autre dans un écu, la lettre M sous couronne haute (impériale ou d'électeur). Enfin, dans les gorges d'évidement sous couronne, un poinçon ressemblant à la lettre grecque π sous couronne. Poignée la plus complète : trois gardes, deux branches et contre-garde à quatre branches. Pommeau en olive à côtes encadrant des figures et des rinceaux incrustés d'argent, comme à tous les milieux des diverses pièces, qui sont encore encadrées de chaînettes d'argent. Les fonds étaient autrefois dorés. Cette belle épée est venue de Chantilly où elle était conservée comme ayant appartenu à un Condé. Ce devait être Henri II de Condé né en 1688, qui avait de trente à trente-cinq ans vers 1620, à la date reconnue pour cette épée. — Poignée d'origine incertaine.

J. 193. Épée du commencement du XVIIe siècle. Lame plate à pans adoucis, sans gorge d'évidement, sur laquelle on lit, à peu près effacés, les noms : *de Philippe de Vallo* (?). La première garde porte une plaque criblée de trous, deuxième garde simple. La contre-garde croisée ne dépasse pas les quillons épatés à leur extrémité. Pommeau de forme ovale. Toute la

poignée ciselée présente des dessins d'ornement et des médaillons d'animaux.

J. **194**. Schiavonne vénitienne, même époque. Lame à deux tranchants, portant trois petites gorges d'évidement et une croix pattée, pour marque de fabrique. Garde à berceau; formant par ses branches une bonne défense pour la main. Dans les gardes et les branches, quatre serpents. La partie supérieure de la garde est découpée à jour assez grossièrement en feuillages. Pommeau en forme d'écu à oreilles dans le plan de la lame et portant sur chaque face une rosace.

J. **195**. Schiavonne vénitienne. Lame droite à trois pans, celui du milieu, double des autres, porte une marque analogue à celles de J. 56 et 82. Poignée en corbeille très fermée : trois lames perpendiculaires à l'axe, au-dessous du quillon unique, puis une douzaine de lames rayonnantes vers les quatre lames en hélice inclinées à 45 degrés, qui terminent le haut de la corbeille. Prise de pouce; pommeau en cuivre, forme d'écu à oreilles, avec renflement au milieu.

J. **196**. Épée allemnde de 1610 à 1630 et qui était employée aussi bien de taille que d'estoc. Lame large à forte arête médiane, décorée de médaillons en costume de 1610 à 1630. Elle porte ces inscriptions: *Soli Deo gloria* — *Pro fide et patria* — *Vincere aut mori* — *Fide sed cui vide* — *Me fecit Solingen.* — *Pro aris et focis.* Poignée entièrement plaquée d'argent et décorée d'ornements au poinçon. Pommeau plat en forme de poire. Quillons tournés en volute. Contre-garde en anneau fermée par une grille à jour et portant un anneau pour le pouce. La deuxième branche qui fait la grande garde portait une plaque semblable comme en témoigne sa rainure profonde.

J. **197**. Grande épée allemande du commencement du XVIIe siècle. Lame très longue, évidée et triangulaire, Poignée à double coquille, autrefois argentée, ciselée à jour. Pas-d'âne, Quillons recourbés en sens contraire et pattés. Branche rejoi-

gnant presque le pommeau. Pommeau à poire et à pans coupés. Elle est complète avec son fourreau.

J. **198.** Épée du commencement du XVIIe siècle. Lame espagnole, plate, large, à trois gorges d'évidement dans lesquelles est gravé : *No me saques sin razon — No me enbaines sin honor.* Double-garde, contre-garde à deux branches. Pas-d'âne, quillons, l'un tourné vers la pointe, l'autre fournissant la branche droite. Pommeau allongé, fusée en bois en torsade. Toute la monture est gravée grossièrement au burin. Sur le milieu des gardes et sur le pommeau des figures couchées.

J. **199.** Épée du commencement du XVIIe siècle, à lame espagnole longue et large, à trois pans. Au talon, sur les champs et sur les faces, des marques de Tolède. La garde doit être anglaise. Des branches transversales recoupent à angle droit les branches montantes, et donnent une forme de panier symétrique assez fréquente en Angleterre à cette époque. Un quillon devait exister, qui a été relimé et doré comme l'est toute la poignée.

J. **200.** Épée très grossière, mais complète, du commencement du XVIIe siècle. Lame longue à trois pans. Une marque de fabrique dans la gorge d'évidement (peut-être le loup). Triple garde et contre-garde symétriques; la première garde est fermée par une plaque criblée de trous. Pas-d'âne, quillons tournés en sens inverse. Pommeau lourd à huit pans, les arêtes usées par la rouille.

J. **201.** Épée de la même époque. Lame à arête médiane. Talon très étroit qui devait être enveloppé de cuir. Poignée symétrique. Quillons tordus en sens inverse. Trois gardes et une coquille au-dessus de la petite garde. Branche oblique rejoignant la branche droite. Le tout est répété sur l'autre côté de la poignée. Pommeau en olive à quatorze pans.

J. **202.** Épée allemande de la même époque. Lame à trois pans portant dans sa gorge d'évidement : *Pietro Hernandes* au lieu de *Pedro Hernandez.* C'est une fausse lame espagnole de

fabrication allemande. Poignée exactement symétrique. Longs quillons droits. Garde en anneau embrassant une coquille pleine repercée de trous en étoiles. Branche oblique reliée à la branche droite. Le tout est répété sur l'autre face de la poignée. Pommeau très allongé et cannelé.

J. **203**. Épée d'armes allemande du commencement du XVIIe siècle. Lame large, recoupée à la pointe, évidée et à arête prononcée. Longs quillons terminés par des boutons tournés en sens inverse dans le plan horizontal. Plusieurs branches partent des pas-d'âne, rejoignent la garde en anneau et fournissent une excellente défense. Contre-garde à deux branches croisées. Pommeau taillé à douze pans portant six crans très profonds. Au talon une marque qui paraît être un cœur sous couronne. Trace du cuir qui enveloppait le talon.

J. **204**. Épée italienne, du commencement du XVIIe siècle. Fusée recouverte par une sorte de tissu en filigrane d'argent doré ou de cuivre; le reste de la poignée légèrement ciselé et gravé, et entièrement doré. Branches et garde triple; la troisième fermée par une plaque percée de petites ouvertures. Contre-garde à coquille et à deux branches. Quillons droits aplatis aux extrémités. Lame sans marque au talon, avec une légère gorge d'évidement, dans laquelle est une inscription illisible.

J. **205**. Épée du commencement du XVIIe siècle, nationalité douteuse. Lame à deux pans à arête médiane, talon doré à plein comme toute la poignée. Pas-d'âne, petite garde fermée par une plaque percée de petits trous. Un quillon descendant, l'autre faisant branche; tous deux terminés par un médaillon : une tête à coiffure pointue. Branche droite et une oblique, faisant garde; contre-garde à trois branches se reliant à la branche droite. Pommeau en tronc de cône presque droit décoré de combats à cheval assez finement ciselés. Figures couchées au milieu de toutes les pièces qui sont d'ailleurs décorées au poinçon dans le goût des premières années du XVIIe siècle.

Comme marque un poinçon figurant un petit personnage tenant une lance. Marque de Peter Munsten.

J. **206.** Forte épée de la première moitié du XVIIe siècle. Poignée en fer ciselé, repercée à jour, autrefois dorée. Pommeau évidé, repercé, orné de rosaces ciselées; ces rosaces se reproduisent dans toute la poignée. Branches triples. Quillons légèrement recourbés. Pas-d'âne. Les gardes et la contre-garde sont remplacées par deux coquilles symétriques garnies d'un ornement découpé. Belle lame espagnole à trois pans; dans la gorge d'évidement se prolongeant jusque dans le talon on lit assez difficilement : *PEDRO DE VEL — MONTE EN TOLEDO.* — La poignée est d'origine inconnue.

J. **207.** Épée allemande à lame très fine et à un seul tranchant jusqu'à sa pointe en spatule. Elle porte sur chaque face des médaillons analogues à ceux de J. 196, 217, 227; en outre les inscriptions : *In Deo spes mea — Fide sed cui vide — Est Deo spes mea — Soli Deo gloria.* — Poignée en fer ciselé, gravée au poinçon, argentée et dorée par parties. Pommeau en forme de vase à côtes. Quillons fortement tournés en sens inverse dans le plan de la lame. Pas-d'âne. De chaque côté une grande garde pareille. Sur le côté du dehors, une seconde garde à coquille repercée à jour; sur le côté du dedans, la coquille est encadrée entre deux branches tordues. Au-dessous du talon de la lame, une chape pour couvrir l'entrée du fourreau.

J. **208.** Épée allemande du commencement du XVIIe siècle. Large lame ou *loup* recoupée à la pointe. On lit dans la gorge d'évidement *I H E S.* Triple garde, la première fermée par une plaque repercée à jour. Contre-garde à cinq branches se rejoignant à mi-hauteur. Celle du milieu donne la prise du pouce. Quillons recourbés en sens inverse dans le plan de la lame. Fusée dans le style du commencement du XVIe siècle, plus forte dans le bout que vers l'écusson. Elle a conservé son ancien cuir. Pommeau en poire à six pans. Toute la poignée est noircie.

Marque de fabrique au talon : la croix de Lorraine sur un croissant.

Don de M. Oger.

J. **209.** Épée du commencement du XVIIe siècle, allemande. La poignée, en fer ciselé, est décorée de médaillons présentant au centre des têtes d'anges dans le style du temps. Branches; grands quillons recourbés en sens inverse. Grands pas-d'âne, garde double; la seconde est fermée par une plaque ciselée à grille. Contre-garde à quatre branches, les deux premières fermées comme la seconde garde. Toute la poignée autrefois dorée et argentée. La lame est en forme de spatule adoucie vers la pointe. Longues gorges d'évidement dans lesquelles on lit : *PETER BVEGEL SOLINGEN — PETER BVEGEL ME FECIT*. Marque de fabrique au talon analogue à certaines marques espagnoles.

J. **210.** Épée de la première moitié du XVIIe siècle. Lame fine à arête médiane très saillante. Double garde. Contre-garde à trois branches. Longs quillons renflés progressivement. Pas-d'âne. Branches rejoignant le pommeau; ce dernier est cannelé ainsi que l'écusson; toutes les autres parties de la poignée sont taillées à pans. Sur le talon est gravé *ABSO*, et sous la pointe de l'écusson on voit le chef d'un écu probablement au lion couronné. Ce serait une des marques de Nuremberg.

J. **211.** Épée espagnole de la première moitié du XVIIe siècle. Lame à pans adoucis; petite gorge d'évidement près du talon, dans le fond de laquelle on lit : d'un côté *Inrii* et de l'autre *Maria*. Garde et contre-garde pleines, à coquilles. Pas-d'âne, quillons recourbés, l'un vers la pointe, l'autre à l'opposé; la branche ne rejoint pas le pommeau; des petites branches transversales forment grille en reliant la garde à la contre-garde; pommeau sphérique surmonté d'un bouton; fusée revêtue d'un filigrane de fer.

J. **212.** Sabre étranger à deux mains, du commencement du XVIIe siècle. Lame large à un seul tranchant, la pointe dans

le prolongement du dos; au-dessus d'un quillon, anneau pour l'index. L'autre quillon est droit, le premier fait demi-branche montant à hauteur du milieu de la fusée. Une autre branche de même longueur est dans le plan perpendiculaire à celui des quillons. Longue fusée et pommeau en crosse encore revêtus de l'ancien cuir. Large bouton de fer à la tête du rivet. Longueur de la lame, 1 m. 05; celle de la fusée est de 0 m. 33.

J. **213.** Épée allemande, d'estoc et de taille, du commencement du XVIIe siècle. Lame allemande à trois pans, contrefaçon de lame italienne. On lit dans la gorge d'évidement *Antannio Pichinnio*, au lieu de *Antonio Picinino.* Garde simple en anneau qui avait une plaque dont on voit la trace. Contre-garde plus étroite, à branche transversale pour l'emplacement du pouce. Quillons en sens inverse, dans le plan de la lame. Fusée en bois dépourvue de son filigrane. Pommeau en poire aplatie surmontée d'un bouton. Gravure très grossière.

Don de M. Oger.

J. **214.** Sabre de soldat hongrois du commencement du XVIIe siècle. La lame brisée à moitié de sa longueur a été par brasure allongée d'une lame du XVIIIe siècle, qui porte des gravures de cette époque. Sur le tronçon ancien, du côté opposé à la garde, est gravé un cimeterre oriental. La garde en fer à trois branches, avec anneau pour le pouce, est, comme l'ancienne lame, du commencement du XVIIe siècle.

J. **215.** Sabre allemand du commencement du XVIIe siècle. Lame courbe à un seul tranchant jusqu'à 0 m. 25 environ de la pointe; puis très large et à deux tranchants. Gouttière près du dos sur toute la longueur. Plusieurs marques de fabrique : une S et la marque déjà citée, une petite croix ayant pour pied un demi-cercle. Garde en coquille cannelée. Contre-garde avec prise de pouce. Un seul quillon. Le pommeau est ciselé en tête d'oiseau. Toute la poignée est brunie.

J. **216.** Épée de taille, allemande, de la première moitié du XVIIe siècle. La lame large et sans pans présente d'abord une

gorge d'évidement peu profonde, dans laquelle est gravé : *Johannes Wunde* et la marque *au loup*, et en outre comme poinçon, une tête de roi couronnée, de profil. Forte poignée à coquilles pleines repercées de trous ronds, la plus petite porte la prise de pouce. Un quillon très recourbé, une grande branche droite et trois obliques partant de la grande coquille se relient au pommeau. Celui-ci est en forme de toupie dont le fer donne le bouton de rivure. Toute la poignée est décorée de gravures au poinçon et est argentée.

J. **217.** Épée allemande un peu antérieure au milieu du XVIIe siècle. Lame à arête médiane. Quillons tournés en sens inverse et tordus en hélice vers le bout. Gardes en coquilles repercées à jour; elles partent du bas des pas-d'âne. Deux gardes en anneaux dans le plan des quillons. Pommeau en poire dont la calotte est cannelée en spirale. La poignée a été entièrement argentée, puis dorée. Sur chaque face de la lame, un médaillon à figure du commencement du XVIIe siècle; autour de l'un d'eux on lit : *Lo Comte. Generali. Tylli. et Marbis. Sero. Bavari. duci.* Autour de l'autre médaillon : *Albertus. Austria. Archiduci. Burgundi. Duci. Pr. Ac. Dom.* Au talon, la marque à la tenaille de *Wirsberg de Solingen.*

J. **218.** Épée allemande du milieu du XVIIe siècle. La lame à un seul tranchant est taillée à crans coupés carrément sur le dos; ces crans, vus de champ, forment un zigzag régulier. Garde en coquille presque plate repercée à jour et donnant des têtes grotesques grossièrement ciselées. Quillons droits terminés en têtes de dauphins. Le pommeau en poire est profondément ciselé. Fusée en bois sculpté. Pas de marque.

J. **219** et J. **220.** Deux épées communes de soldat d'infanterie du milieu du XVIIe siècle. Elles portent sur la lame *in Solingen* et un nom illisible. Longs quillons droits. Branche unique, grande corbeille pleine.

J. **221.** Épée espagnole d'homme de pied du milieu du XVIIe siècle. La lame brisée au milieu est large et à trois pans.

Double coquille, pas-d'âne, quillons en sens inverse. Branche rejoignant le pommeau. La fusée est du temps et du modèle espagnol.

J. **222**. Épée d'infanterie espagnole du milieu du XVIIe siècle. Lame à trois pans. Poignée à coquilles. Les pas-d'âne sont rivés sur les coquilles. Quillons tournés en sens inverse. Branche unique. Pommeau écrasé. Sur une face de la lame : une sorte de T couronné; sur l'autre C. A.

J. **223**. Épée de page ou d'adolescent italienne, un peu antérieure au milieu du XVIIe siècle. Lame à pans adoucis, quillons courts terminés en disque. Poignée en acier ciselé à rinceaux et feuilles d'acanthe en fort relief, ainsi qu'à la naissance des quillons. Pommeau plat également ciselé. Cette arme possède son fourreau.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **224**. Épée italienne de page ou d'adolescent de la même époque. Lame à arête arrondie. Gorge d'évidement repercée à jour. Quillons courts élargis à leur extrémité, découpés en ornements à rinceaux ciselés à jour et repercés ainsi que l'écusson. Même travail sur le pommeau. Fusée tordue en spirale.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **225**. Épée du même emploi et de la même époque. Lame à trois pans ayant à peu près la forme de la colichemarde, les tranchants ayant un peu moins d'écartement après 0 m. 25. Dans la gorge d'évidement : *Claudio — Francia*. Quillons plats dans le plan de la lame et rabattus en disques. Ils sont décorés de rinceaux en relief terminés par des têtes grotesques. Fusée en torsade et pommeau à six côtes, ciselés et décorés comme les quillons.

J. **226**. Épée du même type que les précédentes, mais beaucoup plus forte; probablement épée de ville ou de chasse. Lame à trois pans; dans sa longue gorge d'évidement, le loup incrusté en cuivre. Poignée simple en croix. Deux quillons très

courts épatés en boutons et décorés de clous d'argent. Pommeau de même forme et de même décor. Fusée en torsade recouverte d'un fin treillis de fils de cuivre et de fer.

J. **227**. Épée peut-être de guerre ou de même emploi que les précédentes. Lame allemande à une seule arête sur le côté. Sur le pan le plus large est gravé un buste de gentilhomme en armure vers 1630. Inscriptions allemandes sur le même pan, et, enfin en remontant la lame, on a vu sur la soie la marque à la licorne de *Clémens Horn* de Solingen. La poignée de nationalité inconnue est également de 1630... Petits quillons très courts terminés par de forts boutons ciselés dans le même style que le pommeau; la petite garde porte en son milieu deux boutons de même modèle. Toute la poignée ciselée est incrustée de perles d'argent; quelques parties sont dorées. Cette jolie épée a son fourreau avec sa bouterolle et sa chape du même travail.

J. **228**. Épée de la même époque, même emploi. Lame à pans adoucis, portant dans sa gorge d'évidement les mots *Inri Maria*. Petites coquilles repercées et ciselées en branches de chêne. Quillons courts à gros boutons ciselés. Pommeau ciselé. Fusée en bois maintenue par du fil de cuivre tordu.

J. **229**. Épée de ville ou de cour du milieu du XVIIe siècle. Poignée en ivoire sculpté représentant les travaux d'Hercule, d'une exécution remarquable. La fusée est formée par le groupe d'Hercule luttant avec Antée. La garde pleine, en relief plat, présente le dieu terrassant le lion de Némée; la contre-garde le repos d'Hercule. Les quillons sont formés par deux figures, mâle et femelle, de l'Envie ou de la Fraude, dont les queues de serpent s'enroulent à la base de la fusée. Belle lame gravée et dorée. La gorge évidée, autrefois dorée, porte la devise : *Gloria pro patria*. Pièce remarquable.

Don de Napoléon III.

J. **230**. Épée du même emploi. Lame moyenne à pans arrondis portant vers son talon l'aigle de la maison d'Este et des

traces de gravures en rinceaux d'une extrême élégance. Riche poignée en acier finement ciselée. Les boutons des quillons représentent deux bustes d'enfants; la fusée, le groupe de deux femmes et de deux enfants; le pommeau, des figures d'enfant et les aigles de la maison d'Este, entrelacées. On lit sur les quillons : *Petrus Ancinus Regiensis, 1661;* en italien : *Pietro Ancino di Reggio.*

RAPIERES[1].

J. **231.** Rapière espagnole à corbeille, du commencement du XVIIe siècle. Poignée en fer entièrement ciselée. Pommeau de forme aplatie, orné de rinceaux. Branches en torsade. Longs quillons de même travail, terminés par des boutons plats. Pas-d'âne intérieur à la coquille. Coquille à grands rebords, entièrement repercée et ciselée à jour, du plus beau travail. Petite coquille également repercée à jour. La lame à arête ordinaire n'est pas espagnole; elle est trop lourde pour la poignée.

J. **232.** Rapière composée. La coquille est espagnole du XVIIe siècle. Le pommeau et la fusée sont d'une épée du milieu du XVIIe siècle, et la lame celle d'un estoc de la fin du XVIe.

J. **233.** Rapière espagnole. Pommeau évidé, ainsi que les boutons qui terminent les quillons. Coquille découpée sans rebords. Longue lame allemande, plate à trois pans. Elle porte

[1] Bien que les rapières du Musée soient échelonnées de 1600 à 1660..., c'est-à-dire un peu au delà des cinquante dernières années de l'épée à gardes et branches multiples, on n'a pas cru devoir les intercaler suivant leur ancienneté individuelle entre ces épées à poignées compliquées, et on les a cataloguées sans interruption après ces épées qui, à la fois armes de guerre et de ville, ont été vers 1650 remplacées pour ces deux offices par l'épée Louis XIV, premier modèle de l'épée moderne. Comme d'ailleurs la poignée de 1650 est certainement dérivée de celle de la rapière (voir les rapières ou épées J. 262 à J. 265), la place naturelle de la série des rapières est entre les deux séries d'armes qui se sont succédé au milieu du XVIIe siècle.

dans la gorge d'évidement une croix ordinaire entre deux croix de Saint-André.

J. **234.** Rapière espagnole à coquille, de la même époque et d'un travail analogue à la précédente; elle n'en diffère que par les ornements du pommeau, de la branche, des quillons et certaines parties de la coquille.

J. **235.** Rapière allemande, du commencement du XVIIe siècle. La lame, contrefaçon de lame espagnole, porte dans la gorge d'évidement *de Tomas de Aïala,* et au talon la marque de Tolède : l'O sous le T. Poignée allemande. Garde formée de deux coquilles percées de petits trous et de branches d'une forme compliquée. Longs quillons droits. Pommeau ciselé en filets saillants, en forme de pomme de pin écrasée.

J. **236.** Rapière à poignée espagnole du commencement du XVIIe siècle. Lame longue, aiguë, à arête médiane. Garde en corbeille, ciselée et repercée à jour. Ornementation en volutes, rinceaux et feuillages; bordure en torsade. Quillons très longs terminés ainsi que la branche par des boutons. Pommeau sphérique. Toute la poignée ciselée en torsade.

Legs de M. Penguilly l'Haridon.

J. **237.** Rapière probablement italienne du commencement du XVIIe siècle. On lit dans la gorge d'évidement de la lame *Valencia* et on voit au talon près de l'écusson dans un écu sous couronne :

S I G

C O Z

S e t

La coquille profonde est en partie pleine et en partie repercée à jour. Les parties repercées et ciselées donnent des sujets de chasse. Le pommeau est d'un style un peu différent, mais de bon modèle.

J. **238.** Rapière allemande du commencement du XVIIe siècle. Lame très longue à courte gorge d'évidement. Garde symétrique

à coquilles repercées à jour. Quillons inverses. Une branche droite s'éloignant du pommeau et accostée de deux branches symétriques. Toutes les pièces sont ciselées en chevrons et incrustées d'argent. Dans la gorge d'évidement : *Jésus — Maria.*

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **239.** Rapière espagnole de la même époque. Pommeau ciselé et de petite dimension. Fusée en fer ciselé, imitant le filigrane. Coquille découpée, bordée entièrement, ciselée et repercée à jour. La lame, à trois pans, porte dans ses gorges d'évidement d'un côté : *EN TOLEDO ANO 1613*, et de l'autre côté : *DE HORTUNO DE AGUIRE*, et sur le talon de la lame un O sur un H, le tout dans un écu sous une couronne.

J. **240.** Rapière espagnole qui diffère de la précédente par le pommeau plus lourd, et parce que la coquille n'est pas à rebords renversés. D'ailleurs, mêmes marques et même inscription que la précédente; on lit, en outre, sur la tranche du talon de la lame : *ESPADERO DEL REI.*

J. **241.** Rapière du commencement du XVIIe siècle. Pommeau ciselé à figurines. Coquille italienne repercée à jour, ciselée et découpée. Remarquer l'absence des pas-d'âne et de la branche. Lame très longue et très fine à trois pans avec une très petite gorge d'évidement.

J. **242.** Rapière italienne du commencement du XVIIe siècle. Lame forte à arête médiane. Au talon S sous couronne, avec *Caino* sur chaque face. Longs quillons en torsade comme la branche et l'écusson. La corbeille est recoupée par deux parallèles; celui du haut fait l'encadrement inférieur d'une frise de trophées d'armes. Entre les parallèles, des rinceaux et des fleurs.

J. **243.** Rapière italienne du commencement du XVIIe siècle. Lame étroite à trois pans. Garde en corbeille pleine ornée de filets creux. Quillons droits. Toute la poignée autrefois dorée. Petit pommeau sphérique à bouton taillé à facettes.

J. **244.** Rapière du commencement du XVIIe siècle. Lame à gorge d'évidement avec filets parallèles à la gorge dans laquelle on lit : *Francisco Ruiz,* en caractères très différents de ceux qu'on voit ordinairement sur les lames espagnoles. La lame doit être une contrefaçon allemande, tandis que la poignée est bien espagnole. Garde en corbeille, ciselée à rinceaux, et repercée à jour avec bord rabattu et coquille de renfort. Quillons, pommeau et branches ciselés en torsades et terminés par des boutons également ciselés.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **245.** Rapière probablement italienne du commencement du XVIIe siècle. Belle lame à trois pans. Talon très long en dehors de la coquille, et qui porte entre des filets creux une croix fleuronnée avec les inscriptions usées : *SPA — Feci...* Garde en corbeille, repercée à jour. Quillons longs et droits. Pas-d'âne, branche rejoignant le pommeau. Pommeau à pans coupés, de forme ovale, surmonté d'un bouton.

J. **246.** Rapière du commencement du XVIIe siècle, probablement allemande comme la lame en carrelet très fine, à arête médiane et portant dans la gorge d'évidement : *Peter Buegel — en Solingen.* Coquille en corbeille pleine. Ornements en rinceaux mêlés de figures d'oiseaux. Quillons longs et droits. Pas-d'âne. Petite fusée. Branche rejoignant le pommeau. Petit pommeau sphérique ciselé, à bouton.

J. **247.** Rapière allemande de la même époque, la lame à carrelet est du même modèle, mais ne porte pas de marque. Garde en corbeille ciselée de petits dessins à jour très fins. Quillons droits dont les boutons sont vissés et d'un modèle du XVIIIe siècle. Pas de pas-d'âne. Fusée aplatie s'épanouissant avant l'étranglement du haut. Pommeau rond, aplati et à bouton.

J. **248.** Rapière composée du commencement du XVIIe siècle. Lame allemande à pans adoucis. Dans la gorge d'évidement, le *loup* et une croix pattée. Corbeille espagnole ciselée, repercée

à jour et à rinceaux d'un travail précieux. Le bord renversé est uni. Tout le reste de la poignée est d'une arme plus commune.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **249.** Rapière allemande du commencement du XVIIe siècle. Lame quadrangulaire portant au talon la marque de Tolède O sous un T. Cette lame est probablement une contrefaçon allemande. Sous la marque dans un cartouche est gravé *Marson.* Longs quillons droits, grands pas-d'âne. Coquille à jour donnant quatre médaillons de chasses dans le goût allemand. Branche rejoignant presque le pommeau, qui n'appartient probablement pas à l'épée et se monte mal sur la fusée. Celle-ci a conservé son filigrane du temps.

J. **250.** Rapière allemande, première moitié du XVIIe siècle. Lame longue à arête aplatie. Gorge d'évidement commençant dans le talon; celui-ci a été reforgé. Garde en corbeille repercée grossièrement et à bordure unie. Petits quillons dépassant à peine la garde; l'un tourné vers la lame, l'autre à l'opposé. Pommeau taillé à dix pans. Arme incomplète remontée.

J. **251.** Rapière allemande de la première moitié du XVIIe siècle. Pommeau ciselé, représentant une chasse aux cerfs. Coquille pleine et entièrement ornée de reliefs. On distingue quatre médaillons représentant des combattants et un fauconnier.

J. **252.** Rapière allemande de la première moitié du XVIIe siècle. Coquille italienne presque plate, à bord dentelé, repercée à jour, présentant un ornement en rosaces finement découpées. Lame quadrangulaire. Gorges d'évidement profondes et repercées à jour, dans lesquelles on lit : *HENRICH FREIS SOLINGEN ME FECIT.*

J. **253.** Rapière italienne, modèle espagnol, première moitié du XVIIe siècle. Lame longue et étroite portant au talon une petite gorge d'évidement. Coquille en corbeille mi-partie repercée à jour et ciselée en feuillages et mi-partie pleine.

Quillons longs et droits terminés par une ciselure tordue. Poignée en filigranes, divisée en quatre cloisons longitudinales. Petit pommeau aplati, ciselé en torsade. Sur le garde-poussière on lit : *Alla coronna Rivolta en Milano.*

J. **254.** Rapière espagnole de la première moitié du XVIIe siècle. Lame de Tolède portant dans sa gorge d'évidement : *de Pedro de — Toro en Toledo*, et sur l'écusson des écus de Tolède avec les lettres T. O. P. Coquille dont la bordure n'est pas rabattue, mais terminée par quatre arcs inégaux; finement repercée à jour, donnant des rinceaux en volutes, des fleurs, des grappes de raisin. Quillons et branche mi-partis tout unis et mi-partis en torsades. Pommeau assez écrasé, décoré dans le style de la coquille.

J. **255.** Rapière allemande, de la première moitié du XVIIe siècle. Coquille repercée à jour et gravée assez grossièrement. Lame longue à évidement excessif, fait par deux faces à angle droit.

J. **256.** Rapière de la même époque. Lame carrelet très longue et à faces très légèrement évidées. Poignée en fer noirci sans décors. Grands pas-d'âne; quillons en sens inverse. Garde à trois anneaux. Coquille intérieure s'arrêtant au second anneau. Du côté opposé une coquille symétrique est enveloppée par les quatre branches de la contre-garde. Branche droite et branches de garde et contre-garde. Pommeau presque sphérique, retaillé suivant quatre fuseaux.

J. **257.** Rapière espagnole approchant du milieu du XVIIe siècle, époque de la transition de la corbeille aux coquilles symétriques. La garde est ciselée, repercée à jour. Comme décors, des fleurs, des oiseaux, des rinceaux en volute. A l'intérieur une coquille également repercée à jour. Pommeau aplati surmonté d'un bouton. La lame à trois pans porte près du talon une gorge d'évidement où on lit : *PEDRO DE VEL MONTE EN TOLEDO*, au talon le T sous l'O et sous couronne.

J. **258.** Épée de duel, italienne, sorte de rapière. Première

moitié du XVIIe siècle. Lame fine à section en losange. Très fines branches fournissant une garde en corbeille symétrique des deux côtés et qui était fermée dans le bas par six plaques dont on voit la trace au bord interne des branches. Quillons en volutes, tournés vers la lame. Fusée en torsade intacte. Pommeau taillé à pans en forme d'olive allongée. Poignée d'un modèle très rare et très élégant.

Don de M. Oger.

J. **259.** Épée italienne de duel, sorte de rapière de la première moitié du XVIIe siècle. Lame carrelet très fine. Garde et contre-garde à coquilles symétriques repercées à jour. Quillons en volute tournés vers la lame. Pommeau en poire à cannelures très serrées. Fusée avec son ancien filigrane en fer et argent.

Même donateur.

J. **260.** Rapière, milieu du XVIIe siècle, lame longue, triangulaire et évidée. Garde en corbeille, très peu profonde et criblée de petites ouvertures. Petits quillons ne dépassant pas la garde. Pas-d'âne tourné en volutes. Fusée et pommeau en torsade. Fourreau en bois recouvert de cuir. La forme du pommeau très allongé est à remarquer; ce détail et la monture de l'arme la rapprochent beaucoup de nos épées de combat.

J. **261.** Belle rapière du milieu du XVIIe siècle. Lame quadrangulaire, d'une longueur peu commune. Garde en corbeille, peu profonde et criblée de petites ouvertures. Courts quillons à bouts ciselés en torsade ainsi que le pommeau. Fourreau en bois recouvert de cuir très bien conservé. L'élargissement de la lame en forme de spatule, vers la pointe, semblerait indiquer une lame allemande. Le pommeau, du même type que celui de l'arme précédente, donne lieu à la même remarque.

J. **262.** Rapière italienne de la première moitié du XVIIe siècle. Lame fine et aiguë portant une forte arête. Garde en coquille aplatie repercée de petits trous ronds, ciselée ainsi que le pommeau et les quatre boutons qui terminent les

quillons qui se dédoublent à la moitié de leur longueur. Fusée garnie de filigranes de fer et de cuivre rouge. Même remarque qu'aux rapières qui précèdent sur la forme allongée du pommeau.

J. **263.** Rapière allemande de la première moitié du XVIIe siècle. Fine lame quadrangulaire gravée au talon et portant sur une face cette inscription : *Hanns Ollich — Soli Deo gloria — Hanns Ollich — Fide sed cui vide.* Garde à double coquille très plate qui donne bien la transition de la rapière à la première épée Louis XIV. Pas-d'âne, quillons et branche taillés à pans. Pommeau cannelé en forme de poire. Toute la poignée est brunie.

J. **264.** Rapière italienne vers 1640. Lame en carrelet, fortement évidée. Poignée en fer noirci et ciselé avec ornementations en tresses. Garde en corbeille repercée à jour. Un seul quillon terminé en bouton, l'autre faisant branche. Pommeau en forme de vase, terminé par un bouton. Filigrane en cuivre rouge. Cette épée, comme la précédente, a de grandes ressemblances avec l'épée Louis XIV de l'origine.

J. **265.** Épée de 1640 à 1650, du type Louis XIV, de l'origine. Sorte de rapière à coquille très aplatie et bordée en festons. Les quillons à moitié de leur longueur bifurquent à angle droit et se terminent par des boutons ne dépassant pas la coquille qui est ciselée en rinceaux serrés répétant des fleurs de lis. Lame sans talon, à deux cannelures poussées jusqu'à la pointe, avec les initiales répétées C N.

J. **266.** Rapière italienne de la deuxième moitié du XVIIe siècle. Coquille pleine, cannelée en spirale. Lame à deux arêtes portant au talon une des marques de Caino, S sous la couronne.

J. **267.** Épée à lame allemande et à poignée italienne. La lame de Solingen est à double biseau et porte les médaillons

déjà signalés à J. 227. Riche poignée en acier ciselé, repercé à jour : rinceaux, feuilles d'acanthe, pommes de pin. Quillons inégaux tournés vers la pointe; pas de pas-d'âne; une seule coquille où sont burinées dans l'intérieur sous couronne les lettres entrelacées A. V. S. M. (*ave santa Maria*). Branche reliée au pommeau en pomme de pin à forts reliefs.

J. **268.** Épée allemande portant sa date 1635. Sur chaque face dans des médaillons on lit : *Clemens Poëter — me fecit Solingen*, et les devises : *Soli Deo gloria — vincere aut mori; pro aris et focis, fide sed cui vide.* Double coquille ciselée et repercée à jour; rinceaux; mascarons; pas-d'âne; deuxième petite garde. Branche fine à gros bouton, reliée au pommeau en forme de vase ciselé.

J. **269.** Épée de la même époque à lame allemande beaucoup plus fine et portant les mêmes devises. La poignée extrêmement élégante doit être italienne, et est complètement dorée. Garde en coquille finement ciselée dont les dessins consistent en coquilles repercées à jour. Elle n'a pas de pas-d'âne. Les quillons sont tordus pour se relier à la garde. Branche fine vissée au pommeau qui a la forme de vase et est terminé par un bouton.

J. **270.** Épée à lame espagnole du milieu du XVIIe siècle; au talon de la lame une gorge d'évidement entièrement dorée, portant d'un côté l'inscription suivante : *No me Saqves, sin rason*, et de l'autre : *No me embaines sin honor.* Poignée entièrement en fer, noircie, ciselée en relief et repercée à jour. Garde vissée au quillon et à la branche. La décoration offre des fleurons et des losanges en relief. Anneau pour recevoir le doigt, vissé à l'écusson.

J. **271.** Épée probablement allemande, du milieu du XVIIe siècle. Lame en damas de fabrique européenne, avec gorge d'évidement, sans marque de fabrique. Monture en fer, entièrement ciselé, d'un travail grossier allemand. Sur la fusée et sur

la branche des figurines placées debout et de face. Le pommeau représente une tête de page de l'époque de Charles VIII.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **272.** Épée de cour italienne ou française, du milieu du XVIIe siècle. Lame très fine à pans adoucis. Coquilles ciselées en demi-ronde bosse représentant un combat de l'époque dans le style de Callot. Pommeau sphérique à décor ciselé, du même genre. Sur la branche et sur l'écusson, des guerriers à l'antique.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **273.** Claymore écossaise du milieu du XVIIe siècle. Lame droite à deux tranchants et à trois longues et fines gorges d'évidement. Poignée en berceau montant jusqu'au pommeau et repercée à jour en ménageant une vingtaine de lames droites plus ou moins ouvragées, et reliées par quatre ou cinq traverses à angle droit. Pommeau hémisphérique terminé par un bouton.

J. **274.** Claymore écossaise. Lame légèrement courbe à un seul tranchant, à large gorge d'évidement avec gouttière près du dos. Poignée en berceau, montant jusqu'à hauteur du pommeau, repercée à jour, en ménageant une vingtaine de lames ondées ou droites, et reliées par des traverses; sur les côtés, le décor est plus compliqué. Pommeau en tronc de cône terminé par un bouton. La poignée a conservé sa garniture intérieure en velours noir.

J. **275.** Claymore écossaise du milieu du XVIIIe siècle, différant de la précédente parce que la lame de sabre est droite. Certaines des lames ménagées dans la poignée en berceau se réunissent en diagonales sur des parties carrées repercées à jour. La garde a conservé sa garniture en drap rouge. Fusée revêtue de peau de poisson. Pommeau hémisphérique. Fourreau en cuir noir, à garnitures en fer.

J. **276.** Sabre allemand du XVIIe siècle. Lame à trois pans, celui du milieu est légèrement évidé. Poignée à panier com-

posée de deux quillons droits en pointe de flèche et de branches se recoupant cinq fois. Fusée tronconique avec son cuir du temps bordé de galons à filoches. Pommeau en pyramide quadrangulaire écrasée. La poignée paraît du milieu du XVIIe siècle, tandis que la lame serait du commencement. Sauf ses longs quillons cette poignée aurait beaucoup d'analogie avec celles des claymores écossaises.

J. **277**. Sabre anglais du milieu du XVIIe siècle. Lame à un seul tranchant, portant près du dos deux gorges d'évidement dans lesquelles on lit : *ANDRIA FARARRA*. Garde en berceau de la forme de celle des claymores. Pommeau sphérique. Toute la monture de la poignée est enrichie d'incrustations d'argent. Fusée revêtue d'un filigrane en argent.

J. **278**. Épée d'infanterie espagnole de la deuxième moitié du XVIIe siècle. Lame plate, large, aiguë et sans marque. Quillons recourbés en sens inverse. Garde en plaque de fer arrondie sur la main. Grand pas-d'âne. Une branche touchant le pommeau octogonal aplati.

J. **279**. Épée d'infanterie espagnole de la deuxième moitié du XVIIe siècle. Lame à un seul tranchant. Garde en plaque de fer arrondie. Anneau pour le pouce. Une branche vissée au pommeau.

J. **280**. Épée de cour italienne de la deuxième moitié du XVIIe siècle. Lame à arête aplatie, gravée et dorée sur le tiers environ de sa longueur. On y lit cette inscription : *Quis separet nos nil nisi mors*. Poignée ciselée, offrant sur un fond gris des ornements dorés; filigrane en cuivre sur une fusée cannelée.

J. **281** à J. **284**. Quatre épées wallones de cavalerie, de la fin du XVIIe siècle. Lame large portant une arête prononcée, sans marque de fabrique. Double coquille plate, repercée à jour. La défense de la main est fournie par un système de branches partant des coquilles pour s'attacher au pommeau. Fusée en bois reliée par de gros fils de fer tordus. Trois de ces

filigranes sont bien du temps; un seul a été refait et probablement aussi sa fusée.

J. **285**. Épée wallone qui diffère un peu des précédentes. La lame n'a qu'un tranchant avec pointe dans le prolongement du dos. Une des coquilles manque. Le filigrane diffère un peu.

J. **286**. Épée wallone de la deuxième moitié du XVIIᵉ siècle, allemande. Lame à trois pans adoucis. Sur chaque face est gravée, outre des dessins d'ornement, une figure assez grossière : *Justicia*. Coquilles pleines; prise du pouce. Un quillon droit et court, l'autre donne la branche droite. Trois autres branches partent du quillon et de la coquille extérieure et vont se relier au pommeau; elles sont reliées entre elles par des petites branches en S. Toute la poignée est bleuie.

J. **287**. Épée de cavalerie du milieu du XVIIᵉ siècle portant *Sahagom* au lieu de *Sahagun* qu'aurait porté une véritable lame espagnole. Garde en coquille criblée de trous ronds. Anneau pour le pouce. Branche vissée au pommeau.

J. **288**. Épée du règne de Louis XIV. Lame à trois pans égaux, gravée sur toute sa longueur sur fond d'or. Coquilles ciselées en demi-ronde bosse et représentant des cavaliers et des grotesques. Même décor sur le pommeau. Sur la branche un joueur de guitare.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **289**. Épée de page ou d'enfant de la fin du XVIIᵉ siècle. Lame quadrangulaire extrêmement fine. Petite garde rabattue. Petits quillons tournés en sens inverse; poignée en ivoire à filets.

J. **290**. Épée de soldat d'infanterie de nationalité inconnue, de la fin du XVIIᵉ siècle. Lame à arête aplatie, portant dans chacune de ses gorges d'évidement, des caractères illisibles. Garde en fer, pleine, fournissant le quillon, deux branches à angle droit, et un anneau pour le pouce. Pommeau en forme de

poire, surmonté d'un bouton cylindrique. Fusée revêtue d'un filigrane en cuivre jaune.

J. **291**. Épée allemande pour homme de pied de la fin du XVII[e] siècle. La lame porte dans la gorge d'évidement la marque *au loup* très grossière et *IM DOMINI* avec de petites étoiles. Un quillon très long se rapprochant du pommeau; l'autre en sens inverse a dû être brisé. Garde à coquille pleine. Petite contre-garde donnant un anneau pour le pouce. Pommeau en forme de poire, grossier.

J. **292**. Estoc de hussard hongrois; commencement du XVIII[e] siècle. Lame de Solingen fortement évidée, porte dans un des évidements une étoile, la lune, le soleil, une tête d'évêque et les lettres P. M. pour : *Peter Munich*. La poignée est dans le style oriental; les écussons sont remplacés par des croix dont les bras font quillons. Les montants, d'un côté, descendent vers la lame et, de l'autre, s'arrêtent à hauteur du milieu de la fusée. Fourreau en cuir noir à cinq bracelets et une bouterolle de fer, reliés par deux alèzes. Longueur de la lame 1 m. 40.

J. **293**. Autre estoc hongrois du même modèle. La lame n'a que 1 m. 23 de longueur; elle porte le soleil et la lune. La poignée du même modèle que la précédente a en outre une petite branche rejoignant le pommeau. Le fourreau en cuir fauve n'a qu'une bouterolle en fer.

J. **294**. Grand estoc ou espadon de la fin du XVII[e] siècle. Lame triangulaire très aiguë et évidée, d'une longueur de 1 m. 12. Quillons longs tournés en sens inverse dans un plan perpendiculaire à la lame. Pommeau presque rond noirci comme les quillons. Fusée de 0 m. 25 pour les deux mains. La poignée de ce grand estoc devait être la même que celle des deux estocs qui précèdent. Cette monture a été refaite.

J. **295**. Estoc ou espadon allemand du même type, lame un peu moins longue et beaucoup plus lourde. Pour marque, une croix incrustée en cuivre montée sur un chevron. Quillons

légèrement tournés en sens inverse. La fusée creuse et le pommeau sphérique sont en fer d'une seule pièce roulée et soudée. Même observation qu'à l'estoc qui précède.

J. **296**. Épée des premières années du XVIIIe siècle, poignée du Tonkin. Lame à six pans. Talon gravé en rinceaux sur fond d'or. Monture en bronze ciselé et doré, représentant des oiseaux, des animaux et des feuillages dorés sur fond noir. L'épée a son fourreau en cuir noir. La chape est décorée également au Tonkin. La bouterolle unie est moderne.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **297**. Épée allemande du commencement du XVIIIe siècle. Lame à trois pans adoucis au talon qui est gravé de rinceaux. Sur la lame un soleil sous bonnet d'électeur. Toute la poignée, y compris la fusée, est en fer noirci. Un petit quillon tordu, l'autre faisant branche. Pommeau sphérique, coquilles pleines symétriques; comme décors des cavaliers du temps, des rinceaux, des trophées en incrustations d'argent assez grossières sur toutes les parties de la poignée.

J. **298**. Sabre de soldat du commencement du XVIIIe siècle. Lame légèrement courbe à un seul tranchant; une gouttière près du dos. Une seule coquille terminée par deux boutons formant quillons en sens inverse protège la main. Fusée en bois retaillée en hélice pour loger le filigrane. Pommeau en olive.

J. **299**. Épée composée. La lame et la fusée en fer et à jour sont du milieu du XVIIIe siècle. La garde ainsi que le pommeau sont du milieu du XVIIe siècle. Double coquille, pas-d'âne, quillons en sens inverse terminés par des boutons. Branche renflée en son milieu et terminée par un bouton qui touche le pommeau.

J. **300**. Épée dite *colichemarde*[1] de la fin du XVIIe ou du

[1] La colichemarde ne diffère de l'épée ordinaire des XVIIe et XVIIIe siècles que par sa lame à talon assez long et large, puis brusquement rétréci de façon que l'arme est parfaitement en main. Elle a été

commencement du XVIIIe siècle. Lame évidée à talon très large qui ramène tout le poids vers la poignée, ce qui est le caractère exclusif de la colichemarde. On y remarque encore quelques traces de gravure. Sur les coquilles inégales, un combat de cavaliers. Le quillon qui faisait branche a été brisé au-dessus du médaillon représentant un cavalier comme on en voit deux autres sur les deux faces de l'écusson. Pommeau en forme de vase, sur lequel sont ciselés en ronde bosse des cavaliers. Paraît allemande.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **301.** Épée d'officier de l'armée de Charles XII, roi de Suède. La lame est celle d'un sabre droit à un seul tranchant; elle est décorée de fleurs gravées. Poignée en cuivre argenté; grande coquille pleine.

J. **302.** Épée à lame suédoise du commencement du XVIIIe siècle et à poignée française. Lame à arête médiane jusqu'à 0 m. 25 environ du talon, portant cette inscription en suédois : *Chaque Suédois est prêt à combattre pour le roi, la liberté, la fidélité, l'honneur.* Poignée en fer entièrement ciselée, garde en coquille et pommeau repercés à jour. Filigrane simple en fer. Ce pommeau ne lui appartenait pas.

J. **303.** Sabre allemand du XVIIIe siècle. Lame à un seul tranchant, se recourbant légèrement vers la pointe. Garde en fer noirci, portant trois branches de chaque côté. L'arme n'a pas son pommeau. La lame porte au talon A. P. incrusté en cuivre.

J. **304.** Épée de cour, française, du commencement du règne de Louis XV. La lame triangulaire fortement évidée, bleuie, à gravures dorées, porte les devises : *Ce nombre vaut tout seul,* sous un amour qui porte le chiffre 3, et la devise :

en usage surtout comme épée de duel de la fin du XVIIe siècle au milieu du XVIIIe. Elle a ainsi continué l'office de la rapière. Son nom primitif allemand est *à la kœnigsmark* qui se prononçait, puis s'est écrit en France : *colichemarde.*

Peine inutile. Garde, pommeau et coquille finement ciselés à rinceaux sur fond d'or.

J. **305**. Épée d'enfant de la première moitié du XVIIIe siècle. Lame triangulaire évidée. Poignée en bronze doré. Décors d'un dessin élégant, en torsade sur la fusée. Fourreau en cuir noir.

J. **306**. Épée de la première moitié du XVIIIe siècle. Lame à arête adoucie, décorée de gravures près du talon : personnages à l'antique très effacés et rinceaux. Poignée à ornements en relief sur fonds dorés. Pommeau et coquilles repercés à jour, chiens de chasse, gibier de plume. La fusée qui ne lui appartenait pas et qui a été allongée par une seconde bague sous le pommeau est divisée en quatre fuseaux par de petites lames s'engageant sous les bagues.

J. **307**. Épée portugaise de la première moitié du XVIIIe siècle, à poignée en ivoire, très richement sculptée dans les colonies portugaises orientales. Deux demi-coquilles, dont l'une est brisée en partie. Pas-d'âne, petits quillons, l'un d'eux prolongé faisant branche. Fusée en torsade. Fourreau en galuchat blanc très fin.

J. **308**. Épée d'enfant, allemande, du milieu du XVIIIe siècle. Lame à trois pans, gravée au talon. Poignée en cuivre argentée, ciselée et repercée à jour. Fourreau en cuir peint en vert; la garniture est d'un travail semblable à celui de la poignée.

J. **309**. Épée de cour, française (?) à poignée, du milieu du XVIIIe siècle. La lame est du milieu du XVIIe siècle; à trois pans, portant une gorge d'évidement à fond plat, gravée et percée de trous circulaires. Sur chaque face, à la naissance de la gorge, un médaillon à l'effigie d'un prince de l'église. Poignée en fer entièrement ciselée et repercée à jour. Fusée recouverte d'un ruban et d'un filigrane en fer. La coquille de la contre-garde a été brisée à partir du quadrillé à jour.

J. **310**. Épée de cour, française, composée comme la précé-

dente. Lame identique du milieu du XVIIe siècle. La poignée du milieu du XVIIIe siècle, comme la poignée précédente, a la même forme d'ensemble; elle n'est pas repercée à jour, mais décorée de quadrillés, de petites étoiles et de trophées dorés.

J. **311.** Petite épée d'enfant, milieu du XVIIIe siècle. Lame brunie et dorée. Poignée en argent avec une simple croisière. Ni garde, ni branche.

J. **312.** Épée de combat composée de pièces de différentes époques. Lame à pans adoucis, portant un fort filet creux dans lequel est écrit : *Solingen 1656.* Au talon, en caractères plus modernes, *virtute et tempore,* et de l'autre côté : *abstulit fulgura Jovis.* Monture de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, en acier bruni et doré. Double branche à charnière se développant pour garantir le dessus de la main. Anneau pour le pouce. Poignée garnie de filigrane d'argent. Fourreau en cuir fauve avec garnitures du même goût que la poignée.

J. **313.** Épée du milieu du règne de Louis XV. Lame triangulaire évidée, gravée et dorée sur fond bleui, au tiers environ de sa longueur. La coquille et le pommeau représentent des scènes de bergers et bergères dans le style galant Louis XV. Paraît française. Fragment de fourreau en galuchat blanc, à garnitures du style des coquilles.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **314.** Épée suédoise du milieu du XVIIIe siècle. Lame à arête supérieure aplatie, portant d'un côté l'inscription : *Wirabruk, anno 1755,* et une gravure à fond doré; l'autre côté porte une inscription qui occupe toute la longueur. Poignée en cuivre, ciselé et doré. Le pommeau, la branche et les bouts des quillons sont cannelés. Fourreau en cuir, garnitures en cuivre doré.

J. **315.** Petite épée du milieu du XVIIIe siècle. Lame à trois pans égaux et à arêtes adoucies au talon. Garde simple et filigrane en laiton peints en noir.

J. **316.** Épée allemande du milieu du XVIIIe siècle. Lame à arêtes adoucies, gravée à filets entrelacés et à rinceaux sur toute sa longueur, toutes les parties gravées ont été autrefois dorées. Poignée en cuivre jaune, ciselée grossièrement et dorée en plein.

J. **317.** Sabre-épée de l'époque de Louis XV. Le dos est donné par l'arête très déversée de côté. Sur la petite face on lit : *Officiers des gardes du corps du Roy*, et : *de la marque de la mouchette de Solingen*. Sur l'une des grandes faces : *Guilemin, marchand fourbisseur, à Versailles*. Sur l'autre : *Fournie, marchand fourbisseur, rue Dauphine, à Paris*. La lame aux armes de France et au soleil, avec trophées. Toute la monture repercée à jour. La poignée n'est pas celle des officiers des gardes du corps; elle devait être argentée.

J. **318.** Sabre du milieu du XVIIIe siècle, qui paraît d'abordage. Lame à un seul tranchant. Une seule lame de fer étranglée au milieu donne la coquille, puis la branche; elle est rivée à la soie, fournissant ainsi un pommeau plat.

J. **319.** Épée de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Lame à arête aplatie et à quatre pans près du talon, gravure offrant un Chinois ailé portant un étendard. Poignée en cuivre rouge, entièrement argentée et ciselée. Garde pleine à coquille. Pas-d'âne, quillons. L'ornementation de la poignée offre des torsades et des fleurons. Paraît allemande.

J. **320.** Grand sabre du XVIIIe siècle. Lame large légèrement courbe. Garde en cuivre autrefois argenté. Coquille plate; deux branches dont une en spirale de côté, l'autre embrassant la soie sous le pommeau qui représente une tête de guerrier avec casque à chenille.

J. **321.** Sabre droit d'officier de la garde d'Auguste III, roi de Pologne, du milieu du XVIIIe siècle. La lame plate porte le *loup* et les marques 1414 entre croix fleuronnées [1]. La garde

[1] Évidemment ce 1414 est un numéro de fabrication ou d'ordre et non pas une date.

porte les armes de Saxe et de Pologne. A conservé son fourreau, mais sans garnitures.

J. **322.** Épée de la fin du règne de Louis XV. Lame triangulaire évidée qui a été cassée, puis raccourcie. Coquille repercée à jour en dessins quadrillés sur la moitié de sa largeur.

J. **323.** Épée d'officier de l'époque de Louis XV, modèle d'essai ou de fantaisie. Lame droite aiguë à un seul tranchant, dos large. Talon gravé, doré. Le commencement de la lame bleui porte l'écu de France et *Vive le roy*. Poignée à une branche; deux autres symétriques, très basses, font gardes. Une branche mobile est maintenue par deux arcs-boutants se rabattant, l'un sur la branche principale, l'autre sur la garde; cette branche mobile peut se rabattre aussi sur la principale.

J. **324.** Épée de la deuxième moitié du XVIIIᵉ siècle. Lame à six pans, gravée au talon. Poignée noircie et vernie, entièrement en fer; petite garde rivée à la branche et au quillon, portant une petite plaque quadrillée. Fusée en balustre très élégant et en torsade comme la branche et le pommeau. Cette poignée est probablement hollandaise.

J. **325.** Épée française de la deuxième moitié du XVIIIᵉ siècle. Lame triangulaire, évidée, dorée au talon; dans un cartouche un lion, et au-dessus une étoile à six branches. Poignée en fer très grossièrement ciselée et repercée à jour. Filigrane fer et cuivre doré.

J. **326.** Épée allemande de la deuxième moitié du XVIIIᵉ siècle. Lame triangulaire évidée, bleuie, gravée et dorée au talon. La garniture de la poignée est entièrement ciselée et à fonds dorés. Fusée revêtue d'un beau filigrane d'argent. Sur la garde des sujets mythologiques, et sur le pommeau une Renommée. Fourreau recouvert de peau blanche.

J. **327.** Épée allemande de la deuxième moitié du XVIIIᵉ siècle. Lame dorée et finement gravée sur toute sa longueur : Annibal,

l'empereur, et les huit électeurs de l'Empire entre des rinceaux et des feuillages font le décor de la lame. Poignée en cuivre jaune argenté, et offrant des trophées d'armes grossièrement ciselés.

J. **328.** Épée de cour, française, de la deuxième moitié du xviiie siècle. Lame triangulaire, évidée, bleuie et à dessins d'ornements gravés et dorés; on lit au talon : *Bourdin, gendre et successeur du sieur Giverne, marchand fourbisseur de la Maison du Roy. Pont Saint-Michel. A la Tête d'or, à Paris.* Riche poignée en acier, ciselée en ronde bosse, à fonds sablés et dorés. Les dessins sur toutes les parties de la poignée représentent des combats du temps. Fusée à filigrane en or, du temps. Pièce de la plus grande valeur.

J. **329.** Épée française de la fin du règne de Louis XV. Lame triangulaire évidée, gravée et dorée sur fond bleui à la moitié environ de sa longueur. La coquille, le pommeau et la branche représentent des sujets de chasse ciselés sur fond d'or. Fourreau en galuchat, la bouterolle manque. Arme française.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **330.** Épée-sabre de la fin du règne de Louis XV. Lame plate à un seul tranchant, portant sur la lame : *2e Compagnie des Mousquetaires du Roy*, et la croix des mousquetaires. Poignée en cuivre ciselé et argenté, portant la même croix sur le pommeau. La lame est signée au talon de la marque à la mouchette à Solingen, et sur le dos on lit : *Givème, marchand fourbisseur, rue Vieille-de-Juciène, à l'Épée royale, à Paris.* Fourreau en cuir fauve, garniture en cuivre argenté.

J. **331.** Épée de cour de la deuxième moitié du xviiie siècle. Lame triangulaire fortement évidée. Poignée décorée de perles. Pommeau en olive. Fourreau en galuchat blanc.

J. **332.** Épée de la deuxième moitié du xviiie siècle. Lame gravée et dorée au talon, à arête supérieure aplatie. Sur une des faces, les armes d'Angleterre et l'inscription : *Por Dios — por la ley — por el rey.* Sur l'autre face, la même inscription

et la couronne d'Angleterre au-dessus des deux chiffres entrelacés G. R. *Georges Roy*. Garde en coquille. Poignée unie en fer. Filigrane en cuivre rouge. La lame, de fabrication espagnole, avait été montée probablement pour un officier espagnol au service de Georges III d'Angleterre.

J. **333.** Épée de l'époque de Louis XVI. Lame flamboyante à trois pans, et à gorge profonde d'évidement, à partir de 0 m. 10 du talon. Garde en coquille, pleine et unie. Quillons et branches taillés à pans. Pommeau taillé à facettes. Filigrane en cuivre jaune sur un fond en cuivre rouge. L'arme paraît allemande.

J. **334.** Épée commune d'officier ou sous-officier de l'époque de Louis XVI. Coquilles symétriques. Deux petits pas-d'âne en arcs-boutants; un petit quillon, une branche, pommeau très allongé en olive ciselée à côtes. Traces de dorure au talon.

J. **335.** Épée commune allemande de la même époque. Lame à trois pans portant au talon un guerrier romain au milieu d'entrelacs et un nom illisible. Poignée en acier composée comme la précédente. Pommeau taillé à facettes.

J. **336.** Épée très commune Louis XVI. Lame à trois pans, les arêtes du talon sont adoucies; celui-ci est doré et gravé. Poignée en acier poli. Pommeau taillé à facettes. Filigrane en cuivre jaune. Ce pommeau en olive très allongée n'est adopté que sous Louis XVI.

J. **337.** Épée française sous Louis XVI. Lame triangulaire évidée gravée et dorée, sur le tiers environ de sa longueur; on y lit cette inscription : *Je cherche un cœur fidèle*. Garde en coquille, ciselée et repercée. Pommeau cannelé.

J. **338.** Épée de ville, fin du XVIIIe siècle. Lame à trois pans. Poignée unie et polie en fer; pommeau taillé à facettes; filigrane en cuivre jaune.

J. **339.** Épée de ville de la fin du XVIIIe siècle. Lame trian-

gulaire évidée sur deux de ses côtés. La poignée est toute en fer, la fusée et le pommeau sont taillés à pans.

J. **340.** Épée de la fin du XVIIIe siècle. Lame triangulaire. Monture en acier. Poignée et pommeau taillés à facettes, coquille ovale à bord ciselé. Fourreau blanc en galuchat, avec garnitures en acier. Fourreau en galuchat blanc. L'arme peut avoir été exécutée sous la Restauration qui a repris des modèles de la fin de la monarchie.

J. **341.** Grande épée suédoise de la fin du XVIIIe siècle. Lame évidée et à arête prononcée. Poignée en cuivre. Quillon, garde en coquille. Fourreau garni de cuivre.

J. **342.** Grande épée suédoise de la fin du XVIIIe siècle. Lame à trois pans portant près du talon une gorge d'évidement dans laquelle on voit des poinçons de fabrique. Garde à coquille et pommeau en cuivre.

J. **343.** Sabre suédois, vers 1800. Lame à un seul tranchant jusqu'à 0 m. 30 environ de la pointe; une arête prononcée à cet endroit fournit les deux tranchants. Garde en cuivre offrant trois couronnes gravées. Fourreau en cuir garni de cuivre et d'anneaux de suspension en fer.

J. **344.** Épée de la fin du XVIIIe siècle. Lame bleuie, décorée de fleurs de lis sans nombre. On lit au talon : *Pichon, marchand fourbisseur de Mgr le comte d'Artois, rue Saint-Honoré, à la Victoire, à Paris.* Poignée en cuivre ciselé, doré. Fourreau en cuir noir.

J. **345.** Sabre dont la poignée paraît de la République, et la lame antérieure comme l'indiquent ses décors gravés. Petite gouttière près du dos. Poignée en cuivre ciselé et repercé sur un fond de drap rouge présentant des trophées d'armes. Le pommeau est une tête d'aigle qui tient une chaîne se reliant à la croisière.

J. **346.** Sabre de marine de la fin du XVIIIe siècle. La date 1784 se lit d'un côté près de la cravate; de l'autre, un mot

illisible et le n° VII. Lame courbe, à un seul tranchant, portant près du dos une gorge d'évidement. Poignée en fer. Gardes et contre-gardes pleines, courbées et arrivant à la hauteur du pommeau. Court quillon tourné vers la pointe. Branche vissée au pommeau.

J. **347.** Sabre de la République batave, à trois branches. Entre les branches un lion tenant une massue coiffée d'un bonnet phrygien, comme le pommeau de l'arme. Pas de fourreau.

Don de M. de Marsy.

J. **348.** Grand sabre de cavalerie, suédois, vers 1800. Longue lame à arête évidée et à deux tranchants. Garde en cuivre, pommeau sphérique surmonté d'un bouton. Fusée revêtue de cuir et d'un filigrane en cuivre. Fourreau en cuir noir, garnitures en cuivre jaune. Sur la garde un lion gravé.

J. **349.** Sabre de fantaisie sous Napoléon Ier. Lame en damas noir, gravée et dorée au talon. Garde à trois branches; fourreau entièrement en cuivre.

J. **350.** Sabre d'officier étranger de l'époque du premier Empire. Lame droite à quatre pans creux. Poignée à deux branches latérales embrassant un écusson armorié. Poignée à oreilles. Fourreau en tôle à bracelets dorés.

J. **351.** Épée de cour sous la Restauration. Lame triangulaire fortement évidée de Klingenthal. Poignée ciselée toute dorée. Garde en coquille, un quillon et une branche. Fourreau en galuchat blanc.

J. **352.** Projet d'épée de cour. Poignée en acier ciselé, poli. Toutes les parties sont repercées à jour. Sur la lame, d'un côté : *Dédié à Sa Majesté Napoléon III*, et de l'autre : *Dieu protège la France — Gloire et Génie*. La branche est remplacée par une chaînette de médaillons. Fourreau en galuchat blanc. Étui en velours noir.

Don de M. Ch. Benjamin Ténard, 1855.

ARMES D'USAGES PARTICULIERS.

J. **353.** Sabre de justice allemand, dont la lame est en forme de cimeterre oriental. Larges quillons plats tournés en sens inverse dans le plan de la lame et terminés par des sortes de fleurs de lis comme le pommeau, aplati. Toute la poignée y compris la fusée en fer et la lame jusqu'au tiers de la longueur sont gravées de rinceaux dorés. Sur les côtés de la lame on voit une figure de la Justice tenant une épée d'une main et de l'autre une balance, et au-dessous un écusson qui porte l'image d'un dragon surmonté d'une croix grecque, qui sont les armes de Lucques.

J. **354.** Glaive de justice allemand. La lame large, lourde et carrée porte, dans une légère gorge d'évidement, les noms *JOHANNES HOPPE*, deux fois répétés l'un au-dessous de l'autre, et une petite figure poinçonnée en costume du commencement du XVIIe siècle. Quillons droits à huit pans. Longue fusée enveloppée de corde cirée pour les deux mains. Pommeau en forme de vase taillé à huit pans émoussés et terminés par un bouton.

J. **355.** Glaive de justice allemand de la première moitié du XVIIe siècle. Lame lourde à deux tranchants, à bout arrondi. Elle porte incrustés en cuivre, *le loup*, des cercles concentriques et une croix sur un cercle. Quillons ronds, pommeau en poire très allongé. Fusée pour les deux mains.

J. **356.** Glaive de justice allemand de la fin du XVIIe siècle. Lame plate, légèrement arrondie; tranchants parallèles recoupés pour fournir la pointe; talon rectangulaire, allégé de chaque côté par deux gorges d'évidement; on y lit : *CLEMENS HORNN — ME FECIT SOLINGEN;* en outre, sur chaque

face, la licorne répétée trois fois. Poignée noircie. Quillons droits. Pommeau en forme de poire. Longue fusée pourvue d'un filigrane en corde.

J. **357.** Glaive de justice allemand, portant sa date, 1725. D'un côté de la lame est gravée une effigie de la Vierge avec l'enfant Jésus, et au-dessus : *S. Maria, ora pro nobis.* De l'autre côté, un Christ sur sa croix. Quillons et pommeau en cuivre, en forme de poire à dix pans. Fusée recouverte de fil de cuivre.

Don de M. le comte d'Armaillé.

J. **358.** Glaive probablement d'une société secrète du XVIIe siècle, comme l'indiquent les gravures du talon de la lame. Elle est à un seul tranchant et conserve sa largeur presque jusqu'à la pointe. Dos découpés en festons à chanfreins alternant. Dans la gorge d'évidement des inscriptions gravées qui n'ont pu être comprises, pas plus que les figures et écus gravés sur le talon. Quillons courts tournés en sens inverse. Fusée s'élargissant vers le pommeau qui semble indiquer une origine allemande.

J. **359.** Épée russe, probablement arme de justice, de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Lame à trois pans adoucis, s'interrompant aux deux tiers de sa longueur; elle présente dans sa partie plane une gravure dont le goût appartient au règne de Louis XV. D'un côté une figure de saint Georges à cheval perçant le dragon; de l'autre une image de la Vierge couronnée portant l'enfant Jésus et tenant un sceptre de la main droite. Grands quillons plats en cuivre descendant vers la pointe. Pommeau en cuivre, en olive cannelée à huit côtes. Fusée recouverte de cuir et assez longue pour les deux mains.

J. **360.** Cimeterre allemand de la deuxième moitié du XVIe siècle, garni d'un pistolet à rouet dont le canon forme le dos de la lame. Quillons tordus en S dans le plan de la lame, et terminés comme le pommeau par une tête d'oiseau à bec court. La poignée, la platine, le canon, le pommeau et la lame

jusqu'au bout du canon sont gravés de dessins d'ornement dans le goût allemand. Quelques parties sont dorées.

J. **361**. Badelaire allemand de la fin du XVIe siècle, portant un pistolet à rouet. Lame épanouie vers le bout avec tête de marteau d'armes embrassant la tête du canon. Toutes les parties de l'arme sont décorées de dessins d'ornement et de rinceaux gravés de style allemand. Sur la partie large de la lame sous couronne de duc, les armes du duc de Modène. Quillons tournés en sens inverse, terminés en tête d'oiseau comme le pommeau. Garde pleine remontant vers le pommeau. Fusée en bois à gros cordons.

J. **362**. Épée avec pistolet sur le côté de la lame. La platine est du côté droit, le canon du côté gauche; tout cet appareil de pistolet et la fusée ont été ajoutés dans la première moitié du XVIIIe siècle. La lame, les quillons et la garde sont du commencement du XVIIe siècle. La lame probablement italienne est plate, à pans adoucis. Elle porte le nom de ville *Valencia* répété deux fois. Lourd pommeau en bronze ciselé en tête d'aigle.

J. **363**. Épée allemande dont la poignée est de la deuxième moitié du XVIIe siècle. La lame a été faite, comme le pistolet qu'elle porte sur son long talon, vers 1720. Elle est à arête médiane très prononcée et sans marque. Poignée en fer ciselé noirci. Double coquille ciselée, repercée à jour, donnant au milieu des trophées d'armes entre rinceaux. Petits pas-d'âne, un seul quillon. Une branche rejoint le pommeau, dont la forme est bien celle de la deuxième moitié du XVIIe siècle. Fusée revêtue d'un treillis de filigrane en cuivre.

J. **364**. Épée allemande du commencement du XVIIe siècle. Poignée en fer noirci, ornée de médaillons incrustés en relief, en cuivre doré et ciselé, représentant des cavaliers. Lame espagnole, à arête adoucie; le talon gravé et doré. On peut encore lire dans la gorge d'évidement : *RUIZ EN TOLEDO*. Cette lame porte un pistolet à rouet dont le canon se voit sur le côté

gauche, le rouet à droite, la gâchette au talon. Le timbre du rouet est carré, orné de rinceaux dorés et repoussés. Sur le tonnerre du canon, pour marque de fabrique : un petit arbre.

J. **365** et J. **366**. Deux fleurets d'espadons à deux mains, pour l'escrime. Lame sans tranchant avec boutons larges et plats à la pointe de la lame. Pas-d'âne, pommeau sphérique. Fusée recouverte de velours rouge.

J. **367**. Bâton fourré de la fin du XVIIe siècle. Lame à un seul tranchant sans marque. Poignée entourée de ficelle fine avec clous de cuivre; le pommeau faisant tête est entouré de ficelle plus forte. Le fourreau fait suite à la poignée et est couvert comme elle.

Legs de M. le colonel Penguilly.

J. **368**. Épée de duel du XVIIIe siècle comme l'indiquent les formes de la fusée et du pommeau. Lame très longue, très évidée et très large au talon. Garde en corbeille pleine. Branche large et plate rejoignant le pommeau.

J. **369**. Épée de duel de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Lame très fine renforcée dans les 20 premiers centimètres. Garde à double coquille symétrique, ciselée et repercée à jour. Branche ciselée et repercée à jour comme le pommeau en olive évidée. Elle a conservé son fourreau en cuir noir à garnitures simples en fer. La bouterolle manque.

J. **370**. Fleuret d'escrime moucheté, allemand, du commencement du XVIIIe siècle. Lame sans tranchant où on lit : *Jan Dii Keiser*. Gardes en anneaux; pas-d'âne d'une seule pièce donnant à travers leur anneau passage à la lame. Cet anneau est relié aux gardes par deux petites branches. Petits quillons; fusée recouverte de velours noir et d'un filigrane en cuivre. Pommeau en forme de poire.

J. **371**. Canne à épée de la fin du XVIIIe siècle. Lame triangulaire très fine. Poignée en acier ciselé, décorée de perles à

facettes. Coquille pleine, pommeau en champignon. Fourreau en jonc.

J. **372** et J. **373.** Deux sabres de deuil pour les officiers de cavalerie sous le premier Empire. Lame en partie bleuie avec décors dorés. Poignée noire et fourreau en tôle noircie.

J. **374.** Sabre de deuil qui diffère des précédents par les bracelets dorés du fourreau. Les oreilles de la poignée sont encadrées d'or.

J. **375.** Sabre de deuil du même type; mais la lame est en damas avec décor oriental.

ARMES DE SOUVERAINS
ET DE PERSONNAGES MARQUANTS[1].

J. **376.** Épée de François Ier. Lame italienne plate, à pans adoucis, avec gorge d'évidement gravée et dorée dans laquelle on lit : *CHATALDO ME FECIT.* Monture en cuivre plaqué d'or, et émaillée; garde à croisière sur laquelle on lit en lettres émaillées : *FECIT POTENCIAM IN BRACHIO SUO.* Poignée en torsade, émaillée, partie rouge et blanche avec ornements en or; on y remarque des salamandres. Pommeau orné de feuilles d'acanthe et de rinceaux et feuillages en or, sur émail rouge. Cette magnifique épée n'était pas, comme on l'a dit, celle que portait à Pavie François Ier, lorsqu'il fut fait prisonnier. Elle a été prise dans la tente du roi, suivant une tradition

(1) Toutes ces épées des rois ou dauphins de France sont venues du Musée des souverains en 1872, à l'exception des trois épées J. 379, 382 et 383, venues en 1880 de la collection de Napoléon III, qui en avait fait l'acquisition sur renseignements incontestables et justifiés par le décor de ces trois armes.

espagnole bien plus vraisemblable; puis elle a été rapportée d'Espagne par Napoléon Ier. A la bataille de Pavie, François Ier devait combattre avec quelque forte épée probablement à la fois d'estoc et de taille. Celle-ci n'a pas été retrouvée.

J. **377.** Grand estoc du roi Henri II. Lame triangulaire fortement évidée sur ses trois faces égales. Poignée du plus beau modèle, ciselée et damasquinée d'or dans toutes ses parties. Grands quillons descendant en quart de cercle terminés par une olive aplatie embrassée sur chaque face par la lettre *H*. Garde et contre-garde en anneaux, décorées en leur milieu comme le bout des quillons et comme le pommeau. Tous ces décors sont ciselés dans la masse; monture à douille pour couvrir l'entrée du fourreau.

J. **378.** Épée de Charles IX. La poignée seule est du temps; elle est d'une rare élégance et a assez d'analogie avec les poignées de 1650 environ. Comme celles-ci, elle procède de la rapière; mais elle diffère de la poignée de 1650 par certains détails; ainsi la coquille est une et n'est pas encore composée de deux demi-coquilles. Elle n'a pas de branches, mais deux courts quillons en sens inverses. Le pommeau ciselé en vase de fleurs est, comme toutes les pièces de la poignée, décoré d'ornements et de figures dorés par parties dans le style le plus pur de la deuxième moitié du xvie siècle. Sur les champs de l'écusson sont incrustés en or des C croisés au-dessus du chiffre IX, et sous couronne. Enfin sur le pommeau, on voit incrusté en lettres d'or: *BRISAC*. En effet, Charles de Cossé, comte de Brissac avait reçu de Charles IX la propre épée du roi, comme la tradition en est restée dans la famille, et comme le constatent les portraits des hommes illustres par M. de Vulson, sieur de la Colombière, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; 1655.

Lorsque Louis-Hercule-Timoléon de Cossé, duc de Brissac, gouverneur de Paris, fut massacré en 1792, il était chef de la maison. Tout ce qui lui appartenait ou fut trouvé dans son hôtel, fut alors mis sous séquestre. C'est ainsi que l'épée de

Charles IX — Brissac fut déposée aux Archives, puis transportée à la Bibliothèque nationale, de là au Musée des souverains et enfin en 1872 au Musée d'artillerie[1].

J. 379. Épée italienne ayant appartenu à Henri IV qui la reçut du pape en 1599, à l'occasion de son mariage avec Marie de Médicis. Le pommeau est orné de deux médaillons, l'un représentant le crucifiement et l'autre la résurrection de Jésus-Christ. Branches, double-garde, quillons, un faisant branche, et pas-d'âne, décorés comme le pommeau. Les sujets représentés sont : l'Annonciation, la Visitation, la naissance du Christ, l'Adoration des Mages, la Circoncision. La petite garde est fermée par une plaque percée à jour et ciselée où l'on voit le portrait de Henri IV daté de 1599 et soutenu par deux anges. Les revers des diverses parties de la poignée étaient dorés. Lame de Solingen d'une grande beauté, à pan supérieur adouci. Dans ses gorges d'évidement profondes et ciselées à filets, on lit l'inscription : *Peter Munsten*, et au talon un poinçon mal frappé.

J. 380. Épée présentée à Henri IV par la ville de Paris à l'occasion de son mariage avec Marie de Médicis. Lame portant des médaillons de nacre, incrustés, sur lesquels sont gravés les douze signes du Zodiaque. Entre ces médaillons sont écrits en damasquine d'or les événements principaux et les victoires du roi, avant et après son avènement au trône. Au talon de la lame, les armes de France et de Navarre. Monture à double garde damasquinée d'or et incrustée de médaillons en nacre. On remarque sur le pommeau la lettre H, et nombre d'inscrip-

(1) A la Bibliothèque nationale, la poignée était montée sur un tronçon de lame probablement du temps, à laquelle on a eu la malencontreuse idée de substituer une forte lame de Tolède à talon double de la longueur des pas-d'âne. On faisait ainsi perdre à cette arme de cour toute son élégance et une partie de sa valeur historique. On s'est décidé à remplacer au Musée cette lame qui convenait si mal à la poignée par une autre fine, légère et qui met l'épée parfaitement en main.

tions françaises et latines. Cette magnifique épée très probablement est française.

J. **381**. Épée de ville de Louis XIII. Lame à trois pans adoucis, à talon richement damasquiné. Gorges d'évidement, dans lesquelles on lit : *DE SILBESTRE NIETO — EN TOLEDO ANNO 1614.* Monture à triple garde, entièrement damasquinée d'or, ornée de médaillons en camées, représentant trente-quatre rois de France dont le dernier est Henri IV. Poignée en fer, pommeau sphérique terminé par un bouton; elle est très probablement française.

J. **382**. Épée française ayant appartenu à Louis XIV, dauphin de France. Pommeau présentant des dauphins entourant une fleur de lis. Petite coquille finement repercée à jour, offrant des zones concentriques. A la dernière, on remarque des dauphins et des fleurs de lis entrelacées, mêlés de coquilles. Petits quillons à quatre branches s'appuyant sur la coquille; l'un d'eux fait branche, l'autre qui devait être très court est cassé. Lame plate à arête médiane, gravée, portant les devises : *SI DEUS PRO NOBIS, QUIS CONTRA NOS?* etc. une figure de cavalier du temps (environ 1640)[1].

J. **383**. Épée ayant appartenu à Louis XIV. Lame très évidée et à arêtes saillantes; bleuie, gravée et dorée sur la moitié environ de sa longueur. On lit sur un des côtés : *ANNO 1667 — NEC PLURIBUS IMPAR — LOUIS XIV ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE — INTER JUSTA ARMA SELENT*[2] *LEGES;* on y voit un trophée d'armes, un soleil, une statue

[1] De tout temps on a offert aux dauphins de France, dès leur enfance, des armes d'homme ou d'adolescent; ainsi l'armure d'adolescent offerte au même Louis XIV âgé de moins de cinq ans, et dont le Musée a les fragments G. 347 et H. 280; l'épée d'adolescent offerte au dauphin Louis XVII, J. 385; une épée d'honneur offerte en 1841 par la ville de Paris au comte de Paris né en 1838, et connue par des dessins du temps.

[1] Il est écrit *selent*, au lieu de *silent*.

équestre de Louis XIV, les armes de France et de Navarre et une main armée d'un glaive. Sur l'autre côté, un combat devant une ville assiégée et huit blasons. Poignée ciselée en ronde bosse, repercée à jour et dorée sur fond noir. Sur les gardes, l'écusson et le pommeau, des figurines dorées entourées de rinceaux. Fusée garnie d'un filigrane d'argent.

J. **384.** Épée portée par Louis XVI à la cérémonie de son sacre. Lame triangulaire bleue ornée de fleurs de lis dorées. Fourreau blanc en galuchat, avec garnitures en or, enrichies de brillants. On voit sur la chape les armes de France, en émail azur. Il manque la poignée et un anneau de suspension du fourreau. Talon complètement doré, dans lequel on voit gravé : *Devisme, gendre et successeur du sieur Renard, marchand fourbisseur de la maison du Roy; Pont Saint-Michel : au Cour, à Paris.*

J. **385.** Petite épée du dauphin Louis XVII. Lame triangulaire, légèrement gravée vers le talon. Poignée et pommeau en agate; garde et branche en argent doré, enrichies de diamants et d'émeraudes dans des chatons rapportés. Fourreau noir en galuchat avec garnitures du même travail que la monture. Longueur de la lame o m. 55.

J. **386.** Glaive porté par le Premier Consul. Est identique au glaive du Premier Consul décrit dans la collection de M. Lepel-Cointet sous le numéro J. 418.

J. **387.** Sabre de l'époque du Consulat; on lit sur la poignée : *En 1803, Jean Le Page exécuta pareil sabre en vermeil pour le Premier Consul. En 1842, Henry Le Page son fils reconstitua ce sabre pour en rassembler et conserver les modèles.* Lame en damas décorée de trois étoiles entre branches de lauriers. Sur l'autre face : *Bonaparte Premier Consul.* La branche est donnée par une figure de femme couronnant de lauriers le casque du dieu Mars. Fourreau en acier noirci, gravé, à garnitures en cuivre doré dont les ciselures représentent des dieux de l'Olympe.

J. 388. Épée ayant appartenu au roi Murat. Lame en damas à quatre pans creux, dorée au talon de 0 m. 20 de longueur. Poignée en vermeil. Forte croisière à têtes de lions. Fusée en agate; riche pommeau à tête de femme. Fourreau en nacre à bracelets et garnitures en vermeil.

Don de M. H. Lepage, arquebusier.

J. 389. Épée de Charles XII. Lame très forte, relevée par une arête médiane d'une saillie assez considérable; elle porte des gravures à rinceaux au-dessus desquelles on voit la devise *SOLI DEO GLORIA* et le chiffre de Charles XII : deux C entrelacés, surmontés d'une couronne fermée, le chiffre XII placé entre les deux C. Cette arme historique a été donnée au général Meyenfelt par le roi Charles XII, qui la portait à Bender.

Donnée à Napoléon III par le roi de Suède.

J. 390. Sabre droit de la fin du XVII[e] siècle ayant appartenu très probablement à Stanislas Poniatowski, roi de Pologne de 1764 à 1795. La lame est en damas probablement allemand, de la forme de cette époque, sur laquelle a été incrusté assez grossièrement : *Stephanus Battoreus rex Poloniæ A. D. 1575*, en souvenir du dernier grand roi de la Pologne. Près du talon, en incrustation d'or, la figure qui se trouve sur le sabre courbe d'Étienne Battori qui est datée 1559. La poignée est comme la lame de la fin du XVIII[e] siècle. Branche à angle droit sur le quillon. Toute la poignée est en or émaillé bleu et blanc avec perles. Sur l'écusson, d'un côté, la tête de Mars, de l'autre celle de Minerve. Le fourreau en chagrin noir est monté dans le même style : chape, bracelet et bouterolle [1].

J. 391. Sabre donné par le Directoire au général Hoche, pour la pacification de la Vendée. Poignée française. Lame en

[1] Le sabre oriental du roi Étienne Battori (1559) aurait dû être placé en tête des armes de souverains étrangers, il a été décrit sous le numéro J. 119 au milieu du XVI[e] siècle.

beau damas, avec caractères arabes et trophées incrustés en or. Fourreau presque complètement recouvert de garnitures repoussées, ciselées et dorées. Comme décor des trophées d'armes.

Légué au Musée par M. Philippe de Saint-Albin.

J. **392.** Sabre ayant appartenu au général Desaix, tué en 1800, à Marengo. Lame en damas noir de l'ancienne fabrique de Constantinople, d'une exécution remarquable; ornée d'inscriptions arabes, damasquinées en or. Croisette en argent gravé. La chape porte : *Sabre du général Desaix tué à Marengo.*

Don de Napoléon III.

J. **393.** Épée d'honneur que le Directoire exécutif de la République française donna au général Lefebvre, depuis maréchal, duc de Dantzig, l'an VII (1799), après l'affaire de Stokach, où il fut grièvement blessé en se défendant avec 8,000 hommes contre un corps de 36,000 Autrichiens. Cette épée est exactement du modèle décrit au numéro J. 416 comme épée de général en chef d'une armée de la République, sauf cette modification : le fourreau est en acier bleui au lieu d'être en écaille.

J. **394.** Sabre offert par la ville de Milan au prince Eugène Beauharnais. Lame en damas oriental, fourreau et poignée garnis en argent. La chaîne de la garde porte sur un écusson d'argent, une bague chevalière avec le chiffre du prince *E. N.* et la devise : *valeur, fidélité.* Les croix de la Légion d'honneur et de la Couronne de fer sont incrustées dans la garde, et sur les côtés de la chape du fourreau sont placées les légendes des deux ordres : *Honneur et Patrie; Dio me la data, guari a chi la tocca.*

Don de M. H. Lepage, arquebusier.

J. **395.** Sabre d'honneur du général Augereau. Lame courbe en damas portant les initiales *P. A.* Poignée française à oreilles. Branche à angle droit sur le quillon. Pommeau plat et long. Le fourreau en laiton doré porte : *Le Directoire exécutif au général Augereau* et les initiales *A. P.*

Don de Mme la comtesse de Sainte-Aldegonde.

J. **396.** Sabre d'honneur donné par le Premier Consul au capitaine Cazeau en mémoire de sa belle conduite à l'affaire du pont de Plaisance. La lame française porte gravée : *Combat de la tête du pont de Plaisance. Quatre-vingts hommes prisonniers de guerre, le 17 prairial an VIII.* Fourreau tout en cuivre ciselé et doré. Belières et ceinturon en cuir vert foncé, couverts de broderies d'or extrêmement riches. Sur parchemin le brevet relatant le fait glorieux qui a motivé le don de ce sabre d'honneur.

Légué au Musée par son fils en 1883.

J. **397.** Sabre d'honneur du général de brigade Soulès. Lame en damas gravée et dorée jusqu'au milieu de sa longueur. Poignée française; sur les oreilles des têtes de Méduse. Fourreau en laiton richement gravé et doré. Porte sur la chape : *Le Premier Consul au citoyen Soulès, chef de brigade commandant les chasseurs de la garde des Consuls.*

J. **398.** Sabre de l'époque de la première République, ayant appartenu à Joseph Biston, administrateur général des hôpitaux. Monture en cuivre doré portant dans sa garde des branches de laurier et un casque.

Don de M. Biston, avocat à la Cour d'appel de Paris.

J. **399.** Sabre d'honneur avec ceinturon noir ayant appartenu au maréchal Bessières, duc d'Istrie. La lame, d'un beau damas, provient de Klingenthal, elle est gravée et dorée jusqu'au tiers environ de sa longueur. Elle porte : *Récompense nationale.* La poignée est en cuivre doré et ciselé; fusée en filigranes de cuivre rouge et jaune. Fourreau en chagrin noir avec larges garnitures en cuivre ciselées et dorées. On lit sur la chape : *Journée de Saint-Cloud, 19 brumaire an VIII.* Ceinturon et belières en velours noir avec garnitures, ganses et décor dorés.

Don du colonel Bessières, fils du général baron Bessières, et neveu du maréchal.

J. **400.** Épée de cérémonie ayant appartenu au maréchal

Bessières. Lame à arête médiane dans toute sa longueur. Au talon quelques traces de gravure. Fusée en nacre; deux aigles aux ailes éployées forment la croisière; le pommeau présente deux têtes de lion. Fourreau en cuir noir avec garnitures.

Même donateur.

J. **401.** Épée de combat que portait le Maréchal lorsqu'il fut tué en 1813. Lame de Klingenthal gravée et dorée jusqu'au tiers environ de sa longueur. La poignée à coquille en argent doré, finement ciselée et garnie de la dragonne d'or. Sur le gland des bâtons de maréchaux croisés. Le fourreau est en cuir noir très simple avec bout et chape en argent doré et ciselé.

Même donateur.

J. **402.** Sabre de colonel général des grenadiers de la garde impériale, maréchal Bessières, duc d'Istrie. Ce sabre est identique à celui qui va être décrit sous le numéro J. 423 de la collection de M. Lepel-Cointet. Ici les initiales sont *J. B. B.*

Même donateur.

J. **403.** Sabre ayant appartenu au général Bessières. Poignée en corne avec filigrane en cuivre. Garde simple à une branche à angle droit sur le quillon. Oreilles en losange à côtés évidés. Fourreau en chagrin avec garnitures en cuivre bruni, ornées de filets.

Même donateur.

J. **404.** Épée ayant appartenu au général de division baron Bessières. Lame triangulaire bleuie, gravée et dorée. Poignée dorée, fusée en corne quadrillée. Coquille simple, sur la face supérieure Neptune dans son char. Pommeau à pans coupés. La dragonne est conservée, ainsi que le fourreau en cuir à garnitures dorées.

Même donateur.

J. **405.** Épée de cérémonie ayant appartenu au général de division baron Bessières. Lame triangulaire bleuie gravée et dorée, jusqu'au quart environ de sa longueur. Poignée dorée;

fusée en nacre, garde et coquilles simples finement ciselées représentant le combat des Horaces. Quillon terminé par une tête de bélier. Pommeau représentant un casque à grille; fourreau en cuir noir avec garnitures en argent doré et ciselé.

Même donateur.

J. **406.** Épée portée par le général de division comte de Lariboisière, premier inspecteur de l'artillerie, aux batailles de Wagram et de la Moskowa. Lame à un seul tranchant jusqu'à moitié de sa longueur, bleuie au talon avec ornements dorés. Monture en cuivre. Coquilles inégales représentant, ciselé en relief, un combat de cavaliers et de fantassins et sur la coquille un canon et un trompette de l'artillerie à cheval de la garde. Poignée en ébène quadrillé. Pommeau ovale. Fourreau en cuir simple, avec garnitures en bronze doré.

Don de M. le comte de Lariboisière, son fils.

J. **407.** Épée de combat ayant appartenu au général de Molitor. Lame de forme européenne et de fabrication orientale en damas à un seul tranchant. Vers le talon quelques caractères orientaux. Garde à double coquille, poignée en écaille garnie d'un filigrane en argent doré. Pommeau plat surmonté d'un bouton. Fourreau en maroquin portant ses garnitures en cuivre doré.

Donnée par M. le comte de Molitor, son fils.

J. **408.** Épée du règne de Louis-Philippe, ayant appartenu au maréchal de Molitor. Lame en damas à un seul tranchant jusqu'à 0 m. 10 environ de la pointe; évidée et ornée de quelques incrustations en or. Poignée en cuivre doré. Sur la garde en coquille les bâtons de maréchal et sept étoiles en argent. Fourreau en peau de chagrin, garnitures en cuivre ciselé et doré.

Même donateur.

J. **409.** Sabre ayant appartenu au général de Bonté. Lame en damas portant au talon un trophée oriental. On lit près de la chape l'inscription suivante : *Rendu sur le champ de bataille par*

Sa Majesté l'Empereur de Russie, le 25 mars 1814, près de la Fère-Champenoise.

Don de Mme la baronne de Bonté.

J. **410.** Épée ayant appartenu au général de Bonté. Lame ordinaire à arête saillante portant la date 1822. Monture en cuivre doré. Double coquille à charnière, dont une porte les armes du Gouvernement de 1830. Fourreau de l'époque de la poignée.

Même donateur.

J. **411.** Sabre ayant appartenu au général d'artillerie baron Berge, comme on le voit gravé sur la chape du fourreau. Lame en damas. Poignée à croisière sans branche. Fourreau en cuir noir recouvert à moitié par les garnitures en laiton doré.

COLLECTION LEPEL-COINTET[1].

ARMES DE LA RÉPUBLIQUE ET DU PREMIER EMPIRE.

J. **412.** Sabre d'officier d'artillerie de la garde nationale, lors de sa formation en 1791. Lame droite, courte et large. Sur la moitié environ de sa longueur, des ornements dorés sur fond bruni. Monture en cuivre doré. Garde repercée à jour portant des faisceaux de licteurs, des branches de chêne et un médaillon aux attributs de l'artillerie. Pommeau et fusée ciselés en tête d'aigle. Sur la branche une fleur de lis surmontée d'un bonnet phrygien. Fourreau de cuir, garnitures en cuivre.

J. **413.** Glaive des élèves de l'école militaire de Fontainebleau. Lame courte à deux tranchants. Grosse croisière carrée portant dans un cartouche, ciselé en ronde bosse, deux grif-

(1) Cette intéressante collection a été léguée au Musée par M. Lepel-Cointet en 1873.

fons tenant une couronne. Poignée ciselée; pommeau ciselé à côtes. Fourreau en maroquin rouge enveloppé d'ornements et figures en cuivre doré.

J. **414.** Épée de cérémonie des généraux en chef de la République. Lame fine à pans adoucis, dorée vers le talon. Garde à une seule coquille portant trois étoiles. Quillons recourbés en sens inverse, terminés par une tête de coq. Poignée en ébène quadrillé avec un médaillon. Pommeau forme d'urne, carré. Fourreau en cuir noir; garnitures en cuivre ciselé et doré.

J. **415.** Glaive de cérémonie des commandants en chef des flottes de la République. Lame à deux filets creux. Au talon des ornements dorés sur fond bleui. Monture en cuivre doré. Quillons recourbés en sens inverse terminés par des dauphins. Poignée en ébène quadrillé. Pommeau en forme d'urne avec une ancre ciselée en relief. Fourreau recouvert d'écailles avec garniture en cuivre repoussé et ciselé.

J. **416.** Glaive de cérémonie des généraux en chef de la République, sous le Directoire. Lame à quatre fortes gorges d'évidement. Quillons formés par des arcs et des carquois. Petites coquilles rabattues ornées l'une d'un coq gaulois, l'autre d'une cigogne. Poignée en ébène cannelé, porte des foudres. Pommeau taillé à dents. Fourreau en écaille entouré de cuivre et d'ornements ciselés.

J. **417.** Glaive des consuls. Lame à quatre gorges d'évidement. Vers le talon deux faisceaux de licteurs ciselés et dorés sur fond noir. Monture en cuivre doré; poignée en corne imbriquée.

J. **418.** Glaive du Premier Consul, même modèle que celui des consuls, seulement toutes les montures sont en argent massif, et la poignée en quadrillé très fin. Fourreau recouvert d'écaille avec riche garniture en argent ciselé. Deux dragons portent les anneaux de belières.

J. **419.** Glaive de licteur des consuls. Lame à arête adoucie.

Quillons droits fournis par des ornements à feuilles d'acanthe et des serpents. Poignée en ébène sculpté à filets. Pommeau ciselé présentant deux écussons, portant l'un : *Unité*, et de l'autre : *Lois du peuple français*. Fourreau en maroquin noir à garnitures en cuivre doré.

J. **420.** Épée des membres de l'Institut d'Égypte. Lame fine à arête adoucie. Petits quillons tournés vers la lame. Coquille découpée à jour et ciselée. Poignée en nacre portant une figure égyptienne en cuivre ciselé, doré comme les garnitures du fourreau en cuir.

J. **421.** Épée des membres du tribunal. Lame à arête adoucie. Quillons droits terminés par des têtes de béliers; un œil sur l'écusson. Sur la coquille les tables de la loi. Au pommeau des figures grecques.

J. **422.** Sabre d'honneur ayant appartenu au citoyen Paques. La lame porte, sur le talon, des ornements dorés et l'inscription suivante : *1er vendémiaire an X, donné par le Ministre de la police au citoyen Paques, inspecteur général.* Quillons en fer recourbés en sens inverse, terminés, d'un côté, par une tête de bélier en cuivre doré, et, de l'autre, par celle d'un chien tenant un serpent dans sa gueule. Écusson portant au centre la figure de la République; pommeau ovale à douille ciselée et dorée. Fourreau en maroquin noir, avec garnitures en cuivre, ciselé et doré.

J. **423.** Sabre de colonel général des grenadiers de la garde impériale. La lame en beau damas provient de la manufacture de Klingenthal; elle est gravée et dorée jusqu'au tiers environ de sa longueur. Sur une des faces est gravé : *Garde des consuls*, et plus bas les initiales du général entrelacées. Sur l'autre face, on lit : *Grenadiers à cheval.* Poignée en cuivre doré dont le quillon se termine par une tête d'aigle et le pommeau une tête de lion. Fourreau en chagrin noir avec larges garnitures en cuivre doré.

J. **424.** Sabre d'officier général commandant l'un des

quatre régiments des gardes d'honneur. Lame à pans creux, gravée sur une grande partie de sa longueur en rinceaux et feuillages sur fond d'or, avec six médaillons de figures mythologiques. Monture en cuivre ciselé et doré. Garde à deux branches latérales, poignée en galuchat garnie de filigrane en or. Fourreau en acier poli.

J. **425.** Sabre de parade. Lame en damas portant dans son pan creux des caractères orientaux. Monture en fer ciselé et doré sur fond noir. Fusée en corne. Fourreau en acier, bleu, à dessins dorés.

J. **426.** Épée d'officier général sous le premier Empire. Lame triangulaire. Monture en cuivre ciselé et doré. Garde en coquille recourbée en sens inverse. Poignée en nacre; le pommeau représente un casque à grille.

J. **427.** Épée d'officier général sous le premier Empire. Lame triangulaire, gravée sur toute sa longueur. Monture en cuivre ciselé et doré. Poignée en nacre; coquille découpée à jour portant à son milieu des attributs de marine. Arme d'officier général de mer.

J. **428.** Épée du même modèle. L'ancre est remplacée par une figure de Minerve. Arme d'officier général de terre.

J. **429.** Glaive de cérémonie des grands dignitaires du premier Empire. Lame à pans adoucis, ciselée au talon. Garde et écusson formés par une aigle aux ailes éployées. Poignée en nacre, cannelée; pommeau présentant deux têtes de lions. Fourreau en nacre à garniture en cuivre ciselé et doré.

J. **430.** Glaive de cérémonie du même modèle, sauf le décor au talon et le pommeau en casque à grille. N'a pas son fourreau.

J. **431.** Épée de sénateur. Lame à pans adoucis, gravée et dorée au talon. Garde à croisière ciselée et dorée, ornée d'un soleil à l'écusson. Poignée en nacre, sculptée à filets. Le pom-

meau représente le buste de Minerve. Fourreau en galuchat avec garnitures en cuivre doré.

J. **432.** Épée de chambellan de l'impératrice Marie-Louise. Monture en cuivre ciselé et doré. Coquille en forme d'écusson portant à son milieu l'aigle impériale. Pommeau carré terminé par un bouton. Le fourreau en cuir verni a une chape du milieu faisant troisième garniture.

J. **433.** Épée d'officier supérieur des lanciers polonais. Lame triangulaire en damas, de la forme des colichemardes. Coquille rabattue semée d'étoiles portant au milieu la lettre N. Pommeau en forme de schapska. Fourreau ordinaire.

J. **434.** Ceinturon du sabre du citoyen Gohier, membre du Directoire exécutif. En maroquin vert brodé en fil d'argent représentant l'œil, le coq gaulois et les serpents au milieu de ceps de vigne et d'épis.

J. **435** [1]. Glaive de cérémonie des directeurs. Lame à arête médiane gravée et dorée jusqu'à la moitié de sa longueur. On y lit : *Pour le salut de la Patrie — Pour ramener la paix*. Poignée à croisière terminée par des quillons trilobés. Sur la partie forte du milieu on lit : *Unité — Peuple français*. Sur la fusée en laiton doré, une Justice sous un œil et un Hercule sous le triangle. Sur le pommeau trilobé, le coq et un pélican. Pièce d'une rare beauté, dont le travail rappelle l'art du milieu du XVIIIe siècle. Fourreau recouvert de velours, autrefois rouge, richement brodé d'argent entre sept garnitures ciselées et dorées.

J. **436.** Glaive de cérémonie des généraux en chef sous le Directoire. De même modèle que les deux glaives déjà décrits aux nos J. 393 et J. 416.

(1) Cette épée et la suivante ne sont pas venues au Musée de la collection Lepel-Cointet, mais elles la complètent comme série.

ARMES RÉGLEMENTAIRES FRANÇAISES
OU PROJETS DEPUIS LE MILIEU DU XVIIIe SIECLE.

Pour respecter les inscriptions habituelles de l'aide-mémoire d'artillerie, on a compté les pans creux et gouttières sur les faces des deux lames. Pour toutes les autres armes blanches non réglementaires nous n'avons compté que ce qu'on voit sur une seule face, l'autre étant toujours identique; ce mode de description est d'ailleurs adopté par tous les collectionneurs et amateurs d'armes.

ARMES BLANCHES RÉGLEMENTAIRES FRANÇAISES.

J. **437.** Sabre d'officier d'infanterie du règne de Louis XV. Trois branches dont les prolongements forment la garde. Un soleil relie deux des branches. Fourreau en cuir noir.

J. **438.** Sabre de grenadier du même modèle. Une grenade remplace le soleil entre les branches.

J. **439.** Sabre d'infanterie du même modèle, mais sans soleil ni grenade.

J. **440.** Épée de sous-officier du règne de Louis XV. On lit sur la lame : *Magasin royal de...* (?). Garde noire à coquille double; petit pas-d'âne, une branche, un petit quillon brisé. Fusée en ébène.

J. **441.** Épée réglementaire d'officier des gardes françaises, sous Louis XVI.

Don de M. le baron de Marbot.

J. **442.** Deux sabres d'infanterie dits *briquets*. Modèles antérieurs à 1790.

J. **443.** Sabre d'officier de hussards, règne de Louis XVI. Lame large dont la forme rappelle les lames orientales, comme les gravures qui la décorent et les écussons formant oreilles. Fourreau en cuir noir, presque complètement enveloppé de garnitures en cuivre.

Don de M. le baron de Marbot.

J. **444.** Sabre de cavalerie modèle antérieur à 1790, dont la poignée a été modifiée sous la République. Large lame courbe et évidée, bleuie jusqu'au tiers de la longueur. Poignée en cuivre demi-rouge; garde à une branche, plate; fusée en cuir noir; filigrane de cuivre rouge; pommeau figurant un bonnet phrygien. Fourreau en cuir noir, avec garnitures en cuivre jaune.

J. **445.** Sabre d'officier de dragons antérieur à 1790.

Don de M. le baron de Marbot.

J. **446.** Quatre sabres de chasseurs à cheval, modèle 1790. Lame courbe de 0 m. 92; flèche de 24mm 8. Deux pans creux. Monture en laiton. Garde à trois branches plates dont une en diagonale. Chape, bracelet à anneau et bouterolle en laiton. Un seul n'a pas son fourreau.

J. **447.** Sabre de carabinier modèle 1790. Lame droite, plate, à un seul tranchant de 0 m. 975 de longueur. Poignée en cuivre rouge à trois branches. Large coquille portant les armes de France entre deux grenades.

J. **448.** Sabre de dragons, modèle 1790. Lame à deux pans creux. Monture en fer. Garde à deux branches plates reliées par une troisième. Fourreau en cuir noir. Chape, bracelet et bouterolle en fer.

J. **449.** Sabre de fantaisie d'officiers de chasseurs à cheval, probablement du Consulat. Lame bleuie et gravée jusqu'au milieu de sa longueur. Poignée en laiton. Branche à angle droit

sur le quillon. Pommeau en tête de lion. Un cor de chasse sur l'écusson. Fusée recouverte de galuchat blanc.

J. **450.** Deux sabres de grosse cavalerie, modèle de l'an IX. Lame droite et plate. Fourreau en tôle de fer. Cuvette et bracelets larges et plats.

J. **451.** Trois sabres de grosse cavalerie, de 1790 à l'an XI.

J. **452.** Sept sabres de grosse cavalerie, modèle de l'an XI. Lame droite à quatre pans creux, de 0 m. 975 de longueur. Tranchant arrondi vers la pointe. Monture en laiton. Garde à coquille et à trois branches terminées par un bouton. La petite traverse de trois des poignées est terminée par un bonnet phrygien. Le fourreau en cuir est d'un ancien modèle : le fourreau réglementaire, de l'an XI, est en tôle de fer. Pour un des sept sabres, la poignée a été limée et réduite à la coquille et à branche droite.

J. **453.** Autre sabre de grosse cavalerie, modèle de l'an XI, qui ne diffère des précédents que parce qu'il n'a que deux pans creux au lieu de quatre. Il n'a pas de fourreau.

J. **454.** Deux sabres identiques aux précédents, n'en diffèrent que parce que la lame est plate.

J. **455.** Autre sabre identique au précédent, mais dont la poignée a été limée et réduite à la coquille et à la branche droite.

J. **456.** Deux sabres de hussards, modèle 1790, conservé en l'an IX. Les fourreaux en cuir sont presque complètement couverts par la chape et la bouterolle en laiton.

J. **457.** Sabre identique du même modèle. La chape et la bouterolle du fourreau sont de bien moindres dimensions, en outre un bracelet avec anneau de belière.

J. **458.** Six sabres de cavalerie légère, modèle de l'an XI, avec fourreau en tôle de fer.

J. **459.** Sabre d'officier de hussards, du modèle de cavalerie

légère an XI, sauf la forme des oreilles carrées. La lame porte des gravures dorées. Un trophée avec la légende : *vivat*. Au-dessous est un hussard à cheval, et : *Hussard de la République françoise.*

J. **460.** Sabre de hussard du même modèle, pour officier. Lame bleuie jusqu'au tiers, gravée et dorée au talon.

J. **461.** Sabre d'officier de cavalerie légère, modèle an XI (fantaisie). La lame porte des décors gravés et dorés. Fourreau en laiton ciselé.

J. **462.** Deux sabres d'artillerie à pied, d'un modèle antérieur à 1790. Lame droite de 0 m. 487, à deux tranchants, terminée en langue de carpe; deux pans creux. Monture en laiton d'une seule pièce, sans branche, à croisière. Poignée à tête de lion au lieu d'une tête d'aigle ou de coq. Un seul a son fourreau en cuir avec chape et bouterolle en laiton.

J. **463.** Cinq sabres de cavalerie de ligne, modèle an XIII. A quatre pans creux. Fourreaux en tôle de fer. Un des fourreaux manque.

J. **464.** Sabre du même modèle. Le fourreau en cuir est d'un modèle antérieur.

J. **465.** Deux sabres de gendarmerie à cheval, modèle 1790. Lame droite, plate, de 0 m. 88 de longueur. Poignée en laiton à deux branches latérales plates, reliées par une palme et des fleurons. Fourreau recouvert de cuir. Bouterolle, chape et bracelets, tous deux à anneau de belière. Un des fourreaux manque.

J. **466.** Deux sabres de gendarmerie ayant la même lame. La poignée est à trois branches latérales sans coquille. Le fourreau est celui du sabre J. 465.

J. **467.** Sabre du même modèle que les précédents, mais dont le fourreau est en tôle de fer.

J. **468.** Deux sabres de gendarmerie ayant les mêmes lames

que les précédents et portant gravé : *Respect aux propriétés.* La garde est à quatre branches latérales, et la coquille est plus évidée. Un seul fourreau pareil à celui de J. 465.

J. 469. Autre sabre de gendarmerie, dont la poignée ne présente que deux branches latérales, avec coquille très évidée. Le fourreau n'a pas de bracelet à anneau.

J. 470. Deux sabres d'officiers de gendarmerie. Lame à quatre pans creux bleuie et dorée au talon. Poignée à deux branches latérales reliées par une troisième branche. Un des sabres a son fourreau. Chape à bouton, pas de bracelet.

J. 471. Sabre d'officier de gendarmerie, modèle de 1790 à l'an XI.

J. 472. Sabre d'artillerie à cheval, modèle 1790. Lame courbe à pans creux et à gouttières. Dos plat; longueur 0 m. 70. Poignée toute en bronze; garde à une branche faisant un angle droit avec les quillons. Pommeau terminé par un petit bouton. Fourreau en cuir noir avec garnitures en cuivre. La longueur de la lame réglementaire n'est que de 0 m. 596. Ce doit être une lame de fantaisie faite pour un officier.

J. 473. Deux sabres d'artillerie, modèle 1790 à l'an XI. Un d'officier et un de soldat, sur la lame de ce dernier est gravé : *Vivre libre ou mourir.*

J. 474. Deux sabres d'artillerie à cheval, modèle 1792. Le fourreau n'est pas du modèle 1792. Lame courbe, de 0 m. 596; 22mm 6 de flèche; deux pans creux. Monture en laiton, d'une seule pièce, à une seule branche en équerre sur la croisière.

J. 475. Sabre d'artillerie de la garde des consuls. Lame à deux pans creux. Garde à oreilles. Fourreau en laiton. Porte gravé sur la lame : *République française.*

Don de M. le baron Doguereau, général de division d'artillerie.

J. 476. Sabre de général sous la première République. Lame orientale en damas, portant au talon des caractères orien-

taux incrustés d'or. Le dos est formé par un gros filet rond. Monture en cuivre doré, écusson portant ciselé en relief un trophée d'armes. Poignée en ivoire garnie de filigranes en or, pommeau carré. Fourreau en cuir avec garnitures de cuivre doré.

J. **477.** Sabre datant de la Révolution de 1789, probablement d'officier de la garde nationale. Lame à un seul tranchant, portant près du dos une petite gouttière. Poignée en cuivre, garde à trois branches portant un médaillon, l'effigie du général Lafayette, accompagné d'un coq et d'un faisceau de drapeaux.

J. **478.** Sabre des vengeurs de la ville de Paris, époque de la première République. Lame à un seul tranchant; garde en cuivre à trois branches, portant une grenade sur laquelle se détache le vaisseau de la ville de Paris; au-dessous un ruban sur lequel on lit : *Vaincre ou mourir.*

J. **479.** Sabre d'élève de l'école de Mars (1793), avec son fourreau garni de cuivre repoussé. Le ceinturon porte la plaque dessinée par Denon, représentant le niveau à quart de cercle des canonniers.

J. **480.** Deux sabres de l'école de Mars, 1796. Un quillon se relève parallèlement à la fusée et fait garde. Deux autres descendent parallèlement à la lame. Sur l'écusson, un bonnet phrygien en relief. Fourreau du type romain recouvert de drap rouge, avec montures et alèses en laiton.

J. **481.** Sabre d'officier supérieur de cavalerie sous le Directoire. Lame en damas à caractères arabes, dorée jusqu'à moitié de sa longueur. Fourreau en cuir presque complètement recouvert par les garnitures en laiton ciselé et doré.

J. **482.** Sabre de sapeur, modèle an XI. Le dos de la lame est limé en scie. Poignée à tête d'aigle. Fourreau en cuir à garnitures en laiton.

J. **483.** Sabre de général de division de cavalerie sous le

Consulat. Lame en beau damas décorée de caractères arabes, gravée et dorée au talon. Pommeau en casque à l'antique. Fourreau en peau de chagrin presque complètement couvert par les garnitures en cuivre ciselé et doré. Le ceinturon en drap écarlate est sous vitrine, sous le même numéro, il porte trois médaillons en soie bleue; le tout est richement brodé d'argent.

J. **484.** Sabre d'officier de cavalerie du temps du Consulat. Manufacture de Versailles. Sur la partie bleuie de la lame, on lit l'inscription : *Vaincre ou mourir*. Garde à trois branches.

J. **485.** Épée de l'époque du Consulat. Lame à un seul tranchant. Poignée dorée. La branche en angle sur le quillon. Fusée en ivoire en torsade.

Don de Napoléon III.

J. **486.** Sabre des grenadiers de la garde des consuls. Lame large à un seul tranchant. Poignée en cuivre; garde à cinq branches. Coquille portant grenade. Fourreau en acier.

J. **487.** Sabre de fantaisie pour officier de grenadiers sous le Consulat. La poignée est, sauf les ciselures, celle du sabre des grenadiers du Consulat. La lame seule diffère; elle est légèrement courbe, à quatre pans creux et bleuie jusqu'au tiers. Fourreau en tôle.

J. **488.** Sabre de grosse cavalerie, dont le modèle n'est pas régulier. Lame à deux pans creux. Il porte au dos 1810. Fourreau en tôle dont les bracelets sont moins lourds qu'au précédent.

J. **489.** Quatre sabres de grenadiers de la garde impériale. Lame à la Montmorency. Deux ont des fourreaux en cuir, presque recouverts par les garnitures en laiton. Un a un fourreau en tôle; le quatrième fourreau manque.

J. **490.** Deux sabres de grenadiers de la garde impériale, à lame plate. L'un a son fourreau en cuir avec chape, bouterolle et bracelet en laiton. L'autre a le fourreau en tôle de fer.

J. **491.** Sabre de grenadiers à cheval de la garde impériale, premier Empire. Entre deux des trois branches, une grenade découpée à jour. Fourreau en cuir noir avec trois garnitures en cuivre. Bout de fourreau et anneaux en fer.

J. **492.** Sabre de grenadiers à pied de la garde impériale.

J. **493.** Six sabres de chasseurs à cheval de la garde impériale. Lame courbe à deux pans creux. La poignée est à une seule branche et à oreilles. Fourreau en cuir noir presque entièrement recouvert de laiton. Un d'eux a son ceinturon complet en buffle blanc.

J. **494.** Sabre modèle 1802 des dragons de Custine, dit *à la Montmorency*. Lame courbe de 0 m. 975; 0 m. 018 de flèche; deux pans creux et deux gouttières. Garde en fer à deux branches plates reliées par des rivets à une troisième. Fourreau en cuir noir; belières et dard en fer; bordure, bout et trois petits bracelets en laiton.

J. **495.** Sabre d'officier de dragons de la garde, premier Empire.

Don de M. de Marbot.

J. **496.** Sabre de cavalerie du premier Empire. Lame en damas de Klingenthal, décorée de riches gravures, dorée jusqu'au tiers de sa longueur. Trophées, aigle impériale, figures. On lit au talon : *Par le capitaine d'artillerie Heuze, 1812. Manufacture de Klingenthal, Bish le jeune, graveur*. Poignée à trois branches. Fourreau simple en tôle.

Don de Napoléon III.

J. **497.** Deux sabres de cavalerie du premier Empire. La lame à gouttière près du dos était dorée à plein sur le tiers de sa longueur. Poignée ciselée enrichie de perles d'acier ainsi que le fourreau.

L'un est un don de Napoléon III; l'autre, de M. Lepage.

J. **498.** Épée du premier Empire. Lame triangulaire bleuie jusqu'au quart de sa longueur. Coquille repercée à jour por-

tant un aigle sur foudres, au-dessus de palmes et de feuilles de chêne. Sur le pommeau, le médaillon de l'Empereur. Elle a son fourreau.

Don de Napoléon III.

J. **499.** Quatre épées d'officier d'infanterie, sous Napoléon Ier. Elles n'ont pas leur fourreau.

J. **500.** Épée portée par M. Mazert, capitaine au 62e régiment d'infanterie de ligne, sous le règne de Napoléon Ier. Lame bleuie au talon, poignée en bronze. Pommeau ciselé en forme de bonnet phrygien, portant une couronne de lauriers.

Don de M. Hippolyte Mazert, son fils.

J. **501.** Sabre d'infanterie du premier Empire. Lame en damas incrustée de caractères orientaux. Poignée bronzée, à une branche latérale sur laquelle est gravé : *Fais ce que dois, advienne que pourra.* Fourreau en cuir noir à garnitures bleuies.

J. **502.** Sabre d'artillerie à pied, garde impériale. Lame droite et large à deux tranchants; de chaque côté trois gorges d'évidement; sur le talon on lit d'un côté : *Manufacture de Klingenthal*, et de l'autre côté : *Couteaux*, et un autre nom en partie effacé. Gravure jusqu'au tiers environ de la longueur, représentant des trophées d'armes. Le tout surmonté de l'aigle impériale. Poignée en bronze figurant une tête d'aigle. Quillons droits. Fourreau en cuir noir; garnitures en cuivre.

J. **503.** Sabre d'officier de gendarmerie, sous le règne de Napoléon Ier. Lame à deux pans creux et deux gouttières; bleuie et dorée au talon. Poignée à quatre branches latérales. Fourreau avec garnitures en laiton. Chape à bouton et à anneau de belière; bracelet à anneau, bouterolle.

J. **504.** Projet de sabre de cavalerie de ligne, Klingenhal 1811. Lame à la Montmorency, montée sur une poignée à trois branches latérales du type de l'an XI; le pommeau est prolongé sur le dos de la fusée comme au sabre de cavalerie légère de l'an XI. Fourreau en tôle.

J. 505. Projet de sabre de cavalerie légère (1813). Lame à deux pans creux. Poignée à deux branches latérales. Pommeau prolongé sur le dos de la fusée. Fourreau en cuir à alèses en fer prolongeant la bouterolle.

J. 506. Sabre d'officier de marine, sous le premier Empire. Lame courbe, évidée et à gouttières, bleuie jusqu'au tiers environ de la longueur; de chaque côté on remarque de petits dessins gravés et dorés. Poignée ciselée et dorée; garde à une branche faisant angle droit avec les quillons; fusée entièrement recouverte par un filigrane d'argent doré. Fourreau en cuir noir avec larges garnitures en cuivre.

J. 507. Sabre d'officier de marine de la garde impériale. Du même modèle que le précédent, mais d'un décor beaucoup plus riche. La lame porte dans les gorges d'évidement : *Corps des marins — Garde impériale*, au-dessous de l'aigle impériale et de la lettre N. Fourreau richement gravé.

J. 508. Sabre des marins de la garde impériale. Troupe.

J. 509. Sabre d'officier de marine de la garde impériale, premier Empire. Ce sabre d'un riche décor, probablement de fantaisie, est malheureusement incomplet et en assez mauvais état. Le pommeau à calotte prolongée manque. L'écusson porte une ancre, le quillon est terminé par une tête de bélier.

J. 510. Sabre de lancier de la garde royale du roi Jérôme. Porte, gravé sur la lame : *Chevau-légers, lanciers de la garde — Vive le roi;* et un écusson portant J. N. sous couronne royale. Le même écusson est répété entre les branches en laiton de la poignée. Fourreau en tôle de fer.

J. 511. Épée de cérémonie de maréchal de France, sous la Restauration. Sur la lame, d'un côté : *Vive le roi;* et de l'autre les bâtons de maréchal de France en sautoir. Quillons forts et droits, ni garde ni branche. Fusée en nacre; monture finement ciselée, toute dorée. Fourreau revêtu de velours blanc semé de

fleurs de lis brodées en or. Garnitures du même travail que la poignée.

J. **512.** Épée d'officier général sous la Restauration. Lame de Klingenthal. Une seule coquille portant l'écusson de France. Poignée en nacre. Monture finement ciselée, toute dorée. Fourreau en cuir noir avec garnitures du même travail que la poignée.

J. **513.** Sabre d'officier des gendarmes de la maison du roi. Lame droite à deux pans creux, bleuie en partie. Poignée en laiton; la branche à angle droit sur le quillon. Deux branches plates se croisant en X et reliées à l'écusson de France, au-dessus des foudres. Fourreau en tôle de fer portant brasé le piton d'anneau de belière.

J. **514.** Autre sabre d'officier des gendarmes de la maison du roi; même modèle, sauf la lame qui est à quatre pans creux.

J. **515.** Épée de ville des gendarmes de la maison du roi. Même modèle que les épées des sous-officiers d'artillerie modèle 1816, sauf que le filigrane est en argent au lieu d'être en laiton (voir J. 525).

J. **516.** Cinq sabres de mousquetaires de la maison du roi, 1re et 2e compagnie. Lame droite à quatre pans creux. Poignées en laiton, les unes dorées, les autres argentées; les unes à deux branches latérales, les autres à quatre branches; elles se réunissent autour d'un écu plein ou repercé à jour portant la croix des mousquetaires. Tous les fourreaux en cuir noir avec garnitures argentées ou dorées, et de modèles différents.

J. **517.** Épée de mousquetaire gris. Lame à deux pans creux et dos plat. Poignée en laiton. Coquille pleine portant la croix des mousquetaires. Petits quillons, une seule branche, pommeau en forme de vase élégant.

J. **518.** Sept sabres des gardes du corps du roi Louis XVIII. Lames légèrement courbes portant : *Gardes du corps du roi.*

Les trois branches latérales de la poignée se réunissent à un écusson aux armes de France. Tous les fourreaux sont en cuir noir avec deux ou trois garnitures.

J. **519.** Trois sabres d'officiers des cuirassiers de la garde royale. Lame droite à quatre pans creux. Poignée à deux branches latérales embrassant l'écu de France. Fourreau en tôle d'acier, à deux bracelets.

J. **520.** Épée de mousquetaire (1re compagnie) de la maison du roi, de l'époque de la Restauration. Lame à un seul tranchant avec pans creux. Monture en cuivre doré. La croix des mousquetaires sur les coquilles. Fourreau de cuir, garnitures en cuivre.

J. **521.** Sabre des gardes du corps de Monsieur. Lame légèrement courbe portant gravé dans son pan creux : *Gardes du corps de Monsieur*. Poignée à trois branches latérales. Fourreau en tôle de fer à deux bracelets en laiton.

J. **522.** Sabre d'infanterie du modèle 1816, dont les montures et les garnitures sont en fer au lieu d'être en laiton.

J. **523.** Sabre de cavalerie de ligne modèle 1816, à quatre pans creux. Fourreau en tôle à deux bracelets.

J. **524.** Épée d'officier d'artillerie, modèle 1816. Sur la coquille en relief, l'écu de France; sur le pommeau, des foudres.

J. **525.** Trois épées de sous-officiers d'artillerie, modèle 1816. Portent la fleur de lis sur la coquille.

J. **526.** Sabre de troupes à pied, modèle 1816. Lame courbe, plate. Poignée à un quillon et une branche.

J. **527.** Sabre de même forme que le précédent, mais il a deux pans creux. C'est un modèle d'essai qui n'a pas été adopté.

J. **528.** Sabre d'infanterie modèle 1816. Un d'eux porte gravé au talon : *modèle 1816;* un autre la date : *1827;* le troisième sans date. Sur le pommeau du premier est gravée une

fleur de lis. Sur les deux autres pommeaux, moins épais de 0 m. 002, la fleur de lis a dû être limée.

J. **529.** Sabres d'officier d'infanterie et d'adjudant sous-officier, modèle 1821.

J. **530.** Deux sabres de tambour-major, modèle 1822. L'écusson en croix porte les armes de France. Il a été limé, effacé sur l'écusson d'un des deux sabres.

J. **531.** Sabre de cavalerie légère, modèle 1816. Lame légèrement courbe sans pans creux ni gouttière. Dos en baguette arrondie. Poignée à deux branches latérales.

J. **532.** Sabre de cavalerie légère du même modèle. Ne diffère que par les ciselures de la poignée.

J. **533.** Trois sabres d'officiers de cavalerie de ligne, modèle 1822.

J. **534.** Quatre sabres de troupe de cavalerie de ligne, modèle 1822.

J. **535.** Deux sabres de cavalerie légère, modèle 1822; l'un d'eux a été légèrement modifié en 1857.

J. **536.** Cinq sabres d'officiers de cavalerie légère, modèle 1822. Lame à la Montmorency. Deux ont des bracelets plus lourds que le modèle régulier; ce devaient être des modèles d'essai.

J. **537.** Sabre de canonnier monté, à cuvette, modèle 1829.

J. **538.** Sabre d'officier d'artillerie, modèle 1829.

J. **539.** Sabre de canonnier monté, sans cuvette.

J. **540.** Sabre du premier modèle de la garde municipale de Paris, 29 juillet 1830. Garde en cuivre à cinq branches portant une grenade sur laquelle est écrit : *29 juillet 1830*. Fourreau en fer.

J. **541.** Trois sabres de troupes à pied, modèle 1831. Lame

droite simplement à arête médiane. C'est le modèle primitif; le modèle définitif a été à deux pans creux. Le fourreau est également du modèle primitif.

J. **542.** Sabre du même modèle, de moindres dimensions, probablement pour enfant de troupe. La lame est légèrement gravée de décors à l'eau-forte et porte *1848*.

J. **543.** Autre sabre du modèle 1831, pour sapeur. La lame est sur les deux tiers de sa longueur à dos plat et large et retaillé en dents de scie.

J. **544.** Sabre de grosse cavalerie portant sur la lame : *Manceaux, 1832*. Lame triangulaire fortement évidée de 1 m. 00 de longueur. Garde en berceau à trois branches latérales de chaque côté.

J. **545.** Sabre du même modèle dont la lame a 1 m. 30 de longueur.

J. **546.** Projet de sabre droit à lame triangulaire fortement évidée. Garde en fer à quatre branches latérales. Fourreau en acier. Époque du roi Louis-Philippe.

J. **547.** Sabre d'adjudant, modèle 1845, avec fourreau en tôle d'acier.

J. **548.** Sabre d'officier d'infanterie, modèle 1845. Fourreau en cuir.

J. **549.** Deux sabres d'officiers d'infanterie, même modèle, avec fourreaux en tôle.

J. **550.** Sabre d'officier supérieur d'infanterie, modèle 1845. Fourreau en cuir et garnitures en laiton.

J. **551.** Sabre d'officier supérieur d'infanterie, modèle 1845, avec fourreau en tôle d'acier.

J. **552.** Projet de sabre d'officier supérieur d'infanterie. La poignée est exactement celle du modèle 1845. Lame droite,

lourde, à deux pans creux, portant sur le dos : *Tolède, anno 1837.*

J. **553.** Projet de sabre d'officier d'infanterie avec pistolet dans la poignée dont l'axe est celui du canon, par suite la bouche est au pommeau. Proposé par M. Bret, officier au 75e de ligne. Le modèle est celui du sabre qui précède. La lame porte : *Châtellerault, 1852.* Fourreau en cuir à garnitures en laiton.

J. **554.** Projet de sabre d'officier d'infanterie (1846) avec pistolet sur le côté de la lame, la bouche dirigée vers la pointe. Le sabre est identique au précédent.

J. **555.** Épée d'intendant militaire, modèle 1852.

J. **556.** Épée de commissaire des poudres et salpêtres, modèle 1852.

J. **557.** Épée d'officier de santé, commune aux officiers d'administration, modèle 1852.

J. **558.** Épée de sous-intendant militaire, modèle 1852. Commune aux adjoints à l'intendance, aux officiers de santé principaux, aux médecins-majors de 1re classe, pharmaciens-majors de 1re classe, principaux d'administration.

J. **559.** Sabre, modèle 1854, pour les sous-officiers de la garde impériale. Fourreau en cuir.

J. **560.** Sabre de cavalerie de réserve, modèle 1854.

J. **561.** Sabre de dragon, modèle 1854.

J. **562.** Épée de sous-officier et de brigadier de gendarmerie, sous le second Empire.

J. **563.** Épée d'élève de l'École polytechnique, sous le second Empire. Lame étroite portant deux gorges d'évidement, garde à double coquille dont une mobile.

J. **564.** Sabre de cavalerie, modèle 1816, avec poignée modèle 1854.

J. **565.** Sabre de cavalerie de ligne, modèle an XIII, avec poignée modèle 1854.

J. **566.** Sabre de carabinier, modèle 1854.

J. **567.** Épée d'officier du génie, modèle 1855.

J. **568.** Épée d'officier d'état-major, modèle 1855.

J. **569.** Sabre d'officier supérieur d'infanterie, modèle 1855.

J. **570.** Sabre d'officier d'état-major, modèle 1855.

J. **571.** Sabre d'officier d'infanterie, modèle 1855.

J. **572.** Épée d'officier de gendarmerie, modèle 1855.

J. **573.** Épée d'officier supérieur de gendarmerie, modèle 1855.

J. **574.** Projet de sabre de grosse cavalerie (Châtellerault, 1855). Quatre pans creux avec arête très saillante.

J. **575.** Projet de sabre de cavalerie. Lame droite fortement évidée. Poignée en bronze doré. Une aigle aux ailes étendues forme la garde. Pommeau donné par une couronne impériale. Fusée en corne en torsade.

Don de Napoléon III.

J. **576.** Épée de sous-officiers du génie et d'employés d'artillerie, modèle 1857. Ne diffère du modèle 1816 que par la coquille mobile à charnière.

J. **577.** Trois sabres de cavalerie, projet de M. Lepage-Moutier en 1859. Lame droite à deux pans creux. Dos évidé en gouttière. Les tranchants restent parallèles jusque près de la pointe. Garde en fer à trois branches prises dans le métal même de la coquille. Pommeau se prolongeant sur le dos de la fusée.

J. **578.** Sabre de cent-garde, à quatre branches. Règne de Napoléon III. Premier modèle avant le sabre-lance du mousqueton des cent-gardes.

J. **579.** Sabre d'officier de cavalerie de réserve et de dragons, modèle 1854, adopté par le Ministre de la guerre, le 30 juin 1870.

J. **580.** Sabre d'officier de cavalerie, modèle 1883 (1re taille).

J. **581.** Sabre d'officier de cavalerie, modèle 1883 (2e taille).

J. **582.** Sabre d'officier de cavalerie, modèle 1883 (3e taille).

J. **583.** Projet de sabre pour la marine ou pour les gardiens des prisons militaires. La lame est fixée entre les canons d'un pistolet à silex à deux coups, complètement en laiton. Le pontet est entre la fusée et la branche de la poignée. Fourreau en cuir noir. Sur la patte en buffle est écrit : *Reclus.*

J. **584.** Sabre d'abordage, modèle 1782. Lame plate avec petite gouttière près du dos. Poignée en laiton, garde à trois branches. Fourreau en cuir, garnitures en laiton.

J. **585.** Trois sabres d'abordage, ancien modèle.

J. **586.** Trois sabres d'abordage, modèle 1833.

J. **587.** Deux poignards de marine avec fourreaux en acier.

J. **588.** Deux poignards de marine avec fourreaux en tôle.

ARMES D'HONNEUR OU DE RÉCOMPENSE,
ATTRIBUÉES OU NON ATTRIBUÉES.

J. **589.** Sabre d'honneur portant sur la lame : *Récompense nationale.* Lame ordinaire, bleuie jusqu'au tiers de sa longueur. Poignée à oreilles et garde à angle droit sur le quillon. Fourreau en chagrin à trois garnitures en laiton doré.

J. **590.** Sabre d'honneur du même type, portant sur la lame : *Récompense nationale.*

J. 591. Sabre du même type portant sur la lame : *Pour ramener la paix.*

J. 592. Sabre dont la lame est du type des lames qui précèdent. Le fourreau est plus richement décoré.

J. 593. Sabre d'honneur du même type. Les oreilles sont en losange aigu. Le fourreau porte gravé : *Le Directoire exécutif au général Rusea.*

J. 594. Sabre d'honneur pour l'infanterie, portant sur l'écusson de la poignée : *Le Ministre de la guerre à la 3e compagnie de la 19e demi-brigade.* Lame courbe, bleuie en partie et dorée en plein au talon. La poignée est en laiton doré.

J. 595. Sabre du même type à montures en argent. Il porte seulement sur l'écusson de la poignée : *Manufacture de Versailles — Boutet, directeur artiste.*

J. 596. Sabre du même modèle que le sabre de général de division de cavalerie (J. 423). Porte sur les oreilles en losange tronqué : *Donné par le Directoire exécutif à...* La suite n'est pas gravée, l'arme n'a pas d'attribution.

J. 597. Sabre d'honneur sans attribution sous le Directoire ou le Consulat, à quatre pans creux. La pointe dans le prolongement du dos; bleui jusqu'au tiers de sa longueur avec ornements dorés. Poignée en argent. Branche à angle droit sur le quillon. Garde en large coquille repercée à jour. Fourreau en fer noir à garnitures d'argent.

J. 598. Sabre du même type, plus massif et à lame blanche.

J. 599. Sabre d'honneur de la Restauration. Poignée argentée à deux branches se reliant à l'écusson de France. Sur la lame : *Vive le roi;* et sur la chape du fourreau : *Donné par le roi au sieur Le Bourdiec Jean.*

J. 600. Sabre d'honneur identique au précédent; porte : *Donné à M. Girard Jean.*

J. **601.** Sabre d'honneur identique; *donné à M. Gentel Pierre.*

J. **602.** Sabre d'honneur identique; *donné à M. Dumesnil Jacques.*

J. **603.** Sabre identique aux quatre qui précèdent, mais sans attribution.

J. **604.** Deux épées d'honneur non attribuées, époque de la Restauration. Sur la partie bleuie de la lame : trois fleurs de lis — *Vive le roi.* Poignée en argent, à double coquille, et portant sur le pommeau l'écusson de France. Fourreau portant sur la chape : *Donné par le roi à M.....*

J. **605.** Épée d'honneur non attribuée. Lame pareille à la précédente. Poignée et garnitures en laiton doré. Pommeau en casque à grille.

J. **606.** Épée d'honneur non attribuée. Même lame. La coquille est simple et le pommeau à côtes.

J. **607.** Sabre d'honneur, sans attribution, pour l'infanterie. Il porte : *Donné par le roi.* Le modèle est celui du sabre réglementaire 1821.

J. **608.** Épée d'honneur à lame blanche. Double coquille. Elle porte : *Donné par le roi, 1827.*

J. **609.** Sabre de la Restauration portant sur la lame : *Vive le roi* et les trois fleurs de lis. Fourreau en fer. Rien n'indique que ce soit un sabre d'honneur comme ceux qui précèdent.

J. **610.** Sabre de récompense, non attribué, du modèle du sabre d'officier de cavalerie légère, modèle 1822. On lit sur la lame, presque entièrement gravée à l'eau-forte : «*Donné par le prince royal*».

ARMES BLANCHES RÉGLEMENTAIRES DE PUISSANCES ÉTRANGÈRES.

ARMES BLANCHES ANGLAISES REÇUES EN 1858.

J. **611**. Onze sabres de cavalerie de ligne et de cavalerie légère. Deux ont été reçus avant 1858.

J. **612**. Sabre de sous-officier d'artillerie anglaise.

J. **613**. Huit sabres d'infanterie de modèles divers, en usage dans l'armée anglaise en 1858.

J. **614**. Sabre d'officier écossais avec coquille dorée.

ARMES BLANCHES AUTRICHIENNES REÇUES EN 1859.

J. **615**. Un sabre de cavalerie.

J. **616**. Deux sabres de cavalerie.

J. **617**. Sabre d'infanterie.

ARMES BLANCHES WURTEMBERGEOISES REÇUES EN 1845.

J. **618**. Sabre d'infanterie.

J. **619**. Sabre d'artillerie ou de pionnier.

J. **620**. Sabre de cavalerie.

J. **621.** Sabre d'infanterie badoise.

J. **622.** Sabre. Autre modèle.

J. **623.** Un sabre de cavalerie et un sabre d'infanterie de Hesse-Darmstadt en service en 1846; reçus à cette époque.

ARMES BLANCHES PRUSSIENNES.

J. **624.** Épée prussienne du XIXe siècle. Lame à deux pans. Coquille double, deux quillons courts, une seule branche. Fourreau en cuir avec garnitures en laiton.

J. **625.** Épée prussienne du XIXe siècle, du même modèle que la précédente.

J. **626.** Sabre de cavalerie prussienne du commencement du XIXe siècle. Poignée en fer à deux branches.

J. **627.** Sabre du même modèle. Poignée en fer à trois branches.

J. **628.** Sabre d'infanterie prussienne, sous-officier.

J. **629.** Sabre du même modèle.

J. **630.** Sabre de sapeur, à scie.

J. **631.** Sabre droit d'artillerie.

ARMES BLANCHES DANOISES REÇUES EN 1858.

J. **632.** Sabre pour les sous-officiers d'infanterie. Le fourreau porte un autre petit fourreau pour la baïonnette de la carabine (ancien modèle).

J. **633.** Sabre de cavalerie de ligne (ancien modèle).

J. **634.** Sabre de cavalerie légère (ancien modèle).

J. **635.** Sabres d'infanterie (modèles divers).

ARMES BLANCHES DANOISES REÇUES EN 1861.

J. **636.** Sabres d'infanterie, modèle 1854.

J. **637.** Sabres d'adjudant-major, modèle 1854.

J. **638.** Sabres d'artillerie, modèle 1854.

J. **639.** Sabres de cavalerie, modèle 1843.

ARMES BLANCHES SUÉDOISES REÇUES EN 1858.

J. **640.** Sabre de cavalerie de ligne.

J. **641.** Sabre de cavalerie légère.

J. **642.** Sabre de hussard.

J. **643.** Sabre d'artillerie.

J. **644.** Cinq sabres de cavalerie de ligne suédoise. Poignée en fer à quatre branches. Trois fourreaux sont en tôle de fer. Deux sont en cuir avec chape et bouterolle en laiton. Reçus avant 1858.

Un des cinq est un don de M. Mérimée.

ARMES BLANCHES NORWÉGIENNES REÇUES EN 1861.

J. **645.** Sabre de cavalerie.

J. **646.** Sabre de sous-officier de cavalerie.

J. **647.** Sabre d'officier de cavalerie.

J. **648.** Sabre de cavalerie piémontaise.

Don de Napoléon III.

ARMES BLANCHES ESPAGNOLES REÇUES EN 1862 ET EN 1863.

J. **649.** Sabre de cavalerie de ligne, 1857.

J. **650.** Sabre de cavalerie légère, 1857.

J. **651.** Sabre d'artillerie à pied, 1857.

J. **652.** Sabre de grenadier, 1856.

J. **653.** Sabre d'infanterie, 1857.

J. **654.** Sabre de cavalerie espagnole.

J. **655.** Sabre d'infanterie espagnole.

J. **656.** Épée d'officier général (espagnole). Garde à coquille remontant vers la branche. Poignée garnie de filigrane en argent doré. Millésime 1860.

J. **657.** Épée espagnole d'officier d'état-major, millésime 1861. Garde à quillons droits.

J. **658.** Épée espagnole d'officier d'infanterie de la garde civile. Coquilles de différentes grandeurs se recourbant en sens inverse. Millésime 1862.

J. **659.** Épée de sous-officier de la garde civile espagnole. Millésime 1860. Garde à double coquille.

J. **660.** Épée de ville, d'officier d'artillerie, espagnole. Millésime 1862. Garde à croisière, poignée en filigrane d'argent doré.

J. **661.** Épée espagnole de ville, d'officier d'infanterie. Millésime 1862. Garde à quillons droits.

J. **662.** Sabre d'abordage espagnol, millésime 1861.

J. **663.** Sabre espagnol d'officier de marine, millésime 1859. Garde repercée à jour, portant deux ancres en croix; pommeau à tête de lion. Fourreau en cuir.

J. **664.** Épée espagnole d'officier de cavalerie, de la garde civile. Millésime 1861. Garde à trois branches portant les armes d'Espagne.

J. **665.** Épée espagnole d'officier de cavalerie, millésime 1861.

J. **666.** Sabre espagnol d'officier de cavalerie, millésime 1861. Garde à trois branches, fourreau en acier.

J. **667.** Sabre espagnol de cavalerie légère. Millésime 1858. Garde à trois branches, fourreau en acier.

J. **668.** Sabre espagnol d'officier d'infanterie, modèle 1851. Garde repercée à jour portant les armes d'Espagne. Millésime 1860.

J. **669.** Épée de hallebardier des gardes du palais (Espagne). Millésime 1862.

J. **670.** Sabre espagnol de cavalerie de ligne. Millésime 1860. Garde à trois branches, fourreau en acier.

J. **671.** Sabre espagnol de troupe, à la prussienne. Millésime 1861. Garde pleine.

J. **672.** Épée espagnole d'officier de cavalerie, millésime 1860. Garde à trois branches, fourreau en acier.

J. **673.** Sabre de grenadier, espagnol, au millésime de 1861.

J. **674.** Sabre-hachette espagnol, des cadets d'artillerie, millésime 1862. Garde à croisière, écusson portant une pile de projectiles.

J. **675.** Sabre-hachette espagnol, pour la garde civile. Quillons droits formés par des lions.

J. **676.** Sabre espagnol d'officier d'artillerie à cheval. Millésime 1860. Garde en croisière portant les armes d'Espagne à l'écusson.

J. **677.** Sabre d'artillerie à cheval, millésime 1860, espagnol. Garde à croisière, fourreau en acier.

J. **678.** Sabre-hachette espagnol, pour l'artillerie à pied, millésime 1861. Quillons droits et ronds.

J. **679.** Sabre-hachette-baïonnette espagnol, millésime 1862.

ARMES BLANCHES RUSSES
REÇUES APRÈS LA CAMPAGNE DE CRIMÉE.

J. **680.** Sabre d'officier d'infanterie russe. Lame à deux pans creux et deux gouttières. La poignée est tout à fait celle de l'épée d'officier français modèle 1845.

J. **681.** Sabre de cosaque. Lame à deux pans creux. La poignée est simple et dans le type circassien. Le fourreau légèrement en bec est recouvert de cuivre rouge, comme les garnitures du fourreau en cuir. La lame porte la date 1840.

ARMES BLANCHES RUSSES
REÇUES APRÈS LA CAMPAGNE 1877-1878.

J. **682.** Sabre de dragons. Garde à une seule branche, fourreau en cuir, garnitures en bronze au moyen desquelles la baïonnette est attenante au fourreau du sabre. Ce dernier est muni d'un ceinturon et d'une dragonne.

J. **683.** Sabre de soldat circassien, dit *Rama.* Lame en fer portant sur toute sa longueur deux gorges d'évidement; pommeau portant deux croissants; poignée en corne; croisière en cuivre jaune. Fourreau noir avec garnitures en cuivre jaune.

Don du sultan de Turquie.

ARMES BLANCHES TURQUES
REÇUES APRÈS LA CAMPAGNE 1877-1878.

J. **684.** Sabre de cavalerie. Garde en cuivre à trois branches, fourreau en fer.

J. **685.** Sabre de canonnier à pied. Lame tranchante d'un côté et taillée en scie de l'autre côté. Poignée en corne, croisière et garniture du fourreau en cuivre.

J. **686.** Sabre de canonnier monté. Garde en cuivre jaune portant comme attributs deux canons, une grenade et une étoile. Fort renflement à la fusée.

J. **687.** Yatagan turc de bachi-bouzouk. Poignée en corne; monture en cuivre; fourreau en bois recouvert de cuir.

Don du sultan de Turquie.

ARMES NÉERLANDAISES AYANT FIGURÉ À L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

(Offertes par le Gouvernement de Batavia.)

J. **688.** Sabre à croisière de fer. Lame courbe de 0 m. 47 de longueur. Poignée en corne fixée par des clous de cuivre. Fourreau de cuir noir verni.

J. **689.** Sabre dont la lame est beaucoup plus large dans la deuxième moitié et n'a que 0 m. 36 de longueur. Fourreau en acier.

J. **690.** Sabre ne différant du précédent que par le dos de la lame qui est taillé en scie. Fourreau en acier.

FRAGMENTS D'ÉPÉES ET DE SABRES.

J. **691.** Lame d'une riche épée de parement de la première moitié du XVIe siècle, brisée sans doute et qu'on a relimée pour en faire une lame de dague. Le talon finement damasquiné en or, de fleurons, porte les armes de Jérusalem. Sur une lon-

gueur de 0 m. 15 de chaque côté de l'arête médiane de beaux rinceaux dorés à plein.

J. **692.** Belle lame d'épée de parement du XVIe siècle; elle porte au talon les armes des Visconti et deux étendards sur l'un desquels est gravée la guivre des Visconti et sur l'autre un lion couronné.

J. **693.** Lame d'épée du milieu du XVIe siècle, à pans arrondis. Sur chaque face du talon deux branches entrelacées incrustées d'or, entre lesquelles on lit d'un côté la devise : *NEC SPE NEC METU*, de l'autre les lettres entrelacées P M A H (?).

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **694.** Lame et pommeau d'une épée du XVIe siècle, à deux pans adoucis. Pommeau simple en forme de poire.

J. **695.** Lame à arête médiane adoucie. Sur le talon une croix et sous l'écusson une sorte de coupe très allongée.

J. **696.** Belle lame d'estoc italienne, du milieu du XVIe siècle, à arête très saillante. Au talon est gravé un écu écartelé de l'empire et de Ferrare, sur le tout du tout, une aigle pour la maison d'Este; l'écu serait celui de Modène. Au-dessous on lit la devise : *fido.* Sur l'autre face du talon, l'aigle est répétée avec la même devise, et au-dessus une *licorne.* Le tout est doré à plein.

J. **697.** Lame d'un sabre italien du XVIe siècle, en forme de cimeterre, ciselée et champlevée dans toute sa longueur. Au talon, une empreinte à entrelacs semés de points d'or. Longueur de la lame 0 m. 39.

J. **698.** Lame italienne de la fin du XVIe siècle, forte et probablement pour épée d'armes. Dans la gorge d'évidement on lit : *I H S*, et sur le talon *Caino*, avec une croix tréflée et fleuronnée.

J. **699.** Lame de la fin du XVIe siècle, à arête médiane. Sur

le talon deux petites gorges d'évidement; entre elles, deux fois la lettre π sous couronne et un poinçon mal marqué.

J. **700**. Grande lame d'épée de la fin du XVIe siècle, à arête médiane. Pour marques, une sorte de croix tréflée posée en diagonale, et dans un écu un dessin rappelant la forme d'un 8 ou d'un nœud.

J. **701**. Lame espagnole vers 1600, à arête médiane, très courte gorge d'évidement où on lit : *Valencia.*

J. **702**. Lame à arête très saillante entre deux gorges d'évidement; fin du XVIe siècle ou commencement du XVIIe. Sur le talon très long et très fort, un écu ovale avec lettres illisibles.

J. **703**. Lame d'une épée saxonne du commencement du XVIIe siècle. Lame arrondie à pointe courte, gravée comme un calendrier; en tête de chaque mois est figuré le signe du Zodiaque; tous les noms des saints sont écrits en allemand. Sur le talon, décoré de rinceaux dans le style saxon, est une marque profonde représentant un roi couronné portant un sceptre sur l'épaule. Cette lame était celle du maréchal de Papenheim, portée par lui à la bataille de Lutzen, où fut tué Gustave-Adolphe.

Donnée au Musée par M. le capitaine d'artillerie Paultre de la Mothe.

J. **704**. Lame allemande de la même époque et de même forme portant sur une seule face les douze mois de l'année très effacés. Au talon sont écrits : *années du Seigneur, lettres dominicales, nombres d'or.*

Don de M. Héricard de Thury.

J. **705**. Lame de Solingen de la première moitié du XVIIe siècle. Large et aiguë, à arête; elle porte deux médaillons autrefois dorés; l'un représente l'effigie de Jean-Georges, électeur de Saxe; l'autre celle de l'empereur Ferdinand II.

J. **706**. Lame d'épée du XVIIe siècle; quelques gravures au talon.

J. **707.** Lame d'épée de la fin du règne de Louis XIV, triangulaire, entièrement gravée à fonds dorés. Au talon : *Ravoisié, fourbisseur du Roy, au Duc de Bourgogne, sur le Pont Saint-Michel, à Paris.*

Offerte par M. de Liesville.

J. **708.** Lame de sabre du XVIIe au XVIIIe siècle. En acier peint en noir, à un seul tranchant. Près de la pointe huit trous circulaires, et près du talon des ornements gravés et dorés. Pour marque de fabrique des V barrés.

Don de M. le baron Davilliers.

J. **709.** Lame d'épée portant sa date 1706, au-dessus des armes de l'Empire; de l'autre côté est gravé : *Solingen.* — Provient de la Bibliothèque nationale.

J. **710.** Lame d'espadon triangulaire, évidée et très aiguë, du XVIIIe siècle. Pour marque une croix incrustée en cuivre montée sur un chevron.

J. **711.** Poignée d'un cimeterre vénitien du milieu du XVIe siècle. Les quillons en sens inverse sont brisés vers le bout. Pas-d'âne et petite garde. Le pommeau fait partie de la fusée et est terminé en volute. Cette fusée très finement ciselée est partagée en petites niches encadrant des personnages mythologiques. Toute la poignée est dorée à plein.

J. **712.** Quillons et pommeau en bronze ciselé et doré de la deuxième moitié du XVIe siècle. Les quillons à section carrée remontent en volute vers le pommeau, ils présentent des attributs de guerre à l'antique et des pistolets à rouet du XVIe siècle. L'écusson donne sur une face une tête de satyre à cornes de bélier, et sur l'autre une tête d'amour, l'un et l'autre coiffés de palmes. Le pommeau en forme de bouclier antique donne au milieu d'attributs de guerre, d'un côté, une tête de femme dans un médaillon; de l'autre, quatre figures debout : femme, satyre, amour... Quillons et pommeau d'une grande finesse.

J. **713.** Fragment de poignée d'épée italienne ou française,

de la seconde moitié du XVIe siècle. La fusée et le pommeau en bronze ciselé et doré, d'une seule pièce. Sur les deux parties, le décor consiste en rondes de déesses et de dieux marins. Exécution remarquable.

J. **714.** Fusée et pommeau d'épée de la fin du XVIe siècle, probablement de parement, toutes les figures du décor étant placées pour être vues le pommeau en bas. La fusée est profondément ciselée de dessins d'ornement, de médaillons; l'un d'eux encadre une chèvre. Les faces plates de la fusée s'ouvrent autour de charnières placées du côté du talon et se fermant à l'aide de tourniquets, disposition dont l'usage est inconnu. Le pommeau à peu près du même style, mais de moindres reliefs, n'appartenait pas à la fusée.

J. **715.** Poignée incomplète du commencement du XVIIe siècle. Fusée, pas-d'âne et pommeau en olive repercés à jour pour donner une chaîne à maillons carrés, figurant eux-mêmes des petites chaînettes. Les pas-d'âne sont reliés au bas par une bague dans laquelle entrait le talon de la lame.

J. **716.** Corbeille d'une rapière italienne du commencement du XVIIe siècle. Très profonde, repercée à jour suivant des rinceaux élégants se terminant par des fleurs et des boutons.

J. **717.** Garde en berceau de Schiavone. Un seul quillon droit plat et long. Au-dessous une et deux gardes perpendiculaires au plan de la lame, puis huit branches en éventail partant du côté opposé au quillon, et reliées à une et deux branches perpendiculaires aux premières et fermant la garde; ces branches finales sont reliées par cinq traverses. Anneau du pouce. L'enveloppe de cuir protégeant le talon de la lame subsiste.

J. **718.** Poignée de Schiavone du même type que la précédente; elle en diffère parce que les lames sont bordées de petits filets, et parce qu'elle n'a pas de prise de pouce.

J. **719.** Garde en berceau de Schiavone symétrique. Deux

pas-d'âne, deux petits quillons plats descendants. Garde et contre-garde croisées, épanouies au milieu et à fentes longitudinales comme toutes les branches de la poignée. De chaque côté partent deux branches de la branche droite et une de la croisée des gardes; elles se relient ensemble aux branches partant du quillon et qui rejoignent le pommeau. Celui-ci manque comme la fusée. Pièce très abîmée par la rouille, mais des plus intéressantes.

J. **720.** Coquille de rapière en corbeille pleine du XVIIe siècle, très commune.

J. **721.** Garde d'une épée wallone incomplète.

J. **722.** Coquille d'épée du milieu du XVIIe siècle, ciselée et repercée à jour, portant au centre deux médaillons à têtes de femmes. Quillons courts terminés par des boutons en forme de poire, gravés en rinceaux et feuillages, légèrement recourbés en sens inverse.

Legs fait par M. le baron des Mazis.

J. **723.** Coquille d'épée du temps de Louis XIV, ciselée en ronde bosse d'un travail remarquable. Combats de cavaliers.

Même legs.

J. **724.** Poignée d'épée Louis XIV incomplète. Le pommeau et la fusée manquent. Garde et contre-garde en anneaux symétriques. Pas-d'âne assez développés; quillons inversés; branche carrée qui indique l'époque.

J. **725.** Poignée de rapière de la fin du XVIIe siècle. Deux longs quillons minces. Une branche droite à laquelle se relient les branches tordues qui bordent les deux demi-paniers symétriques; ils sont composés de barreaux reliant les pas-d'âne.

J. **726.** Petite garde symétrique d'une épée de la première moitié du XVIIIe siècle. Elle est ciselée de sujets de chasse.

J. **727.** Petite garde presque complète du milieu du XVIIIe siècle. Pas-d'âne insuffisant pour les doigts. Petit quillon

repercé à jour et descendant, la branche est cassée. Coquille repercée à jour réservant des médaillons pleins; ceux du milieu sont ovales.

J. **728.** Garde d'un sabre de la République. Coquille inférieure repercée à jour, dégageant des trophées. Sur la coquille latérale un petit dieu Mars casqué tenant des foudres et un écu où sont en relief un soleil et un bonnet phrygien.

J. **729.** Pommeau d'une épée vénitienne de la première moitié du XVIe siècle, représentant une tête de nègre ciselée en ronde bosse. Son col est très finement damasquiné.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **730.** Pommeau d'une épée italienne du milieu du XVIe siècle, d'une composition remarquable; ciselé en ronde bosse. En bas-relief, des combats de cavaliers et de fantassins.

Même legs.

J. **731.** Pommeau d'épée du milieu du XVIe siècle. Ciselé en ronde bosse d'une exécution remarquable, représentant un combat de cavaliers et de fantassins à l'antique.

Même legs.

J. **732.** Pommeau d'une épée du XVIe siècle, de forme sphérique, découpé et ciselé à jour en chaînette.

Même legs.

J. **733.** Pommeau d'épée de la même époque, représentant des masques et des béliers d'un travail et d'un style remarquables. Il porte les lettres B C F.

Même legs.

J. **734.** Pommeau du milieu du XVIe siècle. Sur le pommeau deux centaures.

J. **735.** Pommeau de la fin du XVIe siècle, donné par une tête de femme à coiffure tordue. Collier de petites perles d'argent. Figure assez grossière.

J. **736.** Pommeau d'une épée de la fin du XVIe siècle, en fer,

en forme d'olive surmontée d'un bouton et compartimenté par des filets longitudinaux.

J. **737.** Pommeau d'épée de la fin du XVIe siècle, d'un travail italien des plus remarquables. Sur chaque face est encadré un combat de cavaliers et de fantassins en ronde bosse.

J. **738.** Pommeau d'épée, en fer, présentant une tête de nègre grossièrement ciselée.

J. **739.** Pommeau d'épée de la fin du XVIe siècle, en forme de sphères dont quatre fuseaux seraient aplatis, avec arêtes adoucies. Décor mal défini.

J. **740.** Pommeau d'une épée de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe, de forme ovale à côtes arrondies. Incrustations en argent sur fond noir, représentant des feuillages, des fleurs et des oiseaux.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **741.** Pommeau d'une épée du commencement du XVIIe siècle à dix côtes. Incrustations en argent doré.

Même legs.

J. **742.** Pommeau d'épée du commencement du XVIIe siècle, de forme ovale surmonté d'un bouton; incrusté d'argent : fleurs, feuillages, animaux et têtes de chérubins ailées.

Même legs.

J. **743.** Pommeau d'une épée de la deuxième moitié du XVIIe siècle, découpé en rinceaux et repercé à jour, présentant de chaque côté un cavalier espagnol (?).

Même legs.

J. **744.** Pommeau d'épée de la fin du XVIIe siècle. Ciselé sur fond d'or. Figurines entourées de rinceaux.

Même legs.

J. **745.** Pommeau en fer de l'époque de Henri IV, ciselé et donnant quatre médaillons allongés encadrant des figures nues et des têtes de femmes à coiffures en coquille.

J. **746.** Pommeau du même modèle que le précédent avec figures un peu différentes. La pièce est bien détériorée.

J. **747.** Pommeau d'épée du commencement du XVIIe siècle, en forme de gland obtus; ciselé à huit côtes, dont les arêtes rentrantes sont décorées de petites perles d'argent. Incrustations d'argent d'un fort relief représentant des fleurs, des fruits, des têtes de chimères. Tous les fonds sont noircis. Beau travail, probablement allemand.

J. **748.** Pommeau du commencement du XVIIe siècle, en olive à une vingtaine de côtes décorées d'incrustations d'argent répétant des petits arcs de cercle à cordes alternativement verticales et horizontales et avec leur centre.

J. **749.** Pommeau d'un sabre hongrois de la première moitié du XVIIIe siècle, en forme de bec carré.

J. **750.** Collection de dix-huit pommeaux d'épées ou de dagues sans intérêt.

J. **751.** Pommeau d'un sabre de la République, prolongé sur toute la longueur de la fusée qui manque. Pommeau en tête de bélier finement exécutée.

NOTICE

SUR LES DAGUES, POIGNARDS.

Dans tous les pays et à toutes les époques les hommes de guerre ont porté une seconde arme blanche de petites dimensions, appelée généralement *dague* ou *poignard*, et destinée à remplacer l'épée lorsque cette arme principale était perdue ou brisée. Ce n'est que pendant une période assez courte, du milieu du XVIe siècle à la fin du XVIIe, que la deuxième arme était tenue dans la main gauche, en même temps que la main droite escrimait avec l'épée; ce n'était d'ailleurs pas en guerre, mais uniquement dans les duels.

Dans le premier tome on a décrit le parazionum des Romains, les poignards gaulois, le scramasaxe des Francs; on ne s'occupera ici que de la dague du moyen âge et de la Renaissance, et des poignards dont les Orientaux font encore usage de nos jours.

Tous les hommes de pied étaient armés d'une dague suspendue à la ceinture du côté droit; quelquefois cette seconde arme avait d'assez fortes dimensions, par exemple le coustel à plate placé sur le ventre. (Voir la figure 22 des costumes de guerre.)

Pour les hommes d'armes, la dague était sans objet à cheval, mais lorsque le cavalier mettait pied à terre, lorsqu'il était démonté, son épée brisée ou perdue, une seconde arme de ceinture était sa seule ressource. En outre, en costume civil, le gentilhomme ne portait

souvent que la dague qui alors était suspendue à la ceinture, à droite ou à gauche indifféremment. En costume de guerre, l'épée étant à gauche, la dague était suspendue au flanc droit. Souvent au XIVe siècle, les deux armes étaient enchaînées au plastron de la cuirasse. Enfin, parfois, la dague était attachée sur les reins, comme l'était souvent la lansquenette des Suisses et Allemands, lorsqu'elle n'était pas portée en travers du ventre, mais toujours la poignée à droite[1].

Placée précisément à hauteur du coude droit, la poignée de la dague pouvait gêner ce bras qui maniait l'épée; aussi était-elle forcément de dimensions très réduites : sans branches, à quillons et pommeau de petites dimensions. La *main-gauche*, arme de duel tenue à la main pendant l'action, avait au contraire une poignée très développée qui sera décrite plus loin.

Sur les pierres tombales et les bas-reliefs des monuments religieux du XIIIe siècle, on ne voit les hommes de guerre armés que de l'épée et de la lance; mais dès le commencement du XIVe siècle, on trouve souvent des dagues au côté droit de la ceinture, puis on les voit portées par tous les hommes de guerre dans les miniatures du XVe siècle, les tableaux et gravures du XIVe siècle. La plupart des dagues, surtout aux XIVe et XVe siècles, peuvent être classées dans une dizaine de types bien caractérisés et qui vont être décrits.

La *dague à rognons* dont on ne trouve pas d'exemple en Italie, mais très fréquente en Angleterre, dans les Flandres et en Allemagne, est connue dès les pre-

[1] Voir la figure 26 des costumes de guerre.

mières années du XIVe siècle. Ce qui la caractérise, ce sont deux sphères en bois, ou os, ou ivoire qui accostent le bas de la fusée; leur centre est dans le plan de la lame; le tiers inférieur des sphères manque seul, leur méplat s'appuie sur une traverse de fer parfois à extrémités rabattues. La fusée est en tronc de cône dont la base large est au pommeau coupé carrément. C'est la forme de beaucoup de fusées d'épées allemandes. Le Musée d'artillerie n'en possède pas de spécimens.

La *dague à roëles* (rondelles), qu'on connaît également dès le commencement du XIVe siècle, est caractérisée par des rondelles perpendiculaires à l'axe de la fusée, et faisant l'une garde, l'autre pommeau. Ces rondelles sont tantôt en fer plein, tantôt composées chacune de deux disques ; elles sont tantôt de même grandeur, tantôt de diamètres inégaux (voir J. 764). Enfin les rondelles peuvent être remplacées par des octogones, c'est le cas de trois dagues à roëles très intéressantes du Musée (voir J. 762 et J. 763) dont les diamètres ne sont guère plus larges que celui de la fusée renflée en son milieu. Ces dagues à roëles ont été en usage dans toute l'Europe jusqu'à la fin du XVe siècle, et plus tard encore en Écosse, ce qui les a fait appeler au XVIe siècle : *dagues d'Écosse*.

La *miséricorde* des XIVe et XVe siècles ne semble pas avoir de modèle spécial; le nom répond plutôt à l'office de l'arme dans les combats singuliers qu'à son type. Le combattant qui tenait sous lui son adversaire lui présentait sa dague à la gorge pour lui faire demander quartier ou *miséricorde*. Il fallait que la lame fût très raide et très aiguë; la monture à roële convenait parfaitement à cette exécution barbare; une des

mains tenant la fusée, l'autre pouvait au besoin appuyer sur la roëlle du pommeau [1].

Le *couteau à armer* des mêmes époques n'avait pas non plus de type particulier de monture. Le nom indique que la lame était à dos et à un seul tranchant. Pour que ce couteau fût réellement une arme, l'axe de la pointe très effilée devait être celui de la fusée, ou tout au moins il devait lui être parallèle.

La *dague à oreilles* du xve siècle et du commencement du xvie (J. 775) dite en Italie *à la Levantine* était d'origine orientale; elle avait dû être introduite en Italie par les Vénitiens et les Génois; elle était déjà en usage en Espagne à l'époque hispano-mauresque; son origine orientale s'y explique aisément. Cette forme de pommeau à oreilles se retrouve encore de nos jours chez les Albanais et les Grecs et en général dans toute la contrée des Balkans (voir J. 1065 à 1069).

La *cinquedea* (cinq doigts) dite en vieux français *sang-dede* était surtout une arme de parement de la fin du xve siècle et du commencement du xvie. Elle était fabriquée et décorée presque exclusivement dans le nord de l'Italie, à Venise, à Vérone, comme l'indique le nom qu'on lui donnait de dague *véronaise*. De la page 169 à la page 171 on trouvera la description de dix de ces armes si précieuses et de leur monture toute particulière. Quelle que fût la longueur de la lame triangulaire parfaitement isocèle, longueur variant de 0 m. 25 à 0 m. 65, sa largeur au talon était à peu près constante : de 0 m. 07 à 0 m. 10.

Les dagues du xvie siècle, aussi bien de guerre que

[1] Une miniature de Froissard vers 1450 montre un homme perçant ainsi la tête de son ennemi tombé sur les genoux.

de ville, ont une poignée peu volumineuse : des quillons droits, courts, parfois rabattus et épanouis vers le bout; à l'écusson du côté du dessus souvent un petit anneau rond faisant garde; son ouverture est de 0 m. 020 à 0 m. 025, elle atteint exceptionnellement 0 m. 040; au lieu d'un anneau c'est quelquefois une petite coquille rabattue vers la pointe qui fait garde.

Les poignées des dagues allemandes sont généralement composées sur ce même modèle; mais la fusée est assez souvent en tronc de cône largement épanoui du côté du pommeau presque plat. Cette forme ne se rencontre que dans les poignées des dagues et épées allemandes. (Voir J. 826, allemande ou saxonne.)

La dague *suisse* de tout le XVI[e] siècle est d'un modèle tout spécial. La fusée en bois nu (souvent en acajou) est à section en losange, renflée au milieu et d'une largeur double de son épaisseur. Les quillons et le pommeau donnent deux croissants en bois, à peu près égaux, les cornes infléchies vers la fusée. Ils sont armés en partie de cuivre doré. La lame est assez large au talon. Le fourreau est garni du côté du dehors de cuivre gaufré, ciselé, donnant surtout des compositions compliquées. Il porte une gaine pour un couteau et un poinçon-affûtoir. C'était autant une arme de chasse qu'une arme de guerre. (Voir les dagues J. 783 à 787.)

La *main-gauche* est une arme essentiellement de duel, du milieu du XVI[e] siècle et, pendant tout le XVII[e], elle accompagnait toujours la rapière à corbeille. Ici la poignée est très développée : de longs quillons droits, une branche continuant la large coquille trian-

gulaire qui couvrait tout le dos de la main. Avec cette seconde arme de duel tenue comme l'épée, le pouce en avant, le petit doigt au pommeau, on parait les coups de l'épée de l'adversaire, et on lui portait des coups droits ou de bas en haut. Le décor et les détails de la main-gauche étaient calqués sur ceux de la coquille de l'épée dont elle était le complément. Du reste pour toutes les dagues au XVIe siècle, quel que fût leur modèle, bien que leur poignée très réduite ne ressemblât pas comme forme d'ensemble à celle de leur épée, le même décor, les mêmes détails devaient se retrouver sur les deux armes d'un même équipement.

A la fin du XVIIe siècle, le fusil était devenu l'arme principale de presque toute l'infanterie, les piquiers seuls, et de moins en moins nombreux, avaient conservé la dague. Lorsque la baïonnette fut adoptée et bien organisée pour la monter au canon du fusil, sans interrompre son tir, la dague n'eut plus de raison d'être, et même le sabre droit ou courbe ne fut plus donné qu'aux compagnies d'élite, les hommes du centre ne portant au côté que la baïonnette à douille dans son fourreau. Plus récemment le sabre-baïonnette, complément de tout fusil, est devenu l'unique arme blanche du soldat, et comme tel il est porté à gauche comme l'avait toujours été l'arme blanche principale (1).

Depuis le commencement du XVIIe siècle, et même avant chez les Allemands, le pistolet a remplacé pour le cavalier la dague de l'homme d'armes. Aujourd'hui,

(1) Un tableau (J. 876) donne une dizaine de types des transformations successives de la baïonnette, depuis son origine jusqu'au sabre-baïonnette actuel. Sous vitrine on voit une dizaine de baïonnettes de luxe et de fantaisie, ou pour armes de chasse.

le revolver est la seconde arme des cavaliers. Les marins seuls ont conservé de nos jours le poignard, modèle 1837. Ils sont en outre armés, pour l'abordage, du sabre, de la hache, de la pique, tous trois du modèle 1833.

Le mode de monture le plus fréquent pour toute espèce de dague de guerre était celui des épées : une soie fine prolongeant la lame rivée au pommeau; mais on rencontre aussi presque tous les autres modes de monture qu'on verra décrits dans la notice sur les armes orientales. Ces modes divers sont plus fréquents que la monture à soie rivée, pour certaines armes d'usages particuliers : les cinquedea, les couteaux à armer, les couteaux de chasse et les petites pièces des trousses de chasse ou d'usages divers.

DAGUES, POIGNARDS ET BAÏONNETTES.

FRAGMENTS.

J. **752.** Dague du XIIIe siècle. Très aiguë, à double tranchant et arête médiane. Poignée en bois, à section en losange. Croisière et pommeau en forme de croissants se regardant, fixés tous deux au bois par des clous; ceux de la croisière existent encore.

J. **753.** Couteau du XIIIe siècle. Lame à un seul tranchant, avec deux gorges d'évidement près du dos. La poignée et le pommeau devaient être plats et entourés sur le champ d'une lame de cuivre repoussée en fleurs de lis alternant avec un autre décor. Longueur de la lame 0 m. 21.

Don de M. J. Evans.

J. **754.** Lame de couteau probablement du XIVe siècle, d'après les caractères gothiques que porte la lame et qu'on n'a pu déchiffrer. Ils sont compris entre une croix dont les bras sont terminés en petits cercles et ils sont suivis d'une sorte de scorpion. Le tranchant est en arc de cercle; le dos droit dans le prolongement de la soie large, et à quatre trous pour le passage des rivets qui fixaient le manche. — Fragment très intéressant trouvé près d'Abbeville.

Don de M. Boucher de Perthes.

J. **755.** Couteau du XVe siècle. Lame fine à un seul tranchant; la soie presque aussi large s'épanouit en T vers le bout; les plaques en os ou en bois de la poignée étaient fixées par trois rivets dont la soie porte les trous. — Trouvé dans la Somme près d'Abbeville.

Même donateur.

J. **756.** Poignée de dague du XVe ou XIVe siècle (?) en os gros-

sièrement sculpté représentant un animal s'appuyant sur une targe. Virole en cuivre jaune.

Legs fait au Musée par M. Penguilly l'Haridon.

J. **757.** Fragment de dague qui pourrait être du xve siècle. Lame à arête médiane portant encore sur une des faces du talon une plaque de cuivre décorée de pointillés. La soie carrée a conservé sur chacune des quatre faces, trois et deux rivets. Le talon est percé pour le passage des quillons, qui n'existent pas, et le bout de la soie pour river le pommeau qui devait être en disque. Longueur de la lame o m. 15. — Trouvée dans la Somme près d'Abbeville.

Don de M. Boucher de Perthes.

J. **758.** Dague du commencement du xve siècle. Lame à deux tranchants, à arête adoucie. Garde et pommeau en forme de rondelle; fragments de fusée en bois. Longueur totale o m. 33. — Trouvée dans la Seine.

J. **759.** Dague de la première moitié du xve siècle. Lame aiguë à un seul tranchant. La fusée était maintenue sur la soie par des rivets qui existent encore et coiffée par la douille du pommeau. Celui-ci est en forme de disque. Petite croisière très courte, s'infléchissant vers la pointe. Longueur de la lame o m. 24.

Don de M. Darvilliès.

J. **760.** Petite dague du commencement du xve siècle. Lame aiguë et quadrangulaire, portant deux incrustations de cuivre comme marque de fabrique. Fusée en bois; courts quillons rabattus sur la lame. Petit pommeau en fer, pyramide tronquée à huit pans.

J. **761.** Poignard dont la belle lame du xve siècle est montée sur poignée du commencement du xviie siècle. Lame à un seul tranchant d'un côté. Après le talon sur une face, une forte arête légèrement de côté; sur l'autre face, l'arête ne commence qu'au dernier quart de la lame. Petits quillons plats,

poignée en corne à section ovale. Pommeau sphérique et petit bouton.

J. **762**. Dague du XVe siècle. Lame très particulière; elle porte sur chaque face une arête à un tiers de la largeur de la lame, mais inverse sur les deux faces; et de même avant le tranchant, le talon de la lame est inverse sur les deux faces. Garde et pommeau en rondelle octogone en fer. La fusée en bois était recouverte de petites bandes de fer allant en hélice d'une rondelle à l'autre et appliquées par un filigrane. Il ne reste plus qu'une seule bande sur huit qu'il devait y avoir.

Don de M. Tattegrain, artiste peintre.

J. **763**. Sous le même numéro deux dagues exactement semblables du XVe siècle. La lame, la garde et le pommeau sont du même modèle que dans l'arme précédente. La fusée garnie d'os n'est plus en torsade; elle est plate et légèrement renflée au milieu. Il faut remarquer que la fusée et la garde octogone sont d'un même morceau de fer. Le pommeau est rivé et les plaques d'os sont maintenues par trois rivets. C'est une monture du genre de celle des couteaux communs.

J. **764**. Sous le même numéro, quatre dagues en fer noirci du milieu du XVe siècle. A rondelles, comme garde et pommeau. Fusée ciselée de quelques filets en creux. Fourreau du temps, en cuir, servant de trousse et portant chacun les gaines de deux petits couteaux à lames triangulaires. Les quatre armes sont identiques; elles ne diffèrent que par le dessin des filets sur la fusée. Aux quatre dagues, le même poinçon ressemblant à un T dont la croisière est donnée par un arc irrégulier.

J. **765**. Dague à oreilles du XVe siècle. Lame à deux tranchants, portant une arête médiane commençant à 2 centimètres du talon; un de ces tranchants est de 2 centimètres plus long que l'autre. La poignée est en fer ciselé et doré; elle est recouverte par deux plaques en corne. Le pommeau a la forme en usage chez les Albanais : deux ailes ou oreilles divergentes. Les Albanais ou stradiots étaient alors au service de Venise. Ces

coquilles ainsi que l'écusson sont recouvertes de plaques d'ivoire. Fourreau en corne garni de cuir et d'ivoire. (Voir J. 1065 et suivants.)

J. **766.** Dague du xve siècle, florentine. Lame triangulaire à deux tranchants; le pan supérieur est creusé en gorge d'évidement. Poignée en bronze, ciselée et autrefois dorée. Garde en anneau. Pommeau circulaire en forme de champignon.

J. **767.** Dague du milieu du xve siècle, en fer ciselé. Le pommeau présente une tête d'homme. Petite coquille repercée de quelques trous et tournant sa convexité vers le pommeau. Quillons. Lame de forme particulière taillée en dard à quatre faces à son extrémité.

L'origine de cette arme est fort douteuse, elle pourrait être composée de pièces diverses.

J. **768.** Dague italienne de la seconde moitié du xve siècle. Lame orientale en damas, à arête médiane, portant au talon, d'un côté, un cartouche très effacé bordé d'incrustations d'argent et surmonté d'un croissant. Sur l'autre face on voit encore dans le cartouche des caractères orientaux incrustés d'argent et le croissant très effacé. Quillons en bronze doré donnés par deux monstres dans le type des gargouilles gothiques. Fusée en cristal embrassée par deux bagues ciselées en feuilles d'acanthe et dorées. Pommeau en cristal de roche cubique à médaillons en relief sculptés en feuilles, et terminé par une calotte de bronze doré.

J. **769.** Fragment d'une dague de la fin du xve siècle. Lame à un seul tranchant à large dos. Petits quillons droits s'épanouissant vers le bout. Vestige de soie. — Trouvé dans la Seine.

Don de M. de Marbot.

J. **770.** Dague de la fin du xve siècle. Lame à arête saillante, à deux tranchants, adoucie au talon et portant trois crans faits à la lime. Petite garde en anneau, ciselée ainsi que la contre-

garde qui est très petite. Large virole en fer. Fusée en ébène. Pommeau en forme de calotte sphérique.

J. **771.** *Cinquedea* [1] de dimensions exceptionnelles, la lame seule a o m. 68; elle est cloisonnée en trois parties d'inégales longueurs. Dans la première, quatre cannelures, dans la seconde trois, dans la dernière deux. La lame ne comporte aucun autre décor. Ces sortes d'armes se faisaient en Italie, de la fin du xve siècle aux premières années du siècle suivant. Leur mode de monture a de l'analogie avec celui de beaucoup d'armes orientales. La soie large d'environ o m. o2 est repercée de quatre trous ronds de o m. oo6 à o m. o12 de diamètre, dans lesquels sont encastrées des rosaces découpées analogues aux meneaux des rosaces des églises. La soie se rétrécit brusquement au bout pour donner la rivure sur l'étrier en bronze ou fer doré qui embrasse les deux plaques d'ivoire de recouvrement de la poignée. Ces plaques sont décorées de rosaces à jour, et ont à peu près la forme en violon. Les quillons larges et forts près de l'écusson s'amincissent en s'infléchissant vers la pointe de l'arme.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **772.** Lame d'une *cinquedea,* du xvie siècle. Divisée en trois parties par des filets saillants transversaux. Dans celui du talon quatre gorges d'évidement, dans le suivant trois, dans le dernier deux. Comme marque de fabrique une croix dont les bras sont renflés vers le milieu.

Même legs.

J. **773.** Fourreau en cuir noir gaufré et ciselé d'une *cinquedea* italienne des dernières années du xve siècle ou des premières années du xvie. La lame n'existe pas au Musée. Le décor du

[1] Ce nom italien de *cinquedea* (cinq doigts) répond à la largeur de la lame à sa base; elle a d'ailleurs la forme d'un triangle isocèle parfaitement régulier et très aigu, souvent renforcé dans le bout après les deux ou trois étages de cannelures.

fourreau est une merveille comme composition, dessin et exécution. Le sujet principal est un médaillon à sujets mythologiques accompagné de cornes d'abondance, de figures nues et de trophées. C'est une des œuvres les plus charmantes de l'artiste italien dont on voit au dos la signature :

O
PUS
HERC
UL
IS.

Opus Herculis[1].

J. **774.** Grande *cinquedea*, dont au moins le fourreau en cuir gaufré et ciselé est du même artiste que le précédent. La lame taillée à pans à compartiments est gravée et dorée sur les deux faces, sur toute la longueur du talon et sur la moitié de sa longueur jusqu'à la pointe. Le décor qui consiste en scènes mythologiques est d'une finesse merveilleuse; le fourreau présente sur sa face extérieure un médaillon dans le style de la lame et au-dessus des cornes d'abondance du goût le plus pur. C'est assurément une des œuvres capitales du même Hercule. Elle ne porte pas sa signature, mais la composition et le style ne permettent aucun doute sur l'identité d'origine.

J. **775.** Petite *cinquedea* de dimensions beaucoup moindres que la précédente (environ 2/3) décorée absolument dans le même goût. Elle porte à la croisée des quillons et au milieu du

[1] On connaît aujourd'hui une trentaine de pièces : *cinquedea* avec ou sans leur fourreau, ou fourreau sans lame, qui ont toutes la plus grande analogie comme composition, caractère des figures et finesse d'exécution. On a cru devoir attribuer au même artiste italien toutes ces œuvres si précieuses. Mais les érudits, les archéologues n'ayant pas pu s'entendre sur la personnalité de l'auteur et son lieu de naissance, ou même contestant l'origine commune de ces pièces remarquables (deux ou trois seulement sont signées), on doit attendre pour se prononcer des documents plus explicites.

talon un écusson, au chef ondé. Sur la branche de la poignée on lit la devise : *Deus in nomine tuo salvum me fac.* Elle est complète, a son fourreau qui n'a pas de signature; mais le fourreau est sans conteste du même artiste que les deux qui précèdent.

J. **776.** *Cinquedea* analogue aux précédentes. Sur la poignée : *HEROES EFFICIT SOLA VIRTUS.* Lame dorée en plein au talon et gravée. Fourreau complet à gaine richement ornée. Le modèle ou type est celui des deux lames qui précèdent, mais les figures sans élégance ne peuvent être attribuées au même artiste.

J. **777.** *Cinquedea* de même forme et de même travail de forge et ciselure que les précédentes. Le décor, au lieu de consister en dorure à plein, est obtenu par le procédé dit à *or rasé.* Sur l'acier noirci les figures sont achurées plus ou moins profondément; l'or y est fixé au brunissoir, puis rasé par frottement. Les sujets sur un des côtés de la lame sont : le Jugement de Pâris et, sur l'autre, Actéon. Le fourreau est dans le caractère de ceux qui précèdent.

J. **778.** Dague dont la lame est celle d'une *cinquedea.* Le décor de la lame est à *or rasé.* Sur chaque face un personnage, l'un d'eux complètement nu. Les quillons sont roulés en volutes, tournés vers la pointe de la lame. Pommeau en bronze ciselé en forme de disque. Fusée du modèle de celles des épées ou dagues ordinaires.

J. **779.** *Cinquedea* du même style. Le décor de la lame est donné par le procédé à *or rasé;* d'un côté un guerrier vêtu à la romaine, accompagné d'une femme nue et d'un enfant; de l'autre un saint Christophe portant l'enfant Jésus.

J. **780.** Dague anglaise des premières années du XVIe siècle. Lame à arête médiane et profondément évidée. Jusqu'au tiers de la longueur elle est ciselée de fleurs et dorée; elle porte comme poinçon la lettre R sous couronne et l'inscription : *My hope and treist is in ye Lord* (mon espoir et confiance est dans le

Seigneur). Toute la poignée est en ivoire blanc avec trois bagues d'ivoire, teintes en vert, avec filets de cuivre. Petits quillons et pommeau en tête de monstre ou léopard. Trousse en cuir pour la dague, deux couteaux et le fusil à affûter. Elle est décorée de fleurs et rinceaux dorés. Le bouton de la bouterolle et les pommeaux des trois petites pièces sont finement ciselés et dorés. Toute la bouterolle aujourd'hui blanche devait être également dorée. Pièce très précieuse.

J. **781.** Dague des premières années du XVI[e] siècle. Lame évidée à deux tranchants; fortement détériorée par la rouille. Petits quillons à bouts ciselés. Fusée en os, sculptée en torsade, sur un seul côté, comme le pommeau ovale.

J. **782.** Fragment de dague, commencement du XVI[e] siècle, trouvé dans la Seine. Lame et fusée presque entièrement rongées par l'oxyde. Quillons en cuivre fortement recourbés vers la pointe.

J. **783.** Dague suisse, modèle type du milieu du XVI[e] siècle. Poignée en acajou, garnie de cuivre doré. Fourreau remplissant l'office de trousse, portant un couteau et un poinçon. Bas-relief découpé, ciselé et doré, d'une exécution remarquable. Le sujet représente Guillaume Tell visant la pomme sur la tête de son fils. Fond vert. Elle porte la date 1563; remarquer sur la lame la lettre R, qui se retrouve sur les trois dagues suivantes du même type.

J. **784.** Dague suisse analogue à la précédente. Le sujet du bas-relief du fourreau, à fond de peau de chagrin, représente un roi ou un seigneur à genoux au pied d'un trône occupé par un enfant; il est suivi de femmes et d'hommes en riches costumes du temps. Trousse complète.

J. **785.** Dague suisse analogue aux précédentes. Le sujet représenté sur le fourreau est une danse macabre. La Mort entraîne dans sa course l'empereur, la reine, le soldat, la courtisane et le moine. Trousse complète.

J. **786**. Dague suisse analogue aux précédentes. Le sujet représenté sur le fourreau est une scène de guerre. Des lansquenets armés de longues épées entourent une vieille femme à genoux. Un roi sur son trône semble intervenir et vouloir les arrêter. Fond en velours vert. Trousse complète.

J. **787**. Dague suisse ou allemande portant sa date 1561 sur le pontet du fourreau. La dague est identique aux quatre qui précèdent. Sur le fourreau : Guillaume Tell à genoux, abattant la pomme sur la tête de son fils, en présence de Gessler et de ses soldats. La bouterolle porte une tête de lion d'une exécution plus fine que celle des quatre dagues suisses. Dans la gaine, le petit couteau et le fer à effiler.

J. **788**. Dague allemande. Poignée en cuivre ciselé et doré. Le pommeau et les quillons portent des masques de femme. Figure de l'Amour et de Vénus sur la fusée. Fourreau en cuivre ciselé et doré, représentant une mêlée de cavaliers et de soldats romains. Elle porte son bastardeau. La date 1632 est bien celle de sa fabrication, mais elle a été faite sur le modèle du milieu du xvie siècle, comme les dagues suisses qui précèdent.

J. **789**. Fourreau de dague allemande du milieu du xvie siècle. En bronze coulé, ciselé, doré. Les décors en fort relief consistent en figures à l'antique, mascarons, satyres, têtes de lions. Chape avec pontet. Le galuchat est moderne, il obstrue les entrées des petites gaines.

J. **790**. Dague qui est bien du xvie siècle; mais ses incrustations d'argent sont modernes ainsi que le fourreau et sa bouterolle.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **791**. Grande dague du xvie siècle. Lame large, à arête médiane, portant au talon trois gorges d'évidement. Garde ciselée en anneau. Quillons roulés. Poignée en bois. Le pommeau porte encore quelques traces de ciselure analogue à celle des quillons.

J. **792.** Dague allemande du milieu du XVIe siècle. Poignée à pommeau ciselé et évidé. Quillons recourbés vers la pointe de l'arme, du même travail que le pommeau. Fusée en fer damasquinée d'or. L'écusson présente une ornementation finement ciselée en relief. Lame à large talon damasquiné comme la fusée et à arête. Fourreau en fer repoussé, d'une riche décoration; il présente deux figures en fort relief : l'une, d'un guerrier vêtu à l'antique; l'autre, d'une femme nue. Les trois saillies en boudin du fourreau sont des anneaux en fil de fer soudés au corps du fourreau. Il est terminé par un bouton ciselé et évidé du même modèle que le pommeau.

J. **793.** Dague du milieu du XVIe siècle. Lame à arête médiane, avec poinçon circulaire sur le talon, on distingue au milieu une croix pattée; il subsiste un quillon, une amorce de garde en anneau et les deux bagues de la fusée. Pommeau en bronze ciselé. — Trouvée dans la forêt de Compiègne.

J. **794.** Dague du milieu du XVIe siècle. Lame quadrangulaire. Quillons recourbés en avant de la lame et renflés à leur extrémité. Fusée en torsade. Petit pommeau cannelé, presque cylindrique.

Don de M. Oger.

J. **795.** Dague saxonne du milieu du XVIe siècle. Lame aiguë portant une gorge d'évidement jusqu'à son extrémité. Talon pareillement évidé. Petite garde. Quillons droits, taillés en losanges. Pommeau en forme de poire aplatie, travail quadrillé, fer noirci. La fusée présente quatre cordons longitudinaux pris sous les bagues.

J. **796.** Dague allemande du milieu du XVIe siècle. Lame à une gorge d'évidement allant près de la pointe et accostée de deux autres sur le talon. Petits quillons aplatis dans le plan de la lame. Garde en anneau, fusée tronconique en corne et en spirale, embrassée par une calotte plate, en disque, incrustée d'or et d'argent. Fourreau en tôle de fer, décoré de trois cordons donnés par des anneaux en fil de fer soudés sur un arc

brasé au fourreau. Celui-ci est terminé par trois sphères légèrement aplaties.

J. **797**. Petite dague (de femme?) du milieu du XVIe siècle, française. Lame large et flamboyante. Au talon des ornements dorés en plein avec le nom Pollet et une marque de fabrique composée d'S croisés. Petits quillons terminés par des boutons recourbés vers la pointe. Pommeau doré très allongé, terminé par un petit bouton. Fusée garnie d'un filigrane en fil d'argent. Arme très élégante. Longueur de la lame 0 m. 125.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **798**. Dague française de la même époque et du même Pollet. Lame très large à arête saillante. Au talon des ornements dorés à plein, le même nom Pollet et la même marque. Sur le reste de la lame des traces de damasquine d'une rare finesse. Petite garde très simple. La fusée et le pommeau ont été refaits; on a pris pour modèle la petite dague précédente du même Pollet. Fourreau en velours rouge garni d'acier. Longueur de la lame 0 m. 24.

Même legs.

J. **799**. Dague espagnole du milieu du XVIe siècle. Lame à arête médiane accostée de quatre gouttières repercées à jour; elle est tout entière, sauf les tranchants, gravée à l'eau-forte. Quillons descendant vers la pointe; garde en anneau et au-dessus une bague en fer commençant la fusée. Pommeau en tête de nègre; toutes ces pièces portent des traces de décors argentés. Le milieu de la fusée est en ivoire profondément fouillé et d'un travail hispano-mauresque de la fin du XVe siècle. Il représente une colonnade mauresque ogivale dont toutes les ouvertures sont décorées de dessins d'une rare beauté et dans le style de l'Alhambra. Fourreau en fer à deux anneaux, terminé par un renflement de forme ogivale orientale. Au milieu des traces d'argenture, on peut deviner un écu entouré d'un collier qui serait celui de la Toison d'or. Tout dans cette arme est d'un grand intérêt.

J. **800**. Couteau italien du milieu du XVI[e] siècle. Lame en damas à talon orné d'une damasquine d'or ponctuée d'une merveilleuse finesse. Toute l'arme est d'une seule pièce, de la pointe au haut de la poignée complètement ciselée et dorée. Au bas, des feuilles d'acanthe; puis deux petites plaques de nacre rivées à la soie large; au-dessus, un chapiteau corinthien, et enfin un lion à langue roulée et se soulevant sur un support. Fourreau en cuir gaufré à rinceaux. La chape porte les quillons et une petite garde pleine et plate; elle est comme la bouterolle décorée de damasquines d'argent du même travail que les damasquines d'or de la lame. Pièce des plus précieuses.

J. **801**. Couteau ayant fait partie d'une trousse française de la deuxième moitié du XVI[e] siècle. Lame très particulière : d'abord un talon carré, puis le tranchant unique; du côté opposé deux biseaux qui ne commencent pas en même temps que le tranchant. Tout le talon et le commencement de la lame proprement dite sont gravés de rinceaux en forme de feuilles de houx; tout ce décor terminé par une petite accolade est doré à plein. On lit sur les biseaux, en majuscules : *Martin Jamart, notere — du Roy à Paris;* et au talon : *Réclamart.* Petits quillons aplatis en torsade et terminés par un bouton, rabattus à angle droit vers la pointe. Le pommeau est dans le même type mais sphérique[1].

J. **802**. Petit poignard français de la deuxième moitié du XVI[e] siècle, avec son petit couteau et la gaine en ivoire. La lame est à biseaux et décorée exactement comme la précédente. On lit sur les biseaux : *A bien conduire son espoir il faut attendre la fin — Se qui doit estre ne peut failir.* Petits quillons et pommeau en ivoire sculpté; la fusée est donnée par une femme nue, sans doute Vénus, et un Amour. Le manche d'ivoire du petit couteau est donné par une Folie sortant d'une gaine. Fourreau

(1) Voir à la page 21 de la notice les observations relatives aux applications de l'art français aux menus objets, armes de luxe, coutellerie...

en ivoire représentant en ronde bosse une Minerve et un Amour.

J. **803.** Trousse de la deuxième moitié du XVIe siècle. La dague ou couteau principal est en acier d'une seule pièce. La lame exactement du type des deux précédentes, comme forme et gravure dorée à plein après le talon; celui-ci est finement damasquiné d'or et d'argent; même décor sur les deux biseaux. Poignée à balustre, pommeau en forme de vase qui devait être terminé par des boutons comme les pommeaux des deux petits couteaux dont toute la poignée est du même modèle. Leur lame n'est pas biseautée, le talon est damasquiné d'or et d'argent. Gaine pour les trois pièces; la chape et la bouterolle décorées comme les talons des couteaux. A la chape un crochet pour suspendre la gaine à la ceinture.

J. **804.** Trousse à deux couteaux du même art français que les pièces qui précèdent, comme en témoigne le décor identique du talon terminé par la même accolade et doré à plein. Lame sans biseau portant incrusté un 3 en cuivre rouge. Poignée en cristal de roche à pans adoucis. Virole et pommeau en argent niellé. La trousse en bois est recouverte d'un treillis en fil d'argent tordu extrêmement fin. Chape et bouterolle niellées comme les montures des couteaux. Anneau de suspension.

J. **805.** Dague de la deuxième moitié du XVIe siècle. Poignée en fer ciselé, autrefois doré. Le pommeau et les deux quillons présentent la même tête de monstre. L'exécution de cette pièce est remarquable. Lame pleine, triangulaire.

J. **806.** Dague de la seconde moitié du XVIe siècle. Lame à arête prononcée, portant à son talon une croix comme marque de fabrique. Quillons recourbés vers la pointe; pommeau ovale aplati, surmonté d'un bouton; toute la poignée est ciselée en torsades à chaînettes. Longueur de la lame 0 m. 25.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **807.** Dague de la seconde moitié du XVIe siècle. Lame très large au talon, à trois gorges d'évidement. Garde en anneau.

Quillons recourbés vers la pointe. Pommeau en disque, ciselé en coquilles de Saint-Jacques. Longueur de la lame o m. 28.

Don de M. Emmanuel Quinsonas.

J. **808.** Dague de la seconde moitié du xvie siècle; fortement détériorée par l'oxyde. Forte arête médiane. Petits quillons terminés par des boutons en torsades, ainsi que le pommeau. Fusée en acier. — Trouvée à Hollingstedt près de Dannewerk (Sleswig).

Don de M. le comte de Bouillé.

J. **809.** Dague de la seconde moitié du xvie siècle. Lame très aiguë et quadrangulaire, portant au talon deux filets saillants. Quillons légèrement recourbés en avant. Garde simple, ciselée, du même travail que les quillons et le pommeau, présentant deux médaillons et deux têtes d'animaux. Fusée garnie d'un filigrane composé d'acier et de cuivre. Longueur de la lame o m. 38.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **810.** Dague de la deuxième moitié du xvie siècle. Lame large au talon, et à arête médiane adoucie. Quillons plats tournés en dedans et vers la pointe. Pommeau sphérique à bouton. La fusée subsiste en partie incrustée de gravier. — Trouvée dans la Seine à Paris.

J. **811.** Poignard de la seconde moitié du xvie siècle. Lame très aiguë portant une forte gorge d'évidement sur presque toute sa longueur, et deux petits filets au talon. Un morceau de la fusée en torsade, entouré de son filigrane, existe encore. Longueur o m. 32. — Trouvé dans le golfe de Venise en 1600.

J. **812.** Dague allemande. Lame à arête médiane, à fort talon, portant en poinçon profond un écu avec les lettres $\overset{D}{M}$ et au-dessous T. B. Poignée en fer noirci repercée à jour. Pommeau et petits quillons en forme de vase. Incrustations d'or et d'argent, celles-ci ont été refaites. Le fourreau recouvert de ve-

lours est complètement moderne; la chape et la bouterolle sont du style de la poignée.

J. **813**. Fourreau d'une dague probablement italienne de la deuxième moitié du XVIe siècle. Il est complètement couvert de marqueteries d'ivoire de diverses couleurs donnant des rinceaux, des fleurs, des chevrons.

J. **814**. Petite dague de la deuxième moitié du XVIe siècle. Lame quadrangulaire. Garde en anneau. Courts quillons. Fusée dépourvue de son filigrane. Pommeau cannelé.

Don de M. Oger.

J. **815**. Dague probablement italienne, de la deuxième moitié du XVIe siècle. Lame triangulaire très forte à talons. Quillons en argent doré faisant presque pas-d'âne, ciselés et terminés par des têtes de chimères; l'écusson présente des têtes de lions; pommeau donné par deux têtes de femmes et deux têtes de lions, feuilles d'acanthe. Fusée en argent très dédorée, à six pans et très renflée au milieu; les pans sont ciselés sur les faces parallèles à la lame.

J. **816**. Dague moderne qui a été faite sur le modèle de la précédente; elle est plus fine d'exécution et la fusée en argent sans dorure est complètement incrustée de rinceaux en or. Le pommeau est terminé par un bouton de corail. Le dos du talon de la lame est plaqué d'argent. Fourreau garni d'argent du même travail que la fusée.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **817**. Dague de la deuxième moitié du XVIe siècle. Lame à arête médiane et évidée; elle est brisée au milieu de sa longueur. Talons creux. Quillons bifurqués en V. Pommeau en forme de vase ciselé, à quatre côtes saillantes. — Trouvée sur les chaumes d'Avenay (Côte-d'Or).

Don de M. de Saulcy, de l'Institut.

J. **818**. Fragment de dague. Lame triangulaire à talon; un vestige de soie. Quillons descendant vers la pointe et tournés

en avant, présentant comme l'écusson des petits médaillons dans le style de la fin du XVIe siècle. — Trouvée dans l'île des Cygnes, à Paris.

J. **819.** Dague de la fin du XVIe siècle. Lame à arête adoucie. Petits quillons plats, tournés vers la pointe. La soie est incomplète.

Même origine.

J. **820.** Dague allemande de la fin du XVIe siècle. Lame à arête médiane portant au talon deux filets creux percés à jour. Quillons droits renflés aux extrémités, portant un médaillon à tête de lion. Petite garde en forme d'anneau portant les mêmes ornements que les quillons. Pommeau en forme de trèfle avec ornements ciselés. Poignée en forme de poire du même travail. Longueur de la lame 0 m. 26.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **821.** Dague allemande de la fin du XVIe siècle. Lame large portant une gorge d'évidement sur toute sa longueur et deux autres sur le talon. Garde en forme d'anneau. Quillons fortement recourbés vers la pointe, terminés par un bouton. Sur la poignée, qui est en bois, il reste encore quelques fragments de garnitures en galuchat sous les deux cordons de fer longitudinaux. Pommeau en forme de poire et taillé à pans.

J. **822.** Dague de la fin du XVIe siècle. Lame à gorge d'évidement; quillons plats descendant vers la pointe. Garde en anneau. Pommeau en poire à bouton. Fusée en bois en torsade, presque partout enveloppée de son filigrane. — Trouvée dans la Seine près de Provins.

J. **823.** Petite dague de la fin du XVIe siècle. Lame très fine triangulaire. Petits quillons en cuivre terminés en olive. Poignée en bois ornée de fils de fer placés longitudinalement. Pommeau en olive en torsade.

J. **824.** Lame de dague du XVIe siècle (?) fortement détériorée par l'oxyde; très épaisse, portant une arête médiane. Longueur

de la lame o m. 21. — Trouvée dans la Somme, près d'Abbeville.

Don de M. Boucher de Perthes.

J. **825**. Fourreau allemand ou suisse, fin du XVIe siècle (?) en fer, grossièrement repoussé et ciselé. On remarque, d'un côté, l'aigle éployée, couronnée; de l'autre, les armes de Jérusalem.

J. **826**. Dague saxonne de la fin du XVIe siècle, en fer noirci ciselé. Poignée conique ornée de masques et d'ornements. Fourreau en fer ciselé comme la poignée, médaillons à figures de cavaliers. Gaine pour bastardeau.

J. **827**. Lame de dague, portant à son talon trois forts filets creux, fin du XVIe siècle. Longueur de la lame o m. 25. — Trouvée dans la Somme, près d'Abbeville.

Don de M. Boucher de Perthes.

J. **828**. Petite dague ou stylet italien de la fin du XVIe siècle. Lame triangulaire équilatérale. Petits quillons et pommeau en forme de glands et ciselés en feuillage. Fusée en fer en balustre à deux étranglements. Fourreau en velours noir; chape et bouterolle ciselées dans le même goût.

J. **829**. Petite dague de la fin du XVIe siècle. Lame à arête médiane avec filet mince sur l'arête. Quillons courbés vers la pointe. Petite garde en anneau. Pommeau en olive décoré de feuilles d'acanthe ciselées et d'incrustations en argent comme toute la poignée. Fourreau en cuir. Chape et bouterolle du même décor.

J. **830**. Main-gauche espagnole de la fin du XVIe siècle. Lame aiguë, à un seul tranchant, jusqu'à environ la moitié de sa longueur, portant au talon IHS entre une croix et un cœur. Toute la poignée ciselée, les quillons et le pommeau en torsade, la garde, son renfort et la fusée en rinceaux et feuillages repercés à jour. Longueur de la lame o m. 46.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **831**. Dague de la fin du XVIe siècle. Lame évidée à arête

médiane. Quillons renflés à leur extrémité et courbés vers la lame. Fusée à huit pans. Filigrane fer et cuivre rouge. Pommeau à dix pans en forme de gland.

Don de M. Oger.

J. **832.** Dague de la fin du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe. Poignée en fer portant quelques petits ornements dorés. Ses doubles quillons, très recourbés, forment le caractère distinctif de cette arme. Pommeau en forme de vase. Lame à arête médiane, avec deux gorges repercées à jour au talon.

J. **833.** Dague de la fin du XVIe siècle, probablement italienne. Lame à trois pointes. Les deux petites lames latérales faisant corps avec la lame du milieu, se séparent à la pression d'un ressort à paillette placé à son talon. Coquille repercée à jour et ciselée. Quillons fortement recourbés vers la pointe. Pommeau à quatre pans ciselés en chevrons. Toute la poignée est en fer noirci.

J. **834.** Dague de la fin du XVIe siècle, qui paraît italienne. Lame à très forte arête médiane accompagnée de deux filets creux repercés à jour d'un grand nombre de petits trous. Quillons droits hexagonaux. Pommeau en olive à douze côtes, finement damasquiné d'or, comme les quillons. Petite garde en anneau. Fourreau du temps en cuir noir, chape et bouterolles damasquinées d'or.

J. **835.** Dague de la fin du XVIe siècle. Lame repercée à jour comme les précédentes et d'une exécution remarquable. Poignée en fer finement ciselée et à fonds dorés. Quillons recourbés vers la pointe et tordus du côté de la petite garde en anneau. Pommeau en calotte élevée, partagée par deux bandes verticales et deux bandes obliques.

J. **836.** Dague de la fin du XVIe siècle. Lame à arête médiane, très saillante, allégie par quatre profondes gorges d'évidement repercées à jour. Poignée en fer noirci. Longs quillons droits. Petite garde en anneau. Pommeau ovale. Fusée en torsade revêtue d'un filigrane en fer.

J. **837.** Dague de la fin du XVIe siècle. Lame du même type mais d'exécution moins fine. Quillons descendant vers la pointe, largement ciselés en feuilles comme la garde en anneau, et comme le pommeau légèrement aplati.

J. **838.** Dague vers 1600. Lame italienne du type des précédentes. Quillons droits simples. Petite garde en anneau. Pommeau en olive, fusée en bois à cannelures longitudinales.

J. **839.** Dague probablement composée. Lame italienne du modèle des précédentes. Garde en coquille rabattue. Quillons courts terminés, l'un en marteau, l'autre en tourne-vis. La fusée en fer cylindrique est une chargette albanaise décorée d'incrustations d'argent.

J. **840.** Dague de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe. Lame à arête médiane, rectangulaire au talon. Garde en anneau fermée par une plaque repercée à jour. Quillons légèrement recourbés en avant, terminés par un bouton ciselé en torsade. Fusée cannelée. Ancien filigrane. Pommeau simple en forme de poire. Cette arme est accompagnée de la chape et de la bouterolle de fourreau.

Don de M. Oger.

J. **841.** Dague vers 1600, à lame quadrangulaire. Poignée en fer, bouts de quillons et pommeau en forme d'olive.

J. **842.** Poignard allemand d'officier de canonniers, du commencement du XVIIe siècle. Lame triangulaire pleine, portant des divisions numérotées. Petits quillons en fer. Pommeau en bronze et fusée en bois; le tout ciselé en torsade. La fusée est ornée de pointes affleurées, en cuivre jaune.

J. **843.** Autre poignard exactement du même modèle; seulement la longueur de la lame est presque double, la fusée est en outre décorée de petites incrustations d'os.

J. **844.** Dague composée et en grande partie moderne. Lame taillée à trois pans; gorge d'évidement repercée à jour au milieu de la lame; pointe formée par une arête saillante. Incrus-

tation de cuivre au talon. Fusée en fer à huit pans. Longs quillons gravés, terminés en serpents enroulés. Pommeau en tête de chien. Fourreau gravé, en fer, et à huit pans.

J. **845.** Dague du commencement du XVIIe siècle. Pommeau en croissant aplati. Quillons recourbés à l'intérieur et repercés à jour. Anneau faisant petite garde. A la lame, gorges d'évidement, profondes et repercées à jour.

J. **846.** Dague probablement italienne du commencement du XVIIe siècle. Lame triangulaire. Quillons terminés par des têtes de chimères, le pommeau par celle d'une femme. On remarque au milieu de la fusée quelques feuilles d'acanthe. Longueur de la lame 0 m. 14.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **847.** Petite dague, peut-être composée. Lame très fine à section en losange. Quillons donnés par deux bouts de branches d'arbres dont les incrustations paraissent modernes. La fusée est une figure de femme d'une très médiocre exécution.

Même legs.

J. **848.** Petite dague à lame quadrangulaire très fine. Talon carré; petits quillons terminés par des boutons à huit pans, comme le pommeau. Fusée cannelée recouverte de cuir.

Même legs.

J. **849.** Fourreau d'une dague du commencement du XVIIe siècle. En fer repoussé et grossièrement ciselé.

J. **850.** Petite dague en un seul morceau en fer. Lame triangulaire. Poignée tournée. Les bouts des quillons et le pommeau sont en forme d'olive. Sur la fusée quelques feuilles ciselées. Commencement du XVIIe siècle.

J. **851.** Dague allemande des premières années du XVIIe siècle. Lame à deux tranchants formés par une arête médiane, en partie gravée. Doubles quillons, l'un formant pas-d'âne, l'autre tourné vers la pointe, fusée ayant conservé son filigrane du temps, pommeau en forme d'olive, cannelé longi-

tudinalement. Cette dague est attribuée au chevalier Christophe Furer qui fut commandant de Nuremberg, en 1567. Elle semble beaucoup plus moderne que cette date.

J. **852**. Main-gauche espagnole du commencement du XVIIe siècle. Lame à un seul tranchant; gorge profonde et repercée à jour près du dos. Au talon court une croix pattée. Quillons droits et renflés à leur extrémité. Garde en coquille de petite dimension, continuée par une branche. Pommeau en bouton large et plat.

J. **853**. Poignard espagnol du XVIIe siècle. Lame large au talon ciselé et dentelé; gravures en rinceaux. Quillons terminés en champignons ciselés. Pommeau en olive sans décors et probablement moderne. Fusée en pyramide quadrangulaire plaquée d'érable.

J. **854**. Dague de la première moitié du XVIIe siècle. Lame à deux tranchants, sans talon. Poignée en fer. Longs quillons recourbés vers la pointe. Double garde : un anneau et une coquille cannelée; pommeau en olive à pans.

J. **855**. Belle dague dite *main-gauche*, espagnole, du commencement du XVIIe siècle, d'une grande richesse. Pommeau ciselé à champignon. Fusée évidée. Garde ciselée et repercée à jour. Très longs quillons. Lame plate à un seul tranchant; dos dentelé et ciselé, comme le talon de grandes dimensions profondément évidé pour l'appui du pouce.

J. **856**. Main-gauche espagnole du type de la précédente, un peu plus moderne. Diffère parce que la lame est plus étroite, et le talon, au contraire plus large, présente une ouverture circulaire du côté du dos; il est décoré de petits ronds sans nombre et porte pour marque une étoile au-dessus d'un dessin en forme de virgule.

J. **857**. Diffère de la précédente parce que le talon présente de chaque côté la même ouverture circulaire, et la coquille deux étranglements de chaque côté.

J. **858.** Main-gauche italienne. Garde de petite dimension, pleine, ciselée en écailles. Lame profondément évidée, à filet saillant, et repercée à jour. Commencement du XVII[e] siècle.

J. **859.** Dague du commencement du XVII[e] siècle. Fusée en corne sculptée en torsade. Garde en coquille ciselée et repercée à jour. Lame pleine, quadrangulaire, portant au talon comme marque de fabrique un demi-corps de cheval. De nationalité inconnue, peut-être allemande.

J. **860.** Dague du XVII[e] siècle. Forte lame à arête médiane. Garde en anneau. Grands quillons recourbés en sens inverse. Pommeau presque cylindrique en fer. La fusée manque; il reste après la soie une des bagues en filigrane.

J. **861.** Couteau-poignard. Lame à deux tranchants, à la pointe seulement. Poignée en corne, grossièrement sculptée, ornée d'incrustations en os et de clous en cuivre. Le pommeau offre une figure coiffée. Comme marque sur la lame, un balustre à deux gorges. Paraît allemand.

J. **862.** Main-gauche espagnole du milieu du XVII[e] siècle. Lame quadrangulaire très fine; talon très large rectangulaire, les champs ciselés en dentelés; il est repercé à jour de deux trous ronds et décoré de coups de pointeau. Pour poinçon un B. Longs quillons droits renflés vers le bout, terminés comme le pommeau en boutons aplatis. Garde en coquille pleine.

J. **863.** Petite dague de la fin du XVII[e] siècle. Française. Lame en feuille de sauge, présentant d'un côté des guerriers à pied, de l'autre côté un cavalier. Ornements dorés en plein. Quillons courts terminés par des boutons. On voit de chaque côté de l'écusson trois fleurs de lis entourées d'une couronne. Poignée enrichie de filets pointillés en or. Fourreau en velours rouge avec petits galons dorés.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **864.** Dague du XVIII[e] siècle; lame à deux tranchants, taillée à quatre pans sur la moitié environ de sa longueur, et

ornée d'une gravure à fond doré. Croisière en cuivre. Fusée tordue et revêtue de jonc. Plaque en fer en guise de pommeau.

J. **865.** Poignard de la Révolution qui devait être monté dans une canne en bambou comme le manche. Lame forte à un seul tranchant; ressort à bouton. Pommeau à seize pans. Sur la calotte est gravé : *Vive le roi*, et une fleur de lis sous couronne royale.

J. **866.** Poignard réglementaire d'abordage. Modèle 1837.

J. **867.** Trousse mexicaine composée d'un couteau, d'une fourchette et d'un fusil à affûter contenus dans une gaîne en cuir légèrement sculpté. Poignées en corne noire, plaquées d'argent gravé.

J. **868.** Poignard en bronze, d'époque et de provenance complètement inconnues. Il n'a aucune analogie avec les armes de bronze préhistoriques romaines ou gauloises. D'ailleurs, ce serait la seule lame en bronze que nous connaîtrions du moyen âge.

J. **869.** Baïonnette de l'origine dont la lame très large est de la forme de celle d'un épieu. Deux petits quillons, puis un manche rond à viroles, du calibre d'un mousquet de rempart.

J. **870.** Petite baïonnette de la fin du XVIIe siècle. Lame en forme de couteau, percée et retaillée au talon. Petite garde tournée vers la pointe, petits quillons faisant d'un côté marteau, de l'autre tourne-vis. Poignée en bois du diamètre intérieur du canon. Longueur de la lame 0 m. 13.

J. **871.** Baïonnette de la fin du XVIIe siècle. Lame large à un seul tranchant, jusqu'à 10 centimètres environ de la pointe. Le talon de la lame porte trois 8 comme marque de fabrique. Quillons en fer, façonnés pour servir de tourne-vis et de marteau. Poignée en bois, tournée de façon à pénétrer dans l'intérieur du canon de fusil. Longueur de la lame 0 m. 38.

J. **872.** Baïonnette de la fin du XVIIe siècle, de même forme que la précédente. Lame moins large. Virole de la poignée en cuivre jaune. Fourreau en cuir noir. Garnitures en cuivre. La chape porte un bouton. Longueur de la lame 0 m. 31.

J. **873.** Baïonnette de la fin du XVIIe siècle. Lame à deux tranchants, allégie par une forte gorge d'évidement repercée à jour. Petits quillons en cuivre, terminés par des boutons en forme de glands. Poignée en ébène pouvant pénétrer dans le canon du fusil. La poignée est plus moderne que la lame.

J. **874.** Petite baïonnette du commencement du XVIIIe siècle, entièrement en fer, à douille. Lame parallèle au canon, écartée de façon à pouvoir rester sur l'arme au moment du tir. Fourreau recouvert de cuir fauve. Garnitures en fer, crochet de ceinture. Longueur de la lame 0 m. 14.

J. **875.** Poignard-baïonnette du commencement du XVIIIe siècle. Lame à trois pointes se développant par la pression faite sur un ressort placé près du talon. Petits quillons en cuivre et garde en coquille. Poignée en corne.

J. **876.** Tableau donnant les transformations successives de la baïonnette, de son origine au modèle 1874.

ARMES DE CHASSE, FRAGMENTS.

COUTEAUX.

J. **877.** Couteau d'une trousse de veneur, italienne, du milieu du XVIe siècle. Lame se recourbant du côté du tranchant, avec ornements gravés au talon dorés en plein. On lit d'un côté : *LON GENTILE*, et, de l'autre, *PER LOPERA SE MONSTRA*. Fusée en ivoire à huit pans. Petits quillons droits et ronds terminés par des boutons. Fourreau en cuir gaufré en

rinceaux et feuillages. Il manque à cette trousse le bastardeau et le poinçon. Longueur de la lame 0 m. 21.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **878**. Couteau de table ou de trousse de veneur, de la deuxième moitié du XVIe siècle. Lame large sur toute sa longueur, très flexible. A son talon, d'un côté, un écusson avec un casque à grille pour cimier et deux licornes pour soutiens; la marque de fabrique N en cuivre rouge; et, de l'autre côté, la figure allégorique de la Géométrie. Petite poignée en forme de gaine à doubles termes, l'un homme, l'autre femme, dos à dos et coiffés de la même couronne. Pièce très élégante.

Même legs.

J. **879**. Hachette de chasse de la deuxième moitié du XVIe siècle. Lame en forme de serpe gravée de rinceaux. Talon doré à plein. La virole et la soie large font partie de la lame; un anneau et un pommeau en olive rivé terminent la poignée dont toutes les parties sont gravées et dorées à plein. Sur le dos on lit la date 1575. Sur le talon une marque en cuivre rouge : un I sous couronne.

J. **880**. Épée allemande de chasse, de la fin du XVIe siècle. La lame porte ses deux arrêts à ressorts. Elle est assez finement gravée : épisodes de chasse au cerf et au sanglier; au talon de la lame une figure de Cléopâtre mal dessinée, surmontée d'un médaillon à portrait.

J. **881**. Épée de chasse. La lame sans arrêts est terminée en forme d'épieu. Double garde, pas-d'âne, un quillon et une branche rejoignent le pommeau sphérique.

J. **882**. Épée allemande de chasse de la fin du XVIe siècle. La lame s'élargit en forme d'épieu après les deux arrêts à ressorts. Comme marque de fabrique, la lettre R sous couronne. Les arrêts, les quillons et le pommeau sont dorés.

J. **883**. Épée de chasse allemande de la fin du XVIe siècle. La lame est maintenue par un ressort dans son fourreau en

acier revêtu de velours. Lorsqu'elle est tirée du côté de la bouterolle, elle est fixée par un bouton adouci s'engageant dans un logement. Quillons très recourbés vers la pointe. Pommeau en poire. Dague engagée dans une gaine du fourreau, et dont la fusée et le pommeau plats sur une face complètent la poignée de l'épée. Petits quillons droits, garde en anneau. Toute la poignée est richement damasquinée d'or et d'argent et décorée de petits clous d'argent.

J. **884.** Épée fourrée du commencement du XVIIe siècle. Lame à arête saillante, longue de 1 m. 05. Talon très court; fourreau terminé par une pointe. Il est revêtu de velours vert comme la poignée à deux mains. Cet estoc était probablement organisé pour la chasse à l'ours; la pointe du fourreau en faisait un bâton de montagne.

J. **885.** Épée fourrée de la même époque et du même usage. Lame quadrangulaire et fortement évidée, c'est une bonne lame d'estoc. Pommeau en fer, cylindrique. Elle n'a pas son fourreau.

J. **886.** Poignée de couteau de chasse allemand, du commencement du XVIIe siècle, en bronze richement ciselé et doré. Sur chaque quillon un lion couché. Petite garde donnée par deux lions affrontés. Sur la fusée un chasseur et un cerf; sur le pommeau qui continue la fusée, un combat d'ours, de lion et de chien.

J. **887.** Couteau de chasse du milieu du XVIIe siècle. Lame à un seul tranchant; dans le dernier quart, le talon est à biseaux et le tranchant très camard. D'un côté les deux tiers de la lame sont finement gravés : rinceaux, cavaliers et fantassins en costume de 1640-1650; de l'autre côté, un tiers seulement de la lame est gravé : un personnage avec une dame, au-dessous un cavalier. Les parties gravées sont dorées à plein. Virole et quillons en acier très finement ciselé; ceux-ci repercés à jour et en volutes tournées en sens inverse. Fusée en ivoire roulée en volute, et tête de lion d'une excellente exécution. Fourreau en

cuir, chape et bouterolle en acier, ciselées en cordon. Pièce très précieuse de nationalité inconnue.

J. **888**. Épée de chasse française du milieu du XVIIe siècle. Arrêts à ressorts. Lame en feuille de sauge à la pointe; rectangulaire avant les arrêts; gravée et portant la devise : *AN TOI TE FIE*. Poignée légèrement ciselée. Fusée en bois recouverte de peau de poisson. Pommeau en forme de poire.

J. **889**. Longue épée de chasse, italienne, du milieu du XVIIe siècle; elle pouvait se porter à la ceinture. La lame se plie en trois au moyen de deux charnières à bagues. Les arrêts courbés en S portent deux boutons ciselés en têtes de nègres, ainsi que le pommeau. Ces têtes se retrouvent sur la garde en coquille et sur la fusée de la poignée. Les têtes de Maures sont cantonnées dans les armes de Sardaigne.

J. **890**. Paire de couteaux de chasse français et leur gaine, de 1660 environ, comme le précisent les costumes. Lame légèrement courbe; dos renflé au tiers de la longueur. Sur le talon, comme marque, un cœur enflammé. Manche en ivoire donné par un animal debout qui appuie les pattes sur un écu (en blanc) surmonté d'un casque à grille. Au bas d'un des manches, dans des médaillons, un Turc et un personnage à perruque en costume de ville, vers 1660. Sur l'autre manche, des personnages en costume romain avec perruque sous un cabasset. Fourreau en cuir rouge décoré de fleurs de lis sans nombre. Cette trousse a appartenu à Louis XIV ou à quelque personnage de la Maison de France.

J. **891**. Épée allemande, probablement de chasse, du commencement du XVIIIe siècle. Lame à un seul tranchant, droite, mince, portant deux clefs en croix et au-dessous trois hermines. Quillons en fer à section en losange, ciselés vers le bout, comme la feuille de fer qui fait garde étroite pour l'index. Fusée s'épanouissant vers le pommeau qui est en fer et présente un bec.

J. **892**. Couteau de chasse français du commencement du

XVIIIe siècle. Lame légèrement recourbée et évidée; pointe aiguë. Garnitures de la poignée en argent repoussé, figurant sur les écussons deux têtes d'hommes à grandes barbes; les quillons en têtes de chiens. Poignée en ivoire sculpté donnée par un chien dont la tête fait le pommeau. Sur le collier on lit : *Pichon, à la Victoire, vis-à-vis Saint-Honoré.* Fourreau recouvert de cuir noir, à trois garnitures d'argent.

J. **893.** Couteau de chasse du XVIIIe siècle. Lame simple à un seul tranchant (*Solingen*). Coquille ciselée : chasse au cerf. Quillons terminés par des têtes de chiens. Fusée en bois de cerf; XVIIIe siècle. Fourreau en cuir, garnitures en fer. La trousse est vide.

J. **894.** Couteau de chasse. Lame légèrement recourbée à un seul tranchant. Poignée en laiton à branche et coquille ciselées en relief; petite garde en coquille parallèle à la lame. Fusée en corne taillée à huit pans; XVIIIe siècle.

J. **895.** Petit couteau de chasse. Lame à un seul tranchant. Garde en cuivre, fondue et repercée à jour. Poignée en corne noire, taillée à huit pans. Fourreau laqué en moucheté.

J. **896.** Couteau de chasse exécuté au Tonkin sur modèle envoyé d'Europe. Commencement du XVIIIe siècle. Lame très simple, poignée en cuivre rouge ciselée en ornements et dorée sur fond noir. La coquille est ciselée en ronde bosse et représente un combat de cavaliers européens. La branche porte des figures européennes. Longueur de la lame 0 m. 56.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **897.** Fusée d'une poignée de couteau de chasse du XVIIIe siècle, en ivoire incrusté de pointillés d'or figurant des rinceaux, oiseaux, chiens de chasse, etc.

J. **898.** Couteau de chasse du commencement du XVIIIe siècle. Lame en damas à fortes gorges d'évidement. Poignée et quillons en ivoire sculpté représentant des animaux entrelacés. La poignée et les quillons sont assemblés par une virole en argent

ciselé en feuillages. Fourreau avec garnitures du même style. Longueur de la lame o m. 45.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **899**. Poignard-baïonnette de chasse du commencement du XVIII[e] siècle. Lame droite, évidée, à un seul tranchant. Talon doré à plein. Poignée en acier bruni, ciselée en hélice, pointillée d'or, d'un travail très fin. Petits quillons tournés en sens inverse. Fourreau recouvert de galuchat blanc. Garnitures dans le style de la poignée.

J. **900**. Poignard-baïonnette de chasse de la même époque. Lame à un seul tranchant, montée dans une croisière courte pouvant recevoir la chape du fourreau. Poignée en ivoire incrustée de décors en argent. Fourreau en galuchat blanc à garnitures d'argent.

J. **901**. Poignard-baïonnette de chasse de la même époque. Lame forte à deux tranchants dans la seconde moitié. Gorge d'évidement profonde sur le côté; rinceaux profondément ciselés. Talon plaqué d'argent, petits quillons. Poignée en ébène décorée de garnitures d'argent ciselé et repercé à jour. Fourreau en cuir noir. Chape et bouterolle très importantes et du modèle des garnitures de la poignée.

J. **902**. Poignard-baïonnette de chasse, de la première moitié du XVIII[e] siècle. Lame droite, évidée, à un seul tranchant, gravée au talon et dans la gorge d'évidement. Poignée en corne garnie d'argent. Fourreau en cuir portant un crochet de ceinture. Garnitures en argent. Longueur de la lame o m. 27.

J. **903**. Couteau de chasse. Lame gravée près du talon, sur chaque face un personnage sous *Vivat Pandur*, et au-dessous une inscription allemande. Petite garde et quillons en cuivre ciselé, fusée en ivoire. Fourreau avec trousse, contenant couteau et fourchette, dont les manches sont également en ivoire.

J. **904**. Couteau-poignard italien (?) du commencement du

XVIIIe siècle. Lame à deux biseaux dans la deuxième moitié, repercée à jour et ménageant des rinceaux en feuilles ciselées. Médaillons d'argent incrusté au talon. Manche en ébène garni d'argent.

J. **905.** Petit poignard. Lame en damas, à deux tranchants. Manche revêtu d'argent, gravé, orné d'étoiles, d'un ruban double en argent doré, tourné en hélice. C'est une imitation du style Louis XV, très moderne.

J. **906.** Couteau de chasse français Louis XV. Lame à un seul tranchant à gorge d'évidement. Au talon des ornements gravés. Poignée en ivoire sculpté en torsade et peint en vert. Quillons et garnitures en argent. Fourreau en bois recouvert de velours vert.

J. **907.** Couteau-poignard, probablement italien du milieu du XVIIIe siècle. Lame à un seul tranchant à biseaux dans la deuxième moitié, après une ciselure élégante. Au talon, un ergot fait arrêt pour l'index. Comme marque un B sous couronne. Manche en ébène à filets.

J. **908.** Couteau de chasse allemand. Lame à deux tranchants, profonde gorge d'évidement sur toute la longueur. Poignée en bronze fondue sans vide et ciselée, garde en coquille, quillons, branche rejoignant le pommeau. Première moitié du XVIIIe siècle.

J. **909.** Grand couteau de chasse. Lame à deux tranchants et large gorge d'évidement peu profonde. Petite croisière en cuivre argenté. Poignée en corne sculptée en torsade. Allemand, du XVIIIe siècle.

J. **910.** Couteau de chasse. Lame à un seul tranchant, jusqu'à 0 m. 15 environ de la pointe, et gravée au talon. Poignée en cuivre, ciselée et repercée à jour; des scènes de chasse font le motif de la décoration. Fusée en os quadrillé, et offrant des losanges peints en vert. Même époque.

J. **911.** Lame d'un couteau de chasse du XVIIIe siècle, à un

seul tranchant, jusqu'à o m. 15 environ de la pointe. Au talon de la lame, des animaux gravés et cette inscription : *Guilmin, marchand arquebusier, à Versailles.*

J. **912.** Lame de couteau de chasse de la même époque, à arête médiane et sans talon. Dans le haut est gravé : *JA JA.*

J. **913.** Couteau de chasse du XVIIIe siècle. Lame assez large à un seul tranchant et à deux gorges d'évidement peu profondes jusqu'au quart de la longueur; au delà, une seule gorge adoucie. Entre ces deux parties un petit épaulement finement ciselé fait talon lorsque la première partie de la lame est rentrée dans le manche. Deux ressorts à mentonnet la fixent dans les deux positions. Longue et large poignée plaquée d'ivoire et faisant chape pour la première partie de la lame.

J. **914.** Couteau-poignard italien, du milieu du XVIIIe siècle. Lame à trois pans, le dos est taillé en scie adoucie; dans le milieu, il est à deux biseaux. Au talon, comme marque, un vase. Manche en corne à filets tordus.

J. **915.** Couteau du milieu du XVIIIe siècle. Lame à un seul tranchant, gravée au talon, en feuille d'acanthe, portant à son dos un serpent. Poignée en corne, sculptée en torsade et incrustée de fils d'argent. Un petit quillon du côté du tranchant est ciselé en forme de serpent. Fourreau en cuir vert avec bouton en lanière de cuir tressée.

J. **916.** Lame de couteau de chasse du milieu du XVIIIe siècle, à un seul tranchant. Sur le talon des trophées d'armes, drapeaux, entrelacs. Dans la large gorge d'évidement un sanglier.

J. **917.** Couteau et fourchette ayant fait partie d'une trousse de couteau de chasse. Les manches en bois sculpté, d'un travail grossier, probablement suédois ou russe. Le sujet pour les deux manches est un personnage à genou coiffé d'un bonnet de ces contrées. Sur la lame la lettre M.

J. **918.** Couteau de chasse allemand du XVIIIe siècle. Lame à un seul tranchant, gravée et dorée au talon. Poignée en

bronze ciselé, fusée en bois de cerf. La garde, les quillons et le pommeau offrent des animaux en faible relief. Le fourreau, qui porte une trousse contenant couteau et fourchette, a été cassé; il n'en reste plus que la portion supérieure.

J. **919.** Couteau de chasse allemand du milieu du XVIIIe siècle. Lame à un seul tranchant. Gorge d'évidement gravée de sujets de chasse. Quillons ciselés et recourbés en sens inverse. Poignée ciselée en torsades. Pommeau représentant une tête de griffon. Longueur de la lame 0 m. 61.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **920.** Couteau de chasse allemand. Lame à deux tranchants, sans arête; gravée, dorée au talon et portant au centre d'un cartouche : *1415* [1]. Poignée en cuivre, entièrement ciselée en torsade avec petite branche.

J. **921.** Couteau de chasse allemand. Lame à deux tranchants, sans arête, portant des traces de gravure; on y lit : *Hoc lumine vivo;* et au talon : *1515* [2]. Poignée en ébène, garniture en argent.

J. **922.** Grand couteau de chasse. Lame très aiguë, taillée à champlevé, offrant gravés des animaux sauvages. Pommeau en bois sculpté en tête de sanglier.

J. **923.** Couteau de chasse allemand du XVIIIe siècle. Lame à deux gorges d'évidement sur presque toute sa longueur. Sur un des côtés de la lame, un écusson écartelé, surmonté du bonnet d'électeur, et dans lequel on reconnaît au premier et au quatrième les armes de l'électeur de Mayence. L'écu a pour supports deux lévriers. Poignée entièrement en cuivre. Garde et pommeau ciselés donnant des animaux fantastiques; anneau pour le pouce. A son fourreau.

[1] Ce nombre ne représente pas une date, mais probablement un numéro d'ordre; l'arme est du milieu du XVIIIe siècle.

[2] Même observation, l'arme est du milieu du XVIIIe siècle.

J. **924.** Couteau de chasse allemand, avec sa trousse. Sur la lame un personnage gravé avec l'inscription : *Vivat Pandur.* Coquille rabattue, finement ciselée, ainsi que les petits quillons en têtes de chiens. Fusée en ivoire sculpté en fleurs et rinceaux élégants, et terminée en pied de biche. Couteau et fourchette dont le manche est de la même forme.

J. **925.** Couteau de chasse allemand du milieu du XVIIIe siècle. La lame a son tranchant à l'intérieur comme les khandjars turcs. Elle porte pour chiffre un C et un J sous couronne ou bonnet d'électeur. Poignée noircie à petits quillons droits. Branche engagée dans le pommeau. Fusée plaquée de bois de cerf.

J. **926.** Couteau de chasse allemand de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Lame légèrement courbe, à un seul tranchant, portant des inscriptions allemandes. Petits quillons tournés en sens inverse, en acier bleui, recouverts comme l'écusson d'un fin treillis doré; sur l'écusson un médaillon en nacre. Petite garde en coquille repercée à jour, et sertissant un pierre rouge en éventail. Poignée en ivoire terminée par une tête d'oiseau. Fourreau en acier avec chape et bouterolle du même travail que la poignée.

J. **927.** Couteau de chasse allemand de la fin du XVIIIe siècle. Lame évidée, tranchants formés par un biseau. Poignée à branche en bronze ciselé et doré. Fourreau en velours violet pourvu d'une trousse contenant couteau et fourchette. La garniture du fourreau est en cuivre doré. Tous les pommeaux sont en pied de biche.

J. **928.** Couteau de chasse. Lame à un seul tranchant recoupée à la pointe et portant près du dos une gorge d'évidement. La monture de la poignée en cuivre ciselé et doré. Fusée en corne. La garde, le bout des quillons et le pommeau à tête d'aigle répondent à la fin du XVIIIe siècle.

J. **929.** Couteau de chasse. Lame à un seul tranchant, et à

gorge d'évidement sur toute sa longueur; une plus petite près du dos. Gravée au talon. Poignée simple en bois, garniture en plomb.

J. **930**. Couteau de chasse français, Louis XVI. Lame entièrement gravée et dorée, dans la gorge : *Vive la chasse.* Monture en cuivre doré, quillons légèrement recourbés en sens inverse. Coquille ciselée en relief portant le combat d'un cerf et d'un chien. Poignée en porcelaine peinte, ornée de sujets mythologiques. Fourreau simple en cuir fauve portant un bastardeau. Les motifs de cette jolie pièce et la rare finesse de la ciselure répondent aux dernières années du règne de Louis XVI.

J. **931**. Couteau dont la nationalité et l'époque sont indéterminées. Lame à un seul tranchant légèrement courbe. Dos presque droit. Manche rond donné par deux morceaux d'os rivés sur la soie plate et large, rivée elle-même sur la calotte qui termine le manche. Il est décoré de petits cercles à centre.

J. **932**. Lame en damas *offerte au Musée par M. H. Lepage, arquebusier du roi,* qui a écrit sur la soie : *Lame en damas de corroyage, laquelle a cette particularité de rester ployée comme on la met et dont le tranchant est des plus durs.*

J. **933**. Lame en damas *offerte par M. H. Lepage,* qui a écrit sur la soie : *Lame forgée entièrement avec de fines aiguilles à coudre.*

ÉQUIPEMENT.

ACCESSOIRES D'ARMES BLANCHES.

J. **934**. Ceinture du XIIIᵉ siècle, en fil d'argent tressé; ne portant aucune trace de moyen d'attache. — Trouvée dans le gué de la rivière de Vendée.

Don de M. Benjamin Fillon.

J. **935.** Plaque de ceinturon du xve siècle, composée de deux plaques de cuivre très minces; celle de devant est repercée à jour suivant les ouvertures des fenêtres et colonnades gothiques.

J. **936.** Fourreau d'une épée du milieu du xvie siècle. En bois recouvert de cuir autrefois fauve. Il porte une petite gaine pour couteau. Bout en fer décoré d'un anneau et d'une S ciselée, décors qui rappellent ceux de la poignée de l'épée J. 114 [1].

J. **937.** Fourreau d'épée très complet pourvu de ses garnitures en cuir et de ses agrafes. La chape et la bouterolle sont en fer ciselé à figurines d'une grande finesse et noirci. Fin du xvie siècle. Pièce allemande très complète et très intéressante.

J. **938.** Ceinturon d'épée, probablement saxon, de la fin du xvie siècle. A deux charnières et six anneaux de suspension, chacun à trois chapes. Ce ceinturon si intéressant porte son fourreau triangulaire analogue aux précédents.

J. **939.** Bout de fourreau d'une épée de la fin du xvie siècle. Traces de damasquine. Sur le milieu, un chaton destiné à recevoir un camée qui manque.

J. **940.** Chape de coutelas de la fin du xvie siècle, travail probablement italien. En bronze ciselé et doré à plein; dans le médaillon principal, un lion; au-dessus du médaillon, une frise où l'on voit deux amours couchés accostant un petit médaillon à tête en relief.

J. **941.** Ceinturon en fer, de la fin du xvie siècle, composé d'anneaux étranglés comme des 8, reliés entre eux par des S. La chape de suspension est fixée au ceinturon par trois bossettes ciselées en rose. Même mode d'attache pour l'agrafe du ceinturon qui est du même modèle, un peu plus fort.

[1] Les deux pièces, épée et fourreau, ne sont pas venues ensemble, mais elles pourraient avoir la même origine.

J. **942.** Pendant d'épée de la fin du XVIe siècle, en cuir piqué donnant de larges rinceaux. Triple pendant, chacun à trois boucles en fer noirci comme le crochet. Fourreau simple en cuir fauve.

J. **943.** Crochet porte-rapière, espagnol, de la fin du XVIe siècle, en acier finement ciselé. Le ceinturon passe dans une chape terminée par un anneau horizontal dans lequel peut tourner la tige d'une seconde chape mobile autour d'un axe vertical. Dans cette chape, tourne autour d'un axe horizontal le crochet de suspension du fourreau, qui peut ainsi prendre toutes les positions : horizontale, verticale et intermédiaires. Le fourreau et sa chape à douille sont modernes.

J. **944.** Collection composée de vingt-six bouts de fourreaux d'épées du moyen âge.

J. **945.** Ceinturon et fourreau d'un estoc saxon, du commencement du XVIIe siècle, en cuir simple.

J. **946.** Pendant de ceinturon d'épée du commencement du XVIIe siècle. En velours rouge à deux branches, chacune à deux boucles.

J. **947.** Pendant d'épée des premières années du XVIIe siècle, recouvert de soie autrefois rouge (?). Double pendant, chacun à trois boucles décorées comme le crochet de gravures au poinçon, dorées. Petite belière. Dans le pendant est passé un fourreau en cuir fauve.

J. **948.** Boucles de baudrier du commencement du XVIIe siècle, en laiton ciselé en cannelures et doré.

Don de M. de la Haie.

J. **949.** Boucle de baudrier de la même époque, de très grande dimension, en laiton gravé.

J. **950.** Pendant d'épée d'un ceinturon du commencement du XVIIe siècle, en cuir découpé et piqué. Composé de trois parties assemblées par des rivets au crochet de suspension.

Douze chapes maintenaient le fourreau de l'épée. Il a la petite belière.

J. **951.** Fourreau d'épée et son ceinturon, de la première moitié du XVIIe siècle. Le fourreau, de forme triangulaire, est recouvert de cuir noir. La chape, ciselée à jour, la bouterolle et les boucles sont conservées.

J. **952.** Fourreau d'une épée du XVIIe siècle, de forme triangulaire en bois; il porte encore quelques fragments de son ceinturon.

J. **953.** Baudrier du milieu du XVIIe siècle. En peau, brodé en fils d'or et doublé en velours grenat très passé. La boucle d'attache, la chape et le bout ont été autrefois dorés; huit chapes à boucle servaient à fixer le fourreau.

J. **954.** Fourreau d'une épée du milieu du XVIIe siècle, en cuir noir chagriné. Chape et bout de fourreau en cuivre ciselé en demi-ronde bosse : des masques et une Minerve.

J. **955.** Crochet porte-épée du milieu du XVIIe siècle, en acier, repercé à jour d'un travail assez fin; il manque un anneau de suspension.

J. **956.** Plaque de baudrier, fin du XVIIe siècle, entièrement gravée, autrefois dorée; trophées d'armes, feuillages. Chape repercée à jour.

J. **957.** Baudrier de l'époque de Louis XIV, en cuir blanc orné de soutaches formant des stries et d'une grosse frange jaune.

J. **958.** Neuf boucles de pendants de baudriers, en laiton, de modèles divers; trois en disque sont frappées de caractères illisibles.

J. **959.** Crochet porte-épée, découpé et repercé à jour. Dans le médaillon, un petit trophée d'armes, ciselé finement; commencement du XVIIIe siècle.

Don de M. Minart, ancien garde d'artillerie, au Musée.

J. **960.** Autre crochet d'épée du même modèle. Le médaillon du milieu est décoré d'un quadrillé ciselé. Même époque.

J. **961.** Pendant d'épée d'un ceinturon du commencement du XVIIIe siècle, en cuir recouvert de velours finement brodé. Les boucles, les bouts de courroies et le crochet de suspension sont richement gravés. Une des chapes manque.

J. **962.** Crochet d'épée du commencement du XVIIIe siècle en acier gravé; le médaillon central donne des fleurs. Deux pendants d'épée du temps, l'un à boucle en laiton, l'autre à porte-mousqueton à ressort en acier.

J. **963.** Un ceinturon d'épée époque de Louis XV, en cuir fauve, orné de dessins gaufrés.

J. **964.** Ceinturon d'épée du règne de Louis XV. En cuir fauve orné de dessins gaufrés. Il porte une double chape, l'une pour l'épée, l'autre pour une dague ou une baïonnette.

J. **965.** Ceinturon Louis XV, avec belière partant du devant de la ceinture. Pendant d'épée à trois branches, trois boucles ciselées en coquille et dorées comme les trois chapes de décor Louis XV.

J. **966.** Ceinturon d'épée, époque de Louis XVI, en cuir fauve, chape reliée par deux pendants à boucles permettant de porter l'épée plus ou moins inclinée.

J. **967.** Deux chapes de sabres, ciselées, repercées à jour, décorées de bouquets de rinceaux. Allemandes du milieu du XVIIIe siècle.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **968.** Ceinture en cuir garnie de boucles, de chapes, d'anneaux et de molettes en cuivre jaune, avec petit couteau dans son fourreau. A été achetée en Suède, est probablement scandinave, époque inconnue.

J. **969.** Ceinture du même type que la précédente. Le fourreau contient un couteau et une fourchette. Même origine.

J. **970.** Baudrier de cérémonie des généraux en chef de la République; en drap blanc brodé d'or, parmi les décors : des grenades, des têtes de lions, des étoiles, des foudres, des couronnes de chêne et de laurier.

J. **971.** Ceinturon en drap blanc, à trois médaillons en soie bleue. Le tout est richement brodé d'or; branches de chêne et de laurier. Accompagnait le sabre d'honneur J. 594 (3e compagnie de la 19e demi-brigade).

J. **972.** Plaque de baudrier, à la fleur de lis, trouvée sur la presqu'île de Quiberon (Morbihan). Guerre de la Vendée.

Don de M. Cahier, de la Compagnie de Jésus.

J. **973.** Sabretache du 4e régiment de hussards en 1789.

Don de M. Frédéric Lépine, de Dijon.

J. **974.** Sabretache de hussard de l'Égalité (en 1792). En drap rouge, ornée d'un faisceau de licteurs, d'une branche de laurier, d'un soleil, et bordée d'un galon blanc.

Don de M. de Marsy.

J. **975.** Sabretache d'officier des guides (1806). En drap vert, aux armes de l'Empire; semée d'abeilles. L'aigle en cuivre rouge argenté. Bordée d'un galon doré.

Don de M. Frédéric Lépine, de Dijon.

J. **976.** Sabretache des guides (1806). En drap vert, semée d'abeilles aux armes de l'Empire; l'aigle manque. Bordure en galon orange.

Même donateur.

J. **977.** Sabretache d'officier de chasseurs à cheval sous Napoléon Ier.

Même donateur.

J. **978.** Sabretache du 1er régiment de hussards en 1826.

Même donateur.

J. **979.** Sabretache du 7e régiment de hussards en 1826.

Don de M. Frédéric Lépine, de Dijon.

J. **980.** Sabretache du 10e régiment de chasseurs à cheval en 1826.

Même donateur.

J. **981.** Sabretache d'officier du 7e régiment de chasseurs à cheval, sous Louis-Philippe.

Même donateur.

J. **982.** Sabretache commune aux chasseurs à cheval et aux hussards, sous Napoléon III.

J. **983.** Sabretache d'artillerie de la garde impériale, sous Napoléon III.

J. **984.** Sabretache des chasseurs à cheval de la garde impériale, sous Napoléon III.

J. **985.** Sabretache des guides de la garde impériale, sous Napoléon III.

J. **986.** Plaque de ceinturon d'aide de camp (1803).

J. **987.** Plaque de ceinturon d'officier d'état-major (1803).

J. **988.** Plaque de ceinturon d'officier de santé.

J. **989.** Plaque de ceinturon du 5e régiment d'artillerie à pied.

J. **990.** Plaque de ceinturon ayant appartenu à M. Guillaume, officier du 29e régiment de dragons (1810).

J. **991.** Plaque de ceinturon d'officier, règne de Louis XVIII.

J. **992.** Plaque de ceinturon d'officier d'infanterie en 1845.

Don de M. Millot.

J. **993.** Plaque de ceinturon de la gendarmerie départementale (règne de Louis-Philippe).

J. **994.** Plaque de ceinturon de cuirassiers (1847).

J. **995.** Plaque de ceinturon des gardiens de Paris, en 1848.

J. **996.** Plaque de ceinturon des gardes de Paris (deuxième Empire).

J. **997.** Plaque de ceinturon de tambour-major, du 7e régiment d'infanterie de ligne (deuxième Empire).

J. **998.** Plaque de ceinturon en fer, portant les armes d'Autriche. En cuivre doré, provenant d'un colonel de cuirassiers tué à la bataille de Wagram.

Don de M. Forney, professeur à l'École de médecine.

J. **999.** Dragonne russe, campagne de Crimée.

NOTICE

SUR LES ARMES BLANCHES ORIENTALES ET DE CONTRÉES DIVERSES.

LEUR MONTURE.

On a vu dans la notice sur les armes blanches européennes qu'à part quelques dagues et armes de chasse les lames étaient toujours fixées à la poignée par une soie dépassant la fusée et le pommeau et rivée sur celui-ci. Les montures des armes orientales et d'autres contrées lointaines sont extrêmement variées; les modes les plus fréquents sont ceux-ci :

1° Une soie plate, généralement de la largeur de la fusée et moins longue que celle-ci, est renforcée par deux plaques de fer soudées à l'étain. La fusée composée de deux plaques est rivée à la triple soie par deux ou trois rivets en travers. C'est le mode employé pour nos couteaux communs;

2° Le mode de nos armes européennes : la soie longue est rivée au bout de la poignée qui ne comporte pas toujours un pommeau distinct de la fusée;

3° La soie plate ou légèrement conique et moins longue que la fusée y est engagée et fixée par un mastic. C'est le mode de nos couteaux de luxe. Il remplace forcément les deux autres procédés lorsque la fusée est en matière précieuse et brisante, comme le cristal,

les jades, la porcelaine..... ou finement sculptée comme les poignées en bois des kris malais.

Enfin quelques autres procédés particuliers, qu'on décrira en leur lieu [1].

Sabres turcs. — C'est le premier mode : soie plate, large, renforcée par deux plaques soudées; fusée de deux pièces fixées par des rivets transversaux. Le pommeau est en crosse lourde, à peu près ronde, d'un diamètre plus fort que la fusée. Toute cette poignée est en corne et simple. Toute la richesse de l'arme est dans la lame en damas, souvent de fort beau modèle.

Sabres persans. — C'est le troisième mode : la soie plate, large, renforcée comme celle des sabres turcs, est engagée dans la fusée et y est fixée par mastic. Le pommeau est en bec coudé à angle droit, assez long et plus fin que la fusée. Il est coiffé par une calotte d'acier sous laquelle passe une bride d'acier qui suit toute la poignée; toutes ces parties sont richement ciselées, damasquinées; la poignée est plus riche que la lame en damas qui est d'une forme plus simple que celle des lames turques. Les sabres des Mamelucks sont montés suivant le mode persan.

Les poignards *persans* sont également fixés simplement au mastic; même mode pour les plus riches poignards *circassiens*. Dans les poignards *circassiens* de modèle plus simple, comme pour ceux des contrées

[1] Contrairement à l'ordre adopté pour les armes européennes dont les fragments sont décrits à la suite des armes complètes, on commencera à chacune des contrées lointaines par la description des lames ou poignées démontées, afin de faire mieux connaître le mode de monture qui est exposé pour chaque contrée, dans cette notice.

voisines, Cosaques, Daghestan..... la monture est à rivets transversaux. C'est le mode des sabres circassiens : un ou deux rivets.

Armes des Balkans. — Les armes que portent ou que portaient dans la Turquie d'Europe, les musulmans et les chrétiens, entre autres les Grecs pendant le premier tiers du siècle, sont de fabrication turque. Les garnitures des fourreaux sont en argent repoussé et ciselé. Quelquefois elles couvrent tout le fourreau, et la poignée est décorée de même. Les lames sont ou à dos droit (*khandjars*) ou à double courbure (*yatagans*). La poignée est conforme à un de ces deux types :

1° La monture est en argent repoussé, le pommeau en forme de crosse à profil. Le talon de la lame est du côté du dos saisi entre deux lames argentées qui continuent la première partie de la poignée. Ces deux lames sont soudées à l'étain sur celles du khandjar. La soie plate, large, engagée dans les deux parties qui composent la poignée, y est fixée au mastic. C'est donc le troisième mode;

2° Le pommeau est à grandes oreilles en disque de corne, ivoire..... La lame fournit elle-même la première partie de la poignée; son talon ciselé, damasquiné, appartient à la lame elle-même. La soie plate, large de cette première partie de la poignée, est prise entre les deux plaques d'ivoire qui continuent la poignée, le tout est fixé par des rivets transversaux (mode turc); d'ailleurs une bride suit toute la longueur de la poignée (mode persan).

Quelques poignées sont d'un type intermédiaire entre ceux-ci.

Sabres marocains et arabes. — La poignée comporte quatre quillons : trois descendant vers la lame, un redressé, coudé, faisant branche; poignée en corne donnant un large pommeau en crosse carrée avec logement pour le petit doigt. La lame, très légèrement courbe comme celle des sabres de cavalerie légère (modèle 1822), est parfois européenne. Sa monture est la nôtre : soie longue, rivée au pommeau. La monture des poignards est la même.

Flissats kabyles. — Une partie de la fusée est forgée avec la lame, c'est le deuxième type des armes des Balkans. La fusée en bois ou en corne embrasse la soie qui a toute la longueur et la largeur de la fusée et en suit le profil, en réservant une petite pointe qui sera rabattue comme un rivet. Le tout est relié par des rivets transversaux, et en outre enveloppé de petites bandes et plaques de cuivre fixées par des clous d'applique. Lame et poignée, tout est décoré de dessins géométriques au burin.

Touaregs. — Premier type de monture : la lame large, droite, est continuée par une longue soie rivée au pommeau. Celui-ci est en fer, composé de deux cônes creux à base elliptique et brasés ensemble; le premier cône s'appuie sur la fusée cylindrique en fer, revêtue de cuir. La croisière, très large et courte, dans le type mérovingien, n'est pas pleine jusqu'au talon de la lame, elle est remplie de mastic. Des appliques en laiton ajouré et gravé de dessins géométriques, croix, ... sont fixées à la croisière par des rivets.

Le second type de monture touareg est décrit en détail à J. 1115.

Les deux poignards si intéressants J. 1119 et J. 1120 sont décrits en détail à ces numéros [1].

L'épée *nubienne* a comme l'épée touareg (2e type) de grandes analogies avec nos épées du XIIe siècle au XIVe. Soie longue, rivée au pommeau en disque perpendiculaire à la soie. (C'est l'inverse du disque européen.)

Sabre abyssin. — Soie de toute la longueur de la fusée et rabattue au bout en guise de rivet [2].

Épée de Zanzibar. — Longue fusée, longue soie sur laquelle est vissé ou collé un pommeau en forme d'olive.

Sabres et poignards du Sénégal et des Maures du Sahara. — Toutes les poignées sont à soie longue rivée au bout de la poignée.

(1) Les quillons des épées droites des Touaregs (2e type) et de la Nubie ont la forme de ceux de nos épées du XIIe au XIVe siècle. Les lames sont souvent européennes, entre autres de Solingen, des XVIe et XVIIe siècles. D'autre part, le Musée a reçu en 1860 du maréchal Randon une vingtaine d'armes diverses qui étaient toutes données comme d'origine touareg. Depuis on a reconnu que la plupart de ces armes étaient de contrées diverses de l'intérieur de l'Afrique. Cette multiplicité d'origine d'armes ou de parties d'armes venues des Touaregs, les unes européennes, les autres de l'intérieur de l'Afrique, s'explique par la vie nomade de ces tribus à la fois commerçantes et pillardes. A toute époque elles ont importé dans l'intérieur de l'Afrique des produits européens vendus par les Vénitiens ou les Génois aux Barbaresques, ou prises de mer des corsaires barbaresques; d'autre part elles apportaient sur le littoral des armes achetées ou pillées dans toutes les contrées de l'Afrique.

(2) On peut remarquer que dans les armes de l'Afrique centrale ou du littoral la monture européenne à soie longue rivée est très fréquente, tandis qu'en Asie on ne la retrouve que chez les Chinois.

La faucille du nègre du *Bertat* est à longue soie rivée. — Le poignard est fixé par des rivets transversaux.

Poignards du Congo et du Gabon. — Le large talon de la lame est enchapé dans les deux prolongements de l'écusson qui est en bois comme toute la poignée; le tout est fortement serré par des filigranes de cuivre jaune. En outre, il doit y avoir une soie large engagée dans la fusée qui y est alors fixée au mastic. C'est indispensable lorsque le filigrane de cuivre n'existe pas, ainsi J. 1157.

Dans les contrées de l'intérieur de l'Afrique les moins civilisées, on rencontre des soies longues rivées au haut de la poignée, des fusées fixées au mastic. Le Musée n'en possède pas à rivets transversaux.

Épées *indiennes*, sabres *indo-musulmans*. — Dans tous les sabres à lame courbe du modèle persan, la poignée à quillons courts terminés par des boutons, avec branche remontante, est forgée d'une seule pièce jusqu'au haut de la fusée sur laquelle est brasée une rondelle pleine, et à celle-ci une rosace qui porte un petit ajutage courbe; une soie plate, large, s'engage dans la moitié de la fusée et y est fixée au mastic (mode persan).

Les épées droites sont montées de même; par exception J. 1194 est montée à l'européenne, la soie est rivée au haut du pommeau en losange.

Tous les poignards indiens à poignées précieuses, jade, cristal, ivoire..... sont à soie de demi-lon-

gueur fixée au mastic; il en est de même de tous les kris *malais* à poignée en bois sculpté, et enfin pour les armes *javanaises*, *cingalaises*, toutes d'une remarquable exécution.

Khouttars indiens. — Sur les onze khouttars du Musée six présentent cette construction curieuse : toute l'arme, lame, branches latérales, traverse de garde, double traverse de poignée, est forgée dans une seule masse d'acier qui est ensuite évidée pour réserver toutes les parties ciselées et souvent damasquinées d'or.

Les autres khouttars sont exécutés d'une façon plus simple, plus rapide; les diverses pièces sont reliées par des rivets et des goujons (J. 1221 à J. 1223).

Les armes *chinoises* sont montées comme les armes européennes, les sabres par la rivure de la soie longue, et les couteaux par des rivets transversaux, comme nos couteaux communs.

Armes japonaises. — Sabres, demi-sabres et poignards présentant tous cette monture toute spéciale : la soie plate et large et qui n'a que la moitié de la longueur de la fusée est enfilée dans la rondelle plate, puis dans la fusée qui n'est reliée à la soie que par une goupille transversale, quelquefois deux, mais rarement, qu'on peut facilement enlever, de telle sorte que sur une même lame on monte à volonté une autre poignée complète : rondelle et fusée. On remarquera que toutes les lames japonaises sont renforcées au talon par une chape en cuivre rouge, soudée à l'étain, qui fait épaulement pour la garde en rondelle.

ARMES BLANCHES DE CONTRÉES DIVERSES ET FRAGMENTS.

J. **1000**. Lame de sabre turc. On y voit clairement comment étaient soudées à l'étain sur la soie, de chaque côté, des plaques de fer sur lesquelles étaient ensuite fixées, par des rivets traversant le tout, les plaques de la poignée [1].

J. **1001**. Lame turque du type le mieux caractérisé. Le dos porte une nervure en forme de T jusqu'aux deux tiers environ de la longueur de la lame. A partir de ce point, la lame s'élargit par un biseau et devient à deux tranchants. Une gorge d'évidement, commençant au tiers supérieur de la lame, se continue vers la pointe; elle est séparée du biseau par un filet saillant qui fait l'office du T. La lame est d'ailleurs ornée de dessins incrustés en or, au talon, au dos et près du biseau.

J. **1002**. Lame de sabre turc du modèle du précédent, mais plus simple et sans damasquine. La soie en triangle a conservé ses deux rivets.

J. **1003**. Sabre turc; lame en beau damas noir, à peu près du modèle de la précédente; elle est d'exécution remarquable, ciselée au talon en réservant des rinceaux d'une rare élégance sur fond doré. Croisette de petite dimension recourbée vers la pointe, ciselée et repercée à jour. Fourreau recouvert de chagrin vert. Chape et bouterolle du même travail que la poignée. A conservé son ceinturon en galon doré avec boucles très fines du style Louis XV.

J. **1004**. Sabre turc, lame en très beau damas du modèle de la précédente. Fine damasquine d'or au talon et sur le dos

[1] Voir la *Notice sur les armes orientales et leur monture.*

de la lame. Au-dessous du talon est ciselé un lion en relief. Longs quillons droits terminés en olive. Poignée en corne de rhinocéros, enveloppée d'un galon de soie et d'argent. Pommeau percé pour le passage d'une dragonne. Fourreau recouvert de chagrin noir. Chape, bouterolle et deux bracelets en vermeil.

Don de M. le colonel Smolenitz.

J. **1005**. Sabre turc ayant appartenu au maréchal Bessières. Il lui fut donné par Ali, pacha de Janina. La lame est d'un damas très fin. La poignée est en corne avec garnitures en argent doré. Fourreau en chagrin noir presque entièrement recouvert par les garnitures en argent ciselé et doré.

Don du colonel Bessières, fils du général et neveu du maréchal.

J. **1006**. Sabre turc pris à Aboukir, où le général Bessières, alors capitaine aux guides, fut fait chef d'escadron sur le champ de bataille même par le général Bonaparte. Lame d'un beau damas, du même type que les quatre lames qui précèdent. Les décors et les inscriptions sont les unes incrustées, les autres damasquinées. On lit en arabe moderne : *fabriqué par El Hagguí Sanghar* (le pèlerin Sanghar) et l'an de l'hégire 892, c'est-à-dire au commencement du XVIe siècle, lors de la conquête de l'Égypte par les Turcs. On lit en *koufique* plusieurs versets du Coran. Poignée en corne très simple, fourreau en chagrin avec garnitures en argent doré, ainsi que celle de la poignée.

Même donateur.

J. **1007**. Sabre à peu près identique au précédent. Inscription en arabe donnant le nom du même fabricant et en outre : *sous le sultan Ghouri*. C'est le dernier sultan égyptien au commencement du XVIe siècle. Trois inscriptions en langue *koufique* dont une seule diffère de celles de l'arme précédente.

J. **1008**. Sabre turc. Lame en damas portant au talon des caractères incrustés d'or. Au tiers de la longueur elle est refendue et forme deux lames. Poignée en corne noire; croisière en ar-

gent légèrement gravée. Fourreau recouvert de maroquin noir avec garnitures en argent. Cette arme n'est point pratique, elle a dû être faite comme curiosité d'exécution ou chef-d'œuvre.

J. **1009.** Sabre turc. Lame en très beau damas, fortement recourbée, allégie par une large gorge d'évidement séparée du biseau du tranchant par un filet. Au talon de la lame une inscription orientale damasquinée dans un cercle. Croisière en fer ciselé, terminée par des têtes de serpents et finement damasquinée. Fusée en ivoire. Le pommeau n'est pas celui de l'arme. Fourreau en bois recouvert de velours garance, les garnitures du même travail que la croisière.

J. **1010.** Sabre turc. Lame large fortement évidée et à double tranchant jusqu'à o m. 32 environ de la pointe. Le talon de la lame est entièrement doré et porte gravés un trophée d'armes, des étoiles et un croissant. Croisière en cuivre jaune, branche en chaînette, rejoignant le pommeau. Poignée en corne. Fourreau en bois recouvert de maroquin; garnitures en cuivre jaune.

Legs fait au Musée par M. Penguilly L'Haridon.

J. **1011.** Sabre turc, lame en beau damas, enrichie sur les trois quarts de sa longueur d'inscriptions arabes incrustées en or. Au talon, dans un anneau d'or, le nom du propriétaire. Poignée en corne de rhinocéros. Les têtes des rivets sont en argent doré et ciselé. Fourreau entièrement couvert d'argent ciselé, repoussé et doré.

Don de Napoléon III.

J. **1012.** Sabre turc en beau damas noir, de l'ancienne fabrique de Constantinople. Inscriptions en caractères arabes gravés dans l'ornement. Croisette simple en argent doré. Poignée en marbre sculpté en feuilles et roses, portant au pommeau deux petits rubis sertis d'or. Fourreau entièrement couvert d'argent ciselé, repoussé, doré à plein.

Même donateur.

J. **1013.** Sabre turc simple auquel manquent la croisière et

les oreilles de poignée qui devaient embrasser le talon de la lame.

J. **1014.** Grand couteau turc. Lame en beau damas incrustée d'or; caractères orientaux... Un ressort double au dos permet de fermer le couteau dans son manche, la lame tournant à pivot comme dans nos couteaux ordinaires. Le manche en ébène incrusté de médaillons d'argent.

J. **1015.** Lame de sabre persan. La soie incomplète n'a pas trace de passage de rivets.

J. **1016.** Sabre persan en très beau damas. Croisière en damas incrustée d'or et terminée par des boutons. Poignée simple en peau de chagrin recourbée au pommeau, d'où part un petit chapelet formant branche mobile. Fourreau en cuir gaufré et doré par parties avec garnitures en damas et incrustations du même goût que celle de la croisière [1].

J. **1017.** Sabre persan. Lame en beau damas noir portant une inscription. Croisette en damas incrusté d'or. Poignée en argent, recourbée à son extrémité. Calotte également incrustée d'or. Fourreau en cuir noir gaufré avec garnitures du même travail que la monture.

J. **1018.** Sabre persan du modèle du précédent. Diffère seulement par les plaques de la poignée qui sont en ivoire de morse. Les incrustations des quillons et du pommeau en fort relief donnent des fleurs dans le goût persan.

J. **1019.** Sabre persan du même modèle que le précédent; les incrustations sont moins saillantes. Sur la lame, à 0 m. 20 des quillons, un écusson est incrusté de caractères arabes.

J. **1020.** Sabre persan ayant appartenu à Ismaïl. Il est du

(1) Voir la *Notice sur les armes orientales et leur monture.*

même modèle que le précédent. Une des plaques de la poignée manque. Fourreau en peau de chagrin à deux bracelets incrustés comme la poignée. La bouterolle est perdue.

Venu du Mobilier national.

J. **1021.** Sabre persan en damas très fin. Poignée en corne noire à quillons droits, damasquinée en or. L'écusson porte une inscription arabe.

J. **1022.** Sabre persan. Lame en damas, plate, à un seul tranchant, fortement recourbée. Poignée en argent ornée de fleurs, de rosaces et de feuillages en incrustation émaillée de différentes couleurs. Une tête de bélier forme le pommeau et termine le bout de chaque quillon. Fourreau recouvert de velours bleu turquin avec deux bracelets et une bouterolle du même travail que la poignée.

J. **1023.** Sabre persan. Lame en damas dit *bilieux*. Poignée en argent ciselé d'un très beau travail. Croisière entourée de rinceaux en or. Fourreau avec ses garnitures en argent ciselé.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **1024.** Très belle lame de poignard persan. Deux gouttières fines, parallèles aux deux tranchants, encadrent une partie ciselée laissant en relief des fleurs et rinceaux sur un fond d'or sablé. Près du talon, des incrustations d'or. La soie plate et courte indique bien qu'elle était simplement engagée et collée dans la poignée comme dans toutes les armes persanes.

J. **1025.** Beau poignard persan. Lame légèrement recourbée portant trois filets longitudinaux. Le talon et le haut de la lame ciselés en dessins orientaux en relief. Poignée en ivoire de morse ornée de quatre rosaces en turquoises. Le pommeau porte un cachet sur lequel on lit des caractères orientaux. Fourreau revêtu de peau de chagrin, avec garnitures en vermeil enrichies de turquoises. Longueur de la lame o m. 35.

J. **1026.** Poignard persan. Lame en damas portant à son milieu un filet saillant et au talon un fleuron. Poignée en cuivre

rouge doré, avec ornement en doucine. Fourreau en velours vert, garnitures en cuivre doré. Longueur de la lame 0 m. 33.

J. **1027.** Poignard persan. Lame en damas, à forte arête saillante. Poignée en ivoire. Fourreau en peau de chagrin gaufrée, avec garnitures damasquinées en or.

J. **1028.** Poignard persan. Lame légèrement recourbée, en damas, portant au talon quelques incrustations d'or. La poignée et le fourreau sont en fer et portent des ornements ciselés et des traces d'argenture.

J. **1029.** Poignard persan. Belle lame en damas d'une grande finesse, à deux gorges d'évidement avec arête médiane très saillante, ornée au talon d'une gravure représentant un combat d'animaux. Poignée en ivoire sculpté. On y remarque des médaillons de figures portant le costume persan.

J. **1030.** Poignard persan. Lame en beau damas évidée, enrichie à son talon d'arabesques damasquinées en or. Fourreau et poignée unis en vermeil. L'entrée du fourreau porte un ornement en feuillages, ciselé et doré.

J. **1031** et J. **1032.** Deux poignards persans très simples. Lame légèrement recourbée en damas. Manche en ivoire taillé à pans plats pour l'un, creux pour l'autre.

J. **1033.** Poignard persan du même modèle, mais dont les pans de la poignée sont à peine indiqués. Il a son fourreau composé de deux plaques d'ivoire. Chape et bouterolle en laiton gravées de fleurs.

J. **1034.** Poignard persan. Lame en acier ordinaire légèrement courbe et très aiguë, à deux filets creux près des deux tranchants. Poignée en ébène. Pommeau recouvert d'une plaque de vermeil, d'un filigrane d'argent très fin et de trois pierres serties.

J. **1035.** Poignard persan. Lame à petit filet très saillant. Poignée en ébène simple. Fourreau recouvert de cuir noir. Chape en laiton, bouterolle en cuivre rouge.

J. **1036.** Poignard persan. Lame en damas avec légère gravure au talon. Poignée en ivoire de morse taillée à pans. Fourreau couvert de chagrin noir. Chape et bouterolle en argent légèrement gravé.

J. **1037.** Poignard persan. Belle lame en damas, évidée. Poignée et fourreau plaqués d'argent repoussé.

J. **1038.** Poignard persan. Lame en beau damas noir portant en son milieu un filet saillant. Poignée et fourreau émaillés fond blanc; fleurs et rinceaux de diverses couleurs sertis d'or.

J. **1039.** Poignard persan. Lame en damas, damasquinée d'or au talon et à arête médiane très fine. Poignée simple en jade vert et taillée à pans. Fourreau en acier gris, avec incrustations d'or d'une grande élégance. On y remarque un soleil rayonnant.

J. **1040.** Couteau-poignard persan. Lame en damas très fin. Manche incrusté en or, d'un travail remarquable. Fourreau en bois recouvert de velours rouge, garni d'argent, enrichi d'ornements gravés et repoussés.

J. **1041.** Petit couteau oriental. Lame en damas incrustée de caractères orientaux en or. Monture en argent, poignée en ivoire décorée de petits disques de nacre et d'ébène incrustés d'étoiles d'or. Pommeau à oreilles, du type des Balkans. Fourreau d'ivoire décoré comme la poignée. Chape et bouterolle en vermeil; turquoises et rubis sertis sur la poignée.

J. **1042.** Petit couteau à lame recoupée à la pointe. Virole ornée d'une fine damasquine d'or. Manche fait d'un morceau de corail tordu. C'est un travail oriental, peut-être persan.

J. **1043** à J. **1046.** Quatre sabres de Mamelucks. Fourreaux en velours de soie ou en drap et garnitures en argent doré, repercées à jour et ciselées d'une rare finesse. Ils ne diffèrent que par la couleur de la soie ou du drap; ils portent tous leurs belières en cordonnet de la couleur du fourreau.

J. **1047.** Poignard réglementaire des Mamelucks de la garde

impériale. Il est de forme persane et de fabrication française; il porte au talon : *Manufacture impériale de Klingenthal. Avril 1813.*

J. **1048**. Trousse du grand maître d'hôtel du sérail, d'un travail persan de la plus grande richesse. La trousse renferme trois couteaux, deux grands et un petit, à lames en damas et à manches à pans en ivoire. Le fourreau est en argent niellé d'une rare finesse. Il est enveloppé en grande partie par une gaine en vermeil, ciselée, repercée à jour, d'une exécution merveilleuse. Le bouton sphérique de la bouterolle, le bracelet et une partie de la chape sont décorés de pierres précieuses (dont quelques-unes manquent), serties dans des émaux verts et bleus.

J. **1049**. Sabre circassien. Lame à un seul tranchant; jusqu'à 0 m. 15 de la pointe il porte deux larges gorges d'évidement dans le creux desquelles on remarque des caractères et des marques de fabrique. Poignée en bois plaqué entièrement d'argent niellé. Fourreau en bois recouvert de maroquin noir; garnitures en argent niellé. Longueur de la lame 0 m. 80.

J. **1050**. Autre sabre circassien dans le même type. Le fourreau est couvert de velours rouge et noir.

J. **1051**. Grand poignard circassien. Lame forte et très aiguë avec profonde gorge d'évidement presque jusqu'à la pointe. Poignée en ivoire embrassant la soie large de la lame à laquelle elle est fixée par deux rivets recouverts de boutons en argent niellé comme la bague du bas de la poignée. Fourreau en maroquin. Bouterolle et chape en argent niellé.

J. **1052**. Poignard circassien. Lame en damas à deux larges filets creux dans lesquels le damas paraît; de chaque côté un petit ornement damasquiné d'or. Poignée en ivoire portant deux rosaces ornées de turquoises. Fourreau en velours vert

avec garnitures d'argent niellé et porte-anneau de suspension orné de turquoises. Longueur de la lame o m. 33.

J. **1053.** Poignard circassien. Lame en damas, qui apparaît seulement dans les deux gorges d'évidement interrompues. Près du talon quatre majuscules d'or incrustées. Poignée en ivoire; bague en argent niellé et deux rosaces ornées chacune d'une turquoise. Fourreau recouvert de satin grenat. Bouterolle et chape en argent niellé. Bague de suspension dorée et enrichie de sept turquoises. Longueur de la lame o m. 3o.

J. **1054.** Long poignard circassien. Lame droite à double tranchant à filet creux. Poignée en buffle noir, rosaces damasquinées, à bouton pyramidal, couvrant les deux rivets transversaux. Fourreau en velours rouge [1].

J. **1055.** Autre poignard circassien. Fourreau en velours rouge avec garnitures en fer comme celles de la poignée en os. Rivets transversaux.

J. **1056.** Poignard à lame en damas. Poignée en corne, terminée en triangle et fixée à la soie par des rivets apparents.

J. **1057** à J. **1059.** Trois yatagans des Balkans. Lame en damas. Poignée garnie d'argent repoussé et ciselé et embrassant le talon de la lame jusqu'à o m. 1o du côté du dos. Pommeau en crosse. Fourreau recouvert de velours rouge, chape à anneau et longue bouterolle du modèle de la poignée et couvrant les trois quarts du fourreau [2].

J. **1060**. Yatagan des Balkans qui diffère des précédents par les oreilles de la monture qui ne descendent qu'à o m. o4 sur le talon de la lame. Le fourreau est complètement enveloppé dans la garniture d'argent repoussée et ciselée.

[1] Ce poignard et les deux suivants, à peu près du type circassien, sont portés par les Cosaques et les peuplades du Daghestan.

[2] Voir la *Notice sur les armes orientales et leur monture.*

J. **1061** et J. **1062**. Deux sabres d'origine douteuse et de modèle composite. Le décor en argent du fourreau et de la poignée est du type des Balkans. Les quillons descendants et l'écusson de la garde sont ceux des quatre sabres de Mamelucks (J. 1043 à J. 1046). La lame à une seule courbure et assez large n'a pas le développement des lames de sabres turcs. Chaînette reliant le pommeau au quillon. Les anneaux de la chape et du bracelet répondent à un sabre porté en bandoulière.

J. **1063**. Yatagan des Balkans. Lame incrustée d'argent, portant des inscriptions orientales au milieu de ses ornements. Poignée en argent doré, ciselée ainsi que le fourreau. Très fine exécution et travail remarquable.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **1064**. Yatagan des Balkans. Lame en damas. Poignée complètement garnie d'argent repoussé, ciselé et embrassant le talon de la lame environ sur 0 m. 10. Pommeau en crosse. Fourreau complètement enveloppé de son placage d'argent ciselé.

J. **1065**. Khandjar des Balkans. Lame à un seul tranchant, portant près du dos un filet longitudinal. On remarque sur la lame des caractères orientaux et des ornements en argent d'une très fine damasquine. Poignée en ivoire à oreilles ou ailes excessives. Garnitures en vermeil enrichies de corail. Fourreau en bois recouvert de toile; bout de fourreau en fer-blanc.

J. **1066**. Khandjar des Balkans d'une grande richesse. Lame en damas embrassée, sur le talon et sur les côtés, par le prolongement de la monture en vermeil, qui est décorée de perles d'argent et de corail. Poignée recouverte d'ivoire donnant au pommeau de larges ailes. Toute la poignée est décorée de rosaces en vermeil sertissant des perles de corail et d'argent. Fourreau en argent légèrement gravé. La chape est en vermeil et décorée de six bracelets de perles de corail.

J. **1067**. Khandjar des Balkans. Belle lame évidée en damas.

Poignée en ivoire de morse garnie de corail et d'ornements pointillés, en argent doré. Fourreau en velours rose avec garnitures d'argent ciselées repoussées.

J. **1068.** Yatagan des Balkans. Lame ordinaire portant d'un côté une inscription orientale. Poignée en corne garnie en argent repoussé. Pommeau formant deux ailes très prononcées. Longueur de la lame o m. 54.

Don de Mme la baronne de Bonté.

J. **1069.** Yatagan des Balkans. Lame du plus beau travail, ciselée, en damas, portant une inscription en caractères arabes, damasquinés en or. Riches ornements au talon. Poignée en ivoire d'hippopotame. Pommeau à oreilles évasées. Fourreau en chagrin noir, presque entièrement couvert de ses garnitures en argent.

J. **1070.** Yatagan des Balkans. Lame ordinaire portant des petits ornements et des caractères orientaux incrustés d'argent; au dos, un petit filet creux sur toute la longueur. Manche en corne de buffle avec renfort recouvert de laiton s'avançant sur la lame. Pommeau à ailerons très développés. Fourreau en cuir avec garnitures en cuivre repoussé autrefois argenté. Longueur de la lame o m. 53.

J. **1071.** Sabre albanais ayant appartenu au général Marco Botzaris. Lame en damas, à deux tranchants à partir de l'élargissement vers le bout. Elle est incrustée d'une lune pleine et d'un croissant en or. Poignée en argent ciselé d'une grande finesse. Le pommeau est en crosse carrée à angle droit sur la fusée carrée. Quillons en croix et écusson très richement décorés. Une branche relie un des quillons au pommeau.

J. **1072.** Yatagan des Balkans. Lame en damas très usé. Poignée en corne, dont les oreilles sont fort peu indiquées, et décorées de petits disques en résine rouge et de pointillés en cuivre.

J. **1073.** Yatagan des Balkans dont la lame est mieux em-

brassée par les oreilles de la monture. Poignée décorée de pointillés en argent et en cuivre. Pommeau à ailes très peu prononcées.

J. **1074.** Petit yatagan des Balkans. La poignée n'embrasse la lame que sur o m. o4 environ. Fusée en ivoire. Fourreau complètement enveloppé de son placage d'argent ciselé.

J. **1075.** Yatagan des Balkans, à lame fortement évidée, en gros damas ronceux, portant d'un côté une inscription arabe; de l'autre, des ornements damasquinés en argent. Poignée simple en corne.

J. **1076.** Khandjar à lame des Balkans et à poignée circassienne à décor niellé. La poignée est montée comme celles des khandjars des Balkans. Les oreilles ou ailes du pommeau peu prononcées.

J. **1077.** Couteau de chasse à lame de yatagan, en damas très fin avec deux gouttières qui n'ont rien d'oriental. La poignée d'ébène et le fourreau sont recouverts de cuir à garnitures d'argent dont le décor paraît de la fin du XVIIIe siècle. Il en est de même des quillons carrés en argent ciselé. Arme composite, sans caractère défini.

J. **1078.** Poignard de nationalité et origine inconnues. La lame n'est pas en damas et présente une gouttière près du dos. Elle est prise entre deux courtes oreilles de cuivre qui donnent le commencement de la poignée couverte par deux plaques d'écaille à rivets transversaux (mode turc). Pommeau en ivoire en bec recourbé; rivet au sommet avec rose d'argent. Entre le pommeau et l'écaille des rondelles de corne et de cuivre (Maures du Sahara). Fourreau en velours rouge presque couvert par les garnitures en cuivre découpé en feuillage, fleurs de style marocain, comme les deux anneaux de suspension de la chape.

J. **1079.** Sabre marocain. Lame portant au dos trois petites gorges d'évidement et des poinçons ronds et profonds. Poignée

en corne, monture et talon de la lame damasquinés d'or. Le fourreau est recouvert de maroquin rouge et porte une longue bouterolle en fer-blanc à dessin quadrillé[1].

J. **1080.** Sabre marocain du même type. La lame n'a qu'une gorge d'évidement et le fourreau est sans bouterolle.

J. **1081** et J. **1082.** Deux sabres marocains. Lame portant trois filets creux au talon dont deux se prolongent sur toute sa longueur. On voit à la naissance de ces deux filets une grande quantité de petites croix faites au burin. Poignée en corne ordinaire, trois quillons tournés vers la pointe, un faisant garde.

J. **1083.** Autre sabre marocain du même genre. Fourreau en bois recouvert de cuir rouge, avec courroie de suspension.

J. **1084.** Autre sabre marocain du même type. Il ne porte que deux filets creux au lieu de trois. La monture est décorée d'incrustations d'argent.

J. **1085.** Petit sabre marocain. Lame courte, étroite vers la monture, très large vers la pointe; elle porte trois filets creux. On remarque au talon une marque de fabrique orientale. Quillons en cuivre de faibles dimensions. Poignée en bois. Longueur de la lame 0 m. 58.

J. **1086.** Sabre marocain. Lame dans le type du sabre de cavalerie légère, modèle 1822, à large gouttière près du dos. Sur 0 m. 20 la lame est incrustée de rinceaux en or de style oriental; même décor à la poignée. Poignée en corne; au talon une marque de fabrique vue à des armes du XVIe siècle, allemandes (?).

J. **1087.** Sabre marocain très ordinaire. La lame est de sabre de cavalerie légère française. Fourreau en argent repoussé et ciselé.

J. **1088.** Épée droite marocaine. Lame probablement alle-

[1] Voir à la *Notice générale sur les armes orientales* la description de la poignée des sabres marocains et leur monture.

mande à gravures à rinceaux très effacés. Poignée en fer et corne très commune et très fatiguée.

J. **1089**. Sabre-épée marocain. Lame droite de Peter Munich de Solingen (?) grossièrement gravée : le soleil, la lune, des étoiles... Poignée du modèle marocain. Monture en fer, poignée en bois, fourreau recouvert de cuir.

J. **1090**. Poignard marocain. Lame recourbée vers la pointe à très fort talon, avec deux tranchants très inégaux de longueur. Poignée en bois noir à filets longitudinaux. Virole en cuivre plaqué d'argent. Fourreau en cuivre ciselé à rinceaux et feuillages, garni de deux anneaux de suspension et plaqué d'argent à la bouterolle.

J. **1091**. Poignard marocain. Lame semblable à la précédente. Poignée en bois à filets longitudinaux. Virole en cuivre plaqué d'argent. Le pommeau est encadré dans un placage pareil. Fourreau recouvert complètement d'argent gaufré et ciselé comme les oreilles de suspension.

J. **1092**. Poignard marocain à lame recourbée, monture et fourreau garnis d'argent ciselé. Sur la face extérieure on remarque deux bossettes en losange sur la monture et trois sur le fourreau ; deux ailettes placées sur les côtés du fourreau servent à suspendre l'arme.

J. **1093**. Poignard marocain très simple.

J. **1094**. Fourreau marocain ou arabe, en bois recouvert de cuir rouge ; la couture est couverte par une ganse en coton. Chape et bouterolle en fer-blanc à pointillés. Banderole pour suspendre l'arme à l'épaule, suivant l'usage marocain et arabe.

J. **1095**. Yatagan arabe. Poignée en corne, garniture en cuivre jaune. Fourreau en bois recouvert d'une bande de toile disposée en hélice et enduite de peinture verte ; baudrier et garniture du fourreau en cuivre rouge.

J. **1096.** Petit couteau arabe du Sahara.

Don de M. le comte de Bouillé.

J. **1097.** Petit couteau arabe à manche en bois. Le fourreau en cuir orné. Le bout porte des effilés.

J. **1098.** Petit couteau arabe. Manche en corne décorée de petits disques. Filigrane de fil de fer. Fourreau en bois couvert de cuir et décoré d'un galon.

J. **1099.** Petit couteau arabe grossier, avec son étui en bois.

J. **1100.** Couteau arabe. Lame à un seul tranchant, portant au dos deux gorges d'évidement. Poignée en corne de rhinocéros garnie d'argent. Cordon de suspension en soie verte terminée par des glands.

J. **1101.** Autre petit couteau arabe.

J. **1102** à J. **1104.** Trois grands flissats kabyles. Longue lame très raide et très aiguë décorée de dentelés incrustés de cuivre. La poignée est terminée par un pommeau en forme de tête d'animal, elle est recouverte de laiton gravé de dessins géométriques. Fourreau en bois sculpté dont le décor consiste en triangles, losanges dentelés. Il est composé de deux lattes juxtaposées et reliées ensemble par des bagues et une bouterolle en tôle grossière sans ornements [1].

J. **1105.** Flissat kabyle à lame plus courte et plus large vers le milieu, mais toujours très aiguë dans le bout, d'ailleurs décorée dans le même goût. La fusée a perdu une partie de son enveloppe de laiton. Le pommeau de bois est complètement à nu.

J. **1106.** Flissat kabyle à lame courte et large vers le mi-

[1] Voir à la *Notice générale sur les armes orientales* la description de la monture des flissats kabyles.

lieu, mais toujours très aiguë vers la pointe. La poignée est en corne sans applique de laiton. Le pommeau est légèrement ouvert en oreilles, comme les khandjars des Balkans.

J. **1107** et J. **1108**. Deux flissats kabyles qui ne diffèrent des précédents que par l'absence de l'applique en laiton sur la fusée en bois.

J. **1109**. Poignard kabyle du modèle des flissats. Poignée garnie de cuivre, ornée dans le même goût que les poignées des grands flissats. Il possède son fourreau.

J. **1110**. Autre poignard flissat du même modèle. Il n'a pas de fourreau.

J. **1111**. Épée touareg [1]. Grande lame droite de Peter Munich de Solingen (?). Gravures représentant le soleil, la lune et un bras armé d'un cimeterre sortant d'un nuage. Croisière large et courte avec écusson tourné du côté du pommeau. Elle est recouverte de laiton étamé et gravé. La fusée de fer est recouverte de cuir. Pommeau en fer composé de deux troncs de cône ayant le même axe que la soie et opposés par la base, de forme elliptique et brasés à leur jonction. La poignée de cette épée et celle des trois épées qui suivent sont du premier type de poignées touaregs, à croisières du type mérovingien et à soie rivée au pommeau.

J. **1112**. Épée touareg, du même modèle que la précédente. Sur le pommeau conique une petite bride en laiton. Le décor en laiton de la croisière est repercé à jour, laissant voir du maroquin vert. Fourreau en cuir fauve gravé et gaufré. Chape et bouterolle en laiton gravé.

J. **1113**. Épée touareg du même modèle, ne diffère que par les gorges d'évidement de la lame très étroites et la longueur totale de la lame. La fusée de fer est à nu.

[1] Voir la *Notice sur les montures des armes orientales.*

J. **1114.** Épée touareg du même modèle, les garnitures de laiton de la croisière manquent. Elle n'a pas d'écusson. Le pommeau n'a que le cône du bout très aplati.

J. **1115.** Épée touareg dont la lame est du même modèle que les précédentes, à large gorge d'évidement de toute la longueur de la lame.

La poignée appartient au deuxième type touareg. La croisière en fer donne des quillons aussi minces et longs que ceux des épées du XIIe au XIVe siècle. Du milieu partent quatre oreilles : deux vers la lame, deux vers le pommeau. Ces dernières sont serrées sur la fusée par des lanières de cuir faisant filigrane et maintenant aussi la calotte de cuir qui coiffe le pommeau en disque plat, perpendiculaire à la poignée. La soie ne va pas jusqu'au bout; elle est large, plate et percée d'un trou pour le passage du rivet qui traverse les deux joues de la fusée en bois. Fourreau pareil à celui de l'épée J. 1112, du personnage n° 4.

J. **1116** à J. **1118.** Trois épées touaregs du modèle de l'épée précédente. Une seule a sa fusée recouverte de la lanière de cuir qui coiffe le pommeau.

J. **1119.** Poignard touareg. La lame à arête médiane est quadrillée sur toute sa longueur. Poignée en bois garnie d'ornements en cuivre et de six bossettes faisant les têtes des clous d'applique. Pommeau en forme de croix. Fourreau en maroquin rouge recouvert de cuivre découpé. Il est muni du bracelet et d'une amulette en maroquin.

J. **1120.** Autre poignard touareg du même type et décoré de même; en outre, par-dessus les plaques de fusée, des filigranes de cuivre serrent la poignée et se croisent au-dessus et au-dessous des bras de la croix.

J. **1121.** Sabre de chef sénégalais. Lame très simple avec une large gorge d'évidement. Poignée recouverte de cuir et ter

minée par un bouton de cuivre. Fourreau en cuir finement ouvragé et portant à son extrémité une poche à poison [1].

J. **1122**. Sabre sénégalais qui ne diffère que par les trois gorges d'évidement de la lame un peu plus courte et par le bouton de fer qui termine le pommeau. Fourreau semblable.

J. **1123**. Poignard du Sénégal légèrement recourbé. Lame à arête médiane; poignée en bois surmontée d'un gland en corne. Fourreau en cuir à filets transversaux, renflé à son extrémité, en forme de poche pour recevoir du poison. Longueur de la lame 0 m. 205.

J. **1124** à J. **1127**. Quatre poignards sénégalais du même type que le précédent.

J. **1128**. Poignard sénégalais. Lame plate en langue de carpe. Poignée en bois recouverte de cuir. Pommeau en olive aplatie. Fourreau en cuir à filets transversaux, terminé par une poche comme les précédents, et décoré de longs effilés de cuir.

J. **1129**. Poignard du Sénégal. Lame légèrement recourbée à arête médiane. Poignée en bois portant une grande virole en fer. Pommeau en forme de champignon. Longueur de la lame 0 m. 22.

J. **1130**. Autre poignard sénégalais qui diffère un peu des précédents parce que la lame est droite, la rondelle beaucoup moindre; et enfin le fourreau, qui ne porte pas de poche à poison, est recouvert d'une bouterolle de cuivre de 0 m. 20 de longueur. Longueur de la lame 0 m. 185.

J. **1131**. Poignard sénégalais. Lame portant au talon trois petits filets creux. Poignée garnie de cuir; garde et pommeau à rondelle, surmontés d'un petit ornement en cuivre. Fourreau muni d'une poche à poison. Longueur de la lame 0 m. 185.

J. **1132**. Poignard des Maures du Sahara. Lame droite à arête médiane et deux filets peu profonds. Au talon, appliques

(1) Voir la *Notice sur les armes orientales et leur monture.*

en cuivre ciselé. Poignée en corne noire. Fusée cannelée. Pommeau demi-sphérique composé de rondelles d'ivoire, de corne et de cuivre. Fourreau en cuir gaufré à dessins géométriques. Longueur de la lame 0 m. 27.

J. **1133.** Poignard des Maures du Sahara. Lame à deux tranchants et à arête médiane; garnie de cuivre ciselé au talon. Garde rectangulaire. Poignée en cuivre, ciselée grossièrement. Fourreau en cuir garni de cuivre pointillé.

J. **1134.** Poignard des Maures du Sahara. Lame courbe à deux tranchants. Au talon, deux appliques en cuivre, traversées, comme le talon, de trois rainures longitudinales. Poignée en bois dur. Pommeau en forme de demi-olive en fer, avec bouton en cuivre. Fourreau en cuir rouge, à filets profonds transversaux, comprenant entre eux des fils de laiton.

J. **1135** et J. **1136.** Deux poignards des Maures du Sahara, à peu près semblables. Lame droite; portant au milieu un filet creux et au talon un placage de cuivre gravé. Poignée en ébène incrusté de petits ornements en cuivre. Fourreau en cuir. Longueur de la lame 0 m. 18.

J. **1137.** Poignard des Maures du Sahara. Lame droite à arête médiane, finement gravée. Petits quillons en cuivre ciselé et doré, tournés vers la pointe. Fusée en faïence recouverte de cuir rouge. Pommeau en bois orné de dessins en filigrane de cuivre et de pointillés d'argent. Fourreau en bois recouvert de cuir.

J. **1138.** Arme des nègres du Bertat. Lame se recourbant au tiers de sa longueur, puis reprenant sa direction première. A la naissance de la première courbure part une branche droite de 0 m. 10 de longueur. Le tout gravé au ciseau, grossièrement. La poignée recouverte de peau commence à 0 m. 20 environ de la lame.

J. **1139.** Arme des nègres du Bertat. Lame fortement re-

courbée à son extrémité. Vers le milieu part à angle droit une longue pointe. Gravure grossière sur la lame. Poignée en bois recouverte de peau.

J. **1140.** Arme de l'intérieur du Sahara. Lame à deux tranchants, courbe, terminée par un croissant également à deux tranchants et perpendiculaire au bout de la lame. Du côté concave part un crochet en S, la pointe tournée vers le bout de l'arme. Poignée sans croisière, enveloppée de tresses de cuir.

J. **1141.** Poignard des nègres du Bertat (Afrique centrale). Lame large en forme de faucille, portant une forte arête médiane. Monture en bois sans garde ornée d'un filigrane en fer. Gros pommeau en forme de cylindre, faisant partie de la poignée.

J. **1142.** Couteau de l'Afrique orientale. Lame simple. Poignée en corne. Fourreau en cuir pourvu d'un bracelet, pour le fixer à l'avant-bras. Longueur de la lame 0 m. 11.

J. **1143.** Épée nubienne qui rappelle absolument nos épées du XIe au XIVe siècle, avec cette différence que le pommeau en disque arrondi au lieu d'être dans le plan de la lame lui est perpendiculaire. La fusée est garnie de lames de cuir. Le fourreau en cuir est renflé à son extrémité et porte des ornements en toile blanche. A chaque bracelet un anneau de fer.

J. **1144.** Épée de Zanguebar. Lame étroite et à pans à sa naissance, allant en s'élargissant vers la pointe. Gravure grossière sur la lame. Poignée en bois recouverte de cuir, décorée de dessins faits par des petits clous en argent. Pommeau en forme d'olive. Longueur 0 m. 69.

J. **1145.** Épée de Zanzibar. Lame large à bout arrondi portant au talon trois filets creux. Poignée sans garde ornée d'un quadrillage en fines tresses de cuir et d'argent. Pommeau long et carré repercé d'un trou; fourreau en cuir gaufré à dessins orientaux d'une rare élégance. Garnitures du fourreau en acier incrusté d'argent.

J. **1146**. Poignard de Zanzibar. Lame courbe portant une forte arête médiane, poignée sans garde en corne de rhinocéros, avec garnitures en argent d'une très belle exécution, et de même travail que la chape et le bout du fourreau, qui est relié au ceinturon par des filigranes et des anneaux en argent. Ce fourreau à hauteur de la pointe de la lame se redresse à angle droit. Le ceinturon est recouvert d'un galon en drap d'or et porte un anneau de suspension. Longueur de la lame 0 m. 20.

Don fait au Musée par le sultan de Zanzibar.

J. **1147**. Sabre de l'Abyssinie en forme de faucille. Monture en bois, sans garde. Lame à deux tranchants formant presque un demi-cercle et portant une arête médiane, sur toute sa longueur. Fourreau en bois recouvert de maroquin rouge. Ceinturon en cuir brut avec boucle.

J. **1148**. Autre sabre de l'Abyssinie du même modèle, mais de dimensions un peu moindres. Le fourreau de cuir a été probablement également rouge. Il n'a pas de ceinturon.

J. **1149**. Sabre de la côte d'Aden. Lame recourbée à deux tranchants et arête médiane adoucie, le talon porte un dessin grossier s'allongeant vers la pointe. Monture en corne. Poignée terminée en triangle et évidée pour la main. Fourreau terminé en forme de gland très allongé, recouvert de cuivre avec quelques ornements en fer argenté.

J. **1150**. Deux poignards de la côte d'Aden. Lame recourbée, portant sur toute sa longueur une forte arête médiane. Monture sans garde en corne de rhinocéros ornée de petits clous en fer et de deux fortes contre-rivures en cuivre gravé. L'un d'eux a son fourreau en bois recouvert de cuir fauve décoré de tresses vertes. Il se redresse brusquement à angle droit, est recouvert de cuir gravé et se termine en forme de gland très allongé.

J. **1151**. Poignard de l'Afrique orientale. Lame légèrement courbe. Petite garde et pommeau en corne, en forme de trapèze à petites bases tournées vers la fusée. Toute la poignée

est décorée de petits cercles enfoncés au poinçon, avec leurs centres marqués. Fourreau en cuir rouge, avec bracelet pour fixer au bras.

J. **1152**. Poignard des Gallas, au sud de l'Abyssinie. Lame en forme de feuille de sauge, portant une forte gorge d'évidement. Poignée garnie de lanières en cuir et terminée par une lame en forme de spatule représentant une figure. Gaine également en cuir attachée à la poignée. Fourreau de cuir avec bretelle de suspension.

J. **1153**. Épée des Gallas, au sud de l'Abyssinie. Lame gravée au burin, formant un dessin quadrillé. Poignée en corne de rhinocéros. Pommeau en forme de croissant, terminé par une longue pointe. Fourreau en cuir garni de peau de reptile.

J. **1154**. Autre épée de Gallas du même modèle.

J. **1155**. Épée des Somalis. Lame en fer à pans adoucis s'élargissant avant de former la pointe. Poignée en corne portant des filets incrustés et des enveloppes en zinc. Fourreau et ceinturon en peau blanche; ce dernier a conservé sa boucle en fer.

Don fait au Musée par M. Mariette Bey, membre de l'Institut, de la part de S. H. le vice-roi d'Égypte.

J. **1156**. Autre épée des Somalis du même modèle. La boucle du ceinturon manque.

J. **1157**. Poignard du Congo. Lame droite en forme de langue de carpe; l'irrégularité de la gorge d'évidement est à remarquer. La lame près du talon porte deux pointes qui regardent la poignée. Ce talon, sur une longueur de 0 m. 08, est enchapé par l'écusson de la poignée qui s'allonge ainsi de 0 m. 08. La croisière très courte fait partie de la poignée qui est toute en bois. Le fourreau en peau de serpent s'élargit vers la pointe. Une attache de même peau sert à porter l'arme [1].

[1] Voir la *Notice sur les montures des armes orientales et contrées diverses.*

J. **1158.** Autre poignard du même type. L'écusson de la poignée qui embrasse le talon de la lame lui est assujetti par un filigrane de laiton qui l'enveloppe dans toute la longueur, et la poignée est entourée de bandes du même métal. Le fourreau porte un grand anneau auquel sont fixés trois morceaux de peau (chat-tigre, panthère, gorille) considérés comme talisman par les naturels du pays. On remarque aussi une clochette qui, dit-on, est le signe de ralliement au chef de la tribu. — Cette arme a été rapportée par M. Beuclerc, comptable des travaux publics au Gabon.

J. **1159.** Poignard du même type. Celui-ci n'a pas de fourreau.

J. **1160.** Poignard du même type, la lame est un peu plus forte. L'arme a son fourreau.

J. **1161.** Poignard du même modèle. La lame a deux gorges d'évidement et est beaucoup plus forte. Même fourreau.

J. **1162.** Sabre de sacrifice du Gabon. Lame à un seul tranchant, s'élargissant à la pointe et portant quelques gravures. Poignée en bois sculpté. Pommeau tronconique en fer, à turban en fil de fer. Longueur de la lame o m. 35.

J. **1163.** Couteau de sacrifice du Gabon. Lame droite très large en forme de feuille de sauge échancrée. Poignée en ivoire teint couleur orange. Longueur de la lame o m. 50.

J. **1164.** Couteau de sacrifice du Gabon. Lame large recourbée portant deux larges gorges d'évidement. Poignée en bois. Longueur de la lame o m. 39.

J. **1165.** Petit poignard du Gabon. Lame très large en langue de carpe et très courte. Le tranchant est obtenu par martelage (*procédé de l'époque du bronze*). Petite poignée en bois sans croisière et de la largeur de la lame.

J. **1166.** Sabre d'exécution du Dahomey. La lame vers son extrémité s'élargit en demi-cercle dans lequel est incrusté un œil en cuivre rouge. Dessins gravés le long et près du dos de

la lame. Manche en bois. Pommeau rond et creusé en forme de coupe peinte en rouge, comme toutes les gravures.

J. **1167.** Sabre du Dahomey. Lame présentant avant la pointe un renflement considérable incrusté d'un disque en cuivre rouge. Au bas du talon, un crochet à cornes dirigées vers la pointe. Fines gravures à la pointe, sur la lame et le talon. Fusée argentée et à cordons, avec virole en or repoussé et gravé. Pommeau avec bague d'or. — Offert par le roi du Dahomey au Prince impérial.

Don de Napoléon III.

J. **1168.** Poignard de nègre de la côte de Guinée. Lame courte et très large; le talon fait un angle très marqué avec la lame qui est percée d'une croix. Poignée de bois sans croisière couverte de cuir. Le tranchant se termine par une amorce de bec de serpe. C'est autant une arme d'hast qu'un poignard.

J. **1169.** Long poignard cafre. Lame large et aiguë à pans adoucis. Poignée en bois ornée de doucines. Fourreau recouvert de jonc tressé. Longueur de la lame 0 m. 50.

J. **1170.** Autre poignard cafre très simple. Poignée en bois. Fourreau en cuir.

J. **1171.** Poignard du Soudan. Lame très aiguë, à deux tranchants, portant six filets creux et des stries sur chaque face. Poignée en fer enveloppée de cuir tressé avec une bague en peau de serpent. Fourreau en cuir terminé par un bouton, et muni de son bracelet de cuir.

J. **1172.** Sabre votif venant du Fezzan. Lame en fer massive, sans tranchant d'un côté; de l'autre le tranchant sans pointe ne commence qu'au tiers inférieur de la lame, sur une partie plus large. Elle est couverte de caractères koufiques. Fourreau très grossier en bois recouvert de cuivre avec chape, bouterolle et deux bracelets, l'un à boucle, l'autre à anneau.

Don de M. de Lesseps.

J. **1173.** Sabre indo-musulman. La lame taillée en scie. Poignée damasquinée en argent et offrant une ornementation quadrillée assez fine. Pommeau à rondelle en cuvette. Branche de poignée. Quillons terminés par de gros boutons en forme de dés aplatis. La soie plate, large et assez courte est maintenue dans la poignée par une sorte de ciment en mastic de fontaine [1].

J. **1174.** Sabre indo-musulman, à lame en damas fortement courbe. Poignée à écusson descendant vers la pointe. Quillons courts à boutons, branche en S, terminée par une pomme de pin, montant à hauteur du pommeau en rondelle. La poignée en acier est légèrement ciselée et dorée à plein, et montée comme la précédente.

J. **1175.** Sabre indo-musulman. Lame légèrement renflée vers la pointe et à gorge d'évidement. Poignée à branche décorée de rinceaux, de fleurs et de feuillages en argent. Fourreau en cuir garni d'argent. Même monture que celle de l'arme qui précède. Longueur de la lame 0 m. 82.

J. **1176.** Sabre indo-musulman. La lame d'un beau damas, renflée vers la pointe, rappelle la forme des lames turques de J. 1001 à J. 1007 et porte une gorge d'évidement, large et adoucie près du dos. La poignée, dont le caractère est indien, est richement ornée d'une inscription en lettres arabes sur fond noir. Écusson s'avançant en pointe sur la lame. Quillons droits et courts, terminés par des boutons. Branche de poignée et rondelles au pommeau.

J. **1177.** Sabre indo-musulman du type des précédents; la lame est beaucoup moins courbe, elle est à filets creux jusqu'aux trois quarts de sa longueur; elle est ensuite à deux tranchants.

Don de M. le Ministre de l'instruction publique.

J. **1178.** Beau sabre indo-musulman. Lame en damas

[1] Voir la *Notice sur les armes orientales et leur monture.*

plutôt turque que persane, décorée d'incrustations d'or d'une grande richesse : une palme, une bande avec inscriptions orientales, et dans un médaillon un lion. Poignée indo-musulmane sans branche. Elle est en fer ciselé en roses et rinceaux, et dorée.

J. **1179.** Sabre indien. Lame droite portant d'un côté trois longs filets creux. Monture entièrement damasquinée en or, d'un bel effet décoratif, et du modèle de la précédente. Fourreau en velours rouge.

J. **1180.** Sabre indo-musulman. Lame en damas très fin, de forme persane et incrustée en or d'écussons et de bandes à caractères. Poignée sans branche, en jade, sertie de pierres et verroteries de couleurs. Fourreau en bois recouvert de cuir rouge frappé et doré. La bouterolle en jade a le même décor. Le baudrier du modèle du fourreau porte deux larges boutons en jade enrichis de pierreries.

J. **1181.** Sabre indo-musulman en damas extrêmement fin. Les formes de la lame et celles du pommeau en crosse longue et fine sont plus persanes qu'indiennes; mais la poignée est bien indienne par la forme des quillons à boutons et à longs écussons, par celle de la branche à double courbure et par le type de la ciselure qui termine la branche.

J. **1182.** Sabre indien. Le tranchant de la lame est formé par deux petits biseaux. Monture plaquée en argent représentant des fleurs et des feuillages. Pommeau à rondelle surmonté d'une pointe. Fourreau couvert de velours vert.

J. **1183.** Sabre indien à lame en damas assez ordinaire, portant sur chaque face trois trous ronds très profonds. Belle poignée en fer, du type indo-musulman, avec large garde à gouttière perpendiculaire à la lame. La poignée est richement ciselée, argentée et dorée par parties. Fourreau en bois recouvert de cuir gaufré et à fond argenté donnant en relief des feuillages à fleurs. Bouterolles et chapes décorées comme la poignée. Ceinturon à belières en cuir dans le goût du fourreau.

J. **1184.** Sabre indien. Lame en damas peu visible, dont le deuxième tranchant ne commence que vers le bout. Poignée du type indo-musulman simple, en cuivre rouge doré. Fourreau en velours jaune, bracelet et bouterolle en cuivre doré.

J. **1185.** Épée indienne. Lame à talon très large portant deux filets creux et un renflement vers l'extrémité terminée par un bout en forme de spatule. Monture en fer autrefois argenté en plein. Les quillons sont ceux des sabres indo-musulmans, mais sans branche ni rondelle au haut de la poignée, qui se termine mal.

J. **1186.** Sabre droit indien. Lame large à deux tranchants à partir de la moitié de sa longueur. Poignée du type indo-musulman. Le bouton porte une petite boucle découpée. Fourreau recouvert de velours rouge. Bouterolle dorée. Chape en cuir brodé, enveloppée par les belières d'un ceinturon recouvert de velours rouge. Remarquer sur les belières des passants et des boucles finement ciselés, toutes ces pièces émaillées de diverses couleurs.

J. **1187.** Belle épée indienne. Lame en damas à pans adoucis, elle porte à son milieu un serpent et aux extrémités des ornements damasquinés d'or. Monture en fer ciselé, à rinceaux et feuillages, autrefois argentée. Quillons recourbés vers la pointe. Pommeau en forme de trèfle. Fourreau en peau de chagrin avec garnitures de fer.

J. **1188.** Épée droite indienne. La lame à deux tranchants est très probablement allemande; elle porte comme marque de fabrique un cercle en cuivre incrusté avec quatre rayons. En outre incrustées en or : d'un côté une roue de torture et de l'autre deux potences jumelles. Sur cette lame, au talon, un décor indien : un cartouche avec caractères orientaux, des rinceaux, des feuillages. Monture indienne en cuivre. Quillons recourbés vers la pointe terminés par une volute et des feuilles d'acanthe. Pommeau rond à embase. Poignée garnie de galu-

chat; on remarque sur l'écusson un anneau pour y placer l'index.

J. **1189.** Sabre droit indien. Lame en damas à spatule, portant trois gorges d'évidement. Tranchant de chaque côté dans le dernier quart de la longueur de la lame. Garde composée de deux quillons carrés avec longs écussons repercés à jour. Garde à deux coquilles; le prolongement de l'une d'elles donne une large branche se reliant au pommeau en rondelle terminé par une petite tige courbe. Sur la branche, sont rapportées des plaques décoratives repercées à jour. La fusée en fer est enveloppée, en hélice, de ruban soie et argent; toute la garde et la branche portent une matelassure recouverte de velours rouge.

J. **1190.** Sabre indien. Lame droite à un seul tranchant portant trois gorges d'évidement, et de chaque côté trois marques de fabrique. Monture ciselée autrefois dorée. Branche découpée à jour. Pommeau à rondelle terminé par une longue pointe.

Don du Ministre de l'instruction publique.

J. **1191.** Sabre droit indien. Lame en damas très fin, pointe recoupée et plus large à son extrémité qu'au talon. Poignée autrefois entièrement dorée. Le pommeau porte un appendice en forme d'antennes dont les pointes sont arrondies. Ce devait être un sabre d'exécution.

Don de Napoléon III.

J. **1192.** Épée indienne, droite. Lame à deux tranchants, maintenue par deux branches qui partent de la poignée et qui sont, comme la lame, traversées par deux vis à écrous. Ces deux branches donnent une double coquille dont la rencontre fait une profonde gouttière perpendiculaire au plan de la lame.

J. **1193.** Épée indienne. La lame, large et plate, porte en son milieu une gorge d'évidement qui va jusqu'à la pointe. Elle est maintenue par trois rivets sur les longues oreilles qui terminent la poignée. Celle-ci se compose d'un brassard et d'une

garde ronde enveloppant le dessus de la main. Une courroie fixait le brassard près du coude. Ornements gravés et ciselés d'une certaine finesse. Cette arme est considérée dans l'Inde comme d'une époque déjà ancienne.

J. **1194.** Épée indienne. Lame à deux tranchants dentelés en scie, portant une arête à son milieu et des inscriptions orientales gravées dans un cartouche qui part du talon et suit le dessin des dents de la lame. Poignée en bois. Quillons recourbés vers le pommeau. Grand pommeau taillé en losange et portant une inscription arabe, en son milieu et sur les quatre champs. Par exception la lame porte une soie de toute la longueur de la poignée; elle est rivée au pommeau en losange. C'est la seule arme indienne qui soit ainsi montée.

J. **1195.** Sabre d'exécution indien. Large lame portant des ornements en creux dans lesquels se voient des caractères orientaux. Fourreau en bois recouvert de cuir. Longueur 0 m. 81.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **1196.** Sabre d'exécution indien, en damas assez grossier. Poignée argentée, portant au pommeau une large rondelle ou cuvette. L'arme pèse 6 kilogrammes.

J. **1197.** Poignée d'épée indienne, en fer. La branche de poignée manque.

Don de M. Emmanuel Quinsonas.

J. **1198.** Poignard indien. Lame en damas évidée. Poignée en cristal de roche richement et finement sculptée en dessins à fleurs. On voit à travers le cristal la soie très courte qui est simplement collée. Fourreau en velours rouge; garnitures en argent émaillées de vert.

J. **1199.** Poignard indien. Lame en damas à pans arrondis, portant deux filets saillants à son milieu, damasquinée d'or au talon jusqu'au tiers environ de sa longueur. Poignée en jade

blanc. Fourreau en velours rouge garni de cuivre. La monture est analogue à la précédente.

Legs fait par M. le baron des Mazis.

J. **1200.** Riche poignard indien. Lame en damas; poignée en jade blanc enrichie de pierreries et d'ornements en pierre dure sertis d'or. Fourreau revêtu de soie verte; garnitures en jade blanc, travaillé comme à la poignée. La monture est toujours maintenue par simple collage.

J. **1201.** Poignard indien. Lame à double courbure, portant deux gorges d'évidement, et au centre des filets saillants. Poignée en jade vert taillé, présentant des fruits de mûrier. Fourreau en velours rouge avec garnitures en cuivre.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **1202.** Poignard indien. La lame est ciselée à jour et porte un dessin d'un goût remarquable. Courts quillons recourbés vers la pointe, en argent ciselé à filets, et terminés par des têtes de monstres. Manche d'ivoire strié et ondulé. Sur la tête du pommeau et sur la fusée, une trentaine de trous (trois sur la fusée) qui devaient recevoir une pâte colorée.

J. **1203.** Poignard indien, fusée en agate. Petits quillons ciselés, enrichis de pierreries et damasquinés en or. Le fourreau en acier noirci est richement damasquiné d'or. La douille est en argent niellé; elle porte un écusson d'or ciselé et niellé.

J. **1204.** Poignard indien. Lame en damas, évidée, ornée d'arabesques damasquinées en or au talon. Poignée de jade vert, sculptée, d'un beau travail. Fourreau en velours rouge, garnitures en vermeil, gravées.

J. **1205.** Poignard indien. Lame en damas, évidée, damasquinée d'or au talon. Poignée en jade blanc; sculptée, enrichie de pierreries. Deux ornements en jade du même décor sont pendus à la poignée. Fourreau revêtu de velours vert, garnitures en jade blanc incrusté de pierres fines.

J. **1206.** Couteau indien. Lame en beau damas noir à

double courbure, tranchant formé par deux biseaux. Poignée en ivoire. Fourreau en velours vert orné d'un bout en cuivre ciselé et doré. Longueur de la lame 0 m. 17.

J. **1207.** Couteau-poignard indien. La lame évidée, presque droite, est considérablement renflée vers la pointe. Talon incrusté en argent. Poignée richement ornée de dessins à fleurs autrefois dorés par place.

J. **1208.** Poignard indien. Monture d'un modèle très particulier. La poignée, très mince et à moulures, est reliée à une garde garnie d'un coussin de velours rouge, de façon à donner juste passage à la main. Fourreau recouvert de velours noir. Petit bout en cuivre ciselé et doré.

J. **1209.** Poignard indien d'une grande élégance. Lame à deux tranchants et à double courbure peu sensible. Elle est fixée par trois rivets sur les oreilles de la poignée. Celle-ci est en cuivre à garde plate. Une branche est complète; une contre-branche est amorcée. De leur réunion part une tige portant un bouton qui fait le pommeau. Toute cette poignée est en cuivre richement décoré d'émaux rouges et verts. Fourreau en velours vert, à garnitures du même travail que la poignée.

J. **1210.** Poignard indien, tout en corne d'antilope. Lame à double courbure à section triangulaire. Poignée en crosse.

Don de M. le comte de Bouillé.

J. **1211.** Poignard indien formé de deux cornes d'antilope, armées de longues pointes d'acier. Garnitures en argent doré.

J. **1212.** Autre poignard indien formé de deux cornes d'antilope assemblées. Les garnitures en argent repoussé et ciselé. — Venu de la Bibliothèque nationale.

J. **1213** et J. **1214.** Deux paires de cornes d'antilope, jumellées, assemblées pour faire un double poignard. Il est très vraisemblable que ces poignards sont d'origine indienne comme le précédent qui a été donné comme tel à la Bibliothèque nationale. Ceux-ci ont été donnés à l'empereur Napo-

léon III comme venant de l'Afrique centrale. L'origine indienne paraît plus probable.

Don de Napoléon III.

J. **1215.** Khouttar hindou. Lame large en damas sur laquelle sont ciselés en haut relief : un éléphant et son cornac d'un côté; de l'autre un cavalier précédé de son écuyer. Monture entièrement damasquinée d'or. Travail d'une grande finesse. Toute l'arme est forgée dans une même pièce d'acier.

J. **1216.** Khouttar hindou. Lame portant deux gorges d'évidement et un filet saillant au milieu. Monture grossièrement dorée à plein. Toute l'arme : lame, branches, traverse de garde et double traverse de poignée, est certainement forgée dans une seule masse d'acier, évidée et ciselée pour réserver les diverses parties.

J. **1217.** Khouttar hindou. Lame large et courte portant deux larges gorges d'évidement; au centre un filet saillant; est terminée par une pointe triangulaire. Monture entièrement damasquinée d'or sur fond noir, présentant des rinceaux et des feuillages. Même forge d'une seule pièce.

J. **1218.** Khouttar indien du même modèle que J. 1215. La lame ne porte pas de figures ciselées au talon. Elle porte deux gorges d'évidement, deux filets creux et une arête saillante au milieu. La monture est du type de la précédente.

J. **1219.** Khouttar du même type que le précédent, comme fabrication d'une seule pièce et comme forme. Traverse et branches incrustées de dessins d'argent grossiers.

J. **1220.** Khouttar indien du même type. Lame triangulaire à arête médiane saillante. Poignée ciselée, argentée. Des incrustations d'or bordent les dessins en feuillages ciselés. Fourreau enduit d'une sorte de gomme laque sur laquelle sont collées des paillettes d'or peintes en rouge et en vert.

J. **1221.** Khouttar hindou. Lame longue en damas avec gorge d'évidement. La poignée paraît faite d'argent ou d'un

métal blanc assez mou. Elle est dorée par parties et repercée à jour. Le travail est assez grossier. La poignée porte deux longues oreilles entre lesquelles la lame est prise et maintenue par deux rivets. Fourreau en cuir gaufré. Dessins à fleurs en relief teintées en rouge sur fond gris.

J. **1222.** Khouttar hindou. Lame étroite portant deux gorges d'évidement, terminée par une pointe triangulaire. Monture entièrement incrustée de feuillages en or. La lame paraît vissée sur les oreilles de la poignée, et celles-ci seraient forgées avec la garde.

J. **1223.** Khouttar indien du modèle du précédent. Les oreilles sont incrustées de fleurs d'argent. Même fabrication que le précédent.

J. **1224.** Khouttar hindou. Lame en damas légèrement courbe, portant deux pans arrondis, et en son milieu un filet saillant jusqu'aux deux tiers de sa longueur, et terminée par une arête. Monture en fer, repercée à jour, damasquinée en or présentant des rinceaux, des feuillages et des fleurs. La lame n'est pas maintenue comme les précédentes par les oreilles à rivets. La traverse doit être entaillée à mi-épaisseur pour recevoir le talon qui est maintenu par un rivet, dont on voit bien la trace; peut-être en portait-il deux autres cachés par les incrustations. Fourreau en velours rouge.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **1225.** Khouttar indien de modèle très ordinaire. Lame à arête médiane. Poignée en fer dorée à plein. Fourreau en velours rouge. Petit bout en cuivre ciselé et doré.

J. **1226.** Beau poignard birman. Lame évidée, en damas, d'un travail remarquable. La poignée, en cristal de roche, est maintenue à la lame au moyen d'une saillie réservée dans le cristal et fixée au talon par un rivet. Fourreau en chagrin vert, garnitures en or.

J. **1227.** Poignard birman. Lame d'un très beau damas. Poignée en jade, pommeau sculpté en tête de cheval, talon orné de damasquines en or. Fourreau en velours rouge; garnitures en vermeil, gravées. La soie est simplement collée dans la poignée.

J. **1228.** Poignard birman. Lame en damas évidée, d'un beau travail. Poignée en corne de rhinocéros, garnie de gland et de tresses en or. Fourreau revêtu de velours rouge, garn en argent doré.

J. **1229.** Épée du Népaul, en corne d'antilope. Poignée en bois peint rouge et noir, ornée de filets jaunes.

J. **1230.** Kora du Népaul. La lame, recourbée et fortement épanouie à son extrémité, a son tranchant à l'intérieur. Poignée portant deux rondelles, l'une servant de garde, l'autre de pommeau. Large gaine en bois revêtue de velours rouge. Garnitures en or vierge. Vers le bout de la lame est ciselée une rosace.

Don de Napoléon III.

J. **1231.** Koukri, glaive du Népaul. Lame recourbée s'élargissant vers l'extrémité et se terminant en pointe; le tranchant suit la courbe intérieure de l'arme. Le fourreau, très large, revêtu de velours rouge, est richement orné de garnitures découpées en or vierge et porte deux petits couteaux de même forme que le koukri. On ne voit aucune trace de rivure ni au pommeau ni sur la poignée. Les lames doivent être collées au ciment.

J. **1232.** Koukri du même modèle que le précédent. Est monté de même sur la poignée de bois qui est fendue et a été consolidée par une lanière de laiton tordue aux bouts pour faire nœud.

J. **1233.** Autre koukri du Népaul, à poignée en bois très simple. Fourreau recouvert de cuir noir.

J. **1234.** Poignard incomplet trouvé à Almadénilla, près de

Cordoue. La lame est absolument celle des *koukris* du Népaul. De la poignée il ne reste que la soie se retournant en crosse de façon que la poignée est presque fermée; cette forme a quelque analogie avec celle de quelques poignards indiens. La fusée de deux pièces était maintenue sur la soie par quatre rivets qui subsistent, par une chape au talon et une platine rivée au bout de la soie. L'arme a pu être rapportée de l'Orient par des voyageurs portugais ou espagnols, puis perdue en Espagne.

J. **1235.** Petit sabre cingalais à un seul tranchant. Gouttière près du dos incrustée d'argent ciselé. Tout le talon est plaqué d'argent d'une fine ciselure. Poignée à oreilles. Deux petits quillons faisant pas-d'âne embrassent le talon de la lame. Au-dessus un quillon descend vers la pointe, et l'autre forme branche, montant à hauteur du bas du pommeau. Ces quatre pièces et le pommeau lui-même sont ciselés en tête de monstre à gueule ouverte. Le tout est en argent massif. Fourreau plaqué d'argent travaillé avec la même finesse. La soie plate est simplement engagée dans la poignée qui lui est fixée au mastic.

J. **1236.** Couteau cingalais dont le travail est du même style que celui du sabre qui précède. Petite poignée en ébène à double courbure. Lame légèrement incrustée d'or. Fourreau en bois sculpté; garnitures en argent repoussé, ornées de filigranes.

J. **1237.** Épée-sabre javanais. Lame malaise ondulée, en gros damas ronceux d'une grande dureté, entièrement ornée de dessins à feuillages gravés et fortement dorés. Un serpent, ciselé et doré, dont la tête se voit au côté gauche du talon, se redresse et forme le dos de la lame jusqu'aux deux tiers de sa longueur. Poignée ornée de losanges en treillis. Pommeau d'or, fourreau en velours violet. Garnitures en plaques d'or repoussées. — Provient de la Bibliothèque nationale.

J. **1238.** Épée javanaise. Lame malaise en damas, à arête sur le dos. Sur la moitié de la longueur de la lame, gorge d'évi-

dement très creuse, entourée de feuillages incrustés en or. Vers la pointe de la lame, un scorpion est incrusté en or. Poignée toute semblable à la précédente. Fourreau en velours vert, à garnitures en plaques d'or repoussées.

J. **1239**. Sabre javanais. Lame évidée, à pointe placée à contre-sens du taillant. Poignée en forme de crosse, en bois noir, profondément et finement sculptée, dont la moitié est recouverte par une virole en argent gravé et ciselé. Même monture au mastic. — Rapporté par l'ambassade française en 1846.

J. **1240**. Épée-sabre de Java. Lame en damas ronceux, et à deux tranchants à partir de son milieu. Sur la première partie du dos à arête, un riche décor incrusté d'or comme celui du talon. Garde droite et pommeau en corne. Fusée recouverte de ficelle et de plaquettes de laiton doré posées en damier. Une rose de cuivre doré est rivée sur le haut du pommeau. Fourreau recouvert de velours rouge, avec trois garnitures en laiton doré.

J. **1241**. Yatagan javanais. Lame en damas ronceux, à deux gorges d'évidement, et droite après le talon. L'arête saillante est ornée de serpents entrelacés incrustés d'or et dont les têtes font près du talon un beau décor qui est bien du style des kris malais. Quillons courts et droits en argent ciselé comme le pommeau fort et court. La fusée est garnie d'ornements d'argent en damier. Fourreau en bois garni d'argent.

J. **1242**. Poignard javanais. Lame à dos sur le tiers de sa longueur. Poignée garnie de cuivre, enrichie d'une figure sculptée, en ivoire, qui représente une des nombreuses idoles du culte de Brahma. Cette arme a tous les caractères d'une haute antiquité. La gaine du poignard renferme un second poignard dont le manche continue la forme du fourreau; ce manche est fendu dans sa longueur pour recevoir la lame de la première arme. Toute la gaine est revêtue d'une lame d'argent ornée de petits dessins imbriqués.

KRIS MALAIS.

J. **1243.** Poignée de kris malais en bois, démontée, découpée grossièrement. Elle est percée d'un trou cylindrique jusqu'aux deux tiers de la poignée, pour recevoir la soie qui était ronde comme on a pu le constater sur d'autres kris mal assujettis. La soie ronde était simplement collée au ciment [1].

J. **1244.** Kris malais. Lame en damas, talon droit simple. Poignée en corne à quatre pans, inclinée à 45 degrés sur la lame. A son fourreau en bois peint vert et rouge.

J. **1245.** Petit kris malais. Lame fine, en très beau damas noir, légèrement ondulée. Au talon, deux petites gorges d'évidement. Poignée finement sculptée.

J. **1246** et J. **1247.** Deux kris malais en damas ronceux, très simples et de même modèle. La poignée représente en bois sculpté le *Lori grêle* (lémurien), animal symbolique chez tous les Malais.

J. **1248.** Beau kris malais. Lame flamboyante en damas noir incrustée d'or en rinceaux, fleurs et feuillages jusqu'au tiers environ de sa longueur. Un serpent forme l'arête du milieu. Poignée plaquée de cuivre doré représentant le lori très finement ciselé et enrichi de pierres fines. Fourreau en bois recouvert de plaques de cuivre ciselé et doré.

J. **1249.** Beau kris malais, tout à fait semblable au précédent.

J. **1250.** Kris malais. Lame en damas, légèrement ondulée. Poignée en bois sculpté, représentant le lori. Longueur de la lame o m. 36.

[1] La lame a été mise dans la main d'un Malais de la galerie ethnographique.

J. **1251**. Kris malais du même type, à lame fine, à deux gorges d'évidement et à arête médiane. Le lori y est ébauché sans détails.

J. **1252**. Kris malais, lame en damas, simple. Poignée en bois.

J. **1253**. Kris malais, lame à trois pans en damas noir. Poignée en ébène légèrement sculptée et taillée à pans.

J. **1254** et J. **1255**. Deux kris malais très ordinaires à lames légèrement ondulées; l'une des poignées donne une ébauche du lori sans détail.

J. **1256**. Kris malais. Lame en damas, droite, à deux gouttières très fines au talon, puis à arête médiane très adoucie. Poignée en bois dur représentant une idole.

J. **1257**. Beau kris malais. Lame en damas, flamboyante, à arête médiane; richement incrustée d'or, ciselée sur le talon jusqu'au tiers de la longueur, puis sur l'arête médiane très adoucie. La poignée en cuivre doré représente une idole. Virole à six chatons dont un seul a conservé une turquoise.

J. **1258**. Kris malais. Lame flamboyante en gros damas, portant à son talon un chien, et des ornements incrustés d'or. Poignée en acajou légèrement sculptée.

Legs fait par M. le baron des Mazis.

J. **1259**. Kris malais à lame ondulée, d'un damas très peu apparent. Poignée en ivoire à peine sculptée.

J. **1260**. Petit kris, à lame fine, en gros damas ronceux. Poignée en bois blanc. Lame légère ondulée.

J. **1261**. Kris malais. Lame droite en gros damas, légèrement renflée au milieu.

J. **1262**. Kris malais. Lame flamboyante en damas. Poignée en bois, finement sculptée, avec un ornement en cristal.

J. **1263.** Kris malais. Belle lame en damas noir, ronceux, avec forte arête saillante au talon. Lame fortement ondulée.

J. **1264.** Kris malais. Lame en damas ronceux très en relief. Poignée simple en bois ayant l'apparence du buis.

J. **1265.** Grand kris malais à lame presque droite; elle est ondulée vers la pointe. Poignée en bois sculptée en losanges.

J. **1266.** Kris malais. Lame droite en damas, à deux gouttières au talon, puis à arête médiane, richement décorée d'incrustations d'or finement ciselées. Poignée en bois blanc veiné. La longueur est de o m. 48.

J. **1267.** Grand kris malais. Lame large et droite portant deux gorges d'évidement et des incrustations d'argent au talon. Poignée en bois garnie de ficelle; fourreau en deux parties maintenues par trois ligatures en canne.

J. **1268.** Fourreau de kris malais en bois, recouvert sur la face extérieure de cuivre gravé de larges rinceaux. Le logement du talon est fait dans une pièce de bois collée au fourreau de la lame.

J. **1269.** Sabre chinois, lame légèrement courbe à un seul tranchant. Garde en rondelle en laiton comme le pommeau qui est légèrement gravé. Fusée recouverte de tresses grises. Les poignées chinoises sont toutes montées à l'européenne : longue soie rivée au pommeau.

J. **1270.** Sabre chinois du même genre, mais plus riche. La lame est à deux gouttières près du dos. La rondelle et le pommeau sont ciselés. La fusée est recouverte de tresses de soie, le fourreau de galuchat vert. Quatre garnitures de laiton ciselées comme la poignée.

J. **1271.** Sabre chinois très commun. Fourreau en cuir noir verni. Deux bracelets en cuivre, une chape et une bouterolle en cuivre découpé.

J. **1272**. Sabre chinois. Lame légèrement courbe et à un seul tranchant jusqu'à o m. 15 de la pointe. Fourreau recouvert de galuchat vert. Garnitures en cuivre, repercées et ciselées à jour. Crochet de ceinture et tresse de suspension. Poignée du type le plus habituel.

J. **1273**. Beau sabre chinois. Lame à deux gorges d'évidement. Monture en cuivre rouge découpée à jour et noircie, présentant des rinceaux et des feuillages à fleurs d'argent. Coquille rabattue parallèlement à la lame. Quillons droits formés de pattes d'animaux. Pommeau à tête de lion. De chaque côté de la poignée une femme en argent ciselé en demi-ronde bosse. Fourreau en galuchat dont les garnitures sont du même travail que la monture. Longueur de la lame o m. 92.

J. **1274** à J. **1279**. Six sabres de l'armée régulière chinoise. Lame plate à un seul tranchant, la pointe dans le prolongement du dos. Pommeau en laiton, garde en rondelle ovale, fusée recouverte de tresse en coton bleu. Quatre ont leur fourreau en cuir recousu sur le dos et teint couleur palissandre. — Campagne de Chine de 1860.

J. **1280** à J. **1286**. Sept sabres chinois de l'armée régulière, Lame légèrement courbe à dos très fort et à un seul tranchant. Quillons et branches d'une seule pièce. La branche rivée pardessus le pommeau. Fusée en bois. Un seul a son fourreau en cuir, de deux pièces, l'une suivant le dos. Chape en cuir découpé, avec passant pour un ceinturon. — Même provenance.

J. **1287**. Deux sabres jumeaux pour le même fourreau en cuir fauve, à un seul tranchant et à dos très fort. Quillons et branches d'une seule pièce, la branche rivée à la soie par-dessus le pommeau. Fusée très ordinaire. — Même provenance.

J. **1288**. Deux sabres jumeaux exactement du modèle qui précède, pour un même fourreau en cuir noir. — Même provenance.

J. **1289**. Sabre chinois de peu de longueur. Lame droite à

un seul tranchant et à dos extrêmement fort. Quillons et branche en laiton d'une seule pièce. La branche est rivée à la soie pardessus le pommeau. La fusée en bois dur est très finement sculptée. — Même provenance.

J. **1290.** Couteau de chasse exécuté en Chine sur modèle européen. Poignée en laiton de nos modèles du XVIIIe siècle. La garde parallèle à la lame est repercée à jour et reproduit une entrée de serrure Louis XV. Fourreau en galuchat vert à trois garnitures en laiton. — Même provenance.

J. **1291.** Épée chinoise, lame droite à deux tranchants et à arête médiane très adoucie. La surface du métal présente un craquelé très singulier dont le mode de fabrication nous est inconnu. Pommeau en cuivre ciselé et doré. Garde en cuvette renversée du même travail que le fourreau. Fusée recouverte d'un tissu de tresses en soie jaune. Fourreau en chagrin rouge, garnitures en cuivre très orné. Dragonne en cordon de soie. — Même provenance.

Don de Napoléon III.

J. **1292.** Épée chinoise de petite dimension. Lame à deux tranchants, à arête médiane. Garde en cuvette pour recevoir la chape du fourreau. Pommeau en triangle épais et arrondi. Fusée en bois cannelé. Fourreau en bois à cinq garnitures en cuivre repercées à jour. — Même provenance.

J. **1293.** Épée chinoise identique à la précédente. Le fourreau est recouvert de galuchat, et les garnitures en cuivre ne sont que gravées. — Même provenance.

J. **1294.** Sabre chinois. Lame portant près du dos une gorge d'évidement prononcée. Garde et pommeau en cuivre doré, ciselé et repercé à jour. Fusée enveloppée de tresses de soie. Fourreau en galuchat teint; la couleur est enlevée. Les deux bracelets sont reliés par une platine à laquelle ils sont rivés.

J. **1295.** Sabre chinois qui ne diffère du précédent que par une douille en laiton découpé embrassant le talon de la lame. Le fourreau est couvert de galuchat vert, et porte son crochet de belière.

J. **1296.** Sabre chinois du type des précédents, mais sensiblement plus fort et très simple. Le fourreau est en cuir granité noir comme ses garnitures.

J. **1297.** Sabre chinois du type des précédents. Le pommeau est ovale et en laiton. Le fourreau est couvert de galuchat vert et a quatre garnitures en laiton.

J. **1298.** Sabre chinois très commun. Garde en fer. Pommeau en disque plat.

J. **1299** et J. **1300.** Sous le même numéro, deux sabres chinois très communs. Garde circulaire et pommeau en laiton.

J. **1301.** Sabre chinois. Lame simple à un seul tranchant, près du dos deux gorges d'évidement. Garnitures de la poignée et du fourreau en laiton finement ciselé et repercé à jour. Fourreau recouvert de galuchat vert.

J. **1302.** Épée chinoise. Lame droite à deux tranchants. Poignée en cuivre, ciselée à fleurs et feuillages. Fusée revêtue d'une tresse de soie jaune. Fourreau en galuchat blanc, à garnitures du même travail que la poignée.

J. **1303.** Épée chinoise. Lame à deux tranchants, à gorge d'évidement sur toute sa longueur. Monture de la poignée en laiton gravé et ciselé, portant une tête de monstre à l'écusson. Une dragonne en soie jaune traverse la fusée. Fourreau en laque noire. Cinq garnitures en laiton gravé et repercé à jour.

J. **1304** et J. **1305.** Deux lames en fer de sabres chinois, de la fin du XIV[e] ou du commencement du XV[e] siècle. L'une a conservé sa soie, l'autre a été brisée; trouvées à Pékin, sur l'em-

placement de magasins impériaux détruits par un incendie, vers 1400.

Don de M. Collin de Plancy, consul de France [1].

J. **1306** et J. **1307**. Deux poignées de sabres chinois de la fin du XIVe ou du commencement du XVe siècle. En bois garni de bagues en cuivre rouge. — Même origine.

Même donateur.

J. **1308**. Lame de sabre chinois, dans son fourreau, tellement assujettie par l'oxyde qu'il a été impossible de l'en tirer. De la fin du XIVe ou du commencement du XVe siècle. — Même origine.

Même donateur.

J. **1309** et J. **1310**. Deux gardes de sabres chinois, de la fin du XIVe ou du commencement du XVe siècle. En fer, en forme de rondelles et percées d'ouvertures pour le passage de la soie. — Même origine.

Même donateur.

J. **1311**. Sabre ou cimeterre chinois d'exécution, dont la poignée permet l'emploi des deux mains. Lame en forme de cimeterre. Garde en rondelle pleine à rebord descendant, décorée de dragons dorés sur fond noir. La virole et le pommeau sont du même décor. Fusée entièrement revêtue d'un tissu de cordons de soie jaune. Toute l'arme est d'un poids considérable. Fourreau en peau de chagrin. Garnitures métalliques de la même exécution que la poignée. Dragonne en soie jaune.

[1] On peut remarquer que les lames de ces sabres et surtout leur chape en cuivre sont, comme les deux gardes en rondelles de J. 1306 et J. 1307 de même origine, du type japonais moderne. Les poignées des sabres sont au contraire bien du type chinois moderne. Ces armes de 1400 environ, de type à la fois chinois et japonais, sont-elles d'origine chinoise ou d'origine japonaise, ou bien indifféremment de l'un ou l'autre des deux pays, qui auraient eu alors un modèle commun? Ce n'est que sur les lieux qu'on pourrait résoudre cette question d'origine.

Arme impériale prise au palais d'été de l'empereur de Chine. — Pékin, campagne de 1860.

Don de Napoléon III.

J. **1312**. Cimeterre chinois. Lame très développée, découpée au dos, vers son extrémité. Garde en rondelle de forme ovale, en acier. Pommeau en acier. Fusée revêtue d'un tissu de tresses de soie jaune. Fourreau couvert d'un placage en petits hexagones d'écorce; il est composé de deux pièces recollées. Garnitures en cuivre doré. Belières en tresses de soie jaune, garnies d'un crochet de ceinturon. — Même provenance.

Même donateur.

J. **1313**. Sabres chinois jumeaux, placés dans un même fourreau. Lame à un seul tranchant s'élargissant vers la pointe, allégie près du dos par deux gorges d'évidement. Poignée en cuivre ciselé. Fusée enveloppée de tresses en soie bleue. Garde tricolore. Fourreau recouvert de galuchat. Garnitures en laiton de même travail que la poignée.

J. **1314**. Épées jumelles de mandarin chinois. Symétriques, se plaçant dans le même fourreau et armant les deux mains, en même temps. Garde en cuivre rouge, ainsi que le pommeau. Incrustation d'argent et de cuivre. Fourreau en bois laqué. Garnitures repoussées et ciselées. Longueur des lames o m. 58.

J. **1315** et J. **1316**. Deux paires de sabres jumeaux chinois, identiques. Les quatre lames droites symétriques à arête médiane sur chaque face. Poignée chinoise habituelle à monture dorée, avec soie rivée au pommeau. Fourreau en bois décoré d'un beau tigré laqué jaune et marron. Bouterolle, chape et trois bracelets décorés comme la poignée. Crochet de ceinture.

J. **1317**. Sabre annamite. Lame très ordinaire à une seule gorge d'évidement; incrustée dans le haut, sur o m. 10, de caractères annamites en or. Fusée en jade à sept cordons séparés par des filigranes d'or. Pommeau en or massif finement ciselé

en tête de chien; de la gueule part la branche s'élargissant pour faire garde. Le tout est bordé de perles de corail et décoré de médaillons de pierres précieuses. Fourreau plaqué d'or; les deux chapes et la bouterolle sont décorées comme la garde de pierres fines sur les deux faces. Crochet de ceinture, belières en soie et or; longs glands de perles et corail. Ceinture en soie bleue et or. La plaque en or porte une belle perle fine. — Sabre pris sur l'ennemi, au combat de Hué (Annam), le 5 juillet 1885.

J. **1318.** Riche poignard d'origine européenne. Le manche est en jaspe sanguin monté d'or émaillé, d'un travail remarquable et enrichi de rubis, d'émeraudes et de diamants. Le talon de la lame est décoré d'ornements ciselés en relief plat sur ors vert et jaune. Le fourreau en or jaune émaillé de fleurs bleues et de filets blancs, est d'un goût et d'une exécution qui caractérisent le règne de Louis XVI. Elle a sans doute été donnée à cette époque à l'empereur de la Chine dans quelque ambassade européenne. Elle provient du palais d'été de l'empereur de Chine (campagne de 1860).

Don de Napoléon III.

J. **1319.** Poignard chinois. Manche revêtu de peau de chagrin, enrichi d'ornements en argent repoussé et de boutons en corail et en turquoise. Fourreau en bois recouvert de galuchat vert sur la face externe. Bouterolle à alèze en cuivre ciselé. Chape décorée de bracelets et de cabochons de corail et de turquoises. — Même origine.

Même donateur.

J. **1320.** Couteau chinois à lame assez étroite. Manche en bois jaune légèrement sculpté. Fourreau simple fait de deux lames de bois collées.

J. **1321.** Poignard chinois à lame très courte et large. Manche en bois laqué noir. Fourreau laqué de même, fait de deux lames de bois collées.

J. **1322.** Couteau chinois. Lame simple à filet creux vers le

dos, avec marque de fabrique au talon. Manche en bois d'ébène. Fourreau en bois de cèdre, avec garnitures en cuivre doré. Rinceaux découpés à jour; garniture de turquoises. Longueur de la lame 0 m. 135.

Legs fait par M. le baron des Mazis.

J. **1323** à J. **1325.** Trois couteaux chinois, l'un d'eux a son fourreau en corne gravé de caractères chinois dorés.

J. **1326.** Couteau chinois à lame longue. Manche et fourreau en bois laqué, jaune moucheté de noir. Le fourreau porte les deux baguettes en ivoire qui remplacent en Chine la fourchette.

J. **1327.** Petit couteau chinois. Manche en bois, à garnitures et ornements incrustés d'argent. Longueur de la lame 0 m. 09.

J. **1328.** Fourreau d'un poignard chinois en bois de placage, décoré de figures, rinceaux, bouquets, dessinés par points. Des traces de broderies de soie. Pièce très rare et curieuse.

J. **1329.** Fourreau de sabre chinois légèrement courbe. Il est en cuir fauve verni. Sa longue bouterolle et sa chape sont du même cuir et découpées en fleurs de lis, avec petites rondelles découpées. Le dos carré pour une forte lame est cousu, ainsi que deux anneaux de cuir porte-belières. Il a son crochet de ceinturon.

J. **1330.** Poignard cochinchinois; lame à double courbure fortement accusée. Poignée en cuivre coulé et ciselé, assez large près du talon. Le pommeau figure une tête de monstre à gueule ouverte et dont la langue se prolonge donnant une branche qui, au talon, se termine en petit perroquet.

J. **1331** et J. **1332.** Deux coutelas provenant des îles de l'archipel de la mer de Chine. Lame en damas grossier. L'un porte au talon une spirale en argent incrustée dans le métal. Poignées de forme bizarre; l'une en bois, l'autre en corne de

rhinocéros polie. — Proviennent de l'ambassade française de 1846.

J. **1333.** Coutelas des îles de l'archipel de la mer de Chine. Lame de fabrique chinoise. Poignée courte en corne; sans garde et sans pommeau, offrant deux filets saillants et un ornement simple dans le goût chinois, sculpté. — Même provenance.

J. **1334** et J. **1335.** Deux sabres de la Sibérie ou de la Tartarie. La lame du premier est légèrement courbe, plate, à un seul tranchant et porte des caractères gravés qui ont de l'analogie avec l'écriture chinoise, mais ne sont pas chinois. L'autre a une lame plus longue à deux gouttières près du dos et porte des inscriptions en caractères russes. Les poignées ont la même branche continuant des gardes repercées à jour. Les fusées diffèrent seules un peu. Les pommeaux en laiton sont en têtes à longues chevelures et grossièrement ciselées. Les armes ont donc un caractère à la fois russe et chinois, elles doivent être d'origine tartare ou sibérienne. Elles proviennent d'ailleurs de l'expédition de Chine de 1860. Elles ont leur fourreau; l'un couvert de galuchat, l'autre de cuir noir; ils sont à trois garnitures.

J. **1336.** Collection de petits modèles d'armes blanches et d'armes d'hast employées dans l'armée chinoise.

J. **1337.** Lame d'un poignard japonais, à un seul tranchant, repercée et ciselée. Le sujet est un dragon à corps de serpent retournant la tête au bout de son long cou. Sur cette lame on voit bien comment le talon de la lame est préparé pour recevoir la chape de cuivre, qui fait épaulement pour la rondelle. Les deux trous voisins sur la large soie font voir le passage des goupilles qui fixent la fusée[1].

(1) Voir à la *Notice sur les armes orientales* comment sont montées les armes japonaises.

J. **1338.** Sabre japonais. Lame ordinaire; garde en forme de rondelle à quatre accolades. Fusée en galuchat noir recouvert de cuir. Fourreau en bois laqué avec garnitures en cuivre rouge.

J. **1339.** Sabre japonais ordinaire. Poignée en galuchat recouvert d'un treillis en lanières de cuir. Fourreau laqué alternativement rouge et noir.

J. **1340.** Sabre japonais. Lame ordinaire; garde en rondelle circulaire en fer ciselé et repercé à jour ainsi que le pommeau. Poignée recouverte de galuchat et de tresses en soie noire. Fourreau en bois laqué portant sa tresse de suspension en soie de couleur aventurine.

J. **1341.** Sabre japonais légèrement courbe, à arête plus rapprochée du dos que du tranchant. Garde en rondelle de cuivre jaune profondément ciselée en petites roses. Longue poignée couverte de galuchat blanc à gros grains et enveloppée de tresses de cuir se recroisant, laissant voir dans les losanges le galuchat et les figures ciselées en cuivre noirci. Fourreau laqué en noir et brun rouge, avec garnitures en cuivre jaune du même travail que la poignée.

J. **1342.** Sabre japonais. Garde en acier, assez finement ciselée et repercée à jour. Poignée comme les précédentes. Fourreau noir.

J. **1343.** Sabre japonais qui ne diffère du précédent que par le décor de la rondelle; elle donne en relief deux ou trois petits chiens sur chaque face. Il a son fourreau noir.

J. **1344.** Sabre japonais. Garde en rondelle repercée à jour formant une rosace finement damasquinée d'or et d'argent. Poignée recouverte de galuchat blanc et d'un ruban gris recroisé. Fourreau laqué noir.

J. **1345.** Sabre japonais, garde en rondelle repercée de six trous et très simple. La poignée est recouverte de galuchat doré, puis d'un ruban gris recroisé. Fourreau en galuchat à

quatre garnitures en cuivre découpé et doré. Il a sa belière en soie jaune et son crochet de ceinturon.

J. **1346** à J. **1352.** Sept sabres japonais de fabrication très ordinaire. Monture en bois sans rondelle. Fourreau en bois; pour chacun d'eux un étui en étoffe brochée.

J. **1353.** Sabre japonais. Rondelle de garde et pommeau en fer portant des feuillages et des fleurs incrustées d'or et d'argent, ciselées en relief. Fusée en galuchat blanc avec tresses en cuir. Fourreau en bois laqué peint en rouge, pointillé de noir.

J. **1354.** Sabre japonais à lame très simple. La fusée est entourée d'une tresse de cuir vert peint en noir.

J. **1355.** Sabre japonais. Lame offrant près du dos une profonde gorge d'évidement. Poignée garnie de cuivre rouge élégamment découpé et argenté à plein; fusée recouverte de galuchat blanc à gros grains. Fourreau laqué imitant l'aventurine. On y remarque trois disques dorés. Garnitures de même travail que celles de la poignée.

J. **1356.** Petit sabre japonais organisé comme le précédent, mais dont les figures sous la tresse de soie sont en cuivre jaune. Garde en acier profondément ciselée. Fourreau en bois laqué noir. Un petit coupe-papier s'engage dans une gaine du fourreau en traversant la garde du sabre. Garnitures décorées comme la poignée.

J. **1357.** Petit sabre japonais. Garde repercée à jour suivant des rayons. Poignée ordinaire dont les tresses sont vertes.

J. **1358.** Petit sabre japonais. Garde très petite ciselée en petits hexagones pointillés. Elle a deux ouvertures pour les deux coupe-papier. Les tresses ne se croisent sur la fusée qu'aux deux bouts pour dégager les losanges qui laissent voir le galuchat. Fourreau couleur bronze portant ses deux petits coupe-papier.

J. **1359.** Petit sabre japonais. Garde en rondelle noircie.

Poignée en galuchat recouvert de tresses noires. Virole de fusée en cuivre rouge, légèrement gravée et dorée. Fourreau laqué noir. Longueur de la lame 0 m. 53.

J. **1360.** Petit sabre japonais. Lame à un seul tranchant. Garde à rondelle circulaire ciselée et repercée à jour. Poignée revêtue de galuchat à gros grains, garnie de tresses en soie grise.

J. **1361.** Poignard japonais de modèle très ordinaire. La petite garde est semée de petits points d'argent. Le fourreau en bois laqué porte son petit couteau.

J. **1362.** Très beau poignard japonais. Lame en damas en relief, portant au dos une gorge d'évidement et au talon une marque de fabrique. La poignée est garnie de galuchat doré; au lieu de tresses, elle est enveloppée par un manchon de cuivre repercé à jour, ciselé et incrusté de riches décors en argent et en or. — Bibliothèque nationale.

J. **1363.** Poignard japonais, à lame triangulaire portant des caractères chinois. Poignée garnie de galuchat et de fils tressés. Garnitures de la poignée en cuivre rouge et en fer damasquiné d'or. Le fourreau en laque noir contient un coupe-papier; le pontet est en cuivre rouge damasquiné d'or et d'argent; le bout du fourreau est ciselé.

J. **1364.** Poignard japonais. Lame à double tranchant. Poignée recouverte de galuchat et de tresses en soie verte. On remarque sur la virole de la poignée, un personnage rampant, ciselé finement et doré à plein, et de l'autre côté, un bâton de commandement. Fourreau laqué noir portant son coupe-papier à manche ciselé dans le goût de la poignée.

J. **1365.** Poignard japonais. Fourreau en bois laqué portant des rosaces en nacre. Longueur de la lame 0 m. 18.

J. **1366.** Poignard japonais très simple. La poignée est recouverte de ficelle.

J. **1367.** Couteau japonais. Lame recourbée, tranchant intérieur; elle porte une inscription sur une de ses faces. Manche en bois, garni de corne, recouvert de peau de poisson disposée en écailles peintes en blanc. Le travail du fourreau ne diffère que par sa couleur qui est verte. Longueur de la lame 0 m. 25.

J. **1368.** Garde de sabre, en rondelle, incrustée d'or et d'argent. D'un côté, des cavaliers japonais; de l'autre, un éléphant en argent.

J. **1369.** Garde de sabre à quatre pans arrondis, on y voit deux dragons fabuleux en relief, ciselés, gravés, dorés et incrustés sur une des faces. Sur l'autre face, reparaissent la queue et une patte, qui ont traversé la plaque.

J. **1370.** Garde de sabre, en rondelle. Elle est contournée par un combat de dragons.

J. **1371.** Garde de sabre, en rondelle. Sujets : un tigre et peut-être un hippopotame, des branchages, des petites rosaces.

J. **1372.** Garde de sabre, à quatre pans arrondis. On y voit trois oiseaux en argent en relief, finement ciselés.

J. **1373.** Garde de sabre, en rondelle. Le sujet est un combat de guerriers japonais.

J. **1374.** Garde de sabre, en rondelle. Des boutons, des fleurs, dont les pétales entr'ouverts laissent voir des graines.

J. **1375.** Garde de sabre, en rondelle. D'un côté, un japonais portant une vache sur son dos; de l'autre, une tente à piquets d'or.

J. **1376.** Garde de sabre en rondelle. Un dragon fantastique est le sujet principal de l'ornementation.

J. **1377.** Garde de sabre japonais en rondelle, en fer ciselé et gravé. Le sujet principal de l'ornementation est un Japonais

assis, tenant dans la main gauche un vase, duquel s'échappe un jet de flammes, qui met en fuite un animal fantastique; on y remarque aussi des caractères japonais.

J. **1378.** Sabre de Bornéo. Lame à un seul tranchant formé par un biseau. Contrairement aux autres lames, elle est plus large à l'extrémité qu'au talon et se termine en carré. Poignée en bois laqué portant cinq cordons et une virole en cuivre étamé. Fourreau en bois évidé n'embrassant qu'une des faces de la lame; celle-ci n'est maintenue dans son encastrement que par neuf bagues en tresse végétale; l'extérieur du fourreau porte des ornements sculptés, dorés et des filets peints en rouge.

J. **1379.** Sabre de Bornéo. Lame étroite au talon s'élargissant vers la pointe. Poignée en corne garnie de tresses de petits joncs. Pommeau en forme de béquille en bois sculpté très finement et terminé par un bouton. Fourreau composé de deux lattes de bois reliées entre elles par des joncs formant des décors.

J. **1380.** Sabre de Bornéo. Lame à tranchant droit; elle s'élargit jusqu'aux trois quarts de sa longueur, puis elle est retaillée du côté du dos jusqu'à la pointe. Près du dos et au talon sont incrustés sur une face vingt-cinq petits disques de cuivre jaune. Poignée en bois garnie de tresses de petits joncs et terminée en tête d'animal ornée de longues mèches de cheveux. Fourreau en bois organisé comme le précédent; belières en jonc tressé. Il lui est fixé par des petits brins de jonc, le fourreau en écorce d'un poignard à très courte lame droite (environ 0 m. 09) à pointe en biseau; le manche mince a quatre fois la longueur de la lame, il s'infléchit en serpe vers le bout.

J. **1381.** Sabre de Bornéo. Lame européenne portant la date de 1726. Monture en corne sculptée portant des ornements en mèches de cheveux. Fourreau garni de canne rouge

et de petites lames d'étain entrelacées. Arme des plus curieuses.

J. **1382.** Coutelas du havre de Dorey. Lame très large vers le bout, à pointe recoupée en biseau. Poignée en pied de biche.

J. **1383.** Poignard de la Nouvelle-Bretagne, en bois, portant une arête médiane très prononcée. Les tranchants sont armés de dents de requin fixées par des lianes qui traversent le bois et les dents.

J. **1384.** Fourreau d'un couteau à scalper des Indiens Sioux de l'Amérique du Nord. En cuir, le devant est entièrement recouvert de perles de diverses couleurs formant des dessins. Des petits tubes en laiton ornent le centre et le bout du fourreau. (Le couteau est européen.)

J. **1385.** Fourreau de poignard de l'Amérique du Nord, en peau garnie de perles. (Le couteau est européen.)

J. **1386.** Poignard de l'Amérique du Nord, de fabrication complète du pays.

J. **1387.** Sabre mexicain. Lame européenne du XVIII[e] siècle. La monture à coquille pleine est recouverte de cuir enrichi de broderies de soie, d'argent et d'or représentant des fleurs et des feuillages. Le fourreau recouvert de cuir et le ceinturon portent des broderies du même type.

J. **1388.** Poignard mexicain. Lame à deux tranchants, ciselée profondément près du talon. Elle est incrustée de poissons, d'oiseaux en argent et en cuivre. Quillons d'argent tournés en sens inverse.

J. **1389.** Fourreau de la Plata en cuir fauve, avec chape et bouterolle également en cuir fort découpé et ciselé finement en euillages.

NOTICE

SUR LES ARMES D'HAST, DE COUP ET DE CHOC.

Les divers effets des armes offensives sont : 1° briser, meurtrir; instruments contondants, tels que : *masses, marteaux, fléaux d'armes*..... 2° trancher : *sabres, haches*..... 3° percer : *épées d'estoc, lances.*

Ces quelques noms et leur traduction littérale dans chaque pays désignent chacun un type d'arme bien défini, parce qu'ils répondent à son mode d'action unique ou du moins le plus caractérisé; mais presque toutes les armes soit d'hast, soit de choc, sont disposées pour produire au moins deux de ces trois effets destructeurs, sinon les trois; en outre, beaucoup sont organisées pour accrocher l'ennemi et surtout désarçonner les cavaliers. De là un nombre infini de combinaisons ou de variantes des diverses parties du fer ou des deux pièces de fer montées sur le manche ou sur la hampe, de grandes différences dans les longueurs de ces montures. A ces types si divers et si nombreux ont répondu des noms différents suivant les pays et les époques. Le choix des appellations des diverses armes d'hast présente donc de réelles difficultés [1]. La date

[1] On a cherché à fixer ces noms avec l'aide de l'excellent *Dictionnaire du mobilier de Viollet-le-Duc.* Comme toujours, les descriptions et les dessins sont extrêmement clairs, mais les appellations sont souvent

de l'adoption ou du plus fréquent usage de tel ou tel type peut être douteuse, précisément aux époques les plus intéressantes, par suite de la rareté des documents avant la fin de la guerre de Cent ans; mais les engins qu'on cite dans cette notice comme armes de guerre au XVe siècle ont tous été reconnus dans les miniatures des manuscrits de cette époque.

ARMES DE COUP OU DE CHOC.

Elles sont à manches relativement courts, maniées la main haute, quelquefois à deux mains. Ce sont : la *massue* dans les temps préhistoriques et héroïques, puis le *marteau d'armes*, le *fléau*, la *masse d'armes* . . . . . Le Musée présente un nombre suffisant de spécimens de ces armes à un seul effet; il est inutile d'en donner ici une description.

Toutefois on doit noter que le marteau d'armes dès le commencement du XIVe siècle est organisé à plusieurs effets. Il porte souvent une pointe dans l'axe du manche (estoc) et un *bec de faucon* ou *à corbin* aigu et opposé au marteau pour accrocher l'adversaire, désorganiser ses défenses . . . . .

incertaines, quelques-unes erronées. L'auteur le reconnaît lui-même à l'article *fauchard*, page 426; il dit : «Il n'est pas aisé d'établir de distinction absolue entre la *voulge*, le *fauchard*, la *guisarme*, le *couteau de brèche;* ces noms semblent avoir été donnés à des armes analogues, sinon identiques.» On a consulté le *Guide des amateurs d'armes* de *Demmin* sur les modèles et les noms des armes d'hast. Le chapitre qui leur est consacré est le mieux traité de tout l'ouvrage; mais le meilleur guide encore, sinon pour la détermination directe des noms, du moins pour la connaissance des types et de leurs variantes est l'étude comparative des 835 exemplaires d'armes d'hast européennes du Musée d'artillerie et la collection de M. Riggs encore supérieure comme richesse et variété des modèles.

ARMES DE TRANCHANT.

En dehors des épées à deux mains, des sabres courbes, cimeterres..... qui ont été suffisamment décrits sous la lettre J, et qui sont montés sur des poignées et non sur des manches, il n'y a que la *hache* qui agisse plus spécialement par son tranchant [1]. Suivant qu'elle est maniée à une ou deux mains, par un homme d'armes ou un homme de pied, le manche varie de 2 à 5 pieds (0 m. 65 à 1 m. 60). Le tranchant est droit ou convexe, large de 0 m. 10 au plus dans la *francisque,* et d'au moins 0 m. 50 à 0 m. 70 dans les haches de *lochaber* écossaises, les *bardiches* russes et *godendachs* flamands [2].

Les haches primitives frappaient uniquement par le tranchant; mais bientôt elles sont complétées par un estoc assez court monté au bout du manche, ou fourni par le fer même de la hache, puis du côté opposé au tranchant par un croc pareil à celui du marteau d'armes. Ainsi la hache et le marteau d'armes diffèrent par l'organe principal qui décide leur nom, les deux autres organes, le croc et l'estoc, étant identiques. On a aussi monté des haches à long manche ou plutôt à hampes avec un large marteau opposé au tranchant; on a ainsi la hache-marteau [3].

(1) La faux de guerre agit à peu près exclusivement par son tranchant; mais eu égard à la longueur de la hampe et à son maniement, il est préférable de la classer avec les couteaux de brèche, voulges et fauchards.

(2) Ces deux dernières armes d'hast étant généralement montées sur des hampes, on les décrira ultérieurement.

(3) M. Demmin donne cette hache-marteau comme suisse, du XVIe siècle. Or elle est répétée maintes fois dans des miniatures des manuscrits français du milieu du XVe siècle.

La hache de *lochaber* écossaise est plus souvent à manche qu'à hampe; le fer de 0 m. 40 environ est à deux douilles. Il ne comporte ni estoc ni croc, seulement à l'extrémité du manche est fixé un petit crochet sans effets offensifs, mais servant à accrocher ou porter l'arme.

ARMES D'HAST DES HOMMES DE PIED.

A l'exception de la pique dont la hampe a varié de 2 m. 50 à 5 mètres suivant les époques et les pays et dont le fer est simple et symétrique, toutes les armes d'hast d'un service de guerre avant le XVIe siècle sont à plusieurs effets, et leur longueur n'a jamais atteint 3 mètres. Les plus complètes de ces armes sont disposées pour arracher, fausser les défenses de l'adversaire, désarçonner les cavaliers.

Couteau de brèche. — C'est la plus simple des armes d'hast à la fois de taille et d'estoc. Le dos est généralement droit, parfois légèrement infléchi vers le bout, le tranchant au contraire est en arc de cercle très convexe. Au XVIe siècle, le dos présente souvent une lame en croissant qui donne à l'arme une forme plus mouvementée, et prête à la décoration; cette lame est d'ailleurs moins efficace pour accrocher les défenses, que les crochets descendants des armes d'hast qui suivent.

Le *ou* la *voulge*. — Aux XIVe et XVe siècles nombre d'hommes de pied étaient appelés *voulgiers;* ils étaient évidemment en grande partie armés de la *voulge,* mais ils l'étaient aussi de couteaux de brèche et d'autres

engins analogues. Le Musée possède une voulge K. 112 très appréciée, on pourrait dire enviée par les amateurs d'armes, parce qu'elle est d'un modèle aujourd'hui très rare et de la forme la plus élégante. Elle se distingue du couteau de brèche par son tranchant droit et par le mouvement du dos d'abord légèrement divergent, puis rejoignant la pointe par une ligne sensiblement droite. Dans les manuscrits on voit la même lame avec dos concave dans le dernier tiers; elle se termine ainsi en cimeterre; parfois deux autres arcs concaves allégissent le reste du dos. Le Musée possède une arme d'hast K. 113 dont le tranchant et le dos sont également convexes; du dos part une pointe dont on voit, dans des manuscrits du xve siècle, l'amorce au dos d'armes assez analogues à notre voulge K. 112. Ce sont là autant de variantes de la oulge et du couteau de brèche des voulgiers [1].

Le *godendart* (godendach), arme flamande des xive et xve siècles. C'est une sorte de hache à hampe dont le fer long et à tranchant convexe porte au dos deux ou trois crochets divergents. L'estoc est généralement indépendant du fer de la hache dont il dépasse sensiblement la pointe. Parfois c'est la pointe de la hache qui fournit l'estoc. Le fer est relié à la hampe par une douille vers le milieu et au bas par un rivet. Cette arme très rare aujourd'hui n'existe pas au Musée qui en a fait une restitution : K. 169 [2].

[1] Dans plusieurs manuscrits du xve siècle, des bandes d'hommes de pied portent toutes ces armes et la hache-marteau déjà citée à la page 269 et à son renvoi (3).

[2] Cette arme restituée a été donnée au n° 9 des costumes de guerre à la place d'un fauchart.

La *bardiche* russe en usage aux XVIIe et XVIIIe siècles, et encore au XIXe, dit-on, chez les Circassiens, rappelle le godendart flamand. C'est le long fer de la hache qui par sa pointe en cimeterre donne l'estoc. Il est relié à la hampe comme le fer du godendart, et parfois par des liens de corde ou de cuir.

La *faux de guerre.* — Sa lame est simplement celle d'une faux aratoire dont la douille est redressée dans l'axe. L'arme est essentiellement tranchante et dangereuse pour les chevaux. Sa courbure en faisait un estoc insuffisant; pour ce dernier office on a fait parfois partir du dos un estoc coudé comme une baïonnette.

L'arme ainsi complétée serait, d'après Meyrich, la *guisarme* ou *gisarme* de modèle anglais, dont l'usage remonterait au XIIIe siècle.

Corsesque. — Arme corse à lame symétrique, généralement étroite et raide. Du pied de l'estoc partent deux lames en croissant concave et tranchantes. Chaque croissant fournit un ergot solide. L'arme est donc à la fois d'estoc, bien organisée pour accrocher, couper les jarrets des chevaux, arracher, désorganiser les hauberts de mailles, les brigandines.

La *hallebarde.* — Celle du XVe siècle est peut-être d'origine suisse. Elle donne comme la hache d'armes par un fer unique : un estoc, mais bien plus important que la pointe de la hache d'armes, puis par sa lame large, d'un côté, un tranchant de hache droit de 0 m. 20 à 0 m. 25, de l'autre, un fort crochet descendant. En outre le tranchant de hache est terminé

dans le bas par un angle aigu qui fait également crochet de ce côté. L'arme était donc parfaite. Peu à peu le fer s'est modifié; le tranchant, à l'inverse de celui de la hache d'armes, est devenu concave, mais trop petit pour faire l'office de la serpe du *roncone* ou *fauchard.*

A la fin du XVIe siècle, la hallebarde, comme la pertuisane, est une arme de parement ou cérémonie entre les mains des gardes des souverains et grands seigneurs.

Roncone, fauchard[1]. — C'est l'arme d'hast la plus terrible contre les hommes et les chevaux. Le fer long de 0 m. 60 à 0 m. 80, large de 0 m. 06 à 0 m. 08 avant l'estoc, est à dos droit. Son tiers inférieur donne la moitié d'une lame de voulge, le second tiers du côté du tranchant a la forme d'une serpe (*ronca, roncone,* en italien, serpe, croissant). Le tiers supérieur est un estoc; enfin le fer porte au milieu du dos une pointe aiguë et deux autres au talon. L'arme est donc parfaite à tous égards, surtout pour couper, faucher les jarrets des chevaux (d'où son nom de *fauchard*), désarçonner les cavaliers, accrocher et désorganiser les défenses.

Pertuisanes diverses. — A part la corsesque, aucune des armes qu'on vient de décrire n'est à fer symétrique, les deux ailes étant disposées pour des effets

[1] On donne aussi à cette arme le nom de *guisarme* ou *gisarme.* Il semble préférable de réserver ce nom à la faux de guerre armée d'une baïonnette qu'on a signalée comme un modèle anglais du XIVe siècle. Le *roncone* italien, serpe, croissant, s'appelle en allemand *rosschinder,* équarrisseur de chevaux; le nom *fauchard* répond bien à cet office.

différents. Les autres armes d'hast, bien moins complètes, sont symétriques; elles peuvent être classées sous le titre général de *pertuisanes*.

Elles comportent toutes un fer généralement large à la base, aigu en pointe et à deux tranchants.

Si le fer est sans ailerons, et large de 0 m. 06 à 0 m. 09 au talon, c'est la *langue de bœuf*.

Si les ailerons sont disposés en croissant remontant, c'est la vraie pertuisane, dont l'*esponton* d'officier des XVIIe et XVIIIe siècles est une variété; c'est plutôt un insigne de commandement qu'une arme sérieuse.

Si les ailerons sont à axes droits plus ou moins divergents, l'arme est en trident; les trois lames peuvent être flamboyantes.

Enfin on peut classer dans la même catégorie des pertuisanes, des fers puissants renflés au milieu et armés au haut de la douille d'ailerons courts à axes à peu près horizontaux; ce sont des *épieux* de guerre aux XIVe et XVe siècles, conservés comme épieux de chasse jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

La véritable pertuisane à la fin du XVIIIe siècle est, comme la hallebarde, arme de parement ou de cérémonie [1].

Le fer du *porte-mèche* de canonnier a sensiblement la forme du fer de la corsesque. Chacun des ailerons est à deux lames retenant entre elles, par la pression d'une vis, la mèche ou le serpentin.

[1] C'est elle que portent le plus souvent encore de nos jours les suisses d'église : on l'appelle vulgairement *hallebarde*. Enfin on possède un grand nombre d'armes de la fin du XVIe au XVIIIe siècle, à fers symétriques retaillés sur les tranchants suivant des profils sans aucune utilité pratique et d'un dessin sans intérêt. On les a groupées ensemble comme des pertuisanes diverses, sans décrire ces profils qui n'ajoutent aucune valeur à l'arme agissant uniquement comme estoc.

Fourche de guerre. — Ce nom répond à deux ou trois longues dents, la pointe en l'air, faisant estoc multiple et parfois accompagnées de crochets longs, la pointe en bas pour accrocher, renverser l'adversaire. L'arme est d'une origine très ancienne, elle a été conservée exceptionnellement jusqu'à la fin du premier Empire (K. 638 à K. 643).

LANCES DES HOMMES D'ARMES.

LANCES DE JOUTE.

Il subsiste fort peu de fers de lances d'hommes d'armes, cet élément si important de l'armement pendant tout le moyen âge [1]. Les plus anciens types de fers nous sont connus par des manuscrits anglo-saxons du IXe siècle, par la tapisserie de Bayeux, puis par des sculptures des XIIe et XIIIe siècles, et enfin par nombre de manuscrits jusqu'au XVIe siècle.

C'est à l'origine que les modèles sont les plus variés : fers en forme de cœur, de feuille de sauge, de lau-

(1) On peut s'étonner qu'il subsiste si peu de fers de lances, de flèches, de carreaux, d'arbalètes du moyen âge, tandis que les collections présentent un si grand nombre de pointes de flèches et de lances en silex des époques préhistoriques. C'est bien moins la rouille que l'industrie qui a détruit les menues pièces de fer du moyen âge. Trouvées sur le sol, dans les campagnes, aux XVIe et XVIIe siècles, elles ont été remises à la forge pour fabriquer des instruments plus ou moins grossiers. Les petits objets en silex, outre qu'ils n'étaient pas autrement utilisables, n'ont été pour la plupart retrouvés qu'à la suite de fouilles scientifiques dirigées aux époques très modernes par des archéologues. Il en a été à peu près de même des fers gaulois et romains; ils sont plus nombreux relativement dans les collections que les objets de même genre du moyen âge parce qu'ils étaient plus profondément enfouis dans le sol lorsqu'ils n'étaient pas déposés dans des tombes. Ceux que le temps a épargnés, la science les a précieusement conservés.

rier. . . . . comme ceux des lances romaines, gauloises, franques, mérovingiennes. On retrouve aussi des fers barbelés comme celui de l'angon. Toutes ces formes étaient admissibles tant que les défenses étaient peu résistantes; mais lorsqu'au XIVe siècle les pièces de plates enveloppent l'homme d'armes dans une carapace à peu près impénétrable, il faut que la lance soit terminée par un estoc à la fois raide et aigu. La lame est dès lors en carrelet ou à section triangulaire équilatérale; si les dimensions de la section sont inégales, elles ne varient que de 0 m. 03 à 0 m. 015. La douille forte embrasse solidement la hampe et lui est reliée encore par de longues branches.

Au commencement du XIVe siècle, la longueur totale de la lance n'avait pas encore dépassé 3 m. 50, elle atteint à la fin du siècle 5 mètres et son diamètre s'accroît en proportion. Le poids est tel qu'on renonce à l'escrime de la lance, comme on la voit pratiquée par les cavaliers de la tapisserie de Bayeux, et comme la pratiquent encore les lanciers modernes [1]. Mais bientôt il n'est même plus possible de la maintenir horizontale avec la main seule; un faucre de fer vissé au côté droit du plastron supporte la hampe. La main est protégée par une large rondelle en forme d'entonnoir ou de pavillon de trompe fixé à la hampe. En outre, pour atténuer la violence du contre-coup lorsque le fer de l'arme venait choquer l'armure de l'adversaire, la poignée ou prise de la hampe était garnie d'un collier de *billettes* d'acier qui empêchaient la main

[1] Quand les hommes d'armes descendaient de leur monture pour combattre à pied, comme ils le firent souvent à la fin du XIVe et au commencement du XVe siècle, et parfois bien à tort, ils raccourcissaient le bois de la lance, et s'en servaient comme d'une pique. L'arme réduite à 6 ou 7 pieds était alors maniable à deux mains.

de glisser et qui continuant leur mouvement, au moment du choc, décomposaient l'à-coup.

Lance de joute. — La hampe de la lance de joute, un peu moins longue que celle de la lance de guerre, est encore plus forte; aussi le faucre devient-il insuffisant pour la maintenir horizontale. Une longue queue de près de 0 m. 50 (c'est le contre-faucre) est vissée de champ au flanc droit du plastron. Elle donne par derrière une gouttière renversée qui embrasse en dessus le talon de la hampe, l'empêchant de basculer en avant; il en résulte une poussée qui maintient le corps du jouteur penché vers l'encolure, position favorable pour la charge et pour résister au choc.

Le fer de la lance a trois ou quatre formes différentes suivant le genre de joute.

Lorsque l'objectif est simplement de renverser l'adversaire par le choc sur son manteau d'armes, le fer est gros, cylindrique et terminé par trois ou quatre dents mousses s'écartant largement. Ce *rochet* ne peut pénétrer entre les pièces de la défense, notamment dans la vue de la salade, ou du heaume, ou de l'armet.

Lorsque l'objet de la joute est de toucher un point précis, tel que le bouton à ressort du plastron à mécanisme (G. 528 du tome II), pour faire sauter ses pièces mobiles ou enlever le manteau d'armes, ou écarter la fourche qui maintient les plaquettes de la salade, telle que celle de l'empereur Maximilien (G. 166, tome II), dans tous ces cas ou d'autres analogues, le fer est terminé en bec légèrement courbe, avec épaulement à 0 m. 02 environ de la pointe, pour qu'elle ne puisse pénétrer plus loin dans la vue de la salade.

Tel est le modèle du *bréchet* restitué par le Musée, qu'on a donné à cette armure, G. 166.

Tous ces détails sont pris dans les magnifiques albums des *Triomphes de Maximilien* [1]. Deux ou trois planches présentent une arrivée de jouteurs en armures complètes : grand heaume de joute, brassards, grèves, garde-cuisses (voir nos armures G. 162 à G. 165 qui n'ont pas de grèves, mais elles n'étaient pas indispensables avec le grand garde-cuisse); leurs lances sont armées du *rochet* à trois dents épanouies.

Trois planches présentent une arrivée de jouteurs coiffés de la salade avec grande bavière, grands garde-cuisses, mais *les bras et les jambes non armés*. Leur lance est à bréchet aigu. Bien que les jouteurs ne soient pas en action, on voit sauter en l'air les pièces des plastrons à mécanisme. Dans une autre planche ce sont les manteaux d'armes, enfin dans une troisième, ce sont les plaquettes de la salade.

Ces pièces volantes disent plus clairement qu'aucun texte le programme de la joute qu'on va courir. C'est d'après ces renseignements si précis qu'on a restitué le costume, l'équipement de l'empereur Maximilien (G. 166), ses bas-de-chausses, ses solerets d'étoffe et leurs lourdes guêtres à quatre étages, si curieuses dans le caractère allemand de l'époque maximilienne.

La rondelle de la lance de joute était beaucoup plus développée que celle de la lance de guerre, notamment dans les joutes où les bras n'étaient pas armés (même armure, G. 166). La grande rondelle fait alors, pour le côté droit du jouteur, l'office que

[1] Bibliothèque nationale (Estampes).

remplit le manteau d'armes du côté gauche [1]. Ces deux manteaux, dont le bord du côté du dedans est à peu près dans un plan vertical, se croisent un peu devant le milieu du plastron, le manteau d'armes dépassant légèrement la grande rondelle de lance, de façon que le bréchet de l'adversaire venant de gauche ne puisse pas passer entre les deux manteaux d'armes qui couvrent le jouteur, dans le sens horizontal, d'un coude à l'autre, et dans le sens vertical, du bas du plastron à la vue.

[1] Ce manteau d'armes a été restitué par le Musée toujours d'après les gravures du même ouvrage.

K

ARMES D'HAST.

ARMES DE COUP, DE CHOC.

FLÉAUX D'ARMES.

K. **1.** Fléau d'armes du XIV[e] siècle. Masse sphérique hérissée de cinq pointes. Chaîne à maillons allongés. Le manche s'assemble à la chaîne au moyen d'un anneau à longues branches.

K. **2.** Fléau d'armes du XIV[e] siècle, en bois, armé de trois viroles de fer, portant dix pointes aiguës. Ces viroles sont maintenues le long du fléau par des bandes de fer.

K. **3** et K. **4.** Deux fléaux d'armes du XIV[e] siècle dans lesquels le fléau est une tige de fer quadrangulaire. Le mode de monture est celui du fléau d'armes K. 1.

K. **5.** Fléau d'armes à boule sphérique, en fer, hérissée de quatorze pointes, et reliée au manche par une chaîne à anneaux doubles. Manche en bois à poignée garnie de cuir et de clous de fer; à manier d'une seule main, par un homme d'armes, fin du XIV[e] siècle.

K. **6.** Fléau d'armes en bois noueux relié par deux chapes en fer, et trois anneaux à la chape du manche. Les branches du fléau sont en torsades et assujetties par des pitons à pointes. Fer et bois, tout est de la fin du XIV[e] siècle.

K. **7.** Fléau d'armes du XV[e] siècle; masse en bois de la forme d'un œuf (autrefois recouverte de velours rouge), garni d'ornements en feuillages et de mascarons en fer repoussé. Elle est

maintenue au manche dont il reste un fragment, par une chaîne à six maillons tordus.

K. **8.** Maillet d'armes de la fin du XIVe siècle, en plomb; à huit pans, surmonté d'une pointe quadrangulaire en fer.

MARTEAUX D'ARMES.

K. **9.** Marteau d'armes du XIVe siècle, armé d'une pointe quadrangulaire; portant d'un côté un fort bec à quatre pans, et de l'autre un mail évidé en trèfle, à quatre dents séparées et à surface plate. Il est assemblé à la hampe par une forte douille, ornée d'un anneau ciselé en losange. La hampe porte une rainure dans laquelle peut entrer une tige de fer à pointe barbelée.

K. **10.** Marteau d'armes du XIVe siècle, pour combattre à pied. Il porte une pointe, un bec-de-corbin et un mail ou maillet taillé à quatre pointes de diamant.

K. **11.** Marteau d'armes de la fin du XIVe siècle ou du commencement du XVe. Il comporte une pointe, un bec-de-corbin, un mail à trois pointes et deux branches fixées par des rivets à la hampe.

Don de M. Oger.

K. **12.** Marteau d'armes, de la fin du XIVe siècle et du commencement du XVe. Mail taillé à pointe de diamant. Bec-à-corbin court et à quatre pans. Sur la douille, en travers, deux pointes à quatre pans. Longues branches reliant le marteau à la hampe, qui est de l'époque. Sabot en acier.

K. **13** à K. **16**. Quatre marteaux d'armes des XIVe et XVe siècles, avec leur crochet de ceinture. Le fer offre d'un côté une pointe légèrement plongeante à section carrée, les arêtes abattues près de la naissance; de l'autre côté, un mail également carré, la tête légèrement concave et les arêtes abattues également à la

naissance. Le fer est assuré sur le manche par un bouton ciselé, à queue; un des boutons est en cuivre. Le bois est complètement couvert par les branches, sauf quatre chanfreins à la poignée.

K. **17.** Marteau d'armes du commencement du xve siècle. Mail carré, saillant aux quatre angles. Bec à quatre pans. Longue pointe quadrangulaire dans l'axe de l'arme. Longues branches ne s'arrêtant que près du fort bouton qui termine le manche. Sur le mail un compas dans un écu.

K. **18.** Marteau d'armes du commencement du xve siècle. Pic en bec-à-corbin à section carrée; mail carré plat au bout d'un prisme à diagonales horizontale et verticale; crochet de ceinture. Manche en fer ciselé en torsade comme la poignée en bois; garde en rondelle.

K. **19.** Marteau d'armes dont la tête est du modèle de la précédente, un peu moins ancienne et plus légère. Crochet de ceinture. Manche en fer creux taillé à pans, et rond à la poignée.

K. **20.** Marteau d'armes du xve siècle, surmonté d'une lame de lance à arête, portant d'un côté un bec-à-corbin à cinq pans; de l'autre, au lieu de mail, trois dents aiguës sur le même pied. La hampe est armée d'une pointe à son sabot.

K. **21.** Marteau d'armes du xve siècle. Fer à longue pointe quadrangulaire. Bec-à-corbin; en place de mail, quatre dents très aiguës. Près de la naissance de la douille terminée par quatre longues branches, deux pointes saillantes.

Don de M. Oger.

K. **22.** Marteau d'armes du xve siècle, armé d'une pointe quadrangulaire, d'un bec-à-corbin et d'un mail à quatre dents à pointe adoucie; ces trois pièces et la douille en cuivre sortent de la gueule de quatre monstres en cuivre ciselé opposés deux à deux. La monture du marteau est en cuivre, représentant

vaguement des figures d'animaux. Cette arme est liée à la hampe par une douille pareillement en cuivre.

K. **23**. Marteau d'armes de la fin du xve siècle, à bec presque fermé. Sur chaque face de la douille carrée, une demisphère. Manche en bois de cormier, poignée en acier après une bague d'ivoire.

K. **24**. Petit marteau d'armes, fin du xve siècle. Mail carré donnant quatre dents, petit corbin quadrangulaire. Manche à branches de cuivre. Poignée en bois.

K. **25**. Marteau d'armes, armé d'un côté d'un long bec-à-corbin, à quatre pans; de l'autre d'un petit mail à tête épanouie et taillée en dents. La hampe est en fer creux et reçoit une longue pointe de o m. 80 qui peut y entrer et en sortir à volonté. Cette arme semble être du commencement du xvie siècle ou de la fin du xve.

K. **26**. Marteau d'armes vénitien du commencement du xvie siècle. En fer doré portant d'un côté un pic aigu et de l'autre, à la place du marteau proprement dit, une espèce de boule percée à jour et dorée. Hampe garnie de velours rouge complètement usé, et semée de clous autrefois dorés. Sabot terminé par un petit fer de lance découpé.

K. **27**. Marteau d'armes du milieu du xvie siècle. Le mail de forme sphérique est ciselé en torsade. Le bec très long est à huit pans. Longues branches en fer sur toute la longueur du manche; ce dernier est revêtu de toile et garni de clous de fer.

K. **28**. Marteau d'armes de la même époque. Le mail est en forme de gland à huit pans, le bec très long à six pans. Un coin à T pénètre dans le manche, sur lequel il est maintenu par deux rivets. Quelques ciselures.

K. **29**. Petit marteau d'armes du xvie siècle. Il porte un crochet de ceinture. Le mail à tête plate est un cylindre à léger étranglement. Pic quadrangulaire. Manche en fer. Poignée en bois.

K. **30.** Petit marteau d'armes du même modèle; ne diffère que par la poignée, recouverte d'un filigrane de fer. Travail saxon de la deuxième moitié du XVIe siècle.

K. **31.** Marteau d'armes de la deuxième moitié du XVIe siècle. Tout le fer et la garniture sont gravés. Il portait un crochet de ceinture. Les pointes de diamant sont arrondies. Armé à sa partie supérieure d'une sorte de crémaillère à dents carrées.

K. **32.** Petit marteau d'armes du XVIe siècle, portant un crochet de ceinture. Un cylindre transversal taillé servait de moulin. Il est rivé au mail et à la pointe. La noix du moulin manque. Tout le manche est en fer comme la poignée. Arme très curieuse et rare.

K. **33.** Grand marteau d'armes. Mail à trois dents très saillantes. Bec-à-corbin à pointe quadrangulaire. Pointe en lame à arête saillante très prononcée, et gravée au talon comme la douille et les branches. Hampe à huit pans recouverte de son velours rouge, semée de clous à têtes en cuivre. Sabot à pointe. Fin du XVIe siècle.

K. **34.** Petit marteau de corporation allemand, du commencement du XVIIe siècle. En cuivre doré et à mail en fer à huit pans. Deux branches en cuivre. Poignée plaquée d'os et gravée de figures du XVIIe siècle.

MASSES D'ARMES.

K. **35.** Masse d'armes du XVe siècle que l'homme d'armes portait suspendue à l'arçon de sa selle. Fer à sept pointes aplaties dans un plan perpendiculaire à celui de l'axe. Manche en fer gravé de ruban en hélice. Poignée en bois avec garde en rondelle.

K. **36.** Masse d'armes de la fin du XVe siècle, à douze ailes

dont deux ont été brisées. Le manche qui était en bois manque. Trouvée à Tibériade, en septembre 1841.

Don de M. Emmanuel Quinsonas.

K. **37.** Petite masse d'armes à sept ailes. Le manche, en fer ciselé, porte des fleurs de lis. La poignée est ciselée en tresses.

K. **38.** Masses d'armes à sept ailerons à pointes renforcées. Manche ciselé en torsade. La pointe du haut manque.

K. **39.** Masse d'armes à sept ailerons arrondis et sans pointe; manche à facettes; poignée à pans, terminée par une calotte cannelée qui se retrouve en tête de l'arme. A la naissance et au bas du manche des masques dont les yeux et le nez sont en cuivre rouge.

K. **40.** Masse d'armes à sept ailerons taillés, repercés, et à pointes renforcées (deux sont brisées). Manche à double cordon en treillis sur fond sablé. Pointe ciselée en forme de gland.

K. **41.** Masse d'armes simple, à sept ailettes en triangle. Fin du xve siècle.

K. **42.** Masse d'armes à sept ailerons très forts, les pointes recoupées en diamant. Manche ciselé en rinceaux à feuilles. Poignée à double ruban en treillis. Était complètement dorée.

K. **43.** Masse d'armes simple de la même époque, à huit ailes. Longue douille en fer guilloché, descendant jusqu'à la poignée en torsade recouverte de cuir. Le bouton ou la pointe de tête manque.

K. **44.** Masse d'armes à sept ailes triangulaires, sans décor. Carrelet en tête de 0 m. 21. Manche en fer; poignée taillée à pans.

K. **45.** Masse d'armes du commencement du xvie siècle, à sept ailes découpées et repercées à jour. Le manche en fer est ciselé en torsade.

K. **46.** Masse d'armes en acier, de la même époque, à sept

ailes découpées, sans ornement, surmontées d'un bouton. Le manche est uni; la poignée ciselée en torsade.

K. **47**. Masse d'armes du commencement du XVIe siècle, à sept ailes repercées à jour, et armée d'une pointe. Le tout était complètement doré à plein. Le fût porte des fleurs de lis dont le dessin caractérise le règne de Louis XII. Elle a pu appartenir à un connétable ou à l'un des princes de la famille royale.

K. **48**. Masse d'armes italienne de la première moitié du XVI[e] siècle. A huit ailes découpées à ornements, et armées elles-mêmes de pointes à quatre ailes. Entièrement incrustée de rinceaux en or. Poignée ciselée en torsade, portant encore quelques traces de damasquine.

Legs de M. le baron des Mazis.

K. **49**. Masse d'armes en acier ciselé et autrefois doré à plein. Elle est armée de six ailes formées par les enroulements de deux dauphins qui portent chacun une fleur de lis dont la pointe fait celle de l'aile. Le goût des ornements désigne la première moitié du XVI[e] siècle. Le fût est partagé en trois parties : la première ciselée en sorte de treillis, les deux autres en écailles.

K. **50**. Masse d'armes de Henri II entièrement damasquinée d'or avec quelques détails en argent. Six ailes découpées. Le fût est taillé à six pans avec devises : *Donec totum impleat orbem. Decus et tutamen in armis.....* Un des pans porte le croissant et les chiffres de Diane et Henri. Poignée décorée de ceps de vigne disposés en hélice. Sur les ailes quelques sujets et caractères orientaux.

K. **51**. Masse d'armes à six ailes découpées. Manche en fer en trois parties, la première et la dernière à pans. Quoique l'arme soit venue de la Bibliothèque nationale, elle est moderne, mais d'après un bon modèle du temps.

K. **52**. Masse d'armes du milieu du XVI[e] siècle, à sept ailes découpées. Manche terminé au sommet par un bouton pyra-

midal, et enveloppé par un ruban en hélice ciselé dans la masse, et couvert de caractères illisibles[1]. Poignée cannelée, autrefois dorée. Tout le reste de l'arme est décoré de damasquines figurant des plumes.

K. **53.** Masse d'armes, à sept ailes autrefois dorées comme la poignée ciselée en torsade. Le manche est décoré de gravures qui indiquent le milieu du XVIe siècle.

K. **54.** Masse d'armes du modèle de la précédente, mais plus simple; ne porte trace ni de dorure ni de gravure. La pointe de tête manque.

K. **55.** Masse d'armes à sept ailes, armées chacune d'une pointe, ainsi que l'extrémité de l'arme. Fût et poignée en fer ciselé en torsades, deuxième moitié du XVIe siècle.

K. **56.** Masse d'armes du XVIe siècle. La tête est sphérique, hérissée de vingt-deux pointes, y compris celle de l'axe. Elle est partout décorée de damasquine d'or d'une grande finesse. Des damasquines d'argent encadrent alternativement des roses et des vues de villes. Travail des plus précieux.

K. **57.** Masse d'armes simple, à six ailes; la douille à pans descend jusqu'à la poignée en bois. Seconde moitié du XVIe siècle.

K. **58.** Belle masse d'armes italienne, de la seconde moitié du XVIe siècle, à six ailes armées en pointe de diamant. Le fût est en colonne cannelée dont le chapiteau fait la base de la masse; il présente deux bandes finement ciselées de trophées d'armes antiques. La poignée, ciselée, en cuivre doré et d'une exécution remarquable, représente des masques argentés en ronde bosse, se détachant sur un fond d'ornements en bas-relief. Elle est garnie d'une sorte de tambour qui contient le rouet d'un pistolet dont le canon est le fût de la masse d'armes. Les ouvertures qu'on y voit servent à introduire la clef du rouet.

K. **59.** Masse d'armes à six ailes découpées en pointes à

[1] Peut-être : *sic meliora ferent* (?); le milieu est bien usé.

renfort, et finement damasquinées comme tout le manche, sur lequel sont ciselés quatre médaillons dorés à figurines, et deux petits argentés. Poignée en bronze doré, ciselé de trophées d'armes, mascarons.

K. **60.** Petite masse d'armes à six lames triangulaires évidées en fleur de lis. Pistolet à rouet dont le canon fait le manche de la masse. La platine manque. Fin du XVI[e] siècle.

K. **61.** Masse à huit ailes, très fines, larges, découpées et repercées. Le manche est le canon d'un pistolet dont la platine à rouet se voit au-dessus de la poignée. Fin du XVI[e] siècle.

K. **62.** Masse d'armes du même modèle. La première moitié du canon est gravée: l'autre moitié du canon ainsi que la tête de la masse d'armes sont modernes.

K. **63.** Masse d'armes à pistolet, allemande, de la fin du XVI[e] siècle. La masse est à six ailes armées de pointes en simples triangles. Toute l'arme est décorée de gravures allemandes d'un joli style. Elle était autrefois complètement dorée. Platine à rouet; la clef à rochet maintenue sur le pivot carré par une goupille.

HACHES D'ARMES.

K. **64.** Hache dont le fer paraît très ancien. Il est fortement oxydé, à tranchant très développé, et fixé au manche par deux branches.

K. **65.** Hache-marteau à fer presque rectangulaire. Au dos, un marteau carré; il n'y a point d'estoc en tête. Sur le marteau comme marque : cinq points en relief dans un disque en creux. Vers 1400.

K. **66.** Hache d'armes pour combattre à pied. La lame de la hache présente deux crans au dos. Le mail est taillé en longues

pointes de diamant assez aiguës. Deux branches en fer relient la lame solidement à la hampe.

K. **67.** Hache d'armes du xve siècle, armée comme estoc d'une pointe quadrangulaire; d'un côté, une hache à dos dentelé, et de l'autre, un mail à deux dents plates et carrées. Ce fer présente en outre deux pointes courtes, symétriques et quadrangulaires. Il s'assemble à la hampe par quatre longues branches. Sur la lame, un poinçon mal frappé.

K. **68.** Hache d'armes de la même époque. Estoc quadrangulaire. Hache repercée de six ouvertures, trois en haut, trois en bas. Mail taillé en quatre longues pointes de diamant. Le fer porte en outre deux pointes quadrangulaires, perpendiculaires à la lame de la hache; un poinçon mal frappé.

K. **69.** Hache d'armes du xve siècle. Le fer de la hache se relève faisant pointe. Au dos un bec en corbin taillé au ciseau. Les branches donnent dans le haut un épaulement qui maintient le fer.

K. **70.** Grande hache d'armes, à deux mains, du xve siècle. Long et fort bec-de-corbin quadrangulaire. Hampe longue garnie de velours vert, ornée de clous en fer. Grande poignée enveloppée de cuir, garnie de clous de cuivre.

K. **71.** Hache d'armes du xve siècle, armée d'un bec-de-corbin. Fer repercé à jour présentant deux chevaux accolés. Longue douille en fer creux, pour recevoir cinq pointes qui peuvent sortir à volonté, en imprimant une secousse. Hampe en bois d'ébène, ornée de deux bandes de fer et de cuivre alternant en hélice.

K. **72.** Hache d'armes de la fin du xve siècle, repercée à jour et ciselée en rinceaux. A la naissance du fer un mascaron; en avant, une figurine, et en arrière, un chien. Sur la douille, des armoiries d'origine inconnue comme l'arme, d'un caractère assez barbare. Manche en noyer terminé par une tête sculptée.

K. **73.** Hache d'armes du même type. La hache est iden-

tique à la précédente; la douille présente, au lieu d'armoiries, sur une face une figure, et sur l'autre, deux oiseaux adossés. Le manche en bois est largement sculpté de rinceaux sur fond sablé; il est terminé par une tête.

K. **74** à K. **81**. Huit haches de lochaber, écossaises, du XVe au XVIIe siècle. Tranchant presque en demi-cercle. La pointe inférieure du fer liée à la hampe. Cette arme porte un crochet tourné en sens inverse du tranchant de la hache et dans le prolongement de la hampe. Fer lié à la hampe ronde par deux branches.

K. **82**. Hache dont le fer est celui d'une lochaber écossaise, mais sans le petit crochet de tête. Manche courbe en crosse.

K. **83**. Hache dont le fer est du même type; il porte gravée la lettre F sous bonnet d'électeur, environnée de branches de laurier; mail plat. Manche courbe en crosse.

K. **84**. Hache d'armes, anglaise, du XVe siècle, ayant appartenu à Édouard IV, roi d'Angleterre, ou à quelque capitaine de ses gardes. Elle porte à sa rondelle une rose ciselée et flamboyante d'où sortent des flammes qui remontent sur la douille. (C'est la rose en soleil d'Édouard IV.) Elle est armée d'une pointe quadrangulaire légèrement évidée, et porte, d'un côté, une hache à dos dentelé et à tranchant presque droit, de l'autre, un mail évidé et taillé à quatre pointes de diamant. La pointe, le fer de hache et le mail sortent de la gueule de trois dragons en cuivre ciselé. Au milieu de la douille, on remarque un bel ornement à fleurons et à ogives.

K. **85**. Hache d'armes de la fin du XVe siècle. Fer en demi-cercle repercé à jour et décoré de gravures presque effacées : fleurs, animaux. . . .; bec en corbin très aigu. Manche en bois, de 0 m. 85 de longueur, recouvert de cuir avec garnitures en argent.

K. **86**. Hache d'armes, toute en fer, du commencement du

xvi[e] siècle. Sur toute la longueur du manche, sont gravés sur fond noir, les fleurs de lis et les briquets de Bourgogne.

Legs de M. le baron des Mazis.

K. **87.** Hache d'armes en acier du commencement du xvi[e] siècle. Crochet de ceinture, hache très petite, bec en corbin quadrangulaire très long et très aigu. Le manche porte à la naissance de la poignée un petit moulin à grains.

K. **88.** Hache d'armes, sans crochet de ceinture; elle porte, outre sa pointe et son fer, deux autres pointes à la douille. Arme sans date et sans caractère.

K. **89.** Hache d'armes du xvi[e] siècle, hache étroite, de mauvaise forme. Le pic présente une tête d'oiseau grossièrement ciselée. Manche tordu en hélice; poignée ciselée en torsade.

Legs de M. le baron des Mazis.

K. **90.** Belle hache d'armes du milieu du xvi[e] siècle. Tranchant développé et mail à crémaillère très long. Dorée en partie, sur une gravure peu distincte. La deuxième partie du manche est octogonale, et la poignée est sculptée en torsades.

K. **91.** Autre hache de même forme portant en outre en tête un estoc. L'arme est simple, sans décor.

K. **92.** Hache d'armes dont le fer est repercé à jour et damasquiné en or. Une longue tige en fer terminée par une pointe peut rentrer dans le manche et en sortir à volonté, au moyen d'une secousse imprimée à l'arme. Le manche est recouvert de cuir. Fin du xvi[e] siècle.

K. **93.** Hache à deux tranchants repercée à jour. Manche à huit pans terminé par une forte pointe carrée. Poignée ciselée en torsade. (Paraît de fabrication moderne.)

Legs de M. le baron des Mazis.

K. **94.** Petite hache d'armes. Bec à corbin hexagonal, manche long en bois, orné de clous en cuivre. A son extrémité, un anneau de suspension.

K. **95.** Petite hache allemande de la deuxième moitié du XVIe siècle, portant un pistolet à rouet dont le canon est le manche même de la hache. Toute l'arme est gravée de rinceaux d'un bon style allemand; le pic à corbin est à section carrée, les faces verticales et horizontales.

K. **96.** Petite hache du même modèle, diffère seulement par la disposition du pic, dont ce sont les diagonales qui sont horizontale et verticale. Le tambour du pistolet en cuivre ciselé, la poignée unie sans gravures.

K. **97.** Hache d'armes de la fin du XVIe siècle. Lame très longue et découpée à jour; le haut du fer est brisé. Pic en bec-de-corbin à quatre pans, sortant de la gueule d'un chien très finement ciselé. Le manche porte un pistolet dont il fait le canon. Le rouet est à la naissance de la poignée.

K. **98.** Hache d'armes à fer très particulier. Il est évidé au centre, percé de trous ronds aux extrémités. Les pointes sont bifurquées. Des deux pointes du bas, l'une est recoupée carrément, l'autre entre dans le bois où elle était fixée par un clou. Pas de mail. Le manche en bois est prolongé par un sabot long, terminé par une lame à arête médiane.

K. **99.** Hache d'armes à hampe. Estoc quadrangulaire en carrelet. Petite hache très légère, évidée en fleurs de lis; du côté opposé, un pic à bec-de-corbin. La gravure indique environ 1600. Douille de la moitié de la longueur de la hampe.

K. **100.** Petite hachette en forme de canne. Fer plat à tranchant peu développé, offrant des incrustations de cuivre.

K. **101** et K. **102.** Deux haches de corporation saxonnes portant leur date 1680 et 1724, et dans des médaillons, des marteaux croisés. Manche en bois incrusté d'os, à dessins gravés en noir.

K. **103** à K. **105.** Trois haches de corporation saxonne, portant dans des médaillons les armes de l'électeur et les mar-

teaux croisés. Manches en bois complètement recouverts d'os. Gravures noires. Commencement du XVIIIe siècle.

K. **106.** Hache de mineur exactement du modèle des précédentes, mais dont le manche moderne n'a aucun décor.

K. **107.** Hache à tranchant très long et très développé; coupé carrément et affûté à sa partie inférieure, et percé de trois trous ronds. Le manche est incrusté de plaquettes d'ivoire, les unes rondes, les autres en losange. Probablement hache de corporation.

K. **108.** Hache d'armes à petit fer et petit mail carré, du commencement du XVIIIe siècle, comme l'indique la platine à batterie très incomplète logée dans le manche.

K. **109.** Hache d'armes du XVIIIe siècle, à bec à corbin, surmontée de deux crocs et armée d'un pistolet à silex. Le manche de la hache est sculpté en écailles autrefois peintes et dorées. La hampe, peinte en rouge, est garnie de clous et porte à son extrémité la gâchette.

K. **110** et K. **111.** Deux haches de la fin du XVIIIe siècle. Fer à tranchant arrondi et développé. Long pic quadrangulaire à la partie supérieure de la douille. Branches fixées au manche par des vis.

ARMES D'HAST DES HOMMES DE PIED.

VOULGES, COUTEAUX DE BRÈCHE.

K. **112.** Voulge du XVe siècle. Lame assez étroite à tranchant droit; le dos dans le tiers supérieur se rapproche du tranchant pour donner la pointe. Talon à section rectangulaire terminé par une frette qui embrasse les branches serrées encore par la garde en rondelle. Arme très rare et d'un fort beau modèle.

K. 113. Voulge plus ancienne et de modèle très grossier; le tranchant est symétrique avec le dos qui porte une pointe courte et obtuse.

Don de M. Boucher de Perthes.

K. 114. Sorte de couteau de brèche ou de voulge de la deuxième moitié du XVe siècle. Le tranchant est droit comme celui de la voulge K. 112. Le dos est armé d'une baïonnette coudée comme dans la guisarme, mais le tranchant de la guisarme est concave comme celui d'une faux de guerre. Du talon part un long crochet descendant dans le plan perpendiculaire à celui de la lame. Pour marque, sur une face, une enclume dans un écu, marque répétée quatre fois; une autre est mal frappée. Douille simple sans branches.

K. 115 à K. **118.** Quatre couteaux de brèche. Ils portent à hauteur du croc un écu à trois fleurs de lis, à la cotice de gueules, sous une couronne dont les fleurons sont remplacés par des triangles. Milieu du XVIe siècle. Les hampes de deux de ces armes sont encore couvertes de velours noir décoré de clous dorés formant croix, et d'autres en rosace: elles ont leurs glands à effilés d'or.

K. 119. Sorte de couteau de brèche ou de voulge de la deuxième moitié du XVIe siècle. Le dos et le tranchant sont en lignes droites légèrement divergentes, puis se rapprochant à partir de 0 m. 08 de la pointe. Celle-ci présente à l'intérieur un évidement en forme de cimeterre, le talon est repercé par deux trous ronds; les crochets manquent; longue douille. Gravure de style allemand de la deuxième moitié du XVIe siècle. Sur une face, un homme d'armes; sur l'autre, un personnage en costume civil. Au-dessus des personnages un écu, l'un portant une tenaille et un marteau, l'autre deux clefs en sautoir et V. P. Pouvait être une arme de corporation.

K. 120. Grand couteau de brèche de la fin du XVIe siècle. Le dos armé d'un croissant avec lame large, découpée, partant du centre; au talon deux lames du même genre, mais de

moindres dimensions. Gravé assez grossièrement. Au bas et au milieu de la lame sept trous ronds dont un donnant le centre. Deux branches à clous de cuivre. La hampe a conservé son velours du temps.

K. **121** à K. **125**. Cinq couteaux de brèche semblables, de la deuxième moitié du XVI[e] siècle. Tranchant convexe. Douille carrée à chanfreins. Deux branches et deux lames de renfort à rivets à tête de cuivre, et trois roses de cuivre comme décor. Sur chaque face de la lame un écu très compliqué environné du collier de la Toison d'or, surmonté d'un bonnet d'électeur et la lettre F.

K. **126**. Grand couteau de brèche italien, gravé et damasquiné en or et en argent. Il porte les armes du cardinal de Borghèse, qui fut pape sous le nom de Paul V. Du plus beau travail italien des premières années du XVII[e] siècle. La finesse de la damasquine et le goût des ornements font de cette arme une œuvre d'art précieuse.

Don du prince de Borghèse.

K. **127**. Grand couteau de brèche de la deuxième moitié du XVI[e] siècle. Le dos est armé d'un croissant étroit; au talon deux fortes pointes. Douille à deux branches. La lame jusqu'à moitié de sa longueur est gravée de dessins, d'ornements, roses . . . . .

K. **128** et K. **129**. Deux couteaux de brèche portant leur date 1580. La douille est ciselée. Sur une des faces de la lame les armes de Bavière avec les initiales W H I B, sous bonnet d'électeur et la date 1589. Sur l'autre face un navire avec la devise : *GINO SURADUCE OBDURANDUM* (?) sous un soleil; enfin au talon L, R et des numéros d'ordre.

K. **130** à K. **132**. Trois couteaux de brèche simples. Tranchant et dos symétriques, coupés carrément au talon. Douille longue et carrée.

K. **133**. Couteau de brèche. Portant au centre un écusson gravé aux armes du roi de Sardaigne, environné du collier de

l'Annonciade et surmonté d'une couronne royale. A sa hampe et son gland d'or et soie, bleue et blanche.

K. **134**. Couteau de brèche entièrement gravé; porte sur la lame, d'un côté, les briquets et les bâtons noueux de Bourgogne, sous un bonnet d'électeur; sur l'autre face, un écu aux armes de Bohême et de Hongrie environnées de la Toison d'or, sous le même bonnet d'électeur. Porte sa date 1649 et les lettres F C E. Répond au roi de Bohême et de Hongrie, électeur de l'Empire.

K. **135**. Grand couteau de brèche de parement, vénitien, du XVIIe siècle; de très grandes dimensions. La lame est ornée de figures en relief ciselées d'un beau dessin. Sur le dos, découpés en ronde bosse, deux figures d'esclaves et deux lions d'un grand style. Porte sa hampe et son gland, or et soie rouge.

K. **136** et K. **137**. Deux couteaux de brèche, à lame simple avec gravure très en relief et la date 1666, au talon, au-dessous de l'aigle de l'Empire, sous couronne impériale. L'aigle porte en cœur les armes succinctes de l'Empire et sur le tout du tout Autriche et Bourgogne ancien. Enfin, au-dessus LI qui correspond à Léopold Ier, empereur de 1660 à 1705. Sur l'autre face un cartouche très effacé, accosté de deux bras armés, sous le soleil.

K. **138**. Couteau de brèche entièrement gravé. Porte sur la lame d'un côté un écu aux armes de l'électeur de Cologne sous le bonnet d'électeur, et de l'autre côté des initiales dans un médaillon. Au-dessus et au-dessous, des trophées d'armes et la date 1689.

K. **139**. Couteau de brèche portant sa date 1694; de la forme des deux précédents, la gravure sur fond sablé est encore plus en relief. Aigle à une tête environnée de la Toison d'or sous couronne fermée, et la lettre I sous la même couronne répétée. Sur l'autre face une épée, la pointe en l'air, piquée dans un soleil portant un œil au centre, avec la devise : *AMORE ET TIMORE*.

K. **140** à K. **163**. Vingt-quatre couteaux de brèche de la première moitié du XVIIIe siècle. Lame simple, bleuie jusqu'à moitié de sa longueur, décorée de l'aigle de l'Empire portant en acier les armes d'Autriche et de Bourgogne ancien, la Toison d'or et la couronne impériale. Enfin sur la tranche du dos, en caractères d'or et en français : *Du manufacturier J. Phil. Kurschbanm à Solingen.*

BARDICHES RUSSES, GODENDARTS.

K. **164**. Bardiche russe du commencement du XVIIe siècle. Le fer long, taillé en pointe par le haut et percé d'une ligne de trous circulaires vers le dos de la lame. Hampe plate, taillée à pans coupés. Le fer lui est fixé par une douille carrée en haut, et en bas par une patte à trois rivets enveloppée en outre par une lanière de cuir clouée. La hampe répond à deux mains. Deux attaches, une près de la douille du haut, l'autre 1 mètre plus bas, servaient à passer une courroie pour porter l'arme en bandoulière.

K. **165**. Bardiche russe du XVIIe siècle. Dans le haut le fer se termine en longue pointe. Le dos du fer à sa partie inférieure est découpé en festons et offre une rangée de trous circulaires ; même mode de monture que la précédente. Arme maniée à deux mains.

K. **166**. Autre bardiche russe du même modèle. Grossièrement gravée de figures d'animaux fantastiques. Les trous sont sur deux rangées, même monture que les précédentes. Arme maniée à deux mains.

K. **167**. Bardiche russe de forme analogue, d'un modèle plus petit et plus léger. Sans gravure ni trous. Le manche assez court répond à une seule main.

K. **168**. Arme d'hast dans le genre des bardiches russes du

XVIIe siècle, mais elle est de fabrication allemande. Fer entièrement gravé. Sur chaque face de sa longue lame, trois médaillons, sur celui du bas, d'une des faces, on voit une aigle éployée cerclée qui est bien l'aigle de l'empire d'Allemagne; sur l'autre face dans un écusson armorié, un cœur percé de deux flèches et au-dessus un A et un D.

K. **169** [1]. Godendart flamand de la fin du XIVe siècle (restitué par le Musée). Le fer comporte, d'un côté, une longue hache en croissant, de formes et de dimensions intermédiaires entre celles de la hache de lochaber et de la bardiche russe; de l'autre côté, un double croc en sens inverse. L'estoc est indépendant du fer de la hache. Celui-ci est fixé par sa douille vers le haut et au bas par un rivet. Les branches de l'estoc sont serrées sur la hampe par la douille de la hache, puis fixées par des rivets.

FAUX DE GUERRE, FAUCHARDS.

K. **170** à K. **174**. Cinq faux de guerre de la fin du XIVe siècle, à dos renforcé par le repliement sur une face. La douille en dehors du plan de la lame. Tout le fer est noirci.

K. **175** à K. **190**. Seize faux de guerre de la fin du XVe siècle. Le tranchant et le dos de la lame également convexes; elle a 0 m. 60 de longueur; le dos est renforcé par le repliement sur une face. Douille dans l'axe, une branche rivée. Tous les fers sont noircis.

K. **191**. Grande faux de guerre de 0 m. 97 de longueur de fer. Épaisse de 0 m. 008 au dos, dans le bas de la lame. Forte douille dont l'axe est dans le plan de la lame.

[1] Cette arme restituée a été donnée à l'homme de pied, n° 9, des costumes de guerre.

K. **192**. Fauchart de guerre du xvᵉ siècle, complet. Crochet, pointe au dos, et deux petites pointes à la naissance de la douille qui est ornée d'une bague en laiton, et est fixée par trois rivets. Le chiffre en lettres romaines est moderne, gravures très grossières. Comme marque un T.

K. **193**. Fauchard du même modèle que le précédent, sauf la bague en laiton. Il porte à cette hauteur une pointe horizontale; gravure en dentelé le long du dos.

K. **194**. Fauchart très probablement italien du commencement du xviᵉ siècle. Les gravures de la lame sont bien fatiguées. On distingue encore deux médaillons de chaque côté de la lame : dans l'un, un bras armé sortant d'un nuage et tenant une épée autour de laquelle s'enroule une devise effacée; dans l'autre, une main tenant des ciseaux qui semblent couper la corne d'un croissant. Virole de cuivre. La douille est armée d'un grand crochet. Ce fauchard, d'après l'indication de l'emblème des ciseaux et du croissant, pourrait être vénitien. Les rinceaux du talon et de la douille paraissent bien italiens. On voit gravés, sur une face une cloche, sur l'autre un écu à trois barres et une faux, et comme poinçon une sorte de T à extrémités refendues.

K. **195**. Fauchart du commencement du xviᵉ siècle. Longue lame armée d'une pointe et d'un crochet. A la naissance de la douille deux arrêts à pointe.

Don de M. Oger.

K. **196**. Fauchard du milieu du xviᵉ siècle. Fer du modèle de K. 193, mais plus léger et taillé à pans. La pointe de la douille manque. La hampe du temps est sculptée finement en feuilles. Long sabot pointu de 0 m. 42.

K. **197**. Fauchard du modèle de K. 196, commencement du xviiᵉ siècle. Les pointes du talon sont légèrement remontantes. Les branches ont été brisées. Le fer est gravé de roses dans des écussons élégants. Il porte d'un côté les armes de la

ville de Lyon, de l'autre les armes de France et de Navarre, au-dessus de la lettre L sous couronne (Louis XIII).

CORSESQUES.

K. **198** à K. **201**. Quatre corsesques du meilleur modèle des xve et xvie siècles. Du pied de la lame d'estoc partent deux lames en croissant concave vers le bas et tranchantes. Chaque croissant terminé par un ergot solide. Arme excellente comme estoc, et bien organisée pour couper le col et les membres des adversaires, les jarrets des chevaux, et arracher, désorganiser les hauberts de mailles et les brigandines [1].

Une de ces corsesques est un don de M. Oger.

K. **202**. Sorte de corsesque; l'estoc est une véritable lame d'épée à deux pans. Les deux lames latérales ont la forme de cornes à double courbure, les pointes horizontales. Elles sont légèrement mobiles autour des pivots qui les lient à la hampe. Ces branches sont tranchantes à l'intérieur. Tout le fer peut se replier sur le manche auquel il est fixé par une sorte de virole. Cette arme est de la fin du xve siècle et se retrouve au commencement du xvie siècle.

HALLEBARDES.

K. **203** à K. **206**. Quatre hallebardes de l'origine, commencement du xve siècle. Le fer donne d'une seule pièce l'estoc, la hache le dos en crochet et les branches. L'estoc est un carrelet

(1) Deux de ces quatre corsesques portent comme marque sur un cercle une croix dont les bras sont refendus vers le bout. Cette croix est une marque de Milan.

dans la moitié supérieure; la hache est presque rectangulaire, à dos simple terminé en pointe faisant crochet. Entre les deux branches, des bandes de renfort; le tout serré par une frette carrée. Sur la lame, une marque.

K. **207**. Hallebarde dont le croc est en saillie sur le dos; il est d'ailleurs découpé comme les deux côtés du haut et du bas de la hache. Est percée de six petits trous ronds, trois en haut, trois en bas. Jusqu'au bas des branches, le bois est du temps; il est décoré de clous de fer en losanges avec clous de cuivre dans les centres. Comme décor, des roses et des étoiles en cuivre. Une marque sur le croc.

K. **208**. Deux hallebardes dont le fer est du modèle de celui de la hallebarde qui précède, mais n'est pas repercé de trous.

K. **209**. Deux hallebardes de la fin du xve siècle, qui diffèrent un peu des précédentes. L'estoc est très en saillie sur la lame qui est découpée sur les bords et repercée de trous en cercle avec centre.

K. **210** à K. **212**. Trois hallebardes vers 1500, intermédiaires comme forme entre les deux qui précèdent. L'estoc plus long est en carrelet du talon à la pointe. Bandes de renfort entre les branches.

K. **213**. Hallebarde du commencement du xvie siècle. L'estoc en carrelet a 0 m. 60 de longueur. La hache se bifurque en deux pointes. Au dos du croc un petit crochet remontant; le croc présente un évidement, la hache trois.

K. **214**. Hallebarde du xvie siècle. L'estoc en carrelet évidé a 0 m. 42 de longueur. Hache en croissant de petite dimension avec petits crochets. Le croc du dos en fort crochet porte une pointe remontante.

K. **215** à K. **221**. Sept hallebardes du milieu du xvie siècle. Les estocs en carrelet ont environ 0 m. 60 de lame; au talon une sphère repercée à jour ou hérissée de pointes. Hache en croissant, le croc du dos est descendant; toutes les haches et

crocs découpés à l'intérieur et dégageant en dehors de petits crochets et des pointes. Deux branches et deux bandes de renfort serrées sur le bois par des frettes carrées. Quelques hampes sont du temps.

K. **222**. Deux hallebardes qui diffèrent des six qui précèdent parce que la sphère du talon est pleine.

K. **223**. Hallebarde du même type que les précédentes, sauf la dimension moindre de l'estoc, et le modèle de la sphère au talon qui est pleine et simplement à côtes.

K. **224** à K. **230**. Sept hallebardes de la même forme que les précédentes, n'en diffèrent que par l'absence de la sphère qui décore le talon de ces diverses hallebardes.

K. **231**. Hallebarde du modèle des précédentes. Tout le fer est gravé de mains courantes, de rinceaux d'un beau style qui paraît allemand.

K. **232**. Hallebarde du type des précédentes. La hache en croissant et le croc sont découpés à jour et repercés de trous ronds.

K. **233**. Hallebarde dont le fer est du même modèle mais de dimensions très faibles.

K. **234**. Hallebarde du milieu du XVIe siècle. Estoc à section en losange; à sa base une sphère aplatie, évidée, donnant des têtes de lions et des feuilles. Hache en croissant découpée et à crochets en tête d'aigle. Le croc très aigu est décoré comme la hache. Au bas de la douille, deux arrêtoirs (un est brisé). Deux branches et deux bandes serrées par une frette carrée. Hampe du temps, à clous de fer et de cuivre jusqu'au talon.

K. **235**. Hallebarde portant sa date 1551. Estoc en lame d'épée de demi-longueur, à arête médiane et évidée. Hache à tranchant presque droit. Croc placé très haut, découpé à dents. Les branches et bandes de renfort maintenues par une frette carrée. Sur chaque face de la hache des armoiries écartelées:

au premier et quatrième au lion sans couleurs d'émaux et de métal, au deuxième et troisième de Hongrie. Sur le tout les armes d'Espagne, l'écu accosté de deux M sous couronne fermée (?).

K. **236** à K. **238**. Sous le même numéro, trois hallebardes du même type que la précédente, et portant l'une la date 1571 les deux autres 1564. Le tranchant est légèrement concave. Sur la hache les armes de l'Empire et au-dessus : *Doms providebit.* Sur le talon de l'estoc deux M pour Maximilien II, sous couronne impériale. Le croc de l'une de ces hallebardes est brisé.

K. **239**. Hallebarde du même genre portant sa date 1595. Sur une face des armoiries à la cigogne entourées de la devise : *Amat victoria curam,* surmontées d'un bonnet d'électeur. Sur l'autre face des armoiries extrêmement compliquées où on distingue les armes d'Espagne, d'Angleterre, les armes de Bar . . . entourées de la même devise. Au talon de la lame T M A S entrelacés sous couronne fermée. Le croc est brisé.

K. **240**. Hallebarde à estoc en carrelet. Hache très petite en croissant, repercée à jour et armée d'une pointe verticale. Le crochet porte une pointe pareille, son tranchant de dessous est horizontal.

K. **241**. Hallebarde du XVIe siècle. Estoc en carrelet de 0 m. 60 de longueur. Hache à double courbure en forme d'S repercée au milieu de trous en cercle et au bas d'un triangle.

K. **242**. Hallebarde allemande portant sa date 1566. La lame très forte est presque celle d'un épieu. Hache en croissant concave, croc en trapèze avec crochet en dessus. Les branches extrêmement fortes continuent le fer, sans qu'il se resserre au talon. Tout le fer est gravé de rinceaux et figures : d'un côté un guerrier à l'antique, probablement Mars, de l'autre, Vénus et l'Amour. Au-dessous, ces inscriptions : *Gloria in excelsis Deo. Gott allem die ehr.* Hampe du temps, légèrement ronceuse.

K. **243**. Hallebarde allemande portant sur le croc la date

1570, et sur la hache, A N C W. Fer plein entièrement gravé. Sur la lame une couronne ducale.

K. **244**. Hallebarde du xvie siècle, à pointe aplatie et gravée comme tout le fer. On y remarque deux têtes hongroises ou polonaises. Deux longues branches et deux fausses branches plus courtes fixées par de gros clous à têtes ciselées.

K. **245**. Hallebarde allemande de la fin du xvie siècle. Estoc en feuille de sauge. Hache très peu développée. Douille et hampe rondes. D'un côté la gravure sur fond sablé donne un personnage de 1580 environ, et de l'autre, le Christ en croix.

K. **246**. Deux hallebardes de la fin du xvie siècle. Estoc en forte dague à arête saillante. Hache en croissant concave avec pointe verticale; même pointe au-dessus du croc.

K. **247** à K. **250**. Quatre hallebardes qui diffèrent de la précédente parce que les pointes verticales sont remplacées par des crochets à pointe rentrante.

K. **251**. Hallebarde du modèle le plus ordinaire, mais dont la hache concave est remplacée par deux crocs en sens inverse. Le supérieur est brisé.

K. **252**. Hallebarde à fer symétrique; de chaque côté une hache à tranchant convexe; en tête une lame large.

K. **253**. Hallebarde allemande de la même époque. Fer plein entièrement gravé. Médaillon portant une aigle à une tête sur fond or. Croissants et crocs découpés. Très longue pointe en tête, gravée à sa base. Clous dorés alignés sur la hampe qui est revêtue de velours rouge. Fin du xvie siècle.

K. **254**. Hallebarde de la fin du xvie siècle. Estoc à section en losange. Le fer présente des deux côtés une hache en croissant, découpée et gravée de têtes de lion, d'aigle. Au pied de l'estoc qui comportait un tore aplati et à jour, il ne reste que deux demi-bagues. Branches et bandes serrées par une frette octogonale.

K. **255.** Hallebarde de la même époque. Estoc en carrelet de o m. 54. Hache en croissant découpée à jour comme le croc. A la naissance de l'estoc on voit les traces des demi-bagues qui devaient composer un tore à jour.

K. **256.** Grande hallebarde italienne. Lame à forte arête, et évidée, travaillée en façon de dague. La hache en croissant et le croc gravés et profondément évidés, comme la douille. A la naissance de la hache et du croc, un entrelacs évidé et gravé.

K. **257.** Hallebarde à fer découpé et gravé, entièrement doré, à l'exception de la pointe qui le surmonte. Le croc et la hache repercés en rosaces. La pointe du croc porte un renfort. Le gland et tout l'ornement sont du temps, fin du xvie siècle.

K. **258.** Hallebarde allemande de la fin du xvie siècle. Fer plein entièrement gravé, percé de trous disposés en rosace. Dans la gravure, des médaillons de guerriers et des figures de grues et de cigognes. Très petit croc presque droit. En tête, une lame plate comme une lame d'épée, et assez courte. Sur le croc, un écu avec figures mal définies fait poinçon.

K. **259.** Hallebarde de la fin du xvie siècle, estoc quadrangulaire. Hache en croissant concave extrêmement développée, croc puissant. Le tout grossièrement gravé d'attributs militaires et de deux figures nues mal dessinées.

K. **260.** Hallebarde vénitienne, à fer découpé, repercé et ciselé en ronde bosse. Le sujet est le lion ailé de saint Marc tenant enchaînés deux esclaves musulmans, dont la religion est accusée par le croissant.

K. **261.** Hallebarde de la fin du xvie ou du xviie siècle. Lame large et évidée. Forte arête saillante à son milieu. D'un côté, un fer de hache à tranchant concave en forme de croissant (l'une des cornes a été brisée); de l'autre un croc fortement dessiné et une pointe découpée. Percé de petites ouvertures circulaires. Douille à virole et à quatre branches. Les bandes

vont jusqu'à l'extrémité de la hampe terminée par un sabot à pointe.

K. **262.** Sorte de balllebarde allemande portant une pique évidée, un fer de hache et un croc, du commencement du XVIIe siècle ou de la fin du XVIe siècle. Elle est armée de deux pistolets à rouet, ayant chacun une platine séparée, entièrement gravée et indiquant par le travail leur origine allemande. La douille, carrée, est maintenue sur la hampe par deux branches qui se prolongent jusque vers son milieu. Les deux gâchettes correspondant aux pistolets sont placées sur chacune de ces branches.

K. **263** à K. **268.** Six hallebardes de la fin du XVIe siècle. Estoc en lame de dague, assez large au talon et à arête saillante. Hache en croissant concave, découpée et repercée à jour. Croc très développé, découpé et repercé, donnant comme la hache pour profil des ours et des combattants, les uns et les autres terminés en queue de dragon.

K. **269.** Hallebarde de la fin du XVIe siècle. Estoc en dague repercé de trois ouvertures suivant l'arête médiane. A son talon une sphère à jour donnée par six demi-bagues. Sur la hache concave et le croc, des têtes en cuivre en ronde bosse.

K. **270.** Hallebarde de la même époque. Estoc simple, hache concave et croc découpés à jour.

K. **271.** Hallebarde allemande. Fer à tranchant en forme d'S; croc très prononcé, en partie gravé. Sur les deux médaillons qui décorent la hache, des armoiries dont le fond était autrefois doré : au 1 et au 4, un lion la queue nouée; au 2 et au 3, une cigogne; pour cimier, un lion et une cigogne. Estoc large, aigu et évidé. On lit les caractères H, R, H, V, P. Clous dorés en hélice sur la hampe revêtue de velours rouge, fin du XVIe siècle.

K. **272.** Hallebarde à estoc en carrelet. Chaque aileron est en hache; ils ne sont ni symétriques ni également repercés à

jour. Ils entrent dans la fente du talon de l'estoc et lui sont fixés par deux pointes à talon vissées l'une dans l'autre. Peut-être cette disposition tout exceptionnelle est-elle motivée par la fracture de la lame unique qui aurait été brisée près de la douille et ainsi réparée.

K. **273.** Hallebarde à long estoc en carrelet, la hache et le croc gravés entièrement et repercés, la hache de trois ouvertures et le croc, d'une. A sa hampe et son gland de soie verte et or.

K. **274.** Hallebarde de la même époque. Fer repercé à jour et gravé, présentant, dans son ornement, quatre figures de dauphins. Croissant et croc. Longue pointe à quatre pans; à sa base, un bouton ciselé de masques en ronde bosse. Au dessous, deux arrêts à pointes dans le plan perpendiculaire à celui des lames.

K. **275.** Hallebarde de la même époque et du même modèle que la précédente; le fer a été entièrement gravé ainsi que la lame, qui est plus large, et repercée à jour, suivant l'arête médiane. Le bouton est ciselé en têtes à fort relief.

K. **276.** Hallebarde de la fin du XVIe ou du XVIIe siècle. Estoc gravé et en forme de feuille de sauge; croc prononcé portant une marque de fabrique. Sur la grande aile, une tête coiffée d'une salade. Hampe en bois noueux.

K. **277.** Hallebarde de la fin du XVIe ou du XVIIe siècle, entièrement gravée à rinceaux et feuillages. Pique en forme de feuille de sauge, à arête très saillante. Quatre trous circulaires, deux à la naissance de la pique et deux à la naissance de la douille taillée à pans. Hampe à lanières de cuir assujetties par des clous de fer.

K. **278.** Hallebarde allemande de la fin du XVIe siècle ou du XVIIe. L'estoc très large, très long et découpé est entièrement gravé, ainsi que la hache et le croc. La hache en S porte la double aigle de l'Empire sur ses deux côtés; l'estoc, les briquets

de la maison de Bourgogne. Ornements gravés en feuillages. Hampe du temps décorée de lanières de cuir disposées en losanges et appliquées par des clous à tête dorée.

K. **279.** Hallebarde pareille à la précédente; mais ne portant que l'aigle simple au lieu de l'aigle éployée.

K. **280.** Deux hallebardes à estoc quadrangulaire. Hache en croissant convexe, croc descendant. Tout le fer repercé de trous ronds.

K. **281.** Hallebarde à estoc quadrangulaire. Hache en croissant concave, repercée à jour; croc à trois pointes.

K. **282** à K. **293.** Douze fers de hallebarde de forme différente. Les estocs sont des lames de lance assez larges; le croc est très long et mince, tandis que la hache est très réduite.

K. **294.** Hallebarde allemande de 1600 environ, d'après un personnage gravé sur une face de la hache très concave; sur l'autre face une cithare. Crochet très développé. Estoc en forte lame à arête et évidée. Sur chaque côté de l'estoc, un médaillon à figure.

K. **295.** Hallebarde allemande dont la hache est à double courbure; c'est le haut qui est concave. Elle porte sur une face les armes de Saxe, sur l'autre, celles de l'électeur de Saxe.

K. **296.** Sous le même numéro deux hallebardes bavaroises portant la date 1613. Estoc en forte lame de dague. Hache à double courbure, portant des trophées d'armes à l'antique et d'autres du temps. Croc très développé terminé en tête d'aigle surmonté d'un Amour. Entre le croc et la hache les armes de Bavière. Au talon de la lame M H I B et 1613.

K. **297.** Hallebarde du commencement du XVIIe siècle. Estoc flamboyant de 0 m. 32 de long. Hache en arc convexe découpé; le croc également est à tranchant horizontal.

K. **298** à K. **301.** Quatre hallebardes du commencement du XVIIe siècle. Estoc en lame de dague à arête saillante. Hache

en croissant concave; croc descendant, présentant, comme la hache, à sa naissance, deux petits crochets en sens inverse.

K. **302.** Hallebarde qui diffère des quatre précédentes parce que le petit tranchant est convexe.

K. **303.** Hallebarde du modèle de K. 298, sauf ces différences : l'estoc un peu plus long présente une arête moins saillante; il n'y a pas de petits crochets.

K. **304.** Hallebarde de la même époque. Estoc en feuille de sauge; hache en petit croissant concave. Le croc porte à sa naissance un petit crochet remontant et une marque.

K. **305.** Hallebarde du même genre. L'estoc est en fer de lance de 0 m. 25 de long. La hache au lieu d'être en croissant est composée de dents à peu près à angle droit. Crochet semblable aux précédents et portant une marque.

K. **306.** Hallebarde du commencement du XVIIe siècle. Grand estoc; faible hache composée de deux pointes presque à angle droit. Croc descendant accosté d'un petit crochet remontant.

K. **307.** Hallebarde du commencement du XVIIe siècle. Estoc en lame d'épée de 0 m. 35 de longueur. Hache en croissant, accostée à sa naissance, comme le croc, de deux crochets.

K. **308** à K. **314.** Sept hallebardes du XVIIIe siècle, du même modèle. Lame de dague courte et obtuse à arête médiane. Petite hache à croissant concave assez fort. La naissance de la lame est découpée.

K. **315.** Hallebarde du même modèle dont le croc est remplacé par une petite hache à tranchant droit.

K. **316.** Deux hallebardes à long estoc quadrangulaire, fer de hache en arc convexe; pointe droite perpendiculaire à la pique. La hampe porte une virole en fer à laquelle est brasé un piton.

K. **317.** Hallebarde allemande du milieu du XVIIe siècle. Fer plein entièrement gravé en rinceaux et feuillages. L'écusson

porte les armes de l'électeur de Mayence avec une mitre d'évêque à la place du bonnet d'électeur.

K. **318** à K. **356**. Trente-neuf hallebardes de la garde suisse sous Louis XIV. Fer de pique flamboyant. Aile en fer de hache à tranchant rectiligne. La seconde aile est découpée en forme de trident dont deux branches sont flamboyantes. La figure du soleil en cuivre doré (emblème du roi) placée au centre de l'arme.

K. **357** à K. **377**. Vingt et une hallebardes du commencement du XVIIIe siècle. Estoc en langue de bœuf. D'un côté, une hache en demi-cercle convexe; la hache de l'autre aileron est symétrique, du côté du dedans, à la première. L'extérieur est découpé pour donner deux petites haches à tranchant convexe séparées par une pointe mousse. Entre les deux lames les armes de France entourées des colliers des deux ordres et de quatre drapeaux de chaque côté.

PERTUISANES.

K. **378** à K. **389**. Douze pertuisanes des XVIe et XVIIe siècles du modèle le plus simple. La langue de bœuf est en général très longue et à arête médiane, et les ailerons remontants faibles.

K. **390**. Deux pertuisanes de la forme des précédentes, elles portent gravé au pointeau l'écu de France accosté de deux F.

K. **391**. Pertuisane de la forme des précédentes. Lame gravée au poinçon et dorée. Beau gland en effilés de soie noire et effilés d'or. Hampe couverte de son ancien velours rouge et de clous dorés disposés en losange.

K. **392**. Deux pertuisanes du modèle des précédentes, sauf des découpures entre la lame et les ailerons.

K. **393.** Pertuisane de la première moitié du XVIe siècle. Lame évidée portant une arête saillante, gravée sur presque toute sa longueur. La gravure presque effacée laisse cependant encore distinguer des armes et des ornements militaires. Petits ailerons en croissant. La douille porte deux arrêts.

K. **394.** Pertuisane de l'époque de François Ier. La base de la lame présente une gravure en rinceaux, à feuillages.

K. **395.** Pertuisane du milieu du XVIe siècle, longue lame; les pointes des ailerons ont été brisées. Le tiers inférieur de la lame et la douille sont gravés de rinceaux. Tous les fonds étaient dorés.

K. **396.** Pertuisane de la fin du XVIe siècle. Lame assez forte et longue; petits ailerons faisant crocs. Au talon, des gravures grossières représentant dans huit médaillons : six animaux fantastiques dont deux à têtes de satyres; dans les deux derniers médaillons, des têtes de personnages. Paraît allemande.

K. **397.** Pertuisane à arête médiane avec ailerons à peine indiqués. Le fer est gravé de rinceaux.

K. **398.** Pertuisane vers 1600. Lame en langue de bœuf à deux larges gorges d'évidement. La base est repercée à jour, découpée en profils d'animaux marins et gravée au poinçon. Entre la douille finement cannelée et le talon de la lame, quatre roses ciselées montées forment un tore évidé. Fer très élégant. Le bois moderne est d'une bonne exécution.

K. **399** à **401.** Trois pertuisanes identiques portant la date 1615. Lame large, à arête médiane adoucie brusquement en pointe. Elle est décorée de trophées d'armes comme les ailerons de profil hardi. En leur milieu, sous bonnet d'électeur, les armes de l'électeur des Deux-Ponts, entourées du collier de la Toison d'or. Sur la douille tronconique sont gravés un W et la date 1615.

K. **402.** Pertuisane du XVIIe siècle. La lame donne d'abord un trident; puis 2 centimètres plus bas, deux crocs très

prononcés. Douille octogonale à deux branches, avec arrêt en travers.

K. **403.** Deux pertuisanes à ailerons en crocs inverses; à l'une des deux, le croc remontant est brisé avant la pointe.

K. **404** à K. **413.** Dix pertuisanes légères ou espontons du même modèle. Lame flamboyante de 0 m. 25 à 0 m. 30. A la partie forte de la lame sans ailerons est gravé un soleil ou une étoile. Une d'elles est repercée à jour. XVII[e] siècle.

K. **414.** Petite pertuisane à fer droit évidé, à arête. Elle est découpée, repercée à jour et ciselée. Elle présente l'écusson des armes de France surmonté de la couronne royale, l'un et l'autre ont été martelés et limés; pour support deux lions. La douille est armée de deux crochets tournés en avant, formant arrêts. Cette arme, qui s'écarte du type ordinaire des pertuisanes, peut être une arme de chasse du temps de Louis XIII.

K. **415.** Pertuisane polonaise du XVII[e] siècle. Lame flamboyante, découpée. Elle porte les armes de Pologne, surmontées d'une croix et de deux épées, sous couronne fermée. Les ailes des deux aigles forment les ailerons remontants. Toute la partie médiane du fer est dorée.

K. **416** à K. **438.** Vingt-trois pertuisanes à doubles ailerons en sens inverse et à arête médiane.

K. **439.** Pertuisane dont le fer est de la forme des précédents. Sur la lame deux médaillons, l'un représentant *Galba*, l'autre *Vitellius*. Commencement du XVIII[e] siècle.

K. **440.** Pertuisane dont le fer a la forme du précédent, même époque. Sur chaque face deux médaillons à figures assez barbares. La hampe est profondément sculptée en petits damiers.

K. **441.** Pertuisane dont le fer a la forme du précédent. Sur la partie supérieure de la lame est gravée, d'un côté, une tête sous couronne à pointes dans un médaillon; de l'autre côté, deux figures, probablement celles de Mars et de Minerve.

K. **442.** Pertuisane dont le fer a la forme des précédents. D'un côté est gravé Néron dans un médaillon; de l'autre la Fortune entourée de la devise : *Audaces fortuna juvat timidosque repellit.*

K. **443.** Pertuisane qui diffère des précédentes par les crocs descendants et remontants plus accusés. Sur chaque face, parallèlement à l'arête médiane sont gravés profondément au ciseau des sujets de chasse. Au bas de la lame un écu à fleur de lis, sous casque à grille taré de profil. Douille conique à ciselures en long et en diagonale.

K. **444.** Pertuisane dont le fer a la forme du précédent. Sur l'une des faces l'écu de France entouré des deux ordres; sur l'autre, les armes de Navarre. Sur la douille conique : *Laurent Doublet.*

K. **445.** Pertuisane dont le fer a la forme des précédents. Dans un médaillon, deux personnages du milieu du XVIIe siècle. Sur l'autre face, dans un médaillon; un combattant à cheval armé d'un sabre et d'un pistolet.

K. **446.** Pertuisane du même type que les précédentes, mais la lame est très courte.

K. **447** à K. **450.** Quatre pertuisanes à doubles ailerons en sens inverse et à arête médiane. Lame flamboyante.

K. **451.** Pertuisane italienne du commencement du XVIIe siècle. Fer à doubles ailerons ornés de dessins damasquinés en or sur fond bruni. Gros gland or et soie rouge.

K. **452.** Arme d'hast du commencement du XVIIe siècle, ne se rattachant à aucun type. Fort estoc en feuille de sauge. De chaque côté deux crocs non symétriques d'où partent deux petits crochets remontants; un de ceux-ci est brisé.

K. **453.** Pertuisane du commencement du XVIIe siècle. Belle lame très longue à arête très saillante, entièrement et finement gravée. Médaillon représentant des cavaliers et soldats à pied à l'antique. La pointe inférieure des ailerons doubles est très

longue et à double courbure. Douille hexagonale. Hampe recouverte de velours rouge du temps, à clous dorés. Beau gland or et soie.

K. **454.** Pertuisane du milieu du XVII[e] siècle, à ailerons doubles; entièrement gravée. Sur chaque aileron un médaillon; l'un représentant un personnage à perruque, l'autre, une femme. Sur la lame longue et large une fleur de lis. Hampe recouverte de velours du temps, avec clous formant des losanges; au centre de chacun d'eux, un large clou. Gland or et soie du temps.

K. **455.** Pertuisane à large lame flamboyante et à arête saillante. Le décor était autrefois doré, il en reste des traces. Le soleil gravé sur la lame, et des branches de laurier sur les ailerons.

K. **456.** Pertuisane portant sa date 1673, probablement italienne, à ailerons légèrement découpés. Tout le fer est décoré de cannelures, de médaillons gravés avec ces devises : *Ab altero expectes alteri quid feceris. — In Deo spes mea. — Pro aris et focis. — Si Deus pro nobis quis contra nos.*

K. **457.** Pertuisane identique à la précédente, sauf les devises qui sont : *Inter arma silent leges. — Nec temere nec timide.*

K. **458.** Pertuisane identique à la précédente, porte les mêmes devises et en outre : *Pro Christo et patria. — Constantes fortuna juvat.*

K. **459** à K. **462.** Quatre pertuisanes de la forme des précédentes, mais sans devise, et dont le décor consiste simplement dans les cannelures.

K. **463.** Pertuisane de la seconde moitié du XVII[e] siècle. Lame forte, à arête médiane, brusquement en pointe, décorée de rinceaux. Les ailerons symétriques aussi hauts que larges sont terminés par deux pointes aiguës. Au milieu, sous bonnet d'électeur les armes de Bavière avec deux lions pour soutiens

et la date 1677. La douille carrée et ciselée est continuée par quatre branches.

K. **464** à K. **487**. Vingt-quatre pertuisanes ou espontons, à ailerons à pointes en sens inverse séparées par une pointe horizontale. Douilles à deux ou trois cordons.

K. **488** à K. **490.** Trois pertuisanes du XVIIe siècle. Lames à arête médiane et flamboyantes. Ailerons simples en croissant remontant. Un petit croc part du bas de la douille dans un plan perpendiculaire à celui de la lame.

K. **491** à K. **494.** Sous le même numéro quatre pertuisanes des gardes suisses de la garde royale sous Louis XIV. Lames flamboyantes, ailes symétriques en forme de haches convexes. Fer complètement bleui et bordé d'or, sauf les 10 centimètres de la pointe. Au centre le soleil d'or, et au-dessous des branches de chêne, laurier.

K. **495.** Pertuisane de l'époque du règne de Louis XIV, portant l'image du soleil et les armes de France, présentant une forte arête en saillie. Elle est dorée et gravée sur les deux tiers de sa longueur. Petits ailerons relevés vers l'extrémité du fer.

K. **496**. Pertuisane des gardes de la manche de Louis XIV. La lance, repercée à jour, présente, ciselées en ronde bosse, l'image du soleil entouré de la devise *Nec pluribus impar,* et la figure d'Apollon sur son char attelé de quatre chevaux et accompagné de la Victoire. La hampe et ses garnitures en soie sont conservées. Cette pièce d'une rare beauté devait appartenir au gentilhomme chef des gardes de la manche du roi.

K. **497.** Pertuisane allemande de la fin du XVIIe siècle, à la date de 1677. Lame longue et droite, portant une large arête saillante, ciselée en filets, découpée. Ailerons de grandes dimensions en hauteur. Toute la lame gravée, autrefois dorée, porte les armes du grand électeur de Bavière. Sur une face la date 1677 et les chiffres CAC HIB; sur l'autre 1741, date qui

a dû être gravée postérieurement, peut-être à la mort du personnage.

K. **498.** Deux pertuisanes dont le fer à arête médiane est une simple langue de bœuf sans ailerons.

K. **499.** Sous le même numéro deux pertuisanes allemandes à grands ailerons non symétriques, grossièrement gravées. La pointe est en forme de lame de pertuisane flamboyante. Entre les ailerons un lion et un écusson armorié. Deux longues branches la relient à la hampe.

K. **500.** Pertuisane du XVIIe siècle. La lame a 0 m. 42 de longueur, les ailerons sont très faibles. Comme décor, dans les évidements, des fleurs de lis.

K. **501.** Pertuisane du commencement du XVIIIe siècle. Lame forte et courte à deux pans ayant pour base une aigle éployée à couronnes non fermées. Le milieu de l'aigle est découpé à jour.

K. **502** à K. **504.** Trois pertuisanes du commencement du XVIIIe siècle. Large lame à arête saillante, à base en demi-cercle et petits crocs rentrants.

K. **505** à K. **507.** Trois pertuisanes de la première moitié du XVIIIe siècle. Doubles ailerons peu prononcés et à pointes inverses. Sur chaque face est gravé un médaillon entouré de trophées et de noms d'empereurs romains. Douille octogonale et deux branches.

K. **508** à K. **511.** Quatre pertuisanes du roi Louis XVI. Large lame flamboyante et à arête saillante; petits ailerons recourbés. Les armes de France et des branches de laurier sur la lame. Décor sur fond bleu.

K. **512.** Arme d'hast du commencement du XVIe siècle. Hampe en fer creux contenant trois pointes qui peuvent sortir par un vigoureux lancé en avant. La lame du milieu à 0 m. 77 de longueur, les autres 0 m. 20. Elles portent chacune, sur une seule face, l'inscription *DE LA GATA*.

K. **513.** Armes d'hast des premières années du XVIe siècle. Fer symétrique en trident. Les deux lames tranchantes qui accostent l'estoc font avec son axe un angle d'environ 30 degrés. Douille à deux branches.

K. **514.** Arme d'hast du même type que la précédente. Les trois lames du trident sont découpées, donnant plusieurs crochets. Gland du temps en soie rouge recouvert d'un filet d'or; effilés rouge, violet et or.

K. **515.** Arme d'hast du même genre que la précédente, les découpures des trois lames sont plus simples.

K. **516.** Arme d'hast du même genre que la précédente, mais les lames latérales ne sont pas découpées.

K. **517.** Sous le même numéro, deux armes d'hast de la deuxième moitié du XVIe siècle, du genre des pertuisanes; mais les deux lames latérales, en croissant, sont plus longues et moins larges que celles des pertuisanes du XVIIe siècle.

Une de ces pertuisanes est un don de M. Oger.

K. **518.** Arme d'hast du même genre que la précédente. L'estoc est à deux gorges d'évidement; de sa base partent deux petits crocs; c'est à 0 m. 10 au-dessous de ces crocs que partent du talon de la lame les deux lames en croissant.

K. **519** à K. **522.** Sous le même numéro quatre armes d'hast à longue lame, avec ailerons en crochets en sens inverse partant du milieu de la longueur de la lame.

K. **523** à K. **526.** Sous le même numéro quatre armes d'hast, droites à deux tranchants. Arête médiane fournissant une longue pointe aiguë. Peintes en noir.

K. **527.** Pertuisane du modèle des précédentes, a en outre au talon des ailerons remontants.

K. **528** à K. **530.** Trois pertuisanes du modèle précédent, mais dont les ailerons sont en sens inverse.

K. 531 à **K. 533.** Trois sortes de pertuisanes à lames courtes et ailerons descendants.

K. 534. Une autre à ailerons en sens inverse.

K. 535. Deux pertuisanes dont le talon de la lame en langue de bœuf est très découpé avant les ailerons remontants.

K. 536. Pertuisane d'un modèle très simple. Lame assez forte, de 0 m. 30 y compris les ailerons remontants très aigus.

K. 537 à **K. 539.** Trois piques de piquiers du XVIe siècle, d'une longueur totale de 5 m. 50. Le fer est plat, en feuille de sauge de 0 m. 09 de longueur et de 0 m. 03 de largeur. La longue hampe est en frêne.

K. 540. Deux longues piques du XVIe siècle. Hampes de 4 m. 30 de longueur; fers en forme de feuille de sauge; douilles ornées de filets torses.

K. 541 à **K. 546.** Grandes piques d'infanterie française du milieu du XVIIe siècle; longues de 4 m. 50. — Provenant de la citadelle de Blaye (Gironde).

ESPONTONS D'OFFICIER.

K. 547. Esponton à arête saillante. Sur chaque face deux médaillons, des guerriers à l'antique, en argent, en fort relief. Têtes de clous d'argent dans des losanges. Tout le fond était doré.

K. 548. Esponton du commencement du XVIIe siècle découpé à jour et entièrement gravé. Le type des médaillons et la gravure sont saxons.

Legs de M. le baron des Mazis.

K. 549. Fer d'esponton à arête flamboyante présentant sur chaque face une tête de satyre ciselée en haut relief.

Même legs.

K. **550**. Esponton du commencement du XVIIe siècle. Lame fine à arête médiane, décorée de gravures élégantes au poinçon. D'un côté un écu sous casque à grille taré de profil, et entouré de rinceaux, de l'autre un chiffre de lettres entrelacées non déchiffrées.

K. **551**. Esponton du XVIIe siècle; porte sur chaque face le soleil et des gravures au pointeau.

K. **552**. Esponton du règne de Louis XIV. Lame à arête, ciselée et découpée à jour. Elle portait certainement dans un double soleil rayonnant les armes de France qui ont été limées. Les ailerons étaient donnés par une aigle et un lion dont les têtes ont été coupées et limées. L'arme devait être des plus élégantes.

K. **553**. Esponton d'officier du XVIIe siècle. La lame est celle d'une lance sans ailerons; elle porte dans la partie forte les armes de Sardaigne.

K. **554**. Esponton du XVIIe siècle. Lame courte en cœur allongé; crochets en sens inverse faisant une S très développée.

K. **555**. Esponton du milieu du XVIIe siècle, français ou italien. Petite lame décorée de gravures au burin; au centre, sur chaque face, une tête de satyre. Douille ciselée, très élégante.

K. **556**. Deux espontons de la même époque. Le fer est un peu plus fort. L'arête médiane s'arrête au tiers inférieur, qui porte sur une face les armes de France, et le soleil sur l'autre.

K. **557**. Deux espontons à doubles crochets en sens inverse, très fins, séparés par une petite lame flamboyante également très mince. Au bas de la douille deux crochets faisant S : ils manquent à l'une des armes.

K. **558**. Esponton dont le fer est semblable aux précédents. La gravure donne sur chaque face dans un médaillon des trophées d'armes. La hampe octogonale est encore couverte de son velours rouge réduit à la trame. Des olives en cuivre sont envi-

ronnées de clous formant des médaillons, et alternant sur les faces successives de la hampe.

K. **559**. Esponton dont le fer est analogue au précédent, sauf les pointes des crochets qui sont terminées en boutons. Le décor sur une face donne l'écu de France et sur l'autre le soleil avec la devise : *Nec pluribus impar.*

K. **560**. Esponton de la fin du XVIIe siècle, très finement gravé au poinçon; portant au centre du fer des médaillons à figures entourés comme tout le bord du fer de perles d'argent.

K. **561**. Esponton du XVIIIe siècle; le fer est celui d'une hallebarde à très petite hache en croissant et à croc descendant. Trophée d'armes entre les deux ailes; sur la lame une couronne ducale. Arme très élégante.

K. **562**. Esponton de même forme et de même époque. La lame seule n'est pas dorée. Sur la hache un croissant concave et sur le croc des trophées d'armes sur un casque à grille de face.

K. **563**. Esponton à lame de hallebarde, gravé de dessins d'ornement sur fond doré dans le style de la première moitié du XVIIIe siècle.

K. **564**. Esponton du XVIIIe siècle. La forme d'ensemble est celle des trois qui précèdent. Le croc et la petite hache sont donnés par des oiseaux. Jusqu'au talon de la lame, le fer est gravé au poinçon et appliqué d'argent. Sur la douille entre les ailerons, un Amour armé de l'arc est sculpté sur fond d'or. Les branches manquent.

K. **565**. Deux espontons à petite lame et petits ailerons remontants, découpés.

K. **566**. Esponton français portant, sur un fond noir, un semé de fleurs de lis en argent. La hampe est décorée de clous de cuivre disposés en hélice.

K. **567**. Esponton du XVIIIe siècle. Pointe à arête médiane saillante, surmontant une couronne fermée, sous laquelle au

milieu de cordons à glands sont entrelacées les lettres M B T (?). Hampe du temps recouverte de velours rouge fixé par des clous de cuivre. Beau gland en soie rouge avec treillis d'or.

Legs de M. le baron des Mazis.

K. **568.** Esponton d'officier du milieu du xviiie siècle. Lame incrustée de fleurs et rinceaux d'argent en fort relief. Hampe enveloppée de deux rubans de soie alternant jaune et noir, en hélices.

K. **569.** Esponton allemand du xviiie siècle, décoré de gravures de mauvais goût et d'un écusson armorié. Attributs militaires.

K. **570.** Petit esponton du xviiie siècle. Lame aiguë, évidée, à forte arête médiane et incrustée d'argent sur un fond noir.

K. **571** à K. **576.** Six espontons du milieu du xviiie siècle. Lame de lance simple, à arête médiane. L'arrêt en travers de la douille manque à quelques-uns.

K. **577.** Esponton de la même époque. Lame à arête médiane, portant les armes de France et le soleil. Pas d'arrêts à la douille.

K. **578.** Deux espontons d'officiers allemands, du xviiie siècle, portant gravée l'aigle à deux têtes de l'Empire et au centre le chiffre Cvi (Charles VI). Partie inférieure dorée.

K. **579.** Autre esponton d'officier allemand. La lame à cinq pans, gravée et dorée, présente le chiffre de l'empereur Charles VI et l'aigle de l'Empire. Sur le côté opposé est le chiffre W.

K. **580.** Esponton à lame de hallebarde. Sur la lame est gravée l'aigle impériale avec le chiffre Cvi (Charles VI, empereur de 1711 à 1740). Au-dessous des trophées d'armes.

K. **581.** Esponton d'officier allemand, la lame est plus aiguë que la précédente et à simple arête médiane. Le décor consiste

en trophées, drapeaux et canons, avec la devise : *Soli Deo gloria.*

K. **582.** Esponton d'officier de la même forme que les pertuisanes K. 464 à K. 487; porte les deux C entrelacés et le chiffre VII de Charles VII, empereur d'Allemagne. Sous le chiffre on lit la devise : *Regimen grafen von Seckendorff.* De 1741 à 1745.

K. **583.** Esponton d'officier allemand, ciselé et doré sur les deux tiers inférieurs de la lame. Au milieu les armes d'Autriche sous couronne impériale accostées de M. T. pour Marie-Thérèse et de l'autre Fc.[1] pour François Ier. François de Lorraine avait épousé Marie-Thérèse en 1736.

K. **584** à K. **586.** Trois espontons du XVIIIe siècle. Fers en forme de cœur. Douille et branches en cuivre comme leurs clous d'applique.

K. **587.** Esponton du XVIIIe siècle. La lame en cuivre jaune et en forme de cœur est de très petites dimensions; elle est portée par une aigle éployée en bronze, découpée à jour.

K. **588.** Esponton de la même époque. Lame de lance simple, large au talon et à forte arête. Arrêt en travers de la douille.

K. **589** à K. **592.** Quatre espontons du même modèle que le précédent. L'arête médiane n'existe plus dans le tiers inférieur qui est plus large.

K. **593.** Esponton à fer en lame de poignard, à arête très saillante. Après le talon très resserré partent de chaque côté deux crochets en sens inverse, à section en losange.

K. **594.** Esponton français, règne de Louis XV. Lame profondément gravée de feuilles de palmier embrassant d'un côté DSt G — DP, et de l'autre : Iere Cie, sur une étoile.

K. **595** à K. **597.** Trois espontons d'officiers prussiens. Lame assez large, de 0 m. 30, étranglée au tiers inférieur et

dégageant un disque repercé à jour. Arrêts à la naissance de la douille. On lit divers caractères gravés sur la lame, tels que : R.M.PR : FRID — BRAUN. Époque de Frédéric Ier.

K. **598.** Esponton du XVIIIe siècle de même forme que les quatre qui précèdent. Il ne présente pas d'évidement. La lame porte l'aigle éployée de l'Empire.

K. **599.** Esponton de même époque et de même forme que les cinq qui précèdent; ses dimensions sont moindres, il ne porte pas de gravures.

K. **600.** Esponton prussien sans ailerons, à lame recoupée et repercée à jour. Les arrêts à angle droit avec le plan de la lame. Celle-ci porte le chiffre F. R. sous la couronne royale, répondant au roi de Prusse Frédéric Ier.

K. **601.** Esponton d'infanterie des officiers des gardes françaises sous Louis XVI. Lame évidée présentant une forte arête. Ailerons remontants, découpés. Tout le fer porte sur un champ noirci des fleurs de lis sans nombre.

K. **602.** Esponton d'officier des gardes françaises sous Louis XVI. Lame simple à arête médiane, ciselée de fleurs de lis et de trophées dans la première moitié. Douille finement ciselée à arrêts.

Don de M. le baron de Marbot.

PORTE-MÈCHE DE CANONNIER.

K. **603.** Porte-mèche d'une rare élégance, deuxième moitié du XVIe siècle; sans pointe. Les branches refendues sont précieusement ciselées et damasquinées d'or. Elles sont terminées en têtes d'aigles, d'un dessin hardi, avec leur vis de pression. La hampe en palissandre est d'abord cannelée, puis entre deux douilles en cuivre ciselé et doré, une partie est sculptée en tresse. Au bas un petit sabot en cuivre ciselé.

K. **604.** Porte-mèche de canonnier du xviie siècle. Lame de dague à arête médiane. Elle est large au talon et porte un écu environné de trophées d'armes sous bonnet d'électeur; bien qu'on y voie les roues de Mayence, ce n'est pas l'écu de cet électeur. Les doubles lames sont terminées en tête de chien et serrées par une vis pour maintenir la mèche qui passait dans les petits anneaux fixés à la douille. Celle-ci est à branches.

K. **605.** Porte-mèche du commencement du xviie siècle. Fer uni, très lourd et très simple. Les porte-mèche ne sont pas donnés par de doubles lames à vis de pression. Les branches sont terminées par des têtes d'oiseaux à bec très ouvert; la mèche s'y engageait et ressortait derrière la tête de l'oiseau.

K. **606.** Porte-mèche probablement allemand. Lame courte repercée à jour et grossièrement gravée. Au-dessous un talon très découpé portant au centre une tête de lion. Les branches du porte-mèche se terminent en tête de monstre. Entre la tête et les branches du talon, on engageait la mèche qui passait en outre dans les demi-bagues composant une couronne à jour à la naissance de la douille. La moitié supérieure de la hampe est couverte de velours rouge, décorée de clous de cuivre doré, de têtes de lions, et d'un gland soie et or du temps. La seconde moitié de la hampe est recouverte de rondelles de cuir imbriquées, à boutons de cuivre doré.

K. **607.** Porte-mèche du même modèle que le précédent et de la même organisation. La lame est gravée de figures grossières et porte comme tout le fer des traces de dorure. La hampe du temps est sculptée en feuilles imbriquées.

K. **608.** Porte-mèche de canonnier du même type. La mèche était maintenue dans la gueule du monstre par sa langue relevée (la langue manque d'un côté). La mèche devait passer en outre dans les évidements du talon et enfin dans les bagues faisant couronne à la douille. Les têtes de lions en cuivre sont ici remplacées par des têtes de femmes. Manche en bois noir décoré de clous en cuivre.

K. **609.** Porte-mèche de canonnier, les deux branches recourbées et découpées en tête d'oiseau reçoivent la mèche qui s'enroulait autour de la hampe. Elles sont doubles et retenaient la mèche par la pression d'une vis. Entre les branches, un long estoc quadrangulaire.

FOURCHES DE GUERRE.

K. **610.** Fourche du commencement du XVIe siècle. Chacune des lames porte une arête saillante. Des fleurons décorent la naissance de la douille qui est sans branches.

K. **611.** Fourche à deux crocs montants et un seul crochet descendant. Forte douille sans branches.

K. **612.** Deux fourches en forme de lyre et à ressorts destinées à prendre par le cou l'ennemi qu'on veut renverser de cheval ou faire prisonnier.

K. **613** à K. **616.** Quatre harpins à lame aiguë quadrangulaire. Double paire de crocs, les uns montants, les autres descendants.

K. **617.** Arme d'hast à un seul estoc quadrangulaire de 0 m. 33. Elle est armée de deux crochets coudés à angle droit en sens inverse. Au départ des trois lames, des ciselures en cœur et en écussons ovales. Douille à deux courtes branches.

K. **618** à K. **628.** Onze fourches à deux crocs montants; de la douille partent deux crocs descendants, situés dans un plan perpendiculaire à celui des deux crocs montants.

K. **629** à K. **636.** Huit fourches dont une des branches porte un tranchant. Un grand crochet entre les branches.

K. **637.** Croc à trois branches tranchantes, commencement du XVIIIe siècle. La hampe contient dans sa partie carrée un pistolet à silex, d'un mécanisme particulier. L'arme est bandée au

moyen d'un ressort qui correspond par une chaînette à la tête du chien. La gâchette se trouve à la partie inférieure de la hampe.

K. **638** à K. **643**. Six fourches pareilles, à deux pointes carrées comme les deux crochets descendants. Les pointes d'une de ces fourches sont légèrement courbes.

Ces fourches étaient portées par les sous-officiers des compagnies de grenadiers de l'ancien régiment Dauphin. Le 1er avril 1691, au siège de Mons, les grenadiers de ce régiment, commandés par le maréchal de Vauban, emportèrent d'assaut un ouvrage à cornes, saisirent les fourches des Autrichiens mis hors de combat, et firent les autres prisonniers de guerre. Louis XIV voulant perpétuer le souvenir d'une action aussi honorable, permit aux sergents de grenadiers seulement de porter ces fourches au lieu de hallebardes. Le régiment du Perche (l'une des sources de l'ancien 102e) ayant été formé de la moitié du régiment Dauphin, les sous-officiers gardèrent la fourche qui a été conservée dans le 102e jusqu'à son licenciement. (*Extrait des registres matricules du 102e régiment.*)

ÉPIEUX DE GUERRE ET DE CHASSE.

K. **644**. Épieu de chasse de la fin du XVIe siècle. Lame très large. Au milieu, le sceau de l'ordre du Saint-Esprit entouré du collier et de figures d'anges. Au-dessous de la lame, une sphère creuse découpée à jour : figures et entrelacs. Hampe recouverte de son velours rouge avec nombreux clous ciselés et dorés. Beau gland en soie verte.

K. **645**. Deux épieux aux armes de Danemark, de la fin du XVIe siècle, d'un beau style saxon. Lame très épaisse légèrement évidée et faisant peu saillie sur la douille. Le commencement de la hampe est enveloppé de velours vert, avec trois lames de renfort gravées.

K. **646.** Fer d'épieu sans branche, entièrement gravé. Sur une face un personnage de la fin du XVIe siècle.

K. **647.** Arme d'hast de la nature des épieux. Lame percée à jour suivant l'arête médiane. Présentant ciselé, en fort relief, un guerrier à l'antique (?) armé d'une hallebarde. Douille ciselée dans le goût du commencement du XVIIe siècle. Gland et franges en soie et or. Hampe ornée de boutons ciselés.

K. **648.** Épieu à lame assez faible : un disque portant une lame à tranchants parallèles, puis coupée brusquement en pointe. Hampe entourée de lanières de cuir en losange.

K. **649.** Grand épieu du XVIIe siècle. Lame à arête saillante, découpée et portant des deux côtés un écu parti de deux pièces sans indication d'émaux. Le goût de la gravure est allemand. Au bas de la douille un arrêt mobile. Hampe du temps en bois ronceux.

K. **650.** Grand épieu de chasse. Lame large, découpée, évidée, présentant une forte arête.

K. **651.** Épieu de chasse à lame entièrement gravée de rinceaux. Une petite tête d'ange ailée sur une des faces. Deux branches et deux fausses branches, sous lesquelles le velours est fixé par des clous et des rosaces repoussées.

K. **652.** Épieu italien. Lame en feuille de sauge entièrement gravée. Les fonds étaient dorés. Douille finement damasquinée d'or : petits rinceaux, petits oiseaux, cavaliers, travail tout différent de celui de la lame. Double arrêt fixe à deux crocs recourbés en sens inverse. Hampe octogonale à clous de cuivre. Beau gland en soie rouge et or.

K. **653.** Deux épieux de chasse, à fer en forme de feuille de sauge, anciennement gravé. Hampes revêtues de lanières de cuir, tressées en losange et fixées par des clous de cuivre à têtes saillantes.

K. **654.** Deux épieux du même genre, la lame plus trapue

n'a pas été gravée, elle est reliée à la hampe par quatre branches sous lesquelles est encore le velours vert du temps. Sur la lame comme marque de fabrique une sorte de tête de marteau.

K. **655.** Grand épieu, à fer très fort, à douille hexagonale. Arrêt en fer mobile. Hampe en bois ronceux entourée de bandes de cuir recouvertes de velours usé, et fixées par des clous traversant des petites rosaces repoussées.

K. **656.** Petit épieu prussien. Lame très épaisse portant une arête non évidée. A la douille on lit le nom du fabricant : *Daniel Anthoine, Berlin, 17..* La lame présente, d'un côté, les chiffres F. W. C. P. surmontés d'une couronne fermée (?) peut-être bonnet d'électeur.

K. **657.** Grand épieu de chasse, à forte lame à arête médiane et évidée; portant à la douille : *Renovirt anno 1739.* Arrêt mobile en os au-dessous de la douille, portant A. R. gravés. Bois sculpté, entouré de lanières de cuir en hélice fixées par des clous de cuivre.

ÉPIEUX DE CHASSE A PISTOLET.

K. **658.** Bel épieu de chasse, allemand, entièrement couvert d'ornements gravés et dorés, de la fin du XVIe siècle, et du plus beau dessin. Cette arme porte deux pistolets à rouet, dont les canons sont dans l'axe de la hampe. L'évidement de la lame de l'épieu donne passage au projectile. Les platines sont placées au-dessus de la douille, et les gâchettes mobiles, à charnière, cachées dans la hampe en bois incrustée d'ivoire. Les quatre branches de la douille, gravées et dorées comme la lame, vont presque aux deux tiers de la longueur de la hampe.

K. **659.** Long épieu de chasse allemand de la fin du XVIe siècle. Armé à l'extrémité de la hampe d'un pistolet à rouet dont la bouche est opposée au fer de l'épieu. La moitié de la

hampe est richement incrustée d'ornements en ivoire et en nacre.

K. **660.** Épieu de chasse allemand, entièrement et finement gravé. La lame est à trois compartiments, correspondant à trois canons de pistolet, et dont les platines à rouet sont placées à la douille; cette douille porte trois crocs. Garnitures en fer découpé et gravé sur fond rouge; hampe incrustée d'ivoire. Cette belle arme, complète, porte sur les trois tambours de rouet les aigles éployées de l'Empire. Sur la hampe, trois lames de renfort sont gravées comme le fer et les pistolets.

K. **661.** Grand épieu français de la fin du XVIIIe siècle. Large fer armé de deux pistolets ayant le même bassinet. On lit sur le corps de la platine : *Dauphiné, Tulle.* Platine à silex. Le chien, qui frappe la batterie dans l'axe de la hampe, met le feu à un seul bassinet, qui le communique à l'autre, en sorte que les deux coups partent ensemble. La baguette de pistolet est en bois, et portée par l'arme dans une sorte d'étui en fer. La détente est placée à la partie inférieure de la hampe.

ARMES D'HAST D'INFANTERIE, MODERNES.

K. **662** à K. **664.** Trois piques de la Révolution française. Forte arête saillante. Lame évidée, sans douille, maintenue à la hampe par des rosettes en cuivre. Sabot à pointe.

K. **665** à K. **668.** Quatre piques de la Révolution française (1793).

K. **669.** Pique de l'époque de la Révolution, à lame quadrangulaire.

K. **670.** Piques armées d'un fer de hache et d'un bec-à-corbin. C'est la dernière arme de ce genre portée dans les armées françaises. Les sous-officiers gardes-drapeau en étaient armés sous le premier Empire.

K. **671.** Modèles de lances pour les Invalides.

K. **672.** Deux piques hollandaises prises dans la citadelle d'Anvers en 1833.

K. **673** à K. **684.** Douze piques hollandaises dont le fer beaucoup plus fort est presque un fer d'épieu. — Même provenance.

K. **685** à K. **691.** Sept haches de sapeurs de la première République ou de l'Empire.

K. **692** à K. **698.** Sept fortes haches portées par les licteurs de la République cisalpine. Hache en demi-cercle portant un cor de chasse et les lettres entrelacées G P. Elles diffèrent entre elles, soit par la tête, soit par le dos. Quatre ont la tête terminée en sphère aplatie, trois par une petite lame de pertuisane; trois ont un mail carré au dos, quatre un long croc aigu.

K. **699.** Deux haches de mamelucks de la garde impériale. Petit fer à mail plat. Manche dépassant le fer de 0 m. 03. Celui-ci est garni de cuivre cannelé, dans le haut et à la poignée.

K. **700.** Hache à pique pour les sapeurs d'infanterie. Modèle 1845.

K. **701** à K. **703.** Trois haches de sapeurs de modèles divers.

K. **704.** Deux haches de cavalerie, modèles modernes[1].

K. **705.** Pique d'abordage de la première République, lame très longue. Sur une des faces une côte saillante. Hampe entièrement recouverte de galons aux couleurs nationales.

Don de M. Guillemin Tarayre.

K. **706** à K. **709.** Quatre haches d'abordage. Modèle 1833.

K. **710** à K. **712.** Trois haches d'abordage d'ancien modèle.

(1) On a placé ici ces deux haches parce que ce sont des outils dont on se sert à pied, et non des armes de cavalerie.

K. **713.** Deux piques d'abordage. Modèle 1833.

K. **714.** Deux piques d'abordage d'ancien modèle.

K. **715.** Hallebarde (espagnole) de hallebardiers de la garde du palais, millésime 1861.

K. **716.** Hache de campement wurtembergeoise.

K. **717.** Lance ou pique de la marine anglaise, modèle 1858.

K. **718.** Pique d'abordage (espagnole). Millésime 1862.

K. **719.** Hache d'abordage (espagnole). Millésime 1861.

LANCES D'HOMMES D'ARMES.

LANCES MODERNES.

K. **720.** Rondelle de lance de guerre en acier poli et sans ornements. Première moitié du XVIe siècle, peut-être fin du XVe.

K. **721.** Rondelle de lance du milieu du XVIe siècle, le fond d'acier poli est décoré de bandes gravées et dorées, identiques à celles des armets H. 99 et H. 100. Les deux pièces appartenaient à la même armure.

K. **722** à K. **725.** Quatre rondelles de lance, unies et ornées de clous en cuivre.

K. **726.** Rondelle de lance, simple, unie, ornée de clous en fer.

K. **727.** Hampe d'étendard. Son fer, ciselé à jour, présente le chiffre du Christ surmonté d'une croix; autrefois doré. La hampe évidée porte une tringle. Un anneau glissant le long de cette tringle reçoit une courroie qui permettait de porter l'étendard au bras ou en bandoulière. Fin du XVIe siècle ou commencement du XVIIe.

K. **728.** Rondelle de lance en pavillon partagée par trois bandes décorées de rinceaux et de fleurs sur fond noir. Les bords de la rondelle ont le même décor.

K. **729.** Lance de cavalerie, modèle de l'an IX.

K. **730.** Lance, modèle 1812.

K. **731.** Lance de cavalerie, modèle 1816. La douille plus petite, les branches plus longues. Les boutons destinés à fixer les flammes sont ronds et percés. La lame est la même. Le sabot plus léger que dans le modèle de l'an IX.

K. **732** à K. **734.** Trois lances de lancier, modèle 1823. Deux ont leur flamme.

K. **735.** Lance de cavalerie, modèle 1823. La pique diffère.

K. **736.** Projet de lance à coulisse. La douille porte deux longues branches qui entrent dans la hampe et y sont fixées au moyen d'un ressort. Trois capucines de cuivre à la hampe. Petite pointe au sabot.

K. **737.** Ancien modèle de lance. Lame à forte arête saillante. Une des branches de la douille se prolonge le long de la hampe, et porte trois étriers destinés à recevoir une courroie ou un cordon pour porter la lance à l'épaule.

K. **738.** Lance à fer étroit et quadrangulaire. La douille porte de longues branches destinées à protéger le bois. Sabot en pointe.

K. **739.** Lance de cavalerie polonaise, de la garde impériale.

K. **740.** Lance que portait, dit-on, le hulan qui tua La Tour d'Auvergne.

K. **741.** Lance de cavalerie danoise, modèle 1832.

K. **742.** Lance de cavalerie autrichienne. Reçue en 1858.

K. **743.** Lance de cavalerie autrichienne prise sur le champ de bataille de Solferino, le 24 juin 1859.

Don de Napoléon III.

K. **744.** Lance de cavalerie anglaise, modèle 1858.

K. **745.** Lance de cavalerie espagnole, 1856.

K. **746.** Lance de troupe espagnole, millésime 1862.

K. **747.** Lance de cavalerie wurtembergeoise.

LANCES DE JOUTE, DE CARROUSEL.

JAVELOTS.

K. **748.** Fragment d'une rondelle de lance de joute, allemande. Fin du xve siècle et commencement du xvie.

K. **749.** Grande rondelle de lance de joute faisant manteau d'armes pour couvrir tout le côté droit et qui permettait de ne pas armer le bras de ce côté, comme on le voit dans la belle armure G. 166 de joute de l'empereur Maximilien. Cette rondelle comportait une pièce de renfort bordée de cannelures. La douille et son embase ont été refaites pour y monter une lance de joute.

K. **750.** Rochet de joute simple, à renverser l'adversaire par le choc sur le manteau d'armes. Trois pointes mousses divergentes.

K. **751.** Bréchet de joute pour toucher un point précis du plastron ou de la salade de joute à plaquette (Voir la Notice, page 277.)

K. **752.** Bréchet à mécanisme permettant de le changer sans démonter la douille de la hampe. Une corde terminée par un anneau est engagée dans la douille, elle sert à tirer en de-

dans le ressort du mentonnet *a*, de façon que le carré du bréchet peut entrer dans l'ouverture carrée de la douille. Un mentonnet libre *b*, au bas du carré permet l'introduction au delà de la sortie de la douille, lorsqu'il est en dessus; en retournant la hampe pour coucher le bois, ce mentonnet descend à angle droit, il fait alors arrêtoir. Pour retirer le bréchet, on fait faire à la hampe le mouvement inverse, le mentonnet se couche sur le carré qui devient libre. Ce mécanisme permettait de changer le bréchet pour les différentes joutes à courir, avec la même lance et la même douille.

K. **753.** Deux lances de carrousel du XVIe siècle, en bois cannelé et peint; l'une d'elles porte une tringle avec anneau.

Don de M. le comte de Belleval.

K. **754.** Autre lance de carroussel à cannelures plus profondes. La masse du sabot manque à peu près complètement.

K. **755.** Lance de carrousel pour courir la bague, sous le règne de Louis XIII. Fer conique très aigu. Hampe garnie en avant de la poignée d'ailettes découpées; elle est entièrement peinte en rouge et offre des ornements dorés; la poignée a conservé sa vieille garniture. Le poids de l'arme était ramené dans la main par la partie renflée du sabot, qui porte des couronnes de marquis.

K. **756.** Lance de carrousel du même type et de la même époque. Elle est d'une longueur plus considérable et n'a pas son fer; elle est complètement dorée avec décors de rinceaux, fleurs. . . . . peints de différentes couleurs. Il reste à peine trace de la garniture de la poignée.

K. **757.** Deux javelots de carrousel du XVIIe siècle, à fer triangulaire. L'un à hampe en bois entièrement dorée et semée de fleurs de lis rouges et noires à peine visibles; l'autre à hampe bleue semée de fleurs de lis d'or.

K. **758.** Javelot de carrousel dont le fer à quatre faces fait

suite à une tige mince avant la douille. Hampe peinte en bleu décorée de petites fleurs, de feuillages.

K. **759** à K. **763**. Cinq javelots de carrousel, époque de Louis XIV. Fer en feuille de sauge. Douille entièrement dorée. Hampes peintes en rouge ou en bleu, semées de fleurs de lis d'or.

K. **764.** Javelot de carrousel qui ne diffère des précédents que par la forme en cœur de son fer.

K. **765** à K. **767**. Trois javelots de carrousel à pointes triangulaires évidées. Entre la douille à pans et la lame, trois cordons saillants. Hampe simple moderne.

K. **768** à K. **779**. Douze javelots de provenances et d'époques inconnues. Petit fer triangulaire, le côté de base légèrement rentrant vers la naissance de la douille conique, de 0 m. 01 de diamètre en moyenne en ce point. Hampes de 1 mètre, en moyenne.

K. **780** à K. **797**. Dix-huit javelots ou piques de provenances et époques inconnues. Fers en feuille de sauge, ou à quatre faces, deux longues et deux courtes; sans uniformité et sans caractère. Hampes variant de 0 m. 80 à 1 m. 20.

FERS D'ARMES D'HAST.

K. **798**. Fer de grand couteau de brèche d'époque inconnue. Longue lame très aiguë à un seul tranchant, portant sur une des faces, près du dos, un dessin en feston. Sur la lame, dans le bas, une croix, et plus près de la pointe, un dessin en forme de chevalet. Sur la même face la douille carrée est découpée à jour, à partir de 0 m. 03 de sa naissance. Trouvé à Chalon-sur-Saône, au pont de Saône.

K. **799.** Fer de lance cassée, très mince, tout rongé et déformé. Trouvé sur le champ de bataille de Taillebourg (1242).

Don de M. Gaillard de la Dionnerie.

K. **800.** Fer probablement d'arme d'hast pour homme de pied, XIVe ou XVe siècle : la lame est du modèle de K. 830 et un peu moins forte. Les ailerons sont terminés carrément, les côtés du dessous sont concaves. — Trouvé dans la Seine au pont Saint-Michel.

Don de Napoléon III.

K. **801.** Fer d'arme d'hast de pied, les faces qui terminent la lame dans le bas sont presque à angle droit sur l'axe du fer. Ailerons du modèle qui précède, mais très réduits, tandis que la lame est très longue. Elle est incrustée de petits dessins assez barbares en cuivre rouge. — Même époque que le précédent et même origine.

Même donateur.

K. **802.** Fer de pique d'époque indéterminée, presque plat, avec deux longs tranchants rejoignant la soie par deux arêtes à 45 degrés. Celle-ci devait s'engager dans la tête de la hampe. — Même origine.

Même donateur.

K. **803.** Fer de lance de guerre du XVe siècle. Forte pointe carrée, douille sans branches. Longueur 0 m. 20.

Don de M. le général de Bellecourt.

K. **804** à K. **806.** Trois fers de lance légers, du XIVe au XVe siècle. L'évidement de la douille se continue jusqu'au tiers supérieur de la lame qui aurait eu trop peu de force contre une armure de plate, mais était peut-être suffisante contre les hauberts de maille des Sarrasins. Ces trois fers proviennent de l'arsenal de Rhodes.

Legs du duc d'Istrie.

K. **807.** Fer du même genre brisé au milieu de sa longueur.

L'évidement avance moins dans la lame qui était un peu plus résistante. — Trouvé sur le champ de bataille d'Azincourt.

Don de M. Boucher de Perthes.

K. **808.** Fer de lance dont la lame et son étranglement au talon sont plus fins. — Même origine.

Même donateur.

K. **809.** Fer de lance dont la lame est plus longue; elle présente avant le talon deux évidements en demi-cercle. La naissance de la douille est très fine. — Même origine.

Même donateur.

K. **810.** Grand crochet de guerre. — Même provenance.

Même donateur.

K. **811.** Fer d'une arme d'hast dont la lame est celle d'une lance avec fort crochet descendant, partant de la naissance de la douille. — Trouvé sur le champ de bataille de Crécy.

Don de M. Boucher de Perthes.

K. **812.** Fer de lance ou de pique, presque cylindrique jusqu'à o m. o3 de la pointe. — Trouvé dans la Somme près d'Abbeville.

Même donateur.

K. **813.** Fer de lance de même origine. Lame en feuille de sauge très plate et de o m. 10 de longueur. Du talon très fin part une douille courte avec amorce de branches.

Même donateur.

K. **814.** Deux fers de lance de même origine et de même forme. Les lames ont o m. o7 et o m. o5 de longueur.

Même donateur.

K. **815.** Fer de pique à section triangulaire; douille à branches cassées. Probablement du xve siècle. — Même origine.

Même donateur.

K. **816.** Fer de lance probablement du xve siècle. Lame en

feuille de sauge, percée à jour de deux petits trèfles. — Même origine.

Même donateur.

K. **817.** Autre fer de lance très plat, base large en demi-cercle repercée à jour, en trois points. Douille très mince près de la lame. — Même époque, même origine.

Même donateur.

K. **818.** Fer de pique à section en losange, avec douille à branches cassées. — Même époque, même origine.

Même donateur.

K. **819.** Fer d'arme de guerre, à lame quadrangulaire dont les tranchants sont rongés par l'oxydation. Chacune des ailes triangulaires est percée de trois trous. — Trouvé à Fleurey-sur Ouche. Date et origine inconnues. Du XIIIe au XVe siècle.

K. **820.** Fer de lance du XIVe ou XVe siècle, plat, en feuille de sauge de 0 m. 10 de longueur avec douille de même longueur, percée d'un trou de clou. — Trouvé dans un tombeau dans le département de la Moselle.

Don de l'Académie de Metz.

K. **821.** Fer de lance de la même époque et de la même forme que le précédent. — Trouvé sur le champ de bataille de Crécy ou d'Azincourt.

Don de M. Boucher de Perthes.

K. **822.** Deux fers de lance en feuille de sauge, avec simple douille sans branches. — Trouvés près d'Abbeville.

Même donateur.

K. **823.** Fer probablement de javelot. La douille continue directement la lame qui a dû être obtenue par soudure des deux lames qui font branches. — Même origine.

Même donateur.

K. **824.** Fer de lance ou pique analogue aux fers K. **822**,

mais de dimensions un peu moindres. — Trouvé en Normandie.

Don de l'abbé Cochet.

K. **825**. Fer de lance ou pique du xve siècle, carré, de 0 m. 30 de longueur. Les arêtes des 20 derniers centimètres sont dans le plan des faces du premier tiers du fer carré. Forte douille s'appuyant sur l'embase carrée du fer. Dans les fragments de la douille mangée par l'oxyde restent des fragments de la hampe. — Champ de bataille d'Azincourt.

K. **826**. Fer de lance à lame en feuille de sauge. — Trouvé sur le champ de bataille d'Azincourt.

K. **827**. Fer de lance qui diffère du précédent parce que la lame est en losange équilatéral. — Même origine.

K. **828**. Sous le même numéro deux fers de lance du xve siècle, à lame plate sur une face et à deux pans sur l'autre. De ce côté, une branche prolonge la douille et est percée de deux ou trois trous.

K. **829**. Fer de voulge de la fin du xive siècle. Lame étroite pour sa longueur, épaisse et à un seul tranchant, sans pointe au dos. Douille simple.

Don de M. Boucher de Perthes.

K. **830**. Fer d'arme d'hast symétrique. Lame à deux tranchant droits de près de 0 m. 30 avec partie fuyante vers le talon de 0 m. 10; ailerons en triangle dont le côté du haut est horizontal. Simple douille. C'est le fer d'une sorte de pertuisane de guerre de l'origine, xve ou xive siècle, dans le type des épieux de chasse des xvie et xviie siècles. Pour marque un croissant. — Provient de l'arsenal de la ville de Rhodes.

Legs du duc d'Istrie.

K. **831**. Autre fer moins fort; la lame est sans angles, en forme de feuille de sauge. Fer extrêmement rongé par la rouille. — Même origine.

Même legs.

K. **832**. (*Moulage.*) Grand fer du même type et de dimensions plus fortes que celles des précédents. Lame en feuille de sauge, douille ciselée. XIVe ou XVe siècles. — Trouvé à Villechevreux (Haute-Savoie).

K. **833**. Fer d'arme d'hast de longueur bien moindre, mais de même largeur que le précédent; celui-ci paraîtrait plutôt un fer d'épieu qu'un fer d'arme de guerre. Époque incertaine. Du XVe au XVIIe siècle. — Trouvé près d'Abbeville.

K. **834**. Fer de la longueur du précédent, mais très mince et très étroit; les petits ailerons sont toujours du même type. Ce fer pourrait être celui d'une lance d'homme d'armes du XVe siècle. — Trouvé dans un tombeau du département de la Moselle.

Don de l'Académie de Metz.

K. **835**. Petit fer de lance en trident. Il ne reste de la lame médiane et de la soie que 3 ou 4 centimètres. Époque et usages inconnus.

Don de l'abbé Cochet.

ARMES D'HAST DE CONTRÉES DIVERSES.

(Salle orientale et de l'ethnographie.)

K. **836**. Masse d'armes turque, en fer noirci, la tête en forme de poire; la poignée est en torsade.

K. **837**. Masse d'armes blanche de même forme. En tête une rosace damasquinée d'or. Poignée en bois simple.

K. **838**. Masse d'armes turque, à tête ronde, terminée par un petit bouton.

K. **839**. Deux javelots en acier. Fer à section carrée fortement évidé. Manche cylindrique décoré à la lime de cordons et de filets en hélice. Le bout est en pointe adoucie.

K. **840**. Deux haches d'armes de Mamelucks. Fer en damas, bordé d'incrustations d'or, à la hache, à la douille et au mail. Manche et poignée revêtus de cuivre ciselé et doré.

K. **841**. Hache d'armes, à tranchant moins fort que dans les précédentes. Elle est complètement damasquinée d'or, de dessins larges et élégants qui pourraient être persans. Manche simple.

K. **842**. Masse d'armes de Mamelucks, à six ailes. Manche garni en cuivre cannelé.

K. **843**. Masse d'armes égyptienne, à six ailes. La tête de la masse, la naissance et la base de la douille sont damasquinées d'or. Manche en bois recouvert de cuir et orné de deux viroles en argent ciselé et doré.

K. **844**. Marteau d'armes en damas ronceux. Bec-à-corbin, à section carrée, très développé, mail taillé en diamant; manche simple.

K. **845**. Lance de la Syrie. Fer à quatre pans évidés. Douille incrustée d'or, séparée de la pointe par une petite sphère. Hampe en bambou décorée de petites plumes d'autruche.

K. **846**. Lance persane, en fer, à deux lames flamboyantes en damas. Au talon, une gravure présentant un guerrier, des oiseaux, des rinceaux et une damasquine d'or.

K. **847**. Fouet d'armes arabe, tout en mailles de cuivre tordues. Les six dernières sont, comme la sphère du bout, armées de pointes.

K. **848**. Lance en bois de fer, du Sénégal. Au dessous de la pointe, huit étages de pointes barbelées; chaque étage est enfilé successivement de haut en bas dans l'étage inférieur. Les cinq étages du haut sont sculptés dans un même brin de bois de fer.

K. **849**. Lance du Sénégal, dans le même caractère que la

précédente, à vingt-huit étages de barbelés; ils sont tous sculptés sur la hampe même.

K. **850**. Arme d'hast toute en fer, du Gabon. Lame courte et assez large. Arête médiane.

K. **851**. Autre arme d'hast du Gabon. Le fer est le même que le précédent, mais il est fixé dans une courte hampe en bois, recouverte d'une bande de fer à chaque bout.

K. **852**. Deux zagaies du Gabon. Fer barbelé, légèrement gravé; hampe en bois cannelé.

K. **853**. Casse-tête des nègres du Bertat. En ivoire, à masse cylindrique. Trois cordons au-dessus de la poignée.

K. **854**. Casse-tête en bois, des Zoulous, à tête sphérique.

K. **855** à K. **857**. Trois zagaies des Zoulous. Lames de fer variant de o m. 15 à o m. 45, à douille conique serrée sur la hampe par des liens en lanières de cuir ou de peau de serpent. A l'une des sagaies, les liens sont recouverts de peau de rat.

K. **858** à K. **860**. Trois lances d'Abyssinie. Fer découpé en triangle du côté de la douille, décoré de filets incrustés de cuivre, sabot en houlette, très étroit. Les dimensions du fer de l'une des trois sont un peu plus faibles, le fer n'est pas incrusté.

K. **861** à K. **863**. Trois lances de l'Abyssinie du modèle des précédentes, sauf la forme du fer en feuille de sauge, à arête médiane très prononcée pour deux de ces lances; le troisième fer est à arête adoucie et de moindres dimensions.

K. **864** à K. **866**. Trois jolies javelines, reçues comme abyssiniennes. Lames fines à arête médiane, très évidées. Tige en fer à section carrée, mais tordue en hélice à la tête et avant la partie plate qui termine la tige. Les deux parties en hélice sont dorées à plein; tout le reste est incrusté d'argent en dessins géométriques.

K. **867** à K. **869.** Trois lances ou zagaies de Madagascar, du modèle des précédentes de l'Abyssinie.

Don de M. Guillemin Tarayre.

K. **870.** Zagaie du même modèle, les deux lames qui forment douille fendue sont serrées par une petite bague de fer.

K. **871.** Lance à fer barbelé, de la Nubie, à arête médiane très prononcée. Tige à pointes d'épine.

K. **872.** Fléau d'armes en fer, de l'Afrique centrale. Les deux parties terminées par des pitons sont reliées entre elles par un anneau long. Les bouts sont en forme de poire.

K. **873.** Fléau d'armes en bois, composé de trois parties en bois terminées par des pitons et reliées par un anneau. Le bout de tête est en forme d'œuf avec frette en fer.

K. **874.** Deux casse-tête ou fléaux, les deux parties reliées par une chaîne de plusieurs maillons. Pour l'un d'eux, le bois de la seconde partie manque, il ne reste que le fer intérieur.

K. **875.** Beau casse-tête, en ivoire. Masse sphérique en tête, le bout de la poignée renflé, cannelé. — Afrique centrale.

K. **876.** Deux casse-tête de l'Afrique centrale, en corne de rhinocéros. Masse sphérique. Une lanière de cuir est fixée au manche de l'une d'elles.

K. **877.** Deux casse-têtes, en bois de fer, dont l'un est armé d'une pointe en fer. — Provenant de l'Afrique centrale.

K. **878.** Casse-tête, en bois de fer cannelé, renflé et garni de cuir du côté de la poignée, et terminé en forme de fuseau du côté de la tête. — Provenant de l'Afrique centrale.

K. **879.** Hache de l'Afrique centrale, en bois noueux, de la forme d'un casse-tête, dans lequel on a fixé un long coin en fer.

K. **880.** Lance des côtes de l'Afrique. Fer en longue feuille de sauge renforcée au talon. Hampe simplement en bois.

K. **881.** Lance de l'Afrique centrale, entièrement en fer et longue de 2 m. 50. Lame en forme de langue d'aspic, renforcée et barbelée au talon. Garniture en peau pour la prise de la main. Dans le bas, le fer fait douille ouverte pour recevoir le bout du manche en bois de la houlette également à douille ouverte. Le tout est relié par trois rivures sur le bois, avec rosettes en cuivre découpées en losange.

K. **882.** Lance de l'Afrique centrale, probablement composée de deux armes. Une d'elles toute en fer et carrée devait recevoir dans sa douille une hampe en bois; on y a engagé à force la tige d'un fer en feuille de sauge à virole en cuivre.

K. **883.** Lance de l'Afrique centrale. Fer en forme de feuille de sauge.

K. **884.** Autre fer de lance de même origine, de dimensions plus fortes et portant attachées à la douille, des mèches de cheveux.

K. **885.** Lance de l'Afrique centrale. Fer carré de 0 m. 29 de long, douille comprise.

K. **886.** Lance de l'Afrique centrale. Fer assez large de 0 m. 30 de longueur. Hampe en bois raboteux. Sabot revêtu d'une bande de fer en hélice. Au-dessus, une lanière en peau de serpent également enroulée sur la hampe.

K. **887** à K. **894.** Huit lances de l'Afrique centrale. Lames larges en forme de feuilles de sauge. Quelques hampes ornées de touffes de cheveux.

K. **895.** Lance de l'intérieur de l'Afrique. Hampe en fer enveloppée de cuir, ornée, au talon du fer, d'un gland également en cuir.

K. **896** à K. **898.** Trois javelots de nègre de l'Afrique centrale. Fer à crochet barbelé, douille portant un anneau destiné à fixer une corde qui sert à ramener l'arme après qu'elle a été lancée à l'ennemi.

K. **899**. Javelot de l'Afrique centrale. Fer barbelé avec tige à pointes d'épine. Hampe en bois noir terminée par un fer en forme de houlette. — Venu de la Bibliothèque nationale.

K. **900**. Javelot de l'Afrique centrale, en fer barbelé depuis la naissance de la douille jusqu'à la naissance de la lame. Les deux barbes du bas sont tournées à l'opposé de celles du haut; la hampe a été sciée.

K. **901** à K. **912**. Douze zagaies provenant de l'Afrique centrale, quelques-unes enveloppées de peau de serpent; elles ont des sabots faits de bandes de fer en hélice. Quelques-unes des lames sont aussi longues que des lames d'épées à arête médiane.

K. **913**. Zagaie de même provenance. Elle est toute en fer, de 2 m. 20 de longueur. La lame est un espadon carré de 0 m. 65 arrêté au talon par une bague en tronc de pyramide à quatre faces. Au milieu du fer rond une poignée entre deux rondelles; enfin à 0 m. 15 de la pointe une masse à douze faces. Le tout décoré au burin. Arme très curieuse.

K. **914**. Zagaie de l'Afrique centrale. Fer en forme de feuille de sauge. Sabot entouré d'une bande de fer en hélice.

K. **915**. Deux zagaies entièrement en fer; lame ou pointe barbelée, garniture de cuir sur la poignée. — Même provenance.

K. **916**. Fer de zagaie de 0 m. 60, à sept crocs, dont le premier est double comme celui de la lame.

K. **917**. Masse d'armes indienne, toute en fer creux; tête conique surmontée d'un petit cône comme bouton. Le tout est incrusté de cuivre donnant des roses à la tête et des hélices sur le manche.

K. **918**. Masse d'armes indienne. La poignée est celle des

sabres indo-musulmans à coquille. Deux longues oreilles partant de la poignée embrassent le manche de la masse; la tête est à huit ailes dont une est remplacée par la lame large d'un sabre en damas, portant en son milieu un décor incrusté de caractères orientaux en or.

K. **919**. Masse d'armes, indienne, à huit ailes découpées en ornements, terminées par un gros bouton en forme de poire.

K. **920**. Petite hache d'armes de forme orientale, fer long et étroit renflé à son extrémité. Manche long en bois noirci, terminé par une pointe en fer. Des haches de ce modèle sont encore portées aujourd'hui dans les cérémonies par les seigneurs hongrois. Cette petite hache est peut-être hongroise.

K. **921**. Hache indienne probablement destinée aux cérémonies religieuses. Grand fer en forme d'herminette, incrusté d'argent et de cuivre doré; les dessins donnent des mains courantes, des rinceaux, des palmes, des fleurons, et deux lions à la douille. Manche peint en rouge avec décors jaunes et noirs. Le talon du manche est décoré dans le goût de la hache.

K. **922**. Hache d'armes orientale, damasquinée en argent. Fleurs et feuillages.

Don de Napoléon III, qui l'avait reçue comme indienne.

K. **923**. Deux haches du même modèle, mais sans damasquine.

K. **924**. Hache d'armes indienne d'un fort beau modèle, en damas noir. Le tranchant est un demi-cercle convexe, aux deux extrémités légèrement concaves. Au talon, un croc très fort et très aigu. Un croc à peu près pareil fait pointe en tête; il est accosté de quatre petits crocs à double courbure. Sauf la moitié extérieure du tranchant, tout est richement incrusté d'argent, en roses, fleurons...

K. **925**. Hache à pic, indienne. Le fer en damas a la forme d'une forte lame de dague à arête médiane. Au dos est un mail carré. Le talon du mail et celui de la dague sont à gorge; leurs

raccordements avec la douille sont ciselés de dessins d'une rare élégance et incrustés d'or. Le manche est recouvert de cuir noir et de bandes d'argent en hélice. Arme de la plus grande valeur.

K. **926**. Grande lance indienne. Fer large ciselé en forme d'étoile à la base et doré. Hampe entièrement recouverte de velours violet. Galon et gland en argent. Sabot à trois gros cordons ciselés, terminé par une longue pointe.

K. **927**. Longue lance indienne à très petite lame. Douille et sabot entièrement dorés. Hampe en bambou recouverte de velours rouge dans le tiers inférieur. Sabot analogue au précédent.

K. **928**. Lance indienne. Lame en damas à deux évidements, et décorée de parties ciselées et dorées comme la douille. Hampe peinte en jaune à semis rouge.

K. **929**. Lance indienne. Fer triangulaire, talon à pans, incrusté d'or sur fond noir. Le sabot est décoré dans le même style; au milieu, une sphère à neuf côtes saillantes. La pointe seule n'est ni incrustée ni dorée. Hampe en bois de fer.

K. **930**. Lance indienne dont la forme d'ensemble est celle de la précédente; elle est simplement dorée sans incrustations, la hampe est en roseau.

K. **931**. Lance indienne. Lame en feuille de sauge en damas, damasquinée d'or depuis le milieu et sur toute la douille. Hampe recouverte de velours rouge.

K. **932**. Lance indienne à fer en damas, très fine et à arête médiane. Douille en argent à cordon saillant.

K. **933**. Lance indienne dont le fer est pareil au précédent. La douille et le sabot sont en cuivre jaune; le sabot terminé en forme de lyre.

K. **934**. Lance indienne dont le fer est du même modèle, mais plus long. Longue douille en argent, décorée d'un ruban gravé en hélice, avec trace de niellé.

K. **935.** Lance orientale. Lame en damas, ciselée et ornée de fines incrustations de cuivre; s'élargit brusquement à la pointe qui est taillée et barbelée. Courte douille. La lame s'emmanche par une soie dans la hampe.

K. **936.** Fer de lance indienne; lame en damas. Longue douille renflée près du talon et entièrement damasquinée d'argent. A sa partie inférieure, un petit cordon.

K. **937.** Javeline indienne. Lame en damas, triangulaire, évidée. Douille en cuivre rouge ciselé. Hampe en bois rouge.

K. **938.** Arme d'hast indienne. Le fer en forme de serpe à pointe retroussée. Le manche est creux; un bassinet, près de la douille, indique que le manche était le canon d'un pistolet.

K. **939.** Arme d'hast indienne. Fer en forme de fourche à trois branches en damas noir. Large virole en vermeil, ciselée.

K. **940.** Arme d'hast indienne du genre de la précédente; les lames externes sont flamboyantes, le talon est damasquiné d'or.

K. **941.** Arme d'hast indienne du même genre; la lame médiane est également flamboyante; les trois lames sont damasquinées d'or jusqu'à moitié de leur longueur.

K. **942.** Arme d'hast indienne. Lame très aiguë en damas noir. Longue douille en argent. Hampe en rotin peinte en noir.

K. **943.** Fer de lance de nationalité douteuse, très long, à forte arête médiane. Trouvée à Almedinella, Cordoue (Espagne).

K. **944.** Épieu indien. Belle lame évidée, portant une arête très saillante, en forme de feuille, terminée carrément en ligne droite. Longue douille sans branche. La hampe est une espèce de bambou.

K. **945.** Fourche indienne. Lame en damas à deux estocs flamboyants; le talon est finement ciselé. Le fer est vissé dans la hampe consolidée par une ligature en laiton.

K. **946.** Fourche indienne à cinq lames flamboyantes dont une médiane. Elles sont en damas et damasquinées d'or; même monture que la précédente.

K. **947.** Sorte de pertuisane ou corsesque indienne, les deux ailerons sont à double courbure. Le fer et sa monture sont du même modèle qu'à l'arme précédente.

K. **948.** Hache d'armes chinoise. Le tranchant est fortement accusé par une arête dont la saillie est obtenue au moyen de l'évidement de la partie centrale du fer. Une tête de monstre en acier ciselé et doré forme la douille et la partie de l'arme opposée au tranchant. Hampe peinte en rouge, vernie et ornée de dessins dorés. Sabot carré, court et doré. Provenant du Palais d'été des empereurs de la Chine.

Don de Napoléon III.

K. **949.** Arme d'hast chinoise de l'espèce des hallebardes. Son fer, en forme de feuille de sauge, porte à gauche un croissant concave et à droite un petit mail ciselé et doré, terminé par une tête de dragon d'où sort l'estoc. Arme d'un beau travail et d'une finesse d'exécution remarquable. La hampe, peinte en vermillon, est ornée de dessins dorés. Le sabot, en fer doré et arrondi, présente un anneau. Même provenance.

K. **950** à K. **956.** Sept fléaux d'armes, chinois. Armature et chaîne en fer. Campagne de Chine, 1860 [1].

K. **957** à K. **963.** Sept lances chinoises. Fer en feuille de sauge à arête médiane. Hampe en bois naturel, décorée au bas de la douille en cuivre rouge. Un sixième fer semblable n'est pas monté.

K. **964** à K. **970.** Sept lances chinoises. Fer quadrangulaire

[1] Sur les 60 armes d'hast que présente le Musée, la moitié provient de ces sources : l'ambassade française de 1846, l'expédition de Canton de 1857, la campagne de Chine de 1860.

aigu de 25 centimètres, engagé par la soie dans une hampe de 3 mètres, composée de quatre lattes de bois jointives, entourées d'une hélice de papier peint en noir.

K. **971.** Deux armes d'hast chinoises. Le fer est une sorte de couteau de brèche à dos concave retaillé à trois dents de scie et à croc; il sort de la gueule d'un dragon avec rondelle et douille; toute cette monture est dorée. Sabot à douille et petite sphère dorés. Pointe triangulaire évidée.

Don de Napoléon III.

K. **972** à K. **978.** Sept armes d'hast du modèle des précédentes, mais dont la lame ne sort pas d'une gueule de dragon.

K. **979.** Arme d'hast chinoise à lame de couteau de brèche, analogue aux précédentes, mais plus étroite et plus longue. Rondelle en laiton découpé. La lame est montée dans la hampe, complétée par une languette et maintenue par quatre viroles à rivets.

K. **980.** Arme d'hast chinoise, du même type, mais plus simple; la lame ne présente qu'une amorce de croc. Rondelle pleine; les rivets sont fixés directement au bois.

K. **981.** Arme d'hast chinoise du modèle des précédentes; la lame est beaucoup plus longue et la hampe est beaucoup plus courte.

K. **982.** Arme d'hast du modèle des précédentes. La lame est légèrement évidée près du talon, et est incrustée d'un dragon en or.

K. **983.** Arme d'hast chinoise, fer en couteau de brèche, dont la pointe est parallèlement à la hampe recoupée suivant une ligne dentelée. Douille montée sur une hampe en bois naturel, à sabot en fer.

K. **984.** Arme d'hast chinoise, en bronze, de très grandes dimensions, rompue en plusieurs points. Arête médiane arrondie entre deux larges gorges d'évidement.

Don de M. Henri Cernuschi.

K. **985** à K. **989.** Cinq sabots de hampes d'armes d'hast chinoises, de la fin du XIVe siècle ou du commencement du XVe siècle; en fer. Trouvés à Pékin sur l'emplacement de magasins impériaux détruits par un incendie au commencement du XVe siècle.

Don de M. Collin de Plancy, consul de France.

K. **990.** Frette en fer d'arme d'hast chinoise. Même époque. — Même provenance.

Même donateur.

K. **991.** Arme d'hast chinoise. Fer à longue douille, lame de poignard ou de couteau à dos très épais. La naissance de la douille est ciselée à cordons.

K. **992.** Arme d'hast chinoise. Fer droit de forme quadrangulaire, portant deux crocs sur le même côté.

Don de M. Philippe Sichel.

K. **993** à K. **995.** Trois armes d'hast chinoises, à fer en forme de croissant, dont les pointes sont dirigées en arrière, deux légèrement recourbées en avant.

K. **996.** Deux armes d'hast chinoises, à fer tranchant d'un seul côté. Forme de couteau.

K. **997** à K. **999.** Trois armes d'hast chinoises, à fers fortement barbelés et à longues douilles; hampes très fortes de 1 m. 30 à 1 m. 70.

K. **1000** à K. **1002.** Trois armes d'hast chinoises, sortes de harpons. Fer à lame quadrangulaire. Longue douille recevant une hampe.

K. **1003.** Deux armes d'hast chinoises. Fer en forme de lame de sabre avec garde en rondelle, assujetti à la hampe par une ligature en cuir.

K. **1004.** Deux armes d'hast chinoises, à fer en forme de croissant, dont les pointes sont dirigées en avant, et légèrement recourbées en crochet, pour l'une des deux armes d'hast.

K. **1005**. Arme d'hast chinoise, à fer en forme de feuille de sauge, avec virole en argent montée sur une hampe peinte en rouge. — Provenant de l'ambassade française de 1846.

K. **1006**. Arme d'hast chinoise, à fer en forme de sabre aigu et à deux gouttières. Douille montée sur un bois assez léger. — Même provenance.

K. **1007**. Arme d'hast chinoise. Fer à douille, lame assez plate à arête médiane; pointe symétrique très courte. — Même provenance.

K. **1008**. Arme d'hast chinoise. Lame de sabre chinois à talon très épais. Monture analogue à celle de K. 979, avec rondelle également découpée.

K. **1009**. Arme d'hast chinoise, à fer en forme de couteau de brèche, brusquement tronqué presque à angle droit. Dos très épais, hampe courte et très forte.

K. **1010** à K. **1012**. Trois armes d'hast chinoises. Estoc à section en losange, accosté de deux ailes fines en croissant, les pointes en avant, fixé par un rivet à l'estoc à douille.

K. **1013** à K. **1016**. Quatre lances chinoises, à fer quadrangulaire, long de 0 m. 40 à 0 m. 70, y compris la douille. Hampe forte et simple.

K. **1017**. Arme d'hast chinoise, à longue lame en langue de bœuf. Rondelle ovale, pleine. Hampe longue à sabot en fer; la douille est figurée par du papier peint.

K. **1018**. Lance de soldat coréen, avec glands. Ornements au-dessous du fer.

Don du colonel Leclerc.

K. **1019**. Lance en bois de fer de 3 m. 22, y compris les deux longues pointes de 1 mètre à peu près parallèles, fixées par une ligature à la tête de la hampe. Ces deux pointes sont à environ cinquante étages de piquants ou barbelés, sculptés

dans la masse. — Reçu comme venant de l'archipel de la mer de Chine.

K. **1020.** Lance de l'archipel de la mer de Chine. Le fer est renflé au tiers supérieur et à arête médiane. La douille est recouverte de jonc.

K. **1021.** Lance probablement de l'archipel de la mer de Chine. Fer légèrement barbelé; sabot à pointe décoré d'une sphère à côtes. Hampe en bois avec enroulements en jonc.

K. **1022.** Sarbacane de l'archipel de la mer de Chine. En bois, terminée par une lance en fer assujettie par une tresse en jonc.

K. **1023.** Lance de l'archipel de la mer de Chine. Comme fer, une petite lame de kris malais, flamboyante, vissée dans une douille carrée en cuivre gravé.

K. **1024.** Lance probablement de l'archipel de la mer de Chine, de 2 m. 50 de longueur fer compris. Ce dernier en feuille de sauge, damassé à dessins dans le travers; il est probablement engagé par sa pointe dans la hampe enveloppée de tresses de jonc jusqu'à mi-longueur.

K. **1025.** Faux à chaîne, sorte de lasso de guerre japonais. En bois, garnie de fer et d'une chaîne. La poignée à une branche est recouverte de peau de reptile.

K. **1026.** Arme d'hast japonaise. Lame de sabre japonais, petite rondelle découpée en festons. Douille par parties : la première en laiton incrusté de cuivre rouge, les autres en cuivre rouge bronzé, incrusté de laiton. Hampe à cordons et laquée.

K. **1027.** Arme d'hast japonaise; fer de lance très court. Hampe laquée, décorée dans le haut de rondelles alternativement rouges et noires, et le reste, de canaux rouges sur noir.

K. **1028.** Arme d'hast japonaise; fer en forme de longue lame de sabre. Au talon, une rondelle repercée à jour; hampe

en bois peint en rouge munie d'un sabot en fer, laquée et nacrée à la partie supérieure; a son fourreau.

K. **1029.** Arme d'hast japonaise, à fer à peu près en forme de pertuisane. Hampe décorée de nacre dans toute la longueur et terminée par un sabot en fer; a son fourreau.

K. **1030.** Arme d'hast japonaise, fer en forme de lame de poignard, hampe en bois laquée de noir à filets sculptés. Le quart supérieur est nacré; a son fourreau.

K. **1031.** Deux armes d'hast japonaises. Fers en forme de sabre portant, près du talon, deux gorges d'évidement peintes en rouge. Hampes noires; l'une laquée seulement dans la moitié supérieure, et semée de nacre; l'autre, laquée dans toute sa longueur, avec décors en feuillages dorés. L'une et l'autre ont leur fourreau.

K. **1032.** Deux armes d'hast japonaises, à lames droites de poignards, à croisière, à 0 m. 50 au-dessous du talon de la lame; la hampe de l'une d'elles est simple, la hampe de l'autre laquée et semée de nacre; ont leur fourreau.

K. **1033.** Petite pique japonaise. Lame triangulaire munie de son fourreau maintenu par un petit ressort placé au talon de la lame; la hampe, le fourreau et le bois entièrement sculptés : des oiseaux, des insectes et des ornements en métal, dorés, argentés et émaillés, sont fixés sur le bois. Le bout de la hampe et l'entrée du fourreau portent une garniture en ivoire teinté, finement sculptée.

K. **1034** à K. **1037.** Quatre lances malaises. Lames en damas noir ondulé, renflées au milieu et découpées près de la douille, en argent, pour trois d'entre elles; en laiton, pour la quatrième.

K. **1038.** Arme d'hast malaise, à fer ondé et très léger; le talon est profondément ciselé comme celui des kris malais.

K. **1039.** Deux armes d'hast de même provenance. Lame en damas, très étroite et à arête médiane. Virole d'un diamètre beaucoup plus petit que celui de la hampe.

K. **1040.** Hache de Bornéo, fer très large, tranchant en arc de cercle concave. Pénétrant par une pointe dans l'axe du manche et maintenu par une douille. Le manche porte un ergot.

K. **1041.** Lance de Bornéo; fer très large orné de clous à tête perdue, en cuivre jaune. Hampe en bois, autour de laquelle est enroulée une liane; une petite touffe de crins rouges est placée à la naissance du fer.

K. **1042.** Deux casse-tête à pic, de la Nouvelle-Calédonie, tout en bois dur. La tête est en forme d'oiseau à long bec pointu; les yeux sont réservés en relief. La plus grande de ces armes a servi aux massacres de Poncho.

K. **1043.** Casse-tête de la Nouvelle-Calédonie, en bois de fer. La forme générale y compris la tête est presque cylindrique. Sculptures grossières.

K. **1044.** Casse-tête de la Nouvelle-Calédonie, en os de baleine et en forme de spatule.

K. **1045.** Hache en bois, de la Nouvelle-Calédonie; tranchant très large peint en blanc et manche grossièrement sculpté.

K. **1046.** Hache en pierre noire polie. Manche en bois de 1 m. 03 de longueur d'un seul morceau, carré, sculpté, percé à jour dans toute sa longueur. La hache est fixée par une tresse d'aloès très fine. Venue des îles Marquises.

K. **1047.** Deux sagaies en bois de fer, de la Nouvelle-Calédonie, extrêmement fines, pointes très aiguës.

K. **1048.** Lance de la Nouvelle-Calédonie, de la forme des

deux sagaies qui précèdent mais de bien plus fortes dimensions : longueur 3 m. 40, diamètre au milieu 0 m. 025.

K. **1049** à K. **1051**. Sous le même numéro, trois lances en bois, de la Nouvelle-Calédonie, très longues et très fines; l'une porte une tête sculptée et une autre deux coquillages fixés par des poils de roussette.

K. **1052**. Deux lances en bois à pointe barbelée, l'une d'elles porte des ornements en poils de roussette et un treilllis de ficelles. — Même provenance.

K. **1053**. Lance en bois, de la Nouvelle-Calédonie, garnie de dents de requin jusqu'à environ la moitié de sa longueur.

K. **1054**. Deux casse-tête de l'Australie, en forme de fuseau allongé, terminés en pointe. Quelques sculptures à lignes brisées, sur l'un des deux.

K. **1055**. Boumerang de l'Australie. Arc de cercle en bois, à peu près plat, mais légèrement tordu et qui a la singulière propriété de revenir vers celui qui l'a lancé, lorsqu'il n'a pas rencontré d'obstacle. Arme de chasse et de guerre.

K. **1056**. Deux autres boumerangs, de longueur bien moindre, mais beaucoup plus courbes.

K. **1057**. Grand casse-tête de la Nouvelle-Guinée, masse en pierre traversée par un manche de 1 m. 34 de longueur; terminé par une pointe du côté opposé.

K. **1058**. Lance de la Nouvelle-Guinée, en bois; les barbes sont formées d'arêtes de grandeurs différentes et maintenues avec de la ficelle.

K. **1059**. Lance du havre de Dorey; large, pointe faite d'une portion de bambou taillée en sifflet; reliée à la hampe en acajou à huit pans, par une tresse en jonc. Au-dessous, une touffe de plumes.

K. **1060**. Deux sagaies des îles de l'Amirauté, longues pointes découpées dans un bambou.

K. **1061.** Casse-tête des Nouvelles-Hébrides. Tête en disque plat perpendiculaire au manche. Poignée en forme de fuseau commençant après deux petits petits disques plats, et terminée par un autre disque.

K. **1062.** Lance des Nouvelles-Hébrides, en bois armé de six rangs d'arêtes de poissons assujetties à la hampe par de la ficelle; la pointe porte trois arêtes de dimension plus forte.

K. **1063.** Casse-tête des îles Viti à manche court. Masse très renflée sculptée en petits fuseaux ou en côtes.

K. **1064.** Grand casse-tête des îles Viti, en bois de fer, tête en forme de pomme hérissée de pointes taillées dans la masse.

K. **1065.** Casse-tête de même provenance et de même type que le précédent, mais de dimensions moindres.

K. **1066.** Longue lance des îles Viti, de près de 3 mètres, en bois de palmier. Sur une longueur de 0 m. 50, elle est armée d'épines descendantes fixées par des petites lames de jonc ou oseraie, le tout recollé par une étoffe probablement de tapa, teintée en noir.

K. **1067.** Deux lances de même modèle, des îles Taïti et Salomon.

K. **1068.** Casse-tête des îles Figi. Profil courbe, forme s'élargissant vers la tête et assez plate, tranchants du côté concave. Poignée entourée d'une tresse en fil d'aloès.

K. **1069.** Deux casse-tête en bois à section en losange décoré de sculptures en figures rectilignes. Probablement des îles Wallis.

K. **1070.** Deux grands casse-tête canaques des îles Marquises. La forme est celle d'un aviron très large, arrondi au bout. La poignée de l'un d'eux est ornée de mèches de cheveux.

Don de M. Eugène de Saulcy, officier de marine.

K. **1071.** Beau casse-tête des îles Marquises, en bois de fer. La tête s'élargit en spatule, l'épaisseur croissant en même temps. Sur chaque face sont sculptées en ronde bosse trois petites figures, deux dans des disques à rayons.

K. **1072.** Beau casse-tête de Taïti, masse très forte en forme de tête d'obus et décorée de larges boutons plats sculptés.

K. **1073.** Casse-tête de Taïti entièrement sculpté, portant à la poignée un petit filet en joncs tressés.

K. **1074.** Casse-tête de Taïti, lame s'élargissant sur le bout et dentelée sur chaque arête.

K. **1075.** Casse-tête des îles Salomon, en forme de pagaye.

Don de M. Maingonnat.

K. **1076.** Autre casse-tête des îles Salomon.

K. **1077.** Hache-casse-tête des îles Salomon, en bois noir. Masse plate en forme de croissant. Manche cylindrique grossièrement taillé à la poignée.

K. **1078.** Lance des îles Salomon, en bois dur. Longue pointe taillée à cinq pans, portant à sa naissance des ornements en forme de stries et deux idoles sculptées.

K. **1079.** Sorte de fauchard des îles Salomon, en bois de fer. D'un côté de la forte arête médiane, une large serpe, de l'autre côté un triangle équilatéral faisant pointe. A la poignée une idole est sculptée et repercée à jour.

K. **1080.** Casse-tête de la Nouvelle-Zélande, à forte masse sphérique; manche court dont la poignée est sculptée.

K. **1081.** Casse-tête de la Nouvelle-Zélande, en bois.

K. **1082.** Casse-tête de la Nouvelle-Zélande, en bois, masse plate en forme de hache.

K. **1083.** Arme des îles Carolines, en bois, garnie de dents

de requin. La longue pique est accompagnée de deux moindres dirigées vers la pointe.

K. **1084.** Lance des îles Hawaï, en bois de fer. Lame longue à arête médiane; à la prise de main, un léger renflement.

K. **1085.** Casse-tête d'une île de l'Océanie. Tête de masse en forme de champignon; au-dessous de la masse sont sculptées quatre bossettes sphériques.

K. **1086.** Hache-casse-tête des îles de l'Océanie, en bois, ayant la forme d'une spatule très large. La masse porte, horizontalement, un filet très saillant.

K. **1087.** Casse-tête de l'Océanie, à manche allongé, orné de filets.

K. **1088.** Casse-tête de l'Océanie, en bois de fer, taillé assez grossièrement et en forme de fuseau.

K. **1089.** Casse-tête ou pagaie de l'Océanie. Large, plat, avec nervures réservées en long et en travers. Le manche très court a peut-être été cassé.

K. **1090.** Pagaie ou aviron de l'Océanie, en bois de fer. En forme de feuille de sauge, de 1 mètre sur 0 m. 16, finement sculptée de dessins en serpenteaux.

K. **1091.** Fort harpon d'Esquimau, en ivoire de morse, ainsi que le sabot et un arrêtoir placé sur le milieu de la hampe en bois. Ces trois pièces sont assujetties par des lanières de cuir.

K. **1092.** Casse-tête des Peaux-Rouges du Canada, en forme de massue en bois noueux.

K. **1093.** Casse-tête des Peaux-Rouges du Canada, en bois, en forme de champignon.

K. **1094** à K. **1097**. Quatre casse-tête de l'Amérique du Nord. Tête sphérique, manche à section rectangulaire.

K. **1098**. Zagaie de l'Amérique du Nord, en os de poisson barbelé; la pointe est reliée à la hampe en bois par une ligature.

K. **1099**. Fer d'une lance mexicaine, monté sur hampe européenne.

K. **1100**. Lasso mexicain, en corde de chanvre, avec son nœud coulant.

K. **1101**. Deux sabres en bois de fer, ayant à peu près la forme d'une masse qui aurait été aplatie. Caraïbes des Antilles.

K. **1102**. Casse-tête de l'Amérique du Sud, en bois de fer. La tête est en disque assez épais au milieu, et tranchant sur les bords.

K. **1103**. Casse-tête de l'Amérique du Sud, en fuseau aplati. Tête peu prononcée, à quatre pans et décorée de plumes d'ara; poignée entourée de fils de coton à effilés.

K. **1104**. Casse-tête de l'Amérique du Sud, à section rectangulaire et légèrement courbe. Poignée entourée de fils de coton.

K. **1105**. Casse-tête de l'intérieur de la Guyane, en forme de rame. Masse offrant une arête médiane. Manche cylindrique.

K. **1106**. Casse-tête de même forme, mais de dimensions un peu moindres. — Même provenance.

K. **1107**. Casse-tête provenant de l'intérieur de la Guyane. Masse en forme de feuille de sauge à deux tranchants. Manche en partie couvert de lianes tressées.

K. **1108**. Deux grands casse-tête de chef, de la Guyane, en forme d'aviron. La poignée, d'abord cylindrique, s'aplatit en houlette entourée d'étoffe très épaisse.

K. **1109**. Casse-tête de la Guyane. Masse en forme d'œuf

prolongé en crochet à son extrémité. Manche recouvert de coton, et terminé par quatre longs effilés.

K. **1110** à K. **1130.** Vingt et un casse-tête de l'intérieur de la Guyane, de forme plate, resserrés au tiers inférieur de la poignée, et de différentes longueurs. Plusieurs sont sculptés, d'autres ornés d'effilés en coton.

K. **1131.** Casse-tête du Brésil, presque cylindrique, renflé progressivement jusqu'à la tête de la masse.

K. **1132.** Lance de la République de l'Équateur, en bois de fer, décorée d'enroulements, de glands de coton et de plumes d'oiseaux.

K. **1133.** Casse-tête de la République de l'Équateur, en bois, en forme de grand couteau de brèche, avec poignée courte et cylindrique.

K. **1134.** Casse-tête du Pérou, en forme de sabre droit.

Donné au Musée par M. Marcotte.

K. **1135.** Petite zagaie de l'Amérique du Sud. Courte lame triangulaire fixée par une lanière de cuir dans une hampe très fine et très courte.

K. **1136.** Lasso dit *bollo*, de la Plata, en cuir tressé, terminé par des boules en pierre.

K. **1137.** Deux boules de lasso, en pierre, de la Plata; l'une d'elles porte une garniture en argent.

Don de M. Grandidier.

BÂTONS DE MARÉCHAUX DE FRANCE

ET BÂTONS DE COMMANDEMENT.

K. **1138.** Modèle des bâtons de maréchaux, premier type. La virole ne porte aucune attribution.

K. **1139.** Bâton de maréchal de France ayant appartenu au maréchal Augereau. On lit gravé sur la virole inférieure : *C. P. F. Augereau nommé par l'Empereur maréchal de l'Empire, le 29 floréal an XII.* Sur la virole du haut : *Terror belli. — Decus pacis.* Le bâton est recouvert de velours noir et d'aigles brodées en or, non couronnées.

K. **1140.** Bâton du maréchal Lefebvre, identique au précédent et portant la même date.

K. **1141.** Bâton du maréchal Bessières, identique au précédent, même date.

Don de M. le colonel Bessières, neveu du maréchal.

K. **1142.** Bâton du maréchal Davoust, prince d'Eckmühl, qui diffère de ceux qui précèdent parce que les aigles sont couronnées et en or embouti au lieu d'être brodées.

Don de Mme la comtesse de Cambacérès.

K. **1143.** Bâton du maréchal Mortier, sous la Restauration. On lit sur la virole : *Donné par nous Louis XVIII, roi de France et de Navarre, à notre cousin E. A. C. J. Mortier, duc de Trévise, maréchal de France.* Le bâton est couvert de velours bleu et de fleurs de lis brodées d'or.

K. **1144.** Bâton du maréchal Jourdan, sous la Restauration, identique au précédent, sauf le nom du maréchal.

K. **1145.** Bâton du maréchal Molitor, même modèle.

K. **1146.** Bâton du maréchal Macdonald, du même modèle que les précédents. Diffère par l'inscription : *J. E. J. A. Macdonald, né à Sedan, 17 novembre 1765. Confirmé par le roi Louis XVIII pour prendre rang du 12 juillet 1809.*

K. **1147** à K. **1149.** Trois modèles de bâtons de maréchaux, sous la Restauration, identiques aux précédents. La virole ne porte pas d'attribution gravée.

*

K. **1150.** Bâton du maréchal Molitor, sous Louis-Philippe. Les aigles sont remplacées par des étoiles.

Don de son fils, M. le comte de Molitor.

K. **1151.** Bâton de maréchal de France, ayant appartenu à M. l'amiral comte Laurent-Jean-François Truguet (né en 1752, mort en 1839). Les aigles sont remplacées par des étoiles.

Donné au Musée par MM. Gustave et Franck Rousselot.

K. **1152.** Long bâton de cérémonie ayant appartenu au maréchal Bessières. Semé d'abeilles dorées, terminé aux deux bouts par des garnitures en argent doré. Étui recouvert de basane rouge semée d'aigles.

Mêmes donateurs.

K. **1153.** Bâton de commandement de Jean-Baptiste de Cassaquet, marquis de Tilladet, lieutenant général des armées du roi. Le bâton est couvert de velours noir ou bleu réduit absolument à la trame, et semé de petites fleurs de lis en argent. Les viroles en argent sont tordues en hélice.

K. **1154.** Bâton d'ébène avec pommeau et douille d'ivoire, marque de la charge des capitaines des gardes du corps, et porté par eux à la boutonnière quand ils étaient de service.

Don de M. le docteur Frédéric Lépine de Dijon.

K. **1155.** Bâton de commandement, en bois de fer, portant une petite masse en forme de poire et des ornements en fer roulé. — Afrique centrale.

K. **1156.** Bâton de commandement portant une longue pointe en fer; orné de chevelures et de peau de serpent. — Afrique centrale.

K. **1157.** Bâton de commandement, de l'Afrique centrale,

pouvant servir de casse-tête, portant deux ornements formés de bandelettes de fer.

K. **1158.** Bâton de commandement impérial, orné de larges plaques de jade vert sculptées. La monture est en vermeil repoussé, ciselé; elle est enrichie d'ornements découpés en corail, en lapis-lazuli et en jade blanc. — Provenant du Château d'été des empereurs de Chine (Ynen-Ming-Ynen). Pékin. Campagne de Chine, 1860.

Don de Napoléon III.

K. **1159.** Bâton de commandement orné de larges plaques de jade blanc ciselé. La monture est en bois uni, orné d'inscriptions chinoises. — Même provenance.

Don de Napoléon III.

K. **1160.** Bâton de commandement chinois, forte tige de cuivre à huit pans d'une longueur de 0 m. 41. Quillons en cuivre descendant vers le bout du bâton. Fusée en bois dur cannelé. Pommeau en cuivre à douze facettes et à calotte.

K. **1161.** Bâton de commandement chinois. La tige est à six pans et en acier, d'une longueur de 0 m. 49. La poignée est coulée en cuivre. Pommeau à douze pans, fusée cylindrique. Le talon du bâton sort de la gueule d'un dragon.

K. **1162.** Bâton de commandement cochinchinois, en bois de fer, masse en cuivre représentant une tête de chien.

Don de M. le Ministre de l'instruction publique.

K. **1163.** Bâton de commandement japonais, en forme de moustiquaire ou martinet. Manche en bois laqué noir. Deux douilles en laiton gravé; tresse en soie verte, martinet en papier blanc.

K. **1164.** Sorte d'herminette en basalte des îles Sandwich, emmanchée dans une tête en bois, et maintenue par des cordelettes en fil d'aloès, d'un travail serré et très fin. Le manche se voit dans l'intérieur d'un support sculpté et découpé d'une exécution remarquable; le manche et le support taillés dans la

même pièce de bois. Cet instrument, d'un travail si habile, devait être un signe de commandement.

Don de Mme Millard.

K. **1165.** Bâton de commandement des îles Marquises. Long manche cylindrique, masse sphérique en cheveux humains très crépus.

K. **1166.** Autre bâton de commandement des îles Marquises, de même modèle mais de moindres dimensions.

K. **1167.** Bâton de commandement des îles Sandwich: à l'un des bouts une spatule et à l'autre une figure avec des yeux en écaille et une coiffure en forme de mitre.

K. **1168.** Bâton de commandement d'une île de l'Océanie; il s'élargit en tête de façon à donner une figure avec des yeux en perles, surmontée d'une coiffure en éventail.

K. **1169.** Bâton de commandement du Brésil, en roseau garni de plumes d'ara.

NOTICE

SUR

LES ARMES DE JET, L'ARC, L'ARBALÈTE[1].

Parmi les objets en silex de l'époque de la pierre polie, on a retrouvé de nombreuses pointes triangulaires dont la destination n'est pas douteuse, leur pédoncule si fin et si habilement ménagé ne pouvant s'adapter qu'à un bois de flèche, auquel il était fixé à l'aide de résines, de liens végétaux ou de fines lanières de cuir vert. D'ailleurs, de cette époque néolithique, au moins dans les stations lacustres, on a retrouvé des fragments d'étoffes en lin parfaitement tissé; l'homme des stations lacustres avait donc à sa disposition, pour tendre ses arcs, les cordes de lin et les lanières de cuir qu'il employait également pour lier les pointes de flèches[2].

On retrouve encore de nos jours entre les mains des

[1] Au point de vue de son organisation et de son usage, l'arc est l'engin de guerre le plus simple, son étude ne doit prendre que peu de place dans un travail surtout technique; mais au point de vue de l'organisation des archers et du rôle qu'ils ont joué dans les guerres du moyen âge, l'arc est extrêmement intéressant; on ne peut faire mieux que de renvoyer aux chapitres du mobilier de Viollet-le-Duc où il consacre trente-huit pages à l'histoire des archers et des arbalétriers.

[2] Voir à la Notice sur les lances (même tome III, page 275) comment on explique que dans les collections le nombre des pointes de lances ou de flèches en silex est bien plus considérable que celui des fers qui armaient les lances et les flèches du moyen âge.

peuplades sauvages de toutes les contrées les mêmes flèches en silex montées comme l'étaient assurément celles de l'homme préhistorique, moins barbare à l'époque néolithique que ne le sont certaines peuplades de l'Océanie et de l'Afrique centrale.....

L'usage de l'arc est donc des plus anciens. Les monuments assyriens et égyptiens donnent même des arcs de ces temps éloignés. On voit l'arc figuré dans des dessins anglo-saxons du IX[e] siècle; il l'est aussi dans la tapisserie de Bayeux de la fin du XI[e], et dans tous les manuscrits du XIII[e] au XV[e] siècle; enfin les Orientaux, Persans, Indiens, Chinois, Japonais se servent encore de l'arc [1]. Le Musée en a d'intéressants spécimens. On remarquera que leur bois est de modèle moins simple que celui des arcs européens du moyen âge; entre les deux arcs de cercle concaves, du côté de l'homme, qui terminent l'arc, on voit une partie médiane droite ou même convexe; cette disposition des arcs *turquois* augmente leur force de projection, et en même temps cette ligne à triple courbure est plus élégante que la courbure généralement unique de nos arcs du moyen âge.

Jusqu'au commencement du XIV[e] siècle, le bois ne dépassait pas une longueur de 1 m. 50; ce sont les Anglais qui les premiers lui donnent de plus grandes dimensions. La longueur de l'arc atteint alors près de 2 mètres, et la portée de la flèche est d'environ 220 mètres. Sur douze flèches qu'il pouvait tirer à la minute, l'archer anglais, à cette distance, atteignait un homme à peu près à coup sûr. Néanmoins la por-

(1) Depuis peu, notre civilisation est à certains égards acceptée dans l'Extrême Orient; mais tout ceci est rigoureusement exact si on remonte à une quarantaine d'années.

tée et la justesse de l'arc étaient sensiblement inférieures à celles de l'arbalète, mais cette infériorité était en partie compensée par la rapidité du tir et la facilité de soustraire la corde de l'arc à l'action de la pluie, précaution qu'on ne pouvait prendre avec les cordes de l'arbalète dont l'usage était paralysé par la rigidité à peu près absolue du lin ou du chanvre mouillé. Les Français à la bataille de Crécy en firent l'expérience à leur grand dommage. Après la bataille de Poitiers, on se décida à créer des compagnies d'archers, mais cette heureuse institution fut entravée par la noblesse jalouse de l'importance qu'acquéraient par ce nouvel armement les hommes de petit état[1].

La rapidité du tir de l'arc n'était pas sans inconvénients; l'approvisionnement de l'archer qui ne portait dans sa trousse (custode) que 24 ou 16 flèches pouvait être épuisé dès le début d'une affaire. D'ailleurs les charrois, les communications avec l'arrière étaient alors si défectueux que l'archer risquait de n'avoir pas garni à nouveau sa trousse pour une seconde action. Dans tous les cas, il devait être armé et équipé pour le combat corps à corps comme les autres hommes de pied. Aussi, lorsqu'au milieu du xve siècle les archers sont organisés par Charles VII ils sont ainsi armés :

L'archer à pied porte à la ceinture une dague et une épée aiguë, à peu près de la force des estocs des hommes d'armes; à la place de l'épée il peut tenir une voulge ou autre arme d'hast. Il est protégé par-dessus son hocqueton de cuir par une brigandine, un colletin. Il a des bracelets ou mitons de fer ou de cuir, le grand

[1] Le Père Daniel, *Milice française*, tome I, page 427.

pavois. Sa tête est coiffée d'une salade d'homme de pied ou *barbute*, le visage découvert au-dessous des yeux (voir l'archer à pied ou arbalétrier des costumes de guerre, fig. 20). Parfois la salade couvre la figure jusqu'au bas. C'est la salade à vue des hommes d'armes et archers à cheval (voir la figure 21 des costumes de guerre). Tels sont, sauf quelques variantes, l'armement et l'équipement des archers à pied pendant la deuxième moitié du xve siècle [1].

Sous François Ier, la brigandine est remplacée par un *hallecret* ou jaque de maille, la salade par le grand chapeau d'étoffe, par-dessus la cervelière de fer (secrète), c'est la coiffure des lansquenets suisses, et en général de la plupart des hommes de pied de cette époque; ils portent la hallebarde au lieu de la voulge.

L'équipement de l'archer à cheval sous Charles VII et Louis XI est plus complet encore : les jambes sont armées de cuissards, de grèves. La salade est *à vue*, c'est-à-dire celle des hommes d'armes. Ils n'avaient, bien entendu, pas de lances, mais à peu près l'épée de l'homme d'armes.

Les archers tant à pied qu'à cheval furent conservés en France jusqu'au milieu du xvie siècle; ils ne disparaissent que lorsque l'organisation et le tir des armes à feu sont supérieurs à ceux des arcs et des arbalètes ; mais pendant les deux ou trois siècles qui précèdent, le nombre et l'organisation des archers ont

(1) Dans les comptes de la ville de Mézières, *Francs-archers, 1448 à 1534*, on voit citées avec la date et le nom de l'homme, des réparations à : des dagues, des épées, des voulges, des gorgerins (c'est-à-dire colletins), des brigandines, des gantelets, à la croisée de la salade (c'est-à-dire salade à vue). Des manuscrits du xve siècle, entre autres celui de Froissard, environ 1450, montrent aussi des archers équipés ainsi et armés de la voulge.

beaucoup varié. Toute cette partie historique est développée dans le Dictionnaire de Viollet-le-Duc aux chapitres : *Arbalètes et arcs* (1).

Comme l'arc, l'arbalète envoyait par détente d'une corde en chanvre ou en nerfs, une flèche, c'est-à-dire une pointe de fer fixée au bout d'une tige de bois; mais l'arc d'acier de l'arbalète de guerre était bien plus court et plus puissant que l'arc en bois des archers; en conséquence, sa flèche était plus courte et de plus fort calibre : elle s'appelait *carreau;* c'est le même projectile, et encore plus trapu, que lançaient les armes à feu de l'origine. Ce qui distingue essentiellement l'arbalète de l'arc, c'est qu'elle exige un mécanisme plus ou moins compliqué pour bander la corde en lui donnant une tension bien supérieure à celle que pouvait obtenir avec la main l'archer le plus vigoureux (2).

Outre l'arc et sa corde, l'arbalète comportait un *arbrier* en bois qui portait en tête un étrier, puis l'arc et au milieu une noix en bois de cerf, et enfin une détente avec ou sans pontet. Suivant le genre de l'ar-

(1) Quoique l'arc ne soit plus un engin de guerre sérieux et pratique, la plupart des villes du nord de la France et celles de la Belgique, quelques villes d'Angleterre conservent encore leurs confréries d'archers, comme une tradition et en souvenir de la supériorité des archers du Nord pendant le moyen âge, tandis que l'arbalète était l'arme préférée des gens du Midi, arbalétriers génois, gascons.....

(2) Toutefois avant le XVe siècle, on ne trouve pas de mécanisme pour tendre la corde; l'homme maintenait, avec le pied passé dans l'étrier de tête, l'arbalète renversée; tirait la corde avec un crochet double ou simple, jusqu'à ce qu'elle fût amenée en arrière de la noix; il portait ce crochet à la ceinture, comme plus tard le pied-de-biche.

balète, c'était en des points différents de l'arbrier que le mécanisme prenait son appui fixe[1].

A partir du XVe siècle, on emploie des mécanismes qui se rapportent à trois types principaux qui donnent leur nom à l'arbalète correspondante.

Arbalète à pied-de-biche. — C'est la moins puissante des trois arbalètes de guerre, et la moins lourde, bien que son arbrier soit généralement plus long; c'était surtout l'arme des arbalétriers à cheval; elle n'était donc pas généralement munie en tête d'étrier pour y engager le pied, mais seulement d'un anneau qui servait à l'accrocher à l'arçon de la selle ou à la porter en bandoulière.

Le Musée possède quatre types de pied-de-biche qui sont décrits en détail sous les numéros : L. 4, L. 5 à L. 13, L. 14 et L. 15. Du deuxième type seul, le Musée présente neuf exemplaires; ceux des trois autres types sont uniques. Mais ce n'est pas par ces nombres qu'on peut apprécier l'usage plus ou moins fréquent de ces divers types de mécanismes, car au type 3 qui est unique au Musée, répondent quatre arbalètes, tandis que le nombre des arbalètes armées indifféremment par les types 2 et 1 est de vingt-cinq. Les tourillons, points d'appui de ces deux pieds-de-biche sur l'arbrier sont uniformément à 0 m. 06 ou 0 m. 08 en arrière de la noix. Quant au quatrième mécanisme *en bois,* il pouvait armer in-

[1] Chez les anciens, l'arbalète n'existait pas comme arme de main, c'était une puissante machine de guerre, fixe, qui sous le nom de catapulte, lançait des pierres ou des flèches de grandes dimensions; l'arbalète à moufle ou à tour du moyen âge est un perfectionnement de la catapulte à simple treuil des anciens.

différemment toutes les arbalètes. Enfin la distance des tourillons de l'arbrier à la noix est dans les deux arbalètes L. 25 et L. 24, triple ou quadruple de celle qui répond aux types 1 et 2; il existait donc au moins un autre modèle de pied-de-biche qui n'est pas représenté au Musée.

Arbalète à tour. — Le mécanisme qui sert à tendre la corde est un tour ou une moufle composée de deux parties indépendantes reliées seulement par la corde.

L'arbalète étant renversée et l'homme ayant engagé son pied dans l'étrier, on voit à la partie supérieure du tour une boîte de fer avec fond, munie latéralement de deux poulies maintenues par trois branches, la branche inférieure servant en même temps d'arrêt à la corde, et se soudant à une traverse de fer soudée encore aux côtés de la boîte. Deux bielles maintiennent un treuil à deux manivelles contrariées. Quelquefois une seconde traverse maintient l'écart des bielles.

La partie inférieure du tour comprend deux paires de poulies de diamètres inégaux. Les poulies inférieures sont maintenues par des brides permettant le passage des cordes et donnant le double crochet à entretoise; c'est avec ces crochets qu'on saisit la corde de l'arc.

Pour les arbalètes de moindre force, un crochet est fixé, soit à la boîte, soit à l'entretoise; il servait à suspendre le système à la ceinture. Les moufles des arbalètes de siège n'ont pas ce crochet, ce qui indiquerait que le tour restait monté sur l'arbalète reposant sur chevalet ou sur un mur. L'arbalète à tour

n'a pas non plus le crochet qui servait à porter l'arbalète à pied-de-biche; elle se portait à l'épaule.

Arbalète à cric. — La corde de l'arc est amenée à la noix par la crémaillère d'un cric exactement du modèle de la machine employée pour soulever les fardeaux. Le mécanisme comporte une manivelle de 0 m. 25 en moyenne, dont l'axe porte un pignon de 0 m. 015 à quatre dents, qui conduit une roue plate de 0 m. 08 en moyenne à trente ou quarante dents, dont le pignon de 0 m. 03, à trois dents, fait monter la crémaillère. Celle-ci est terminée par deux crochets qui saisissent la corde de l'arc, l'arbalète étant renversée la tête sur le sol. L'appui fixe du cric est donné par deux tourillons placés à 0 m. 15 ou 0 m. 20 en arrière de la noix et qu'on coiffe avec une couronne de chanvre passée dans une chape de la boîte, du côté de la crémaillère. La boîte, du côté opposé, est presque toujours couverte par un disque plein protégeant le mécanisme contre la pluie, la poussière, et souvent richement décoré, gravé et doré, du côté opposé au double crochet de ceinture. Quant à l'arbalète, elle était portée à l'épaule comme l'arbalète à tour. Les arbalètes à cric ont été employées en guerre depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'au commencement du XVIIe, et à la chasse jusqu'au milieu de la deuxième moitié du XVIIe siècle.

Le Musée possède vingt-trois crics, tous du modèle qu'on vient de décrire; quelques-uns appartenaient aux arbalètes de la collection dont elles répètent exactement le décor.

Arbalètes à jalet et arbalètes à baguette. — Outre les

trois arbalètes à pied-de-biche, à tour et à cric employées du XVe au XVIIIe siècle, aussi bien à la chasse qu'en guerre, on se servait exclusivement pour la chasse aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles de l'arbalète à jalet et de l'arbalète à baguette.

L'arbalète à jalet lançait une pierre ronde ou bille par la détente d'une corde à deux brins. Ceux-ci sont écartés de 0 m. 08 à 0 m. 10 des bouts de l'arc par une petite traverse de bois qui les maintient parallèles jusqu'au milieu de leur longueur. Près de ce point, des brins de corde à boyau, allant d'une corde à l'autre, donnent en avant le logement de la balle, et en arrière, la demi-boucle à laquelle s'accroche le bec de la noix. (Voir L. 114 et suivantes.) Le mécanisme de tension de la corde est généralement une variante du pied-de-biche.

Arbalète à baguette. — Le projectile est une balle de fusil lancée par détente de la corde de l'arc. L'arbrier présente un demi-canal pour la balle; une pièce parallèle fixée au-dessus donne le demi-canal supérieur en ménageant entre les deux demi-canaux une ouverture longitudinale pour la course de la corde qui est amenée jusqu'au bec de la noix par l'effort d'une baguette à béquille. Plus tard le canal a été donné par un canon de fusil refendu.

Il existe des variantes des arbalètes à jalet et à baguette dont on vient de donner la description la plus générale. Le Musée présente plusieurs spécimens de ces arbalètes de chasse diverses.

L

ARMES DE JET.

Les armes de jet européennes sont réparties dans toutes les salles.

L. **1.** Arc de baliste du xiv[e] ou du xv[e] siècle. D'une grande puissance; construit entièrement en nerfs. Pièce rare, parfaitement conservée; elle pourrait encore être mise en service. La longueur de l'arc est de 1 m. 90. Il était probablement employé pour lancer des matières incendiaires.

L. **2.** Deux flèches de baliste du xiv[e] ou xv[e] siècle. Pointe taillée à quatre pans, barbelée, portant deux ailettes en fer. Le corps de la flèche est garni de quatre anneaux et d'une rondelle en fer pour y fixer le feu grégeois. Longueur 1 m. 02.

L. **3.** Arc de baliste de 2 mètres de longueur, de même époque. Pièce très intéressante et d'une grande puissance. Le milieu de l'arc est fait de deux bras en bois dur et fibreux, probablement de palmier. L'assemblage est donné par une sorte de queue d'aronde taillée en scie. Le tout est nervé et revêtu de tiges de corne très résistantes. Aux deux extrémités des renflements, on remarque des traces de feu sur l'arc, probablement destiné à lancer le feu grégeois. Provient du château de Damas.

Don de M. Ségur Dupeyron, alors consul général à Belgrade.

ARBALÈTES À PIED-DE-BICHE.

L. **4.** Premier type. Pied-de-biche du commencement du xv[e] siècle. Un manche à poignée en béquille se bifurque en deux longues branches presque en demi-cercle. Près de la fourche, celles-ci portent en dehors deux crochets tournant autour de boutons rivés. On les accroche à la corde, en plaçant les deux branches sur les tourillons de l'arbrier. En ramenant le manche en arrière, on fait glisser les deux branches de haut en bas le long des tourillons. Les crochets sont ainsi ramenés en arrière jusqu'à ce que la corde soit saisie par la noix. L'arbalète est armée. Le manche porte un peu en avant de la fourche un crochet pour fixer l'instrument à la ceinture.

L. **5** à L. **13.** Deuxième type. Neuf pieds-de-biche du type le plus fréquent au xv[e] siècle. Leur mode d'action est exactement celui du précédent; ils ne diffèrent que par ce perfectionnement de détail : le manche est articulé sur un axe qui réunit les deux branches; l'instrument se replie en deux et est ainsi moins encombrant; le crochet de ceinture est au bout du manche. La rotation est d'ailleurs arrêtée dans l'autre sens par un butoir, de façon que, dès qu'on fait effort pour armer, manche et branches font un système invariable.

L. **14.** Troisième type. Pied-de-biche d'une organisation différente : les crochets ne sont pas articulés directement aux branches du manche, mais à deux bielles. Les branches sont courtes et fortes sur leur champ; elles sont au bout reliées par un axe autour duquel tourne une lame plate à trois ou quatre ouvertures. On engage l'arbrier dans les branches; la lame accroche une de ses ouvertures à un ergot fixé au-dessous de l'arbrier. C'est cet ergot qui fournit le point d'appui que les tourillons donnent aux branches des deux premiers types.

L. **15.** Quatrième type. Pied-de-biche en bois d'un type

tout particulier et dont le mode d'action est l'inverse de celui des pieds-de-biche habituels. Le crochet de fer saisit l'étrier de tête. La jambe de bois, fourchue, a au bout des entailles dans lesquelles on engage la corde. En faisant effort sur le long manche, on pousse la corde vers l'arrière jusqu'à la noix. — Époque inconnue. Spécimen unique au Musée. Il devait y avoir encore des pieds-de-biche d'autres modèles comme l'indique dans deux arbalètes la position bien plus en arrière des tourillons. (Voir L. **24**, L. **25**.)

L. **16**. Grande arbalète à pied-de-biche, du XVe siècle, pour soldat. L'arme est de grandes dimensions; elle pouvait être armée grâce à la force du pied-de-biche qui lui est ajusté. L'agrafe de ce pied est en forme de cœur. Toutes les ferrures sont noircies.

L. **17**. Arbalète à pied-de-biche, du XVe siècle, à petit étrier en fer. L'arbrier est incrusté de plaques d'ivoire et de cuivre, celles-ci découpées en rosaces. Crosse garnie de cuivre. Les marques de fabrique dans toutes ces arbalètes sont dans l'intérieur de l'arc; ici, ce sont des P gothiques (qui ressemblent à la lettre Q moderne) sous un O dans un écu.

L. **18**. Deux arbalètes à pied-de-biche, du même modèle que la précédente; les incrustations d'ivoire et de cuivre sont plus nombreuses et plus fines. Même marque de fabrique qu'à l'arme précédente; mais elles sont très détériorées; on ne peut les reconnaître que parce qu'elles se retrouvent bien nettes sur la seconde arbalète qui est brisée aux tourillons.

L. **19**. Arbalète du même modèle que les précédentes, ne diffère que par la disposition des plaques d'ivoire et de cuivre. L'étrier est en cuivre. Comme marque, dans l'intérieur de l'arc, la lettre R dans un écu.

L. **20**. Arbalète du même modèle que la précédente. Les

plaques de cuivre incrustées sur les champs de l'arbrier sont découpées en roses et en étoiles.

L. **21.** Arbalète à pied-de-biche, de la fin du XVI[e] siècle, et qui paraît allemande. L'arc en acier assez court est très fort et à nervure à l'intérieur. Il est, à l'extérieur, gravé de rinceaux, chimères, satyres, qui donnent bien la date. Petit étrier triangulaire en cuivre. Sur l'arbrier il subsiste quatre plaques d'ivoire du temps, gravées de figures, termes, cigognes; sept ou huit autres plaques rapportées sont blanches. Sous l'arc, comme marque, des I dans une sorte d'étoile.

L. **22.** Arbalète à pied-de-biche de dimensions un peu plus fortes; seconde moitié du XVI[e] siècle. L'étrier est un grand trapèze à base concave. Les doubles brides qui fixent l'arc sur l'arbrier sont fortes. Le décor consiste en fines incrustations d'ivoire donnant des entrelacs, des rinceaux à fleurs de couleurs. La grande détente est en torsade à sa naissance; elle agit sur une petite détente à ressort. Comme marque un P moderne dans un écu. L'arbrier porte l'ergot et les tourillons; donc l'arbalète était disposée pour les deux systèmes de pied-de-biche 2 et 3.

L. **23.** Arbalète à pied-de-biche de dimensions encore un peu plus fortes que celles de la précédente. Le décor est du même type, on y distingue trois fleurs de lis. L'étrier est très large et ciselé en balustres. L'arbrier a conservé le ressort qui appuyait le trait sur la noix. Les tourillons ont été remplacés par une broche à tête de vis d'un côté et rivée de l'autre. L'arme a peut-être été aussi armée avec un tour comme le permettait la force de son arbrier, elle a d'ailleurs un crochet de ceinture que n'ont pas les arbalètes à tour plus lourdes.

L. **24.** Arbalète à pied-de-biche, exactement de la forme de la précédente mais très simple. Comme celle-ci, elle n'a plus ses tourillons. A 0 m. 40 de la noix, on voit d'autres tourillons, sans doute montés après coup, et qui ne pouvaient répondre qu'à un modèle de pied-de-biche que nous ne connaissons pas; d'ailleurs l'ergot placé sous l'arbrier permettait également l'em-

ploi du pied-de-biche du troisième type. Comme marque dans un cœur, trois besants posés 2 et 1.

L. **25.** Arbalète à pied-de-biche. Grand étrier. L'arc était tout damasquiné d'or en rinceaux dont on voit à peine des traces. L'arbrier est incrusté d'ivoire. Détente à petite béquille de sûreté. Crochet de ceinture.

L. **26.** Petite arbalète à pied-de-biche, de la deuxième moitié du XVIe siècle, évidemment arme de chasse. Très petit étrier finement découpé. L'arbrier est incrusté de plaques d'ivoire et de nacre donnant des dessins d'ornement et en outre des fils de cuivre faisant entrelacs. Marque de fabrique usée, illisible.

L. **27.** Arbalète à pied-de-biche qui n'a plus ses tourillons dont on voit les logements vides derrière la noix. Très petit étrier. L'arc est court et extrêmement large et tout uni. L'arbrier est incrusté d'ivoire autrefois doré. On y voit trois fois, sur chaque face latérale, *aplanos*, et sur la face supérieure, des mots illisibles.

Aplanos, sans écart, était une devise des Montmorency.

L. **28.** Arbalète à pied-de-biche dont l'étrier est en simple anneau; quelques incrustations de fer à la crosse. Sur le champ de l'arc, comme marque, des étoiles.

L. **29.** Arbalète à pied-de-biche qui a perdu son étrier; est identique à la précédente, sans aucun décor. Porte sur la détente *Vendezubette;* sur la branche de l'arc, un oiseau (alérion?) dans un écu et sur la branche : 34 — $\overline{\text{ON}}$.

L. **30.** Arbalète à pied-de-biche, du même modèle, sans décor aucun; l'arbrier est un peu allégi, n'a pas non plus d'étrier. Sur le champ de l'arc on lit : *PARA-ARGENDA*, et 32 — $\overline{\text{ON}}$.

L. **31.** Arbalète à pied-de-biche, allemande, de la fin du XVIe siècle, arme de chasse. Arbrier en bois grossièrement incrusté d'ivoire et d'ébène; sa force a permis de supprimer les

brides de noix; mais l'arc est maintenu par deux forts liens en corde. Noix en fer, à plaque de recouvrement. Dans l'épaisseur de l'arbrier une tige relie la détente d'armé à la noix qui est dégagée par une petite détente. La crosse est à joue développée dans le type allemand; elle est incrustée d'une étoile ivoire et ébène.

L. **32.** Arbalète à pied-de-biche, de la même époque et de même forme, mais de décors très simples. Le canal du trait n'est pas plaqué d'ivoire comme dans toutes les arbalètes. Le mécanisme, noix et détente, est identique au précédent. En outre un long pontet à queue protège les détentes. Les liens en corde qui fixent l'arc ont conservé leurs filoches de soie verte.

L. **33.** Arbalète à pied-de-biche également allemande et pour la chasse, du milieu du XVIIe siècle. L'arbrier est en pommier incrusté de grandes plaques d'ébène avec marqueteries d'ivoire. Comme décors, des fleurs, des rinceaux, des amours, des termes. Sur la crosse un écu sous lambrequins et accosté de Mercure et de Vénus. Tout ce décor est riche mais de mauvaise exécution. Même système de détentes et de pontet. On voit la trace des tourillons qui ont été arasés.

L. **34.** Arbalète à pied-de-biche, de la même époque et organisée de même, mais de dimensions bien moindres. Les tourillons ont été également arasés. Le décor en incrustations d'ivoire et d'ébène est bien plus simple. Tout le mécanisme est identique aux précédents. En outre, une hausse à curseur est vissée au bois; de même un ressort qui maintenait le trait, ce ressort est brisé. L'arc est maintenu par des cordes à filoches de soie verte; elles se retrouvent sur une tresse qui suit le dos de l'arc.

L. **35.** Grande arbalète à pied-de-biche, à grand étrier. Arbrier en bois de poirier incrusté d'ivoire, donnant des rinceaux à fleurs. La noix est en pommier. La détente est protégée par un pontet à longue branche droite et coudée. Sous la noix, l'arbrier est découpé en réservant un fort exhausse-

ment permettant de tirer sur appui. L'arc porte en dehors la date *1731* et à l'intérieur *Xonnot.*

L. **36.** Arbalète à pied-de-biche, de la fin du XVIIe siècle. Arc et fût très simples. Hausse circulaire en acier, fermée par une petite pièce percée d'une ouverture mobile et à charnière. Ressort d'acier pour fixer le trait. Double détente et sous-garde. A conservé les floches vertes à la ligature de l'arc.

L. **37.** Arbalète à pied-de-biche, de la fin du XVIIe siècle. Arc puissant, assujetti par des liens en corde peinte et dorée, et garnis de pompons en laine rouge. Noix en fer, à plaque, hausse à coulisse, ressort en corne pour appuyer le trait. Double détente et pontet en fer. Arbrier en acajou incrusté d'ivoire gravé. Joue de crosse légèrement sculptée. Plaque de couche en corne.

L. **38.** Arbalète de chasse du milieu du XVIe siècle, qui devait être armée par un pied-de-biche. La troisième broche qui maintient les plaques de renfort devait donner des tourillons qui ont été arasés. L'arbrier est trop faible pour l'action du tour; il a un crochet de ceinture; est richement incrusté d'ivoire, teint en vert pour donner des rinceaux, et blanc pour donner des fleurs. Très longue détente. Sur le fût un chasseur vise avec son arbalète des oiseaux. Le trait est largement épanoui en tête : c'est le matras. (Voir L. 175.)

L. **39.** Arbalète à pied-de-biche, française, de chasse, du XVIIIe siècle. L'arc est en bois doré. Le pontet et la crosse ont les formes usitées au XVIIIe siècle en France. Au-dessus de la détente, un fil de laiton replié fait hausse. Au-dessous de l'arbrier, et en avant de la noix, une large poignée pour la main gauche, revêtue, comme la poignée de crosse, de velours bleu réduit à sa trame.

L. **40.** Arbalète à pied-de-biche; porte sous l'arbrier l'ergot qui répond au pied-de-biche du troisième type. Étrier de grandes dimensions. Arc très développé et tout uni. Sur les champs, comme marque, une croix à bras renforcés (proba-

blement une marque vue sur des lames de Milan). Arbrier incrusté de plaques et de rinceaux en ivoire; on y remarque une grande fleur de lis et des cœurs percés de flèches. La détente est ciselée en serpents; elle porte en dedans une petite béquille de sûreté. Crochet de ceinture.

L. **41.** Arbalète à pied-de-biche de la première moitié du XVIe siècle. Elle était armée par un pied-de-biche du troisième type comme en témoignent son ergot sous l'arbrier et son étrier large, mais pas assez haut pour y engager le pied comme dans l'étrier d'une arbalète à tour. Arc très fort, gravé sur les deux faces et les champs de figures et de sujets de chasse. Les fonds étaient dorés. Arbrier très simple, en poirier; la tête porte le crochet de ceinture.

L. **42.** Arbalète à pied-de-biche, armée par un pied-de-biche du troisième type. L'étrier était assez développé pour y engager le pied, mais l'arbrier était trop faible pour résister à l'action d'une moufle. Il a son ergot près de la détente qui porte en dedans une petite béquille de sûreté. Quelques incrustations d'ivoire. La tête porte le crochet de ceinture.

L. **43.** Arbalète à pied-de-biche du commencement du XVIIe siècle, armée par un pied-de-biche du troisième type comme en témoigne l'ergot placé en dessous de l'arbrier. Arc gravé à l'intérieur sur fond doré, de la devise en majuscules : *Si Deus pro nobis — quis contra nos.* Grand étrier et crochet de ceinture en tête. Arbrier simple en acajou.

L. **44.** Arbalète à pied-de-biche ou à tour comme le permettaient ses tourillons arasés, la crosse carrée de l'arbrier et son étrier en tête. Incrustations en ivoire, à fleurs, à rinceaux et à feuillages colorés en vert. Sur le côté de la crosse, deux figures de dragons, en ivoire. Deuxième moitié du XVIe siècle.

L. **45.** Arbalète à pied-de-biche incomplète. Arc simple, sans ornements. L'arbrier a été brisé un peu en arrière des tourillons. Le mécanisme, tout à l'intérieur sauf la noix, est très particulier. Une gâchette à l'avant maintient, par un cran à

l'arrière, une bride à pivot sur laquelle s'appuie le bras postérieur d'un arc à pivot dont le bras antérieur presse la queue de la détente. En poussant en avant la gâchette, la bride devient libre, de même l'arc, la détente et enfin la noix qui laisse échapper la corde de l'arc.

ARBALÈTES À TOUR.

L. **46.** Grande arbalète à tour, de siège, du xve siècle. L'arbrier ne présente pas d'exhaussement sous la noix, mais en revanche la crosse est prolongée, à partir des 30 derniers centimètres, d'une fausse crosse haute de 0 m. 07 et longue de 0 m. 60, qui servait probablement d'appui pour l'épaule, tandis que la tête de l'arbalète reposait sur un chevalet ou sur un mur. L'étrier a deux fortes pointes. A la tête de l'arbrier une plaque de fer pour relever le trait. En arrière de la noix, une hausse fixe en fer et en tête une hausse mobile et coudée. A côté de l'arbalète est son tour très fort, mais seulement à deux paires de poulies.

L. **47.** Arc d'une grande arbalète à tour, de siège, de la force de la précédente.

L. **48.** Arbalète à tour du commencement du xvie siècle. Grand étrier. Le bois est renforcé sous la noix. La crosse épaisse de champ est découpée suivant deux entailles longitudinales réservant le prisme carré garni de cuivre que doit coiffer la boîte du tour. Petite hausse en os. Ressort pour appuyer le trait. Pontet protégeant la détente. Sur le dessus et sur les joues de l'arbrier, des incrustations d'ivoire. Sur l'arc, des marques illisibles.

L. **49.** Arbalète à tour, organisée comme la précédente. Grand étrier. Sous la noix, l'arbrier est encore renforcé par un exhaussement carré, plat en dessous. Le décor consiste uniquement en deux petites plaques d'os ovales sur l'arbrier.

L. **50.** Arbalète à tour, exactement du modèle de la précédente, mais moins forte. Même hausse, mêmes détente, pontet..... le ressort d'appui manque. L'arbrier n'a qu'une entaille lui permettant d'entrer dans la boîte du tour.

L. **51.** Arbalète à tour, organisée comme L. 48. L'arbrier déjà renforcé sous la noix a reçu un exhaussement à base plate. La hausse est en fer, le ressort d'appui de trait est brisé. Une seule entaille à la queue de l'arbrier. Sur le champ de l'arbrier la marque 6 B.

L. **52.** Forte arbalète à tour, de siège. L'exhaussement sous la noix est considérable et plat. Longue détente ciselée en cordons, la queue courbée en dehors. Pas de pontet. Petite hausse en cuivre avec cran de mire. La queue de l'arbrier entre tout entière dans la boîte, elle est garnie de cuivre. Sur l'arc, pour marque, un cercle sous une croix. Le tour est monté sur l'arbalète.

L. **53.** Forte arbalète à tour, exactement du modèle de la précédente; ne diffère que par ces deux détails : l'exhaussement, au lieu d'être à base plate, est découpé en S; la ciselure de la détente est plus simple. Il n'y a pas d'incrustations d'ivoire. Petite hausse en os. Le tour est monté sur l'arbalète.

L. **54.** Forte arbalète de siège, du modèle de la précédente. La détente est beaucoup plus courte et plus forte. Point de hausse. Le bois de palissandre est décoré de plaques d'acier finement découpées, et incrusté de filets d'ivoire. Le tour est monté sur l'arbalète.

L. **55** à L. **65.** Onze tours du modèle décrit à la Notice, ils sont montés sur arbalètes ou libres. Les boîtes sont généralement découpées à jour, d'autres simplement décorées de filets. A trois des boîtes ne répond que l'entretoise inférieure, le crochet est alors fixé à la boîte même.

ARBALÈTES À CRIC.

L. **66**. Arbalète à cric, vers 1500. Entièrement couverte de plaques d'ivoire, gravées et sculptées en bas-relief. Les sujets, anciennement peints, sont tirés de la Bible et du Nouveau Testament. D'un côté : le sacrifice d'Abraham, Adam et Ève, Moïse et les serpents, le Christ en croix. De l'autre côté : le baptême du Christ, la Résurrection, l'Annonciation, la naissance d'Ève. Au dos, un autre Christ en croix. Arme des plus précieuses, flamande ou allemande.

L. **67**. Arbalète à cric, du milieu du XVIe siècle. Arc en fer noirci avec sa garniture en pompons de laine verte. Hausse circulaire en cuivre. Ressort pour fixer le trait. Sur le dos de la crosse, une femme nue, en gravure.

L. **68**. Arbalète de chasse à cric, du XVIe siècle. Arc entièrement gravé d'animaux entourés de rinceaux autrefois dorés; arbrier en pommier plaqué d'ivoire et d'ébène; ce dernier, gravé de rinceaux et de feuillages dorés. L'ivoire présente quelques figurines, des oiseaux et des fruits. Hausse circulaire à charnière, percée d'une petite ouverture. Ressort en corne, destiné à maintenir la flèche sur l'arbrier. Cric entièrement gravé, portant les mêmes dessins que l'arc.

L. **69**. Arbalète à cric, de chasse, du XVIe siècle. Arc, détente et petit étrier en fer noirci, encore pourvus de leurs anciennes garnitures. Arbrier plaqué d'ébène et d'ivoire finement gravé. L'ornementation offre des rosaces, des fleurs et des feuillages. La plaque de couche porte en armoiries une targe surmontée d'un casque à grille, ayant pour cimier un bras armé d'une épée. Hausse à curseur en fer noirci. Ressort en corne pour appuyer le trait.

L. **70**. Arbalète à cric, allemande, du XVIe siècle. Arc d'une

grande puissance ayant conservé sa garniture en pompons de laine verte. Incrustations de plaques en ivoire gravé. Chasses à courre. Hausse en cuivre.

L. **71.** Arbalète à cric, allemande, du milieu du XVIe siècle. L'arc beaucoup trop faible n'est pas celui de l'arme. Arbrier revêtu en dessus et en dessous de grandes plaques d'ivoire; sur les côtés des scènes de chasse données par des incrustations d'ivoire. Ressort en os pour appuyer le trait. Double détente et tourniquet de sûreté.

L. **72.** Arbalète à cric, deuxième moitié du XVIe siècle. Arbrier plaqué et incrusté d'ivoire : chasses et rinceaux. Ressort en os pour appuyer le trait, et en tête de l'arbrier une plaquette de fer, à charnière, avec vis de rappel permettant de relever le trait.

L. **73.** Grande arbalète allemande, de siège, portant sur son cric la date 1594 (15. M. 94). L'arc, autrefois peint et doré, est d'une force extrême. La tige de détente en fer est revêtue de corde. Sur la plaque du cric se voient encore des caractères allemands presque effacés, et dans un écu un cerf au-dessus d'un cor de chasse, sous A. B. Sur le flanc de l'arbrier, une plaque d'ivoire gravé, présentant l'aigle de l'Empire.

L. **74.** Arbalète à cric, du commencement du XVIIe siècle ou de la seconde moitié du XVIe. Fût en ébène, richement orné de plaques d'ivoire gravées. Arc en acier d'une force remarquable. Sur la crosse, le numéro 13.

L. **75.** Arbalète à cric, de chasse, allemande, du commencement du XVIIe siècle. Arc en acier simple. Arbrier plaqué en dessus et en dessous d'ivoire avec gravures en rinceaux et sujets de chasse, et sur les joues, d'ébène incrustée d'arbres, chasseurs, gibiers en ivoire.

L. **76.** Arbalète à cric, allemande, du commencement du XVIIe siècle. Fût de bois de pommier rouge. Incrustations d'ivoire, très fines, représentant des sujets de chasse à l'ours, au

sanglier, entre autres un sanglier bourrant un chasseur. Hausse à curseur et à charnière. Ressort d'appui pour le trait.

L. **77**. Belle arbalète à cric, allemande, du commencement du XVIIe siècle. Fût en pommier rouge, richement incrusté d'ivoire gravé. On remarque sur ses côtés, et liées aux rinceaux à feuillages de l'ornement, des figures de cavaliers armés d'épieux, d'archers, de hallebardiers, etc. Hausse à charnière et à curseur mobile.

L. **78**. Arbalète à cric, allemande, de chasse. Commencement du XVIIe siècle. Hausse circulaire en acier, fermée par une pièce percée d'une petite ouverture ronde et mobile autour d'une charnière horizontale; elle peut se relever et donner ainsi deux lignes de mire. Au-dessus de la noix est placé le ressort d'acier destiné à presser le trait sur l'arbalète. Un mentonnet fait pièce de sûreté pour la détente. Arc extérieurement gravé, d'un travail allemand; à sa partie plate extérieure, des ornements du commencement du XVIIe siècle; à sa partie intérieure, dans des rinceaux, des chiens poursuivant un lièvre et un renard. L'arbrier, enrichi de plaques d'ivoire gravé, porte sur son dos la date 1629 et les lettres L. D. Au talon une gravure d'archer avec sa trousse.

L. **79**. Arbalète à cric portant la date 1629. L'arc d'une grande puissance est entièrement gravé de rinceaux à fleurs et à feuillages, en dessus et en dessous. Fût en bois d'ébène plaqué d'ivoire gravé et d'ornements représentant des sujets de chasse, pareillement en ivoire. A la crosse une gravure d'archer portant son arc et sa trousse. En arrière de la noix, un ressort destiné à maintenir le carreau. Au-dessus de la date, vers l'extrémité du fût, les lettres L. D. M. Double détente.

L. **80**. Arbalète à cric, allemande, de chasse, du commencement du XVIIe siècle. L'arbrier porte en dessous sa date 1629 et L. D. M. Arc gravé en dehors de dessins d'ornements, et en dedans, de dessins d'animaux : chiens, ours, lion, sanglier. Arbrier plaqué en dessus et en dessous d'or gravé; les côtés

plaqués d'ébène sont incrustés en ivoire de figures de chasse. Ressort en corne pour appuyer le trait. Hausse à curseur. Plaque de couche en acier, portant des armoiries compliquées. Grande détente gravée et dorée comme les tourillons.

L. **81.** Arbalète à cric du milieu du XVIIe siècle. L'arc entièrement gravé et doré et d'une exécution très fine est orné de trophées et d'entrelacs du milieu du XVIIe siècle. Sur l'arbrier plaqué d'ivoire gravé, au dos, des figures de femmes sous lesquelles on lit : *Spes et patientia*. La tige de la détente, gravée et dorée, porte encore sa garniture de velours rouge et de cordons de soie jaune. Un mentonnet, finement gravé et doré comme la détente et les champs de l'arc, fait pièce de sûreté.

L. **82.** Arbalète à cric de même organisation que les précédentes et dont l'arbrier est complètement plaqué d'ivoire sur les quatre faces, avec incrustations de bois, probablement de palissandre.

L. **83** à L. **87.** Cinq arbalètes à cric organisées comme les précédentes, très simples et plaquées d'os ou d'ivoire sur le dessus et le dos de l'arbrier.

L. **88.** Arbalète à cric de même organisation, dont l'arbrier est plaqué dessus et dessous de bois pâle. La tige de détente porte encore sa garniture et ses floches.

L. **89.** Arbalète à cric organisée comme les précédentes et dont l'arc est en nerfs de bœuf d'une grande épaisseur et revêtu de plusieurs épaisseurs de papier imprimé en rinceaux, décors de la fin du XVIe siècle. Le dessus de l'arbrier est entièrement plaqué d'os; les trois autres faces, par parties.

L. **90.** Arbalète à cric et à arc en fer, organisée comme toutes les précédentes. L'arc est à l'intérieur gravé de six croix à cinq branches pattées peintes et dorées. Les tourillons sont remplacés par des masses en os engagées dans l'arbrier et retaillées en crans d'arrêt pour la couronne du cric. Les quatre faces de l'arbrier sont par parties plaquées d'os.

L. **91.** Petite arbalète de chasse à cric, allemande. Arc simple et petit étrier. Arbrier plaqué d'ébène et d'ivoire gravé en rinceaux et feuillages. Sur la crosse, trois figures de femmes, de style allemand; l'une, la Justice, tient une balance et une épée, et les deux autres, une flèche et un cœur enflammé. Ressort en corne pour assujettir le trait. Long pontet droit et coudé. Tourniquet de sûreté pour la détente.

L. **92** à L. **94** [1]. Trois crics de travail saxon. Sur le disque plein sont gravés, sur fond sablé, des sujets de chasse. Le champ de la boîte et la tige de crémaillère des deux premiers crics sont gravés de rinceaux. Au troisième cric, c'est la crémaillère seule qui est gravée.

L. **95.** Cric du même modèle que les précédents, mais dont le décor est plus complet; disque, champ de la boîte, manivelle et tige de crémaillère sont également gravés.

L. **96.** Cric du type des précédents. Le disque est gravé, sur fond sablé, d'oiseaux, entre autres un hibou. Le tout est doré. Le champ et les crochets sont gravés de rinceaux. A la tête de crémaillère est écrit 1540; dans un écu un oiseau.

L. **97.** Cric dont la crémaillère est gravée de sujets de chasse qui se retrouvent sur le disque. Sur la manivelle en forme d'S, des rinceaux gravés. Disque et manivelle dorés.

L. **98.** Boîte de cric ouverte. La grande roue est à trois rayons en fer; au lieu de disque, une simple bride plaquée de cuivre.

L. **99.** Le disque supérieur de la boîte est découpé et gravé, ménageant des fleurs, des rinceaux, feuillages... il est doré. Les champs de la boîte sont gravés de rinceaux dans le style saxon.

[1] Sur les vingt-trois crics du Musée, douze méritent une description. Le cric de l'arbalète L. 68 a déjà été décrit avec l'arme.

L. **100.** Le disque supérieur de la boîte est en cuivre découpé et gravé. Dans des portiques sont encadrées des figures en pied avec leur nom : *Jupiter, Saturn, Luna, Mercuri, Venus, Sol, Mars*. Sur la tige de la crémaillère on lit : 1671.

L. **101.** Cric d'une forme assez particulière. La boîte très épaisse est complètement enveloppée; tout son pourtour est gravé au poinçon. Travail assez grossier.

L. **102.** Cric du même type, boîte très épaisse et de très petit diamètre. Le dessus de la boîte lui est brasé et renforcé d'une bride. Aucun décor sur aucune des parties, si ce n'est une figure à barbe ciselée, à la tête de la crémaillère prolongée.

L. **103** à L. **113.** Onze crics du même modèle le plus ordinaire, et sans décor méritant une description.

ARBALÈTES À JALET ET DIVERSES.

L. **114.** Arbalète à jalet, italienne, du milieu du xvie siècle. D'une exécution remarquable. Garnitures en acier noirci et damasquiné en or, du travail le plus fin. Sur le manche, une chimère ailée, en ronde bosse; masques et mascarons. La détente extrêmement légère est d'une ciselure élégante de la plus précieuse exécution.

L. **115.** Arbalète de Catherine de Médicis. Fût en bois de palissandre, entièrement sculpté, d'une exécution remarquable, présentant des dauphins, des fleurs de lis et des mascarons entourés d'ornements. Garnitures en acier ciselé, damasquiné sur fond noir, du plus beau travail.

L. **116.** Fût d'arbalète à jalet, de la fin du xvie siècle. Portant ses garnitures en acier, et un chérubin sculpté sur la poignée. Le fût en acajou est finement sculpté.

L. **117.** Deux arbalètes à jalet dont le fût est du même

modèle que le précédent. Le bois est également en acajou, mais très foncé et d'ailleurs simple et sans sculpture. Au bout de la crosse, un large bouton en ivoire tourné.

L. **118.** Arbalète à jalet, complète, avec sa double corde. Bois en pommier finement sculpté, et dans le style de l'arbalète de Catherine de Médicis. A hauteur des cordes, un personnage qui peut être un piqueur ou valet de chasse; au-dessus de la détente un lézard, et à la poignée un dauphin. Hausse en acier très finement ciselée. Sur la noix une figure de faune. La crosse est terminée par un disque en corne.

L. **119.** Arbalète à jalet, complète. La forme d'ensemble est celle de la précédente, mais elle n'est pas décorée de sculptures. Bouton de crosse en poirier comme tout le bois. Au milieu de l'arc est gravé G. A. G.

L. **120** à L. **122.** Trois arbalètes à jalet d'un modèle assez lourd et très simple. Comme unique décor des fleurs de lis légèrement sculptées sur toutes les faces.

L. **123.** Arbalète du modèle des trois qui précèdent. Toutes les faces sont bordées de petits coups de gouge, et dans l'intérieur des sortes de cœurs. Entre les deux tiges qui dirigent le trait, en tête, on lit : *Peter Lienhart Munchen.*

L. **124.** Arbalète de chasse allemande vers 1600; organisée comme les précédentes. Le fût en acier porte quelques ciselures; la poignée du pied-de-biche donne une tête de lion. Crosse incrustée d'ivoire et d'ébène. Un médaillon représente un buste de femme en costume de 1600 environ. Comme marque une rose sous P. S.

L. **125.** Arbalète à jalet, de dame ou d'adolescent, du commencement du XVIIe siècle. Sur la grande branche on voit *M O R. . . S*, et comme marque de fabrique un écureuil tenant un fruit. L'arc est faible, de petites dimensions. La crosse est de la forme française du XVIIe siècle. Elle est incrustée de rinceaux en cuivre, à feuillages, et de nacre, des oiseaux et un Amour fai-

sant chauffer des cœurs dans un réchaud. La plaque de couche est garnie d'un coussin de maroquin.

L. **126.** Arbalète à jalet organisée comme les précédentes et également pour dame ou enfant. Elle est du milieu du XVIIe siècle, comme l'indique la crosse de forme moderne.

L. **127.** Arbalète à jalet, française portant sa date et : *Aubert à Paris, 1738*. Le canal du projectile est en gouttière légèrement relevée vers le bout. Toute l'arme gravée finement est ornée de figures d'animaux en chasse et de trophées, ainsi que la plaque de couche. Quelques décors étaient dorés.

L. **128.** Arbalète allemande, à jalet, du XVIIe siècle. Arbrier droit, portant sur pivot une sorte de pied-de-biche articulé, enrichi de gravures, de rosaces et d'ornements finement ciselés. L'arbrier entre dans une crosse en bois, de forme prismatique, incrustée d'ivoire et de nacre. La hausse est repercée. Le pied-de-biche porte comme marque de fabrique : un oiseau sous H. S. B. C'est la marque de l'arbalète qui suit et est saxonne.

L. **129.** Arbalète à jalet, de la fin du XVIIe siècle. L'arbrier. en acier, est uni et porte une marque de fabrique. Sur la crosse, des plaques d'ivoire gravées. Sur la joue gauche, on voit les armes de Pologne et sur le tout du tout, celles de l'électeur de Saxe. Ces dernières sont répétées sur l'autre joue. Ce sont les armes d'Auguste II. L'organisation de l'arbalète est exactement celle de la précédente. Même marque de fabrique qui est saxonne.

L. **130.** Arbalète à jalet organisée comme la précédente, mais de modèle plus simple. La crosse est double de longueur. Même marque de fabrique saxonne.

L. **131.** Arbalète à jalet du même modèle. Crosse un peu moins longue et bordée de filets d'ivoire incrustés. Sur la joue de la crosse un ovale en os moderne remplace un écu qui était probablement armorié. Marque de fabrique mal frappée.

L. **132.** Arbalète à jalet d'un système particulier. L'arc au lieu d'être horizontal est vertical et présente une ouverture circulaire pour le passage du trait. Une des traverses de cordes qui relient les deux brins de la double corde s'engage dans la noix, c'est elle qui chasse le trait. Fût taillé en courte crosse réservée sur la face supérieure de l'arbrier, au lieu qu'elle le soit comme d'habitude sous la face inférieure. Légères incrustations de filets d'ivoire.

L. **133.** Petite arbalète de main vénitienne (?) en acier et d'un mécanisme tout particulier. Un petit chariot se meut entre deux glissières, entraîné par une vis de rappel commandée par une manivelle à poignée en os. Entre les flasques du chariot sont montées deux noix, celle d'arrière maintient par son bec le cran de la noix de l'avant qui reçoit la corde. Une détente plate maintient la noix d'arrière et par suite la corde de l'arc.

L. **134.** Grande arbalète danoise du XVIIIe siècle. La noix, mobile sur un chariot en cuivre, va prendre, au moyen d'un long levier terminé par un bouton plat entrant dans l'arbrier, la corde de l'arc. Ce levier rabattu sur l'arbrier, ramène la noix en arrière à sa place, en tendant la corde. La gâchette est en dessus, tout près de la noix qui est dégagée par pression sur le bouton de la gâchette. Entre l'arc et la noix un exhaussement considérable.

Don de M. de la Roquette, consul de France en Norvège.

L. **135.** Arbalète à baguette, hanovrienne, de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. L'arbrier reçoit la corde de l'arc dans une coulisse; cette corde vient s'engager dans le cran de la noix au moyen d'une baguette à poignée qui la repousse avec force. Double détente avec grand pontet. L'arbrier est entièrement incrusté de plaques d'acier, donnant des figures et des animaux grossièrement dessinés. Sur la patte de l'écusson de crosse, on lit : *Jan Sandir Hannover.*

L. **136.** Grosse arbalète à baguette, également hanovrienne, portant sa date 1669. Le canal est double, pour lancer deux

traits à la fois. Fût très lourd incrusté de plaques d'os où sont gravés des cygnes, des maisons... d'un dessin barbare. Sur la plaque de couche : *Jan Sandir Hannover,* et sur le fût en tête : *Jacob Grunenberg, A° 1669.*

L. **137.** Lourde arbalète à baguette des mêmes modèles, date et origine. Incrustations d'os grossièrement gravées de dessins d'ornement, maisons... Plus de la moitié de ces plaques sont modernes et restées blanches.

L. **138.** Arbalète à baguette du milieu du XVIII[e] siècle, même type que les précédentes. Elle est enrichie d'incrustations d'ivoire représentant des chasses au sanglier et à l'oiseau, des dessins d'ornement dans le style rocaille. A la plaque de couche, I. G. H. sous le chiffre 6. L'arc doré et gravé porte encore ses floches de soie. Le long de chaque côté du fût, deux lames de cuivre dont on ne comprend pas l'usage.

L. **139.** Grande arbalète incomplète, du commencement du XVIII[e] siècle comme l'indique la forme de sa crosse. Un chariot analogue à celui que portent en tête les pieds-de-biche des arbalètes à jalet, devait se mouvoir sur l'arbrier et y être maintenu par un collier épousant la forme de l'arbrier. A l'avant du chariot était la noix. Une chaîne ramenait le chariot en arrière à l'aide d'une chaînette s'enroulant sur un treuil dont l'arbre carré existe seul. Il devait être mû par une manivelle. Double détente.

L. **140.** Arbalète montée sur un fusil à pierre de la fin du XVIII[e] siècle. L'arc est fixé par une frette carrée au tiers inférieur du canon. Le crochet de la corde est à hauteur du chien. L'arme est complète. Double détente.

L. **141.** Arbalète moderne, se tendant à la main, à détente ordinaire. Canon de fusil fendu pour le passage de la corde.

ACCESSOIRES D'ARMES DE JET.

L. **142.** Deux fers de carreau d'arbalète, pointe en pyramide triangulaire, douille conique. — Origine inconnue.

L. **143.** Deux fragments semblables, mais brisés à la base de la pointe. — Origine inconnue.

L. **144.** Fer de carreau dont la pointe n'est pas dégagée de la douille par un étranglement. — Trouvé à Chalcis en Eubée.

L. **145** à L. **156.** Douze carreaux d'arbalète, dits *traits communs*. C'est le type du trait de guerre au xve siècle. Un seul n'a pas de fer.

L. **157.** Fer de carreau d'arbalète du xve siècle, trouvé près du château de Montignac (Dordogne).

Donné au Musée par M. Evœns.

L. **158.** Sous le même numéro, deux traits d'arbalète de guerre, à pointe triangulaire et barbelée.

L. **159.** Fer de carreau d'arbalète. Pointe triangulaire, douille creuse tronconique. — Provenant du champ de bataille d'Azincourt.

L. **160.** Longue flèche en fer qui devait être prise entre deux canaux de bois; elle se retourne en équerre à l'arrière. La pointe extrêmement petite est en triangle équilatéral aplati. — Trouvée près d'Abbeville (Somme).

L. **161.** Deux fers de flèche à douille tronconique. La pointe de l'une est quadrangulaire et assez longue; la pointe de l'autre est en petite pyramide triangulaire. — Même origine.

L. **162.** Deux fers de carreau d'arbalète; petite pointe en pyramide triangulaire, douille tronconique.

Don de M. Rey.

L. **163.** Deux fers de carreau d'arbalète. Pointe en pyramide quadrangulaire s'engageant par sa pointe d'arrière dans le bois.

L. **164.** Fer de flèche de o m. 15 de longueur, très fin. Douille incomplète. — Provenant de Châtel-Saint-Germain, près Metz.

L. **165** à L. **168.** Quatre viretons barbelés d'arbalète de guerre. Les pointes sont taillées à trois pans. Les ailettes en cuir ne sont pas planes, mais légèrement tordues en hélice pour donner au trait un mouvement de rotation qui semblait assurer plus de précision au tir.

L. **169** à L. **172.** Quatre viretons d'arbalète de guerre d'une seule pièce, pointe et douille. La pointe est en losange presque carré, et à peine plus large que la douille. Les ailettes sont également disposées en hélices très allongées.

L. **173.** Deux viretons d'arbalète de guerre dont la pointe pleine, renflée au milieu, à section en losange aplatie, est fixée par brasure à la douille. Les ailettes disposées en hélice.

L. **174.** Vireton d'arbalète, dont le fer et la douille sont d'une seule pièce plus étranglée après le fer proprement dit qu'aux deux viretons qui précèdent. Ailettes disposées en hélice.

L. **175.** Trait d'arbalète de chasse. La tête porte un filet carré, saillant à son milieu, afin d'assommer les animaux dont le sang eût pu souiller les fourrures ou le plumage. Incrustations en damier à la tête du trait, ivoire et ébène. Cette sorte de trait se nommait *matras.*

L. **176.** Trait d'arbalète de chasse, dont la tête est à saillies plates à quatre faces. Ce trait est une sorte de matras.

L. **177.** Carquois d'arbalétrier, de la fin du XIVe siècle. De forme carrée, en bois recouvert de peau de truie. Sous le même numéro, huit carreaux ou traits d'arbalète, de formes différentes.

L. **178.** Carquois recouvert de velours vert, entièrement brodé d'or : fleurs de lis, carquois, arcs et un écu aux armes de France et de Bourgogne ancien, sur chaque face du carquois. Enfin au-dessus de l'écu, le soleil avec la devise *NEC PLURIBUS IMPAR*. Ce carquois a appartenu au duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV. — Provient de la Bibliothèque nationale.

L. **179.** Brassard d'archer, en ivoire, qui paraît du commencement du XVIIe siècle, comme l'indiqueraient à l'intérieur des caractères illisibles et le chiffre 1600 douteux. La gravure grossière peut représenter le triomphe d'Amphitrite. — Trouvé près d'Abbeville.

Don de M. Boucher de Perthes.

L. **180.** Brassard d'archer en ivoire, percé de trous qui servaient à le fixer au bras de l'homme. Bordures à doubles filets, au milieu se lit : *Simon Vinchenen, 1607*.

Même donateur.

ARMES DE JET DE CONTRÉES DIVERSES.

(Salle orientale et de l'ethnographie.)

L. **181** à L. **201.** Vingt et un carquois du Sénégal. Le corps est en bois très mince recouvert de cuir ouvragé, et décoré de tresses de cuir. Le couvercle en jonc tressé.

L. **202.** Autre carquois du Sénégal, plus simple, le cuir n'est pas ouvragé.

L. **203.** Arc en bois garni d'une ferrure à son milieu, bouts en ivoire. — Côte occidentale d'Afrique.

L. **204.** Arbalète du Gabon, d'un mécanisme très ingénieux. Complètement en bois. Arbrier fendu en deux parties dans le plan de l'axe. La partie inférieure porte un tenon qui

traverse la partie supérieure. Sur celle-ci, un cran placé en face du tenon tient la corde tendue, quand les deux parties de l'arbrier sont écartées par le doigt interposé. Si on retire celui ci, les deux parties viennent se rejoindre par élasticité, et le tenon pousse la corde, qui est ainsi dégagée de son cran, et le coup part, lançant la flèche souvent empoisonnée.

L. **205.** Flèche du Gabon, faite d'une côte de palmier.

L. **206.** Arc des Boschimans (Afrique du Sud). Fait d'une côte de bananier. La corde en peau.

L. **207.** Arc de l'Afrique centrale. Garni de peau de serpent et de bandes en fer roulé. Bout également en fer.

L. **208** à L. **211.** Quatre arcs provenant de l'Afrique centrale.

L. **212.** Deux carquois de l'Afrique centrale. En cuir, forme de fonte de pistolet. Avec lambrequins de cuir découpé, gravé et frangé.

L. **213.** Carquois en cuir, garni de quatre flèches empoisonnées. — Provenant de l'Afrique centrale.

L. **214** à L. **220.** Sept carquois de l'Afrique centrale de forme rigide et cylindrique comme ceux du Sénégal, mais beaucoup plus simples et sans décors.

L. **221.** Deux flèches de l'Afrique centrale. En bois, sans pennes; les fers sont longs et portent des barbes. Ils sont engagés dans le bois et serrés par du fil d'aloès.

L. **222.** Deux flèches de l'Afrique centrale, en bois, à pointe très effilée; l'une est carrée, l'autre ronde et barbelée. Même monture sur roseau.

L. **223.** Panneau portant cinquante flèches de diverses peuplades de l'Afrique. Tous les fers sont barbelés.

L. **224.** Panneau portant quarante-huit flèches de diverses

peuplades de l'Afrique. La plupart des fers sont barbelés. Sept pointes sont en ivoire.

L. **225.** Deux carquois d'archers turcs; l'un pour flèches, l'autre pour arc. Tout le fond est en fil d'argent. Les ornements en or fin, ciselé, sont décorés d'émaux verts et blancs; ils représentent des roses, des palmes, et sertissent des rubis et des émeraudes de médiocre valeur. — Bibliothèque nationale.

L. **226.** Carquois turc recouvert de velours vert richement orné de fleurs en or fin, repoussé et ciselé, enrichi de pierreries et de perles fines; garni de ses flèches. Fin du XVIIe siècle.

L. **227.** Deux carquois d'archers turcs : l'un pour arc, l'autre pour flèches. Garnis de velours rouge brodé de dessins en forme de croissants entourés de rinceaux et de feuillages.

L. **228.** Deux carquois d'archers turcs. En peau noircie, portant des ornements brodés en fil de cuivre rouge. L'un est pour arc, l'autre pour flèches.

L. **229.** Carquois persan, pour arc. Il est couvert d'ornements, en fleurs brodées ou appliquées d'étoffes de soie serties de fil d'or et d'argent, sur fond noir. Les dessins sont du plus beau style persan.

L. **230.** Carquois pour arc, persan. En velours violet, orné de dessins finement brodés d'or, représentant des feuillages, des fleurons, et au centre, une rosace. Pièce d'une richesse de dessin et d'une harmonie de tons incomparables.

L. **231.** Carquois persan, pour arc. En peau grise décorée de fleurs et de feuillages brodés d'or, d'un goût remarquable.

L. **232.** Petit carquois persan, en cuir fauve, orné de broderies d'or, représentant des feuillages.

L. **233.** Deux carquois persans; l'un pour arc, l'autre pour flèches. Garnis de velours rouge. Comme ornementation, de

grandes fleurs en soie jaune soutachées et entourées de rinceaux et feuillages.

L. **234.** Grand carquois persan, en cuir fauve, bordé d'un galon blanc et rouge; est garni de sa bretelle de ceinturon.

L. **235.** Beau carquois persan cylindrique; en velours vert finement brodé d'or. Il porte son fermoir en argent.

L. **236.** Petit carquois persan recouvert en velours vert brodé d'or et d'argent. Ces broderies d'un dessin des plus élégants sont d'une exécution merveilleuse. Pièce des plus précieuses malgré sa petite dimension. Longueur o m. 27.

L. **237** à L. **247.** Onze arcs indiens ou persans. La partie du dedans est en corne; la partie extérieure, en bois recouvert d'un enduit peint et doré.

L. **248.** Flèches orientales : turques, persanes, tartares, indiennes, groupées par paquets ou réparties dans douze carquois.

L. **249.** Carquois indien en forme de cylindre aplati. Brodé d'or et de perles donnant des roses, des palmes sur un fond de paillettes d'or appliquées. Bretelle ou baudrier du même travail, avec de longs effilés entourés de fils d'argent et terminés par des petites poires. Pièce d'une richesse merveilleuse.

L. **250.** Carquois indien, recouvert de velours autrefois violet; portant sa garniture, et à son milieu, une ceinture brodée d'or.

L. **251.** Carquois indien pour arc, recouvert de velours bleu et décoré de rosaces, boutons en argent, repoussés et ciselés.

L. **252.** Carquois pour flèches, du même décor; la forme est un peu différente et les dimensions moindres.

L. **253.** Carquois mongol, cylindrique, recouvert de velours

noir et décoré de petits clous de cuivre dessinant des rinceaux, des fleurons...

L. **254.** Carquois mongol en cuir raide, presque cylindrique, garni de ses flèches.

L. **255.** Carquois tartare en cuir gaufré donnant des cannelures; long de 0 m. 70 et légèrement tronconique. Couvercle brodé d'argent.

L. **256.** Carquois du même genre mais recouvert de velours rouge. Le couvercle n'a pas de broderies.

L. **257.** Carquois de cavalier tartare en forme de fonte en cuir; a conservé quelques appliques de cuivre. Il lui est fixé un portefeuille de cuir vert, probablement pour flèches de moindres dimensions.

L. **258.** Carquois tartare, fond de velours rouge. Ornements découpés à jour, en argent doré, garni de dix-huit flèches empoisonnées.

L. **259.** Carquois tartare, couvert de broderies de soie et de pièces de soie découpées, serties de fil d'or et d'argent donnant des fleurs et des rinceaux du plus élégant dessin. Caractères orientaux au-dessous de l'ouverture de la pochette.

L. **260.** Carquois de chef tartare, en velours cramoisi, brodé d'or, et garni de ses flèches.

L. **261.** Carquois tartare, en cuir noir, portant des ornements en cuivre doré, repercés à jour et ornés de corail. Il est partagé en trois compartiments.

L. **262** à L. **268.** Sept arbalètes chinoises, à magasin. Le tiroir qui reçoit une dizaine de traits est vertical et fendu pour le passage de la corde; au-dessous de la fente est une petite masse carrée faisant détente. Le tiroir est mû par une bielle

qui l'applique sur l'arbrier. Ce mouvement en arrière arme l'arc; la masse faisant détente est alors repoussée par l'arbrier : elle dégage la corde, le coup part. En armant à nouveau, un second trait descend. Collection de soixante-deux traits. — Provenant de la campagne de Chine, 1860.

L. **269**. Arc chinois pour officier, peint en vert et en rouge, dans son carquois en cuir fauve; celui-ci est recouvert dans sa moitié inférieure de cuir blanc décoré d'appliques de cuir noir découpé. La pointe du carquois est décorée de bandes de cuir de diverses couleurs. — Même provenance.

L. **270** à L. **277**. Huit arcs chinois. La partie intérieure de l'arme est en corne; la partie extérieure en bois flexible recouvert de toile peinte. La poignée est revêtue de liège. Corde en soie maintenue aux extrémités par deux entailles et portée par deux tasseaux en os. — Même provenance.

L. **278**. Arc chinois, très fort. Entouré de ficelle peinte en noir; les bouts peints en rouge, et le milieu garni de cuir.

L. **279**. Arc chinois en bois peint en noir, avec feuillages et boutons de couleurs variées.

L. **280**. Carquois d'officier chinois; il est recouvert de galuchat vert, coupé en diagonales par des bandes de soie rouge bordées de cuir noir. Le tout est décoré d'appliques en bronze doré.

L. **281** à L. **293**. Treize arcs chinois et tartares en bois et en nerfs de plusieurs pièces collées ensemble.

L. **294**. Corde d'arc chinois, en chanvre enveloppé de papier d'or. Les deux bouts qui s'adaptent à l'arc sont renforcés par une enveloppe ou ligature en soie bleue.

Don de M. Philippe Sichel.

L. **295**. Deux flèches incendiaires chinoises, modernes; elles sont construites comme les lances incendiaires que les Chinois envoyaient avec un arc dès le début de l'invention de la poudre,

avant qu'on sût s'en servir dans des canons ou tubes pour lancer des projectiles [1].

L. **296.** Tableau de cinquante-six flèches chinoises de différentes forces et longueurs. Sept très courtes et fortes comme leurs fers sont des carreaux d'arbalète. Les quarante-neuf autres, longues de 0 m. 60 à 0 m. 80, sont généralement empennées; six d'entre elles ont des pointes en os; toutes les autres, des fers en forme de feuille de sauge, de cœur...

L. **297.** Collection de vingt-sept pointes de flèches chinoises de la fin du XIVe siècle ou du commencement du XVe. En fer, de formes diverses, semblables cependant aux flèches modernes que possède déjà le Musée. — Trouvées avec d'autres armes chinoises à Pékin, à la suite de fouilles dans un terrain sur lequel s'élevaient jadis des magasins impériaux détruits par un incendie, sous la dynastie des Ming, vers 1400.

Offerte au Musée par M. Collin de Plancy, consul de France.

L. **298.** Arbalète de Moïs (Cochinchine). Fût mince, très allongé; arc en acajou de 1 m. 30 de long; et sept flèches empoisonnées, en bois de bambou, dont les pennes sont faites avec des copeaux.

L. **299** à L. **302.** Quatre arcs des îles de l'archipel de la mer de Chine, de près de 2 mètres de longueur. Deux ont leur corde en côte de palmier; un, en fil d'aloès câblé; le quatrième n'a pas de corde.

L. **303.** Carquois japonais; en bois laqué noir avec décors dorés. La forme est cylindrique, légèrement aplatie dans la partie répondant à une porte tournant sur cordon de soie.

L. **304.** Deux arcs japonais de grandes dimensions. En bois laqué, avec décors en cordons sculptés et peints.

L. **305.** Carquois japonais, en bambou laqué et peint en

(1) Voir la première page de la *Notice sur l'artillerie*, tome V.

noir. Ses extrémités portent quatre anneaux destinés à recevoir la bretelle de soie noire et blanche.

L. **306.** Anciens arcs en acier de provenance inconnue.

L. **307.** Arc tout en bois; large et aplati depuis la poignée sur une longueur de 0 m. 25, puis très fin vers les bouts. — Provenance inconnue.

L. **308.** Sarbacane et carquois de flèches empoisonnées, provenant de l'île de Bornéo. Ces flèches minces et légères sont faites d'un bois très dur, à pointe aiguë et sans fer. Elles portent à leur extrémité un tampon en moelle de sureau qui remplit l'intérieur de la sabarcane. Le poison, très actif, noircit la pointe; la blessure est considérée comme mortelle. La sarbacane est armée d'un fer de lance placé sur le côté comme une baïonnette. — Provenant de l'ambassade française de 1846.

L. **309.** Arc en bois de fer, des îles Salomon, de 2 m. 05.

L. **310.** Deux flèches des îles Salomon. Pointe en bois, barbelée. Longueur totale 1 m. 80.

L. **311.** Arc en bambou, du havre de Dorey. Portant quelques traces de sculpture. La corde et les quatre flèches également en bambou. Pointes barbelées.

L. **312.** Deux arcs des îles de l'Océanie de plus de 2 mètres de longueur; l'un a une corde en fil de chanvre.

L. **313.** Flèche de la Nouvelle-Guinée terminée par un tampon destiné à assommer les oiseaux sans détériorer leur plumage.

L. **314.** Pointe de flèche en bois, à pointe carrée et barbelée, dépourvue de son roseau.

L. **315** à L. **317**. Trois tableaux de soixante-dix flèches en roseau, dont la pointe est donnée par une tige de bois dur, enfoncée par sa pointe inférieure dans le roseau. La moitié au moins de ces pointes sont barbelées, quelques-unes ont des piquants très prononcés. En outre, quatre, non montées sur roseau, sont finement sculptées de rinceaux, oiseaux... — Toutes ces flèches proviennent vraisemblablement de l'archipel de la mer de Chine ou d'îles voisines; elles ont été rapportées par l'ambassade française de 1846.

L. **318**. Arc en bois, fourreau d'arc et carquois en peau de phoque, de l'Amérique septentrionale.

L. **319**. Arc en bois, fourreau d'arc et carquois de l'Amérique du Nord ornés de perles et de franges de cuir.

L. **320**. Grand arc de la Guyane. Portant sa corde.

L. **321** à L. **329**. Neuf arcs en bois, de l'intérieur de la Guyane, d'une longueur d'environ 2 mètres.

L. **330**. Carquois de la Guyane. En bois recouvert d'un enduit noir raboteux.

L. **331**. Carquois de la Guyane. En jonc recouvert d'un enduit noir.

L. **332**. Arc du Brésil, avec dix longues flèches, dont les pointes sont en bambou.

L. **333**. Carquois du Brésil. En feuilles de bananier, maintenues au moyen de ficelles. Au carquois est fixé un coco rempli de coton pour garnir les flèches.

L. **334**. Sarbacane du Brésil, en bois, entourée d'une liane. Deux flèches également en bois et garnies de coton. Longueur 2 m. 25.

L. **335**. Arc du Pérou, en bois de fer, avec deux longues

flèches à tige de roseau; l'une, à pointe barbelée, en bois; l'autre, en os, ayant la forme d'un harpon.

L. **336.** Six grandes flèches empoisonnées, garnies de leur étui en jonc tressé. — Provenant de la Colombie.

L. **337.** Dix flèches de diverses peuplades de l'Amérique du Sud. Pointes en os ou en bois montées sur roseau.

MARQUES OU POINÇONS

DE FABRIQUE OU DE CONTRÔLE

RELEVÉS

SUR LES ARMURES ET ARMES BLANCHES

DU MUSÉE.

Une liste de marques ou de poinçons de maîtres connus doit être établie suivant l'ordre alphabétique des noms de ces maîtres présentés eux-mêmes dans des listes dressées par nationalité. Mais lorsqu'on donne indifféremment toutes les marques d'une collection, marques ne répondant qu'exceptionnellement à des noms connus, et souvent même de nationalité incertaine, on ne peut les classer que par ancienneté comme les armes le sont elles-mêmes dans le Catalogue.

On ne s'est cependant pas astreint à cet ordre d'une façon absolue, parce qu'il y a intérêt à rapprocher les uns des autres, malgré les différences d'époques, les poinçons qui ont une ressemblance sensible; ils peuvent en effet avoir une origine commune, la forme s'étant légèrement modifiée avec le temps, ou bien ils peuvent être des copies imparfaites de poinçons empruntés à une autre nationalité. Dans la notice si intéressante qui précède l'historique des maîtres et des contrôleurs, M. Boeheim insiste sur ces deux circonstances : variantes du même poinçon avec le temps; falsifications possibles des marques des maîtres les plus réputés.

C'est pour faciliter cette comparaison des poinçons ayant entre eux de l'analogie et permettre de rechercher leur filiation directe ou indirecte, c'est aussi pour

grouper ensemble des pièces portant le même poinçon, ou appartenant à la même nationalité, qu'on n'a pas classé tous les poinçons dans le même ordre que les armes dans le Catalogue. Assurément ces inversions rendent moins facile la recherche des poinçons correspondants; mais on espère avoir remédié à cet inconvénient en donnant à la page 416 une table des armes poinçonnées, placées dans le même ordre que dans le Catalogue, avec les numéros de leur poinçon et de la planche.

L'exactitude rigoureuse des poinçons est donc de très grande importance; mais on ne pourrait en être assuré que si le graveur avait sous les yeux, pendant l'exécution de son travail, l'arme et non pas un dessin qui n'est pas une minute et a pu subir des altérations dans la mise au net. D'autre part, il est souvent bien difficile de bien voir une marque. Le poinçon peut n'avoir pas été frappé normalement à la pièce; l'usure l'a alors altéré inégalement, d'où des déformations sensibles. Si la marque a été donnée par l'application successive de deux ou trois poinçons, ceux-ci peuvent n'être pas toujours placés à même distance et bien parallèles, de telle sorte que si on prend la marque sur l'une ou l'autre face d'une lame, on obtient un dessin différent de celui qu'eût donné l'autre face. Il en est résulté parfois dans le texte du Catalogue des indications en contradiction avec le dessin de la planche qui n'a été gravée qu'après plusieurs examens attentifs sur toutes les faces de l'arme.

Les marques frappées sur le talon des épées à coquille sont souvent complètement cachées; on ne peut les obtenir que par empreinte par frottement, procédé qui a toujours besoin d'être contrôlé par la vue di-

recte. Or, c'est précisément pour les lames espagnoles du XVIIe siècle qu'il est le plus nécessaire d'avoir un calque exact des écus où sont figurées des petites majuscules dont le relief est parfois très usé comme les bords du creux qui encadre les lettres et la couronne. Malgré l'inexactitude inévitable de certains de ces poinçons à écus couronnés, on croit qu'il y a grand intérêt à les rapprocher tous les uns des autres, quelle que soit leur nationalité [1]. (Pl. IX et X.)

Enfin le poinçon du même maître, à la même époque, n'est pas toujours identique. C'est ainsi que la belle marque R. 12 (Pl. I) qui existe au Musée six fois sur trois pièces, marque très complexe donnée par quatre ou cinq poinçons, n'est pas toujours identique dans ses diverses parties [2].

Quoi qu'il en soit, et malgré des inexactitudes inévitables, on croit avoir fait œuvre utile en reproduisant toutes les marques relevées sur les armures, coiffures de guerre et armes blanches du XIVe siècle à la fin du XVIIe, et il serait bien à désirer que tous les Conservateurs de musées, tous les collectionneurs fissent un travail analogue. Des renseignements imparfaits, parfois même erronés, mais venus de sources diverses et se contrôlant, se corrigeant mutuellement,

[1] On ne connaît généralement les poinçons des fourbisseurs espagnols que par des tableaux fort répandus malgré leur inexactitude. Si on avait trouvé plus souvent surune même la me le nom et la marque, on aurait eu des indications positives et on aurait pu signaler à coup sûr des erreurs. Malheureusement, sur les lames qui portent un nom, il n'y a généralement pas de poinçon, ou bien la couronne n'est plus visible, on ne peut rien conclure.

[2] Il est assez curieux que cette belle marque trouvée sur des armures ou des coiffures italiennes les plus précieuses du Musée d'artillerie ne figure pas dans l'ouvrage de M. Boeheim. Elle n'existe sans doute pas en Allemagne.

attireraient l'attention sur des marques nouvelles, provoqueraient des recherches sur des maîtres encore inconnus et contribueraient sans doute à enrichir des listes encore bien incomplètes [1].

Les marques des armures et coiffures de guerre sont numérotées sous la lettre R. On en a relevé 28 répondant à 48 pièces. Le nom du *maître* est

[1] Les irrégularités des inscriptions vues sur des armes, des fautes d'orthographe ou même de langue, peuvent souvent mettre sur la piste des contrefaçons étrangères; mais parfois les conclusions tirées d'un seul exemple peuvent être erronées. Il existe au Musée une fort belle épée de la deuxième moitié du xvie siècle (J. 115) incontestablement italienne; la damasquine pareille sur toute la poignée et sur le talon de la lame est d'une rare finesse. On lit sur les champs du talon : *Petro Caimo al seo de lio;* les derniers mots ne sont d'aucune langue, *Petro* semble écrit pour *Pietro* (italien) ou *Pedro* (espagnol), ce qui semblerait indiquer une contrefaçon allemande. Mais sur les plats du talon d'une autre épée (J. 171), on lit : *Petro Caimo in Milano al sengno del lion dor.* Les derniers mots sont en français; n'est-on pas fondé à croire que l'arme signée : *Caimo in Milano* est comme la précédente également d'un italien du nord qui écrivait en patois franco-italien. Cette belle lame était venue au Musée avec un pommeau qui lui était complètement étranger, comme on l'a signalé à la page 50. On vient de se décider à lui faire un pommeau sur le modèle des milieux des gardes,

La lame de l'épée J. 116 dont les marques bien allemandes sont données par S. 61 (Pl. VI) mérite une discussion spéciale. Elle est d'une rare beauté et assurément d'environ quarante ans plus ancienne que la poignée. Au premier coup d'œil, la composition des médaillons, l'exécution de la gravure à la pointe, semblent appartenir à l'art italien le plus fin du commencement du xvie siècle. Mais les personnages sont équipés à l'allemande, la gravure est d'ailleurs antérieure à l'application des deux poinçons incrustés en cuivre et certainement allemands. La lame doit être considérée comme allemande, et ce n'est que quarante ans environ après son exécution qu'on l'a montée sur une poignée imitation de celle de l'épée italienne J. 115 dont on vient de rechercher l'origine.

On a pris très récemment le parti de démonter cette arme hybride dont les deux parties, surtout la lame, méritent un examen tout particulier.

connu pour la moitié environ de ces pièces et celui de la ville pour la moitié des autres pièces.

Les marques des armes blanches sont désignées sous la lettre S; on en a relevé 164 ne répondant qu'à 180 pièces[1]. Pour les deux tiers au moins de ces poinçons, la nationalité est à peu près certaine, mais le nom du maître n'est guère connu que pour un cinquième.

Enfin on donne ici la liste des armures, coiffures de guerre ou armes blanches dont on a relevé les poinçons. Ces armes G, H, I, sont classées dans le même ordre que dans les tomes II et III, et les numéros des marques R ou S correspondants sont mis en regard avec le numéro de la planche[2].

(1) Le poinçon S. 98 de J. 710 se retrouvant sur trois pièces orientales G. 717, 723, 724.

(2) Après le tirage des planches et des tableaux de correspondance, on a retrouvé ces poinçons :

Sur H. 186 la marque R. 26 (Pl. II) déjà vue sur G. 147; le second écu, illisible à G. 147, est ici bien net; c'est celui de *Nuremberg*.

Sur la salade de G. 1, vers 1500 : une fleur en trèfle sur sa tige et une marque douteuse.

Mêmes marques retrouvées sur le haut d'un brassard de joute maximilien vers 1500. D'après M. Boeheim ces poinçons seraient ceux de *Franz Grofsschedl de Landshut* (?).

Au bas du miton du même brassard comme poinçon : un heaume surmonté d'une croix. C'est le poinçon de *Lorenz Coloman d'Ausbourg*, grand-père de *Desiderius Coloman* qui a exécuté en 1550 le chanfrein du harnais de Philippe II (G. 593 au Musée) et toute l'armure de ce roi d'Espagne (*armeria de Madrid*).

Sur le poinçon de *Desiderius*, le heaume est surmonté d'une étoile au lieu d'une croix.

TABLE DE CORRESPONDANCE

DES ARMURES ET DE LEURS MARQUES.

ARMURES, G.			ARMURES, G.		
G.	R.	Pl.	G.	R.	Pl.
G. 1	R. 4	Pl. I	G. 124	R. 28	Pl. II
G. 2	R. 10	Pl. I	G. 147	R. 26	Pl. II
G. 3	R. 10	Pl. I	G. 166	R. 16	Pl. II
G. 8	R. 10	Pl. I	G. 178	R. 12	Pl. I
G. 7	R. 12	Pl. I	G. 182	R. 16	Pl. II
G. 10	R. 12	Pl. I	G. 289	R. 15	Pl. II
G. 18	R. 17	Pl. II	G. 332	R. 20	Pl. II
G. 22	R. 18	Pl. II	G. 382	R. 23	Pl. II
G. 23	R. 13	Pl. II	G. 435	R. 18	Pl. II
G. 26	R. 15	Pl. II	G. 534	R. 14	Pl. II
G. 36	R. 25	Pl. II	G. 536	R. 21	Pl, II
G. 63	R. 24	Pl. II	G. 565	R. 16	Pl. II
G. 64	R. 24	Pl. II	G. 566	R. 16	Pl. II
G. 65	R. 24	Pl. II	G. 568	R. 18	Pl. II
G. 66	R. 20	Pl. II	G. 577	R. 24	Pl. II
G. 69	R. 20	Pl. II	G. 717	S. 98	Pl. VIII
G. 76	R. 20	Pl. II	G. 723	S. 98	Pl. VIII
G. 83	R. 20	Pl. II	G. 724	S. 98	Pl. VIII
G. 84	R. 27	Pl. II			

COIFFURES DE GUERRE, H.			COIFFURES DE GUERRE, H.		
H.	R.	Pl.	H.	R.	Pl.
H. 11	R. 6	Pl. I	H. 41	R. 3	Pl. I
H. 14	R. 15	Pl. II	H. 42	R. 7	Pl. I
H. 23	R. 1	Pl. I	H. 54	R. 9	Pl. I
H. 27	R. 2	Pl. I	H. 55	R. 8	Pl. I
H. 29	R. 10	Pl. I	H. 97	R. 24	Pl. II
H. 29 *bis*	R. 11	Pl. I	H. 136	R. 20	Pl. II
H. 36	R. 5	Pl. I	H. 158	R. 22	Pl. II

ARMES BLANCHES, J.			ARMES BLANCHES, J.		
J.	S.	Pl.	J.	S.	Pl.
J. 16	S. 2	Pl. III	J. 41	S. 17	Pl. III
J. 18	S. 1	Pl. III	J. 42	S. 17	Pl. III
J. 19	S. 3	Pl. III	J. 48	S. 17	Pl. III
J. 20	S. 4	Pl. III	J. 50	S. 17	Pl. III
J. 21	S. 5	Pl. III	J. 51	S. 17	Pl. III
J. 22	S. 6	Pl. III	J. 55	S. 18	Pl. III
J. 23	S. 8	Pl. III	J. 56	S. 19	Pl. III
J. 24	S. 7	Pl. III	J. 59	S. 20	Pl. III
J. 27	S. 9	Pl. III	J. 60	S. 21	Pl. IV
J. 28	S. 11	Pl. III	J. 65	S. 22	Pl. IV
J. 29	S. 10	Pl. III	J. 66	S. 23	Pl. IV
J. 30	S. 12	Pl. III	J. 69	S. 24	Pl. IV
J. 31	S. 13	Pl. III	J. 70	S. 25	Pl. IV
J. 32	S. 14	Pl. III	J. 71	S. 26	Pl. IV
J. 34	S. 15	Pl. III	J. 72	S. 28	Pl. IV
J. 35	S. 16	Pl. III	J. 73	S. 29	Pl. IV

ARMES BLANCHES, J.			ARMES BLANCHES, J.		
J.	S.	Pl.	J.	S.	Pl.
J. 74	S. 27	Pl. IV	J. 140	S. 50	Pl. V
J. 76	S. 30	Pl. IV	J. 141	S. 60	Pl. VI
J. 81	S. 31	Pl. IV	J. 142	S. 44	Pl. V
J. 82	S. 32	Pl. IV	J. 143	S. 68	Pl. VI
J. 85	S. 33	Pl. IV	J. 144	S. 75	Pl. VII
J. 86	S. 34	Pl. IV	J. 145	S. 54	Pl. V
J. 89	S. 35	Pl. IV	J. 147	S. 74	Pl. VII
J. 93	S. 41	Pl. V	J. 148	S. 117	Pl. X
J. 94	S. 42	Pl. V	J. 149	S. 45	Pl. V
J. 98	S. 36	Pl. IV	J. 150	S. 52	Pl. V
J. 99	S. 37	Pl. IV	J. 151	S. 46	Pl. V
J. 100	S. 38	Pl. IV	J. 152	S. 109	Pl. IX
J. 102	S. 39	Pl. IV	J. 153	S. 110	Pl. IX
J. 104	S. 40	Pl. V	J. 154	S. 77	Pl. VII
J. 105	S. 53	Pl. V	J. 156	S. 118	Pl. X
J. 107	S. 105	Pl. IX	J. 158	S. 120	Pl. X
J. 109	S. 103	Pl. IX	J. 161	S. 86	Pl. VIII
J. 113	S. 70	Pl. VII	J. 165	S. 78	Pl. VII
J. 114	S. 62	Pl. VI	J. 166	S. 87	Pl. VIII
J. 116	S. 61	Pl. VI	J. 169	S. 66	Pl. VI
J. 120	S. 106	Pl. IX	J. 172	S. 101	Pl. IX
J. 121	S. 43	Pl. V	J. 174	S. 88	Pl. VIII
J. 122	S. 71	Pl. VII	J. 177	S. 78	Pl. VII
J. 123	S. 69	Pl. VI	J. 181	S. 73	Pl. VII
J. 126	S. 107	Pl. IX	J. 182	S. 65	Pl. VI
J. 127	S. 72	Pl. VII	J. 184	S. 55	Pl. VI
J. 131	S. 51	Pl. V	J. 185	S. 111	Pl. IX
J. 133	S. 58	Pl. VI	J. 186	S. 57	Pl. VI
J. 134	S. 108	Pl. IX	J. 187	S. 79	Pl. VII
J. 138	S. 67	Pl. VI	J. 190	S. 76	Pl. VII

ARMES BLANCHES, J.			ARMES BLANCHES, J.		
J.	S.	Pl.	J.	S.	Pl.
J. 192	S. 48	Pl. V	J. 376	S. 63	Pl. VI
J. 193	S. 47	Pl. V	J. 695	S. 59	Pl. VI
J. 194	S. 84	Pl. VII	J. 696	S. 64	Pl. VI
J. 195	S. 85	Pl. VII	J. 698	S. 56	Pl. VI
J. 199	S. 112	Pl. IX	J. 699	S. 49	Pl. V
J. 203	S. 89	Pl. VIII	J. 700	S. 80	Pl. VII
J. 205	S. 83	Pl. VII	J. 702	S. 81	Pl. VII
J. 206	S. 92	Pl. VIII	J. 703	S. 82	Pl. VII
J. 209	S. 121	Pl. X	J. 710	S. 98	Pl. VIII
J. 215	S. 90	Pl. VIII	J. 708	S. 95	Pl. VIII
J. 216	S. 91	Pl. VIII	J. 711	S. 98	Pl. VIII
J. 217	S. 77	Pl. VII	J. 755	S. 124	Pl. X
J. 219	S. 57	Pl. VI	J. 761	S. 125	Pl. X
J. 222	S. 93	Pl. VIII	J. 763	S. 128	Pl. X
J. 227	S. 78	Pl. VII	J. 764	S. 126	Pl. X
J. 233	S. 94	Pl. VIII	J. 767	S. 127	Pl. X
J. 239	S. 113	Pl. IX	J. 772	S. 131	Pl. X
J. 240	S. 113	Pl. IX	J. 774	S. 132	Pl. X
J. 242	S. 119	Pl. X	J. 775	S. 129	Pl. X
J. 248	S. 102	Pl. IX	J. 779	S. 130	Pl. X
J. 249	S. 122	Pl. X	J. 780	S. 133	Pl. X
J. 254	S. 114	Pl. IX	J. 783	S. 134	Pl. X
J. 257	S. 115	Pl. IX	J. 784	S. 134	Pl. X
J. 263	S. 96	Pl. VIII	J. 785	S. 134	Pl. X
J. 266	S. 116	Pl. X	J. 787	S. 134	Pl. X
J. 287	S. 123	Pl. X	J. 786	S. 135	Pl. X
J. 292	S. 97	Pl. VIII	J. 788	S. 136	Pl. X
J. 354	S. 99	Pl. VIII	J. 790	S. 137	Pl. X
J. 355	S. 100	Pl. VIII	J. 793	S. 138	Pl. X
J. 356	S. 78	Pl. VII	J. 797	S. 139	Pl. XI

ARMES BLANCHES, J.			ARMES BLANCHES, J.		
J.	S.	Pl.	J.	S.	Pl.
J. 798	S. 140	Pl. XI	J. 856	S. 152	Pl. XI
J. 803	S. 141	Pl. XI	J. 859	S. 154	Pl. XI
J. 804	S. 142	Pl. XI	J. 860	S. 155	Pl. XI
J. 806	S. 143	Pl. XI	J. 861	S. 156	Pl. XI
J. 807	S. 144	Pl. XI	J. 862	S. 157	Pl. XI
J. 812	S. 145	Pl. XI	J. 869	S. 158	Pl. XI
J. 321	S. 147	Pl. XI	J. 871	S. 159	Pl. XI
J. 822	S. 146	Pl. XI	J. 878	S. 160	Pl. XI
J. 826	S. 148	Pl. XI	J. 879	S. 161	Pl. XI
J. 828	S. 149	Pl. XI	J. 882	S. 104	Pl. XI
J. 830	S. 150	Pl. XI	J. 907	S. 162	Pl. XI
J. 844	S. 153	Pl. XI	J. 914	S. 163	Pl. XI
J. 852	S. 151	Pl. XI			

MARQUES ET POINÇONS

RELEVÉS SUR DES ARMES DU MUSÉE.

TEXTE ET PLANCHES.

Planche 1.

R. 1. Sur le bacinet H. 23 de la fin du XIVe siècle.

R. 2. Sur la salade d'homme de pied H. 27. Commencement du XVe siècle.

R. 3. Sur la salade d'homme d'armes H. 41. Milieu du XVe siècle.

R. 4. Sur la dossière de G. 1. Milieu du XVe siècle. Allemande.

R. 5. Sur la salade H. 36. Même époque, avec une couronne sous laquelle tout est douteux [1].

R. 6. Sur le grand heaume de joute allemand, deuxième moitié du XVe siècle. H. 11.

R. 7. Sur la salade maximilienne H. 42. Vers 1500.

R. 8. Sur un armet H. 55 portant sa date 1500, italien; et sur la bavière de joute H. 305. Milieu du XVIe siècle.

R. 9. Sur l'armet italien H. 54. Même époque; poinçon très usé.

R. 10. Marque de *Missaglia Petrajolo* de Milan, vue sur trois pièces du milieu du XVe siècle : 1° les spalières et brassards de G. 3; 2° les cuissards de la pyramide G. 2; 3° sur la salade d'homme de pied H. 29; les trois poinçons y sont marqués : *a*, sur le derrière du timbre, *b* et *b*, sur les côtés. Même marque sur la salade de l'armure milanaise G. 8, de 1500 à 1520; probablement du *Missaglia Tomaso* qui, dit-on, avait repris la marque de *Petrajolo*.

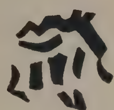
R. 11. Sur la salade de pied H. 29 *bis* du milieu du XVe siècle. Les lettres A. M. sous une couronne complètement effacée. Probablement *Missaglia Antonio*.

R. 12. Sur l'armet de l'armure milanaise G. 7, de 1500 à 1520; sur le cuissard de l'armure de champ clos G. 178, milanaise; sur le cuissard et le plastron de G. 10, même époque. Ces trois pièces sont de même époque et *du même atelier* que l'armure milanaise G. 8, dont la salade porte la marque d'un Missaglia.

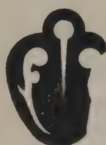
Cette marque R. 12 pourrait être celle d'un des *Negroli*, alliés et successeurs de Missaglia. On connaît une autre marque d'un Negroli un peu plus moderne.

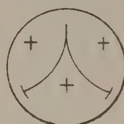
---

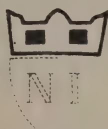
(1) Deux salades de même époque H. 32 et H. 34 présentent, sous couronne, des écus trop usés pour être reproduits.


R. 1.


R. 2.


R. 3.


R. 4.



R. 5.

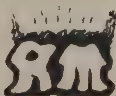

R. 6.



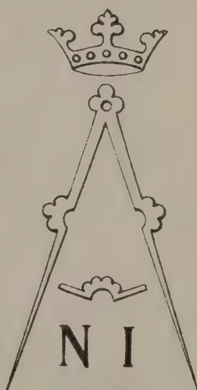
R. 7.


R. 8.

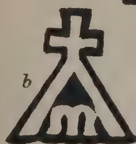

R. 9.

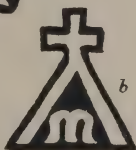

R. 11.


a



R. 12.





R. 10.

Imprimerie Nationale.

R. 13. Sur le colletin de l'armure maximilienne G. 23.

R. 14. Sur le garde-cuisse G. 534 du commencement du xvie siècle.

R. 15. Marque des maîtres de *Nuremberg*, généralement avec un poinçon particulier. Trouvée seule sur G. 289, G. 26, H. 14.

R. 16 avec R. 15. Poinçon de *Kunz Lochner*, de Nuremberg. Première moitié du xvie siècle. Vu sur G. 182, 565, 566, G. 166. Chanfrein du harnais de joute, allemand, donné à G. 166.

R. 17 avec R. 15. Marques d'un maître inconnu de Nuremberg. Vues sur G. 18.

R. 18 avec R. 15. Poinçons de *Siebenbürger F*... (?). Vus sur G. 22, 568; sur le cuissard G. 435, même heaume, avec B au lieu de S.

R. 19 avec R. 15. Poinçons d'un maître de Nuremberg. Vus sur H. 166.

R. 20. Marque des maîtres *d'Ausbourg*. Vue sur G. 66, 69, 76, 83, 332, et sur H. 136. et en outre un trèfle dans un écu.

R. 21. Poinçon de *Lorenz d'Ausbourg*, vers 1500. Vu sur G. 536, garde-cuisse de la première moitié du xvie siècle.

R. 22 avec R. 20, la pomme de pin d'Ausbourg. Vus sur H. 158.

R. 23. Sur une pièce de renfort de cubitière. G. 382.

R. 24. Poinçon de *Wolf de Landshut*. Vu sur G. 63, 64, 65, 577, H. 97. Milieu et deuxième moitié du xvie siècle.

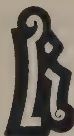
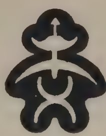
R. 25. Vu sur l'armure G. 36 de *Gaillot de Genouillac*, vers 1520. Origine inconnue.

R. 26. Vu sur l'armure d'un lansquenet, fin du xvie siècle, G. 147, et sur H. 186, et en outre l'écu R. 15 de Nuremberg.

R. 27. Sur la demi-armure G. 84 de la fin du xvie siècle.

R. 28. Sur la barde-croupe de l'armure du roi Louis XIII. G. 124.


R. 13. (2/1).



R. 14. (2/1).


R. 15. (4/3).


R. 16.



R. 17.



R. 18.

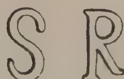


R. 19.


R. 20.


R. 21.


R. 22.



R. 23.



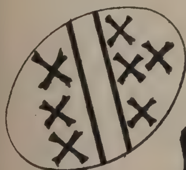

R. 24.

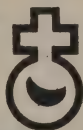
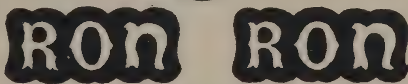


R. 25.



R. 26.


R. 27.

R. 28.

S. 1. Vue sur J. 18; estoc du XVe siècle; marque unique au Musée. Inconnue.

S. 2. Sur J. 16, du XVe siècle, avec le loup. L'un et l'autre incrustés en cuivre.

S. 3. Sur J. 19; estoc du XVe siècle. Inconnue.

S. 4. Sur J. 20 et sur les deux lames J. 90 et 91, certainement allemandes; figure en effet dans l'histoire des armes de Solingen. (*Rodolphe Cronau.*)

S. 5. Sur J. 21, la base de la croix est effacée, et diffère de la précédente; également fin du XVe siècle. Inconnue.

S. 6. Sur J. 22; épée d'arçon, fin du XVe siècle. Inconnue.

S. 7. Sur J. 24, fin du XVe siècle, avec le loup; tous deux incrustés en cuivre, figure dans les poinçons de Solingen. (*R. Cronau.*)

S. 8. Sur J. 23, incrustée en cuivre, fin du XVe siècle.

S. 9. Sur J. 27; belle arme italienne, vers 1500 [1].

S. 10. Sur J. 29; estoc des premières années du XVIe siècle.

S. 11. Sur J. 28; épée d'armes des premières années du XVIe siècle.

S. 12. Sur J. 30, du commencement du XVIe siècle, probablement italienne.

S. 13. Sur l'épée pour combattre à pied, J. 31, fin du XIIIe siècle. La couronne est incrustée d'or, le rectangle de cuivre.

S. 14. Sur l'épée pour combattre à pied, J. 32, milieu du XIVe siècle.

S. 15. Sur J. 34, coustel à plate du milieu du XVe siècle.

S. 16. Sur J. 35, fin du XVe siècle, sorte de cinquedea; probablement italienne.

S. 17. Sur plusieurs épées à deux mains, du XVIe siècle. Allemandes ou suisses.

S. 18. Sur J. 55; épée à deux mains, commencement du XVIe siècle. Allemande.

S. 19. Sur J. 56; épée à deux mains, même époque; probablement italienne [2].

S. 20. Sur J. 59; même époque. Allemande.

---

[1] Cette marque, qui a des traces d'incrustation de cuivre, n'est pas celle que l'on croyait avoir reconnue dans les monogrammes de *M. Boeheim.*

[2] Et non allemande comme il est dit au catalogue.



S. 1.



S. 2.



S. 3.



S. 4.



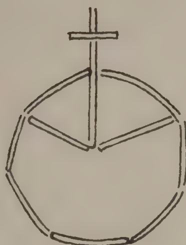
S. 5.



S. 6.



S. 7.



S. 8.



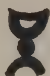
S. 9. ($\frac{3}{2}$).







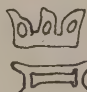
S. 10.



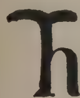
S. 11.



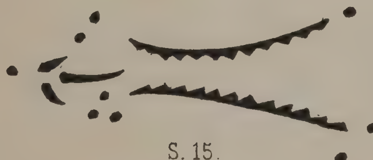
S. 12.



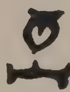
S. 13.



S. 14.



S. 15.



S. 16.



S. 17.



S. 18.





S. 19. ($\frac{3}{2}$).



S. 20. ($\frac{3}{2}$).

Imprimerie Nationale.

S. 21. Sur J. 60; épée à deux mains, allemande, deuxième moitié du XVIe siècle, marque assez usée qui ressemble à une mouchette (?).

S. 22. Sur J. 65; épée à deux mains ou une main, allemande, deuxième moitié du XVIe siècle. Le dragon assez déformé.

S. 23. Sur J. 66; épée à deux mains, allemande, fin du XVIe siècle. Ce n'est pas une tenaille, mais un nœud gansé. Le W dans une croix patriarcale répond peut-être à un *Wiersberg*. Le nœud est inconnu.

S. 24. Sur J. 69; épée à deux mains, commencement du XVIIe siècle. Porte le loup allemand et un nom italien; probablement lame allemande décorée en Italie.

S. 25. Sur J. 70, qui paraît espagnole, et sur J. 157 avec le loup.

S. 26. Sur J. 71, outre cette marque sur le talon et très profonde, la levrette; probablement espagnole.

S. 27. Sur J. 74; badelaire italien.

S. 28. Sur J. 72; peut-être italienne.

S. 29. Sur J. 73; même origine possible.

S. 30. Marque incrustée en cuivre, inconnue, sur l'épée J. 76, composée.

S. 31. Sur J. 81; lame espagnole portant *sahagon*, l'A sous barre, et la croix irrégulière répétée trois fois.

S. 32. Sur J. 82; probablement espagnole; en outre la levrette très usée.

S. 33. Sur J. 85; origine inconnue; marque rongée par la rouille.

S. 34. Sur J. 86; du milieu du XVIe siècle; marque empruntée au Sarrasins; incrustée en cuivre.

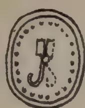
S. 35. Sur J. 89; peut-être allemande ou hongroise.

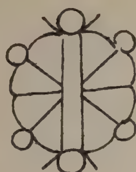
S. 36. Sur J. 98; lame probablement italienne du milieu du XVIe siècle.

S. 37. Sur J. 99; même origine probable.

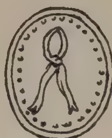
S. 38. Sur J. 100; épées jumelles; l'une la marque *a* de chaque côté du talon, l'autre la marque *b*.

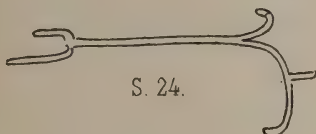
S. 39. Sur J. 102; lame allemande portant l'écu de Nuremberg, marque R. 15, pl. II.


S. 21.



S. 22. ($\frac{3}{2}$).


S. 23. ($\frac{3}{2}$).


S. 24.

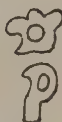

S. 25.

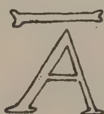

S. 26.


S. 27.


S. 28.

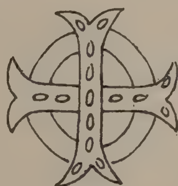

S. 29.


S. 30.



S. 31.


S 32.


S. 33. ($\frac{2}{3}$).


S. 34. ($\frac{2}{3}$).


S. 35.

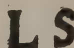

S. 36.


S. 37.





S. 38.



S. 39.

S. 40. Sur J. 104; les cœurs incrustés en cuivre. Origine inconnue.

S. 41. Sur J. 93; lame peut-être espagnole [1].

S. 42. Sur J. 94; sur une des faces les virgules opposées sont séparées; sur l'autre, elles sont réunies deux à deux. Était-ce avec intention? La lame paraît espagnole.

S. 43. Sur J. 121; de la deuxième moitié du XVIe siècle. Cette marque n'est pas identique à S. 36, marque de J. 98, comme on l'a dit à la description.

S. 44. Sur J. 142; forte lame à la fois d'estoc et de taille, allemande. En outre, dans la gorge d'évidement, une dizaine de croix.

S. 45. Sur les épées jumelles J. 149, qui paraissent allemandes.

S. 46. Sur le badelaire italien J. 151, en outre un croissant incrusté en cuivre.

S. 47. Sur la lame de J. 192 du commencement du XVIIe siècle. En outre dans un écu la lettre M sous couronne impériale ou d'électeur. Peut-être allemande.

S. 48. Sur la lame libre J. 699; entre ces deux marques un poinçon mal frappé.

S. 49. Sur J. 193; lame peut-être allemande comme la poignée.

S. 50. Sur la forte lame d'estoc et de taille allemande ou suisse J. 140; *a a*, dans les gorges d'évidement; *b b* sur le talon d'un côté, *c c* de l'autre.

S. 51. Sur J. 131; la poignée est italienne, la lame inconnue.

S. 52. Sur J. 150; lame probablement allemande, portant Toleto pour Toledo.

S. 53. Sur J. 105; ces marques très petites avaient été prises pour des décors.

S. 54. Sur J. 145; à poignée allemande. Lame inconnue.

---

[1] On a rapproché, sans tenir compte de l'ancienneté des lames, toutes les marques qui ont de l'analogie avec le π grec sous couronne. M. Boeheim indique deux marques de ce genre comme milanaises. On les a en effet vues à Venise sur plusieurs épées à poignées bien vénitiennes; mais il existe au Musée des marques assez semblables sur des lames certainement allemandes et sur d'autres qui paraissent espagnoles.



S. 40.



S. 41.



S. 42.



S. 43.



S. 44.





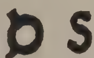


S. 45.



S. 46.







S. 47.





S. 48.



S. 49.



b





a



c



a



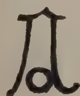
b





c

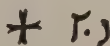
S. 50.



S. 51.



S. 52.



S. 53.



S. 54.

Imprimerie Nationale.

S. 55. Sur J. 184; des premières années du XVIIe siècle; sur le talon; dans la gorge d'évidement est gravé *Caino*, de Milan.

S. 56. Sur la lame libre J. 698, de la fin du XVIe siècle; sur le talon. Dans la gorge d'évidement I H S et *Caino*. Les deux marques diffèrent.

S. 57. Sur 186; des premières années du XVIIe siècle; sur le talon et dans la gorge d'évidement I H S et sur la lame de J. 219 qui porte H I S, un nom illisible et *in Solingen*.

S. 58. Sur J. 133; lame probablement italienne du milieu du XVIe siècle.

S. 59. Sur J. 695; lame libre du milieu du XVIe siècle. Certainement italienne.

S. 60. Sur J. 141; lame d'estoc et de taille allemande ou suisse. Deuxième moitié du XVIe siècle. Marque incrustée en cuivre.

S. 61. Sur la lame J. 116 du premier tiers du XVIe siècle. Les deux marques incrustées en cuivre; les petits traits en travers n'étaient pas incrustés. La gravure est antérieure aux marques [1].

S. 62. Sur J. 114; épée suisse du milieu du XVIe siècle. Poinçon trois fois répété.

S. 63. Sur J. 376; épée de parement, italienne, de François Ier. Dans la gorge d'évidement : *Chataldo me fecit.*

S. 64. Sur la belle lame libre J. 696 italienne, milieu du XVIe siècle.

S. 65. Sur la lame J. 182 de l'armurier de Solingen *Henrige Col* qui travaillait à Tolède au commencement du XVIIe siècle [2].

S. 66. Sur la lame du sabre allemand J. 169, de la fin du XVIe siècle.

S. 67. Sur la lame espagnole J. 138, de *Pedro de Toro en Toledo*, deuxième moitié du XVIe siècle. La même croix à moitié effacée sur la lame espagnole J. 130.

S. 68. Sur la lame d'estoc et de taille allemande J. 143. Même époque.

S. 69. Sur la lame du badelaire allemand J. 123. Même époque.

---

(1) Dans la Notice sur les marques, on discute l'origine de cette épée.

(2) On a dit, page 67 à J. 182, que ce serait peut-être une contrefaçon de lame espagnole. Ce nouveau renseignement établit l'origine *mixte*.


S. 55.


S. 56.

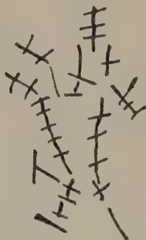

S. 57.


S. 58.

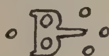


S. 59.

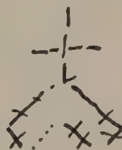

S. 60.

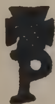


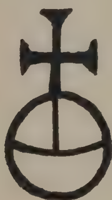

S. 62.

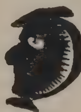


S. 63.


S. 61.


S. 64.


S. 65.



S. 67.


S. 66.



S. 68.


S. 69.

Planche 7.

S. 70. Sur la lame orientale de J. 113. Milieu du XVIe siècle.

S. 71. Sur la lame probablement allemande de J. 122 avec le loup. Deuxième moitié du XVIe siècle.

S. 72. Sur la lame de J. 127, peut-être espagnole, même époque.

S. 73. Sur la lame J. 181, qui paraît allemande et porte aussi la marque S. 72.

S. 74. Sur la lame de J. 147. Deuxième moitié du XVIe siècle.

S. 75. Sur la lame allemande de J. 144. Même époque.

S. 76. Sur la lame allemande de J. 190 qui porte *Petter* WIRSBERG, de *Solingen.* Fin du XVIe siècle.

S. 77. Sur J. 154, fin du XVIe siècle, qui, outre la grande tenaille incrustée en cuivre, porte la petite tenaille; celle-ci se retrouve sur J. 217; toutes deux de *Wilhelm* WIRSBERG et *WIERSBERGH*[1], de *Solingen.* La petite tenaille encore sur J. 217, vers 1620; sans nom gravé.

S. 78. Sur la lame J. 165, de *Clemens* HORN, de *Solingen*, fin du XVIe siècle, sur la lame J. 177 (*HORNN*), commencement du XVIIe siècle, sur J. 227 et sur le glaive de justice de la fin du XVIIe siècle (*HORNN*), J. 356.

S. 79. Sur l'épée d'estoc et de taille J. 187. Commencement du XVIIe siècle, porte : *Arnold* BAVERDT. *Solingen.*

S. 80. Sur la lame libre J. 700. Fin du XVIe siècle.

S. 81. Sur la lame J. 702, fin du XVIe siècle, et *Sandria* dans un écu pareil : *Sandria* SCACCHI.

S. 82. Sur la lame saxonne libre J. 703. Premières années du XVIIe siècle.

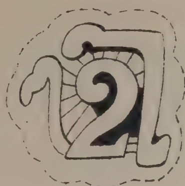
S. 83. Sur la lame J. 205 de *Peter* MUNSTER, de *Solingen.* Commencement du XVIIe siècle.

S. 84. Sur la lame de la schiavonne J. 194. Même époque.

S. 85. Sur la lame de la schiavonne J. 195. Même époque.

---

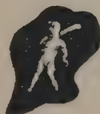
[1] Les deux orthographes se trouvent sur les gorges et le talon de J. 154.


S. 70


S. 71.


S. 72.


S. 73. (3/2).


S. 74. (3/2).

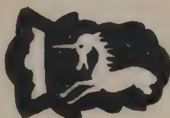

S. 75.

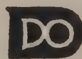

S. 76. (3/2).



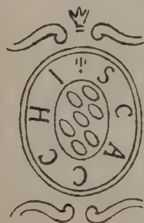
S. 77.

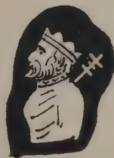

S. 78. (4/3).


S. 79. (4/3).

S. 80


S. 81.


S. 82.


S. 83. (2/1).


S. 84.


S. 85.

Imprimerie Nationale.

S. 86. Sur la lame italienne J. 161. Fin du XVI[e] siècle.

S. 87. Sur la lame J. 166 allemande, contrefaçon de Tolède. Trois figures en croix pareilles; soit celle du Christ répétée, soit le Christ entre les deux larrons (?).

S. 88. Sur l'épée de parement, vénitienne, J. 174, incrustée en cuivre. *Francescho*, de *Venise.*

S. 89. Sur l'épée allemande J. 203. Commencement du XVII[e] siècle.

S. 90. Sur le sabre allemand J. 215. Même époque.

S. 91. Sur l'épée de taille allemande J. 216; en outre le loup, et dans la gorge d'évidement : *Johannes Wunde.*

S. 92. Sur la lame espagnole J. 206; dans la gorge d'évidement : *Pedro de Velmonte, en Toledo.*

S. 93. Sur l'épée d'infanterie espagnole J. 222.

S. 94. Sur la lame J. 233.

S. 95. Sur la lame libre J. 708. Fin du XVII[e] siècle.

S. 96. Sur la lame allemande J. 263; qui porte : *Hanns Ollich.*

S. 97. Sur les deux lames d'estoc J. 292 et 293. La quatrième figure n'est gravée que sur J. 292, avec PM pour *Peter Munich*, de *Solingen.* Ces marques, moins l'évêque, et avec un bras armé, se retrouvent sur des lames marocaines et de Touaregs.

S. 98. Sur la lame d'estoc libre J. 710. C'est la marque de Constantinople; se retrouve sur le chanfrein sarrasin G 717 et sur les pièces sarrasines G. 723 et 724. En outre, sur J. 710, est incrustée en cuivre une croix sur un chevron.

S. 99. Sur la lame allemande J. 354 qui porte : *Johannes Hoppe.*

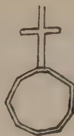
S. 100. Sur la lame allemande J. 355, et en outre le loup. Tous deux étaient incrustés en cuivre.



S. 86.



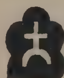
S. 87.



S. 88.



S 89.






S. 90.



S. 91.



S. 92. ($\frac{3}{2}$).

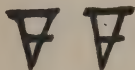


S. 93.

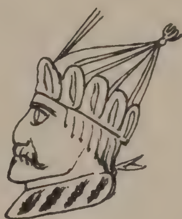




S. 94

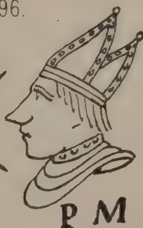


S. 95.



S. 96.



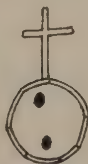
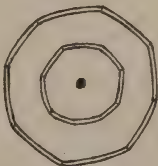
S. 97.



S. 98.



S. 99.

S. 100.

S. 101. Sur la lame de J. 172 allemande. L'étoile et ses rayons sont incrustés en cuivre; le chevron inférieur ne l'est pas.

S. 102. Sur la lame allemande J. 248; elle porte en outre le loup et une croix.

S. 103. Sur la lame allemande J. 109, portant : *Johannes me fecit.*

S. 104. Sur la lame d'épée allemande de chasse J. 882.

S. 105. Sur la lame espagnole J. 107 portant *Juan Gil* [1].

S. 106. Sur la lame de l'épée espagnole J. 120 de *Julian del Re.*

S. 107. Sur la lame de l'épée J. 126 portant : *de Tomas de Aiala;* la couronne n'est plus visible.

S. 108. Sur la lame espagnole de J. 134. Sans nom.

S. 109. Sur la lame espagnole de J. 152. La couronne n'est plus visible.

S. 110. Sur la lame de J. 153. La couronne à moitié usée.

S. 111. Sur la lame de J. 185.

S. 112. Sur la lame de J. 199 qui porte : *Francesco Ruiz;* nom gravé également sur la lame de J. 244 qui ne porte pas de marque, mais paraît allemande.

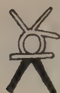
S. 113. Sur les lames de rapières espagnoles J. 239 et 240 qui portent : *de Hortuno de Aguirre en Toledo, 1613.*

S. 114. Sur la lame de rapière espagnole J. 254; qui porte : *de Pedro de Toro en Toledo.*

S. 115. Sur la lame de rapière espagnole J. 257; la couronne est effacée; la lame porte : *Pedro de Velmonte en Toledo*, comme J. 206 qui n'a pas de poinçon.

---

[1] Toutes les marques depuis S. 105 jusqu'à S. 123 sont du type espagnol. Les sept dernières sont italiennes de Caino de Brescia ou allemandes imitations de Tolède. Toutes sont grandies environ de moitié, soit à l'échelle $\frac{3}{2}$.



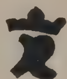

S. 101.



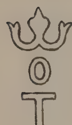
S. 102 ⊥ (3/2).



S. 103.



S. 104.



S. 103.

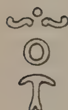


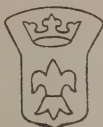


S. 106.

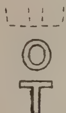


S. 107.





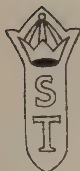
S. 108.



S. 109.



S. 110.



S. 111.







S. 112.

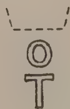


S. 113.





S. 114.



S. 115.

Imprimerie Nationale.

Planche 10.

S. 116. Sur la lame de J. 266. C'est probablement la marque de *Luis de Sahagun de Tolède*, et non, comme on l'a dit à la description, celle de *Caino*, qui suit, et lui ressemble beaucoup.

S. 117. Sur le talon de la lame J. 148 de *Caino de Brescia*.

S. 118. Sur le talon de J. 156, qui porte : *Caino*.

S. 119. Sur la lame de rapière J. 242, qui porte : *Caino*.

S. 120. Sur la lame allemande J. 158.

S. 121. Sur la lame J. 209 qui porte : *Peter Buegel, Solingen*.

S. 122. Sur la lame de rapière J. 249 allemande, qui porte aussi dans le cadre d'un ovale : *Marson*.

S. 123. Sur la lame allemande J. 287, qui porte : *Sahagom* au lieu de *Sahagun*.

S. 124. Sur le couteau du xve siècle, J. 755.

S. 125. Sur la lame du xve siècle, J. 761.

S. 126. Sur les quatre lames de dagues du milieu du xve siècle, J. 764.

S. 127. Sur la lame du milieu du xve siècle, J. 767.

S. 128. Sur la lame de dague du xvie siècle, J. 763.

S. 129. Sur la lame de cinquedea, vers 1500. J. 775.

S. 130. Sur la lame de cinquedea, vers 1500. J. 779.

S. 131. Sur la lame de cinquedea, vers 1500. J. 772.

S. 132. Sur la lame de cinquedea, vers 1500. J. 774.

S. 133. Sur la dague anglaise. Premières années du xvie siècle J. 780, incrustée en cuivre.

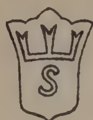
S. 134. Sur les trois dagues suisses, J. 783 à 785 et incrustée en cuivre sur la dague J. 787.

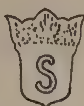
S. 135. Sur la dague suisse J. 786.

S. 136. Sur la dague J. 788.

S. 137. Sur la dague J. 790, incrustée en cuivre.

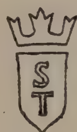
S. 138. Sur la dague J. 793, à l'intérieur trèfle ou croix pattée.


S. 116.


S. 117.


S. 118.


S. 119.


S. 120.


S. 121.


S. 122.


S. 123.


S. 124.


S. 125.


S. 126.


S. 127.


S. 128. (3/1).


S. 129.


S. 130.


S. 131.


S. 132.


S. 133.


S. 134.


S. 135


S. 136.


S. 137.


S. 138.

Planche 11.

S. 139 et 140. Sur les dagues françaises de Pollet J. 797 et 798.

S. 141. Sur les lames de la trousse française J. 803, incrustée en cuivre.

S. 142. Sur les lames du couteau français J. 804, incrustée en cuivre.

S. 143. Sur la dague J. 806.

S. 144. Sur la dague J. 807.

S. 145. Sur la dague allemande J. 812.

S. 146. Sur la dague J. 822.

S. 147. Sur la dague allemande, saxonne, J. 821.

S. 148. Sur la dague allemande J. 826.

S. 149. Sur le stylet italien J. 828 (sur la petite croisière).

S. 150. Sur la main-gauche espagnole J. 830.

S. 151. Sur la dague J. 852.

S. 152. Sur la main-gauche espagnole J. 856.

S. 153. Sur la lame de dague composée J. 844, incrustée en cuivre.

S. 154. Sur la dague J. 859, qui paraît espagnole.

S. 155. Sur la dague J. 860. Tout l'intérieur du poinçon invisible.

S. 156. Sur le couteau-poignard J. 861.

S. 157. Sur la main-gauche espagnole J. 862, incrustée en cuivre.

S. 158. Sur la lame de baïonnette J. 869.

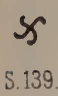
S. 159. Sur la lame de baïonnette J. 871.

S. 160. Sur la lame de couteau de veneur J. 878, incrustée en cuivre.

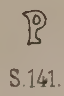
S. 161. Sur la hachette de chasse J. 879, française. Du même atelier que J. 803 et 804, incrustée en cuivre.

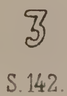
S. 162. Sur le couteau-poignard J. 907.

S. 163. Sur le couteau-poignard J. 914.


S. 139.

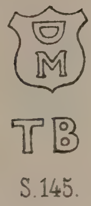

S. 140.


S. 141.


S. 142.

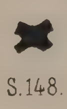

S. 143.

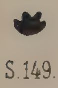

S. 144.


S. 145.


S. 146.


S. 147.


S. 148.

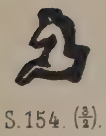

S. 149.

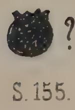

S. 150.


S. 151. (3/2).


S. 152.


S. 153.

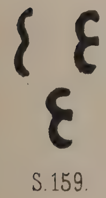

S. 154. (3/2).

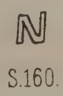

S. 155.


S. 156.

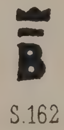

S. 157.


S. 158.


S. 159.


S. 160.


S. 161.


S. 162


S. 163.

Imprimerie Nationale.

APPENDICE

DES TOMES I, II ET III.

PIÈCES ENTRÉES AU MUSÉE
PENDANT L'IMPRESSION DE CES TOMES OU OMISES.

Dans l'Appendice, les pièces portent le numéro de la pièce du Catalogue qu'elles doivent suivre, avec l'indice *a*, ou *b*, ou *c*.

TOME PREMIER.

Néant.

TOME II.

G. **36** *a*. Colletin des premières années du XVI[e] siècle, du même décor que les armures G. 7 à G. 10, et probablement aussi des ateliers de Missaglia de Milan. Cette belle pièce était cachée sous le gorgerin de l'armure G. 36 à laquelle elle n'appartient pas.

G. **797** *a*. Selle et bride turques, complètes sauf le mors. La selle est composée de : 1° un arçon en bois; 2° une housse en cuir maroquin brodée en soie rouge; 3° une housse (cuir et soie) brodée et soutachée; 4° un coussin rembourré; 5° une housse en drap rouge à soutaches, franges et effilés; 6° une chabraque en velours violet; broderies en argent doré et rosaces; elle est bordée d'un galon et de glands en argent doré. Le poitrail de cuir recouvert d'un galon or et soie. Boucle et chape en bronze à bossette. Étriers repercés à jour, les côtés gravés et argentés. Bride et courroie de poitrail en cuir, à chapes en vermeil, pendeloques, glands à calotte d'argent et croissants disposés deux par deux. Un croissant en ivoire termine la décoration du poitrail. Rênes en cordon tressé, en argent doré.

G. **797** *b.* Trois fragments d'un harnais de cheval turc ou persan. Une bride incomplète, une courroie de poitrail, une rêne de bride. Ces fragments ne sont intéressants que par le goût et l'exécution des broderies en or et en argent.

H. **27** *a.* Chapel d'homme de pied du commencement du XV[e] siècle, porté surtout dans les sièges. La forme est à peu près celle de la salade qui précède. Le timbre a le profil du bacinet H. 34 et des cabassets-morions de la fin du XVI[e] siècle. A l'intérieur, une bande de renfort rivée protège le front. Excepté sous cette bande, le bas du timbre et les bords du chapel sont percés de trous pour fixer la matelassure et peut-être une bande de mailles. Pointe supérieure du timbre percée pour recevoir un plumail.

H. **367** *a.* Talpack de chasseurs à cheval sous le second Empire.

I. **120** *a.* Bouclier des Zoulous en peau de bœuf, de 1 m. 30 sur 0 m. 70. Une tige de bois faisant soutien et poignée au milieu est fixée à la peau par neuf bandes de cuir qui passent de dedans en dehors plusieurs fois, après avoir embrassé la tringle; au bout de la tringle est fixée en hélice une lanière en peau de singe.

TOME III.

Néant.

ERRATA.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

TOME PREMIER.

Page 14, ligne 13. *Au lieu de :* Solohkoff, *lire :* Soltikoff.

Page 102, C. **11** devrait porter l'astérique; la pièce est un moulage.

Page 120, D. **29**. *Au lieu de :* couteau de brèche, *lire :* fauchard.

Page 124, D. **59**. Les chiffres cités ici et pages 115 et 116 doivent pour la plupart être doublés, une troisième vitrine ayant été composée, par suite de l'entrée au Musée depuis trois ans de nouveaux albums de M. Frédéric Moreau.

TOME II.

Page 14, avant-dernier alinéa. *Au lieu de :* H. **21**, *lire :* H. **22**.

Page 15, 1er alinéa. *Au lieu de :* H. **22**, *lire :* H. **23**.

Page 53, G. **41**. Attribution erronée. On a reconnu au haut du plastron, au milieu des gravures dorées, un écu portant l'aigle de Brandebourg, les griffons de Poméranie, le lion de Gueldre à la bordure componnée, les armes de Zollern, et sur le tout la roue de Mayence et deux pièces non trouvées. Cet écu accompagne plusieurs portraits d'*Albert de Brandebourg*, né en 1490, archevêque de Mayence de 1514 à 1545. Il n'était pas, comme son père, chevalier de la Toison d'Or; on ne lui a pas retrouvé de parenté avec les anciens ducs de Bourgogne. Les tassettes paraissent avoir été retouchées, martelées à nouveau pour faire les bâtons noueux en repoussé; à quelle occasion ? . . . Mais l'identité de cet écu compliqué ne laisse aucun doute sur le prince allemand qui portait cette magnifique armure.

Page 81, à G. **154**. *Au lieu de :* bourguinote, *lire :* bourguignote.

Page 184, à H. **93**, 2e alinéa. *Au lieu de :* ce colletin, *lire :* le colletin.

Page 199, à H. **186**, 4e ligne. *Au lieu de :* représente, *lire :* représentent.

Page 219, à H. **327**. *Au lieu de :* 1813, *lire :* 1814.

Page 238, ligne 13. *Au lieu de :* XIIIe siècle, *lire :* XVIIIe siècle.

TOME III.

Page 32, au renvoi (1). *Au lieu de :* J. **78**, *lire :* J. **18**.

Page 60, J. **153**, dernière ligne. *Au lieu de :* L, *lire :* S.

Page 64, J. **171**, 3e ligne. *Au lieu de :* lioni, *lire :* lion.

Page 67, J. **182**, 8e ligne. *Au lieu de :* espadero, *lire :* espadeiro. — 4e ligne. *Au lieu de :* ein, *lire :* em.

Page 160, milieu de la page. *Au lieu de :* à 1069, *lire :* et suivantes.

Page 329, K. **658**, 4e ligne. *Au lieu de :* dans l'axe de, *lire :* parallèles à l'axe de.

Page 353, K. **1010**. *Au lieu de :* fixé, *lire :* fixées.

Page 398, L. **173**. *Au lieu de :* aplatie, *lire :* aplati.

Planche 9. *Au lieu de :* S. 103, *lire :* S. 105.

CATALOGUE DES COLLECTIONS

COMPOSANT

LE MUSÉE D'ARTILLERIE

EN 1889,

PAR

L. ROBERT,

COLONEL D'ARTILLERIE EN RETRAITE, CONSERVATEUR DU MUSÉE.



TOME TROISIÈME.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC XCI.


UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 119690748